This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

HV
6545
.P96

LE CRIME ET LE SUICIDE

PASSIONNELS

A LA MÊME LIBRAIRIE

AUTRES OUVRAGES DE M. LOUIS PROAL

Le crime et la peine. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 3e édition . . . . . **10** fr.

Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Le même ouvrage, traduit en espagnol par M. Armengol y Cornet, Conseiller à la Cour de Barcelone.

La criminalité politique. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* . . . . . **5** fr.

Le même ouvrage traduit en anglais.

LE CRIME ET LE SUICIDE
PASSIONNELS

105304

PAR

g. e.

LOUIS PROAL

Président de chambre à la Cour d'appel de Riom.
Lauréat de l'Institut.

« *Qui dira les amours effrénées des mortels, les malheurs irréparables compagnons de la passion assouvie ?* »

EURIPIDE.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1900

Tous droits réservés.

PRÉFACE

Dans l'article intitulé *Savants et Moralistes*, que M. Brunetière a publié dans la *Revue des Deux-Mondes*[1], à propos de mon livre *le Crime et la Peine*, le célèbre critique regrettait que je n'eusse pas étudié le crime passionnel. Cette étude ne rentrait pas alors dans le cadre de cet ouvrage, qui portait sur les principes philosophiques du droit de punir. Je la donne aujourd'hui pour faire suite à mes observations sur les diverses formes de la criminalité[2].

L'étude du crime passionnel s'impose à l'attention du moraliste et du magistrat par le nombre des victimes et des coupables qu'il fait chaque année. L'amour, qui tient une si grande place dans la vie et dans la littérature, en occupe une de plus en plus considérable dans les affaires criminelles et dans la statistique des suicides. Pendant que les romanciers et les poètes célèbrent les vertus et les beautés de l'amour, les magistrats en constatent chaque jour les hontes, les désespoirs et les crimes. Il n'est pas de passion qui fasse autant de désespérés, de fous et d'assassins ; il n'en est pas qui conduise autant de malheureux et de coupables à la Morgue, à l'asile d'aliénés et à la

(1) 1er novembre 1891.

(2) *La criminalité politique* a été étudiée par moi dans un ouvrage précédent.

cour d'assises. Dans les drames de l'amour, qui deviennent si facilement des drames judiciaires,

« Partout du désespoir (on) rencontre l'image,
« (On) ne voit que des pleurs et (l'on) n'entend parler
« Que de troubles, d'horreurs, de sang prêt à couler. »

(BÉRÉNICE.)

Si les poètes ont raison de représenter l'amour heureux sous les traits d'une belle et jeune femme, pleine de vie et de joie, les criminalistes peuvent représenter non moins fidèlement l'amour malheureux sous les traits d'une Parque tenant les ciseaux ou d'une Furie brandissant un poignard. En effet, on se noie par amour, on se pend par amour, on s'asphyxie par amour, on se brûle la cervelle par amour. On devient fou par amour, on meurt d'un chagrin d'amour. Et quand les amants malheureux ne se tuent pas, ne meurent pas de chagrin ou ne deviennent pas fous, il n'est pas rare de les voir tuer la personne aimée. Qui comptera les tasses de poison, les coups de poignard et les coups de revolver que l'amour a fait donner, les bols de vitriol qu'il a fait jeter, les nœuds coulants qu'il a formés ?

Ce n'est pas un recueil de crimes passionnels que je me propose de composer, c'est la psychologie de l'amoureux criminel, de la femme délaissée, de l'assassin par jalousie, du meurtrier par honneur, du suicidé par amour contrarié, que je veux écrire. Cette étude n'est que le résumé des observations que j'ai faites à l'audience ou dans mon cabinet de juge d'instruction et de procureur de la république, en interrogeant les accusés des crimes passionnels, en étudiant leur caractère, la cause de leurs égarements, en lisant les écrits que laissent les suicidés par amour ou que les assassins composent pour leur défense.

Le suicide et le crime passionnels soulèvent de nombreux problèmes de psychologie et de responsabilité. Que

de questions fait naître l'étude des passions qui conduisent tant de milliers d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles à la folie, au suicide et au crime!

D'où vient que ceux qui s'aiment se haïssent, que les amants deviennent l'un pour l'autre des ennemis implacables, qu'ils passent si rapidement de l'amour à la haine, des transports de la tendresse la plus exaltée aux fureurs de la colère la plus violente? Comment se fait-il qu'un sentiment si tendre devienne si cruel et fasse commettre tant de meurtres, tant d'empoisonnements, tant de strangulations et d'horribles blessures? D'où vient la cruauté de l'amour et la férocité de la jalousie? Pourquoi l'amant jaloux frappe-t-il la femme qu'il adore? Pourquoi perce-t-il de coups de poignards la poitrine sur laquelle il s'est reposé et défigure-t-il le visage qu'il vient de couvrir de baisers? Pourquoi la femme délaissée brûle-t-elle les yeux qui lui ont inspiré l'amour et perce-t-elle à coups de revolver le cœur dont elle était heureuse de sentir les battements sous sa main? Comment se fait-il que l'amour devienne si haineux, qu'il mette le couteau ou le revolver à la main des amants et des époux qui, après s'être juré une affection éternelle, s'égorgent au foyer familial et jusque dans le lit conjugal? Pourquoi cette passion, qui peut faire des héros, fait-elle si souvent des lâches et des assassins?

Pourquoi enfin l'amour non partagé rend-il l'homme si malheureux, qu'il se donne la mort? Doù vient que des amants, qui pourraient vivre ensemble, préfèrent mourir ensemble?

Tels sont les principaux problèmes psychologiques, que je me propose d'étudier. Il me semble qu'il y a quelque utilité à rechercher pourquoi l'amour qui doit servir de fondement à la famille et à la société, devient si souvent une force malfaisante, destructrice de la famille et de la société.

J'espère aussi que cette étude du crime passionnel, qui s'impose au moraliste et au criminaliste, pourra intéresser le critique littéraire, qui se plaît à retrouver chez les grands poètes tragiques la peinture exacte des passions. Le but du théâtre étant le divertissement du spectateur par l'imitation de la vie et la représentation des passions, la peinture de l'amour, de ses égarements et de ses crimes est le principal objet du théâtre. Il y a peu de tragédies sans meurtre et sans suicide d'amour. Dans *Andromaque* par exemple, il y a un meurtre, celui de Pyrrhus, et deux suicides, ceux d'Oreste et d'Hermione. Dans *Bajazet*, il y a trois meurtres, ceux de Bajazet, de Roxane et d'Orcan et un suicide, celui d'Atalide. C'est « une tuerie ». La plupart des héros de théâtre sont des héros de cour d'assises. La littérature copie le crime passionnel, comme le crime passionnel copie la littérature. Pour savoir si la peinture littéraire du crime d'amour est fidèle, il n'est donc pas inutile de rapprocher les assassins amoureux du théâtre des assassins amoureux que juge la cour d'assises. En faisant la psychologie de la femme délaissée et vindicative, de l'amant jaloux qui tue, je me propose de rechercher si mes observations judiciaires concordent avec le caractère d'Hermione, de Roxane, de Phèdre, de Médée, de Cléopâtre, d'Oreste, de Pyrrhus, de Mithridate.

On a prétendu que nous n'avons pas à chercher la vérité psychologique dans la poésie dramatique : « N'apprendrons-nous jamais, écrit M. Stapfer, philistins que nous sommes, professeurs de morale et d'histoire, à goûter la poésie à l'état pur, dans son absurdité complète et sans mélange [1] ? » Le critique admire la poésie que Corneille a mise dans la composition du rôle de Cléopâtre, tout en trouvant que le caractère est faux, qu'il n'y a pas ombre de vérité humaine dans ce rôle. Je suis convaincu, au con-

(1) Stapfer. *Shakespeare et les Tragiques grecs*, p. 312, ouvrage couronné par l'Académie française.

traire, que la principale beauté du théâtre de Corneille et de Racine est dans la vérité psychologique des caractères.

Dans le cours de cette étude, j'aurai souvent l'occasion de montrer que la psychologie de Corneille est aussi fine que celle de Racine. Corneille n'est pas seulement un politique et un philosophe, c'est un psychologue des plus pénétrants. On ne lui accorde pas toute l'admiration qui lui est due, quand on se contente d'admirer la force de sa pensée et l'éclat de ses vers et qu'on se plaint de la froideur de ses peintures de l'amour. Corneille, qui avait l'âme héroïque. avait aussi le cœur le plus tendre, et cette tendresse il l'a mise dans ses tragédies : « Quelle plus grande tendresse, dit un bon juge, La Bruyère, que celle qui est répandue dans *le Cid*, dans *Polyeucte* et dans les *Horaces!* » C'est à tort, selon moi, que les critiques littéraires et notamment M. Larroumet ont attribué exclusivement à Racine la peinture de l'amour passionné ; on la trouve aussi dans Corneille aussi précise, aussi fidèle, avec une analyse plus pénétrante peut-être. Racine n'est pas toujours aussi doux et tendre qu'on le croit et Corneille est plus tendre et passionné qu'on ne l'écrit. Il a fait un mariage d'amour, alors que Racine n'a fait qu'un mariage de raison; lui, le poète de la raison et de l'héroïsme, il a été moins raisonnable que Racine et n'a pas su se défendre de nouvelles passions à un âge avancé; il eut toujours « la tête renversée par l'amour ». Je montrerai par de nombreux exemples empruntés aux pièces peu connues de Corneille, que toutes les nuances, toutes les délicatesses, toutes les subtilités de la passion ont été décrites par Corneille avec une vérité, une précision admirables, que Racine n'a pas dépassées. Les cris d'amour, de colère et de vengeance que Corneille et Racine prêtent à leurs personnages, ne sont pas des mots d'auteurs, mais des cris « nature » ; ils sont si vrais, que je les ai souvent retrouvés dans la bouche des accusés de crimes passionnels. Par les rapprochements que j'établirai

entre les drames littéraires et les drames judiciaires, on verra une fois de plus que la principale qualité du génie est la vérité psychologique. Après tous les commentaires qui ont été donnés sur le théâtre de Corneille et de Racine, j'ose espérer que ce commentaire par la cour d'assises ne manquera pas d'intérêt. On verra que la nature inspire à l'amant désespéré ou jaloux, à la femme délaissée, au mari outragé, qui n'ont aucune culture intellectuelle, des cris de passion, qui ont une étonnante ressemblance avec ceux d'Hermione, de Médée, de Roxane, de Phèdre, d'Oreste et d'Othello. Leurs cris de douleur et d'amour ont une forme plus simple, moins élégante, mais souvent aussi une expression plus saisissante et plus tragique, parce qu'ils ne sont pas noyés, comme dans les drames et les romans, dans des développements de rhétorique. J'en citerai de nombreux exemples qui montreront combien manque de justesse la critique adressée par Schlegel à Racine, quand il écrit : « La muse de Racine était la galanterie ; il n'a écrit la plupart de ses tragédies que pour y peindre des femmes aimables et surtout des femmes tendres. » La muse de Racine était l'amour, qui est toujours le même au fond chez les petits comme chez les grands ; ses héroïnes ne sont pas toujours des femmes aimables et tendres comme Bérénice, Aricie ; il y en a de violentes et de passionnées, en proie à toutes les fureurs de l'amour et de la jalousie, comme Hermione, Roxane, Phèdre.

Mais, à côté de la tragédie de Corneille et de Racine, qui est une école de psychologie, il y a une littérature sentimentale et sensuelle, qui, glorifiant la passion, le suicide et le crime passionnels, est une école de sensualité, de suicide et de crime passionnels. Je me propose de préciser sa responsabilité par le récit des suicides et des crimes *littéraires*, *romantiques* et *naturalistes* qu'elle a déterminés.

LE CRIME ET LE SUICIDE PASSIONNELS

CHAPITRE PREMIER

LE SUICIDE PASSIONNEL

« Ariane ma sœur, de quel amour blessée
« Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée ? »

On voit rarement des enfants mourir de chagrin, se tuer de désespoir ou devenir fous à la mort de leurs parents, que personne cependant ne pourra remplacer. La douleur causée par la mort des enfants et des époux ne détermine aussi qu'un petit nombre de suicides et de cas de folie. En 1890, par exemple, il n'y a eu, en France, que 67 suicides déterminés par la perte d'enfants, de conjoints et d'ascendants. Le nombre des suicides causés par l'amour contrarié et la jalousie est bien autrement considérable; il est de 500 environ par an.

A ce chiffre de morts volontaires, il faut ajouter un nombre important de morts lentes et de cas de folie produits par des chagrins d'amour. A la suite d'un amour non partagé pour une femme qu'ils ne connaissent que depuis peu de temps, qu'ils auraient peut-être bientôt haïe, s'ils l'avaient épousée, qu'en tout cas ils pouvaient remplacer, on voit des amants malheureux tomber dans un état de langueur, de dépression, qui compromet leur santé et leur raison. Leur physionomie exprime la tristesse, un profond abattement; leurs regards, indifférents à ce qui les entoure,

sont fixes, tournés vers le ciel ou abaissés sur la terre ; ils parlent peu, mangent peu, et dorment moins encore. Cet état de prostration, qui produit un ralentissement de la nutrition, les conduit à l'amaigrissement. Amnon, fils de David, dit la Bible, conçut une passion si violente pour sa belle-sœur Thamar, « que cet amour le rendit malade » : il ne mangeait plus, il maigrissait. Cet abattement, Racine le décrit dans *Phèdre*, qui ne prend plus ni sommeil, ni nourriture, cherche les ténèbres et l'isolement pour pleurer plus à son aise :

Je ne me soutiens plus, mes forces m'abandonnent,

dit-elle. Sa nourrice qui l'observe constate avec effroi qu'elle meurt dans ses bras d'un mal qu'elle lui cache et qui est le mal d'amour ; car ce mal, dont on aime à rire, peut cependant faire mourir. Le chagrin d'amour est, en effet, quelquefois mortel, surtout pour la jeune fille. Lorsque des parents qui remarquent sa profonde tristesse, lui en demandent la cause, elle répond « qu'elle a un chagrin mortel ». Cette épithète n'est point une métaphore ; c'est l'expression exacte de ce qu'elle sent, elle comprend que le chagrin qui la ronge la conduit pas à pas à la mort. Tous les chagrins peuvent tuer, mais surtout les chagrins d'amour. L'amour n'est donc pas un jeu ; on ne badine pas avec lui.

Ce n'est pas seulement l'amour sensuel, tel que Phèdre l'éprouve, qui produit cet abattement. L'amour le plus pur, s'il est sans espoir de retour, ou contrarié par les parents, peut produire le même désespoir chez la jeune fille la plus chaste. Beaucoup de maladies de langueur, suivies de mort, n'ont pas d'autre origine qu'un amour malheureux. Dans sa notice sur Millevoye, de Pongerville raconte que le poète demanda en mariage une jeune parente, dont il était très épris et dont il était aimé. Le père repoussa sa demande, malgré les supplications de sa fille, ne voulant pas la marier à un poète sans fortune. Le cœur de la jeune

fille se brisa de douleur ; elle languit et mourut. Cette mort, qui accabla de chagrin Millevoye, fut la première cause de sa mélancolie. Alfred de Musset, qui avait une nature féminine, a bien compris cette influence du chagrin sur le cœur de la jeune fille :

« Savez-vous ce que c'est qu'un cœur de jeune fille ?
« Ce qu'il faut pour briser ce fragile roseau,
« Qui ploie et qui se couche au plus léger fardeau ? »

Plus l'âme est pure et tendre, plus le désespoir est à craindre chez la jeune fille, lorsqu'elle est délaissée par son fiancé ou que ses parents s'opposent à son union avec lui. Frappée au cœur, elle reste étourdie, atterrée, anéantie par la douleur ; tout son être, qui a besoin d'aimer et d'être aimé, est brisé. Si, à la place de l'homme adoré que dans sa candeur et ses illusions elle avait paré des plus séduisantes qualités, elle voit surgir un homme au cœur dur et sec, qui l'abandonne, le coup est si rude, qu'il peut lui enlever la vie ou la raison ; elle meurt d'amour et de chagrin, comme Ariane.

Le jeune homme, dont l'amour est contrarié ou non partagé, éprouve la même souffrance ; il devient sombre, pensif, taciturne ; il n'a plus son air habituel. Une mère racontait qu'après avoir passé la soirée avec son fils chez des amis elle le vit en sortant si triste, si préoccupé, qu'elle le suivit en tremblant, craignant un malheur ; tout à coup, son fils, après l'avoir embrassée, la repoussa en lui disant : « Adieu, mère, laisse-moi », et sortant un pistolet de sa poche, il se tira un coup qui le tua.

Absorbé dans ses pensées, l'amant malheureux perd le goût du travail : s'il est ouvrier, il néglige son métier ; s'il a l'esprit cultivé, il perd le goût de l'étude. Les poètes ces fidèles observateurs de la nature humaine, ont noté ce trait de caractère. Dans l'idylle des *Moissonneurs* de Théocrite, un berger dit à son ami : « Qu'as-tu donc ? tu ne

sais plus faire un sillon, comme tu savais autrefois ; tu ne sais plus faucher le blé. » L'autre lui répondit : « Je n'ai plus même le courage d'ensemencer le champ qui est devant ma porte. » — La même observation est faite par Virgile dans les *Eglogues* et dans l'*Enéïde :* « Ah ! Corydon, malheureux Corydon, quel délire s'est emparé de toi ! Ta vigne demeure à demi taillée sur ces ormes couverts de feuilles. Que ne vas-tu travailler ? » (*Eglogue* II.) — Didon ne dort plus, ne s'occupe plus de ses travaux habituels, quand elle voit qu'Enée songe à l'abandonner ; elle néglige la surveillance de son armée, la construction de ses palais. — Werther fait sur lui-même la même observation : « C'est une fatalité, Guillaume, toute mon activité a dégénéré en une indolence inquiète. Je ne saurais rester oisif et il m'est impossible de rien faire. » (*Lettre* XXXVIII.) Après sa rupture avec G. Sand, Alfred de Musset veut se remettre au travail, mais il n'en a plus la force ; il ne peut plus penser qu'à l'infidèle, dont l'image est gravée dans son souvenir, dans sa chair, dans son âme ; ne pouvant plus travailler, il s'abandonne à sa douleur, il se mange le cœur ; il regarde le sang couler de sa blessure, il ne se nourrit que de pensées amères, de souvenirs doux et cruels, il meurt d'amour ; il devient indifférent à la vie, à la gloire, il laisse éteindre son génie. J'emprunte à quelques procédures criminelles des observations de même nature. Un père, dont la fille âgée de seize ans, avait quitté la maison pour suivre un jeune homme, que ses parents refusaient de lui donner, disait à l'instruction : « Ma fille n'avait plus la tête à son ouvrage ; elle est bonne ouvrière et cependant elle était obligée de recommencer son travail. » — Un patron disait de son ouvrier qui finit par se suicider : « Il ne pouvait plus travailler. Le voyant pensif, soucieux, je fus frappé de son air sombre et je lui demandai à quoi il pensait ; il me répondit : « Je pense à elle. » J'ai observé le cas d'un jeune amoureux qui, ne

pouvant plus travailler par suite de l'idée fixe qui le paralysait, se vit refuser la jeune fille qu'il avait demandée en mariage : les parents de la jeune fille le prirent pour un paresseux incorrigible et le congédièrent, alors que son seul tort était d'être trop amoureux. De désespoir il se suicida. — « Je ne puis plus travailler, écrit un autre ouvrier qui avait des chagrins d'amour, j'ai la tête à moitié folle ; il me faut quitter mon travail. » — Une jeune ouvrière, qui s'est suicidée dernièrement à Marseille avec un jeune homme qu'elle voulait épouser, parce que la mère de celui-ci s'opposait à son mariage, avait frappé ses compagnes par son air rêveur, distrait, concentré. L'une de ses amies me disait d'elle : « Elle était absorbée dans ses pensées ; si on lui parlait, elle faisait effort pour répondre et semblait sortir d'un rêve ; quand elle trouvait dans un journal le récit d'un suicide de jeune fille, elle s'écriait : « Celle-là est heureuse ! » La mort n'effraie plus la jeune fille qui souffre d'un amour contrarié ou non partagé ; on dirait même qu'elle l'attire.

L'amour en effet désire la mort, quand il ne peut satisfaire son besoin d'union, de fusion complète, de vie commune. Je lis dans une lettre d'adieux écrite à son père par un étudiant, désespéré de l'infidélité de sa maîtresse, que la mort l'attirait, l'appelait, qu'elle avait pour lui un attrait invincible. Corneille a fait cette observation :

« L'amour au désespoir ne peut craindre la mort ;
« Dans un pareil naufrage, elle ouvre un heureux port[1] ».

Cette souffrance de l'amour malheureux vient d'un impérieux besoin d'union qui n'est pas satisfait. L'amour est *unitif* de sa nature, dit saint Thomas : il tend à l'union la plus étroite, il veut la possession la plus complète, la plus durable, une union éternelle. Les amants ne veulent faire

(1) *La Toison d'Or*, acte III, scène V.

qu'un ; lui voudrait être *elle*, elle voudrait être *lui*. « L'aimé est dans l'aimant dit encore saint Thomas, et l'aimant est dans l'aimé. Le corps, le cœur et l'âme de chacun d'eux éprouvent le besoin de s'absorber et de se fondre dans le corps, le cœur et l'âme de l'autre. » Personne n'a décrit avec plus de vérité et de hardiesse que Bossuet ce besoin d'union : « Dans le transport de l'amour humain, dit-il, qui ne se sait qu'on se mange, qu'on se dévore, qu'on voudrait s'incorporer en toutes manières, et, comme disait ce poète[1], enlever jusqu'avec les dents ce qu'on aime, pour le posséder, pour s'en nourrir, pour s'y unir, pour en vivre[2]. » Lorsque ce besoin d'union n'est pas satisfait, les amants se sentent incomplets, ils souffrent de la séparation.

« Séparer les amants, c'est déjà les punir, » a dit Corneille. Platon a expliqué cette souffrance de l'amour séparé de l'objet aimé par un mythe, qui renferme un grand sens psychologique. Il dit que l'homme avait d'abord été créé *androgyne*, c'est-à-dire réunissant en lui les deux sexes qui plus tard furent séparés, et que chaque moitié cherche à reconquérir l'autre moitié dont elle est séparée. L'amour est la poursuite de la partie de nous-même qui nous manque. L'homme est heureux s'il trouve sa *moitié*, malheureux s'il ne la trouve pas ou s'il ne peut s'unir à elle ; tant qu'il ne la rencontre pas ou qu'il ne la possède pas, il est incomplet ; partant il souffre jusqu'à ce qu'il se soit complété.

« L'homme, dit Pascal, est quelque chose d'imparfait, il

(1) Ce poète, c'est Lucrèce. V. 1072-1081.

(2) *Méditation sur l'Evangile.* Discours de N.-S. pendant la cène, première partie, XXIVe jour. — Ce besoin d'union est vrai pour l'amour divin comme pour l'amour humain : « On peut dire, écrit encore Bossuet, que le divin époux, voyant l'âme toute éprise de son amour se communique à elle, se présente à elle, l'embrasse, l'attire au dedans de lui-même... On peut dire avec saint Bernard que cet embrassement, ce baiser, cette touche, cette union n'est point dans l'imagination, ni dans le sens, mais dans la partie la plus spirituelle de notre être. » (*Sur l'union de J.-C. avec son Eglise.*)

faut qu'il trouve un second pour être heureux. » C'est en ce sens que la Bible dit qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul. Le peuple exprime la même pensée philosophique que Platon, quand il appelle la femme « la moitié de l'homme ». J'ai trouvé la même expression dans des écrits d'amants malheureux qui se sont donné la mort, de désespoir. « La vie m'est insupportable, écrivait l'un d'eux, parce que je suis privé de la moitié de moi-même. » Les deux moitiés séparées aspirent à ne faire qu'un tout. Ne *faire qu'un*, c'est le désir des amants. Si on leur demandait : « Ce que vous voulez, n'est-ce pas d'être si bien unis, que vous ne puissiez vous quitter, n'est-ce pas de ne faire qu'un? » ils répondraient : « Oui. » (Platon, *Le Banquet.*)

Ce qui caractérise l'état psychologique de l'amant, c'est cette idée fixe ; il ne songe qu'à une personne, dont il désire la possession ; il ne voit *qu'elle ;* il parle peu, pour penser à *elle ;* s'il parle, c'est d'*elle ;* elle est l'objet unique de ses pensées. Le rétrécissement intellectuel que produit l'amour amène le grossissement énorme de l'objet aimé.

Corneille a très exactement observé ce caractère de l'amour, qui devient une idée fixe, une obsession. Pulchérie, expliquant son amour, dit à Justin :

« Léon seul est ma joie, il est mon seul désir,
« Je n'en puis choisir d'autre et n'ose le choisir ;
« Depuis trois ans unie à cette chère idée,
« J'en ai l'âme à toute heure, en tous lieux *obsédée* » [1].

Devenu amoureux de la Duparc à un âge avancé, Corneille observe sur lui-même cette *obsession* et cherche à s'en guérir :

« Puissé-je, malgré vous, y penser un peu moins,
« M'échapper quelque jour vers quelques autres soins,
« Trouver quelque plaisir ailleurs qu'en votre idée,
« En voir toute mon âme un peu moins *obsédée.* »

(1) Acte III, scène II.

On a beau faire admirer à un amant la beauté d'une autre personne, en lui disant :

« Comparez-lui l'objet dont vous êtes blessé,
« Comparez-en l'esprit, la façon, l'entretien,
« Et lors vous trouverez qu'un autre la vaut bien [1] ! »

Il lui est impossible d'examiner les autres femmes, de les comparer avec celle qu'il aime. Le jour où son esprit retrouvera assez de liberté pour faire cette comparaison, l'amour sera près de finir. Mais tant qu'il dure, il ne peut arrêter sa pensée que sur l'objet aimé.

Un jeune homme, à qui un projet de mariage était proposé, pour faire diversion à un amour malheureux, répondait : « J'estime beaucoup la jeune fille que vous me proposez, mais je ne pourrai jamais l'aimer; l'*autre* est toujours devant mes yeux, j'en suis malade. » — Charlotte a beau dire à Werther : « N'y aurait-il donc dans le monde entier aucune femme qui pût remplir les vœux de votre cœur ? » Werther lui répond qu'il n'y a pas pour lui dans le monde entier d'autre femme que Charlotte. — Je lis dans un procès-verbal de suicide, que des amis, pour consoler un camarade malheureux en amour, lui disaient : « Ne pense plus à elle ; il y a d'autres jolies jeunes filles à Marseille. » — « Non, répondit l'amant malheureux, il n'y a à Marseille qu'une seule jeune fille que je puisse aimer, les autres me sont indifférentes. »

L'amant malheureux repousse les consolations, il s'enfonce dans sa douleur, il ne veut pas guérir ; il recherche la solitude pour concentrer sa pensée sur l'objet aimé ; il retrouve son image dans son esprit et se complait dans cette contemplation qui ne fait qu'accroître son amour, ou bien il porte dans la solitude le portrait de la personne aimée et le tient constamment sous ses yeux, pour les repaître de cette image.

(1) Corneille, *La veuve*, acte II, scène II.

On essaye souvent, et avec raison, de faire voyager le jeune malade, pour le distraire et l'arracher à son idée fixe : ce moyen réussit quelquefois[1]. Mais le plus souvent, le malade qui aime son mal refuse le remède, il ne veut pas s'éloigner, il ne désire pas guérir. Un jeune homme qui avait des chagrins d'amour répondait à ses amis, qui l'engageaient à faire comme Télémaque dans l'île de Calypso et à s'éloigner : « Non, il m'est impossible de m'éloigner d'elle ; c'est plus fort que moi. »

L'éloignement ne réussit pas toujours à chasser le souvenir qui obsède l'amant malheureux ; loin d'amener l'oubli, l'absence peut rendre plus violent le désir de la possession par les souffrances de la séparation, par les larmes qu'elle fait verser. J'ai vu des victimes de cette obsession revenir, après un long voyage, sans être guéries, se suicider ou tuer la personne aimée qui les repoussait. Chaque année on voit arriver au régiment de jeunes soldats le cœur gros, parce qu'ils ont laissé au village une jeune fille qu'ils aiment. L'éloignement ne calme pas toujours leur chagrin ; quelques-uns deviennent sombres, taciturnes, se tiennent à l'écart de leurs camarades ; quelque temps après, on les trouve pendus, ou noyés, ou tués d'un coup de pistolet. Le chagrin d'amour peut survivre à l'éloignement pendant un grand nombre d'années, pendant toute la vie même. Une jeune fille âgée de vingt-deux ans, qui aurait désiré épouser son cousin qu'elle aimait, ayant été mariée à un autre par ses parents, resta plongée toute sa vie dans un si profond désespoir que, devenue veuve, elle ne put se consoler et finit par s'asphyxier en disant : « Je veux mourir ; je veux mourir. » (Janvier 1897.) C'est à tort que l'on dit que le temps guérit toutes les douleurs ; il y a des douleurs que le

(1) Dans sa notice sur Béranger, Paul Boiteau raconte que ce moyen réussit au poète qui, voulant se guérir d'un amour violent qui l'avait atteint à un âge mûr, avait compris avec son grand bon sens que le meilleur remède était l'éloignement, parce que la présence de la personne aimée augmente la force de l'amour.

temps ne guérit pas. Les chagrins d'amour sont d'autant plus difficiles à supporter pour les jeunes gens, que ceux-ci ne sont pas encore habitués à souffrir et qu'ils ne connaissent pas les grandes douleurs de la vie.

Les amants ont eux-mêmes conscience de leur état psychologique, caractérisé par l'idée fixe. Un jeune accusé, qui avait tué sa fiancée, parce qu'elle avait rompu ses engagements, disait à l'instruction : « Elle m'a rendu comme fou : je ne puis pas dire cependant que je le sois, mais j'avais l'*idée fixe* que cette jeune fille devînt ma femme, je ne pouvais pas me l'ôter de l'esprit. Bien des personnes m'ont engagé à l'oublier, à m'ôter cette pensée de la tête, mais je le pouvais pas. » — Dans une autre affaire, l'ami d'un meurtrier par amour disait de même : « Son projet de mariage était devenu chez lui une *idée fixe ;* il contait son amour à qui voulait l'entendre. C'est sous l'influence de cette idée fixe, qui paraît avoir altéré dans une certaine mesure ses facultés, qu'il a dû commettre, selon moi, sa tentative d'homicide. »

Dans quelques cas, les parents sont si effrayés du changement qui s'est produit dans le caractère de leur enfant, à la suite d'un amour contrarié, qu'ils le croient malade (il l'est effectivement), et qu'ils font appeler le médecin. Dans une affaire de meurtre commis par un jeune homme sur sa fiancée, qui avait rompu un projet de mariage, l'instruction révéla que l'accusé, en proie à un violent désespoir, se frappait la tête en disant : « Il y a là une idée qui me travaille, ma maladie est là. » Obsédé par l'image de la jeune fille, il ne pouvait ni dormir la nuit, ni travailler le jour[1] ; il se levait la nuit, se promenait, se recouchait, se relevait, ne pouvant jamais trouver le repos, il se plaignait de maux de tête. Mandé par ses parents, le médecin constata qu'il avait le cerveau congestionné ; il eut le pressen-

(1) Platon a observé ce tourment de l'amour malheureux : « Il ne peut dormir la nuit, ni rester en place pendant le jour. » (*Phèdre.*)

timent que le jeune homme finirait mal. En effet, il finit par tuer la jeune fille. Lorsqu'un amoureux désespéré est dans cet état de prostration suivie de surexcitation, tout est possible; il peut, suivant son caractère ou les circonstances, ou se tuer ou tuer, ou tuer et se tuer. On entend quelquefois les désespérés amoureux s'écrier : « Il faut que cela finisse ! » Ils sentent eux-mêmes que cet état de surexcitation ne peut durer. Les amis, les voisins, comprennent qu'il y a un malheur dans l'air, et en effet cela finit souvent par le suicide ou par le meurtre ou même par les deux à la fois, ou bien encore par la folie.

Il y a encore dans le peuple des gens simples qui croient que le mal d'amour est produit par un sortilège. Il y a quelques années, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a jugé un accusé, qui avait tué une jeune fille. parce que, disait-il, elle l'avait rendu malade en lui enlevant le sommeil, l'appétit et le goût du travail; j'ai eu le dossier de la procédure entre les mains. Ce malheureux jeune homme a été condamné à quinze ans de travaux forcés ! — J'ai vu aussi des mères accuser les séducteurs de leurs filles de les avoir rendues folles d'amour par des moyens magiques; elles les croyaient « ensorcelées ». Le père de Desdemona ne peut, lui aussi, s'expliquer que par des moyens magiques l'amour que sa fille, jeune, belle, timide, dédaigneuse et riche, éprouve pour Othello, âgé, pauvre, d'une autre race, « noir comme suie »; il ne peut comprendre qu'elle ait abandonné la maison paternelle pour suivre ce séducteur, en apparence si peu séduisant; il lui demande s'il ne l'a pas ensorcelée, s'il n'a pas employé des drogues et des pouvoirs magiques.

Même quand il n'est pas une maladie, l'amour est une passion essentiellement exclusive, absorbante. M. Maillet pense que l'ambition présente un caractère encore plus exclusif. Je ne partage pas son avis. Sans doute, l'ambition est absorbante, mais elle ne l'est pas au même degré que l'amour : « Les

pensées de mon péché m'absorbent tant, disait David, que mon œil ne peut voir autre chose [1] ». L'homme violemment épris ne pense qu'à une chose :

« Aimer est tout son but, aimer est tout son bien [2]. »

Dominés par leur idée fixe, des hommes intelligents deviennent stupides; ils n'ont plus qu'une pensée, ils ne songent qn'à leur amour, ils rapportent tout à lui, ils sont indifférents à tout le reste, à la fortune, aux plaisirs de la société, de l'orgueil, de l'ambition :

« Son arc, ses javelots, son char, tout l'importune. »

Ils n'aiment que la solitude, parce qu'ils peuvent y songer sans distraction à l'objet de leur pensée; ils ne pensent qu'à la personne dont ils sont épris, ils recherchent toutes les occasions de la voir, de la rencontrer. Les jeunes filles, qui sont poursuivies par des amoureux, déclarent qu'elles ne peuvent faire un pas sans les trouver sur leur chemin. Cette obstination, ces obsessions durent quelquefois pendant plusieurs années; toujours éconduits, ils reviennent toujours à la charge, sans jamais se lasser, n'ayant en tête que leur amour. Un ouvrier de Marseille qui avait demandé en mariage la fille d'un marin et n'avait pu l'obtenir, se fait condamner pour violences graves, la nuit, à cinq ans de travaux forcés. Après avoir subi sa peine à Nouméa, il revient à Marseille au bout de cinq ans, violemment épris comme au moment de son départ; il se met à la recherche de la jeune fille; il la retrouve vivant en concubinage avec un autre ouvrier et la tue parce qu'elle le repoussait.

(1) Massillon a fait une pénétrante analyse de cet état d'esprit quand il a dit de l'amour : « C'est le caractère de cette passion de remplir le cœur tout entier... On ne peut plus s'occuper que d'elle : on est possédé, enivré, on la retrouve partout ; tout en retrace les funestes images, tout en réveille les injustes désirs ; le monde, la solitude, la présence, l'éloignement, les objets les plus indifférents, les occupations les plus sérieuses, le temple saint lui-même, les autels sacrés, les mystères terribles en rappellent le souvenir. » (Sermon sur *l'Enfant prodigue*.)

(2) Corneille, *Andromède*, acte I, scène IV.

L'amant malheureux néglige ses affaires, ses amis et même ses parents :

« Et quand on aime bien et qu'on voit ce qu'on aime,
« Peut-on songer à des parents [1] ? »

Pascal, ce profond observateur des passions de l'amour, avait fait aussi cette remarque : « Je suis de l'avis de celui qui disait que dans l'amour on oubliait sa fortune, ses parents, ses amis... Ce qui fait que l'on va si loin dans l'amour, c'est que l'on ne songe pas que l'on a besoin d'autre chose que de ce que l'on aime ; l'esprit est plein, il n'y a pas de place pour le souci ni pour l'inquiétude. »

Si l'amour peut faire oublier les parents par les enfants, il fait aussi quelquefois oublier les enfants par les parents. Des pères laissent maltraiter leurs enfants d'un premier lit par leur seconde femme ou par leur maîtresse ; l'amour paternel est chez eux étouffé par la passion pour la femme dont ils sont épris. Je lis dans une lettre écrite par un ouvrier menuisier qui s'était remarié, et adressée à sa seconde femme, les lignes suivantes : « Celui qui meurt pour toi et qui t'aime plus que la vie, car je t'aurais sacrifié ma fille ».

C'est la concentration de la pensée sur un seul objet qui fait si grand le bonheur de l'amour partagé et si poignante la souffrance de l'amour malheureux. L'imagination absorbée par un seul objet se représente avec une énorme exagération la félicité et le malheur résultant de la possession ou de la perte de l'objet aimé. L'amant heureux se demande comment il a pu vivre, quand il ne connaissait pas encore la personne aimée ; il lui semble qu'il ne pourrait plus vivre sans elle :

« Hors de votre présence, il doute s'il peut vivre. »

Et, en effet, quelquefois l'amant est si malheureux de la perte de la personne aimée qu'il en meurt. Dans les lettres des amants malheureux qui se suicident, on trouve souvent

(1) *Psyché*, acte IV, scène III.

cette pensée : « La vie sans vous est insupportable. Je préfère la mort. »

C'est cette concentration de la pensée sur un seul objet, qui explique encore l'empire que la femme aimée exerce sur l'homme qui en est épris.

Il y a beaucoup d'illusion dans le bonheur et le malheur de l'amour, qui exalte les qualités de l'objet aimé et lui prête des perfections chimériques. L'amant est persuadé qu'il n'y a pas de femme plus jolie, plus gracieuse, plus aimable que celle qu'il aime, et souvent cette femme est laide. Les procès-verbaux de suicides que j'ai consultés contiennent assez souvent, avec les lettres écrites par le désespéré, la photographie de la femme pour laquelle il s'est tué. Or cette femme n'est pas souvent d'une beauté remarquable. Ce ne sont pas toujours de beaux yeux noirs ou bleus, des nez bien faits, des visages réguliers qui troublent les têtes et enflamment les cœurs. La femme qui aime, de son côté, est non moins convaincue de la supériorité de son amant. On connaît les célèbres passages de Lucrèce, d'Horace et de Molière sur l'aveuglement de la passion, qui prête à l'objet aimé des qualités imaginaires et transforme les défauts en qualités. « La passion met un voile aux défauts de leur maîtresse ; elle fait mieux, elle les change en agréments ; le polype d'Agna ne déplaît pas à Balbinus[1] .»

Quand l'amour s'est envolé, l'amant s'étonne ne plus trouver chez la personne qu'il aimait les grandes qualités qui le charmaient. Ce n'est pas elle qui a changé, c'est lui qui n'est plus le même. La vivacité du désir non encore satisfait contribue beaucoup à cette idéalisation de l'objet aimé, qui souvent cesse après la possession.

L'amant a toujours devant les yeux l'image de la personne

(1) Les Satires d'Horace, s. III.

« La pâle est au jasmin en blancheur comparable,
« La noire à faire peur une brune adorable,
« La naine un abrégé des merveilles des cieux ; » etc.

aimée ; cette image ne le quitte pas, elle le suit partout ; il la voit partout.

« Tout ce que je voyais me semblait Curiace, »

dit Camille. La présence de l'objet aimé embellit la nature, éclaire l'horizon, réchauffe l'air qu'il respire. L'amant vit enveloppé de son image, éclairé, réchauffé par les rayons de ses yeux. Le sentiment qui remplit son cœur lui fait trouver les fleurs plus belles, les rayons du soleil couchant et de la lune plus doux, les chants des oiseaux plus harmonieux. C'est pendant qu'ils sont amoureux que les poètes et les peintres savent peindre avec le plus d'émotion le charme de la nature, la gaîté du matin et la mélancolie du soir, la douceur de la nuit et le calme des champs.

C'est parce que l'image de l'objet aimé peuple le monde et l'embellit, qu'à sa perte le monde se dépeuple et devient un désert. Après le départ de Bérénice, l'Orient paraît vide à Antiochus :

« Dans l'Orient désert quel devient mon ennui ! »

L'Orient c'est Bérénice ; Bérénice partie, il n'y a plus rien. Pour l'amant très épris, l'univers c'est *elle*.

« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé [1]. »

L'horizon pour l'amant est tellement borné, que le monde est pour lui le lieu qu'habite la personne aimée. En dehors de la personne aimée, le monde n'existe pas ; tout lui est indifférent. L'amour est-il heureux, le monde prend une physionomie riante. Est-il malheureux, tout l'attriste, le monde, la nature. Le monde, qui semble un paradis à celui qui aime et qui est aimé, devient un tombeau ou un enfer, quand il perd la personne aimée ou qu'il ne peut l'épouser. Fou d'amour, il devient fou de douleur, il songe à quitter ce monde où il souffre tant. La mort ne l'effraye plus, car il est devenu un mort vivant. Quand il annonce à ses

(1) Lamartine.

amis son projet d'en finir avec la vie, ceux-ci ne prennent pas ses paroles au sérieux, parce qu'ils ne se rendent pas entièrement compte de ses souffrances. Les parents qui reçoivent quelquefois de leurs fils la confidence de ses projets de suicide, ne s'y arrêtent pas non plus ; ayant dépassé l'âge de l'amour et perdu le souvenir de leurs anciennes émotions, ils ne comprennent plus son désespoir et l'attrait qu'a pour lui le suicide. La jeune fille qui a un chagrin d'amour, le fait très rarement connaître à ses parents ; elle n'ose leur confier son désespoir; elle veut leur épargner la douleur de la voir malheureuse ; elle cache son projet de suicide.

L'homme qui souffre voudrait toujours dormir; quand il s'éveille, il regrette le sommeil, pendant lequel il ne sentait plus sa douleur. Lorsque la somme d'énergie qu'il a est épuisée, il désire la mort comme un sommeil éternel, pour ne plus souffrir. Dans les écrits des suicidés, j'ai souvent trouvé ce cri de douleur et ce besoin de repos : « Je souffre trop, je vais dormir, je vais chercher l'oubli de mes souffrances dans la mort ». C'est l'excès de la souffrance qui détermine le suicide. « O belle et méchante fille, qui ne mérite pas d'être aimée, dit un berger de Théocrite, je viens t'apporter mon dernier présent, le lacet qui va finir mes jours, car je ne veux plus affronter ta colère et je vais où tu m'envoies c'est-à-dire où l'amour ne fait plus souffrir, où est l'oubli de tous les maux. » — « Je suis fou de douleur, s'écriait un amant malheureux avant de se suicider... les larmes m'empêchent de continuer à écrire. » — « J'ai du regret de quitter la vie, écrit un autre désespéré, et cependant je suis heureux d'aller me reposer dans le sommeil éternel. » — « Le repos éternel de la tombe me semble d'une douceur infinie... je souffre trop, » s'écrie avant de se donner la mort un amant malheureux. — Une jeune ouvrière brodeuse qui n'avait pu épouser celui qu'elle aimait, écrivait avant de se donner la mort : « La vie n'a

été pour moi qu'une immense douleur ; que ma mort soit l'éveil d'un vrai bonheur ! » — « Que je vais bien dormir ! Dieu veuille que je ne me manque pas ! » écrit un désespéré. — Un autre amant malheureux fait précéder sa mort de ces lignes : « Je suis malheureux sur ces bords et je vais voir ce qu'il y a de l'autre côté. » — « Je conviens que je suis de la dernière lâcheté, mais j'ai trop souffert et je n'en peux plus, » écrit une femme de chambre, qui se tire deux coups de revolver, parce qu'elle ne peut obtenir l'exécution d'une promesse de mariage, qui lui avait été faite. — Une autre femme abandonnée écrit : « Je souffre trop, j'en ai assez de la vie ; ma pauvre tête ne peut plus supporter l'abandon. »

L'amant, dont l'amour n'est pas partagé, n'est si malheureux que parce qu'il a concentré toutes ses pensées, tous ses désirs, tous ses projets, toutes ses espérances sur un seul être. Quand cet être lui manque, tout lui manque. « Tout est fini pour moi, dit-il ; la vie sans vous m'est impossible. J'espère trouver la paix et la tranquillité dans un monde meilleur. » — Dans ses lettres d'amour à Bothwel, Marie Stuart exprime fréquemment cette pensée qu'elle ne tient à la vie qu'à cause de lui, que son amour est le seul soutien de sa vie et que sans lui elle ne désirerait qu'une mort soudaine. Dès que sa passion rencontre un obstacle, elle s'écrie : « Je voudroye estre morte. »

Les hommes d'un âge mûr savent qu'il y a de plus grandes douleurs que les chagrins d'amour ; mais les jeunes gens trouvent qu'il n'y a pas de souffrance plus cruelle qu'un amour contrarié, qu'un projet de mariage rompu ou même ajourné. La crainte de voir manquer un mariage, qui n'est que différé, peut suffire pour déterminer un désespoir suivi de suicide. En voici un exemple récent : un jeune homme, âgé de dix-huit ans, veut épouser une jeune fille dont il est très épris ; les parents de la jeune fille, sans repousser la demande, désirent

que le jeune homme fasse d'abord son service militaire; celui-ci y consent et veut s'engager, mais ses parents à leur tour s'y opposent et alors le jeune amoureux, désespéré de voir ajourner son mariage, se suicide. — Un jeune ouvrier sans fortune veut se marier; ses parents l'engagent à gagner quelque argent avant de se mettre en ménage, en lui disant que le rossignol ne chante qu'après avoir fait son nid; lui veut se marier avant d'avoir fait son nid et se tue parce que ses parents lui conseillent d'ajourner son mariage.

Le talent et le génie ne préservent pas du suicide d'amour, on dirait même qu'ils y prédisposent. Les plus grands écrivains du XIXe siècle, Gœthe, Chateaubriand, Lamartine, George Sand, Alfred de Musset, etc. ont éprouvé la tentation du suicide. Léopold Robert se suicida pour des chagrins d'amour. Les poètes, les musiciens, les peintres ressentent très vivement les souffrances de l'amour malheureux, à cause de leur grande sensibilité.

Des femmes de mœurs légères ne sont pas incapables d'éprouver de violents chagrins d'amour allant jusqu'au suicide. Chaque année, le quartier latin est le théâtre de quelques drames semblables : « Je suis une pauvre fille sans famille et sans fortune, écrivait une jeune fille abandonnée par un étudiant en médecine; ayant eu beaucoup de chagrin, ayant souffert horriblement, lasse de l'existence, j'ai pris la résolution de me suicider et je profite de l'absence de M... pour lui prendre de l'acide acétique. » Elle l'absorba, se coucha et mourut. Lorsque les étudiants à la fin de leurs études veulent briser des liaisons, qui peuvent gêner leurs projets d'établissement ou de carrière, il n'est pas rare que la rupture ne provoque un désespoir allant jusqu'au suicide.

Enfin, il y a des femmes déséquilibrées, incapables de supporter une contrariété, qui à la suite d'une scène de jalousie avec leur amant se précipitent brusquement de

la fenêtre ou se jettent dans la Seine. Ces brusques impulsions au suicide sont fréquentes chez les dégénérées héréditaires, les hystériques, les neurasthéniques. On en trouvera de nombreux exemples dans les ouvrages des docteurs Magnan, Legrain, Dagonnet, Féré, Legrand du Saule, Garnier.

D'une manière générale, les suicides commis par les femmes sont moins nombreux que ceux commis par les hommes. Une foule de raisons expliquent cette différence, Le sentiment religieux et le sentiment de la famille, la peur de la mort, la résignation à la souffrance, la tempérance, la crainte du scandale, sont des sentiments plus développés chez la femme que chez l'homme. La femme est encore protégée contre la tentation du suicide par le sentiment de la pudeur qui lui fait redouter l'exposition à la morgue et les constatations médico-légales. On sait que l'épidémie de suicides, qui se produisit chez les femmes de Milet, fut arrêtée par une ordonnance portant que toute femme qui se donnait la mort serait exposée toute nue sur la place publique. Mais sous le coup d'un violent chagrin d'amour, la jeune fille la plus timide se tue avec autant de résolution que l'homme le plus énergique ; sa douleur lui fait tout oublier, ses croyances religieuses, sa famille, sa faiblesse, sa pudeur, sa timidité, sa peur de la mort. « Les femmes, dit Plutarque, n'ont ordinairement rien de commun avec Mars, mais toutefois le ravissement d'amour les pousse jusqu'à oser faire choses qui sont contre leur naturel et de volontairement mourir. »

Tandis que sur l'ensemble des suicides, le nombre des suicides de femmes est de quatre à cinq fois moins élevé que le nombre des suicides d'hommes, on compte à peu près autant de suicides de femmes que de suicides d'hommes pour amour contrarié. Ainsi, par exemple, en 1889 sur 247 suicidés, à la suite de chagrins d'amour, il y avait 123 hommes et 124 femmes ; en 1893 sur 333 suicides, 164 hommes et 169 femmes.

La souffrance morale est plus particulièrement ressentie par les natures délicates, douées d'une grande sensibilité, d'une vive imagination. Or, la femme est dans ce cas. En outre, l'amour étant sa principale préoccupation, elle n'a pas pour se consoler la recherche du pouvoir, des honneurs, des richesses, qui est pour l'homme un puissant dérivatif. Pendant quelque temps, elle lutte contre le chagrin et s'efforce de se rattacher à la vie, mais dans cette lutte contre la souffrance, ses forces s'affaiblissent vite.

Parmi ces jeunes filles et ces femmes que le chagrin d'amour conduit au suicide, un certain nombre qui se donnent la mort à Paris viennent de la province. A la suite de l'abandon ou d'une grossesse, elles quittent leur famille, pour cacher leur honte à Paris. « J'ai un chagrin dont je ne puis me consoler, écrit, avant de se suicider, une jeune fille de vingt ans. Je suis venue à Paris. La seule chose que je demande c'est d'être enterrée sans que l'on recherche ma famille. »

Les suicides par amour contrarié étaient beaucoup moins fréquents autrefois. Schopenhauer n'en évaluait le nombre qu'à une demi-douzaine par an pour toute l'Europe : « Ce n'est pas seulement dans les romans qu'il y a des Werther et des Jacobo Ortis ; chaque année l'Europe en pourrait signaler une demi-douzaine[1]. » Dans son traité du suicide écrit en 1822, le Dr Falret dit qu'en 1818 il y eut 18 suicides attribués aux passions amoureuses. Or, en 1893, par exemple, il y a eu en France 333 suicides pour amour contrarié, et à ce chiffre il faut ajouter celui des suicides par jalousies. Il est difficile d'en dire le nombre exact, parce que les statistiques du Ministère de la justice ont le tort de confondre sous une seule rubrique les suicides déterminés par la jalousie, la débauche et l'inconduite. En 1892, par exemple, le nombre des sui-

(1) Schopenhauer. *Pensées*, p. 73, Paris, F. Alcan

cides causés par ces trois motifs s'est élevé à 137.

Pourquoi dans la société actuelle y a-t-il plus de suicides d'amour qu'autrefois ? Est-ce parce qu'il y a plus d'amour ? Évidemment non. Les causes de l'accroissement du nombre des suicides d'amour, il faut les chercher dans la non-satisfaction du besoin d'amour dans le mariage, qui devient moins fréquent dans le nombre de plus en plus grand des liaisons irrégulières, qui aboutissent à l'abandon, dans la précocité des jeunes gens pour l'amour et la débauche, dans le développement des maladies nerveuses et de l'alcoolisme, dans l'affaiblissement de la volonté et la surexcitation de la sensibilité. dans la lecture des romans qui troublent l'imagination. dans la perte des croyances religieuses qui défendent le suicide.

Pour avoir le chiffre exact des suicides causés par l'amour et la jalousie, il faut y joindre un certain nombre de suicides attribués à l'intempérance. Sur ce chiffre qui est de 927 en 1892, je suis certain que, dans un assez grand nombre de cas, la véritable cause de l'intempérance et du suicide est un amour malheureux. Des amants désespérés se jettent souvent dans la boisson pour s'étourdir. Des hommes finissent misérablement par l'intempérance, parce qu'ils n'ont pu épouser autrefois la personne qu'ils aimaient, parce qu'ils ont été trahis par leur maîtresse, et qu'ils ont cherché à noyer leurs chagrins dans le vin et l'alcool. « Pour m'étourdir, depuis quelque temps d'un verre de vin, écrit Werther à son ami, je me laisse quelquefois entraîner à boire la bouteille. » (*Lettre LXVII.*) L'ivresse donne l'oubli, comme le sommeil. On sait qu'Alfred de Musset, pour se consoler de sa rupture avec G. Sand, avait pris des habitudes d'intempérance. Sa marraine (Mme Jaubert) lui en ayant fait le reproche, le malheureux poète toujours inconsolable, lui écrivit pour défendre ce verre d'absinthe,

« Qui pendant un quart d'heure étourdit ma misère...
« Dans ce verre, où je cherche à noyer mon supplice,
« Laissez plutôt tomber quelques pleurs de pitié. »

Par désespoir d'amour, quelquefois aussi les amants malheureux se jettent dans la débauche, comme dans l'alcoolisme, pour s'étourdir. Bien des jeunes filles aussi abandonnées, par légèreté, misère ou désespoir se jettent dans l'inconduite sans pouvoir oublier leur premier amour : « Depuis le départ de Louis pour le régiment, écrivait une jeune fille qui avait déjà tenté plusieurs fois de se suicider et qui finit par s'asphyxier, j'ai fait bien des bêtises, il ne me pardonnera pas. Écrivez-lui ma funeste détermination. Vous me couperez une mèche de cheveux que vous lui donnerez en souvenir de moi. »

Sur les statistiques du Ministère de la Justice, on trouve encore un chiffre élevé de suicides sous la rubrique très vague « *chagrins domestiques* ». Il y en a eu par exemple, 1097 en 1890. Les rédacteurs des procès-verbaux de suicides emploient cette formule lorsqu'ils ignorent la nature exacte du chagrin qui a déterminé le suicide et que les parents cherchent à la cacher. En faisant une étude particulière de ces procès-verbaux, j'ai acquis la conviction qu'un certain nombre de suicides classés sous la rubrique « *chagrins domestiques* » doit être attribué encore à des chagrins d'amour.

On le voit, l'amour non partagé ou contrarié fait un nombre considérable de victimes ; ce principe de vie devient un principe de mort quand il n'est pas satisfait. Ce n'est pas seulement l'amour malheureux qui détermine le suicide ; le besoin d'amour qui n'est pas satisfait peut produire une mélancolie qui conduit au suicide. Un jeune homme d'un caractère timide, maladif, dévoré par le besoin d'aimer et d'être aimé, peut souffrir de ce vide du cœur, au point de se tuer de désespoir. « Je me donne volontairement la mort, car je souffre de n'être aimé de personne, » écrit un jeune ouvrier, fondeur en cuivre, poitrinaire. Une jeune ouvrière de Paris, âgée de 17 ans, quitte le matin la maison paternelle pour se rendre à l'atelier, comme

d'habitude, après avoir embrassé affectueusement sa mère et ses frères; son visage est tranquille et rien ne laisse prévoir une funeste détermination. Cependant elle vient d'écrire à ses parents la lettre suivante, qu'elle va mettre à la poste, avant d'aller se jeter à la Seine : « Mes chers parents, demain matin vous recevrez une lettre, qui vous donnera toutes les indications sur ma mort. Courage. Je meurs d'ennui et cet ennui doit me servir de pardon et d'excuse. L'ennui a été le plus grand mal de ma vie. J'étais frappée d'un mal invisible qui devait me traîner au tombeau. Courage, chers parents, faites-le au moins pour vos chers petits, qui auront une plus belle destinée que leur sœur. On trouvera mon cadavre dans la Seine. »

L'amour contrarié détermine aussi chaque année un certain nombre de vocations religieuses, surtout chez les jeunes filles trahies, abandonnées, qui se tournent vers Dieu et l'épousent; car la vie religieuse est un chaste mariage. Dieu devient « le cher époux », ainsi que Bossuet lui-même l'appelle dans ses lettres de piété et de direction adressées à des religieuses. Épouse de Dieu, la jeune fille en se faisant religieuse devient en même temps la mère des orphelins et des pauvres. Les couvents de femmes sont entre tous dignes de respect, parce qu'ils fournissent aux jeunes filles qui ne peuvent se marier la satisfaction de l'impérieux besoin d'aimer et d'être aimées qui demande le mariage et la maternité [1]. Ces sentiments humains spiritualisés par l'amour divin enfantent les merveilles de la charité et donnent le bonheur à des milliers de nobles créatures, qui sans la vie religieuse en seraient privées. Alfred de Musset qui, malgré son libertinage, avait une pénétrante intuition des besoins du cœur, a bien compris

(1) Ch. Nodier, écrivant en 1803 les *Méditations du cloître* demandait le rétablissement des couvents pour préserver les hommes du suicide.

qu'il n'y a nulle part autant d'amour que dans les couvents :

« Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
« C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer. »

Ce ne sont pas seulement les femmes qui passent de l'amour humain à l'amour divin, comme Mlle de la Vallière qui devint sœur Louise de la Miséricorde, les hommes d'un cœur tendre se font prêtres, quand ils perdent leur fiancée, comme l'abbé de Rohan, l'ami de Lamartine, ou ils se jettent avec transport dans l'amour divin, quand l'âge de l'amour humain est passé. Il suffit de se rappeler saint Augustin, Pascal et Racine pour voir que les amoureux exaltés deviennent facilement mystiques. « Racine, disait Mme de Sévigné, aime Dieu comme il aimait ses maîtresses. »

A côté des amoureux qui se suicident parce qu'ils ne peuvent épouser la personne aimée, il y a exceptionnellement des jeunes gens et surtout des jeunes filles, qui se donnent la mort, pour ne pas se marier contre leur gré; la mort est préférée par elles à un mariage antipathique. Quand une jeune fille se suicide pour ne pas se marier, c'est parce qu'elle désire un autre mariage que celui qu'on veut lui imposer. Tout d'abord elle paraît se résigner à la volonté de ses parents, mais à mesure que la célébration du mariage antipathique approche, son cœur se révolte, son aversion augmente pour le mari qu'on veut lui imposer et la veille du mariage elle se tue. C'est le cas de Monime qui aime et qui plutôt que d'épouser Pharnace ou Mithridate veut se percer le cœur, tente plus tard de se pendre, de

« Faire un affreux lien d'un sacré diadème »

et songe ensuite à s'empoisonner, quand sa tentative de pendaison a échoué.

Voici quelques exemples de suicides de jeunes filles dont les penchants ont été contrariés. Une jeune fille très affectée de ne pouvoir épouser un jeune homme, dont elle était très

éprise, par suite de l'opposition de ses parents, fut par eux fiancée à un autre jeune homme; à mesure que le jour du mariage approchait, elle devint de plus en plus nerveuse, agitée; obligée de s'aliter, elle manifesta l'intention de se suicider. Le docteur appelé lui donna une potion pour la calmer. Restée seule avec sa sœur, elle prit différents prétextes pour l'éloigner; n'y parvenant pas, elle s'approcha de la fenêtre sous le prétexte qu'il faisait très chaud et enjambant brusquement la balustrade elle se jeta dans le vide. — Autre exemple : une jeune fille, qui habitait les environs de Paris, étant sur le point de contracter avec un officier un mariage qui ne lui plaisait pas, se rendit à Paris chez une parente pour lui rendre visite; elle paraissait joyeuse et pria sa parente de se rendre au jardin pour lui cueillir des roses. Restée seule dans l'appartement, elle se tira un coup de feu. — Ce genre de suicide est très rare chez les jeunes gens, dont la volonté est moins contrainte par les parents à un mariage antipathique que celle des jeunes filles. Cependant en voici un exemple : un employé de commerce qui aimait à Paris une femme qu'il ne pouvait épouser, se décide à se marier en province; il part, mais la veille du mariage il revient à Paris et se brûle la cervelle après avoir écrit le billet suivant : « Je me tue volontairement. Pourquoi? Mystère. On ne le saura jamais. Adieu père, mère, parents, amis. Pardon. Adieu. Louise, pardon. Soyez heureuse. » J'ai observé le cas d'un jeune homme qui se donna la mort, pour ne pas épouser une cousine qu'il avait cependant séduite, mais qu'il avait cessé d'aimer. C'était un employé âgé de vingt-trois ans, qui demeurait à Marseille chez son oncle, négociant. Il avait abandonné dans la Loire sa cousine germaine, enceinte de ses œuvres. La jeune fille lui écrivit pour lui rappeler sa promesse; il montra la lettre à son oncle, qui lui dit : « Puisque tu l'as trompée, il faut que tu répares son honneur. Va l'épouser, je te donnerai le congé qui te sera nécessaire. » Sur ces paroles,

le jeune homme quitta son oncle, en lui disant : « C'est bon, je sais ce qu'il me reste à faire, » et il alla se tuer. — Un ouvrier, âgé de soixante et un ans, qui vivait depuis longtemps avec une maîtresse âgée de soixante-deux ans, cédant à ses sollicitations, avait fini par lui promettre le mariage; quand sa maîtresse lui rappela sa promesse, il se pendit pour s'y dérober.

Les suicides de femmes déterminés par un amour contrarié sont en général commis par des jeunes filles. Cependant, on voit des femmes mariées qui, repoussées par des hommes qu'elles poursuivent, se donnent la mort de désespoir. Tel est le cas de Phèdre, qui se pend parce qu'elle est dédaignée par Hippolyte.

Le désir du mariage, quand il n'est pas satisfait, peut aussi produire un violent désespoir chez une femme qui est dans une situation irrégulière et qui en souffre. A Paris surtout, où les faux ménages sont si nombreux, lorsque la maîtresse voit augmenter le nombre de ses enfants, elle éprouve un vif désir de régulariser leur situation et la sienne, mais l'amant n'éprouve pas le même désir. De là des tiraillements, des discordes, des souffrances morales, qui finissent plus d'une fois par le suicide de la maîtresse. Le sentiment de son indignité et l'impossibilité de se relever peuvent très exceptionnellement conduire au suicide la femme tombée, même quand elle n'a pas d'enfant, si elle appartient à une famille honorable. « Mes rêves étaient impossibles, écrivait avant de s'asphyxier une jeune femme qui était dans ce cas et qui avait formé le projet de se relever de sa honte en épousant son amant. Je serai morte, quand vous recevrez cette lettre. L'homme que j'avais cru digne de moi m'a trompée et j'en meurs. Plaignez-moi et pardonnez-moi. Apprenez ma mort à papa et à maman. » — Une autre maîtresse avant de s'asphyxier écrivait à son amant qui refusait de l'épouser : « Je ne te demande que de me laisser ta photographie en me faisant enterrer. Adieu,

ta maîtresse qui espérait être ta femme. » Ces suicides de maîtresses qui veulent devenir des femmes légitimes et qui sont désespérées de ne pouvoir se réhabiliter par le mariage sont assez fréquents à Paris ; elles ont soif d'honneur et comprennent que la réhabilitation de la femme tombée ne s'obtient point par l'amour, comme le prétendent les romanciers, mais par le mariage et les devoirs qui en découlent. Ce qui les fait souffrir c'est le mépris ; ce qu'elles désirent, c'est l'estime.

Il y a aussi quelques suicides de femmes galantes. Très exceptionnellement, des courtisanes sont capables d'amour au point d'en mourir. La Fontaine, dans *La Courtisane amoureuse*, montre que cette femme est encore quelquefois susceptible d'un sentiment désintéressé ; il lui fait dire avec une humilité touchante :

« Constance vous adore,
« Méprisez-la, chassez-la, battez-la,
« Si vous pouvez, faites-lui pis encore ;
« Elle est à vous. »

Voici la lettre écrite dernièrement par une femme galante qui s'est suicidée : « Tu sais que sans toi la vie m'est insupportable, surtout depuis que j'ai perdu ma pauvre petite. Adieu, je t'aimais bien. Je désire que tu sois heureux. »

Les maîtresses pour lesquelles on se suicide ressemblent peu à celles dont je viens de parler ; ce sont le plus souvent des créatures méprisables. On voit des hommes intelligents s'éprendre d'amour pour des femmes indignes et leur amour s'accroître avec le mépris qu'ils ont pour elles. Lorsque l'homme se laisse dominer par les sens, plus il méprise la femme, plus il l'aime ; comme Desgrieux qui continue à aimer Manon, malgré et peut-être à cause de ses infidélités, il lui dit :

« Je t'aimais d'autant plus que je t'estimais moins. »

Aveuglés par la passion, trompés par l'extérieur modeste

et la figure angélique qu'ont souvent les femmes vicieuses, de malheureux jeunes gens adorent jusqu'à la folie des créatures méprisables qui les désespèrent. Lorsque les preuves d'infidélité s'accumulent, ils se lamentent et pleurent comme des enfants, sans avoir la force de rompre. S'ils essaient de briser ces relations, dont ils sentent la honte, ils reviennent bientôt, dans l'espoir d'inspirer à l'infidèle un attachement exclusif. Mais la réconciliation ne dure guère, de nouvelles querelles se produisent, la rupture se fait. Au lieu de considérer comme une délivrance la fin d'un amour aussi humiliant, ils souffrent de cette rupture au point de revenir implorer une nouvelle réconciliation, et si elle leur est refusée, ils se tuent en disant :

« Vous lirez dans mon sang à vos pieds répandu
« Ce que valait l'amant que vous avez perdu [1]. »

Ils espèrent qu'une telle preuve d'amour les fera regretter. Mais la femme ne voit dans cette mort qu'un hommage dû à sa beauté ; elle est flattée dans son amour-propre d'avoir inspiré un si beau désespoir, elle sait gré à son amant d'avoir donné publiquement une preuve si éclatante du pouvoir de ses charmes, car les journaux ne manqueront pas d'entretenir le public de ce drame d'amour qui lui fera une flatteuse célébrité. Il y a même des coquettes qui s'amusent à désespérer les hommes qui les aiment et qui leur en veulent de ne pas se tuer.

L'amour sans estime est très fréquent. Catulle aimait Lesbie sans l'estimer. Les trahisons de Cynthie ne parvenaient pas à guérir Properce de son amour. Justinien avait choisi sa femme Théodora dans un mauvais lieu. Desgrieux adorait Manon. J.-J. Rousseau aimait Thérèse, etc., etc.

Beaucoup d'hommes préfèrent l'amour sans estime à l'estime sans amour. On voit tous les jours des maris pardonner à leur femme, non point par grandeur d'âme et par

(1) Corneille. *La galerie du Palais.*

philosophie, mais par faiblesse. Tout dernièrement à Paris, un mari, représentant de commerce, surprend sa femme en flagrant délit d'adultère et dans le premier moment d'indignation il introduit une sentence en séparation de corps, mais le jour où il reçoit l'avis de se présenter, ainsi que sa femme devant le magistrat, il ne se sent pas la force de la voir sans la reprendre, tant il l'aime encore, et honteux de cette faiblesse il se tire un coup de revolver dans la région du cœur ; il lui en coûtait moins de se tuer que de vivre sans reprendre une femme adultère.

J'ai trouvé dans une procédure criminelle une expression triviale, mais fort expressive, qui traduit bien la violence et la cause physique de cet amour qui survit à toutes les preuves d'indignité : « Je t'ai dans le sang, je t'ai dans la peau. »

Les femmes aussi séparent souvent l'amour de l'estime ; elles aiment des hommes qu'elles n'estiment pas et n'aiment pas ceux qu'elles estiment.

« Je vous estimai plus, — je l'aimai davantage [1]. »

Clarisse aime Lovelace. Don Juan est aimé d'Elvire, de Charlotte, de « mille et trois » femmes.

Si l'amour est si peu raisonnable, c'est parce que, tout en ayant un côté psychique, il tient beaucoup aux sens, qu'il a une origine corporelle ; c'est une passion aussi physiologique qu'intellectuelle, qui peut être développée par la nourriture, les parfums, la température, par une foule de causes physiques. Les charmes extérieurs le déterminent encore plus que les qualités morales, à l'insu de celui qui l'éprouve, qui croit n'être sensible qu'aux qualités morales. Au fond de l'amour se cache l'instinct de la reproduction, que les amants plongés dans le rêve ne discernent pas toujours ; quand ils ont le cœur pur, ils ne se rendent pas un compte

(1) Corneille. *Médée*, acte II, scène VI.

exact de ce qui se passe en eux, ils s'imaginent n'avoir que des désirs éthérés, que des aspirations à l'union des âmes, alors que la nature, à leur insu, leur inspire le désir d'une union physique, en vue de la reproduction.

« Ces délires sacrés, ces désirs sans mesure,
« Déchaînés dans vos flancs comme d'ardents essaims,
« Ces transports, c'est déjà l'humanité future,
« Qui s'agite en vos seins [1]. »

La nature, voulant avant tout assurer la conservation de l'espèce, a multiplié les causes d'attraction sexuelle et fait dépendre l'amour de la couleur des yeux, de l'abondance des cheveux, de la finesse de la peau, de la forme du nez, etc... « Si le nez de Cléopâtre avait été plus court, dit Pascal, toute la face de la terre en eût été changée. » Un rien, un sourire, une attitude suffisent pour faire naître l'amour qui mène le monde. « Les yeux, écrit encore Pascal, y ont la meilleure part. » — « Les émanations de la beauté, dit Platon, entrent dans l'âme par les yeux, les plus subtils des organes des sens. » *Ex aspectu nascit amor*. Un regard prend le cœur, un sourire décide de la vie.

Ce n'est pas la raison qui fait éclore l'amour ; le motif le plus futile, *un je ne sais quoi*, le fait éclater :

« Souvent je ne sais quoi qu'on ne peut exprimer
« Nous surprend, nous emporte et nous force d'aimer [2]. »
« Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte »,

dit la vertueuse Pauline à Sévère.

La rapidité avec laquelle l'amour éclate souvent prouve bien encore que ce n'est pas la raison qui le fait naître, mais des qualités extérieures qui se révèlent à première vue. Virgile, Racine et Shakespeare ont décrit cette commo-

(1) Madame Ackerman.
(2) Corneille. *Polyeucte*, acte II, scène VI.

tion produite par le regard qu'on appelle *le coup de foudre* ;

« Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error. »
(*Eglogue VIII.*)

« Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue. »
(*Phèdre.*)

Dès les premiers regards qu'ils échangent, Roméo et Juliette sentent qu'ils s'appartiennent. Il y a des hommes et des femmes qui sont subitement frappés d'amour, comme on est frappé d'une maladie. M. le Dr Féré cite un cas, où le coup de foudre fut déterminé chez Henri III par une impression olfactive. (*L'instinct sexuel*, p. 129 [1].) On sait combien les excitations de l'odorat peuvent retentir sur le sens génital. Voilà pourquoi depuis J.-J. Rousseau qui était très sensible à l'action excitante des parfums, les romanciers érotiques attribuent souvent en partie à l'odeur des fleurs la chute de fleurs héroïnes.

Il semble donc difficile de partager l'avis de Pascal, qui pense que les poètes ont eu tort de peindre l'amour comme aveugle, parce qu'il est, selon lui, toujours raisonnable : « On a ôté mal à propos le nom de raison à l'amour, dit-il, et on les a opposés sans un bon fondement, car l'amour et la raison n'est qu'une même chose. » L'amour est si peu la même chose que la raison, il est, au contraire, si voisin de la folie, que l'on dit d'un homme très épris qu'il est fou d'amour, qu'il aime à la folie. L'amour trouble si fort la raison, qu'on reconnaît qu'un homme d'esprit est amoureux, lorsqu'il fait des folies ;

« L'amour et la raison sont ennemis jurés, »
(*La veuve.*)

« Vouloir que la raison règne sur un amant
« C'est être plus que lui dedans l'aveuglement [2]. »

Les poètes n'ont pas eu tort de représenter l'Amour sous

(1) *L'Instinct sexuel.* Evolution. Dissolution. Paris, F. Alcan.
(2) Corneille. *Andromède.*

les traits d'un enfant avec un bandeau sur les yeux. C'est cet aveuglement qui explique les folies, les suicides, les homicides et les crimes de toute nature que l'amour fait commettre. Aux uns il coûte la raison, à d'autres la vie et à quelques-uns l'honneur. Si l'amour ne produisait pas une sorte d'aveuglement, verrait-on tant de jeunes gens se ruiner, se déshonorer, se tuer pour des maîtresses indignes, — tant de jeunes filles sacrifier leur honneur, s'exposer en dehors du mariage à une grossesse qui peut les conduire à la honte, à l'avortement, à l'infanticide, au suicide et les faire passer des bras de leurs parents aux bancs de la cour d'assises ou aux dalles de la Morgue, — tant de femmes mariées devenir adultères et même empoisonneuses, — tant de mères de famille oublier leurs enfants pour suivre un amant, qui est souvent un homme méprisable et qui les oubliera à leur tour, — tant d'hommes se rendre lâches, traîtres, escrocs, voleurs, faussaires, assassins, pour satisfaire les caprices d'une maîtresse qui les trahira un jour et conserver au prix d'un crime la possession précaire d'une femme, qui n'est ni plus jolie, ni plus aimable que les autres femmes? Que de fois les magistrats qui interrogent les criminels les entendent s'écrier : « Ah! les femmes! les femmes! C'est l'amour des femmes qui nous a perdus! » Il y a quelques années, interrogeant un jeune homme intelligent, qui venait d'être condamné à mort pour vol et assassinat, je lui demandai comment il en était arrivé là : « C'est la passion des femmes qui m'a conduit là, » me répondit-il.

L'amour aveugle si bien les hommes, qu'il peut rendre fous les plus sages, abaisser les plus orgueilleux aux pieds d'une femme, enlever leur force aux plus forts, leur esprit aux plus spirituels et leur sagesse aux plus justes. Les femmes les plus jolies et les plus distinguées se laissent séduire par des hommes laids et vulgaires.

Cette aberration avait été symbolisée dans l'antiquité par la légende de Pasiphaé, qui ayant un roi pour époux, devint

follement éprise d'un taureau. On sait la folle passion que Marie Stuart conçut pour Bothwel, qui était laid, brutal et la maltraita souvent, au point de lui faire désirer la mort sans la guérir de sa passion. Elle en était si éprise qu'elle disait « qu'elle renoncerait sans hésiter à la France, à l'Angleterre et à son propre pays et suivrait Bothwel jusqu'au bout du monde vêtue d'une jupe blanche plutôt que de se séparer de lui[1] ». Sa correspondance la montre soumise jusqu'au crime aux volontés de son amant; quand Bothwel lui commande d'aller trouver le roi son mari et de l'attirer dans un palais écarté, où il sera facile de l'assassiner, elle y va. Les femmes qui sont éprises d'hommes indignes reconnaissent elles-mêmes leur indignité, mais elles disent comme Marie Tudor de V. Hugo : « Je sais tout ce que vous allez me dire, que c'est un homme vil, un lâche, un misérable, je le sais comme vous et j'en rougis, mais je l'aime, que voulez-vous que j'y fasse? » Ces amours pour des hommes vulgaires, pour les histrions, les saltimbanques, tiennent souvent à des causes physiologiques. A toutes les époques on a vu de grandes dames éperdument amoureuses d'hommes du peuple, de bohémiens, de domestiques. Au XVIIIe siècle, Gilbert disait déjà :

« J'aurais pu te montrer nos duchesses fameuses
« Tantôt d'un histrion amantes scandaleuses
« Fières de ses soupirs obtenus à grand prix
« Elles-mêmes aux railleurs dénonçant leurs maris. »

Les saltimbanques, les acrobates, comme autrefois les gladiateurs, inspirent souvent de folles passions, non seulement à des femmes dépravées, mais à des jeunes filles honnêtes, appartenant à des familles honorables. En voici un exemple : le nommé Matracia, qui a été condamné à mort, il y a quelques années, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône et exécuté à Marseille, était un acrobate âgé de

(1) Mignet, t. I, p. 316.

cinquante-quatre ans, veuf d'une première femme qu'il avait fait périr par de mauvais traitements, (dans une scène de jalousie il lui avait coupé le nez d'un coup de dent et l'avait exposée toute nue à la fenêtre), lorsqu'il séduisit une jolie fille de Marseille, âgée de vingt-deux ans, appartenant à une honorable famille d'horlogers; malgré la surveillance des parents, il l'enleva et l'épousa. Quelque temps après, l'acrobate ayant tué pour un motif futile sa belle-mère et sa belle-sœur, à qui il n'avait jamais pardonné l'opposition qu'elles avaient faite à son mariage, sa femme, témoin de ce double assassinat, le suivit, toujours folle d'amour, bien qu'il fût couvert du sang de sa mère et de sa sœur, sans prendre le temps de relever les pauvres victimes, qui agonisaient criblées de coups de couteau.

La beauté n'est pas toujours nécessaire pour produire la fascination amoureuse. Le comte de Chamilly, qui inspira une si violente passion à la religieuse auteur des *Lettres portugaises*, était si bête et si lourd « qu'à le voir et à l'entendre, dit Saint-Simon, on n'aurait jamais pu se persuader qu'il eût inspiré un amour aussi démesuré que celui qui est l'âme de ces fameuses *Lettres portugaises* ».

Des femmes laides peuvent inspirer de violentes passions. J'ai observé le cas singulier d'un mari qui était amoureux fou de sa femme bossue et boiteuse; quand celle-ci l'abandonna, on le vit pleurer à chaudes larmes comme un enfant et tomber en syncope sous l'effet de la douleur.

« Tout est mystère dans l'amour.
« Ce n'est pas l'affaire d'un jour
« Que d'épuiser cette science. »

(La Fontaine.)

L'amour fait des victimes à tous les âges, mais surtout parmi les jeunes gens. L'amour a un âge, quoi qu'en dise Pascal qui pense que « l'amour n'a point d'âge, qu'il est toujours naissant ». Mais il peut exceptionnellement naître

dans le cœur d'un homme âgé et même dans celui d'une vieille femme; Mme du Deffant était septuagénaire, quand elle conçut pour Walpole une violente passion. Mais, en dehors de quelques cas exceptionnels, l'amour est la passion de la jeunesse, comme l'ambition est celle de l'âge mûr.

Quand une jeune fille se suicide, c'est presque toujours pour un chagrin d'amour. Les suicides des jeunes gens sont très fréquents à la suite d'un amour contrarié. Depuis un grand nombre d'années, le nombre de ces suicides augmente [1]. En 1892, par exemple, il y a eu, pour différentes causes, 87 suicides de mineurs de moins de seize ans et 475 suicides de mineurs de seize à vingt et un. tandis qu'en 1880 ces deux nombres avaient été de 55 et 267. Les suicides par amour des mineurs ne sont pas compris à part dans les statistiques du ministère de la justice, mais d'après la lecture que j'ai faite de tous les procès-verbaux classés au Parquet de la Seine, je suis certain qu'ils figurent dans le nombre total pour un chiffre considérable. La précocité de la jeunesse contemporaine pour l'amour et le libertinage a produit une précocité pour le suicide. On se suicide par amour à seize et quinze ans et même au-dessous. Les émotions violentes de l'amour et de la jalousie sont trop fortes pour des enfants de cet âge et les brisent; incapables de les supporter, ils se tuent. Mais on se suicide aussi à un âge mûr et même à un âge avancé pour le même motif. Des hommes de cinquante, soixante ans se suicident parce qu'ils sont repoussés par des jeunes filles qu'ils recherchent. Des femmes de quarante, cinquante ans, se donnent la mort, parce qu'elles sont dédaignées par des jeunes gens dont elles sont éprises. On a trouvé dernièrement une

(1) Le nombre total des suicides, qui suivait depuis très longtemps une marche ascendante s'est abaissé en 1893; il a repris son ascension en 1894 et est redescendu en 1895, date de la dernière statistique; cette dernière année il s'est abaissé de 9 703 à 9 253.

femme âgée de quarante-deux ans pendue à un arbre du bois de Clamart, et sur elle une lettre faisant connaître le motif de son désespoir ; la voici :

« J'ai quarante-deux ans, je suis une pauvre désespérée ; mon amant m'a quittée. Ah ! si je l'avais connu celui-là lorsque j'avais vingt ans, je ne me tuerais pas aujourd'hui.

Je désire qu'on m'enterre telle que je suis, sans me déshabiller, sans m'exposer à la Morgue, pour ne pas déshonorer ma famille, qui est très honnête.

Je ne suis pas née vicieuse ; un appui solide m'a manqué. On m'a dit jolie ; la pente a été rapide, j'ai glissé vite. Qu'on me pardonne.

C'est dommage ! je l'aimais, lui, il a si bon cœur ! Si on ne m'avait pas tant salie à ses yeux, il m'aurait réhabilitée.

Adieu à toute ma famille. Pardon. Paix sur moi ; on ne doit pas mépriser les morts, ils ont payé leur dette à la société.

Que je souffre ! On dirait que je suis déjà morte. »

Pour être bien sûre de ne pas se manquer, la pauvre femme avait bu de l'acide nitrique avant de se pendre.

Autres exemples : une couturière âgée de trente-trois ans, très honnête, très laborieuse, devient subitement éprise d'un jeune serrurier du voisinage ; elle espère qu'il viendra la demander en mariage ; il ne vient pas et elle s'empoisonne. — Un homme âgé de quarante ans, ayant en apparence tout ce qu'il faut pour être heureux, une belle santé, une jolie fortune, plusieurs maisons de campagne, éprouve un si violent chagrin de ne pouvoir épouser une jeune fille dont il est épris, qu'il ne cesse de répéter à sa mère, qui demeure avec lui : « Je suis bien malheureux ! Je ne puis plus supporter la vie. » Un soir, après avoir soupé avec sa mère, il monte dans sa chambre et se tue.

Le suicide par amour contrarié est, en général, prémédité ; sa pensée vient à mesurer que la souffrance augmente. Il y a lutte entre le désir de se soustraire à la douleur devenue intolérable et l'instinct de conservation et les sentiments de famille qui rattachent à la vie.

« Ma Jeannette,

« Je vais me faire sauter le caisson, ne crois pas que c'est dans un moment de folie ; il y a longtemps que j'ai arrêté ce projet. Adieu, je n'ai plus qu'un quart d'heure à vivre ; il est huit heures un quart, à la demie, tout sera fini.

« Reçois ce dernier baiser.

« Je tremble, mais je n'ai pas peur. »

Dans plusieurs écrits de suicidés, je vois cet aveu d'un tremblement nerveux, qui se manifeste d'ailleurs par une écriture qui devient de plus en plus irrégulière vers les derniers mots. Le désespéré, dont je viens de citer la lettre, réagissant contre ce tremblement, disait qu'il n'avait pas peur ; d'autres avouent l'effroi qui les saisit. Après avoir écrit une lettre à ses parents, un jeune homme qui va se tuer pour un chagrin d'amour, ajoute : « Je vous quitte, car je commence à trembler ; au moment d'en finir, j'ai peur et je crois que c'est la première fois de ma vie. » — Chez quelques désespérés, on constate des hésitations au moment suprême ; ainsi on les verra se promener toute la journée sur les bords de la rivière où ils finiront par se jeter. — Quelques femmes parviennent à résister longtemps à la tentation du suicide; elles n'y cèdent qu'après plusieurs mois. D'autres succombent plus tôt, après avoir vainement lutté pendant plusieurs semaines ou plusieurs jours. D'autres enfin cèdent à un désespoir subit ; à la suite de scènes de jalousie, des femmes nerveuses se jettent brusquement de la fenêtre ou dans l'eau. En voici un exemple : un jeune étudiant vivait avec une jeune ouvrière, quand il reçut la visite d'une ancienne maîtresse. Une violente querelle s'étant élevée entre les deux femmes, l'étudiant pour les calmer, leur dit qu'il les aimait toutes les deux, mais que, pour ne pas faire de jalouse, il ne verrait désormais ni l'une ni l'autre. Ces paroles ne les calmèrent pas, l'une d'elles déclara qu'elle était prête à se sacrifier et se précipita vers la porte pour se jeter dans l'escalier. Le

jeune homme s'élança à sa suite, la rejoignit et la fit rentrer. Mais pendant ce temps, l'autre ouvrière, rapprocha une chaise de la fenêtre, enjamba le balcon et se précipita dans le vide. A Paris, ces cas de défenestration sont assez fréquents, surtout à la suite de querelles entre amants et de la part de femmes jalouses. Les femmes jalouses, après avoir menacé leur mari ou leur amant de lui jeter du vitriol, tournent subitement leur fureur sur elles-mêmes et se jettent par la fenêtre.

Les suicides par asphyxie, par pendaison et par arme à feu sont plus prémédités que ceux qui se produisent par submersion et par défenestration ; ils exigent une préparation. La présence d'une arme à la portée de la main peut cependant faire naître subitement la pensée du suicide, comme dans le cas suivant : un jeune homme riche veut épouser une jeune fille pauvre ; ses parents s'y opposent ; pour vaincre leur résistance, il les menace de se tuer, sans en avoir l'intention, et agite un pistolet pour leur faire peur. Dans le cours de l'entretien, il s'emporte s'énerve, et sort furieux, exaspéré du refus de ses parents ; alors, sentant sur lui son revolver, qu'il avait replacé dans la poche il le prend et s'en tire un coup. — Les suicides des jeunes gens sont, je crois, moins réfléchis que ceux des jeunes filles ; ils éclatent assez souvent brusquement comme dans le cas suivant : un jeune homme dit à sa maîtresse : « Tu veux me quitter ? Tu veux me quitter ? » — « Oui, répond la femme, je ne veux plus de toi. » Aussitôt le jeune homme sort un rasoir et se coupe le cou.

On croit généralement que celui qui survit à une tentative de suicide n'a pas envie de recommencer. Cependant, on voit assez souvent des amants malheureux, même des jeunes filles, arrachés à la mort, refuser les remèdes, regretter qu'on les ait sauvés et recommencer leurs tentatives. Ils mettent une énergie singulière dans l'accomplissement de leur dessein. L'un d'eux, après avoir bu un poi-

son, se pend pour hâter la mort; la corde casse, il recommence. Les désespérés recommencent leurs tentatives par les moyens les plus variés ou par le même procédé. Si la tentative de pendaison ou d'empoisonnement échoue, ils allument un réchaud; la tentative d'asphyxie vient-elle à manquer, ils vont se jeter à l'eau; sont-ils retirés vivants de l'eau, ils s'empoisonnent. On voit même des jeunes filles recommencer trois, quatre fois leurs tentatives. Une couturière qui avait déjà essayé deux fois de s'empoisonner, et qui avait été ramenée à la vie, s'empoisonna une troisième fois et refusa de prendre un contre-poison.

Un jeune employé de magasin qui s'asphyxia, a laissé l'écrit suivant : « J'ai tenté de m'empoisonner, je n'ai pas réussi; peut-être qu'aujourd'hui j'aurai plus de chance. » — Une jeune fille, qui avait déjà tenté de se noyer et de s'empoisonner, recommence sa tentative après avoir écrit ce billet : « Lorsque tu liras cette lettre, je serai morte. Cette fois, je ne me manquerai pas. J'avais espéré que tu rentrerais; j'ai attendu jusqu'à dix heures, heure à laquelle je fais dissoudre le poison que je vais prendre. Je ne pense pas souffrir bien longtemps; achète-moi des fleurs. Du reste, c'est ma fête, adieu. » Elle venait d'avaler le poison, quand son amant rentra; lui montrant le flacon qu'elle avait vidé, elle lui dit: « Tu vois, j'ai tenu parole. » Quelques heures après elle expirait. — Après avoir essayé de se pendre avec son diadème, Monime s'écrie :

« D'autres armes sur toi, sauront me secourir. »

Une femme galante se jette dans une rivière, à la suite d'un chagrin d'amour; sauvée par un soldat, elle en fait son amant, mais quelque temps après elle reprend son projet de suicide et l'exécute.

Les désespérés recherchent les moyens de se tuer le plus rapidement avec le moins de souffrance possible. Ayant peur de se manquer et de survivre à leurs tentatives,

ils emploient quelquefois plusieurs moyens successifs; fréquemment ils avalent du poison avant de s'asphyxier.

Les instruments de suicide varient suivant le sexe. Les femmes qui pour se venger de leurs rivales aiment tant à les défigurer, redoutent pour elles-mêmes les blessures qui enlaidissent ; elles recherchent le genre de mort qui épargne les convulsions de l'agonie et les mutilations ; voulant conserver leur beauté jusque dans la mort, elles reculent, en général, devant l'emploi des armes à feu qui défigurent le visage. En 1888, sur 597 suicidés par armes à feu, il y avait 563 hommes et 34 femmes seulement. Les femmes préfèrent l'asphyxie, la submersion, la pendaison ou le poison. Une femme qui s'était empoisonnée avait écrit à une de ses amies de venir au plus tôt la faire enterrer, pour la soustraire aux regards des curieux, parce qu'elle ne voulait pas être vue laide.

Le réchaud tente la femme, parce qu'il est à sa portée et qu'il lui permet d'attendre la mort sur son lit.

La submersion est encore un de leurs moyens préférés.

« Dans la profonde mer Œnone s'est lancée. »

Dans l'antiquité, le rocher de Leucate d'où les amants malheureux se jetaient dans la mer, est resté célèbre. Horace raconte que les désespérés se jetaient en foule dans le Tibre, du haut du pont de Fabricius. Aujourd'hui les ponts de la Seine, du Rhône et des autres fleuves, ont remplacé le rocher de Leucate et le pont de Fabricius, pour les désespérés qui n'habitent pas les bords de la mer. Les fleuves dont les eaux sont limpides et rapides, paraissent tenter plus les désespérés que ceux dont les eaux sont lentes et impures ; là où ils ont le choix, ils préfèrent les premiers, par exemple à Lyon, il y a plus de suicides dans le Rhône que dans la Saône.

Les femmes qui ont de la répugnance pour l'eau adoptent la pendaison ou le poison. Beaucoup de poètes font mourir

leurs héroïnes par la pendaison. Dans une tragédie d'Euripide, Léda se pend. Sophocle fait périr Jocaste par le même moyen. Dans *Mithridate*, Racine prête à Monime une tentative de suicide par la pendaison.

« Et toi, fatal tissu, malheureux diadème,
« Instrument et témoin de toutes mes douleurs,
« Bandeau, que mille fois j'ai trempé de mes pleurs,
« Au moins en terminant ma vie et mon supplice,
« Ne pouvais-tu me rendre un funeste service ? »

Les motifs qui décident les femmes à employer le poison sont les mêmes que ceux qui avaient déterminé Cléopâtre, qui, après avoir fait de nombreuses expériences sur ses esclaves, pour étudier les effets des différents poisons, s'arrêta à la piqûre de l'aspic, parce qu'elle ne donnait ni convulsion, ni agonie douloureuse. A Paris les désespérés, hommes et femmes, emploient assez fréquemment le cyanure de potassium, parce qu'on s'en sert dans les ateliers pour nettoyer les bijoux. C'est l'occasion qui détermine le choix de ce poison, parce qu'il est sous la main des ouvrières.

Il y a une mode pour les instruments de suicide comme pour toute chose. A l'époque de Tacite, on s'ouvrait les veines. L'historien romain cite avec dédain un proscrit qui s'était noyé dans le Tibre. Tel genre de suicide paraît noble, tel autre semble vulgaire. Depuis quelques années, le pistolet est employé par les femmes plus souvent qu'autrefois, parce qu'il a été mis à la mode par des exemples retentissants de doubles suicides commis à l'aide de ce moyen. Mais il leur est toujours pénible de se défigurer par l'arme à feu ; une jeune fille qui se donna la mort avec son amant au moyen d'un pistolet, écrivant à une de ses amies son projet de suicide, lui disait : « Ce qui me fâche, c'est de m'abîmer la figure. » Quelquefois après avoir pris un poison, la femme comprenant qu'elle n'a pas bu une dose suffisante, s'empare d'un pistolet pour en finir. J'ai aussi constaté quelques cas de suicide par arme à feu

dans une voiture. En voici un exemple : le 31 octobre 1896, une jeune femme âgée de vingt-cinq ans, élégamment vêtue, traversant le pont Solférino le visage bouleversé, monta dans un fiacre qui passait. La voiture avait à peine fait quelques mètres que le cocher entendit une détonation; il descendit et trouva la jeune femme gisant sur la banquette et vomissant le sang ; elle venait de se tirer un coup de revolver dans la région du cœur, après avoir entr'ouvert sa robe et son corset. « Tuez-moi, finissez-moi, criait-elle aux passants accourus ; je souffre, qu'on m'achève. » Transportée à l'hôpital, elle refusa de répondre à toutes les questions en disant : « Qu'on me laisse mourir tranquille, je veux mourir. » Elle ne tarda pas à expirer. C'était une institutrice de province. On trouva sur elle le billet suivant : « Mon chéri, je t'aime trop, vois-tu, et voudrais t'avoir à moi seule. J'ai lutté et n'en puis plus. Je suis souffrante et sans courage. Pour toutes ces raisons, je te quitte ; aime-moi, pardonne-moi : adieu. »

Les hommes hésitent entre les différents genres de suicide cherchant celui qui doit les faire moins souffrir. Tel désespéré songe d'abord à se noyer et se dirige vers une rivière, puis il change de résolution, il rentre chez lui et se pend. C'est l'arme à feu qui est l'instrument préféré des hommes, particulièrement des chasseurs et des soldats, qui ont toujours un fusil ou un revolver sous la main. Les jeunes gens ne détestent pas le suicide par l'arme à feu après une scène d'orgie. Les marins préfèrent la submersion. Dans les ports de mer, ce dernier genre de mort est fréquent dans toutes les classes de la société. Lorsqu'un marin choisit le pistolet, il va se tuer en face de la mer comme dans le cas suivant, où l'amant malheureux a fait connaître sa résolution par une lettre qu'il a laissée : « Trois heures du matin. Je viens de bien reposer et, la nuit portant conseil, j'ai décidé de me tuer sur la digue, près de la mer sur laquelle j'ai vécu la moitié de ma vie. »

La préoccupation de la toilette n'abandonne pas la femme au moment où elle fait ses préparatifs de suicide. La jeune fille se pare pour la mort comme pour une fête. Lorsque Cléopâtre eut résolu de se tuer la mort, elle se fit coiffer, elle mit ses plus beaux vêtements et plaça la couronne royale sur sa tête. Les jeunes ouvrières ne sont pas moins coquettes que Cléopâtre; elles veulent être jolies jusque dans la mort, d'abord pour se plaire à elles-mêmes et ensuite pour donner des regrets à l'infidèle. La jeune fille qui se suicide à la suite d'un projet de mariage rompu ou d'une promesse de mariage qui n'a pas été tenue, revêt pour mourir la toilette qu'elle avait préparée ou qu'elle avait rêvé de porter le jour du mariage ; elle met la robe blanche, que souvent elle a brodée elle-même et pose la couronne de mariée sur sa tête, puis elle se couche sur le lit de mort comme sur un lit nuptial, voulant être jolie en mourant comme elle avait rêvé d'être belle à l'église et au bal pour celui qui l'a dédaignée. Une jeune fille trouvée morte en robe blanche de mariée, tenant un livre de piété entre les mains, avait tracé ces mots avant de s'asphyxier : « Je veux que M. G. (celui qui l'avait abandonnée) me voie morte. » — Une jeune fille qui s'était noyée avait eu soin d'écrire ses volontés pour la toilette qu'on devait lui mettre et d'indiquer l'endroit où elle avait placé la couronne de mariée qu'elle avait achetée. — Une autre jeune fille de seize ans alla chercher des fleurs et revint en disant à une voisine : « Vous voyez ce bouquet, vous ne savez pas pourquoi c'est faire. » La voisine ne prêta aucune attention à ces paroles, mais le soir l'amant rentrant de l'usine trouva sa jeune maîtresse vêtue de blanc, entourée de fleurs et étendue morte sur son lit. — La jeune fille qui se suicide se préoccupe aussi de son enterrement. Une jeune ouvrière de dix-neuf ans étant devenue grosse se jeta de désespoir d'un quatrième étage ; toute la journée qui précéda son suicide, on fut frappé de sa tristesse ; elle avait des tremble-

ments nerveux, elle parlait de mort en disant que si elle venait à mourir, elle aurait au moins des tentures blanches. Ce désir d'un bel enterrement se retrouve chez beaucoup de femmes[1].

Pour le choix des vêtements qu'elle met au moment de la mort, la femme est guidée par des souvenirs qui se rattachent à ces vêtements. « Je veux, écrivait une jeune ouvrière, qu'on me mette le chapeau qui est sur la table. » — « Je veux, disait une autre jeune fille, que l'on me laisse habillée telle que je serai au moment de ma mort ; ma robe de dentelle, ce sera presque la même toilette que j'avais lorsque j'ai connu M... ; je tiens à ce qu'on me la laisse à cause de cela. » — Virgile avait observé ce trait de caractère de la femme qui se suicide par désespoir d'amour ; il dépeint Didon revêtant pour son suicide et contemplant avec douleur les vêtements qu'elle avait portés quand elle était heureuse.

« Ce lit, ces vêtements si connus à ses yeux,
« Suspendent un moment ses transports furieux.
« Sur ces chers monuments, ce portrait et ces armes
« Pensive, elle s'arrête et répand quelques larmes. »

J'ai retrouvé chez un ouvrier de Paris ce tendre souvenir que la reine de Carthage conservait pour les vêtements qui lui rappelaient les beaux jours de sa vie. Cet ouvrier ayant perdu sa femme d'une maladie de poitrine, s'asphyxia un mois après ; on le trouva avec les vêtements qu'il portait le jour de son mariage ; il avait placé sur sa poitrine dans un journal la cravate et les boutons de chemises que sa femme lui avait donnés ce jour-là. — Un amant, abandonné par sa maîtresse demandait avant de se tuer qu'on lui laissât la bague qu'il portait comme souvenir de l'infidèle. — « Je

(1) Je l'ai aussi observé chez un magistrat, qui avouait avoir désiré vivement la robe rouge pour qu'on pût la mettre sur son cercueil, et chez un officier supérieur qui, avant de se suicider, quitta ses vêtements ordinaires, pour revêtir son uniforme.

veux, Lolotte, écrit Werther en lui faisant connaître sa dernière volonté, je veux être enterré avec les habits que je porte maintenant. Tu les as touchés ; ils sont sacrés. » (*Lettre* LXXVIII.)

Les amants désirent aussi qu'on enterre avec eux des objets qui ont appartenu à la personne aimée, sa photographie, les lettres d'amour qu'ils en ont reçues. Les femmes mettent ces lettres dans leur corsage. Elles demandent aussi des fleurs sur leur tombe, une rose ou des violettes dans leurs mains.

Les amants désespérés, en général, veulent mourir là où ils ont aimé. J'ai trouvé l'expression de ce désir dans les écrits de simples ouvriers, tant il est naturel. Les lieux. témoins de leur amour, restent gravés dans leur mémoire, ils aiment à en évoquer l'image.

Pour se tuer, la femme choisit le lieu où elle a été heureuse, le lit où elle a reposé à côté de celui qu'elle aimait. Dans les *Trachiniennes* de Sophocle, Déjanire vient se tuer dans la chambre d'Hercule ; après avoir jeté sur le lit nuptial les vêtements de son époux elle s'y place elle-même en disant : « O couche nuptiale, adieu pour toujours. Tu ne me verras plus reposer ici. » Comme l'héroïne du poète grec, aujourd'hui comme autrefois, car le cœur humain est toujours le même, les femmes viennent souvent mourir dans la chambre, sur le lit de leur amant, en son absence ; si elles trouvent la porte fermée, elles s'y introduisent au besoin par effraction et escalade. Quand elles ne peuvent pénétrer dans l'ancienne chambre qu'elles ont occupée, elles viennent mourir à la porte ou dans le voisinage. « Je ne meurs pas loin de vous, écrivait une femme délaissée, qui était venue se suicider dans un hôtel voisin du logement de son amant... Je vous envoie mille baisers avant de mourir. Je vous aime encore. Mes dernières pensées et mes dernières larmes sont pour vous. »

Une jeune fille de la campagne abandonnée par son fiancé

alla se noyer dans la fontaine qui avait été témoin des serments d'amour éternel qu'ils avaient échangés, et dont elle seule se souvenait. — Les hommes qui ont l'imagination moins romanesque et la sensibilité moins délicate, n'attachent pas la même importance au choix du lieu où ils vont se donner la mort. Le plus souvent l'amant malheureux vient se tuer aux pieds ou à la porte de sa maîtresse.

« Le désespoir le fit courir
« A la porte de l'inhumaine...
« J'espérais, cria-t-il, expirer à vos yeux [1]. »

Il espère l'attendrir ou lui léguer un remords. Mais la femme qui n'aime pas, après avoir poussé un cri de terreur physique devant ce spectacle lugubre, enjambe le cadavre et court à ses plaisirs; elle n'a pas envie de pleurer sur le mort, elle préfère rire avec les vivants.

La femme abandonnée éprouve aussi quelquefois le besoin d'aller se tuer au pied de l'infidèle. « Je t'ai souvent dit que je n'aurai jamais d'autre amant que toi, écrit une jeune fille congédiée. J'irai t'attendre à X, je te demanderai si tu veux que je revienne avec toi. Si oui, tu me rendras heureuse ; si non, j'irai mourir à tes pieds. » Des femmes jalouses qui se sont éloignées ou ont été congédiées viennent aussi se tuer devant le logement de leur mari ; elles veulent le rendre témoin de leur mort.

Les suicides d'amour sont beaucoup moins fréquents à la campagne qu'à la ville. Bien que la population agricole soit de beaucoup plus nombreuse que la population industrielle, on observe chez elle deux à trois fois moins de suicides. Ainsi en 1880, on a compté 23 suicides par amour contrarié commis par des individus appartenant à l'agriculture et 66 commis par des individus appartenant à la population industrielle. En 1890, 35 d'un côté, 88 de

(1) La Fontaine.

l'autre ; en 1891, 44 pour la population agricole et 139 pour la population industrielle. Les raisons de cette différence sautent aux yeux. Les paysans qui lisent peu de romans, qui ne vont pas au théâtre, qui n'entendent pas de musique passionnée, développent plus leurs muscles que leur système nerveux par le travail manuel accompli au grand air ; ils sont plus calmes, plus sensés, plus équilibrés que les citadins ; la tranquillité des champs se communique à leur esprit et calme leurs chagrins. Dans les villes, au contraire, l'agitation fiévreuse qui y règne, la vie sédentaire, l'abus des lectures excitantes, le goût de la musique et de littérature érotiques, la fréquentation du théâtre, les raffinements de la civilisation, tout développe la sensualité et la sensibilité, aux dépens de la raison.

Dans les grandes villes aussi, à Paris surtout, la condition des femmes va en s'aggravant, les mariages y deviennent plus difficiles et tardifs, les amours irrégulières s'y multiplient et donnent lieu à de fréquentes ruptures. On a dit que Paris est l'enfer des chevaux, le purgatoire des maris et le paradis des femmes [1]. A en juger par le nombre des femmes qui s'y suicident, il est plutôt pour elles un enfer qu'un paradis. En effet, sur le nombre total des suicides d'amour commis à Paris, la proportion des femmes y est plus considérable que celle des hommes. Le suicide de la femme abandonnée devient si fréquent à Paris, que dernièrement une jeune femme âgée de dix-sept ans qui voulait s'empoisonner à la suite d'un chagrin d'amour pria une de ses amies de lui procurer du poison. Celle-ci ne fit aucune difficulté pour lui en apporter. Comme la quantité apportée n'était pas suffisante, la jeune désespérée envoya une autre amie chez un pharmacien pour en cher-

(1) C'était déjà un proverbe au XVIIe siècle. Dans la *Suite du Menteur*, Corneille fait dire à Lyse :

« Il est riche et de plus il demeure à Paris,
« Où des dames, dit-on, est le vrai paradis. »

(Acte II, scène I.)

cher encore. Les deux amies lui laissèrent absorber le poison, trouvant la chose toute naturelle ; elles assistèrent tranquillement à son agonie sans avoir l'idée d'appeler un médecin. Vers la même époque (juillet 1897) quatre jeunes femmes s'asphyxièrent ensemble en disant qu'elles étaient lasses de la vie et qu'elles voulaient se soustraire aux chagrins qu'elles avaient. Parmi elles était une jeune ouvrière enceinte, que son amant avait abandonnée.

Les écrits des suicidés méritent une attention particulière parce qu'ils permettent de préciser le caractère moral du suicide et de savoir s'il est ou non une forme de la criminalité. D'après quelques criminalistes, le suicide et l'homicide dérivent d'un même état physiologique et psychologique ; ce sont, disent-ils, des formes diverses de la même dégénérescence, de la même immoralité. Je crois, au contraire, que s'il y a des suicides coupables comme des meurtres, il y en a d'autres qui doivent inspirer pour leurs auteurs une profonde compassion et même, dans certains cas, une sympathie et une estime profonde, ce qui n'implique nullement l'approbation de leur conduite. Qui verra un acte d'immoralité dans le suicide d'un ouvrier qui, fiancé à une jeune fille qu'il aime et qui l'aime, se tue en apprenant qu'il est tuberculeux et en disant : « étant menacé de la tuberculose et ne voulant pas me marier dans ces conditions, je préfère me tuer? » Les causes des suicides sont si multiples, si variées, si différentes les unes des autres, qu'on ne peut pas porter la même appréciation sur tous les suicides. Les uns se suicident par lâcheté, les autres par dévouement.

Parmi les suicidés, il y a des criminels, des fous, des malades, des exaltés, des nerveux, des hystériques, des faibles d'esprit, mais aussi des cœurs délicats et tendres, trop tendres, trop sensibles. Les suicidés par amour contrarié peuvent être des malades ou des cœurs trop tendres, mais ils n'ont point les sentiments anti-sociaux qui caractérisent

les criminels; ils sont victimes de leurs besoins de tendresse qui n'est pas satisfait. Leur tendresse éclate de la façon la plus touchante dans leurs écrits; leurs lettres sont pleines de sentiments délicats, désintéressés, élevés, pour leurs parents, leurs amis et même pour ceux qui ont causé leur désespoir. Ils ne gardent habituellement aucune irritation des mauvais traitements, de l'indifférence, de la trahison qui les ont tant fait souffrir. Jusqu'au dernier moment, ils expriment leur amour à ceux qui ne les aiment pas, ils souhaitent le bonheur à ceux qui les ont rendus malheureux. La femme délaissée qui se tue ne peut pas haïr l'infidèle qui la pousse à la mort. L'amant trahi qui se suicide pardonne en mourant à la femme qui a fait son malheur. J'ai sous les yeux un très grand nombre de lettres de suicidés par amour, je ne puis les citer toutes, je vais en transcrire quelques-unes seulement, à titre d'exemples :

« Ma bien-aimée Alice, écrivait un marin à une jeune fille qui avait refusé de l'épouser, permettez-moi de vous donner pour la dernière fois ce titre, car à l'heure où vous aurez reçu cette lettre je ne serai plus qu'un cadavre. Ce cœur qui ne battait que pour vous sera percé d'une balle.

Je ne me manquerai pas, ma main sera ferme, les souffrances que j'endure m'en sont une garantie, car je m'en débarrasserai en même temps que de la vie.

Je n'emporte avec moi que quelques cheveux et fleurs, souvenir d'un temps meilleur.

Soyez heureuse, Alice, c'est le seul vœu que je forme pour vous et recevez les derniers baisers de celui qui vous aura aimée à en mourir. »

« Du jour où j'ai vu que tu ne serais pas mon époux, écrivait une femme qui était engagée dans une liaison irrégulière et qui en rougissait, je n'ai plus eu qu'une pensée : Mourir ! Si je ne puis pas être ta femme, au moins je ne souffrirai plus. Je te pardonne de bon cœur et ma dernière pensée sera pour toi. »

Dans un millier de lettres que j'ai lues, je n'ai trouvé qu'une fois des paroles amères contre l'amant infidèle et encore faut-il ajouter que la femme avait songé à le tuer avant de se tuer. « Si je ne réussis pas à tuer M..., disait-

elle, je demande qu'on le mette en présence de mon corps si je meurs. La mort inspirant au plus misérable un sentiment de respect et d'effroi, je désire qu'il ait au moins le remords de ses infamies. » Les lettres des femmes abandonnées, des amants malheureux qui se suicident se terminent toujours par des paroles d'amour et de pardon. On n'y trouve quelquefois des accents de colère qu'à l'adresse des parents, qui en s'opposant à leur union ont causé leur désespoir. « Je me tuerai dans une heure, et vous aurez ma mort à vous reprocher », écrivait un jeune homme au père de la jeune fille qui lui avait refusé sa main.

Les amants désespérés n'oublient pas leurs parents en mourant ; ils écrivent à des tantes, à des cousins de venir les consoler et de demeurer auprès d'eux. Une jeune fille écrivait à une amie : « Je vous supplie, dès que vous serez prévenue de ma mort, d'accourir auprès de mon père (dont elle était la fille unique) ; consolez-le, faites-lui comprendre qu'il a mieux valu que je meure, car je n'aurais jamais pu supporter ma peine ; si j'avais vécu, je serais tombée dans une maladie de langueur et du cerveau... Que l'on n'accuse pas mon père ni mon frère d'imprévoyance. Lorsque M... s'est montré trop assidu auprès de moi, ils m'ont fait quelques observations ; je les ai promptement rassurés, car je ne prévoyais pas alors moi-même que cet attachement naissant prendrait plus tard de telles proportions. Tous les deux avaient confiance en moi, le passé répondait de mes actions ; jusque-là je m'étais montrée tellement peu susceptible d'aimer, qu'ils m'ont cru au-dessus des faiblesses féminines ; mon caractère enjoué, mais très fier leur était une garantie. » La même jeune fille, distribuant par écrit divers souvenirs entre ses amies, disposait pour l'une d'elles d'un cadre en velours noir suspendu au chevet de son lit et contenant des cheveux de sa mère : « Elle pourra, disait-elle, y mettre également ceux de sa bien regrettée mère... Nous avions toutes les deux les

mêmes sentiments d'amour pour nos chères mortes ; elle me comprendra mieux peut-être que tout autre, puisque Dieu nous a éprouvées de la même manière. »

Ces quelques écrits, qui sont pleins de sentiments tendres, délicats, suffisent amplement, je crois, à établir que les suicidés par amour, loin d'être des criminels, sont le plus souvent des êtres bons, affectueux, trop aimants, trop sensibles. C'est l'excès de leur amour et la sensibilité de leur cœur, qui leur rendent intolérable la douleur de n'être pas aimés, ou de ne pouvoir s'unir à la personne aimée ; c'est le besoin de tendresse qui les dévorait et qu'ils n'ont pu satisfaire qui les plonge dans le désespoir et leur inspire le dégoût de la vie. A cet excès de sensibilité se joint chez eux un défaut de volonté. Ils sentent trop, ils souffrent trop et n'ont pas assez de force, pour supporter la souffrance. Ce sont des *émotifs*, souvent des neurasthéniques et des hystériques. Un homme d'un tempérament sain, d'une volonté forte, peut éprouver un grand chagrin, il le supporte et ne se tue pas ; un homme d'un tempérament déséquilibré, d'une sensibilité extrême, d'une volonté faible, est écrasé par la douleur et s'y dérobe par le suicide. L'idée du suicide devient rapidement une idée fixe, une obsession chez les héréditaires dégénérés ; c'est un signe de débilité mentale. Les idées de suicide sont très fréquentes chez les hystériques, et l'on sait qu'il y a des hystériques aussi bien chez les hommes que chez les femmes. L'hystérie n'est pas, comme on l'a cru très longtemps, une maladie exclusivement féminine. Il faut, en un mot, qu'une prédisposition physiologique vienne s'ajouter au chagrin d'amour, pour déterminer le suicide.

CHAPITRE II

LE DOUBLE SUICIDE PASSIONNEL

« Et jusque dans la tombe il est doux de s'unir. »
(CORNEILLE.)

Par l'analyse que j'ai essayée de faire de l'amour dans le chapitre précédent, j'ai montré que les amants éprouvent le désir de ne faire qu'un, d'être deux dans une même chair, suivant l'expression si profonde de l'Evangile. Si ce besoin n'est pas satisfait, s'ils ne peuvent s'unir et vivre toujours ensemble, ils sont si malheureux qu'ils préfèrent la mort à la séparation. Mourir ensemble leur paraît moins cruel que de vivre séparés. Ne pouvant être unis dans la vie, ils veulent l'être dans la mort ; ils disent avec Corneille :

« Si l'hymen n'a pu joindre nos corps,
« Nous joindrons nos esprits, nous joindrons nos deux morts [1]. »

Lorsqu'un amant qui a perdu sa fiancée se tue c'est pour aller la rejoindre ; il lui semble que la mort les rapproche ;

« Et si dans le tombeau le ciel permet qu'on aime,
« Dans le fond du tombeau je l'aimerai de même [2]. »

Vivre, pendant qu'elle est morte, lui paraît impossible il veut la suivre dans le tombeau. Ce besoin d'union dans la mort, Ovide l'a décrit dans le suicide de Pyrame et de Thisbé. Lorsque Pyrame croit par erreur que Thisbé

(1) Corneille. *Œdipe*, acte II, scène IV.
(2) Corneille. *Pulchérie*, acte III, scène II.

est morte, il se rend sous l'arbre qu'ils avaient marqué pour leur rendez-vous, y porte le voile de Thisbé et après l'avoir embrassé il s'écrie : « Maintenant, voile cher et sacré, sois teint aussi de mon sang. » Thisbé en arrivant au rendez-vous trouve le corps de Pyrame et se tue à son tour : « Ah ! malheureux, dit-elle, l'amour que tu avais pour moi t'a fait périr. Va, mon bras sera aussi courageux que le tien et mon amour ne craindra pas la mort plus que n'a fait le tien. Je te suivrai dans le tombeau et je serai à la fois la cause et la compagne de ta mort. Hélas ! il n'y avait que la mort qui pût nous séparer et elle-même ne nous séparera pas[1]. » La séparation est pour les amants la plus grande douleur. Ils veulent rester ensemble, ne jamais se quitter ; il leur faut une union étroite, durable, éternelle ; lorsqu'elle leur manque, le désespoir s'empare d'eux ; ils meurent ensemble et leur besoin d'union se traduit encore par le désir qu'ils expriment dans leur dernier écrit, d'être enterrés ensemble.

Ce désir d'union dans la tombe, je l'ai trouvé dans tous les écrits des suicidés par amour; ils le reproduisent sous toutes les formes, ils le répètent plusieurs fois, afin que leurs parents respectent leurs volontés. Comme c'est l'impossibilité de l'union en ce monde ou d'une possession complète, définitive, immuable, qui fait leurs souffrances et leur désespoir, ils ne trouvent de consolation à ces souffrances que dans la pensée que leurs corps seront côte à côte dans le même tombeau.

Une jeune femme, mariée, âgée de vingt-six ans, qui avait voulu mourir avec son amant, ayant survécu à la blessure qu'elle avait reçue, m'a raconté dernièrement que son amant lui disait, en faisant les préparatifs de suicide, qu'il était très peiné de penser qu'ils ne seraient pas placés dans le même tombeau ; comme les parents de cette jeune

(1) Ovide. *Les métamorphoses*, l. IV.

femme avaient une tombe de famille à Marseille, il craignait qu'ils ne voulussent garder le corps de leur fille dans leur tombeau. — Lorsque le Dr Bancal et Mme X... songèrent à se tuer ensemble, ils écrivirent à un ami commun, pour le prier de les réunir après leur mort, dans une bière commune. Mme X... lui dit : « Vous aurez la bonté de vous rendre à l'hôtel aussitôt après avoir reçu cette lettre, vous nous trouverez morts... n'ayez pas de chagrin, pour nous, nous mourrons bien heureux... Vous nous ferez mettre dans la même bière. » Bancal de son côté avait écrit à son ami : « Je tiens beaucoup à être à côté de mon amie, nos os se confondront ; c'est une pensée qui me sourit. »

« La mort même, à ce prix, la mort a sa douceur [1]. »

Les amants qui meurent ensemble écrivent à leurs parents : « Ne nous séparez pas ! si vous aimez encore un peu votre fils, j'espère que vous respecterez sa dernière volonté, qui est d'être enterré avec celle qu'il aime. »

Le désir d'être uni dans la tombe à la personne aimée est un désir si naturel, qu'on le voit exprimé par des reines comme par des ouvrières, par des artisans comme par des princes et qu'on l'observe à toutes les époques de l'histoire, car le cœur humain est toujours le même. Cléopâtre, après la défaite d'Antoine, dans la supplique qu'elle adresse à Octave, lui demande à être ensevelie auprès de son amant : « Ne me refuse pas, lui dit-elle, une tombe à son côté, et que mourant par lui j'habite au moins avec lui dans l'Hadès. » Lorsqu'elle va s'agenouiller sur le sarcophage de son amant, elle lui dit : « Tu ne permettras pas que ta femme soit traînée vivante derrière le char du vainqueur. Non, tu me cacheras plutôt près de toi ; tu me prendras à ton côté dans cette tombe. »

Abélard écrivant à Héloïse, après qu'il est entré au cou-

(1) Delille. *Énéide*, livre IV.

vent et après l'y avoir fait entrer, termine sa lettre en exprimant le désir qu'Héloïse se fasse inhumer auprès de lui, dans le même tombeau. « J'espère, lui dit-il, que vous voudrez bien, quand vous aurez accompli le temps de votre vie, être inhumée auprès de moi. » Et comme il a autant de vanité que d'amour il ajoute : « Mon tombeau en sera plus célèbre. »

Dans la *Cyropédie* (l. VII, ch. III), Xénophon décrivant le désespoir de Panthée à la mort de son mari, raconte qu'elle se fait apporter son corps, se frappe d'un coup de poignard et expire en posant la tête sur le sein de son mari ; avant de se frapper elle avait recommandé à sa nourrice d'envelopper dans le même linceul le corps de son mari et le sien.

Les poètes, n'ont pas manqué, quand ils dépeignent la mort des amants, de leur prêter ce désir d'être unis dans le même tombeau. Le Tasse dans la *Jérusalem délivrée*, fait dire à Olinde, qui meurt avec Sophronie : « Puisque tu devais mourir, je suis heureux d'être le compagnon de ta mort, ne le pouvant être de ta vie. Je pleure sur toi, mais non sur moi, puisque je meurs à tes côtés. » — Lorsque Roméo vient pour se tuer sur le tombeau de Juliette, s'adressant à Paris, il lui dit : « S'il te reste de la pitié, ouvre la tombe et me couche à côté de Juliette. » Il faut que ce désir de la réunion dans la tombe avec la personne aimée soit un cri d'amour bien naturel, car je l'ai retrouvé dans l'écrit d'un menuisier d'Aix qui, inconsolable de la mort de sa femme, s'était suicidé de désespoir. Dans une lettre écrite à ses enfants il leur dit : « Je pars, je vais trouver celle que j'ai toujours aimée ; partagez ce qui me reste en frères ; que l'intérêt ne vous divise pas ; pensez aux bonnes paroles de votre mère : « pourquoi être méchant ? nous avons si peu de temps à rester sur cette terre ? » paroles si dignes d'elle. — Mon dernier souhait, si vous pouvez l'obtenir, ce serait de mettre mon corps dans la

fosse de votre mère, c'est-à-dire de me retirer de mon cercueil, d'ouvrir le sien et de mettre mon corps sur le sien; je serai près d'elle.

« Mes enfants, adieu, adieu à tous; dans votre partage, vous mettrez pour ma petite Jeanne 160 francs.

« VOTRE PÈRE. »

Dans *René*, lorsque Amélie fait ses adieux à son frère, elle lui dit : « Ah ! si un même tombeau nous réunissait un jour ! mais non, je dois dormir seule. » — Dans les *Affinités électives*, Charlotte fait placer Edouard à côté d'Ottilie, bien qu'elle ne soit pas sa femme : « Ils ont assez souffert, dit-elle, pour avoir le droit de reposer ensemble. — Dernièrement dans une retentissante affaire criminelle, on a vu une femme mariée consentir avec la même générosité à ce que son mari fût enseveli à côté de la maîtresse, pour laquelle il était mort.

Lorsque deux amants se tuent, ils ne trouvent pas seulement une consolation dans la pensée qu'ils vont être unis dans la tombe; chacun d'eux est encore heureux de voir que l'autre l'aime si ardemment qu'il préfère la mort à la séparation; cette pensée leur rend douce la mort.

Une jeune fille qui s'est suicidée à Paris le 31 août 1897 avec le jeune homme qu'elle désirait épouser, sur le refus des parents de ce dernier de consentir à ce mariage, écrivait : « Puisque je n'ai aucun espoir de l'épouser, et bien ! je préfère mourir avec lui. La mort va nous unir pour toujours. Je vais être heureuse, surtout que personne ne touche à mon alliance. »

Les nombreux documents judiciaires que j'ai consultés, les enquêtes personnelles que j'ai faites, établissent en effet que les amants préparent généralement leur double suicide avec une insouciance, une gaieté surprenante. La mère d'un jeune homme, qui en avril dernier s'est suicidé avec la jeune fille dont il était très épris, m'a raconté que son

fils depuis plusieurs mois chantait des airs d'opéra composés sur des situations identiques à la sienne pour des héros de théâtre qui veulent se suicider.

Une jeune fille annonçait en souriant à son amie son projet de suicide; lui désignant un objet de toilette, elle lui dit : « C'est dommage, je ne le mettrai plus, car demain je meurs. » Bancal écrivant à son ami lui disait : « Nous n'avons plus que six à sept heures à vivre et nous sommes aussi calmes que si nous devions nous coucher pour nous réveiller demain dans les bras l'un de l'autre. » Dans une lettre adressée à sa mère il exprimait la même pensée : « Je vois l'éternité avec autant de plaisir que si j'assistais à un de ces beaux spectacles de la nature dont j'ai pu jouir quelquefois. » Les témoins qui les virent la veille de leur suicide furent frappés de leur gaieté ; le maître d'hôtel déclara qu'en les voyant il n'avait pu s'empêcher de dire : « Voilà des gens bien gais. » La dame X... fit ses préparatifs de suicide en chantant. Pendant les huit jours qui précédèrent leur mort, les deux amants allèrent tous les soirs au théâtre. — Une femme mariée, qui a voulu mourir avec son amant et qui a survécu à sa tentative de suicide, m'a raconté qu'elle s'était endormie tranquillement, sachant que pendant son sommeil son amant devait la tuer et se tuer ensuite. — Chambige déclara que lorsqu'il se rendit en voiture avec Mme X... à la villa où ils devaient se donner la mort, ils étaient très gais tous les deux et qu'il ne put s'empêcher de chanter la romance de Faust : « Salut à mon dernier matin. »

Dans la plupart des cas, le projet de double suicide est arrêté longtemps avant; dans plusieurs affaires j'ai vu que le pistolet, qui avait été employé, avait été acheté un ou plusieurs mois à l'avance. Dans l'affaire Bancal, la dame X... écrivait : « Voilà un mois que notre projet est arrêté ; nous devions attendre à demain, mais craignant que mes parents ne parvinssent à découvrir ma demeure, j'ai

demandé à mon bon Prosper s'il voulait avancer de vingt-quatre heures, il ne m'a pas refusé cette prière et c'est ce soir que nous passons la barque à Caron[1]. »

Dans leurs écrits, les amants, les femmes surtout, entrent dans de minutieux détails ; ils font leurs préparatifs avec un sang-froid remarquable. Bancal avait préparé pour sa mère un médaillon contenant de ses cheveux et de ceux de « sa meilleure amie » avec une lettre d'adieux ainsi conçue : « Je meurs comme j'ai vécu sans savoir ce que je dois croire ou ne pas croire... Ne me plains pas, j'ai plus vécu en dix jours et j'ai goûté plus de bonheur qu'une vie d'homme ne peut en contenir. » Sa maîtresse avait expédié deux jours avant le suicide une caisse contenant des objets de toilette pour sa fille ; sur le papier enveloppant ces objets elle avait écrit ces lignes : « Pour Léonie, une robe noire, trois paires de gants, un médaillon contenant des cheveux de son père, de moi, de sa sœur et un dé d'argent. » Elle écrivit à la maîtresse de pension de sa fille pour la lui recommander. « Parlez-lui, parlez-lui souvent de son père, lui disait-elle ; faites-lui oublier sa mère s'il est possible. » Quelques instants avant de partir avec Chambige pour se suicider, Mme X... écrivit une lettre enjouée à une parente.

Ce qui prouve encore le calme des amants, c'est qu'assez souvent, avant de se tuer, ils se font servir un repas auquel ils font honneur. Il semble que l'appétit devrait leur manquer dans un pareil moment, et cependant ils mangent avec une insouciance surprenante. Il est possible aussi qu'ils boivent avec excès pour se donner une excitation factice, comme cela a lieu dans un grand nombre de cas de suicide pour les motifs les plus divers. Cependant je ne crois pas que l'état d'esprit des amants qui se suicident ensemble soit semblable à celui que l'on observe chez les désespérés

(1) J'ai retrouvé cette expression plaisante dans un écrit d'un autre suicidé.

qui craignent la mort tout en se la donnant et cherchent souvent un surcroît de courage dans la boisson. Les amants qui se tuent envisagent la mort avec sérénité, presque avec satisfaction.

Lorsque la pensée de mourir ensemble est entrée dans l'esprit des deux amants, elle devient une idée fixe qui absorbe leur esprit, leur fait tout oublier : leurs parents, leurs enfants, leur honneur, leur pudeur. Des mères de famille courent à la mort, abandonnant d'adorables enfants et se livrant à leurs amants avec un cynisme particulier. Mme X..., qui était une femme du monde jouissant de l'estime publique, une mère aimant ses enfants, fut trouvée toute nue, à côté de Chambige avec qui elle voulait mourir, après s'être livrée à lui; elle savait cependant que cet état de nudité serait observé par la justice, lorsqu'elle viendrait faire les constatations légales. Le sentiment de la pudeur qui avait été si puissant chez les femmes de Milet puisqu'il avait arrêté l'épidémie du suicide, avait été totalement oblitéré par la passion chez Mme X... Des jeunes filles appartenant à d'honnêtes parents, qu'elles entouraient de tendresse, les quittent pour aller rejoindre l'amant qui les attend pour le suicide. La mère d'une jeune fille qui s'était suicidée avec un jeune homme parce que les parents de ce dernier s'étaient opposés à leur mariage, me dit en pleurant : « Ma fille avait toujours été un modèle de piété filiale et de sagesse (et c'était vrai, des témoins impartiaux, étrangers à la famille, m'ont dit que c'était une créature exquise), jamais elle ne m'avait causé la moindre peine; douce, tendre, pieuse, elle nous entourait mon mari et moi d'affection et de soins délicats et cependant elle nous a quittés pour aller rejoindre ce jeune homme, songeant qu'elle allait nous plonger dans le plus affreux désespoir : et elle qui avait de sincères sentiments de piété, qui était enfant de Marie, elle a consenti à avoir des relations intimes avec lui, car le misérable, je le sais, l'a souillée avant de la tuer. »

Toutefois l'amour le plus exalté peut exister, surtout chez les jeunes filles, sans désir d'un rapprochement sexuel; les caractères révélateurs de la virginité sont quelquefois observés chez les jeunes filles qui ont voulu mourir avec leur amant. Une d'elles, ayant été menacée par ses parents d'être placée au couvent, se suicida avec son fiancé et à l'autopsie le médecin constata qu'elle était vierge.

Chaque année un certain nombre de jeunes gens appelés sous les drapeaux se suicident au moment de partir pour le régiment, parce qu'ils ne peuvent se résigner à se séparer de leur fiancée ou de leur maîtresse; quelquefois ils les décident à mourir avec eux. Le nommé R... était fiancé à une jeune fille de Lyon quand il fut obligé de partir pour faire son service militaire; ce départ lui fut très pénible, cependant il s'y résigna. Quelques mois après il obtint une permission de quelques jours et vint les passer auprès de sa fiancée. Mais lorsque vint le moment de rentrer au régiment, les deux amants n'eurent pas la force de se séparer et résolurent de mourir ensemble. La jeune fille fut trouvée blessée de deux coups de revolver à la tempe droite à côté de son amant qui était mort; elle fit le récit suivant : « Nous n'avons pas eu le courage de nous séparer, lorsque sa permission fut expirée, et nous avons voulu mourir ensemble. Il m'avait dit : « Je te tirerai une « balle dans la tête et je me ferai ensuite sauter la cer- « velle. Toi, si tu n'es pas morte tu feras comme moi. » Léon m'a tiré un coup de revolver et s'en est tiré deux. Comme je n'étais pas morte, j'ai pris le revolver et je me suis tiré une seconde balle dans la tête. Je me suis évanouie. Revenue à moi, je suis restée deux heures sur le cadavre de mon amant, liée dans ses bras. » Les deux amants avaient écrit une lettre, pour faire connaître leurs dernières volontés. La lettre commencée par le jeune homme et terminée par la jeune fille était ainsi conçue : « Je me suicide pour ne pas quitter ma petite femme; je souffre trop loin d'elle.

Nous voulons être enterrés ensemble. » La jeune fille avait ajouté : « Nous ne voulons pas que nos corps soient livrés à la Faculté de médecine. Nous voulons être enterrés ensemble, tels qu'on nous trouvera. »

Voici un autre cas, qui s'est produit il y a quelques mois à Marseille. Un jeune homme avait contracté un engagement dans l'infanterie de marine ; lorsque le moment de partir arriva, il éprouva un si violent désespoir de quitter sa fiancée, qu'il conçut et lui fit partager le projet de mourir ensemble ; il annonça sa résolution à ses parents par la lettre suivante : « Ainsi que vous devez le savoir, je suis parti avec Yvonne. Ne pouvant m'en séparer, je ne me suis pas présenté au régiment. A l'heure actuelle, je suis porté déserteur. Au moment où vous recevrez cette lettre nous nous serons donné volontairement la mort. » Ils descendirent dans un hôtel, y soupèrent et y passèrent la nuit. Le lendemain matin, ils prirent un repas à dix heures et demie et se retirèrent dans leur chambre ; quelques instants après, on entendit deux détonations, on accourut, on trouva la jeune fille étendue morte sur le lit et le jeune homme râlant à terre dans une mare de sang. — Lorsque le jeune soldat demande une permission pour aller voir ses parents mais en réalité pour aller voir sa fiancée ou sa maîtresse, quelquefois il ne peut plus rentrer au régiment à l'expiration de son congé et préfère mourir avec sa maîtresse, à qui il fait partager sa résolution : « Chers parents, écrivait un jeune soldat, ne pouvant être séparés, nous avons résolu de mourir ensemble ; depuis que nous sommes séparés, nous ne vivons plus ; c'est pour mettre un terme à ces souffrances que nous nous tuons. » — Le double suicide a lieu quelquefois au retour du service militaire : la jeune fille abandonnée par son amant qui va faire son service tombe dans la prostitution ; l'amant à son retour, ignorant son inconduite, renoue des relations avec elle ; mais le jour où il apprend le passé,

tations ; s'il n'ose pas lui proposer nettement de mourir ensemble, il laisse deviner son projet de se tuer seul, afin qu'elle ait la pensée de se suicider avec lui. La vanité, la jalousie, l'égoïsme se joignent à l'amour pour lui faire désirer ce double suicide : si elle lui survivait, le mari ou tout autre pourrait la reprendre ; en lui sacrifiant sa vie, elle flatte son orgueil, car elle lui donne la plus grande preuve d'amour ; enfin, puisqu'il doit mourir, il éprouve un violent plaisir à l'entraîner avec lui, pour finir dans ses bras sa vie et ses tourments. Cet état d'esprit de l'amant qui veut se tuer et entraîner avec lui la femme qu'il aime parce que des obstacles insurmontables les séparent, est celui que J.-J. Rousseau prête à Saint-Preux dans la promenade qu'il fait à Meillerie avec Mme de Wolmar. Saint-Preux est violemment tenté de précipiter avec lui Mme de Wolmar dans les flots du lac ; il parvient à surmonter cette tentation, mais beaucoup d'amants y succombent. Dans des cas analogues, la femme mariée, plutôt que de fuir et de vivre déshonorée, préfère accompagner son amant dans la mort.

La crainte du déshonneur détermine aussi des jeunes filles à ne pas survivre à leur faute et à mourir avec leur amant. En voici un exemple que j'ai observé, il y a quelques mois, à Marseille, complétant les renseignements du commissaire de police par des détails que j'ai recueillis auprès des parents des deux suicidés. Un jeune employé, âgé de dix-neuf ans, voulait épouser une jeune fille de son âge dont il était très épris, qui avait une conduite irréprochable et appartenait à une famille honorable ; mais sa mère le trouvant trop jeune pour se marier, lui refusa son consentement. Les jeunes gens continuèrent à se voir, à se promener ensemble ; la jeune fille aussi vertueuse que jolie et gracieuse sut néanmoins rester pure malgré tout son amour. De plus en plus désireux de l'épouser, le jeune homme s'efforça par ses prières et ses menaces d'obtenir le

consentement de sa mère, sans pouvoir y parvenir. Il persuada alors à la jeune fille qu'elle devait consentir à son enlèvement, pour forcer sa mère à donner son autorisation. La jeune fille, qui aimait beaucoup ses parents et redoutait le scandale, hésita longtemps ; puis vaincue par les supplications de son amant, elle quitta en tremblant la maison paternelle, pouvant à peine se soutenir, mais espérant y rentrer bientôt au bras de son fiancé. Après l'avoir conduite à un hôtel, le jeune homme écrivit à sa mère qu'il avait enlevé sa fiancée, qu'elle s'était donnée à lui, que le mariage était dès lors nécessaire, il la supplia de consentir. La mère refusa. Son fils lui écrivit de nouveau que sa fiancée se voyant déshonorée voulait mourir, qu'elle lui demandait la mort comme une grâce, mais qu'il ne se sentait pas le courage de la tuer ; il supplia une dernière fois sa mère de donner son consentement. La mère le refusa encore ; alors les deux amants acculés à la honte ou à la mort choisirent la mort : le jeune homme tira d'abord sur la jeune fille un coup de revolver et s'en tira ensuite un second sur lui-même ; ils moururent le lendemain. Quand on pénétra dans leur chambre et qu'on demanda au jeune homme l'explication de ce drame, il répondit plusieurs fois : « Il le fallait. » Ce furent les seules paroles qu'il put prononcer. Les lettres qui furent écrites par ces deux désespérés avant le suicide ne laissent aucun doute sur la cause de leur mort volontaire ; la jeune fille a voulu se soustraire à la honte et le jeune homme éviter le scandale. Voici la lettre qu'elle écrivit à sa famille :

« Mes chers parents,

« Pardonnez à votre Jeanne l'acte qu'elle va commettre. Mais, aimant sans espoir d'avenir, elle préfère mourir avec celui qu'elle aime que de vivre sans lui ; je vous embrasse tous. A vous mes dernières pensées.

« Votre Jeannette qui vous aime beaucoup et qui pense que vous lui pardonnerez. »

Elle avait aussi écrit à sa mère une lettre particulière :

« Ma bonne Maman,

« J'ai attendu jusqu'à ce jour pour mourir. J'avais encore espoir, mais la mère de mon bien-aimé n'ayant rien voulu entendre, nous sommes forcés de mourir. Il vaut mieux mourir que de vivre avec le mépris du monde, avec les sourires ironiques des voisins. Cela serait pour moi une torture sans égale, cela est pour beaucoup dans ma résolution de mourir. — Chère mère, pardonne à ton enfant tout le mal qu'elle te fait. J'aurais voulu pouvoir te rendre heureuse, mais que veux-tu? Nul n'est maître de sa destinée et j'ai toujours eu le pressentiment que je finirais ainsi.

« Adieu pour toujours. »

Le jeune homme de son côté avait adressé à sa famille les lignes suivantes :

« Chère Mère, chers Frères,

« Pardonnez-moi. Je meurs désespéré. J'aime sans espoir d'avenir et crains le scandale. Priez pour moi. »

Il avait aussi adressé aux parents de la jeune fille une lettre ainsi conçue :

« Vous allez sans doute me maudire, quand vous apprendrez la mort de votre Jeanne bien-aimée, mais pardonnez-moi, nous nous aimions tant que l'idée d'une séparation a été plus forte que nous. »

Les parents sont quelquefois responsables du suicide de leurs enfants, parce qu'ils s'opposent souvent à leur projet de mariage pour des motifs d'intérêt. Les parents du jeune homme ne trouvent pas la jeune fille assez riche ou réciproquement. Le 11 août 1897, à Paris, un jeune homme de vingt ans et une jeune fille de dix-sept ans qui avaient été élevés ensemble et qui s'aimaient, voyant que les parents du jeune homme s'opposaient au mariage, parce que la jeune fille n'était pas assez riche, quittent simultanément leurs familles, vont s'installer dans un hôtel et se donnent la mort après avoir écrit les lettres suivantes :

« Ma chère mère, écrit le jeune homme, nous nous donnons volontairement la mort, nous nous aimons telle-

ment que nous aimons mieux mourir que de voir un empêchement à nos vœux les plus chers. Peut-être ne diras-tu plus de vilaines choses à l'adresse de celle qui ne fut pour moi qu'une amie, car depuis trois jours que nous sommes ensemble elle ne m'a jamais appartenu. Et, avant la mort qui déjà nous possède, je te répète ce que je t'ai toujours dit, que c'était une honnête femme. Plus nous approchons de la mort, plus je vois que tu l'as traitée injustement.

« Ma bonne mère, je te pardonne, car dans le fond du cœur tu aimais trop ton fils, tu aurais voulu pour lui une fille riche.

« Nous venons d'adresser à Dieu une fervente prière pour nous donner le courage qui pourrait nous manquer.

« Ton fils qui t'a toujours bien aimé. »

La jeune fille écrivit de son côté à sa mère :

« Ma chère petite mère, lorsque tu liras ces lignes je ne serai plus, mais tu me pardonneras, car quoique j'ai mal agi, tu m'aimes trop pour me laisser ce doute. Il y a aujourd'hui onze ans que mon père est mort, chose bizarre c'est la même date à laquelle je vais aller le rejoindre. Ce ne devait pas être aujourd'hui, mais dimanche le courage nous a manqué, hier la mort n'a pas voulu de nous, aujourd'hui j'espère mourir, car c'est affreux de vivre pour toujours souffrir.

« Il est vrai qu'une jeune fille honnête ne doit pas se permettre ce que j'ai fait, mais dégoûtée de la vie, aimant et étant aimée, comme toute créature le désire, je me suis oubliée à suivre un jeune homme et à aller chercher la mort avec lui. Pardonne-moi.

« Avant de mourir, nous venons de prier Dieu, pour qu'aujourd'hui il nous donne le courage de mourir, et si je vais au ciel (car je crois en Dieu), je prierai pour toi.

« Ta fille qui t'aime et qui t'envoie ses derniers baisers.

« Adieu mère chérie. »

Lorsque le bruit de plusieurs détonations se fit entendre,

on accourut dans leur chambre et on trouva la jeune fille étendue sur un lit, râlant, la tête percée d'une balle et près du lit le jeune homme blessé à la tête, en proie à une grande agitation nerveuse, couvert de sang, pleurant et criant en joignant les mains : « O mon père, vous qui me voyez; mon Dieu! vous qui êtes avec lui : est-elle morte ? » Interrogé quelques instants après par le commissaire de police, il dit : « La personne qui est avec moi se nomme X..., nous avons été élevés ensemble, elle demeure à côté de moi. Nous avons voulu mourir. Elle s'est tiré elle-même un coup de revolver à la tête. J'étais couché près d'elle. Je lui ai repris l'arme et je me suis tiré deux coups. J'ai senti que je me suis manqué; » les deux balles avaient contourné la boîte osseuse et s'étaient logées entre l'os et le cuir chevelu.

Esquirol cite le double suicide du fils d'un juge de paix et de la jeune fille, que ses parents refusaient de lui donner en mariage. Les deux amants se rendirent dans la forêt de Saint-Germain. Le jeune homme brûla la cervelle à la jeune fille et se pendit ensuite à un arbre avec le châle de la jeune fille.

Le refus des parents de consentir au mariage de leur fils avec une jeune fille, moins riche que lui, a déterminé encore dernièrement à Paris un double suicide. Les parents, pour détourner leur fils de ce mariage, avaient calomnié la jeune fille; celle-ci l'ayant su avait écrit à la mère du jeune homme : « Pour vous prouver que je ne suis pas une femme qui appartient à tous les hommes, je vais mourir avec mon Léon, parce que je l'aime et que je ne pourrais vivre sans lui. — Vous vouliez le marier avec une fille qu'il n'aime pas, mais lundi, au lieu de venir chercher sa bague de fiançailles, elle viendra le voir mort; car Léon ne vous appartient plus, il est bien à moi maintenant, puisque vous n'avez pas voulu que nous soyons heureux sur cette terre.

« C'est vous qui êtes la cause de sa mort. Il faut que vous

n'ayez jamais aimé, pour agir comme vous l'avez fait.

« C'est avec le plus grand sang-froid que tous les deux nous attendons la mort. Pendant que je vous écris, mon petit homme est en train de boucher toutes les fentes, par où l'air pourrait entrer. Nous n'avons qu'une frayeur, celle de nous manquer. »

A la suite de cette lettre, le jeune homme avait ajouté : « Je tiens à te dire que ce n'est pas à ma petite femme qu'il faut en vouloir si je meurs, c'est moi qui lui ai demandé de mourir avec moi. — Je t'ai laissé croire que je consentirais à épouser Marie, pour que tu me laisses tranquille. Mais ce n'est pas elle que j'aime, c'est ma petite Berthe que j'adore, c'est elle qui est *ma femme*, depuis hier, car je lui ai acheté son alliance hier soir et je défends qu'on la lui retire. Je pense que tu respecteras la volonté d'un mort. » Puis il écrivit encore un mot à son père pour le prier de les faire enterrer ensemble : « Je te dis cela à toi, car ma Berthe t'aimait bien, ainsi que moi. Adieu cher père. » — A ces lettres en était jointe encore une autre adressée par la jeune fille à sa mère : « Ma mère, j'ose encore te donner ce nom. Tu me disais que je n'oserais pas me donner la mort. Tu vois que nous n'avons pas peur de mourir ensemble. Je t'écris ces lignes au moment où les réchauds s'allument. »

Des hommes qui se croient acculés au suicide par la maladie, de mauvaises affaires, déterminent aussi leurs femmes ou leurs maîtresses à mourir avec eux. Ici la suggestion du suicide touche au crime, ainsi que le reconnaissait un homme endetté qui disait : « Résolu à en finir avec la vie, il me vient l'idée folle de ne pas partir seul. Je me sens comme poussé vers le crime. » — Une jeune fille, agée de vingt ans, qui avait voulu mourir avec son amant, ayant survécu à cette tentative, a fait le récit suivant au commissaire de police, qui l'avait trouvée blessée à côté du cadavre de son amant : « Dimanche dernier, mon ami me

déclara que s'étant fait examiner par un médecin, il avait été trouvé atteint d'une maladie vénérienne, qu'il avait contractée avec une autre femme ; il ajouta qu'il ne pouvait vivre ainsi et voulait se tuer. Mardi, il projeta d'aller se jeter sous un train ; puis sur ses instances je consentis à m'asphyxier avec lui. Après avoir calfeutré les issues de la chambre, nous avons allumé au milieu de la pièce un petit poêle que nous avons démonté et nous avons préparé une décoction de pavots, dont nous avons absorbé un verre. Nous nous sommes couchés, et hier mercredi nous nous sommes réveillés ayant vomi ; nous avons été malades toute la journée. Aujourd'hui à midi nous avons repris notre résolution de mourir. Léon avait acheté un revolver ; il s'est couché sur le lit dans le fond et moi au bord, puis il m'a tiré un coup à la tête ; je suis tombée évanouie. Quand je suis revenue à moi, j'ai vu que Léon s'était tiré un coup de revolver. J'ai repris cette arme et ai tiré deux coups sur moi sans m'atteindre. »

Un romancier distingué, qui est en même temps un pénétrant moraliste, M. Ed. Rod, dans son dernier roman *le Dernier Refuge*, a fait mourir avec son amant une femme mariée longtemps après qu'elle a quitté la maison conjugale. Les deux amants se tuent parce que la société les repousse, parce que les devoirs qu'ils ont violés prennent leur revanche en leur rendant la vie insupportable par le remords, parce que pour la femme surtout, qui a conservé le sentiment de la dignité, la déconsidération dont elle se sent frappée lui paraît plus intolérable que la mort. Le double suicide de la femme mariée et de son amant devient la conséquence de leur fausse situation.

Ce n'est pas seulement dans les romans que l'on voit des femmes adultères et leurs amants acculés au double suicide, et ce n'est pas uniquement dans les rangs élevés de la société que ces doubles suicides se produisent. Tout dernièrement, une femme de la campagne, qui avait quitté

son mari et ses enfants pour suivre son amant à Paris, finit par se suicider avec lui ; elle fit connaître les causes de sa résolution dans les termes suivants : « Voilà notre destinée à tous deux : mourir ; c'est notre délivrance. Mes chers enfants, je ne peux reculer, je n'ai pas la force de trahir mon serment ; nous avons assez souffert, nous demandons grâce, pardon à Dieu. »

Il y a quelques mois, un homme marié, qui avait quitté sa femme pour vivre avec sa maîtresse, s'est asphyxié avec elle ; dans l'écrit qu'ils ont laissé, les deux amants déclarent qu'ils sont forcés de se tuer et ajoutent : « Nous nous aimons et nous aimons mieux mourir ensemble que de nous séparer.

« Nous ne regrettons rien, car nous avons été malheureux par notre amour !

« Nous ne demandons qu'une chose : être enterrés côte à côte. » Le mari avait écrit aussi à sa femme pour lui demander pardon.

On voit, dans les célèbres affaires Bancal et Chambige, la femme mariée se suicider avec son amant, quelques heures ou quelques jours au plus tard après sa fuite de la maison conjugale. La maîtresse de Bancal et la maîtresse de Chambige, enivrées par leur passion, mais soucieuses de leur honneur, ne pouvant supporter les deux alternatives de leur fausse situation, la séparation ou la honte publique, s'abandonnent à leur amant et réclament ensuite la mort pour échapper à la déconsidération et au remords.

D'après le récit, qui me paraît exact, de l'étudiant Chambige, Mme X... lui aurait dit en se rendant à la villa où les deux amants se donnèrent la mort : « Je me donne à toi, mais jure-moi sur tout ce que tu as de plus sacré que tu me tueras tout de suite après... Promets-moi seulement de me mettre dans la main droite la rose que tu as cueillie ce matin et de m'embrasser après. » Lorsqu'elle

se fut donnée à lui[1] elle réclama la mort à grands cris : « Tu es un lâche, lui disait-elle, tue-moi tout de suite, tu m'a promis de me tuer aussitôt déshonorée. » Alors, elle appuya elle-même le revolver sur sa tempe droite et ne le trouvant pas bien placé, elle l'assujettit en donnant l'ordre de tirer.

L'état d'esprit de Mme X... est le même que celui que Balzac a décrit dans la *Femme de trente ans* et A. Dumas père dans *Antony*. Dans l'affaire Bancal, les deux amants se tuèrent quelques jours après le départ de Mme X... de la maison conjugale ; mais le projet du double suicide était arrêté depuis un mois avant cette fuite. Avant de partir avec le Dr Bancal, Mme X... lui avait fait jurer de se tuer avec elle. Sa conscience ne s'était pas réveillée seulement après la faute ; bien qu'elle fût assoupie par l'ivresse de la passion, qui lui faisait trouver de la volupté à se perdre, à tout sacrifier à son amour, il lui restait encore assez de sens moral pour avoir peur du scandale et désirer la mort après la faute.

M. Sighele pense que la pensée du double suicide vient le plus souvent de la femme. Cette assertion me paraît trop absolue ; elle est exacte, quand il s'agit d'une femme mariée, honnête jusque-là, qui ne se livre à son amant qu'à la condition de mourir avec lui, pour ne pas survivre à sa honte ; alors, il est vrai, la femme se voyant déshonorée réclame la mort avec énergie, tandis que l'amant, qui avait promis de mourir pour arriver à la possession, regrette sa promesse quand il a satisfait sa passion ; retrouvant alors le calme de l'esprit et des sens, n'ayant pas les mêmes raisons que la femme pour désirer la mort, il voudrait vivre pour conserver la possession de sa maîtresse.

L'assertion de M. Sighele est encore exacte, quand il s'agit d'une femme plus âgée que l'amant dont elle craint

(1) Les constatations médico-légales établirent que des relations sexuelles répétées précédèrent la mort.

de perdre l'amour ; c'est le cas de la célèbre tentative de double suicide de Lamartine avec Mme X..., dont il s'était épris à Aix-les-Bains. Cette femme malade, mariée, étant rappelée auprès de son mari, prévoyant en outre qu'étant plus âgée que Lamartine elle cesserait bientôt d'être aimée, n'ayant aucune croyance religieuse, lui avait suggéré la pensée de mourir ensemble.

Dans le cas de double suicide cité par M. le Dr Brierre de Boismont et invoqué par M. Sighele, à l'appui de sa thèse, il s'agit encore d'une femme mariée, plus âgée que son amant et ayant pris sur lui un grand empire : elle avait trente-neuf ans, et le jeune homme vingt-six quand ils se suicidèrent ; le jeune homme n'avait que seize ans, lorsque la femme à l'âge de vingt-neuf ans éprouva pour lui une violente passion et la lui fit partager. J'ai aussi observé le double suicide d'une femme mariée d'un certain âge qui, surprise en flagrant délit d'adultère avec un amant plus jeune qu'elle, ne sachant plus que devenir, se décida à mourir avec son amant et lui fit partager sa résolution. — Dans l'affaire Bancal, la femme mariée était aussi plus âgée que l'amant, c'est par erreur que le Dr Lombroso écrit que la maîtresse du Dr Bancal était une jeune fille. — Dans l'affaire Chambige, la femme était aussi plus âgée, elle avait beaucoup de cheveux blancs. Dans un cas récent de double suicide qui s'est produit à Paris, c'est encore la femme la première qui a eu la pensée de mourir, c'était une femme de vingt-quatre ans, maîtresse d'un jeune homme de dix-neuf ans. Cette femme avait vécu déjà plusieurs années avec un autre amant qui était allé faire son service militaire et qui l'avait laissée avec un enfant. Ce soldat devant revenir prochainement avec l'intention de reprendre la vie commune avec son ancienne maîtresse, celle-ci, effrayée de ce retour et ne pouvant se décider à quitter son nouvel amant dont elle était très éprise, préféra mourir avec lui ; elle plaça sa fille en garde chez une voisine,

acheta du charbon et revint se placer sur son lit à côté de son amant ; on les trouva asphyxiés. Quand une femme qui veut se suicider ne peut faire partager sa résolution à celui qu'elle aime, elle le traite de lâche, le harcèle de toutes les manières et lorsqu'elle voit qu'elle ne peut le décider, elle organise son suicide de manière à le faire périr avec elle à son insu. C'est ce que fit dernièrement une femme à Paris : elle alluma un réchaud à l'insu de son amant. Pour dissiper tout soupçon, elle se montra très gaie en se couchant à côté de lui, l'embrassa avec plus d'effusion que d'habitude et passa une demi-heure à lire un roman. L'amant se réveilla le matin tout engourdi et trouva sa maîtresse inerte et froide.

Dans quelques cas très exceptionnels, des amants très jaloux font tant souffrir leur maîtresse par leurs soupçons, leurs reproches, leurs querelles, que celle-ci, indignée de ces soupçons, énervée par d'injustes reproches, dégoûtée de la vie misérable qui lui est faite, propose à son amant de mourir avec elle pour lui prouver son amour ; l'amant accepte et ils se tuent. J'ai observé dernièrement un cas semblable à Paris.

Lorsque l'amant d'une femme mariée, jaloux du mari, veut mourir avec sa maîtresse, s'il ne parvient pas à lui faire accepter ce projet ou à le lui faire exécuter, il tue sa maîtresse sans son consentement, dans le paroxysme de la jalousie, et se tue ensuite. Ce cas s'est produit à Paris l'année dernière. Le nommé L..., âgé de trente-six ans, veuf, père d'une jeune fille, avait noué des relations avec la femme d'un ami, mère de quatre enfants. Les deux amants ne pouvaient se voir fréquemment et souffraient de cette gêne. L..., très jaloux, devint très malheureux ; la mort lui parut préférable à la vie qu'il menait. Dans un rendez-vous qu'il donna à sa maîtresse, il lui dépeignit ses souffrances, son désir de mourir et l'engagea à partager sa résolution ; il y parvint et lui fit signer une lettre où les

deux amants annonçaient leur intention de se suicider ensemble. Mais, au moment où ils allaient exécuter leur projet, ils crurent que le pistolet qu'ils avaient était insuffisant et sortirent pour aller en acheter un de plus fort calibre. Une fois qu'elle se trouva dans la rue, la femme reprenant possession d'elle-même changea d'idée et courut à son domicile pour échapper à son amant. Celui-ci la poursuivit ; trouvant la porte fermée il escalada la grille, s'élança dans l'escalier, atteignit la femme dans sa chambre à coucher et lui tira un coup de revolver ; la voyant tomber, il se tira un second coup qui le tua. Lorsqu'on le releva, on constata qu'il sentait l'absinthe ; il en avait bu pour s'exciter à commettre l'acte qu'il avait prémédité. Il avait eu la singulière idée d'écrire au mari de sa maîtresse la lettre suivante : « Pardonnez à deux malheureux qui s'adorent depuis longtemps et qui aiment mieux mourir que de vivre séparés. Nous sommes deux lâches. Pardonnez-nous, occupez-vous de nos enfants. » Dans une autre lettre adressée à un de ses parents, il disait : « Ne pouvant posséder légitimement la femme que j'aime, je préfère la mort à l'existence que j'ai. Ne me blâmez pas, plaignez-moi. Je suis un lâche d'abandonner ma fille, mais je ne peux plus vivre. »

Au reste, hormis ces cas, je crois que la pensée de mourir ensemble vient plutôt de l'homme que de la femme. Celui qui impose sa volonté est celui qui est le plus fort, le plus énergique, celui qui subit la suggestion est le plus nerveux, le plus impressionnable. Or, la nervosité est plutôt chez la femme, et la force de la volonté chez l'homme. Dans *Hernani*, c'est l'amant qui propose à la femme de mourir ! « Ne pleure pas, mourons plutôt ! » On voit assez souvent l'homme très épris de la femme dont il est séparé par des obstacles insurmontables, torturé par la séparation et par la crainte de la voir passer dans les bras d'un autre, désirer la mort et dissimuler

l'homicide dans l'exécution d'un double suicide dont il arrache le consentement à la femme. En voici un exemple : Une jeune fille des Basses-Alpes avait noué des relations avec un chapelier ; ses parents l'ayant appris voulurent l'éloigner. Informé de ce projet, l'amant désespéré, craignant de la perdre pour toujours, lui fit signer un écrit par lequel la jeune fille et lui exprimaient leur résolution de mourir ensemble. Quelques jours après, il se rendit chez sa maîtresse, et, après l'avoir embrassée, il lui dit : « Thérèse, il faut mourir, le moment est venu » ; en même temps il lui tira trois coups de revolver qui la tuèrent et se tira quatre coups qui ne lui firent pas de graves blessures.

Lorsque des jeunes gens, débauchés, paresseux, déçus dans leurs projets, criblés de dettes, comme Tony Auray et Soularue se suicident avec leur maîtresse, c'est l'amant qui acculé au suicide entraîne avec lui la femme par jalousie, pour qu'elle n'appartienne pas à un autre. M. Sighele invoque à l'appui de sa thèse l'exemple de Tony Auray, mais celle-ci se retourne contre elle ; en effet, l'accusé avait avoué qu'il avait tué la jeune fille avant de se suicider lui-même, afin qu'elle n'appartînt pas à d'autres. Cette jeune fille n'avait que quinze ans ; il l'avait enlevée à ses parents en lui promettant un brillant avenir. Après avoir mené avec elle une joyeuse vie pendant quelques mois, quand il eut épuisé toutes ses ressources et dissipé l'héritage que son père lui avait laissé, il songea, comme Rolla, au suicide. Seulement, au lieu de se donner seul la mort après une nuit d'orgie, comme Rolla, il décida la jeune fille à mourir avec lui. Il lui tira, pendant son sommeil, cinq balles dans la tête ; au premier coup elle se réveilla et se tournant vers son amant elle l'appela par son nom : « Tony ! » Lui, continua à tirer ; une balle traversa les deux lobes du cerveau ; puis il se tira dans la bouche le sixième coup de revolver, se frappa cinq fois d'une canne à épée et se jeta de la fenêtre dans la rue.

Dans ces doubles suicides imposés par l'amant à la femme, pour appeler les choses par leur vrai nom, il faut dire que l'amant fait précéder son suicide d'un véritable assassinat.

Comment se fait-il qu'un amant qui a des raisons particulières de désirer la mort parvienne à communiquer ce désir à l'autre amant qui n'a pas les mêmes raisons pour songer au suicide? Cette communication s'explique par la communauté d'idées et de sentiments qui règne entre deux amants, qui sont très épris l'un de l'autre et par l'ascendant que le plus passionné ou le plus énergique exerce sur l'autre. Si le contact prolongé et presque exclusif de deux personnes, si une longue cohabitation suffit assez souvent à les faire penser de même, à leur faire vouloir la même chose, à les identifier, combien cette communication d'idées et de sentiments n'est-elle pas plus prompte et plus intense entre deux amants qui s'absorbent l'un dans l'autre ! Ce que l'un veut, l'autre le veut, ils le disent eux-mêmes dans les écrits qu'ils laissent; voici ce que je lis dans une lettre écrite par deux amants qui se sont asphyxiés : « Nous ne nous entraînons pas l'un l'autre, c'est d'un commun accord que nous prenons la résolution de mourir ensemble. » Lorsque l'un des deux amants a plus d'ardeur et de passion, il prend sur l'autre un ascendant considérable par la vivacité de ses sentiments, par la véhémence de ces paroles; en un mot, il le suggestionne, par la vue, la parole, le contact, fait taire ses scrupules, ses hésitations par un mélange de prières, de menaces, de sophismes et finit par lui faire accepter l'idée du double suicide, en lui représentant qu'il est beau, qu'il est doux, qu'il est poétique de mourir ensemble. Cette suggestion produit surtout de l'effet sur les natures nerveuses, impressionnables, qui obéissent volontiers aux personnes qui les dominent. La suggestibilité est encore accrue par l'état d'exaltation, de surexcitation des sens et de l'imagination, qui est celui des

amants sous l'empire de la passion. J'ai observé le cas singulier d'un double suicide suggéré par un homme à sa maîtresse qui avait cependant cessé de l'aimer et songeait à se marier avec un autre ; cet homme la supplia de venir le voir une dernière fois ; alors il lui exprima avec tant de véhémence sa douleur de la perdre et son intention de se suicider qu'il la décida à mourir avec lui (juillet 1897).

La suggestion réciproque du suicide peut se produire entre femmes par la communauté des sentiments, des souffrances. Les quatre jeunes femmes qui s'asphyxièrent ensemble à Paris le 8 juillet 1897, se suggestionnèrent réciproquement en se disant lasses de la vie, en s'excitant à mourir ensemble. La première idée du suicide vint de la patronne ; sa sœur qui l'aimait beaucoup, dit : « Si ma sœur meurt, je mourrai aussi. » Leurs deux ouvrières, dont l'une était enceinte et abandonnée de son amant, résolurent de faire comme elles, après un repas pris en commun pendant lequel elles s'excitèrent par des chants. Les quatre jeunes filles s'asphyxièrent sur le même lit. Les voisins entendirent des rires bruyants jusqu'à une heure du matin.

Une jeune ouvrière de vingt ans, à la suite d'un projet de mariage rompu, tenta de se suicider, mais on arriva à temps pour la sauver. Sous l'influence du dépit et de la misère, elle devint la maîtresse d'un ouvrier de son âge et demeura avec lui. Elle se lia avec une autre ouvrière, âgée de trente ans, qui demeurait dans la même maison avec son amant ; celle-ci était malade, dégoûtée de la vie ; on l'entendait dire souvent qu'elle voudrait être morte. Ses plaintes trouvèrent un écho chez sa jeune amie. Les deux femmes résolurent de mourir ensemble ; elles se placèrent sur le même lit et s'asphyxièrent, laissant chacune un mot d'adieu à son amant : « Je t'embrasse pour la dernière fois, disait l'une, je t'aime beaucoup, disait l'autre, mais j'aime mieux en finir. »

Il s'établit quelquefois entre les jeunes femmes une

amitié passionnée, romanesque, qui produit le même désespoir que l'amour, le même désir de mourir ensemble. En voici un exemple : une jeune ouvrière âgée de dix-huit ans, mariée depuis quelques mois, s'était liée intimement à l'atelier avec une camarade de trois ans plus jeune. Un jour (mai 1897), le mari en rentrant dans son domicile, trouva couchées sur un canapé sa femme et sa jeune amie qui avaient voulu s'asphyxier. La jeune amie était morte ; sa femme respirait encore et on parvint à la ranimer. Interrogée sur le mobile de son suicide, voici le récit qu'elle fit : « Mon amie et moi nous étions malheureuses. Ayant perdu ses parents, elle avait été placée à l'assistance publique, mais ne s'y plaisant pas, elle avait été confiée à une tante qui l'avait mise dans le même atelier que moi. Bien des fois, elle avait parlé d'en finir avec la vie. De mon côté je me sentais envahie par un chagrin que je ne pouvais définir ; je ne mangeais plus et je pleurais très souvent. C'est alors que d'un commun accord nous avons décidé de nous suicider. Nous avons choisi l'asphyxie par le charbon, et nous nous sommes étendues sur un canapé en attendant la mort. — Il m'est impossible de vous dire exactement les motifs qui m'ont poussée au suicide ; mon mari est très bon pour moi, et ne me laisse manquer de rien ; je n'y avais pas été poussée par mon amie. C'était donc de notre part une pure folie. »

Le caractère romanesque de ce double suicide ressort encore nettement de la lettre que la femme mariée avait écrite avant de s'asphyxier : « Ne pouvant pas vivre l'une sans l'autre, nous aimons mieux mourir ensemble. Nous en sommes contentes.

« Je meurs de chagrin et d'ennui. Berthe ne regrette pas sa tante. Moi je regrette mes parents, je les prie de me pardonner. Je prie aussi mon mari d'avoir soin de ma petite fille.

« Avant de nous endormir pour toujours, nous demandons

à être enterrées l'une près de l'autre. Nous désirons beaucoup de fleurs sur notre tombe. »

Rien n'est contagieux comme l'idée du suicide. On dirait qu'il en est des idées comme des fruits ; une pomme saine, placée à côté d'une autre gâtée, ne rend pas saine cette dernière, mais une pomme gâtée placée à côté d'une bonne la corrompt. De même les idées malsaines se communiquent avec une extrême facilité, à tel point que les hommes à moitié fous et les alcooliques suggestionnent très souvent leur entourage. On sait que l'alcoolisme inspire fréquemment des idées de suicide; beaucoup d'alcooliques se suicident. Or, il n'est pas rare qu'ils fassent partager leurs idées de suicide à leurs femmes ou à leurs maîtresses. En voici un exemple : en mai 1897 à Paris, la police trouva un homme asphyxié à côté de sa femme qui respirait encore ; celle-ci fit le récit suivant : « Dimanche, mon mari a dépensé tout son salaire en buvant de l'absinthe. Lundi, il a manifesté des idées de suicide et m'a empêché de travailler. Le lendemain, il m'a commandé d'acheter un boisseau de charbon et d'emprunter un réchaud que nous avons allumé après avoir calfeutré les portes et les fenêtres et avoir écrit une lettre qu'il m'a dictée lui-même. » Ils disaient dans cette lettre : « Nous n'avons qu'un seul désir, c'est d'être unis dans le même cercueil. »

L'homme jaloux, qui est las de la vie, tue la femme dont il est épris et se tue. La femme jalouse qui a des idées de suicide parvient souvent à les faire partager à son amant, comme dans le cas suivant : en avril 1895 on trouva asphyxiés dans une chambre d'hôtel un homme et une femme qui se tenaient étroitement enlacés. La femme ayant repris connaissance, raconta que, quoique mariée et mère de six enfants, elle était la maîtresse de l'homme étendu à côté d'elle, qui était aussi marié et père de famille; elle ajouta qu'ils avaient voulu mourir ensemble pour échapper aux ennuis de leur fausse situation. Elle prétendit que l'initia-

tive était venue de son amant. Mais, l'enquête établit que c'était elle qui lui avait imposé le suicide ; jalouse de la femme légitime et ne pouvant décider son amant à rompre avec elle, elle avait songé à se suicider, tant elle souffrait du partage, et avait réussi à faire partager sa résolution par son amant : elle était allée le chercher à son travail et l'avait conduit à l'hôtel pour le faire mourir avec elle. L'enquête établit encore que cette femme, mère de six enfants, que cet homme père de famille n'avaient pas éprouvé d'hésitation à abandonner leurs enfants, et qu'ils étaient heureux de mourir. La femme avait laissé les lignes suivantes : « Je ne regrette rien de ce que j'ai fait, ne me pleurez pas ; je ne demande qu'une chose, c'est que mes enfants me pardonnent. » La lettre de l'amant était ainsi conçue : « Je demande pardon à mains jointes à mes deux enfants. Je quitte cette terre bien heureux et sans regrets. »

Lorsque, sous l'empire de croyances ardentes, la vocation religieuse remplaçait au moyen âge le suicide, celui qui par désespoir d'amour se jetait dans un couvent cherchait aussi à y entraîner la personne aimée. Lorsqu'Abélard se décida à entrer au couvent, il força Héloïse à prononcer ses vœux avant qu'il eût prononcé les siens.

M. Sighele pense que, dans le double suicide par amour, « celui qui décide l'autre à se suicider n'est presque jamais l'auteur matériel de sa propre mort et de celle de l'autre ; c'est le plus faible, celui qui ne voulait pas mourir et qui s'est laissé entraîner à ce parti extrême qui frappe d'abord l'être aimé et se donne ensuite la mort »[1]. « Il y a là, ajoute-t-il, un phénomène de division de fonctions ; dans le couple suicide, comme dans le couple criminel, l'un pense et l'autre agit. » Je n'ai observé rien de pareil ; dans presque tous les cas, la femme, craignant de se manquer ou de se défigurer, prie son amant de la tuer avant de se

(1) Sighele. *Le Crime à deux*, p. 47.

tuer. Je n'ai jamais vu dans un double suicide, la femme frappant son amant et se donnant ensuite la mort. Ce cas ne se produit que lorsque la femme commet un meurtre par jalousie ou par vengeance et se suicide ensuite par remords. mais alors il ne s'agit pas d'un double suicide. L'exécuteur du double suicide par arme à feu est presque toujours l'amant ; la raison est bien simple, elle est donnée par Mme X..., lorsqu'elle dit à Chambige : « Tu me tueras et tu te tueras après ; tu es l'homme, tu dois avoir le plus de courage. » La femme n'a pas assez de courage pour donner la mort à son amant avec son consentement et se frapper ensuite. Dans un cas exceptionnel, une femme énergique qui voulait se tuer avec son amant disait : « Ce qui me contrarie, c'est de me défigurer, mais n'importe, si Fernand manque de courage, je prendrai le pistolet, je me le placerai sous le menton et je me ferai sauter la cervelle. Quand Fernand me verra morte à ses pieds, il n'aura pas le courage de supporter la vie. »

L'asphyxie et la submersion donnent aux amants le moyen de mourir ensemble, sans que l'un d'eux soit obligé de faire précéder son suicide de l'homicide de l'autre ; après avoir allumé un réchaud, ils s'étendent sur le lit les bras entrelacés ou bien se jettent ensemble à l'eau. On a vu aussi des fiancés s'armer chacun d'un pistolet, à la détente duquel est fixé un ruban ; le jeune homme tient le ruban du pistolet de la jeune fille, et celle-ci tient le ruban du pistolet du jeune homme : ils tirent tous les deux en même temps à un signal.

L'amant, qui ne tremble pas pour tirer sur sa maîtresse plusieurs coups de revolver, a la main moins sûre quand il tourne l'arme sur lui-même ; il ne manque pas sa maîtresse, mais il se manque souvent lui-même. Alors assez souvent le sentiment de la conservation le reprend, son exaltation s'apaise et il n'est plus tenté de recommencer : « Nous voulions mourir tous les deux, disait un amant ; je

suis malheureux, je me suis manqué, et je n'ai pas eu le courage de me donner encore un coup de revolver. » C'est parce que l'amant se manque assez souvent et n'ose pas recommencer la tentative de suicide que la justice, se trouvant en présence du cadavre de la jeune fille et de l'amant qui s'est manqué, lui demande compte de sa conduite. Toutefois j'ai vu un cas où l'amant s'était tué et avait manqué sa maîtresse. — Lorsque la femme survit à ses blessures, si l'amant a reculé devant la mort, elle ne lui pardonne pas son défaut d'énergie. Dernièrement, un professeur au collège de P..., quoique âgé de trente-sept ans, marié et père de famille, avait noué des relations avec une femme mariée âgée trente-deux ans et mère d'un jeune enfant. Ne pouvant continuer leurs relations, les deux amants résolurent de se tuer, l'homme par un coup de pistolet, la femme par une forte dose de laudanum. Celle-ci but le poison, mais elle fut ramenée à la vie par des soins énergiques. Apprenant alors que son amant n'avait pas tenu sa promesse de se tirer un coup de pistolet, elle en conçut une si violente colère, qu'elle acheta une bouteille d'acide sulfurique et la lui jeta au visage.

La femme, même la jeune fille, lorsqu'elle est bien décidée de mourir avec son amant ou avec son fiancé, persiste plus que l'homme dans cette pensée ; elle recommence ses tentatives de suicide, quand les premières ont échoué. Une jeune fille, qui avait voulu se donner la mort avec son fiancé, parce que ses parents s'opposaient à son mariage, ayant reçu à la tête un coup de pistolet, qui n'avait fait que la blesser, supplia son fiancé de lui en tirer un second. Mais l'exemple le plus saisissant de l'extraordinaire ténacité de la femme dans son dessein de mourir avec son amant est celui de Mme X..., la maîtresse du docteur Bancal ; pendant sept heures l'amant a saigné, charcuté, empoisonné sa maîtresse, administrant du poison après des coups de bistouri, revenant au bistouri après le poison, sans que Mme X...

ait exprimé un regret ou ait manifesté le désir de voir cesser cette boucherie ; on aurait dit qu'elle était heureuse de recevoir la mort de la main de son amant. Corneille, qui a exprimé avec une merveilleuse pénétration tous les sentiments du cœur humain, fait dire à Créuse s'adressant à Jason ;

« Laisse-moi le bonheur d'expirer à ta vue ;
« Souffre que j'en jouisse en ce dernier moment. »

(*Médée*, acte V, sc. V.)

Les deux amants avaient choisi un singulier genre de mort, ils avaient formé le projet de s'ouvrir les veines. Voici le récit que fit le docteur Bancal à la cour d'assises ;

« C'est dans la nuit du 23 au 24 que L... me demanda de mettre fin à ses jours, en me disant : « Il faut commencer. » Je lui ai répondu : « Nous avons bien le temps. » Elle reprit : Mais tu ne te rappelles donc pas que tu m'as dit que ce serait peut-être un peu long... ; il faut commencer. » Je lui pratiquai deux saignées aux jambes, et elle perdit beaucoup de sang..., elle s'évanouit. Lorsqu'elle reprit connaissance, je lui demandai si elle voulait continuer à vivre. « Non, » me répondit-elle. Je lui parlai de mon bistouri, mais elle me dit qu'elle ne voulait pas qu'un fer lui entrât dans le cœur. Je lui demandai si elle voulait boire de l'acétate de morphine que j'avais apporté avec moi. « Oui, » me dit-elle ; je partageai le poison en deux portions, je lui en donnai un et j'en bus un autre verre..., puis je lui pratiquai l'ouverture de l'artère du bras gauche. Sur ces entrefaites le jour parut ; je lui demandai encore si elle voulait vivre, elle me répondit : « Non, » et me pria d'en finir. « Tu m'as parlé d'un moyen, emploie-le, me dit-elle ; il faut en finir, il faut en finir ! » Je lui portai avec mon bistouri un premier coup qui fut trop faible ; je m'en portai un aussi ; nous restâmes ainsi pendant quelques instants, pensant que notre dernier moment était arrivé. L... se réveilla : « Je ne me sens pas

mourir, dit-elle, il faut recommencer; tâche que celui-ci soit le bon... » Je lui portai un second coup ; elle me dit : « Ah ! celui-là, c'est bien ! » et elle me serra la main. Depuis ce moment, elle n'a plus fait un mouvement. Je me portai alors trois coups de mon bistouri ; je perdis du sang mais je ne me tuai pas. J'enfonçai de nouveau et à trois reprises l'instrument dans mes plaies, je le tournai et le retournai sans plus de succès. » Quand on pénétra dans la chambre des deux amants on trouva Mme X... morte et le docteur Bancal baigné dans son sang. On lui mit des compresses, il chercha à se les arracher en disant qu'il voulait mourir ; il ne voulait pas laisser enlever le cadavre de sa maîtresse et s'écriait qu'il irait bientôt la rejoindre. Quelques jours après, pendant qu'on le pansait, il introduisit son doigt dans la plaie pour l'élargir. Pendant l'instruction, il tenta encore deux fois de se suicider.

L'opiniâtreté incroyable avec laquelle le docteur Bancal a voulu donner la mort à sa maîtresse, le courage avec lequel celle-ci a subi volontairement ces sanglantes opérations s'expliquent par l'exaltation amoureuse qui les enivrait. L'exaltation amoureuse, comme toute autre exaltation mystique ou politique, donne une énergie particulière qui rend insensible à la douleur. Elle fait même trouver de la douceur à mourir de la main de la personne aimée.

« Oh ! qu'un coup de poignard de toi me serait doux ! »
(HERNANI.)

Ce cri bizarre, qui semble poussé par un aliéné, est cependant un cri naturel chez un amant passionné.

Il semble que s'il y a une profession qui doive guérir l'esprit de l'exaltation romanesque, c'est la profession médicale. Cependant le docteur Bancal n'est pas le seul docteur qui ait voulu mourir avec sa maîtresse. En 1864 notamment, à Berne, le docteur Demure et sa fiancée s'empoisonnèrent.

Aucune profession ne met à l'abri de ce délire amoureux, si voisin de la folie, lorsque la passion est arrivée à son paroxysme, et si proche du suicide, quand elle est contrariée.

« Même l'homme du peuple et le moindre garçon,
« A qui certes jamais Zénon ne fit leçon,
« Même la jeune fille, humble enfant qui s'ignore,
« Qui se sentait dresser les cheveux hier encore
« Au seul mot de mourir, tout d'un coup enhardis,
« Ils vont oser régler ces apprêts si maudits,
« Méditer longuement, d'un œil plein de constance,
« Le poison ou le fer, leur unique assistance [1]. »

(1) Leopardi, traduction de Sainte-Beuve.

CHAPITRE III

LA HAINE EN AMOUR

« Il n'y a de haines implacables que celles de l'amour. »
PROPERCE II, VIII, 3.

J'ai raconté dans les précédents chapitres comment l'amour conduit souvent au désespoir et à la mort involontaire et volontaire. Je me propose de rechercher dans celui-ci comment l'amour se change en haine et comment cette haine amoureuse conduit au meurtre de l'objet aimé. « Je hais et j'aime, dit Catulle ; vous me demanderez peut-être comment cela se fait, je n'en sais rien, mais je le sens et je souffre. » Quelle est l'explication de ces amours haineux ? Pourquoi les amants se haïssent-ils avec amour ? Pourquoi les magistrats, qui interrogent des accusées qui ont tué leur amant, les entendent-ils répondre pour s'excuser : « Je ne l'aurais pas tué, si je ne l'avais pas aimé » ?

La Rochefoucauld a dit avec raison : « Si l'on juge l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié. » En effet, on frappe par amour, on tue par amour, on brûle par amour ; l'amant donne des coups de couteau à la personne aimée, la maîtresse tire des coups de revolver sur son amant ou lui lance des bols de vitriol au visage. L'amour est donc bien près de la haine et la haine bien près de l'amour. On peut même dire qu'il y a de la haine dans l'amour et de l'amour dans la haine. Le jaloux aime et hait en même temps ; il est tendre et brutal ; il accable la personne aimée de caresses en ayant envie de

l'étrangler. Tourmentés par la jalousie, les amants se querellent et s'embrassent, ils s'aiment et se haïssent, en proie à des sentiments contradictoires, ils passent de l'amour à la haine et de la haine à l'amour. Les querelles, les injures, les froissements se mêlent à la passion même partagée et la rendent tout à la fois douce et amère.

L'amour est si voisin de la haine, que l'amoureux hait la personne qu'il adore, si elle résiste à ses désirs, et la hait même quelquefois, lorsqu'elle a cédé à ses désirs. Amnon, fils de David, dit la Bible, très épris de sa sœur « lui fit violence et reposa avec elle. Aussitôt il la prit en très grande haine, de sorte que la haine dont il la haïssait était plus grande que l'amour dont il l'avait aimée auparavant.[1] » Dans les amours des rois, l'amour est si près de la haine, qu'il y a peu d'intervalle entre l'amour et le meurtre de la femme aimée. Les amours d'Henri VIII finirent par la disgrâce de Catherine d'Aragon, la décapitation d'Anne Boylen, la répudication d'Anne de Clèves, la décapitation de Catherine Howard.

Quel mélange d'amour et de haine que la tragique liaison d'Alfred de Musset et de Georges Sand, qui s'aiment à la folie et se haïssent avec fureur, qui se quittent avec des cris de rage et se reprennent avec des élans de tendresse passionnée, pour se torturer de nouveau, et qui sortent de ce duel d'amour comme des combattants meurtris de coups, pleurant, criant, le cœur brisé, éprouvant le besoin de dire devant le public leurs souffrances et leurs rancunes, dans des vers trempés de larmes et dans des romans pleins de fiel et de sanglots ! La vie que ces deux amants ont menée ensemble a été si douloureuse, que Georges Sand après la rupture écrivait à Sainte-Beuve qu'elle aimerait mieux se brûler la cervelle que de recommencer la vie qu'elle avait eue avec Alfred de Musset. Après une réconciliation, qui

(1) *Les Rois*, l. II, ch. XIII, § 15.

précéda la rupture définitive, elle avait déjà écrit à son amant : « Veux-tu que nous allions nous brûler la cervelle à Franchard ? ce sera plus tôt fait. » Et Alfred de Musset non moins las de la vie que cet amour lui faisait, adorant et méprisant à la fois sa maîtresse, lui rappelait quelques jours plus tard sa proposition de suicide en lui écrivant : « ...Si tu renonces à la vie... rappelle-toi le serment que tu m'as fait, ne meurs pas sans moi [1]. »

Quand un amour commence, commence donc la possibilité d'un drame, d'un suicide ou d'un meurtre. Lorsqu'un homme et une femme s'engagent dans une idylle, ils engagent souvent, à leur insu, une question de vie ou de mort, et s'ils n'étaient pas aveuglés par l'amour, ils pourraient se demander :

« Mais qui sait ce qu'il doit ordonner de mon sort,
« Et si je viens chercher ou la vie ou la mort ? »

Il n'est pas rare, en effet, de voir l'idylle tourner à la tragédie. Dans son étude sur *Bajazet*, La Harpe, faisant une critique sévère de la pièce, dit : « Ce n'est pas par des idylles qu'il faut commencer des meurtres ? » Cette critique littéraire repose sur une observation psychologique inexacte : en effet, les idylles de l'amour deviennent souvent des drames sanglants. L'amour, principe de vie, est fréquemment un principe de mort. Lorsque Dante descend dans le second cercle de l'enfer, il y aperçoit « plus de mille ombres... qu'Amour fit sortir de la vie. »

Ce n'est pas sans raison que les Grecs, qui avaient donné à Vénus les épithètes les plus gracieuses et les plus poétiques, lui en avaient aussi donné une lugubre et sanglante et l'appelaient *Vénus Homicide* [2]. Les annales judiciaires attestent qu'il n'est pas d'épithète mieux justifiée. Tous les jours les tribunaux correctionnels, les cours d'assises

(1) Marieton, p. 194.
(2) Plutarque. *De l'amour*. Les Latins disaient : *Sævus Amor*.

jugent des hommes qui ont frappé, injurié, tué des femmes qu'ils aimaient et des femmes qui ont commis sur leurs amants les mêmes violences. Dans plusieurs affaires criminelles, j'ai constaté que l'amant avait tué ou voulu tuer sa maîtresse quelques instants après avoir eu avec elle des relations intimes. Ce sont les amours les plus violentes qui sont suivies des haines les plus féroces.

Sans aller jusqu'au crime, les amants se font souffrir comme des ennemis. Lorsqu'ils étaient encore à la période de l'extase, ils ne pouvaient croire à un lendemain possible de haine et de colère, et cependant après quelques semaines on les voit souvent se torturer, se martyriser. Instruite par l'expérience, G. Sand savait si bien que fréquemment l'amour se change en haine, qu'au début de sa nouvelle liaison avec le docteur Pagello, elle lui écrit : « Je t'aime parce que tu me plais ; peut-être serais-je forcée de te haïr bientôt. »

Pourquoi Hermionne fait-elle tuer Pyrrhus qu'elle aime ? Pourquoi Roxane fait-elle étrangler Bajazet, qu'elle veut épouser ? Pourquoi Othello étouffe-t-il Desdemona qu'il adore ? La Bruyère à donné d'un mot l'explication de ce mélange d'amour et de haine qui remplit le cœur des amants : « l'on veut faire tout le bonheur, ou si cela ne se peut ainsi, tout le malheur de ce qu'on aime. » Aimer c'est s'aimer ; on aime pour être heureux, on aime pour soi, pour le bien qu'on espère de l'objet aimé. « L'amant aime l'aimé, comme le loup aime l'agneau [1]. » Il est plus préoccupé de son propre bonheur que du bonheur de la personne aimée ; c'est ce que Corneille a finement observé dans les vers suivants :

« Vous-même qui brûlez d'un amour si fidèle,
« Aimez-vous Domitie ou vos plaisirs en elle ?
« Et quand vous aspirez à des lieux si doux
« Est-ce pour l'amour d'elle ou pour l'amour de vous ?

(1) Platon.

« De sa possession l'aimable et chère idée
« Tient vos sens enchantés et votre âme obsédée...
« C'est par là qu'elle seule a droit de vous charmer,
« Et vous n'aimez que vous quand vous croyez l'aimer [1]. »

Le bonheur de la personne aimée est un supplice, un outrage pour l'amant, s'il n'en est pas l'auteur, s'il ne le partage pas ; il dira avec Phèdre :

« Non, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage. »

Ce qui exaspère l'amant jaloux, c'est l'image du bonheur que sa maîtresse va éprouver avec son rival, et c'est pour empêcher ce bonheur qu'il la tue. C'est le même sentiment qui domine la femme abandonnée ; elle se résignerait peut-être à son abandon si elle n'était pas tourmentée par la pensée que son amant sera heureux avec une autre femme : elle le tue pour qu'il ne goûte pas à ce bonheur ; elle ne le veut heureux que par elle. Le 8 août 1891, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a jugé une femme mariée âgée de trente-cinq ans, qui s'était éprise de son cousin, âgé de vingt-cinq ans, lui-même marié et père d'un enfant. Elle commença par le brouiller avec sa femme, puis elle empoisonna son mari pour être tout entière à son amant. Mais elle s'aperçut bientôt que son amant se refroidissait ; il regrettait sa femme et voulait se réconcilier avec elle. Elle fit des efforts désespérés pour empêcher cette réconciliation, puis quand elle eut la certitude que son amant allait lui échapper, plutôt que de le voir heureux avec sa femme et son enfant, elle l'empoisonna. C'est parce que l'amant souffre du bonheur de l'aimé, quand il vient d'un autre, qu'il veut le changer en malheur ; il aime mieux voir celle qu'il aime malheureuse et même morte qu'heureuse avec un autre. Il n'y a qu'un très petit nombre d'amants doux, timides, chez qui le côté psychique de l'amour est plus développé que le côté physiologique, qui se donnent la mort en souhaitant à la

(1) Corneille, *Tite et Bérénice*, acte I, scène III.

jeune fille qui a refusé de les épouser, ou, à la maîtresse dont ils sont jaloux, d'être heureuse avec un autre ; ils disent comme dans *Psyché :*

« Vivez, belle Princesse et vivez pour un autre,
« Nous le verrons d'un œil jaloux,
« Nous en mourrons mais d'un trépas plus doux
« Que s'il nous fallait voir le vôtre,
« Et si nous ne mourons en vous sauvant le jour,
« Quelque amour qu'à nos yeux vous préfériez au nôtre,
« Nous voulons bien mourir de douleur et d'amour [1]. »

Dans le premier chapitre de ce livre, j'ai montré un certain nombre d'amants malheureux ou jaloux qui meurent de douleur et d'amour ou qui se tuent de désespoir, tout en désirant que la personne aimée soit heureuse avec un autre. Aux exemples que j'ai cités, je peux ajouter le suivant qui est tout récent : un jeune homme, âgé de vingt-neuf ans, appartenant à une très honorable famille, très épris d'une jeune femme coquette et peu fidèle, torturé par la jalousie, n'ayant pas le courage de rompre, a préféré se tuer après avoir déjeuné une dernière fois avec elle. Après le repas, il lui fit remettre deux lettres, l'une pour ses parents, l'autre pour elle ; il se fit conduire en voiture au bois de Boulogne, puis en descendant, il alla se tirer un coup de revolver. Voici la lettre adressée à la jeune femme :

« Ma chère Louise,

« Adieu. Je ne te demande qu'une chose, c'est ton pardon. Ma seule faute est de t'aimer trop, ma chère ; je ne suis pas capable de faire ton bonheur. Mais toi, chère mignonne, ne te désole pas, tu es jeune, gentille, spirituelle, tu as tout pour plaire et tu trouveras certainement quelqu'un de moins bête que moi, qui te comprendra mieux, qui t'aimera moins, mais qui t'amusera plus. Puis, vois-tu, deux hommes à aimer, il y en a un de trop. Ah ! certes, si je voyais que tu n'as que de l'indifférence pour ton ami l'avocat, je ne m'en chagrinerais pas, mais chaque fois que tu m'en parles, ta figure devient souriante. Non, ma chérie, il ne t'est pas indifférent, il te plaît ; alors je suis de trop. Eh bien ! je meurs pour toi, pour te

(1) *Psyché*, acte II, scène IV.

rendre heureuse. Je ne veux que ton bonheur, chère mignonne adorée. En échange, je ne te demande que ton pardon. Tu sauras qu'il y a un homme sur terre qui t'a aimée bien sincèrement et celui-là ne t'a jamais trompée. Adieu, adieu Louise, tu es mon seul amour et tu es le dernier. Adieu, je t'embrasse mille fois. Excuse mon griffonnage, mais pense que mon dernier jour est arrivé, et dans l'état où je suis je ne puis écrire mieux. Adieu, je meurs pour toi, Louise. Adieu. »

Les hommes qui se tuent pour faire le bonheur de la personne qu'ils aiment, mais qui ne les aime pas, sont en petit nombre. Sans doute, aimer c'est vouloir le bonheur de la personne aimée, mais à la condition de le partager, d'en être l'auteur, c'est vouloir son propre bonheur, par la possession de l'objet aimé. Le cri naturel de la passion est celui de Médée : « *moi*, *moi* seule, et c'est assez. »

Les effets de l'amour varient suivant le caractère de ceux qui l'éprouvent. Tous les hommes n'aiment pas de la même manière, parce qu'ils n'ont pas le même tempérament, le même caractère. Il y a plusieurs sortes d'amour. L'amour qui vient plus du cœur que des sens reste tendre, résigné, s'il est malheureux ; il souffre avec plus de tristesse que de colère; il aime mieux souffrir que faire souffrir; il a très rarement la tentation du meurtre ; s'il l'éprouve, il y échappe par le suicide ; il aime mieux mourir que tuer et il meurt en pardonnant.

L'amour qui tue, qui empoisonne, qui fait souffrir est l'amour sensuel. C'est lui qui rend haineux, méchant, vindicatif. Chez les natures brutales, l'amour physique devient de la fureur à la moindre résistance ; il fait commettre les violences les plus graves. L'homme devient féroce pour satisfaire ses désirs sexuels ; il prend le couteau pour frapper la femme qui lui résiste, comme le mâle chez les animaux se sert de ses ongles et de ses dents, pour soumettre la femelle à ses désirs ou se venger de sa résistance. Pour posséder une femme qui résiste ou même qui demande un délai pour céder, on voit des hommes la

menacer d'un couteau, braquer sur elle un revolver, lui serrer le cou à l'étrangler. Le désir de la possession est quelquefois si violent, qu'il s'irrite d'un simple retard. J'ai observé le cas d'un jeune homme qui a tué sa fiancée parce qu'elle refusait de se donner à lui avant le mariage. La mère de la jeune fille lui ayant fait observer « qu'il l'aurait à Pâques », il répondit : « à Pâques c'est trop tard, je ne puis pas attendre. » Un autre jeune homme tua une jeune fille qu'il aimait et qu'il avait demandée en mariage parce qu'elle lui répondit qu'elle était encore trop jeune pour se marier.

Les meurtriers par amour expriment leur désir de possession par ce cri : « il faut que je l'aie. » « De gré ou de force, il faut que je l'aie ! » disait un amoureux assassin. « Il faut que je l'aie, quand même je monterais sur l'échafaud, » s'écriait un autre amoureux éconduit. Cette expression vulgaire est si bien le cri naturel de la passion sexuelle, que le plus grand des orateurs chrétiens, Bossuet, l'emploie dans la chaire : « Ce ne sera qu'un regard... Prenez garde... Un feu passe de veine en veine. *Il faut l'avoir ;* il faut la gagner. C'est un adultère. Qu'importe ! » La fureur de celui qui assassine la femme qui lui résiste vient de la violence du désir, qui est impatient d'être satisfait et irrité de l'obstacle qu'il rencontre.

La férocité du meurtrier par amour ne vient pas seulement de la violence de la passion, mais aussi de l'exaspération de son amour-propre froissé. L'homme repoussé par la femme dont il est épris, est autant blessé dans son orgueil que dans son amour ; son dépit devient facilement une haine implacable, avide de vengeance. « Vous avez frappé cette jeune fille lâchement, traitreusement, disait un président d'assises à un accusé, vous vouliez la tuer ? » — « Oui, répondit l'accusé, parce qu'elle ne m'aimait pas, parce qu'elle me repoussait ». — *Le Président :* « Vous avez voulu vous venger de ses dédains ? » — *L'accusé :* « Oui, de ses dédains qui me rendaient fou. » —

L'ouvrier Laffargue, dont le crime passionnel a inspiré à Stendhal une admiration si singulière, avait quelques jours avant le meurtre de sa maîtresse posé la question suivante à un gendarme retraité de ses amis, comme si elle intéressait un de ses camarades : « Que feriez-vous, si vous étiez attaché à une femme et qu'elle ne voulût plus vous voir et qu'elle vous abandonnât ? » — « Ma foi, je m'en consolerais, » répondit philosophiquement le gendarme. — « Vous en parlez bien à votre aise, répliqua Laffargue ; c'est à merveille dans la spéculation, mais c'est plus difficile dans la pratique. » — « Erreur, répondit le gendarme ; si votre ami y regarde de près, il se convaincra que toute sa peine vient de son amour-propre froissé. » Laffargue réfléchit un instant et dit : « C'est vrai, l'amour-propre y joue le principal rôle. »

L'amour chez l'homme est plus cruel que chez les animaux, parce que si la vanité augmente le plaisir de la possession, l'amour-propre froissé par le dédain accroît la douleur du refus et le désir de la vengeance. Cette explication du crime passionnel, qui s'était présentée à l'esprit d'un simple gendarme, avait cependant échappé à la sagacité de Stendhal, qui passe je ne sais pourquoi, aux yeux de Taine, comme le plus grand psychologue du XIXe siècle. Oreste, Pyrrhus, Hermione, Roxane, Médée sont des victimes de l'amour-propre autant que de l'amour. Racine, qui est un psychologue autrement pénétrant que Stendhal, dépeint Oreste « honteux d'avoir poussé tant de vœux superflus », craignant d'être « la fable de l'Epire », comme ce jeune amoureux, qui, éconduit par la jeune fille qu'il veut épouser, la tue de dépit en s'écriant : « On dira qu'elle n'a pas voulu de moi ! » — Hermione est fière, orgueilleuse ; froissée, humiliée des dédains de Pyrrhus, elle bondit de colère, quand on lui dit que Pyrrhus la méprise :

« Qui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprise ?
« Jugez-vous que ma vue inspire du mépris ? »

Elle souffre cruellement dans son orgueil du dédain de Pyrrhus. Comme ce mépris va venger Oreste de l'indifférence qu'elle a pour lui !

« Quelle honte pour moi ! Quel triomphe pour lui !
« Est-ce là, dira-t-il, cette fière Hermione ?
« Elle me dédaignait, un autre l'abandonne. »

Ne pouvant pas rester sous le coup de cet abandon humiliant, elle pense que « sa gloire » lui commande la vengeance ;

« Si je le hais, Cléone, il y va de ma gloire. »

C'est le cri de Chimène et de presque toutes les héroïnes de Corneille qui se vengent par fierté, par souci de l'honneur :

« Il y va de ma gloire, il faut que je me venge, »

dit Chimène ; dans *Pulchérie*, Irène dit aussi :

« Après deux ans d'amour, il y va de ma gloire,
« L'affront serait trop grand. »

Lorsque Médée hésite à se venger de Jason, c'est la pensée de l'affront qu'elle a reçu et la crainte d'être la risée de ses ennemis, qui rallument sa colère et réveillent sa soif de vengeance.

« Ah ! s'écrie-t-elle dans Euripide, victime infortunée de mon indomptable orgueil... Voudrais-je devenir un objet de risée en laissant mes ennemis impunis ? Allons, Médée, prépare tes plans... Il ne faut pas que tu deviennes un objet de risée à la face de Sisyphe et de Jason. »

C'est l'orgueil froissé par l'indifférence de Bajazet qui inspire la vengeance de Roxane. Cette sultane, qui somme Bajazet de l'épouser, et qui s'offre à lui, la couronne d'une main et le lacet de l'autre, ne respire plus que la vengeance quand elle se voit dédaignée :

« Qu'il meure ! Vengeons-nous. »

La femme délaissée souffre aussi dans son amour-propre

à la pensée que ses ennemis et sa rivale vont rire de son abandon ; c'est le sentiment qu'éprouve Hermione. quand elle dit à Pyrrhus :

« Vous venez de mon front observer la pâleur,
« Pour aller dans ses bras rire de ma douleur. »

Ce ne sont pas seulement les rois et les reines de la tragédie qui commettent des crimes passionnels par amour-propre froissé autant que par amour; les accusés les plus vulgaires, les ouvriers, les ouvrières sont non moins irritables, non moins blessés dans leur orgueil par les dédains de l'objet aimé. On ne saurait croire combien est grand le rôle de l'amour-propre dans les crimes d'amour commis par les hommes du peuple; leur susceptibilité est peut-être plus grande que celle des gens du monde. Il y a quelques années, j'ai vu juger par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône le nommé Silvy, jeune cultivateur, qui avait pénétré la nuit dans la chambre de sa belle-sœur, dont il était très épris, et la frappa avec une fureur sauvage de quatre coups de couteau, au cou, à la poitrine et sur les bras, parce que cette jeune femme, mère de trois petits enfants, avait refusé de se donner à lui. L'instruction révéla que ce jeune assassin était atteint d'une maladie répugnante et qu'il avait été très froissé dans son amour-propre du dégoût qu'il inspirait à sa belle-sœur. C'est pour se venger du dédain de la femme qui les repousse. que des amoureux éconduits ne se contentent pas de la tuer; ils la calomnient, en prétendant faussement avoir reçu ses faveurs, pour sauver leur amour-propre humilié. J'ai jugé à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône le nommé Sicard qui poursuivait de ses obsessions et de ses menaces la jeune Amélie B..., fille d'un employé de chemin de fer, très aimé et très estimé. Sur la prière des parents de la jeune fille, le commissaire de police fit appeler Sicard et lui représenta combien était déraisonnable sa prétention de contraindre cette jeune fille à écouter

ses propos amoureux. Froissé dans son amour-propre, Sicard répondit qu'elle ne l'avait pas toujours dédaigné et qu'elle était venue plusieurs fois le voir. C'était une odieuse calomnie, car l'examen du cadavre de la jeune fille établit plus tard qu'elle était vierge. Toujours sous l'empire du violent dépit que lui causait le dédain de la jeune fille, Sicard vint proposer à un imprimeur de publier dans son journal une ballade de sa composition, où il avait l'audace de faire allusion à des faveurs qu'il n'avait pas reçues. Sur le refus de l'imprimeur, il entra dans une violente colère et menaça de briser les presses. Voulant à tout prix vaincre la résistance de la jeune fille, il lui montra une fiole d'acide sulfurique et un revolver chargé en la menaçant d'en faire usage si elle persistait à le repousser. Quelques jours après il acheta deux couteaux de cuisine à large lame; il alla attendre Amélie à sa sortie de l'atelier et la somma de s'arrêter. Sur son refus, il la frappa de trois coups de couteau dans le dos; la pauvre fille tomba morte, après avoir poussé deux grands cris. — Cet accusé était un mauvais sujet, vaniteux, querelleur. débauché, mais les deux vieillards qui calomnièrent Suzanne, pour se venger de son dédain, étaient des juges respectés par leur sagesse. Cette histoire est bien ancienne. mais on la dirait d'hier, tant les détails en sont d'une piquante vérité. Les deux vieillards qui avaient conçu une violente passion pour Suzanne se rencontraient souvent dans le voisinage de sa maison, mais ils se gardaient bien de s'avouer le motif qui les amenait, chacun d'eux espérant arriver au succès avant l'autre. Un jour cependant leur secret leur échappa; après avoir promené un instant sous les fenêtres de Suzanne, ils se séparèrent pour aller dîner chacun de son côté; tous les deux se hâtèrent de revenir à leur poste d'observation et se rencontrant de nouveau sans pouvoir expliquer leur présence au même lieu, ils furent obligés de s'avouer leur passion. On connaît la suite. Daniel, déployant toute l'habileté d'un juge d'instruction

consommé, les interrogea séparément, établit des contradictions dans le récit des deux juges et confondit les calomniateurs. — Les calomniateurs de l'honnête femme qui résiste sont souvent aussi, aujourd'hui comme il y a deux mille ans, des fonctionnaires d'un rang supérieur qui, ayant dans leur service cette femme sous leurs ordres, se vengent de ses dédains par de mauvaises notes. — On voit aussi des hommes repoussés par la femme mariée dont ils sont épris se venger, en excitant la jalousie du mari, pour brouiller les époux et rendre la femme malheureuse.

La femme, qui se voit repoussée par celui qu'elle aime, ne recule pas davantage devant la calomnie pour se venger. L'histoire est pleine de récits de ces vengeances féminines. Racine n'a pas manqué de donner à Phèdre ce trait de caractère; lorsque la femme de Thésée acquiert la certitude qu'elle ne peut faire partager son amour à Hippolyte, furieuse de ce dédain insultant, elle l'accuse auprès de son père d'avoir voulu la violenter et elle distille l'insinuation mensongère avec un art essentiellement féminin :

« ..... La fortune jalouse
« N'a point en votre absence épargné votre épouse,
« Indigne de vous plaire et de vous approcher,
« Je ne dois désormais songer qu'à me cacher. »

Lorsque le magistrat interroge une femme qui s'est vengée par le meurtre de l'abandon de son amant, il reçoit souvent cette réponse : « J'avais trop de fierté pour subir cet affront; l'honneur me commandait de me venger. » Plus une femme est orgueilleuse, plus elle est irritée du dédain dont elle est l'objet, plus elle songe à se venger. Une femme qui aime beaucoup et qui a peu d'orgueil souffre beaucoup de l'abandon, mais elle ne pense pas à la vengeance. Tel est le cas de Bérénice et de Mlle de la Vallière, femmes douces, modestes, point orgueilleuses, sachant souffrir et se sacrifier. Médée, Hermione, Roxane sont, au contraire, avides de vengeance, parce qu'elles ont beaucoup d'or-

gueil. Même pour le crime d'amour il est vrai de dire avec la Bible que « l'orgueil est la racine de tout péché. »

Les sentiments d'amour et de haine sont si bien confondus dans le cœur de la femme délaissée, de l'amant malheureux ou jaloux, que souvent ils ne savent plus ce qui se passe en eux, et qu'ils s'écrient comme Hermione :

« Ah ! je ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais [1] ! »

En réalité, ils aiment et haïssent en même temps. Lorsque la jeune fille délaissée rappelle à son amant infidèle ses promesses de mariage et le supplie de les tenir, elle est en proie en même temps à la colère et à l'amour, elle le maudit et le désire, elle le menace de mort tout en l'aimant. Les lettres qu'elle lui adresse sont pleines de tendresse et de violence, de cris d'amour et de cris de mort.

Saint Thomas et Pascal donnent l'explication de ces sentiments contradictoires, en disant, le premier, que la colère est une forme de la concupiscence, et le second, que la concupiscence au fond n'est qu'une haine. Platon avait déjà observé que l'amour concupiscible fait place rapidement à la haine.

Hermione fait tuer Pyrrhus qu'elle aime et hait en même temps. Oreste qui, dans son entretien avec Pylade, avait su lire dans son propre cœur et reconnaître que ses transports de haine contre Hermione n'étaient au fond qu'une explosion de sentiments d'amour, n'a plus la même sagacité pour lire dans le cœur d'Hermione. Il se montre pauvre psychologue, lorsque, après avoir tué Pyrrhus sur l'ordre d'Hermione, il vient lui demander la récompense promise. Hermione l'accable de reproches parce qu'il a exécuté les ordres qu'elle lui a donnés ; elle ne se souvient plus de les lui avoir donnés :

« Mais, parle ; de son sort qui t'a rendu l'arbitre ?
« Pourquoi l'assassiner ? Qu'a-t-il fait ? A quel titre ? »

[1] « Hélas ! que résoudrai-je en cette peine extrême ?
« A peine je la hais que je sens que je l'aime. »
(Rotrou.)

à la pensée que ses ennemis et sa rivale vont rire de son abandon ; c'est le sentiment qu'éprouve Hermione, quand elle dit à Pyrrhus :

« Vous venez de mon front observer la pâleur,
« Pour aller dans ses bras rire de ma douleur. »

Ce ne sont pas seulement les rois et les reines de la tragédie qui commettent des crimes passionnels par amour-propre froissé autant que par amour; les accusés les plus vulgaires, les ouvriers, les ouvrières sont non moins irritables, non moins blessés dans leur orgueil par les dédains de l'objet aimé. On ne saurait croire combien est grand le rôle de l'amour-propre dans les crimes d'amour commis par les hommes du peuple; leur susceptibilité est peut-être plus grande que celle des gens du monde. Il y a quelques années, j'ai vu juger par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône le nommé Silvy, jeune cultivateur, qui avait pénétré la nuit dans la chambre de sa belle-sœur, dont il était très épris, et la frappa avec une fureur sauvage de quatre coups de couteau, au cou, à la poitrine et sur les bras, parce que cette jeune femme, mère de trois petits enfants, avait refusé de se donner à lui. L'instruction révéla que ce jeune assassin était atteint d'une maladie répugnante et qu'il avait été très froissé dans son amour-propre du dégoût qu'il inspirait à sa belle-sœur. C'est pour se venger du dédain de la femme qui les repousse, que des amoureux conduits ne se contentent pas de la tuer; ils la calomnient, en prétendant faussement avoir reçu ses faveurs, pour sauver leur amour-propre humilié. J'ai jugé à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône le nommé Sicard qui poursuivait de ses sollicitations et de ses menaces la jeune Amélie B..., fille d'un employé de chemin de fer, très aimé et très estimé. Sur la plainte des parents de la jeune fille, le commissaire de police [illegible] Sicard et lui représenta combien était déraisonnable de contraindre cette jeune fille à écouter

voudrait l'épouser. Médée elle-même, cette furie implacable, ne peut s'empêcher de dire à Jason dont elle va se venger si cruellement :

« Je t'aime encor, Jason, malgré ta lâcheté. »

Lorsque Pyrrhus veut se venger d'Andromaque qui le repousse en faisant périr son fils, Andromaque ne peut croire à tant de barbarie; elle dit à Céphise :

« Crois-tu que dans son cœur il ait juré sa mort ?
« L'amour peut-il si loin pousser la barbarie ? »

Oui, l'amour humilié par le dédain de la personne aimée peut inspirer les actes les plus barbares. Peut-on imaginer un langage plus abominable que celui que tient le fils d'Achille à la veuve d'Hector : « Épousez-moi ou je fais périr votre fils. » Ce chantage révoltant est le fond de tous ses discours :

« Je n'épargnerai rien dans ma juste colère,
« Le fils me répondra des mépris de la mère...
« ..... Allez voir votre fils.....
« Madame, en l'embrassant, songez à le sauver. »

L'amoureux le plus tendre, le plus passionné, devient l'ennemi le plus implacable de la femme qui le repousse; il dit qu'il ne peut vivre sans elle, qu'il n'aime qu'elle, qu'il est prêt à tous les sacrifices pour lui plaire, et cependant, si elle ne veut pas accepter ses propositions de mariage, il tire des balles à la tête, à la poitrine de celle qu'il voudrait épouser, ou lui plante un poignard dans le dos. En 1887, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a jugé un jeune cordonnier, qui avait tué dans des conditions exceptionnelles de cruauté une jeune fille charmante, dont il était très épris, parce qu'elle refusait de l'épouser, étant déjà fiancée à un de ses cousins. Ce refus avait profondément irrité le jeune amoureux. Après avoir écrit à la jeune fille des lettres passionnées, qu'on lui renvoya, il lui adressa

des lettres de menaces ; il lui fit dire qu'il la tuerait, « qu'après tout il n'en aurait que pour vingt ans ». L'ayant rencontrée, il se jeta sur elle, lui passa un bras autour du cou, et pendant que la malheureuse jeune fille lui criait à demi-voix : « Grâce ! Pardon ! Pitié ! » il lui planta son tranchet dans le dos. Comme elle continuait à courir, le tranchet planté dans sa chair, il la poursuivit en criant : « Tu n'es pas encore morte ? » L'ayant atteinte, il la frappa de nouveau et l'étendit morte à ses pieds.

Je pourrais raconter cent crimes pareils. Ces actes de cruauté ne sont pas seulement commis par des hommes du peuple dont les passions violentes, insuffisamment modifiées par l'éducation, rappellent celle des hommes primitifs. Voici le récit d'un crime d'amour commis en plein du XVIIe siècle, par deux hommes du meilleur monde, l'abbé et le chevalier de Ganges, qui, très épris de leur belle-sœur, la belle marquise de Ganges, dont Mignard a fait le portrait, et furieux de se voir repoussés, se concertèrent pour se venger de ses dédains[1]. Ils pénétrèrent la nuit dans sa chambre, le chevalier l'épée à la main, l'abbé tenant d'une main un pistolet et de l'autre un verre plein de poison. Tous les deux la rage dans le cœur, la fureur dans les yeux, dirent à la marquise : « Il faut mourir ! Choisissez le feu, le fer ou le poison. » Après avoir vainement supplié ses deux beaux-frères de l'épargner, la marquise, voyant le pistolet de l'abbé et l'épée du chevalier dirigés sur sa poitrine, prit le poison que lui tendait l'abbé. Lorsqu'elle eut bu, les assassins attendirent quelques instants, pour laisser au poison le temps de produire son effet, et pour empêcher qu'on ne vint au secours de leur victime. Ces deux assassins, qui furent condamnés à être rompus vifs appartenaient à la plus haute société; ils avaient de l'esprit, surtout l'abbé. Le dépit amoureux les avait changés en démons.

(1) Le poète Gilbert a écrit une « épitre héroïque » sur ce crime d'amour, qui eut au XVIIe siècle un immense retentissement.

On voit par ces exemples que je pourrais multiplier, ce qu'il faut penser de l'admiration pour le crime passionnel que Stendhal a mise à la mode. Un grand nombre de romanciers, d'auteurs dramatiques et même de critiques vont répétant que celui qui n'aime pas jusqu'au crime ne peut pas dire qu'il aime, que le véritable amour va jusqu'au meurtre. Ce sophisme littéraire est si répandu qu'on le retrouve sous la plume de deux écrivains, qui ont habituellement autant de bon sens que d'esprit, M. Jules Lemaître et A. Dumas fils. Dans l'analyse qu'il fait d'un drame de M. Maurice Bouchor, *Michel Lando*, le célèbre critique s'exprime en ces termes : « Supposez que Michel aime pour de bon, c'est-à-dire naturellement jusqu'à la folie et jusqu'au crime ; car tel est comme vous le savez, le véritable amour[1]. » A. Dumas fils, qui a écrit tant de choses spirituelles et judicieuses, même un peu crues, sur l'amour, dit à son tour : « Qui n'aime pas, comme des Grieux, c'est-à-dire le cas échéant jusqu'au crime et jusqu'au déshonneur, ne peut pas dire qu'il aime[2]. » Je crois, au contraire, que l'amour ne se mesure pas à sa criminalité, que le meurtre passionnel ne prouve que la violence du désir et de l'exaspération de l'amour-propre froissé. Ce cri sauvage de la passion frénétique : « Elle me résistait je l'ai assassinée », qui arrache, je ne sais pourquoi, des frémissements de sympathique émotion aux spectateurs et même aux spectatrices d'*Antony*, est habituellement poussé par des hommes en qui les magistrats n'observent que sensualité grossière, égoïsme monstrueux, irritabilité excessive, cruauté sauvage. L'amour qui tue est de même nature que l'amour qui viole ; il est commis en général, par des âmes pétries de boue, de sang et d'orgueil. S'il était vrai que le meurtre commis ou le déshonneur accepté fussent les preuves d'un véritable amour, qu'on ne peut aimer passionnément, sans

(1) *Journal des Débats*, du 4 janvier 1892.
(2) A. Dumas fils, *Entr'actes*, 3e série, p. 238.

tuer, sans manier le revolver ou le couteau, il faudrait admettre que le véritable amour est le privilège des mauvais sujets; car il n'est pas rare de trouver le casier judiciaire des assassins par amour chargé de condamnations pour délits de droit commun. Enfin, s'il était nécessaire de larder une femme de coups de couteau pour devenir un héros de roman, ce serait aux ouvriers cordonniers qu'il faudrait décerner le prix d'amour, tout au moins en Provence, où je les ai observés, car ce sont eux qui y commettent le plus de crimes d'amour, de même que ce sont les cordonniers qui, à Paris pendant la Commune ont commis le plus d'actes de violence.

On peut aimer passionnément sans tuer et sans se tuer. Mais s'il fallait comparer l'homicide et le suicide, comme preuves d'amour, je n'hésiterais pas à dire que le suicide est plus que l'homicide une marque d'amour profond. Les assassins par amour, en général, sont les amoureux les plus égoïstes, les plus sensuels et les plus irritables. Les amoureux, qui meurent de chagrin ou qui se tuent de désespoir, aiment mieux et plus que ceux qui tuent. La femme douce et tendre, qui, comme Bérénice et Atalide aime mieux souffrir que de faire souffrir, aime plus et mieux que la femme orgueilleuse et violente, qui comme Hermione ou Roxane ne recule pas devant le crime ; elle peut pousser l'amour jusqu'à pardonner à celui qui la fait souffrir, jusqu'à souhaiter à l'homme aimé un bonheur qu'elle ne partagera pas avec lui.

CHAPITRE IV

LA SÉDUCTION ET L'ABANDON

« Ce n'est qu'un jeu pour vous, mais c'est la mort pour nous. »

L'abandon résume toutes les souffrances morales pour la femme : perte de l'objet aimé, dédain de sa beauté, préférence accordée à une rivale, humiliation publique rendue plus douloureuse par la crainte de voir sa rivale et le public rire de sa douleur. « Quand j'aurai de la peine aux carmélites, disait Mlle de la Vallière, lorsque Louis XIV l'abandonna et lui préféra Mme de Montespan, je me souviendrai de ce qu'ils m'ont fait souffrir. »

La femme qui aime et qui est aimée est heureuse et fière de l'amour qu'elle inspire. Son amour-propre est flatté des sentiments passionnés qui lui sont témoignés : étant préférée à toutes les autres femmes par celui qu'elle préfère à tous les hommes, elle voit dans cette préférence un hommage à sa beauté, à sa grâce, à son charme. Cet amour qu'elle inspire augmente à ses yeux et aux yeux de tous son mérite ; en se sentant aimée elle trouve de nouveaux motifs de s'aimer elle-même. Si la femme, au contraire, est abandonnée, quel déchirement pour le cœur et en même temps quelle blessure pour sa vanité [1] ! Se croire

(1) Lorsque Catherine de Médicis fit proposer à Elisabeth d'Angleterre, alors âgée de trente ans, une union avec son fils Charles IX, âgé de quinze ans, la reine d'Angleterre répondit qu'elle était trop vieille pour un aussi jeune roi qui la négligerait : « j'aimerais mieux mourir, dit-elle, que de me voir méprisée et délaissée. » (Mignet, *Marie Stuart*, t. I, p. 179.)

belle et être dédaignée, se croire aimée et être délaissée, quelle souffrance pour l'amour-propre ! Perdre l'amour, qui faisait sa joie et son orgueil, qui satisfaisait son besoin de tendresse et son besoin de domination, quel écroulement de ses rêves ! En effet, l'abandon n'est pas seulement la perte de l'objet aimé, c'est le mépris de l'amant, c'est l'humiliation aux yeux de tous. La mort de celui qu'elle aime serait pour la femme délaissée moins cruelle que l'abandon. Si elle le perdait par la mort, elle trouverait du moins quelque douceur à le pleurer ; avec le temps, sa tristesse deviendrait une douce mélancolie.

Mais lorsqu'à la perte de l'objet aimé vient s'ajouter la préférence accordée à une rivale, quel surcroît de douleur ! La souffrance est accrue par le dédain de sa beauté, par l'ingratitude de l'infidèle, par le triomphe de l'autre. Toutes ces souffrances sont résumées dans ce cri déchirant que Phèdre pousse en apprenant qu'elle a une rivale ;

« Œnone, qui l'eût cru ? J'avais une rivale,
« ..... Ah ! douleur non encore éprouvée. »

Cette douleur chez la femme délaissée devient de la rage, de la fureur, à la pensée que celui qu'elle aime et qui la dédaigne aime une autre femme, qu'il est heureux avec elle et par elle. Elle éprouve le sentiment que Racine prête à une de ses héroïnes :

« Votre mort (pardonnez aux fureurs des amants),
« Ne me paraissait pas le plus grand des tourments. »

Le plus grand des tourments, Corneille nous le dit dans une de ses pièces, qui ont eu le moins de succès, mais où l'on trouve toujours de beaux vers :

« (C'est) voir en d'autres mains passer tout ce qu'on aime,
« C'est un malheur encor plus grand que le trépas [1]. »

(1) Corneille. *Agésilas*, acte I, scène III.

A toutes ces souffrances communes aux femmes délaissées, il faut en ajouter d'autres quand il s'agit d'une jeune fille séduite qui est abandonnée après des promesses de mariage ; celle-là souffre dans son honneur autant que dans son cœur, et plus que dans son orgueil ; ce qui la désespère, ce n'est pas seulement la trahison de son fiancé, c'est la perte de son honneur.

Un grand nombre de jeunes filles se laissent séduire par des promesses de mariage et sont ensuite abandonnées. La poésie, le roman, le théâtre ayant glorifié la séduction, sans s'inquiéter des conséquences qui en résultent pour la femme et l'enfant, beaucoup de jeunes gens ne songent qu'à conquérir l'auréole de Don Juan et ne reculent pas devant les promesses de mariage. Comme l'opinion, très sévère pour la femme séduite, est très indulgente pour l'auteur de la séduction, l'emploi de cette manœuvre frauduleuse paraît tout naturel. Je me rappelle avoir lu dans une procédure cette réponse d'un séducteur, à qui le président demandait s'il avait promis le mariage : « Naturellement, je lui ai promis le mariage. Comment voulez-vous qu'on fasse pour séduire une jeune fille ? » A la campagne surtout, par suite des relations de voisinage une sympathie s'établit entre un jeune homme et une jeune fille, qui travaillent ensemble ou l'un près de l'autre. Avec le temps, cette sympathie devient vive, et le jeune homme peu délicat, qui désire avoir les faveurs de la jeune fille sans avoir la responsabilité de la paternité, lui promet le mariage ; il lui dit qu'il n'aime qu'elle, qu'il n'aura pas d'autre femme qu'elle. La jeune fille résiste d'abord, elle attend qu'on la demande en mariage, mais il lui donne différents prétextes pour ajourner cette demande ; il dit que ses parents ne sont pas encore décidés à lui donner leur consentement, qu'ils ne la trouvent pas assez riche, mais ils sont âgés, ajoute-t-il, après leur mort il pourra tenir sa promesse. Pour vaincre les derniers scrupules de la jeune fille crédule,

il parle de son amour, il dit qu'il est malheureux, il joue la comédie du suicide.

« Il dira qu'il se tue.....
« Mais Clarisse aime mieux le sauver et mourir. »

ALF. MUSSET.

Alors croyant à la sincérité de l'amour qui lui est témoigné, la jeune fille finit par céder : elle est perdue, car elle sera bientôt abandonnée, surtout si une grossesse se déclare. Le séducteur la conduit dans une ville voisine pour faire ses couches, et là, après lui avoir glissé dans la main quelques pièces de monnaie, il lui dit : « Débrouille-toi comme tu le pourras ; ne me parle plus de mariage ; c'est fini entre nous ; ne compte plus sur moi. » La pauvre fille a beau pleurer, prier, supplier, réclamer l'exécution de la promesse de mariage qui lui a été faite, pour rétablir son honneur, et donner un père à son enfant. Le séducteur se sauve devant la menace de ce mariage qu'il a promis, devant la reconnaissance onéreuse de sa paternité ; il reste insensible à la douleur et à la honte de celle qu'il a rendue mère et la laisse même souvent sans secours. La grossesse se passe ainsi dans les pleurs, dans l'isolement. Lorsque son enfant vient au monde, la fille-mère essaie, mais en vain, de toucher le cœur de son séducteur, de réveiller en lui le sentiment paternel ; elle lui parle de l'enfant, de ses gentillesses, de sa ressemblance avec lui ; elle insiste pour le lui présenter, mais lui refuse de le voir, il en parle avec indifférence, comme s'il doutait de sa paternité. Quelquefois cependant continuant à jouer la comédie, il simule pour l'enfant une affection qu'il n'éprouve pas, proteste de son intention de le reconnaître et d'épouser la mère, mais il trouve toujours des prétextes pour ajourner l'exécution de ses promesses. « Qui fait l'enfant, doit le nourrir, » disait un axiome qu'une fille-mère reproduisait, presque textuellement, à son insu, dans une lettre adres-

sée à son séducteur et que j'ai sous les yeux : « Puisque tu as eu le courage de le faire, il faut que tu aies le courage de le nourrir. » Mais le séducteur n'a que le premier courage, il n'a pas le second.

Lorsque la fille-mère abandonne son enfant, il est rare qu'elle en ait eu la première la pensée : c'est l'amant qui le lui conseille, c'est lui qui insiste pour qu'on mette l'enfant à l'Assistance publique, parce qu'il voudrait garder ses ressources pour ses plaisirs.

Parmi les jeunes filles séduites, ainsi abandonnées, les unes se tuent de désespoir, d'autres tuent, quelques-unes tuent et se tuent.

Celles qui se tuent pardonnent toujours à l'infidèle ; avant de mourir elles lui écrivent pour lui faire leurs adieux et leur exprimer leur tendresse pour la dernière fois. « Je ne t'en veux pas, écrit l'une d'elles ; je te dis adieu, mon chéri ; et t'embrasse mille fois, ainsi que notre cher fils. Je te recommande la tombe de ma pauvre mère ; ne la délaisse pas ; ne délaisse pas aussi la mienne. » — « Adieu, soit heureux ! écrit une autre femme abandonnée. Que mon souvenir ne t'accompagne que pour te rappeler que je t'ai adoré... J'avais rêvé d'être heureuse avec toi, tu ne l'as pas voulu, tu m'as menti ; tes mensonges ont été mortels pour moi. J'aurais voulu vivre pour t'aimer. Tu n'as pas voulu. Je meurs en t'adorant. Je te laisse mes cheveux, que tu garderas en souvenir de moi. » — Une autre femme écrit à celui qui l'a abandonnée : « Du jour où j'ai vu que tu ne serais pas mon époux, je n'ai plus eu qu'une seule pensée, mourir. Si je ne puis pas être ta femme, au moins je ne souffrirai plus. »

Rien n'est plus touchant que ces derniers adieux, pleins de tendresse, de pardon, qu'elles murmurent jusque dans leur agonie. Je lis dans une lettre écrite par une jeune fille à son amant infidèle : « Je t'aime toujours, je te pardonne. Adieu, la mort me travaille. » — Voici encore une

lettre écrite par une jeune femme de vingt-trois ans à son amant, qui l'a abandonnée après l'avoir rendue mère d'une petite fille :

« Mon Louis chéri, puisque ta résolution à mon égard est arrêtée, je préfère me donner la mort. T'aimant beaucoup, je ne veux pas souffrir plus longtemps.

Je t'envoie le portrait de ta fille et le mien. Garde-les, mon cher Louis, en souvenir de ton Emma qui t'aimait à l'adoration.

Louis, viens à mon enterrement. Je veux que la dernière personne qui m'embrasse, avant que l'on me mette dans la bière, ce soit toi, mon cher Louis.

Prends bien soin de notre fille et embrasse-la bien pour moi. Si elle te demande de quoi je suis morte, dis-lui que c'est de t'avoir trop aimé.

Je m'empoisonne avec du cyanure.

Adieu, mon Louis chéri, et pardon de tous les ennuis que je te donne.

Adieu pour toujours. Mes meilleurs baisers à toi et à notre fille.

Je veux toujours avoir des fleurs sur ma tombe ; viens-y tous les dimanches avec notre fille. »

La femme délaissée, entraînée à l'infanticide par l'abandon de son amant, pardonne encore souvent à celui qui l'a perdue ; elle n'a pas la force de maudire celui qu'elle continue à aimer. C'est ainsi que, dans *Faust*, Marguerite jetée en prison pour avoir tué son enfant, songe à l'amant qu'elle regrette et se précipite dans ses bras, quand il reparaît. Quelques-unes de ces malheureuses jeunes filles poussent la délicatesse des sentiments, au moment de leur suicide, jusqu'à écrire à leurs parents pour excuser leur séducteur : « Je te prie de ne pas lui en vouloir, écrit une jeune fille à sa sœur, car ce n'est pas sa faute s'il ne m'aime pas et si je l'aime, moi ; je lui pardonne de tout cœur. » — On trouve, il est vrai, dans quelques lettres de femmes délaissées des plaintes et des reproches tels que ceux-ci : « Pourquoi m'avoir trompée ? Pourquoi m'avoir abandonnée ? Pourquoi me faire tant souffrir ? » Mais ces plaintes, ces cris de douleur finissent toujours par des paroles d'amour et de pardon : « Je t'envoie cependant

mon dernier baiser le plus ardent », écrit avant de s'asphyxier une jeune fille abandonnée. Dans la lettre d'adieux qu'elle adresse à son amant avant de se suicider, la femme délaissée pourra commencer par l'appeler « misérable », mais elle finira toujours par lui exprimer tout son amour et son pardon. Une jeune fille, abandonnée par son amant qui lui avait caché son nouveau domicile, étant parvenue à le connaître, pénètre en son absence dans son logement et après avoir déchiré sa photographie qu'elle trouve sur la cheminée, elle se met à écrire la lettre suivante : « Léon tu es un misérable, j'ai enfin trouvé ton adresse. Je pensais l'autre jour que c'était pour m'éprouver. Tu sais que je t'aime cependant. Aussi je préfère me tuer. Excuse-moi de faire cela chez toi. Je t'aime. Je t'adore. Jamais une femme ne t'aimera comme moi. Je t'embrasse une dernière fois. » Puis s'asseyant sur une chaise au pied du lit, elle saisit le revolver qu'elle a apporté et se tire un coup en pleine poitrine. — « Tu as déjà la mort de deux femmes sur la conscience ; souviens-toi du 17 décembre 1896 » (jour de son suicide), écrit une autre désespérée. — Autre lettre : « Quand tu recevras cette lettre, j'aurai cessé de vivre. Je ne puis vivre sans toi, encore moins savoir que tu es avec une autre femme. J'aurais pu vivre si heureuse avec toi. Hélas ! tu ne l'as pas voulu. » — « Je ne peux pas vivre sans toi, écrit une jeune Espagnole, je te dis adieu. Je te donne mille baisers, car je t'ai bien aimé. Adieu donc, mon G... Pardonne-moi de te donner la peine de me faire transporter à la Morgue ; car ce n'est que cela qui m'attend. Pourtant j'aurais bien désiré de mourir sur ton lit, mon G... Si tu m'aimes un peu, souviens-toi des heures que nous avons passées ensemble. Allons, puisque c'est ma destinée, je vais mourir en t'aimant. »

Ce caractère de la femme abandonnée, qui pardonne à l'infidèle et aime mieux souffrir et mourir que faire souffrir et tuer, Racine l'a peint dans Berenice ; elle aussi

pardonne et songe à se donner la mort; Titus a deviné sa pensée :

« Vous cherchez à mourir ? et de tout ce que j'aime
« Il ne restera plus qu'un triste souvenir. »

N'ayant trouvé dans de nombreuses lettres de femmes délaissées, qui se sont tuées de désespoir, que des paroles d'amour et de pardon pour l'infidèle, je me demande si Virgile n'a pas commis une erreur psychologique en prêtant à Didon, après son suicide, des sentiments de haine contre Enée, qui la rencontre aux Enfers.

« ..... Didon garde un farouche silence,
« Se détourne en fureur de l'objet qui l'offense,
« Et ses yeux, d'où partaient des regards courroucés
« Demeurent vers la terre obstinément baissés. »

Cette persistance de la haine chez Didon ne me paraît pas conforme au caractère de la femme qui se tue et qui pardonne toujours ; elle ne justifie pas non plus le rapprochement que Racine fait dans la préface de *Bérénice* entre la reine de Carthage et la femme abandonnée par Titus, puisque cette dernière pardonne tandis que la première ne pardonne pas. Le caractère de Didon est plutôt celui d'une femme qui tue que le caractère d'une femme qui se tue, car elle est animée contre Enée d'une fureur vindicative et profère contre lui des menaces et des imprécations plus violentes que celles d'Hermione contre Pyrrhus ; elle regrette de n'avoir pas brûlé tous les vaisseaux d'Enée, de n'avoir pas fait égorger tous ses compagnons, de n'avoir pas fait périr son fils et de ne lui en avoir pas servi les restes dans un festin. C'est là plutôt le caractère de Médée que celui de Bérénice.

Le caractère de la femme abandonnée qui se tue diffère complètement du caractère de la femme délaissée qui tue.

La première est une victime douce, tendre, qui souffre en silence, se plaint discrètement, avec amour, et qui, se

laissant gagner par la tristesse qui l'accable, languit, soupire et meurt en pardonnant. La seconde est une furie, qui crie, trépigne, s'arrache les cheveux, menace, frappe, déchire. La mère d'une jeune fille abandonnée, qui avait tué son amant, disait à l'instruction que sa fille, pendant les deux jours qui précédèrent le meurtre, avait crié, pleuré, trépigné en s'arrachant les cheveux. La mère ajouta qu'elle avait fait tous ses efforts pour la calmer, mais que ses conseils n'avaient produit sur elle aucune impression. La femme emportée par la colère n'aime pas les conseils de la raison ; elle dit avec Phèdre :

« Sers ma fureur, Œnone, et non pas ma raison, »

et avec Hermione :

« Tant de raisonnements offensent ma colère. »

L'accusée dont je viens de parler, avait été tellement importunée des conseils de sa mère, qu'elle avait tourné sa colère contre elle et l'avait repoussée avec violence.

La jeune fille délaissée se résignerait souvent à son abandon, si son amant ne se mariait pas avec une autre femme ; elle conservait l'espoir de l'épouser ou tout au moins de le ramener auprès d'elle ; en attendant, elle tâcherait de se consoler avec l'amour de son enfant. « Si tu ne veux pas m'épouser, lui dit-elle, au moins n'en épouse pas d'autre ; ne me force pas à te rencontrer avec une autre femme. » Lorsqu'elle voit qu'elle le perdra pour toujours, qu'elle va rester seule, malheureuse et déshonorée, pendant que son amant sera heureux avec une autre femme, alors affolée par la douleur, torturée par la jalousie, ne tenant plus à la vie, indifférente à tout, à la peine qui l'attend, au scandale qu'elle va provoquer, elle prend pour se venger un revolver ou un bol de vitriol.

Il y a quelques années, le vitriol était l'instrument de vengeance préféré par les femmes abandonnées. Aujour-

d'hui, elles emploient fréquemment aussi le revolver, qu'elles commencent à manier avec dextérité. Dernièrement à Marseille, une jeune fille dit à son amant, qui songeait à l'abandonner : « S'il t'arrivait de me quitter, pour une autre femme, je te logerais une balle dans la tête. » Au lieu d'une balle, elle lui en logea quatre dans la tête avec une habileté remarquable.

C'est souvent après la publication du mariage de l'amant avec une autre femme ou même pendant la célébration à la mairie ou à l'église, que la femme abandonnée se venge. L'image de cette belle cérémonie, où elle avait rêvé de paraître en robe blanche, heureuse, jolie et fière, aux bras de son fiancé et où une rivale détestée va prendre sa place, fait éclater sa fureur. Hermione ne peut plus se contenir, quand elle entend le récit que Cléone lui fait du mariage de Pyrrhus :

« Je l'ai vu vers le temple où son hymen s'apprête
« Mener en conquérant sa nouvelle conquête,
« Et d'un œil où brillaient sa joie et son espoir
« S'enivrer en marchant du plaisir de la voir. »

Transportée de jalousie, elle s'écrie ;

« Le perfide ! Il mourra ! »

« Quand j'ai appris le mariage de mon amant avec une autre jeune fille, disait une jeune accusée d'Istres, près d'Arles, mon exaspération a été si grande, que j'ai formé le projet de le tuer. J'ai chargé un pistolet, je me suis déguisée en homme et je suis venue me poster le soir à un endroit où je savais qu'il devait passer. Dès qu'il est arrivé, j'ai déchargé sur lui mon pistolet. » — En Provence, comme en Italie, souvent la jeune fille se déguise en homme pour frapper plus sûrement l'amant qui l'a abandonnée ; elle prend les vêtements de son père ou de son frère. M. le Dr Lombroso, qui constate le fait, l'interprète mal en croyant qu'elle prend plaisir à se déguiser en

homme[1]. La jeune fille se déguise en homme tout simplement pour ne pas être reconnue, mais elle y parvient rarement, car elle se fait presque toujours reconnaître à sa voix, à sa démarche.

Dans quelques cas, c'est pendant sa grossesse que la femme délaissée se venge de son amant; elle lui lance au visage un bol de vitriol en lui disant: « Je veux te laisser un souvenir, comme tu m'en as laissé un de toi. » — Une accusée, qui avait fait à son amant d'affreuses brûlures au visage, lui disait en lui montrant son ventre: « Toi, tu as cela, moi j'ai le reste. »

S'il y a des femmes délaissées, qui se cachent pour se venger, il en est d'autres qui exercent leur vengeance en plein jour, publiquement. Il y a quelques années, une jeune Marseillaise tirait dans une rue très fréquentée plusieurs coups de revolver sur son amant; lorsque les passants accoururent au bruit des détonations, elle leur dit avec une tranquille fureur : « Ce n'est rien, je viens de tuer mon amant. »

Une des raisons qui déterminent la jeune fille abandonnée à employer le vitriol pour se venger, c'est le désir de défigurer son amant, dans l'espoir de rendre impossible son mariage projeté avec une autre femme. « Je n'avais nullement l'intention de lui donner la mort, disait une jeune accusée, je ne voulais que le défigurer. J'espérais qu'en le défigurant, sa fiancée ne voudrait plus de lui et qu'alors il reviendrait à moi et m'épouserait. Une autre jeune fille du pays de *Mireille*[2], qui avait brûlé les yeux de son amant me fit la même réponse à l'instruction : « Maintenant qu'il est aveugle, ma rivale ne voudra plus l'épouser; mais moi, je le veux toujours et je lui ferai tout oublier. »

(1) Lombroso. *La Femme criminelle* p. 493. (Paris, F. Alcan.)

(2) Maillanne, pays de Mistral, est à quelques kilomètres de Saint-Rémy près d'Arles. C'est à Saint-Rémy que Gounod est venu composer la musique de Mireille.

La jeune fille délaissée ne se contente pas toujours de défigurer l'infidèle ; souvent elle le tue, et cependant, quand elle comparaît devant la cour d'assises, il est rare qu'elle n'obtienne pas la pitié des jurés en leur faisant le récit de ses souffrances, ainsi que le faisait une jeune accusée dans les termes suivants : « Désespérée de me voir repoussée par celui qui m'avait tant recherchée autrefois. indignée de sa lâcheté, affolée par ma grossesse et son refus de me rendre l'honneur en m'épousant, je résolus de me venger. J'achetai un pistolet ; je me mis à sa poursuite et l'ayant rencontré je tirai sur lui. Je retournai chez moi comme une folle, ne sachant pas si je l'avais atteint, ne me rendant plus compte de ce que je faisais... Je sais que je mérite un châtiment, mais cet homme m'a tout ravi, ma réputation, mon bonheur ; il a jeté la honte sur moi et la désolation dans ma famille, il a ruiné toutes mes espérances ; la vie ne m'est plus rien. »

Ce ne sont pas toujours les jeunes gens qui séduisent les jeunes filles ; un assez grand nombre d'entre elles sont séduites par des hommes plus âgés, mais plus habiles et plus audacieux, qui abusent de leur autorité sur elles, par des patrons, par des maîtres et même par des parents, des oncles, des beaux-frères. Il y a quelques années, j'ai assisté aux débats d'une affaire d'assassinat commis par une jeune fille corse sur son oncle, qui l'avait séduite et abandonnée après l'avoir rendue mère. Cette affaire est si dramatique, elle présente tant d'intérêt pour le psychologue et le moraliste, que je vais la raconter dans tous ses détails.

Un officier supérieur de l'armée demeurant à Paris avec sa famille avait eu l'imprudence, étant sans fortune, de donner des goûts de luxe à sa fille qu'il idolâtrait ; il lui avait fait donner de nombreuses leçons : équitation, chant, patinage. Son frère, riche négociant à Nice, marié, sans enfants, étant venu le voir, lui proposa d'emmener sa fille avec lui à Nice ; le père y consentit. L'oncle partit avec sa

nièce. Elle était jolie, vive, gaie. Sa femme n'était plus ni jeune ni jolie. Il ne tarda pas à subir le charme de la jeunessse et de la beauté de sa nièce, dont il devint très épris. La jeune fille très gâtée par son oncle qui satisfaisait ses goûts de luxe, très sensible à l'affection dont il l'entourait et dont elle ne comprenait pas la nature, ne sut pas se défendre contre les entreprises dont elle était l'objet. Son oncle abusant de sa confiance et de son inexpérience finit par vaincre ses derniers scrupules, en lui disant qu'il ne lui demandait que le sacrifice de sa pudeur, mais qu'il lui conserverait l'honneur aux yeux du monde ; il lui promit comme Tartuffe :

« De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur, »

sans peur d'une grossesse. Mais le scandale éclata ; la grossesse si redoutée se produisit. Craignant que son frère ne lui brûlât la cervelle, l'oncle contraignit sa nièce à s'accuser auprès de son père d'avoir pris l'initiative de la liaison. « Si tu m'aimes, lui dit-il, tu dois te sacrifier. » La jeune fille, pour sauver son amant qu'elle aimait déjà depuis que ses sens s'étaient éveillés, accepta ce sacrifice : au lieu d'accuser son oncle, elle l'excusa et s'accusa elle-même en courbant la tête avec résignation sous la malédiction paternelle.

Le coup fut si rude pour le père, qui en sa double qualité d'officier et de Corse avait au plus haut degré le sentiment de l'honneur, qu'il fut brisé, terrassé par le déshonneur de sa fille ; il ne tarda pas à mourir de chagrin. Sa femme se jeta de désespoir de la fenêtre de son appartement et se tua [1]. Quelques semaines après la mort de son père et le suicide de sa mère, la jeune fille mit au monde un enfant. L'oncle

(1) Ces suicides des parents à la suite du chagrin que leur cause le déshonneur de leur fille ne sont pas rares; j'ai même vu une jeune fille de quatorze ans s'asphyxier parce qu'elle ne pouvait plus se résigner à voir l'inconduite de sa sœur ainée et la douleur qu'en éprouvaient ses parents; elle se donna la mort en disant : « Ceux qui sont morts sont les plus heureux. »

le lui enleva aussitôt et le plaça en nourrice à l'étranger, aux environs de Turin, s'efforçant par tous les moyens de détacher la jeune mère de son enfant. Ne pouvant y parvenir il lui proposa de la marier et de la doter richement. La jeune fille refusa. Bientôt des querelles éclatèrent et l'oncle congédia sa nièce en lui annonçant son intention de placer l'enfant à l'hospice. Ce projet exaspéra la jeune mère : « Qu'il m'abandonne, soit, dit-elle, mais abandonner mon enfant, cela je ne puis l'accepter. » Alors. la pensée de se donner la mort ou de la donner à celui qui voulait l'abandonner elle et son fils s'empara de son esprit : elle acheta un revolver, son oncle le sut et ne chercha pas à lui enlever cette arme, espérant qu'elle se ferait sauter la cervelle dans un instant de désespoir. Mais le suicide espéré ne se produisit pas. Après avoir hésité quelque temps entre le suicide et l'homicide, la jeune fille s'arrêta au projet de tuer son oncle. Ayant appris qu'il était de passage à Marseille, elle alla le trouver à son hôtel. Les mains derrière le dos, les cheveux rejetés en arrière, les yeux en feu, les lèvres tremblantes, la jeune fille s'approcha de son oncle en l'interpellant dans les termes les plus vifs : « Regarde ce que tu as fait de moi, lui dit-elle, tu m'as déshonorée, tu m'as tout pris, tu as tué mon père et ma mère de chagrin ; à présent tu m'abandonnes et veux abandonner notre enfant. Regarde-moi bien en face comme je te regarde. » L'oncle haussa les épaules en lui disant qu'elle jouait la comédie et qu'il n'aimait pas les romans. Cette réponse froide, ironique, accrut l'exaspération de la jeune fille ; elle saisit son revolver et en tira plusieurs coups sur son séducteur qui roula par terre. Pendant qu'il gisait là, la jeune Corse continua à tirer à bout portant toutes les balles de son revolver, en lui criant : « Meurs, meurs ! » Puis tout à coup quand elle vit le sang couler des blessures, sa colère tomba, la pitié et l'amour reparurent ; elle se jeta avec tendresse sur le blessé, lui épongeant le front, le couvrant de baisers, lui

serrant les mains et lui disant : « Pardonne-moi ! pardonne-moi ! non, tu ne mourras pas ! tu n'es que blessé, je ne veux pas que tu meures. »

L'oncle mourut de ses blessures et la jeune fille fut traduite devant le jury des Bouches-du-Rhône. Dans sa prison, pendant l'instruction, elle écrivit à un digne prêtre la lettre suivante :

Monsieur l'abbé,

Dans le naufrage de mes sentiments et de ma vie, à qui dois-je m'adresser, si ce n'est à vous qui êtes prêtre et dont la miséricorde doit être infinie, comme celle de Dieu ? D'ailleurs, n'êtes-vous pas le seul qui, en apprenant la terrible catastrophe, avez eu pitié et pardon ? Je sens que seul, vous avez compris mes souffrances ; vous seul n'avez pas été étonné, car vous aviez pressenti le malheur. Seulement, il n'est pas tel qu'il devait se produire : au lieu de me suicider, j'ai tué, j'ai tué cet homme pour qui j'avais tout renié, tout abandonné. Vous ne m'avez pas repoussée, quand, malgré toutes vos supplications, j'ai refusé de renoncer à cette affection coupable [1]...

Je viens vous confier ce que j'ai de plus cher au monde ; cet homme en mourant a tout emporté avec lui, le soleil, le bonheur et le ciel, mais il m'a laissé un enfant, ma consolation pour plus tard, si je trouve la force de vivre... Si je devais sortir bientôt de prison, j'accepterais n'importe quel travail, et l'enfant revenu en France et près de moi, j'aurais encore un bonheur relatif, car c'est encore avoir un peu le père que d'avoir ce petit être, qui est son portrait... Si je suis condamnée à rester perpétuellement en prison ou du moins très

(1) Dans son étude sur *le Drame Romantique*, p. 207, M. Nebout blâme V. Hugo d'avoir donné à Blanche un amour persistant pour le roi qui l'a déshonorée ; est-il possible, dit-il, qu'une jeune fille aime l'infâme séducteur qui lui a ravi l'honneur et qu'elle cherche à le sauver ? Oui, cela est possible : V. Hugo n'est pas sorti de la vérité, ainsi qu'on le voit par l'exemple de cette jeune fille corse, qui, séduite par un oncle beaucoup plus âgé qu'elle, finit par l'aimer passionnément. Bien plus, il y a des jeunes filles, séduites par leur père, qui, après avoir détesté l'infâme séducteur, qui a abusé d'elles, finissent par l'aimer avec passion : j'ai constaté ce fait dans plusieurs affaires criminelles. Pour l'expliquer, il faut se rappeler que l'amour naît de la volupté lorsque les sens sont éveillés.

« Amour, fléau du monde, exécrable folie
« Toi, qu'un lien si frêle à la volupté lie... »

a dit Alfred de Musset. Assurément toutes les filles séduites n'éprouvent pas de l'amour pour leur séducteur : la plupart l'ont en horreur. Mais toutes les femmes ne se ressemblent pas ; leurs sentiments varient suivant leur tempérament, leur éducation, leur caractère. Rien n'est plus faux que les généralités.

longtemps, je suis alors résolue à échapper au châtiment. Puisque je ne serais d'aucune utilité pour l'enfant, ce ne serait pas me soustraire à mon devoir que d'en finir avec la vie. Dans ce cas, je vous laisse mon enfant.

Vous rappelez-vous, Monsieur l'abbé, quand pour me détacher de cette affection, vous me disiez de me le représenter mort et décomposé ; je ne voulais pas le voir autrement que séduisant, comme il l'était, et maintenant c'est fini, je l'ai toujours devant les yeux tout ensanglanté et tout défiguré.

Ah ! si je vous avais obéi la dernière fois que je suis allée vous trouver et que vous exigiez que je vous porte mon revolver ! Ne l'ayant pas sous la main, je ne serais jamais allée si loin. Vous me disiez, il y a quelque temps, que vous ne pensiez jamais que la première communiante si édifiante dût se laisser entraîner par un homme menteur. Que diriez-vous à présent que j'ai à me reprocher la mort d'un homme ?

Monsieur l'abbé, priez pour que je sois acquittée.

La femme éprouve, plus que l'homme du plaisir à se venger. La veuve Gras, excitant son complice à s'associer à sa vengeance, lui disait : « La cause de ma ruine est le nommé ... C'est un misérable dont je veux me venger... Tu vois que je suis souffrante, eh bien ! fais le souffrir un peu et il me semble que je serai guérie après. »

Suivant son caractère, son éducation, la nature de son amour, elle exerce sa vengeance avec les raffinements les plus délicats ou les plus pervers. Elle est capable de se suicider, uniquement pour donner des remords à l'infidèle ; une jeune fille abandonnée écrivait à son amant : « Je suis capable de tout, même de me suicider, pour vous donner des remords et vous troubler dans vos plaisirs. » Le plus souvent, la colère remue en elle les sentiments les plus mauvais. La femme qui était bonne, dévouée, quand elle était aimée, devient méchante et perfide quand on la délaisse. Elle ne peut supporter que l'homme qui l'a abandonnée soit heureux, honoré dans le monde et entouré d'amis ; elle cherche à lui enlever son honneur, et ses amis, à le faire souffrir dans son orgueil, dans sa chair et dans son cœur ; elle étudie son caractère pour le frapper

à l'endroit le plus sensible, elle cherche les vengeances les plus atroces, les plus raffinées, pour l'atteindre en pleine poitrine. « Je l'aime et je le déteste, écrivait une femme, s'il m'abandonne, je le déshonorerai, lui et sa famille. » Quelle atroce vengeance que celle de Médée ! Tuer ses propres enfants pour faire cruellement souffrir leur père ! Cette diabolique vengeance n'est point invraisemblable ; la vengeance féminine peut aller jusque-là : ne voit-on pas fréquemment des femmes qui, pour se venger de leur mari, sacrifient, sinon la vie, du moins l'intérêt, l'honneur, le bonheur de leurs enfants ? Pour faire souffrir leur mari, elles le torturent dans son cœur de père, en le brouillant par des calomnies avec ses enfants, en excitant ses enfants à des violences contre leur père. Il y a du caractère de Médée dans ces femmes.

Torturer le père pour faire souffrir le mari est une vengeance essentiellement féminine. Les hommes exercent moins souvent ce genre de vengeance atroce. Il y a quelques mois cependant, le nommé Deblonder, pour se venger de sa femme, qui voulait divorcer et épouser un autre homme, a tué ses deux petites filles, afin de torturer le cœur de la mère. — Cette pensée atroce de faire souffrir un père, une mère dans ses enfants n'est point une invention littéraire imaginée par les poètes ; un personnage de Shakespeare, qui cherche le moyen de faire souffrir un ennemi, constate avec regret qu'il n'a pas d'enfant, il voudrait qu'il en eût un, afin de pouvoir se venger du père sur lui. Cette pensée abominable je la trouve dans la bouche d'une accusée altérée de vengeance : « Je voudrais le faire souffrir, non pas en le frappant lui, mais en frappant son fils. » — Il y a quelques années, la cour d'assises des Alpes-Maritimes a jugé une femme qui, devenue la maîtresse d'un jeune homme, était chargée de l'éducation d'un enfant que son amant avait eu d'une autre liaison ; ayant été abandonnée, elle se vengea de l'infidélité du père

en étouffant son enfant. — Autre exemple : une femme mariée avait abandonné son mari pour aller vivre à l'étranger avec un amant. Une fille naquit de ses relations. Bientôt la mère abandonna l'amant et sa fille. Mais huit ans après, ayant rencontré son amant, elle voulut les reprendre ; celui-ci ayant refusé, elle résolut de se venger en le faisant souffrir comme père. Elle se réconcilia avec son mari et le décida à prix d'or à revendiquer comme sien l'enfant de sa femme en vertu de la maxime : *is pater est*... La justice fut obligée d'accepter cette fiction légale. Le père véritable, fou de douleur, ne voulut pas se laisser arracher sa fille ; il partit avec elle pour l'Amérique et fut condamné par contumace à trois ans de prison pour enlèvement d'enfant. En 1889, dans le département de Vaucluse, une femme, pour se venger de sa rivale, empoisonna ses enfants. On a vu aussi des servantes congédiées se venger de leurs maîtres en faisant périr leurs enfants par le poison. Les anarchistes excitent aujourd'hui les domestiques à se venger de leurs maîtres en corrompant leurs enfants.

C'est le retour aux mœurs féroces de l'humanité primitive : les peuples avaient alors l'habitude de se venger de leurs ennemis sur leurs enfants ; ils avaient attribué à leurs divinités cette atroce vengeance ; pour répondre à une insulte de Niobé, Apollon et Diane firent périr ses 14 enfants.

Dans *Rodogune* de Corneille, Cléopâtre présente une coupe pleine de vin empoisonné à Antiochus et à Rodogune, et comme elle les voit hésiter, elle boit la première, pour dissiper leurs craintes, heureuse de périr avec eux plutôt que de manquer sa vengeance. D'après M. Stapfer, il n'y a pas ombre de vérité dans le caractère de cette femme qui dit :

« Tombe le ciel sur moi, pourvu que je me venge [1] ! »

(1) Ce cri qui ne paraît pas vraisemblable à M. Stapfer, est le cri naturel de la femme qui se venge ;

« Que je me perde ou non, je songe à me venger, »

dit Hermione, indifférente aussi à son sort, pourvu qu'elle se venge,

Acte IV, scène v.

Je ne partage pas son avis, le besoin de vengeance chez une femme jalouse, orgueilleuse, méchante, peut être assez violent et assez aveugle pour lui inspirer l'idée d'assurer sa vengeance par sa propre mort et de dire :

« Il est doux de périr après ses ennemis. »

Il faut, en outre se rappeler que Cléopâtre n'est pas seulement une femme vindicative, jalouse, orgueilleuse et ambitieuse, mais une mère asiatique, qui a fait élever ses enfants loin d'elle, et qu'elle ne les rappelle auprès d'elle que pour servir son ambition et sa colère.

Sans doute les femmes qui, pour se venger, ne reculent pas devant le meurtre de leurs enfants, sont des mères dénaturées, des furies. Mais si toutes les femmes ne sont pas des furies, il y en a parmi elles; la soif de la vengeance allant jusqu'à la férocité est dans la nature féminine, ou plutôt dans certaines de ces natures. Médée, Camille, Cléopâtre, reine de Syrie, Hermione, Roxane sont des furies; elles le reconnaissent elles-mêmes, elles se donnent ce nom :

« Tu ne revois en moi qu'une amante offensée,
« Qui *comme une Furie* attachée à tes pas
« Te veut incessamment reprocher son trépas,

dit Camille dans *Horace* (acte IV, scène v).

Roxane s'adressant à Bajazet lui dit aussi :

« Ne désespère pas une amante en *furie*...
« Dans ton perfide sang je puis tout expier.

Acte II, scène I.

Hermione aussi est une furie; Pylade conseillant à Oreste de la fuir lui dit :

« Quoi ! votre amour se veut charger d'une *furie ?* »

La colère, la jalousie, la vengeance peuvent changer en furie une femme qui jusque-là semblait incapable de violence.

L'imagination féminine invente tous les jours de nouvelles formes de vengeance. Une femme de mœurs légères, qui avait abandonné ses enfants, vint demander à son mari la permission de les revoir ; le mari refusa, lui disant qu'elle en était indigne : « tu me prives de la vue de mes enfants, répondit la femme, à mon tour je te priverai de leur vue. » — Tu veux donc m'assassiner, répliqua le mari ? » — « Non, reprit-elle, je te ferai souffrir encore plus, je t'aveuglerai. » C'est ce qu'elle fit quelques jours après ; pendant que le mari faisait jouer ses enfants, elle entra brusquement et lui jeta du vitriol dans les yeux. Les enfants auraient pu être atteints, car une bonne qui était à côté d'eux reçut des éclaboussures qui brûlèrent ses vêtements. Cette femme avait les sentiments de Médée qui disait à ses enfants :

« Il me prive de vous et je l'en vais priver...
« Il ne vous verra plus. »

Pour se donner le plaisir de la vengeance, la femme abandonnée accepte sans effroi le scandale et le châtiment qui l'attendent. Une femme délaissée, formant le projet d'aveugler son amant (projet qu'elle exécuta ensuite), disait qu'elle ne craignait pas les conséquences pénales de cet acte, que, à supposer qu'on lui infligeât cinq ans d'emprisonnement, elle les subirait volontiers, pour avoir la satisfaction de se venger.

Se venger de sa rivale, la défigurer, est pour elle un plaisir encore plus vif. Atalide, comprenant que Roxane est encore plus irritée contre elle que contre Bajazet, a raison de dire à ce dernier :

« Elle aura plus de soif de mon sang que du vôtre. »

En effet, Roxane veut d'abord pardonner à Bajazet, elle lui dit :

« Ma rivale est ici ; suis-moi sans différer ;
« Dans la main des muets viens la voir expirer. »

C'est sur sa rivale que se porte surtout son besoin de vengeance; lorsqu'elle songe à faire mourir aussi Bajazet, elle veut donner à Atalide le spectacle de sa mort, pour la faire souffrir davantage :

« Quel surcroît de vengeance et de douceur nouvelle
« De le montrer bientôt pâle et mort devant elle. »

La femme jalouse cherche toujours le raffinement dans la vengeance : c'est ainsi que Phèdre au plaisir de tuer sa rivale veut ajouter le raffinement de la faire périr devant Hippolyte :

« Je vais faire expirer ma rivale à tes yeux ; »

Dans *Horace*, Camille termine ses imprécations contre Rome, qu'elle déteste comme une rivale, par ces vers qui expriment bien l'intensité de la haine et du plaisir de la vengeance :

« Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
« Moi seule en être cause et *mourir de plaisir*. »

Avant d'exercer sa vengeance, la femme en savoure l'idée par l'imagination, comme elle s'en repaît les yeux quand elle l'a accomplie. Une jeune fille, âgée de vingt-deux ans, qui venait de tuer sa rivale d'un coup de pistolet, voyant sa victime râler, s'éloignait lentement avec un air de satisfaction, comme si elle savourait sa vengeance ; on lisait sur son visage le plaisir qu'elle éprouvait à lui donner un cercueil pour lit nuptial ; on aurait dit qu'elle se répétait ce vers de Médée :

« Et pour lit nuptial il te faut un tombeau ! »

La pensée du lit nuptial, qui n'était pas pour elle, l'avait torturée ; sa colère s'était allumée à l'idée d'y voir monter sa rivale, et elle se réjouissait à présent de l'en faire descendre par un coup de feu.

Lorsque la femme délaissée défigure sa rivale, elle ne

veut pas seulement rendre impossible le mariage qu'elle redoute, elle prend un plaisir cruel à lui enlever sa beauté, à rendre laide celle que son amant trouvait plus jolie qu'elle, à couvrir d'horribles blessures la bouche qui lui souriait, à brûler les yeux qui lui inspiraient et qui lui exprimaient l'amour. Sachant que sa rivale est heureuse d'être trouvée jolie et qu'elle est fière de plaire, elle veut faire cesser, en l'enlaidissant, cette supériorité qu'elle s'arrogeait sur elle ; une fois défigurée, la rivale abhorrée ne sera plus à craindre, elle deviendra un objet d'horreur, elle qui était un objet d'amour, elle sera humiliée, et cette humiliation, qui est un raffinement de méchanceté, relèvera le plaisir de la vengeance.

Il y a des femmes qui, tout en défigurant leur rivale, s'appliquent à lui laisser la vue, afin que leur victime puisse souffrir davantage en voyant sa laideur.

La vengeance est en général, longuement préparée ; sous l'influence du désespoir, la femme abandonnée s'isole ; elle se concentre dans sa pensée et sa douleur ; perdant le sommeil, nuit et jour elle songe à l'abandon dont elle a été l'objet. Après avoir formé le projet de se venger, elle hésite à exécuter sa vengeance, surtout à l'égard de l'amant ou du mari qu'elle aime toujours. Ces hésitations se trouvent fidèlement reproduites dans l'interrogatoire d'une jeune fille de Saint-Rémy qui jeta du vitriol au visage de son amant : « Après avoir résolu de me venger, je ne pouvais me décider à mettre mon projet à exécution... Un jour, pendant que je causais avec L..., ma mère entra et me dit : Tu vois bien qu'il rit de tes pleurs. » Ces paroles ranimèrent ma colère, je priai ma mère de se retirer, et m'adressant à mon amant je lui dis : « Souviens-toi de ce que tu m'as promis ; méfie-toi de ma vengeance. » Comme il ne répondit rien et qu'il se mit à bâiller, j'ajoutai : « Je vois bien que je t'ennuie, adieu pour la dernière fois, je ne viendrai plus te chercher. » Froissée par cette indifférence

insultante, la jeune fille reprit son projet de vengeance, mais elle hésitait encore à l'exécuter, n'osant pas défigurer celui qu'elle aimait, lorsque quelque temps après elle rencontra son amant qui feignit de ne pas la reconnaître. Alors, ulcérée par ce nouvel outrage, elle rentra chez elle précipitamment, se déguisa en homme, se munit d'une fiole de vitriol, qu'elle avait préparée depuis longtemps, et alla en jeter le contenu au visage de l'infidèle.

L'idée de la vengeance est comme une obsession qui s'empare peu à peu de l'esprit de la femme et qui finit par l'envahir progressivement. Suivant les cas, cette pensée obsédante qui la suit nuit et jour est tour à tour caressée et repoussée pendant un certain nombre de jours, de semaines ou de mois ; une lutte s'établit entre l'amour et la haine, entre la raison et la passion ; mais la force de résistance diminue à mesure que la femme se complait dans la pensée de la vengeance, et un jour, après bien des hésitations, après des alternatives de pardon et de haine, un dernier incident, une rencontre, la vue de sa rivale, un nouvel outrage, finit par produire l'explosion.

J'emprunte au journal d'une jeune accusée, Marie B... les passages suivants qui montrent comment à la suite des souffrances de l'abandon, elle passa du désespoir et de la pensée du suicide à celle de l'homicide, et après bien des hésitations, à l'exécution du meurtre.

« *Novembre.* — Je sens que je deviens folle. Mieux vaut cent fois mourir, mais avant me venger. La mesure est comble. Prends garde. Léon, tu ne sais pas ce que tu te prépares de douleur et de remords.

Décembre. — Il songe à se marier. Si je n'étais pas chrétienne, je le tuerais.

Avril. — Ma fille est morte. Je veux mourir, mais avant, me venger.

Juin. — Il est revenu, mais je vois qu'il ne m'aime plus. Je le tuerai.

Juillet. — J'ai pu le tuer, mais je ne l'ai pas fait. Je vais encore mettre de côté mon amour-propre et le rappeler, mais, s'il ne vient pas, je serai sans pitié, je le jure.

Novembre. — Je ne veux pas qu'une autre femme soit la mère de ses enfants à lui et pour cela il faut que je le tue.

13 *décembre.* — Je lui ai écrit ; il ne m'a pas répondu, l'insolent ! Je souffre trop, je veux mourir, mais je veux qu'il meure avant moi.

19 *décembre.* — Je l'ai vu, mais je n'ai pu le rejoindre. Je te retrouverai, Léon, et ta vie sera le prix des souffrances que j'endure.

Le 1er janvier elle écrit derrière la photographie de l'amant qui l'a abandonnée : L. R. condamné à mort par moi. Marie.

Le lendemain, elle écrit : « Il vit encore. Les forces m'ont trahie. Deux fois, j'ai pressé la détente sans résultat. Je n'avais plus de sang dans les veines, car, malgré moi, je l'aime toujours.

3 *janvier.* — Aujourd'hui, je vais tenter la mort. Puisse-t-elle nous prendre tous les deux !

5 *janvier.* — Toute la journée a été passée par moi en voiture devant sa porte, pour n'arriver à rien, si ce n'est à savoir qu'une femme, grande, mince, couverte d'un manteau de fourrure, est allée chez lui à cinq heures et demie et en est sortie à neuf heures.

Je souffre trop, je veux ta vie, Léon. J'espère que demain je réussirai. »

Le 7 janvier, dans la soirée, vers neuf heures, Marie B... mettait à exécution son projet homicide formé depuis plus d'un an et tirait trois coups de revolver sur son amant, qu'elle ne faisait que blesser. Arrêtée, elle disait le lendemain qu'elle regrettait de ne l'avoir pas tué.

Dans son interrogatoire devant le juge d'instruction, elle dit : « Je vais tout vous raconter. Parviendrez-vous à me comprendre ? Je ne me connais pas moi-même. Vous verrez que les sentiments les plus divers et en apparence les plus opposés se sont heurtés dans mon cœur.

« J'aimais cet homme et cependant je le méprisais, et aujourd'hui encore, après avoir voulu le tuer, il me semble que je l'aime toujours. J'ai honte de vous parler ainsi, mais c'est la vérité et je suis effrayée du mal que m'a fait cet homme, en m'inspirant un amour, que le mépris n'a point été capable de tuer complètement. Ma tête est un chaos. »

Le récit que cette jeune accusée a fait du mélange d'amour et de haine, de tendresse et de mépris, qui agi-

tait son cœur et en faisait un chaos, l'analyse qu'elle a donnée de ses hésitations et de ses changements de résolution, suffisent à montrer le peu de sagacité psychologique de Schlegel dans les critiques qu'il adresse à Racine. Il s'étonne que Phèdre, après avoir essayé d'attendrir Hippolyte, passe subitement de l'amour le plus humble à la colère la plus violente, et qu'elle puisse dire :

« Je le vois comme un monstre effroyable à mes yeux. »

Il ne comprend pas les oscillations de Phèdre songeant à mourir dès le premier acte, puis y renonçant à la nouvelle de la mort de Thésée; au deuxième acte cherchant à se percer le cœur avec l'épée d'Hippolyte par démonstration théâtrale, au troisième acte parlant encore de mourir sans donner suite à son projet, au quatrième acte reprenant ce projet et l'exécutant enfin au cinquième. Phèdre, dit-il, est toujours irrésolue, elle oscille entre les sentiments les plus opposés ; au quatrième acte elle va demander grâce pour Hippolyte, puis elle change aussitôt de résolution dès qu'elle apprend l'amour de celui-ci pour Aricie et ne respire plus que la vengeance[1]. Ces oscillations continuelles, ces revirements soudains sont, d'après Schlegel, peu vraisemblables et, en outre, peu conformes à la tragédie. « Si la nécessité tragique, dit-il, exige que l'on peigne des caractères criminels en les rendant d'une certaine façon intéressants, qu'ils soient au moins d'une trempe forte, qu'une faiblesse et une vacillation continuelles ne les mettent pas au-dessous des situations où leurs propres passions les ont engagées. »

Il est impossible, à mon avis, de montrer une plus grande ignorance des effets de la passion. Les critiques littéraires de Schlegel sont des erreurs psychologiques. En effet, ce qui caractérise l'état d'esprit de la femme délaissée, comme celui de l'amant jaloux, c'est le passage

(1) Schlegel. *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide*, p. 32.

rapide, continuel, de l'amour à la haine, de l'espoir à la crainte, le retour de la haine à l'amour et au pardon, du désespoir à l'espérance, jusqu'au moment où, après bien des hésitations, cet état d'incertitude finit par une explosion de colère ou de désespoir, par l'homicide ou par le suicide, ou par les deux à la fois.

Ne pas comprendre que Phèdre, après avoir essayé de toucher le cœur d'Hippolyte, bondisse de colère à cette nouvelle : « Aricie a son cœur ! Aricie a sa foi ! », c'est ne rien comprendre aux effets de l'amour et de la jalousie, et par suite c'est se montrer un bien médiocre critique littéraire, car il ne peut y avoir de critique sans psychologie.

Il n'y a pas une femme désespérée de l'indifférence et de la trahison de son amant, qui ne soit tiraillée entre le désir de la vengeance et l'amour qu'elle conserve pour lui au milieu de la colère.

« On a peine à haïr ce qu'on a bien aimé,
« Et le feu mal éteint est bientôt rallumé [1]. »

Le cœur féminin, agité par des sentiments contraires, oscille de l'un à l'autre ; de là ces revirements, qui rendent si émouvante la tragédie de Racine et de Corneille, parce qu'ils sont vrais. La femme qui maudit celui qu'elle aime hésite d'abord à le faire souffrir, lorsqu'elle éprouve le besoin de la vengeance ; puis, si un nouvel affront lui est infligé, la colère la ressaisit et elle reprend le projet homicide, qu'elle avait repoussé. Dans le célèbre monologue du cinquième acte, Hermione exprime exactement les oscillations de sa volonté incertaine :

« Et prête à me venger, je lui fais déjà grâce »

A peine songe-t-elle à lui faire grâce, que la colère la reprend en pensant au dédain de Pyrrhus.

« Non, ne révoquons pas l'arrêt de mon courroux ; »
« Qu'il périsse. »

(1) Corneille. *Sertorius*, acte I, scène III.

Roxane, qui a l'emportement des femmes du Midi et l'orgueil d'une sultane, hésite longtemps avant de faire périr Bajazet ; elle trouve mille prétextes pour retarder sa vengeance ; elle l'abandonne, elle la reprend en proie tour à tour à la colère et à l'amour, faisant succéder aux menaces de mort les cris d'amour les plus tendres :

« Bajazet, écoutez ; je sens que je vous aime. »

Voilà la vérité psychologique.

Les caractères fermes, tout d'une pièce, tels que les demande Schlegel, ne sont pas des caractères humains et encore moins des caractères féminins.

Le propre de la passion et en particulier de la jalousie est d'enlever la suite dans les idées, la fermeté dans les résolutions, de rendre l'esprit hésitant, irrésolu, plein de contradictions.

Ces oscillations que Schlegel reproche à Racine, on les retrouve dans les personnages de Corneille, parce qu'elles sont dans la nature humaine. Médée elle-même, dont le caractère est si énergique, oscille entre la vengeance et la pitié :

« Mais quoi ! j'ai beau contre eux animer mon audace,
« La pitié la combat et se met en sa place ;
« Puis cédant tout à coup la place à ma fureur,
« J'adore les projets qui me faisaient horreur.
« De l'amour aussitôt je passe à la colère...
« Je n'écoute rien et mon âme éperdue
« Entre deux passions demeure suspendue. »

Quelle science du cœur humain ! et cependant les critiques littéraires continuent à écrire que Corneille n'a pas su peindre l'amour et analyser la jalousie !

Les amants malheureux ou jaloux oscillent, comme les femmes, entre l'amour et la haine :

« Tous mes moments ne sont qu'un éternel passage
« De la crainte à l'espoir, de l'espoir à la rage, »

dit le roi Antiochus dans *Bérénice*.

Pyrrhus oscille continuellement entre l'amour qu'il a pour Andromaque et le désir de se venger de ses dédains, il est tour à tour tendre et furieux, suppliant et menaçant. Mêmes hésitations dans le cœur de Mithridate. Emporté par la jalousie, il s'écrie :

« Non, non, plus de pardon, plus d'amour pour l'ingrate...
« Immolons en partant trois ingrats à la fois... »

puis la colère tombe, la pitié et l'amour le reprennent :

« Mais quelle est ma fureur ? et qu'est-ce que je dis ?
« O Monime, ô mon fils ! Inutile courroux. »

La femme abandonnée qui veut se venger prépare longuement sa vengeance ; elle achète à l'avance l'instrument du crime, étudie le moment et le lieu favorables pour l'exécuter ; elle abandonne son projet, le reprend, passant par les sentiments les plus divers. Lorsqu'elle cède à la colère, surexcitée par le besoin de vengeance, il lui semble qu'elle ne retrouvera un peu de calme que lorsqu'elle s'en sera vengée. Et en effet, au moment où elle tire le coup de pistolet, où elle lance le vitriol, elle sent une sorte de soulagement, une sorte de détente ; elle est vengée et elle savoure sa vengeance. Dans l'état de surexcitation où elle est, elle peut quelquefois rester plusieurs heures, même plusieurs jours sans regretter les blessures qu'elle a faites, la mort qu'elle a donnée. Mais bientôt, une réaction se produit, elle regrette vivement ce qu'elle a fait et témoigne le plus profond repentir. Marie B... disait au juge d'instruction : « Le jour où j'ai tiré le coup de pistolet, j'ai éprouvé, je ne vous le cache pas, une sorte de satisfaction, de soulagement. » Le lendemain de sa tentative d'assassinat sur son amant, elle disait au commissaire de police : « Je ne connais pas la gravité des blessures de M. G..., mais je recommencerai ma tentative, dès que j'en trouverai l'occasion. J'ai juré de tuer cet homme et je ferai tout pour y arriver. » Mais

quelques jours après sa colère tombait, l'amour et le remords s'emparaient de son cœur, et quand le juge d'instruction lui faisait observer qu'il fallait que sa haine fût bien profonde pour n'avoir pas plus tôt fait place au remords, au moment où elle avait vu tomber sous ses coups l'homme qu'elle avait aimé, l'accusée répondit : « J'étais encore surexcitée ; j'avais tant souffert ! » — Une autre jeune fille, qui avait jeté du vitriol au visage de son amant et qui avait savouré sa vengeance, disait quelques jours plus tard : « J'ai le plus vif regret de ce que j'ai fait ; je donnerais ma vie pour que cela ne fût pas arrivé. »

Gœthe, qui a passé sa vie à aimer et à abandonner un grand nombre de femmes sans souci du devoir, insensible à la douleur de celles qu'il délaissait, a tracé cependant dans *Faust* un tableau saisissant des souffrances de la jeune fille séduite, qui, en croyant aller au bonheur est allée rapidement au malheur et à la honte. « Te souviens-tu, Marguerite, de ce temps où tu venais te prosterner devant l'autel ? Tu étais alors pleine d'innocence..... Marguerite, qu'as-tu fait ? Que de crimes tu as commis ! Viens-tu prier pour l'âme de ta mère, dont la mort pèse sur ta tête ? Sur le seuil de ta porte vois-tu quel est ce sang ? c'est celui de ton frère, et ne sens-tu pas s'agiter dans ton sein une créature infortunée qui te présage déjà de nouvelles douleurs ? » Dans cette demeure, où il n'y avait autrefois que des fleurs et des prières, il n'y a plus maintenant que des larmes et du sang, parce que le séducteur a passé par là.

CHAPITRE V

LA JALOUSIE

« La jalousie se nourrit dans les doutes. C'est une passion qui cherche toujours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments, et elle devient fureur dès qu'elle passe du doute à la certitude. »

LA ROCHEFOUCAULD.

Ce qui caractérise l'amour, c'est le désir d'une possession exclusive, c'est la haine du partage. Ce sentiment est si naturel, qu'on l'observe chez les peuples sauvages comme chez les peuples civilisés. L'universalité de ce sentiment est un argument considérable contre l'état de promiscuité que quelques sociologues attribuent à l'humanité primitive. L'homme veut posséder seul la femme qu'il aime ; il craint qu'un rival lui prenne son bien. Cette crainte le rend inquiet, soupçonneux ; rongé par le soupçon, il devient sombre, préoccupé, absorbé par une idée fixe qui lui ronge le cerveau ; un accusé qui avait commis un crime par jalousie disait que « quelque chose lui travaillait la tête ».

Le jaloux s'alarme de tout ; il emploie son temps à se forger des motifs de crainte. Lorsqu'on lui démontre le peu de fondement de ses soupçons, il reconnaît ses torts, mais un instant après il recommence à douter et à craindre. Flottant d'une idée à une autre, tantôt rassuré, tantôt inquiet, il ne sait plus que croire ; il épie sa femme, la surveille, la fait espionner. Il dénature les actions les plus

innocentes, il interprète mal les plus indifférentes :

« Un regard, un sourire, un instant d'entretien
« (Lui) semble un ennemi qui (lui) ravit son bien [1]. »

J'ai constaté dans plusieurs affaires d'assassinat commis par jalousie, que rien n'irrite autant le jaloux que de voir la femme dont il est épris rire avec un autre homme ; ce rire n'est pas seulement, à ses yeux, une preuve d'intimité ; il y voit encore une moquerie à son adresse.

Corneille qui a fortement exprimé la jalousie, qu'il connaissait, non pas seulement par l'observation des autres, mais par son expérience personnelle, fait dire à un de ses héros du théâtre :

« Tout ce qui l'approchait voulait me l'enlever,
« Tout ce qui lui parlait cherchait à m'en priver.
« Je tremblai qu'à leurs yeux elle ne fût trop belle,
« Je les haïssais tous comme plus dignes d'elle [2]. »

Le jaloux voudrait que personne ne regardât la femme qu'il aime et qu'elle-même ne regardât personne. Lorsque Louis XIII devint amoureux de Mlle de Hautefort, il aurait voulu, dit Cousin, « que personne ne lui parlât, que personne même ne la regardât avec quelque attention. » Le jaloux ne veut pas que sa femme sorte, qu'elle aille montrer sa beauté aux autres ; il désire la tenir enfermée ou isolée à la campagne. Alceste qui est jaloux propose à Célimène d'aller se retirer à la campagne. Une ouvrière, que son mari avait voulu tuer par jalousie, disait à l'instruction que celui-ci ne la laissait pas sortir pour faire ses commissions. Voir dans un bal les mains d'un rival entourer la taille de la personne aimée, ses regards se fixer sur son visage, sa bouche respirer son haleine, est pour un jaloux un véritable supplice. Dans le monde où l'on sait se contenir par savoir-vivre, amour-propre, fierté, le jaloux dévore

(1) Delavigne. *L'Ecole des vieillards.*
(2) Corneille. *Pulchérie*, acte II, scène I.

sa douleur sans faire d'éclat. Mais dans les bals fréquentés par les hommes du peuple moins maîtres de leurs sentiments, la jalousie fait éclater bien des rixes. Dernièrement, un charpentier jaloux, voyant à un bal sa fiancée, accompagnée de sa mère et de ses deux sœurs, voulut la faire sortir; n'y pouvant parvenir, il se retira furieux, alla prendre deux fusils et s'embusqua pour attendre la sortie du bal. Dès qu'il vit les trois femmes sur le seuil de leur maison, il posa un fusil à terre, épaula le second et fit feu sur le groupe ; il blessa sa fiancée et tua sa sœur âgée de quinze ans; la mère fut sauvée par sa fille, qui en voyant l'assassin faire le geste homicide se précipita au-devant d'elle pour la couvrir de son corps.

L'amant le plus tendre, s'il est mordu par la jalousie, peut devenir rapidement violent et brutal ; après avoir souffert, il veut faire souffrir, de malheureux il devient méchant, il insulte, il menace, il brutalise la femme qu'il aime. Le jaloux a envie de la battre ; la main lui démange. Dans les ménages d'ouvriers, de cultivateurs, la jalousie fait pleuvoir les soufflets. Souffleter sa femme est un besoin pour le jaloux plébéien. Rendre le soufflet qu'elle a reçu est un autre besoin pour la femme battue. Quelques heures après, les époux essuient par de tendres caresses les soufflets qu'ils ont échangés, sauf à recommencer bientôt leurs querelles et leur réconciliation. Dans les milieux plus élevés, celui qui n'aurait pas frappé une femme avec une fleur, se laisse entraîner par la jalousie à la frapper avec une canne, ou, s'il parvient à se maîtriser, il regrette de ne pouvoir imiter les mœurs des hommes du peuple, qui règlent leurs comptes avec leurs femmes à coup de bâton ou à l'aide de soufflets sonores.

« Que vous êtes heureux, vous en qui la nature
« Agit sans aucun art et règne toute pure...
« Gens du peuple, artisans, portefaix et vilains,
« Vous de qui la vengeance est toujours en vos mains[1]. »

(1) Campistron. *Le jaloux désabusé.*

L'amant jaloux qui doute de la fidélité de sa maîtresse veut la contraindre à avouer une faute qu'elle n'a pas commise, il la menace, la frappe pour lui arracher un aveu, lui promettant de lui pardonner si elle avoue ; puis quand la femme, qui sans être infidèle, avoue une démarche imprudente qui peut être mal interprétée, il s'empare de cet aveu pour la battre davantage.

La jalousie étant en général une preuve d'amour, on a dit que la femme, qui en est l'objet, la pardonne toujours. Molière fait dire à une femme :

« Fi ! ne me parlez point pour être vrais amants
« De ces gens qui pour nous n'ont nuls emportements...
« Un amour si tranquille excite mon courroux,
« C'est aimer froidement que n'être point jaloux. »

Il est exact que la femme pardonne beaucoup à celui qui l'aime avec jalousie ; Marie Stuart, par exemple, aima toujours Bothwell, qui cependant la fit beaucoup souffrir par sa jalousie : « dès le lendemain de ses nopces, elle n'avoit jamais esté que en pleurs et lamentations, ne luy voullant donner liberté de regarder une seulle personne ni que personne ne la regardat. » La jalousie peut faire excuser les vivacités qu'elle inspire, quand elles sont tempérées par des réconciliations et un surcroît de tendresse, mais, dans la plupart des cas, le jaloux ne se fait pas aimer, il est brutal et tyrannique, insupportable et haïssable. Le mari, qui avait d'abord inspiré à sa femme une grande affection par la véhémence de sa passion, ne tarde pas à la perdre à cause de la bizarrerie et de la violence de son caractère ; la surveillance qu'il exerce, les soupçons qu'il exprime, les injures qu'il adresse à sa femme le rendent odieux. Il arrive un moment où la jalousie transforme le domicile conjugal en un enfer et où la malheureuse femme, sans cesse injuriée et battue, lasse de cette vie infernale, se réfugie chez ses parents. « Depuis mon mariage, c'est-à-dire depuis sept ans, disait une

femme à la justice, chaque jour mon mari par jalousie me cherche querelle et me menace ; il me disait : « Je veux acheter deux pistolets et je les pendrai près du lit, je te tuerai et je me tuerai après. » — Un autre mari jaloux tenait un grand couteau arabe sous le matelas du lit où il couchait avec sa femme. Celle-ci excédée par ces menaces de mort finit par se retirer chez ses parents. Le mari alla la chercher et lui témoigna tant de regrets et d'affection, qu'elle se laissa toucher et revint au domicile conjugal. Mais les scènes de jalousie ayant bientôt recommencé, la femme perdit patience et demanda la séparation de corps. Pendant l'instance le mari la tua de colère.

Dans une autre affaire, une pauvre femme injuriée et battue par son mari jaloux s'était refugiée chez une voisine, pour se soustraire à ces brutalités. Le mari essaya de forcer la porte pour reprendre sa femme, n'y pouvant parvenir, il mit le feu à la maison, en disant qu'il la voulait morte ou vive. La Fontaine cite avec une admiration un peu puérile le cas semblable d'un amant,

« Qui brûla sa maison pour embrasser sa dame ..
« J'aime assez cet emportement,
« Le conte m'en a plu toujours infiniment ;
« Il est bien d'une âme espagnole
« Et plus grande encore que folle. »

Il n'est pas de violence que la jalousie ne fasse commettre. Un grand nombre de femmes sont horriblement maltraitées par des maris et des amants jaloux ; elles reçoivent des coups de pied, des coups de bâton au visage, au ventre, dans les jambes ; leurs dents sont cassées, leurs boucles d'oreilles brisées. Lorsque la justice ouvre une information et fait examiner le corps de la femme battue par son mari ou son amant jaloux, on le trouve souvent tout noir de coups. Lorsque les jaloux frappent leurs victimes, ils leur défendent de crier et de se plaindre et prennent prétexte de leurs cris et de leurs plaintes

pour les frapper de nouveau. Beaucoup de femmes n'osent pas se plaindre, et quand les voisins remarquent les traces de coups sur leur visage, elles donnent différents prétextes pour les expliquer. Quelques-unes lasses d'être toujours battues se suicident avec leurs enfants; on a retiré dernièrement de la Seine le cadavre d'une jeune femme et son petit enfant encore vivant qu'elle avait entraîné avec elle. On trouva sur elle le billet suivant : « Chers parents, depuis que je suis mariée, je n'ai jamais été heureuse; chaque jour je suis battue. Je ne puis plus supporter cette vie. C'est bien triste d'être obligée de me donner la mort avec ma chère petite Marie. »

Lorsque le jaloux est traduit devant le tribunal correctionnel ou la cour d'assises, on entend quelquefois le membre du parquet contester la réalité de la jalousie, parce que la victime avait une excellente conduite et ne donnait à l'accusé aucun motif de jalousie. Mais l'absence de tout motif ne suffit pas pour nier la jalousie. La vertu de la femme ne la préserve pas des soupçons; le mari peut être jaloux de la femme la plus vertueuse. Un mari de cinquante-neuf ans, extrêmement jaloux de sa femme, qui en avait cinquante et un et lui avait donné dix enfants, la frappa de quinze coups de poignard, bien qu'elle ne lui eût jamais donné le moindre motif de jalousie. — Le jaloux se plaint toujours de l'indifférence de sa femme; même quand il est aimé, il croit ne pas l'être et doute de la fidélité de sa femme pour le motif le plus futile. Une jeune femme qui avait essuyé plusieurs coups de feu de la part de son mari, disait à l'instruction qu'elle avait épousé son mari par amour, mais que la première nuit de noces, ayant éprouvé quelque hésitation à se donner à lui, elle avait éveillé ses soupçons et que dès lors elle avait été brutalisée.

Le mari, qui a des doutes sur sa paternité, souffre tellement qu'il peut songer à se soustraire à cette souffrance par la mort : « Tout ce que je désire, écrivait un mari à

sa femme, avant de se suicider, c'est que tu sois heureuse, ainsi que ton enfant qui porte mon nom, mais dont je ne suis pas sûr d'être le père. Je l'aime quand même, mais je n'ai ni la force, ni le courage de l'élever. » D'autres maris jaloux tuent la femme enceinte, pour supprimer l'enfant qui va naître. En 1860, dans l'arrondissement de Digne, un mari, qui était couché à côté de sa femme enceinte, se leva, prit un fusil et la tua à bout portant. A la même époque, à Draguignan, un jeune mari, âgé de vingt-deux ans, fit feu sur sa femme enceinte et sur sa belle-mère, qui étaient assises sur le seuil de la porte de leur maison ; la femme tomba blessée et accoucha d'un enfant mort, la belle-mère ne fut pas atteinte, mais le gendre furieux de l'avoir manquée chercha à l'assommer à coups de crosse.

La jalousie n'est pas tout entière dans la crainte de perdre la possession physique. Je ne crois pas qu'il soit exact de dire que « nous pardonnerions à celle que nous aimons mille désirs adultères, pourvu qu'ils n'aient pas été suivis d'accomplissement[1] ». Il serait peu délicat, celui qui se contenterait de la possession physique et serait indifférent à la possession du cœur. La jalousie est à la fois physique et morale, elle s'étend à la possession des pensées comme à la possession du corps. Mais tous les hommes n'éprouvent pas la jalousie de la même manière. Chez les uns, en petit nombre, elle est plus morale que physique ; chez les autres, elle est plutôt physique que morale. La jalousie morale peut conduire au suicide, mais non à l'homicide. En voici un exemple : un homme, âgé de trente et un ans, était marié à une institutrice, qu'il aimait passionnément ; sans suspecter la conduite de sa femme, il ne se croyait pas aimé d'elle, il supposait qu'un autre possédait son affection. Cette pensée le faisait tellement souffrir, qu'il finit par se brûler la cervelle. On voit par cet exemple

(1) A. Dumas fils. *Affaire Clémenceau*, p. 142.

que la jalousie n'est pas tout entière dans la crainte de perdre la possession physique, et que la crainte de ne plus avoir l'affection peut pousser au suicide un mari qui n'est pas troublé dans la possession physique. J'ai observé cette délicatesse de sentiments chez un simple ouvrier corroyeur : cet homme avait dans sa jeunesse, avant son mariage, commis une faute qui avait entraîné contre lui une condamnation judiciaire ; il la cacha à sa femme, qu'il aimait éperdument. Celle-ci cependant finit par l'apprendre et en conçut un profond chagrin. Alors, son mari craignant d'avoir perdu son amour se tua d'un coup de revolver à la tête.

C'est la jalousie physique qui détermine les violences. Le caractère de cette jalousie se révèle souvent jusque dans la nature des violences commises. Un mari, après avoir étranglé sa femme, lui brûla les parties sexuelles. — Un autre accusé, voulant se venger d'une jeune fille, qui le repoussait, l'attira dans un guet-apens, lui releva les jupes et lui jeta un liquide corrosif dans la région du bas-ventre. — Dans l'*Affaire Clémenceau*, A. Dumas fils prête au mari la pensée de punir l'amant par où il a péché[1]. Cette vengeance que le chanoine Fulbert avait exercée sur Abélard, a été pratiquée, il y a quelques années dans l'arrondissement de Brignoles. Par un raffinement de cruauté le mari contraignit sa femme par des menaces de mort à pratiquer elle-même l'amputation sur son amant. Dans l'affaire Fenayrou, le mari força aussi sa femme à s'associer à sa vengeance ; la femme Fenayrou déclara que son mari instruit de son infidélité lui dit : « Je te pardonne à une seule condition, c'est que tu m'aideras à me venger ; sinon, je te tuerai, tes enfants et toi. » Il renouvela les mêmes menaces tous les jours ; à la fin, affolée, terrorisée, j'ai cédé « pour sauver

(1) Valère Maxime cite deux maris romains, qui mutilèrent les complices de leurs femmes adultères. L. VI, ch. I, n° 13. — Horace mentionne des faits semblables, L. I, Sat. 2. — Les anciens Hindous et les anciens Egyptiens faisaient mutiler ceux qui séduisaient les femmes. Manou. VIII, 352 ; Diodore L. I, § 78.

mes enfants. » Après le meurtre de l'amant, son mari lui rendit la couronne et l'anneau de mariage, qu'il lui avait enlevés, en lui disant : « tout est oublié. » Plus récemment, une jeune femme de Provence, voulant se venger de son amant, qui l'abandonnait pour se marier, lui donna un dernier rendez-vous, pendant lequel elle lui fit avec un rasoir une amputation qui le rendit impropre au mariage.

Les circonstances, dans lesquelles le jaloux frappe sa victime, révèlent quelquefois aussi la nature de ses sentiments ; il la tue après lui avoir donné un dernier rendez-vous, après avoir passé la nuit avec elle. Tacite fait dans les *Annales*, L. XVIII, § 46, le récit d'un de ces drames d'amour et de jalousie, qui ne sont pas rares aujourd'hui. Octavius Sagitta, éperdu d'amour pour une femme mariée nommée Pontia, acheta ses faveurs et ensuite le désistement des droits du mari. Mais, une fois libre, Pontia se laissant séduire par un autre mariage plus riche, refusa d'épouser Sagitta. Celui-ci, désespéré, pleura et menaça l'infidèle ; puis il lui demanda et obtint la faveur de passer quelques heures auprès d'elle. Alors, après lui avoir témoigné son amour, saisi d'un accès subit de jalousie, il la frappa et la tua d'un coup de poignard, afin qu'elle n'appartînt pas à un autre. — Il y a quelques années, en Provence, une jeune femme de vingt ans tua dans des circonstances presque identiques son amant, qui voulait l'abandonner pour se marier. Dissimulant sa colère, elle lui demanda un dernier rendez-vous qui lui fut accordé. Les deux amants passèrent la nuit ensemble. Le matin venu, pendant que l'amant dormait, sa maîtresse lui enfonça un poignard dans le ventre en s'écriant : « A moi où à la tombe ! » Des crimes semblables sont commis par des amants, qui étranglent leur maîtresse, pour n'avoir plus à douter de leur fidélité ; c'est le sentiment que Racine prête à Mithridate :

« Tu sais combien de fois ses jalouses tendresses
« Ont pris soin d'assurer la mort de ses maîtresses. »

La police, à Paris surtout, trouve quelquefois des femmes galantes étranglées dans leur lit ; ces crimes ont pour mobile le vol ou la jalousie. Un enfant de onze ans, qui couchait dans une chambre contiguë à celle où sa mère dormait avec son amant, entendit une nuit celle-ci râler ; il se leva et aperçut l'amant assis sur le lit et serrant par jalousie la gorge de sa maîtresse. Le meurtrier se voyant surpris se précipita sur l'enfant, le ramena dans sa chambre qu'il ferma à clé et prit la fuite. Le lendemain, on trouva la femme étranglée. — J'ai entendu une jeune fille, qui avait tué son amant beaucoup plus âgé qu'elle, raconter que celui-ci lui avait fait promettre sous serment de consentir à une opération chirurgicale le jour, où par l'effet de l'âge il ne pourrait plus continuer ses relations avec elle : « Tu es beaucoup plus jeune que moi, lui avait-il dit, tu seras encore jeune quand je serai un vieillard, je serai jaloux ; alors jure-moi de n'appartenir jamais à un autre homme. Je sais que tu tiendras ton serment ; promets-moi de te prêter à une opération qui supprimera la femme en toi. »

L'histoire d'Abélard présente un cas de jalousie intéressant. Après avoir subi la mutilation il resta en proie à une violente jalousie. Craignant que la beauté d'Héloïse et que son habitude d'aimer ne lui fissent rechercher ou accepter un nouvel amour, il mit tout en œuvre pour l'enlever au monde et la donner à Dieu. Il lui persuada que la bienséance lui commandait de se dérober dans la retraite à la curiosité du monde ; il ne trouva de repos que lorsqu'il fut parvenu à la faire entrer au couvent et à enchaîner sa vie par des vœux, qu'il hâta par tous les moyens. Ce ne fut que lorsqu'il vit son précieux trésor derrière les murs élevés du couvent et des portes barricadées, qu'il adopta à son tour la vie religieuse, ayant eu soin de rester libre, tant qu'Héloïse l'avait été.

L'homme qui épouse une veuve ou une femme divorcée est exposé à éprouver de la jalousie rétrospective à l'égard

du premier mari ; il souffre alors à la pensée que sa femme a appartenu à un autre, il est jaloux du passé. La possession exclusive dans le présent et dans l'avenir ne le satisfait pas; il aurait voulu que cette possession exclusive eût existé dans le passé. Il n'est pas rare de voir des ouvriers, des cultivateurs, épouser des filles-mères, qui ont été séduites par d'autres que par eux. Ce n'est point par générosité et pour se conformer aux *idées de Mme Aubry* qu'ils les épousent. Plus sensibles à la dot qu'à l'honneur, ils se croient à l'abri de la jalousie, mais souvent après le mariage la jalousie s'éveille. Le mari furieux du passé, ne peut voir sans colère l'enfant qui n'est pas le sien, qui lui rappelle un passé odieux. Je lis dans un procès-verbal judiciaire la déclaration suivante, faite par une femme, blessée par son mari jaloux, qui s'est ensuite suicidé : « La jalousie faisait perdre la tête à mon mari. Dernièrement, j'avais fait venir de la province mes deux enfants, qui ne sont pas de lui, mais que pourtant il a reconnus en m'épousant l'année dernière. Leur présence a redoublé sa jalousie rétrospective. Aujourd'hui, en se levant à cinq heures, il est resté près de mon lit en me caressant le visage et les cheveux. Tout à coup, en étendant le bras, j'ai touché quelque chose de froid ; c'était un revolver. Avant que j'ai pu le saisir, mon mari m'a tiré deux balles, et tournant le revolver contre lui, il s'est tué. »

Cette jalousie rétrospective du mari à l'égard de l'enfant d'un premier mari ou d'un ancien amant peut aboutir au meurtre de l'enfant par le mari, avec la complicité de la mère. L'enfant devient la cause d'incessantes querelles entre les époux; la mère en arrive quelquefois à ne plus aimer celui qui la fait involontairement souffrir ; peu à peu elle passe de l'indifférence à la rancune et s'associe à la haine que son mari éprouve contre lui par jalousie.

Le mariage avec une ancienne maîtresse est souvent aussi troublé par des scènes de jalousie, parce que le mari,

qui se rappelle la conduite légère de la maîtresse, éprouve des doutes sur la solidité de la vertu de l'épouse.

La jeune fille, qui est courtisée par un jaloux, et qui voit celui-ci sombre, préoccupé ou furieux parce qu'il prend ombrage de paroles et d'actions innocentes, ne prend pas au sérieux les menaces qu'il lui adresse. Mais la femme mariée, qui a plus d'expérience et qui comprend mieux la gravité des menaces de son mari jaloux, a souvent le pressentiment du sort qui l'attend ; elle l'annonce à ses parents, à ses amis : « mon mari me tuera, dit-elle ; un de ces jours on me trouvera morte ; » et sa prédilection se réalise.

Le jaloux qui a perdu la possession ou qui craint de la perdre, torturé par l'image de sa femme entre les bras d'un autre, devient un véritable forcené ; il profère contre son rival des menaces de mort, qu'il ne peut contenir : « Je lui ouvrirai le ventre, je lui sortirai les tripes, » s'écriait un mari, en grinçant des dents. M. le Dr Lombroso et, avant lui, M. le Dr Despine ont invoqué cette imprudence comme une preuve d'anomalie morale : ces jaloux, disent-ils, qui ne peuvent contenir leur colère, qui annoncent leur projet de vengeance, ne sont pas conformés comme les autres hommes. Ces menaces s'expliquent très simplement : la bouche parle de l'abondance du cœur ; peu d'hommes et surtout peu de femmes savent contenir leur colère :

> « Tu veux que je me taise et que je dissimule,
> « Nérine, porte ailleurs ce conseil ridicule. »

s'écrie Médée, en proie à la jalousie et altérée de vengeance, incapable de se taire et de dissimuler. Sans doute, le jaloux qui médite un crime serait plus habile, s'il la préparait en secret, mais la passion n'aime ni la raison ni la prudence.

Lorsque la colère est arrivée à son paroxysme, le jaloux, ivre de vengeance, devient insensible au scandale, à la peine qui l'attend ; c'est une sorte de rage, un véritable délire

qui s'empare de lui. Un mari jaloux montrant un poignard qu'il destinait à sa femme, s'écriait qu'il la tuerait, dût-il aller aux galères. Des maris jaloux, devenus des fous furieux, frappent leur femme ou leur rival, jusqu'à ce que le couteau se brise entre leurs mains. Un mari avait donné à sa femme 24 coups de poignard. Un autre, après l'avoir tuée, avait coupé son cadavre à petits morceaux pour mieux assouvir sa vengeance. Le jaloux frappe sa victime à coups redoublés sur toutes les parties du corps, à la poitrine, à la tête, aux bras, au ventre, aux jambes. On voit des femmes recevoir 10, 12, 15, 20 coups de couteau. Un ouvrier, âgé de quarante-six ans à la suite d'une scène de jalousie, prend un couteau et le plonge tour à tour dans la poitrine, dans les bras, dans les jambes, dans la tête de sa femme, après l'avoir renversée, puis il se jette sur son lit et se porte cinq coups dans la région du cœur. — Une autre femme reçoit 15 coups de poignard dans le dos, au sein gauche, au sein droit, à l'épaule, au ventre, aux poignets. Très souvent, le mari jaloux saisit sa femme par le cou ou par les cheveux et lui porte un premier coup de couteau, pendant qu'elle est debout ; puis quand sa victime tombe, il s'agenouille sur son corps pour lui porter de nouveaux coups.

Lorsque le mari jaloux veut frapper celui qui est ou qu'il croit être l'amant de sa femme, on le voit se munir de plusieurs armes, d'un fusil et d'un poignard, ou de plusieurs fusils et de plusieurs pistolets ; il n'a jamais assez d'armes pour donner la mort. Souvent, après avoir tiré les balles de son revolver, il se jette sur la victime et frappe jusqu'à ce que l'arme se brise. Un mari qui avait tué l'amant de sa femme disait : « Oui, j'ai tiré sur lui les six coups de mon revolver ; il y en aurait eu 12, que j'aurais tiré les 12 coups. » Un accusé, qui s'était rué le couteau à la main sur sa maîtresse qui l'avait délaissé, et l'avait frappée de 18 coups de couteau, disait à l'audience : « J'ai tapé comme un forcené, j'ai frappé jusqu'à ce que ma main n'ait

plus pu remuer. » Comme l'offense que lui a faite une femme infidèle ou un rival heureux, est à ses yeux énorme, immense, le jaloux ivre de vengeance ne peut rassasier ce besoin qu'en frappant à coups redoublés ; il voudrait tuer plusieurs fois. Ce n'est pas une mort qu'il voudrait donner à son rival, c'est mille morts : « Eût-il autant de vies que de gouttes de sang, s'écrie Othello, elles n'eussent pas suffi pour désaltérer ma vengeance. » — « Quand Aubert tomba à mes pieds la face contre terre, après le coup de marteau que je lui avais asséné, dit Fenayrou à l'instruction, je le retournai et le tenant sous moi, face à face, les yeux dans les yeux, je lui dis : « Misérable, brigand de mon honneur, enfin je te tiens ! Tu m'as torturé par le cœur, c'est par le cœur que tu périras ; et en même temps, je lui plongeai le fer d'une canne à épée dans la région du cœur, en le retournant, pour tâcher de l'atteindre. » — D'autres maris jaloux reculent devant l'homicide non point par humanité, mais pour que leur victime, survivant à ses blessures, puisse souffrir plus longtemps. Un mari jaloux disait à sa femme, avant de la frapper : « Je ne t'ai pas donné la vie, je ne veux pas te l'ôter, mais je veux t'estropier pour la vie. »

Lorsque le jaloux est ainsi dans le paroxysme de la fureur, malheur au parent, à l'ami qui veut s'interposer et défendre la victime ; il tourne sa fureur contre lui. Une fille ayant voulu préserver sa mère des coups que son père voulait lui porter, celui-ci commença par frapper sa fille de 12 coups de couteau, ensuite il se jeta sur sa femme qu'il cribla de 15 coups.

Interrogé après son arrestation, sur le crime qu'il vient de commettre, le jaloux répond qu'il a été aveuglé par la colère, qu'il n'était plus maître de lui, qu'il ne savait ce qu'il faisait. Il y a une grande part de vérité dans ces explications, qui d'ailleurs ne font disparaître ni la responsabilité morale, ni la responsabilité pénale et qui ne peuvent que les atté-

nuer. Au moment où il frappe en forcené, le jaloux a l'air égaré d'un fou ou d'une bête furieuse ; un témoin disait d'un mari jaloux qui venait de tirer sur sa femme : « il ressemblait à un chat furieux. » On a observé aussi que le jaloux qui devient assassin a le cerveau congestionné, la figure rouge, les yeux hors de la tête. On dit qu'il voit rouge parce qu'il est aveuglé par le sang. Un témoin disait d'un mari, qui venait de tuer sa femme et avait ensuite tenté de se suicider : « Sa figure était violacée, on aurait dit qu'il avait un coup de sang. » — *Ora tument ira, nigrescunt sanguine venæ* (Ovide). Dans une autre affaire, un témoin disait de l'assassin : « Il avait la figure très rouge, dans un état comme je ne l'avais jamais vu. » Un autre témoin ajoutait : « Il avait tellement le sang au visage, qu'il n'y voyait plus, le sang l'aveuglait. » — Chez la femme jalouse, on n'observe pas les mêmes phénomènes physiologiques, elle est plutôt pâle que rouge, tremblante, les yeux très brillants. Quelques femmes, après avoir tiré deux coups de revolver s'évanouissent, d'autres sont saisies de tremblement ; une jeune fille après avoir tiré sur son amant deux coups de revolver vint toute tremblante, toute pâle, demander un verre d'eau à une voisine ; elle était si émue, qu'on fut obligé de la faire boire.

Le jaloux qui vient de tuer la femme qu'il aime est heureux tout d'abord d'avoir satisfait sa colère, mais bientôt il éclate en sanglots en s'écriant : « Misérable que je suis ! j'ai tué celle que j'aime ! » — Un mari qui venait de tuer, par jalousie, sa femme qu'il adorait, arrêté et conduit au bureau de police, pleurait, se lamentait et couvrait de baisers, la photographie de sa victime, qu'il avait tirée de sa poche. — Un autre mari jaloux, qui avait frappé sa femme avec une fureur sauvage, se jetait ensuite sur le cadavre de sa victime, en pleurant et en criant de désespoir. — On voit par ces exemples, que je pourrais multiplier, combien est vraie la peinture que Shakespeare a faite de la jalousie dans

Othello, qui donne un baiser à Desdemona avant de l'étrangler. Les drames des grands poètes ne sont que la reproduction des drames judiciaires. Je vois dans une procédure criminelle qu'un mari jaloux, après avoir tiré cinq coups de revolver sur sa femme, sans s'arrêter aux supplications de sa victime, qui la suppliait d'épargner la mère de ses enfants, l'accablait ensuite de témoignages de tendresse et la conduisait dans une auberge, pour lui faire donner des soins.

Dans la plupart des cas, le mari jaloux ne cherche pas à fuir, il vient se constituer prisonnier, en disant à la police ou à la gendarmerie : « Arrêtez-moi, je viens de tuer ma femme. » Dans un cas cependant, j'ai vu le mari nier sa culpabilité et prétendre que sa femme s'était suicidée, mais cette allégation fut démentie par les constatations médico-légales et par la déclaration d'un témoin qui avait entendu la femme s'écrier : « Je suis saignée. »

Lorsque le meurtrier par jalousie ne vient pas se constituer prisonnier, très souvent il se donne la mort ; c'est ce que fait Othello qui expire en embrassant Desdemona qu'il vient de tuer : « Je t'ai donné un baiser avant de te tuer, dit-il ; en me tuant, je ne puis, non je ne puis m'empêcher d'aller mourir sur tes lèvres. » — Le meurtre de Zaïre est suivi du suicide d'Orosmane. Après avoir fait tuer Pyrrhus, Hermione se jette sur son cadavre et se tue ; Pylade raconte à Oreste qu'il l'a vue

« Un poignard à la main sur Pyrrhus se courber
« Lever les yeux au ciel, se frapper et tomber. »

Le remords n'est pas le seul mobile du suicide du meurtrier par jalousie. Indépendamment du désir qu'il a de se soustraire à la justice, il se donne la mort, pour ne pas se séparer de la personne aimée ; elle morte, il veut mourir aussi. Mais si elle survit à ses blessures, il veut vivre aussi. Comme on s'empressait d'enlever son revolver à une

femme qui avait tiré par jalousie sur son amant et l'avait manqué, elle répondit aussitôt : « Soyez tranquilles, je ne me tuerai pas, puisque je ne l'ai pas tué. »

Dans ces cas, le suicide du jaloux suit instantanément le meurtre de sa victime ; c'est un suicide impulsif. Mais, dans d'autres cas, le suicide est prémédité, comme le meurtre. Résolue à se venger, la femme jalouse forme le projet de se tuer, après avoir tué :

« De ma sanglante mort ta mort sera suivie, »

dit Roxane. Une femme qui avait tiré sur son amant disait à l'instruction : « Je voulais sa mort, mais je voulais aussi me débarrasser de la vie. »

Assez souvent aussi, l'idée du suicide germe dans l'esprit du jaloux, avant celle du meurtre ; il est si malheureux, qu'il songe à mourir, mais il ne veut pas mourir seul : « Je vais mourir, disait un jaloux, mais auparavant je veux la tuer, je ne veux pas qu'elle me survive, et puisque je ne peux pas être heureux avec elle, je pourrai dormir avec elle le sommeil éternel ». — « Quand j'ai acheté ce revolver, c'était dans l'intention de me suicider, disait un accusé, mais auparavant j'ai voulu tuer ma maîtresse ; j'étais trop malheureux ». — Un autre jaloux tenait ce même langage : « Je veux mourir, mais je veux qu'elle meure avant moi. »

L'amant d'une femme mariée peut souffrir du partage au point de vouloir se suicider, et alors la pensée lui viendra non pas de faire mourir la femme avec lui, mais de tuer le mari avant de se tuer. J'ai observé un cas de ce genre. Un témoin disait d'un jaloux qui, avant de se tuer, avait voulu tuer le mari de sa maîtresse : « il était las de la vie. » — Le mari jaloux et malheureux peut aussi prendre la vie en dégoût et songer au suicide ; mais ne pouvant se résigner à ce que sa femme lui survive, il la tue avant de se tuer. Un mari jaloux qui s'était man-

qué, après avoir tué sa femme, disait : « Ma femme ne m'a jamais aimé, je pensais qu'il valait mieux que nous mourions tous les deux ; j'ai tiré deux coups de revolver sur elle et trois coups sur moi. » — Le jaloux peut pousser l'égoïsme au point de tuer sa femme, s'il tombe malade et craint de mourir. En 1895, la cour d'assises des Alpes-Maritimes a jugé un accusé, qui très jaloux de sa maîtresse et se sentant très gravement malade, lui a dit : « Je suis atteint d'une maladie mortelle, mais avant de mourir je te tuerai. » Quelques jours plus tard il la tua. — Le jaloux qui tue sa maîtresse et tente ensuite de se suicider prétend quelquefois qu'il n'a tué celle-ci que sur sa demande ; il allègue un double suicide, alors qu'il y a un homicide et un suicide. — Il y a aussi des jaloux qui, ayant fait de mauvaises affaires, ruinés, à bout de ressources se tuent et tuent leur femme ou leur maîtresse afin de ne pas la laisser derrière eux. — Des militaires, dégoûtés du service, envahis par le mal du pays, se tuent et décident leur maîtresse à mourir avec eux.

En juillet 1895, à Paris un électricien a voulu tuer sa maîtresse par jalousie et s'est tué ensuite ; il avait laissé des lettres faisant croire à un double suicide : « Nous avons décidé, Louise et moi, de nous donner la mort depuis longtemps. Nous avions l'intention de nous marier ensemble, mais son père s'y oppose, il a dit qu'il aimait mieux la voir morte que mariée avec moi ; son désir va être accompli. — Comment tout cela va-t-il finir ? Je n'en sais rien, car Louise n'a pas le courage de se donner la mort et moi je ne puis pas frapper la femme dont je suis épris jusqu'à la folie. » — Quelques jours après, il ajoute : « Le père de Louise nous ayant vus ensemble, lui a fait une scène terrible, Louise effrayée m'a dit qu'elle n'osait plus venir avec moi ; dès lors, il faut en finir. » Il frappa sa maîtresse à la poitrine et au ventre de plusieurs coups de poignard et se tira un coup de revolver dans la bouche. Les voisins

accourus trouvèrent l'homme mort et la femme respirant encore ; elle put avant de mourir raconter que son amant l'avait frappée par jalousie, qu'elle s'était débattue tant qu'elle avait pu. Un témoin confirma sa déclaration et dit qu'il avait entendu crier au secours, à l'assassinat.

La femme jalouse qui tombe malade et qui se laisse envahir par des idées de suicide, essaie aussi de les faire partager par son mari, mais si elle n'y parvient pas, elle n'a pas le courage de le tuer et se contente de se tuer. « Bien des fois, ma femme malade, dit un mari, manifesta l'intention de se suicider et me proposa de nous attacher tous les deux et de nous asphyxier ensemble ; je lui répondais : oui, pour la calmer ; elle était satisfaite ; puis par mes paroles je chassai cette idée de son esprit. Mais hier matin, ayant été reprise par ses idées de suicide et voyant qu'elle ne pouvait me décider à mourir avec elle, elle s'est donné la mort. »

Lorsque la jalousie éclate entre amis, entre parents, elle les transforme aussitôt en implacables ennemis. En 1860, aux environs de Draguignan, deux cultivateurs vivaient ensemble dans la plus grande intimité ; ils ne se quittaient pas, chacun d'eux avait fait son testament pour l'autre. Ils tombèrent amoureux de la même personne. L'un d'eux obtint les faveurs de cette femme et en fit la confidence à son ami, qui lui avait caché sa passion. Celui-ci, affolé par cette révélation, en proie à une violente jalousie, alla dénoncer son ami au père de la jeune personne, pour faire cesser leurs relations. L'autre, informé de cette trahison, en conçut une profonde irritation, il résolut de se venger et de se suicider ensuite ; il alla attendre son ami dans les champs et le frappa d'un coup de couteau, puis il avala un poison, et la mort ne venant pas assez vite il se fit au ventre des blessures mortelles.

En apprenant que son fils Xipharès est aimé de

Monime, Mithridate, emporté par la colère, s'écrie :

« Ah ! fils ingrat, tu vas me répondre pour tous ;
« Tu périras !... »

Ce n'est pas seulement au théâtre que ces scènes de jalousie se produisent entre le père et le fils, amoureux de la même personne, et se terminent soit par le meurtre du fils par le père soit par le meurtre de la femme. J'ai vu un père jaloux de son fils tirer sur lui un coup de pistolet. Dans une autre affaire, le nommé R... essaya de tuer une jeune fille, dont il était très épris et que son fils aimait ; la jeune fille, qui ne fut que blessée, fit à l'instruction le récit suivant : « R... me dit qu'il m'aimait de toutes ses forces, que j'étais à ses yeux la personne la plus accomplie, qu'il s'était emparé de ma photographie que j'avais donnée à sa fille, mon amie, et que chaque jour il la couvrait de baisers, qu'il m'aimait éperdûment, à la folie, quoiqu'il sût qu'il ne devait pas m'aimer. En entendant ces paroles, je fus si troublée que je me mis à trembler ; il s'approcha alors de moi pour me rassurer, mais en réalité pour m'embrasser ». Ce père jaloux de son fils devint même jaloux de l'amitié qui existait entre la jeune personne qu'il aimait et sa propre fille, à qui il fit des scènes si violentes, que celle-ci songea un instant à se noyer. Il renouvela, auprès de la jeune personne dont il était épris, ses déclarations d'amour passionné et voyant qu'elle y restait insensible, parce qu'elle aimait son fils, il tira sur elle un coup de pistolet. La cour d'assises le condamna à dix ans de réclusion.

La plupart des observations que j'ai présentées sur la jalousie de l'homme s'appliquent à celle de la femme. On peut même dire que les femmes sont encore plus jalouses que les hommes. Encore plus que la vanité, encore plus que l'amour de la toilette, encore plus que le désir de la domination, la jalousie est le caractère dominant de la nature féminine. Seulement, chez la femme la jalousie est moins

souvent physique que chez l'homme. Par contre, il y a encore plus d'amour-propre dans la jalousie féminine que dans la jalousie masculine. Ne pouvant pour la plupart poursuivre ni les honneurs, ni le pouvoir, ni la science, ni la richesse, elles mettent leur orgueil et leur plaisir à plaire, à se faire aimer, elles concentrent leurs pensées sur l'amour. « Deux belles femmes sont peu amies, » disait Fléchier. La solide amitié, qui est fréquente chez les hommes, est rare chez les femmes ; elles se jalousent entre elles. Si la jalousie est le principal ressort des tragédies de Racine, c'est parce que Racine a transporté sur la scène les observations qu'il avait faites sur les femmes de la cour de Louis XIV. Hermione est jalouse d'Andromaque, Roxane est jalouse d'Atalide, Phèdre est jalouse d'Aricie, comme Mlle de La Vallière est jalouse de Mme de Montespan, Mme Montespan jalouse de Melle de Fontanges, etc. La jalousie des grandes dames n'est point différente de la jalousie des femmes du peuple. Ces dernières, il est vrai, en viennent facilement aux mains et aux injures ; mais ces batailles et ces emportements, l'histoire les signale même chez des princesses et des reines. La reine Elisabeth d'Angleterre, ayant appris que miss Bridges avait une liaison avec le comte d'Essex dont elle était très éprise, la fit venir, l'accabla d'injures et la battit[1]. La même reine, jalouse de Lady Howard, la voyant parée d'une robe splendide, la lui fit quitter. — La fille de Gustave-Adolphe, Christine de Suède, qui avait appelé Descartes auprès d'elle, à qui Pascal dédia la machine arithmétique, n'était pas moins violente que la jeune ouvrière qui aujourd'hui vitriole son amant ; on sait qu'elle fit tuer son ancien favori Monaldeschi qui lui avait préféré une rivale ; elle riait pendant qu'on l'égorgeait à côté d'elle, et lorsque Mazarin l'engageait à ne pas venir à Paris après cet assassinat,

(1) M. La Ferrière. *Deux drames d'amour*, p. 253.

elle lui répondit : « Pour l'action que j'ai faite avec Monaldeschi, je vous dis que, si je ne l'avais pas faite, je ne me coucherais pas ce soir sans la faire, et je n'ai nulle raison de m'en repentir. »

Les rivalités de femmes se traduisent par des coups de langue, des coups de poing ou des coups de revolver ou par le vitriolage. La fureur qui anime deux rivales est quelquefois si grande, qu'il est impossible de les confronter à l'instruction et à l'audience. Une femme mariée, blessée par la maîtresse de son mari, eut un accès de fièvre, en apprenant que le juge d'instruction allait la confronter avec sa rivale. Quand une rivalité éclate entre une femme mariée et la maîtresse du mari, c'est le plus souvent la femme mariée, qui, forte de son droit, frappe sa rivale. Il n'est pas rare cependant de voir la maîtresse emportée par la jalousie chercher querelle à la femme légitime en lui disant : « L'une de nous est de trop. »

C'est la jalousie qu'elle éprouve à l'égard de la première femme de son mari, qui rend la marâtre si souvent dure et cruelle envers les enfants du premier lit. La vue de ces enfants privés de leur mère, qui devraient lui inspirer une tendre compassion, l'irrite, parce qu'elle lui rappelle celle qui a occupé avant elle une grande place dans le cœur de son mari.

« Des droits de ses enfants une mère jalouse
« Pardonne rarement aux fils d'une autre épouse. »

La haine de la marâtre contre les enfants du premier lit n'est que de la jalousie contre la première femme. Cette haine jalouse est aussi ressentie quelquefois par l'homme contre le premier mari d'une veuve et l'enfant issu du premier mariage ; Pyrrhus l'éprouve contre le fils d'Andromaque ; il craint qu'Astyanax ne fasse revivre Hector et qu'Andromaque n'admire en lui « ses yeux, sa bouche et déjà son audace ». Cette jalousie de la marâtre se traduit

fréquemment par des actes de cruauté. Je n'en citerai qu'un exemple, emprunté à une affaire récente : une belle-mère étrangla la fille de son mari âgée de douze ans et la jeta dans un puits. — Des enfants se suicident pour échapper aux brutalités de leur marâtre. J'ai même observé le suicide d'un jeune homme de vingt ans, qui s'est pendu, pour ne plus voir les mauvais traitements que sa belle-mère exerçait sur son plus jeune frère. — Si la belle-mère fait souffrir les enfants du premier lit de son mari, c'est parce que la jalousie la fait souffrir elle-même, au point de la pousser quelquefois au suicide. Un homme, qui était resté veuf avec une jeune fille, avait placé son enfant dans une maison d'éducation et avait pris une autre femme. Lorsque la jeune fille, son éducation terminée, rentra à la maison de son père, grande, jolie, ressemblant à sa mère, celle qui l'avait remplacée en fut si jalouse, que dans un accès de fureur elle avala un flacon de laudanum.

Pour les motifs les plus futiles, des femmes nerveuses, en proie à la jalousie, s'empoisonnent, s'asphyxient, se jettent par la fenêtre, parce que leur mari ou leur amant est rentré tard, parce qu'il paraît indifférent pour elles, parce qu'il refuse un baiser, parce qu'il fait l'éloge d'une autre femme, etc. J'ai constaté des suicides pour chacun de ces motifs puérils. L'imagination des femmes jalouses grossit tout, dénature tout, se forge des chimères et des tourments, provoque des désespoirs insensés ou des colères invraisemblables. Les querelles si fréquentes, qui éclatent dans les ménages et qui se terminent par le suicide de la femme, ont le plus souvent pour origine la jalousie. A la suite d'une scène plus violente que d'habitude, la femme jalouse ouvre une fenêtre, enjambe un balcon, et se jette dans le vide, ou bien elle prépare son asphyxie, après avoir écrit à son mari : « Puisque nous ne pouvons plus nous comprendre, adieu, ne m'en veux pas. Il le faut. »

La femme jalouse veut absorber la pensée de son mari ; elle ne voit pas sans ombrage l'affection qu'il a pour ses amis ; ces amis viennent lui prendre une part du cœur qu'elle voudrait tout entier. La femme d'un homme d'études peut être jalouse de ses livres, qui lui prennent une partie de son temps, qui lui font trouver du bonheur en dehors d'elle : ces livres sont des rivaux, elle cherchera à détacher son mari de ses études, pour le rapprocher d'elle, pour l'avoir tout entier. La femme jalouse n'admet pas que son mari éprouve une joie qu'elle ne partage pas, elle ne veut partager avec personne son cœur et son temps. Cette jalousie n'est pas la marque d'un cœur tendre, aimant, passionné, c'est un besoin de son orgueil, de son esprit de domination ; occuper la pensée de son mari, au point qu'il néglige ses amis et son travail, le tenir dominé, subjugué, absorbé par son amour est pour elle une satisfaction d'amour-propre. La femme peut être jalouse de la beauté de son mari, non seulement parce qu'elle l'expose à plaire aux autres femmes, mais parce qu'elle lui donne sur elle une supériorité qui l'humilie et qu'elle peut le rendre froid et dédaigneux à son égard. Une femme jalouse de son mari, qui venait d'être atteint de la petite vérole, disait : « Je souhaite de tout mon cœur qu'il soit défiguré, car il se trouvait trop beau. »

C'est surtout chez la femme qui est plus âgée que son mari et qui vieillit, que la jalousie prend une intensité exceptionnelle. Voir ses cheveux blanchir, son visage se rider, son regard se ternir, ses dents s'ébranler, pendant que son mari a les cheveux encore noirs, le visage frais, le regard brillant, les dents belles et peut plaire aux autres femmes, est pour elle un tourment atroce. Si à ce tourment vient se joindre l'abandon ou même seulement la crainte de l'abandon qui la fait souffrir horriblement, on la voit alors, en proie à une surexcitation nerveuse extraordinaire, tour à tour prier, supplier à genoux son mari de

ne pas la délaisser ou le menacer de le tuer et de se tuer ensuite. Fréquemment ces scènes de jalousie se terminent par le suicide ou par le meurtre du mari et le suicide de la femme. La femme achète un revolver, sans bien savoir ce qu'elle fera : puis un jour à la suite d'une nouvelle scène, elle dirige l'arme contre elle ou la dirige contre son mari.

Aux époques révolutionnaires, les hommes dénoncent par ambition ceux dont ils convoitent la place, les femmes dénoncent celles dont elles sont jalouses. Sous la Terreur la jalousie a fait rouler, par de perfides dénonciations, plus d'une tête de femme sur l'échafaud ; la dénonciatrice, pour savourer sa vengeance, ne manquait pas de se mettre au premier rang pour jouir du supplice de sa rivale.

Il y a des mères qui sont jalouses de la beauté, de la jeunesse de leurs filles. Des sœurs, des belles-sœurs se jalousent entre elles. On sait par les mémoires de Mlle de Rémusat combien les sœurs de Napoléon Ier étaient jalouses de Joséphine. La mère qui marie son fils est souvent jalouse de sa belle-fille. Bien plus, il y a des mères, qui par égoïsme et orgueil voudraient accaparer toute la tendresse de leurs enfants et qui sont jalouses de l'affection qu'ils témoignent à d'autres parents et même à leur père. Enfin, plus exceptionnellement, une femme peut pousser la jalousie au point d'être irritée de voir que son mari a plus d'attentions pour ses enfants que pour elle. J'ai même constaté un suicide pour un motif semblable ; une femme trouvant que son mari ne l'aimait pas assez, voyant qu'il passait à table les plats à son enfant avant de les lui tendre. s'écria, dans un accès de jalousie insensée : « J'en ai assez ! » et ouvrant la fenêtre elle s'élança dans le vide.

Les femmes qui se plaignent le plus de ne pas être aimées ne sont pas celles qui aiment le plus elles-mêmes. Non seulement il peut y avoir dans la jalousie féminine plus d'égoïsme et d'amour-propre que d'amour, mais il

peut y avoir de la jalousie sans amour. En parlant du comte Almaviva, libertin par ennui, jaloux par vanité, Suzanne dit à la comtesse : « Pourquoi tant de jalousie ? » — « Comme tous les maris, ma chère, uniquement par orgueil, » répond la comtesse. La même observation s'applique, dans bien des cas, à la jalousie féminine. Une femme qui aime peu son mari n'en désire pas moins être beaucoup aimée ; elle s'aime dans celui qui l'aime, elle aime à être aimée. Sa vanité est flattée de cet amour ; elle est froissée, s'il lui manque et lui est enlevé par une autre femme. Des femmes qui trompent leur amant, peuvent le tuer par jalousie. En voici un exemple : une veuve, âgée de quarante ans, avait des relations avec un jeune homme qui rompit avec elle, parce qu'il apprit qu'elle ne lui était pas fidèle ; blessée de cette rupture, elle tenta de l'empoisonner; comme ce jeune homme prenait ses repas à l'hôtel avec d'autres pensionnaires, elle se glissa à la cuisine sans être aperçue et parvint à jeter une grande quantité d'arsenic dans le pot-au-feu. Cinq personnes eurent des vomissements. Alors se constituant la garde du jeune homme malade, elle essaya de lui donner une tisane empoisonnée.

La jalousie peut éclater entre le père et le fils, la mère et la fille et déterminer des crimes monstrueux. Des fils tuent leur père, des filles tuent leur mère par jalousie. Il y a quelques années, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône jugea une jeune fille, qui avait tué sa mère par jalousie, avec la complicité de son amant. Cette jeune fille avait cependant été élevée dans un couvent, où elle s'était fait remarquer par sa piété. J'ai trouvé dans le dossier de la procédure des lettres écrites du couvent, dans lesquelles la jeune pensionnaire racontait le bonheur qu'elle éprouvait à entendre des chants d'église et à assister aux belles cérémonies religieuses. Elle avait même songé à prendre le voile. La supérieure du couvent où elle avait commencé

son noviciat religieux écrivait à sa mère : « Marie aime son cher père et sa mère au delà de tout ce que l'on peut dire. Quand elle en parle, tout s'enflamme en elle... O ma bien chère Madame, assurez bien M. B. que sa Marie l'aime ardemment et qu'il n'y a que la volonté de Dieu qui ait pu lui arracher un tel sacrifice. Dites-lui bien que Notre Seigneur lui est reconnaissant de lui avoir donné sa fille pour épouse... Vous êtes heureuse, bien heureuse de n'avoir pas permis au souffle impur du monde de ternir cette petite fleur, qui a plu au cœur sacré de Jésus. Aussi, il aime bien sa petite Marie, il la rend heureuse ; elle n'a pas l'ombre d'un regret d'avoir abandonné ce que les jeunes filles recherchent et espèrent. »

Quelques mois après étant sortie du couvent sur l'ordre de ses parents, la jeune fille devint la maîtresse de l'ancien amant de sa mère. Jalouse de celle-ci, elle éprouva contre elle une haine violente. Sa mère étant tombée malade, elle souhaita sa mort ; puis, quand elle fut guérie, elle se concerta avec son amant pour la tuer ; la jalousie en fit une parricide. Son amant l'ayant demandée en mariage et n'ayant pas été accepté, furieux de ce refus, dit à la jeune fille : « Veux-tu être à moi ? » — « Oui, » répondit la jeune fille. — « Eh bien ! alors il n'y a qu'un moyen, il faut nous débarrasser de ta mère. » La jeune fille fit d'abord quelques objections, mais bientôt, sous l'empire de la haine que la jalousie lui inspirait contre sa mère, elle accepta le projet homicide : « Comme j'avais pour Léon un amour très ardent, dit-elle au juge d'instruction, j'éprouvais à l'encontre de ma mère un violent sentiment de jalousie. » Voici le récit qu'elle fit elle-même de l'assassinat : « Léon lui donna d'abord des coups de poing et chercha à l'étrangler, mais, comme elle se débattait, il a été obligé de prendre un couteau de cuisine ; la coquine ne voulait pas mourir ; elle se débattait et repoussait Léon, même après avoir reçu deux coups de

couteau à la gorge. Il lui a mis la main dans la bouche et lui a cassé deux dents ; ma mère s'étant emparée de l'arme, Léon me réclama un grand couteau à fromage ; j'allai le chercher et je le lui remis ; il le lui plongea dans la gorge. » L'instruction révéla que, pendant que la victime se débattait, sa fille lui donna des coups de pied ; quand elle fut morte, l'accusée piétina le cadavre de sa mère. Les deux amants descendirent le cadavre à la cave et se mirent à le dépecer, pour le rendre méconnaissable ; ils séparèrent du tronc les quatre membres et essayèrent de détacher la tête sans y parvenir. Le lendemain, ils allèrent jeter le cadavre à la mer. En rentrant, ils se mirent au lit, et eurent des relations intimes. Dans une lettre adressée au juge d'instruction, l'accusée ajoutait : « Je ne puis pas me rendre compte comment j'en suis arrivée là, moi qui ne serais pas restée à côté d'un mort pour tous les biens de la terre. »

Je suis obligé, pour être complet, de dire un mot des scènes effroyables de jalousie que font les pères, qui abusent de leurs filles. Ce sujet est répugnant ; je ne puis cependant le passer sous silence. Il y a des mères qui tremblent en voyant leur mari embrasser leurs filles ; quelques-unes pour sauver leurs enfants, se décident à avertir la justice ; d'autres terrorisées par les menaces et les violences de leurs maris, tolèrent ces monstrueux attentats et en deviennent folles de douleur. Parmi les nombreuses affaires de ce genre que j'ai jugées, je me rappelle un père qui avait abusé de ses deux filles et qui les avaient rendues grosses. Il disait : « Je n'ai pas mis au monde des filles pour les autres. » La mère, qui connaissait ces abominables attentats, n'osait pas les dénoncer à la justice ; elle ne s'y décida que lorsqu'elle vit son mari rechercher sa troisième fille qui commençait à grandir. Un autre père disait à ses deux filles : « Quand on devrait me mettre aux galères, je veux vous faire un enfant à chacune. »

Ces relations incestueuses sont souvent accompagnées de jalousie. Un père, qui avait abusé de sa fille, pris de jalousie, tenta de la faire enfermer dans une maison de correction, en se plaignant faussement de son inconduite. — Une autre jeune fille, victime de la lubricité de son père, était obligée, pour ne pas exciter sa jalousie, d'être toujours mal habillée, mal coiffée ; son père lui défendait d'apporter le moindre soin à sa toilette. De peur qu'elle n'attirât l'attention d'un jeune homme, qui vint la demander en mariage, il la tenait enfermée, l'empêchait de parler à ses voisins et d'aller chercher du travail au dehors. Il finit cependant par consentir à son mariage à condition qu'elle continuerait ses relations avec lui. Mais il devint jaloux de son gendre, et força sa fille à revenir auprès de lui, en lui enlevant ses meubles. — Le père, qui abuse de sa fille et en devient jaloux, s'oppose toujours à son mariage. Un père qui avait fini par consentir au mariage de sa fille, la força à se livrer à lui le jour même du mariage, lorsqu'elle venait de revêtir sa toilette pour la cérémonie religieuse. Dans une autre affaire, l'accusé était un ancien gendarme qui, très jaloux de sa fille dont il avait abusé, lui avait donné un coup de couteau. Quelque temps avant, il avait voulu tuer un jeune homme qui avait donné le bras à sa fille pour une promenade. Parmi les jeunes filles qui subissent ces monstrueux attentats et qui n'osent pas s'en plaindre, quelques-unes en souffrent tellement qu'elles se donnent la mort. J'ai observé le cas d'une jeune fille qui s'est suicidée de désespoir avec sa mère, pour se soustraire à ces attentats incestueux. On a dit : « l'homme porte en son cœur un pourceau qui sommeille. » Ce pourceau a souvent des réveils effroyables. On peut même dire qu'il n'y a pas d'animal immonde et cruel, qui puisse égaler l'homme en lubricité et en cruauté. Il y a des pères qui font avorter leurs filles, qui leur donnent des coups, qui leur piétinent le ventre pour déterminer l'avortement.

Ces passions monstrueuses ont toujours existé. Jousse raconte qu'un président aux Enquêtes du parlement de Paris, Aimar Ranconnet, prévenu d'avoir commerce incestueux avec sa fille, fut mis à la Bastille, où il se suicida prévoyant la condamnation à mort qui allait être prononcée contre lui. De Thou, qui mentionne le fait dans son Histoire (liv. XXIII), dit que c'était un homme d'une profonde littérature.

La jalousie dépendant beaucoup du tempérament et le tempérament du climat, c'est dans le midi, chez des Provençaux, des Italiens, des Corses, des Grecs et des Espagnols, que j'ai observé les crimes les plus cruels et les plus bizarres inspirés par la jalousie. Sous un ciel de feu, les passions sont plus violentes que sous un ciel de glace. Le coup de foudre de l'amour n'est souvent qu'un coup de soleil. Le cœur est plus chaud dans le midi, parce que le sang est plus chaud, *Ut est genus Numidarum in Venerum præceps.* Par suite, l'amour est plus ardent et plus sensuel, la jalousie est plus violente en Provence, en Italie, en Espagne que dans les pays du Nord. Chez les peuples du nord, l'imagination et la rêverie jouent souvent un plus grand rôle que les sens. La jalousie et le point d'honneur sont les seules passions qui défraient le théâtre espagnol, parce que ce sont les passions les plus générales en Espagne et les plus fortes. Pour bien préciser le caractère de la jalousie chez les hommes du midi, je vais en citer quelques exemples empruntés à des affaires récentes.

Dans une pièce intitulée : *la Fille tondue*, Ménandre met en scène un capitaine amoureux et jaloux, qui coupe les cheveux de sa maîtresse dans un accès de jalousie. Le nommé Matracia, jugé par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour assassinat, avait exercé la même violence par jalousie sur sa femme, qui était d'une rare beauté ; il lui coupa les cheveux et l'exposa toute nue à la fenêtre.

Dans une autre scène de jalousie, il la mordit au visage et lui trancha le nez d'un coup de dent.

Il y a quelques années, à Marseille, les matelots d'un navire grec, entendant des cris de douleur poussés par leur capitaine, accoururent et le trouvèrent étendu sur un lit, avec une blessure à l'aine, d'où sortaient les intestins. Sa maîtresse venait de le frapper d'un coup de couteau, parce que dans la journée il avait embrassé une femme grecque. Il n'en faut souvent pas davantage pour exciter la fureur jalouse d'une Provençale, d'une Italienne ou d'une Espagnole. Une femme du midi se vengera de son amant d'une manière atroce parce qu'elle l'aura vu parler à une autre femme ; c'est pour ce seul motif que dernièrement, à Marseille, une femme versa sur son amant pendant que celui-ci dormait, un flacon de vitriol et l'arrosa des pieds à la tête ; malgré les cris de douleur qu'il poussait elle continua à verser le liquide corrosif jusqu'à la dernière goutte.

Aux environs de Toulon, un homme marié, le nommé S..., étant obligé de rompre avec sa maîtresse, la fille R..., l'a tuée, afin qu'elle n'appartînt pas à un autre. Cette personne, qui habitait avec son père, avait de son côté pour son amant une violente passion ; suivant l'expression d'un témoin, elle était folle de lui et aurait arraché les yeux à celui qui se serait opposé à son amour. Très jalouse de la femme légitime, elle lui fit à diverses reprises des scènes fort vives. Outrée de l'infidélité de son mari, l'épouse s'en plaignit à son père et le supplia de la faire cesser. Le père, désolé de la douleur de sa fille, conçut contre la maîtresse de son gendre une haine si violente, que, suivant l'expression d'un autre témoin, les yeux lui sortaient de la tête, quand il parlait d'elle. Par ses prières il obtint de son gendre la promesse de rompre cette liaison et de rendre la paix à sa femme ; mais craignant toujours un revirement, il conçut le projet de faire disparaître la maîtresse dans

une promenade au bord de la mer et proposa à son gendre de s'associer à ce projet. Le gendre repoussa cette proposition, mais promit, pour rendre la rupture définitive, de quitter le pays avec sa femme ; puis, il abandonna ce projet, ayant acquis la conviction que sa maîtresse le suivrait partout. Alors, le beau-père revint à la charge et finit par faire accepter à son gendre la nécessité de faire mourir la maîtresse ; l'amant acquiesça à ce projet, parce qu'en rompant avec elle, il voulut avoir la certitude qu'elle n'appartiendrait jamais à un autre. Frapper la fille R... dans la maison de son père était impossible ; il fallait l'attirer dans les champs, dans un lieu désert. Sur les conseils de son beau-père, S... jouant la comédie, promit à sa maîtresse de partir avec elle la nuit et d'abandonner sa femme pour toujours. La fille R..., étonnée de ce revirement, eut d'abord quelques soupçons, mais son amour les dissipa vite et elle fit ses préparatifs de départ. Une nuit, malgré une tempête épouvantable, elle quitta la maison de son père et alla rejoindre son amant qui l'attendait. Sans crainte, sans défiance, toute au bonheur de fuir avec lui, elle se laissa conduire dans un endroit désert où le beau-père l'attendait, embusqué derrière un rocher. Dès qu'il la vit, il s'élança sur elle et la frappa de plusieurs coups de couteau, sans parvenir à la tuer. L'amant se joignit alors à lui pour l'achever. Après une lutte terrible contre les deux assassins, la femme tomba frappée de 24 coups de couteau.

Voici encore le récit d'un meurtre par jalousie fait par l'accusé lui-même, qui était aveugle : « Indigné de l'inconduite de ma femme, je résolus de la tuer; j'achetai un couteau, après m'être assuré en le tâtant qu'il était bien pointu. Pendant la nuit, je saisis par le cou ma femme qui dormait à côté de moi, et lui plantai le couteau dans le cou. Elle poussa un seul cri, car c'était un chardonneret[1]. J'ai

(1) Expression provençale qui désigne une personne petite et frêle comme un petit oiseau.

attendu au chevet de son lit pendant deux heures [1]. pour me rendre compte si elle était morte, et lorsque je l'ai sentie froide, je suis venu me constituer prisonnier. »

Lorsqu'un ouvrier italien est mordu par la jalousie, il est rare qu'il ne profère pas contre son rival ou contre la femme qui le repousse des menaces de mort telles que celles-ci : « Toi, je te ferai la peau ! Toi, je te couperai le cou ; » et il coupe le cou à la victime, comme il le dit. Il y a des Italiens qui par jalousie saignent des femmes comme des brebis, qui tuent un homme, comme ils boiraient un verre de vin ; ils ont l'habitude de faire rougir la lame du poignard dans le feu, après l'avoir frottée d'une gousse d'ail, afin de donner à l'acier une meilleure trempe. Le nommé Barbiéri, très épris d'une jeune fille qu'il voulait épouser, bien qu'elle eût dix ans de plus que lui et qu'elle fût fiancée à un autre, lui adressait des menaces de mort; il montrait à un camarade un tranchet de cordonnier, en lui disant qu'il était empoisonné et que dans quelques jours on entendrait parler de lui si la jeune fille persistait à le repousser. Comme c'était la fille d'un aubergiste et qu'elle était obligée de parler aux voyageurs et aux pensionnaires, l'Italien la regardait avec férocité, quand il la voyait parler à d'autres jeunes gens. « Quelque jour je la tuerai, » disait-il. — « Mais vous êtes fou, » lui fit observer un témoin. — « Vous avez raison, » répondit-il, et cependant quelques jours après il fit aiguiser son tranchet et coupa le cou à la jeune fille. — Un autre Italien, très épris de sa belle-sœur, lui tira plusieurs coups de revolver au moment où elle allait coucher ses enfants ; il la blessa et tua un de ceux-ci.

Les Italiens commettent beaucoup de meurtres passionnels comme ils commettent beaucoup de meurtres politi-

(1) L'instruction révéla que pendant ces deux heures le mari assassin fuma tranquillement des cigarettes.

ques et anarchiques [1] et beaucoup de meurtres par cupidité. D'après les statistiques du Ministère de la justice, il y a eu en Italie en 1890, 3628 accusés d'homicides volontaires et de coups et blessures ayant entraîné la mort ; en 1891, 3944 ; en 1892, 4408 ; en 1893, 4336. On a écrit que les progrès de la civilisation ont amené la décroissance de la criminalité violente ; je ne remarque pas cette décroissance sur les statistiques italiennes.

Si l'Italien commet plus de meurtres par jalousie que les autres peuples, ce n'est point à « l'énergie » de son caractère qu'il faut attribuer cette fureur homicide, mais à la violence vindicative de son tempérament et à son extrême susceptibilité. L'Italien tue souvent pour le motif le plus futile ; pour se venger d'une injure, d'une plaisanterie, d'un propos ingnifiant, il frappera de mort un passant, un camarade ; suivant les régions, il emploie le couteau, le rasoir, le tranchet ou le revolver. Les trois quarts des meurtres et des assassinats jugés par les cours d'assises des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes sont commis par des Piémontais, des Toscans et des Napolitains. J'ai vu des Italiens tuer le passant qui les engage à chanter moins fort dans la rue, — tuer le cabaretier qui veut les faire sortir du cabaret, — tuer le maladroit, qui dans un bal leur marche sur le pied, — tuer le créancier qui leur réclame ce qui lui est dû, — tuer le camarade, qui les aura éclaboussés par mégarde, etc. On ne peut croire à quel degré l'ouvrier italien pousse la susceptibilité. Dernièrement à Toulon un ouvrier boulanger italien est traité de pain plat par un camarade, avec qui il a une petite discussion ; deux jours après, il lui tire un coup de revolver, pour se venger de cette injure, et quand on l'interroge, il déclare que l'injure qu'il avait reçue valait

(1) L'assassin du Président Carnot était italien. C'est un Italien qui a tué Canovas ; c'est encore par un Italien que l'Impératrice d'Autriche a été assassinée.

le châtiment qu'il avait infligé. Je pourrais citer cent exemples pareils.

Cette fureur vindicative et homicide a toujours été observée chez les Italiens, à toutes les époques de l'histoire. La plupart des grands artistes de la Renaissance s'injuriaient et se battaient entre eux à coups de poing, à coups de bâton, à coups de couteau pour une querelle d'atelier, pour une rivalité amoureuse, et quelquefois pour moins que cela. Le Caravage voulut tuer un cuisinier parce qu'il avait mal préparé un plat d'artichauts. Il y a un mot dans la langue italienne pour désigner l'homme violent, qui est toujours prêt à prendre le couteau ; on l'appelle *uomo di cotello*.

L'Espagnol, comme l'Italien, est prompt à se venger d'un rival ou d'une femme dont il est jaloux, parce qu'il est aussi très susceptible et très orgueilleux. Voici un exemple récent de susceptibilité espagnole : deux ouvriers cordonniers, l'un Français, l'autre Espagnol, travaillaient ensemble ; l'Espagnol se mit à chanter ; le Français critiqua sa méthode ; l'Espagnol fit observer que les Espagnols étaient aussi bons chanteurs que les Français, et sur une réponse impolie de son camarade, il lui lança son tranchet, qui resta planté dans le côté ; la victime fut obligée de se l'arracher. A l'audience, quand le président demanda à l'Espagnol pourquoi il avait donné à son camarade un coup, qui avait failli le tuer, il répondit : « Il m'a manqué de respect. » Lorsque la jalousie vient se joindre chez un Espagnol à un caractère si fier, si susceptible, il n'est pas d'actes de fureur et de vengeance qu'elle ne fasse commettre.

Chez les peuples sauvages des pays chauds, la jalousie de l'homme est si violente, que les femmes s'enlaidissent quelquefois pour moins éveiller la jalousie des maris, qui les tuent dans des accès de fureur. — En Orient, la femme est tenue enfermée, elle ne sort qu'avec des voiles qui lui cachent le visage, parce que l'homme doute tou-

jours de sa fidélité. Le législateur sacré des anciens Hindous « donnait en partage aux femmes l'amour de leur lit, de leur siège et de la parure, la concupiscence, la colère, les mauvais penchants, le désir de faire du mal et la perversité ». (*Lois de Manou*, IX, v. 17.) Aussi Manou recommanderait-il au mari de surveiller sa femme « jour et nuit... afin de préserver sa lignée » et de la chasser lorsqu'elle commettait quelque faute « toujours sur la partie postérieure du corps ». (*Lois de Manou*, VIII, v. 299-300). — Le fondateur de la religion musulmane avait aussi de la vertu féminine une opinion peu favorable ; il se demande « s'il faut attribuer à Dieu comme enfant un être qui grandit dans les ornements et les parures ». (Le *Coran*, XLIII, 17.) En Orient, l'homme méprise la femme et la tient enfermée, surveillée de près par des eunuques. On sait combien sont fréquents les drames de la jalousie dans les harems. C'est un de ces drames qui a servi de sujet à la tragédie de Racine, *Bajazet*.

En Suisse, au contraire, les meurtres par jalousie, comme les autres crimes passionnels, sont très rares. En visitant, il y a deux ans, la prison de Lausanne, qui contient les détenus de tout le canton de Vaud, subissant une peine supérieure à cent jours, je n'ai trouvé, sur 208 hommes et 20 femmes, qu'un seul détenu ayant commis il y a quinze ans un crime passionnel ; c'était un mari qui avait tué sa femme par jalousie. Le directeur de la prison me dit qu'on n'avait constaté dans tout le canton de Vaud aucun cas de vengeance féminine depuis plusieurs années. — Il n'y a pas de règle sans exception, on peut trouver chez les peu-du nord des tempéraments aussi passionnés que chez ceux du midi ; Christine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, qu'on appelait « le roi de neige », disait d'elle-même : « Mon tempérament impétueux ne m'a pas donné moins de penchant à l'amour que pour l'ambition. » Deux écrivains romanesques très passionnés, J.-J. Rousseau

et Mme de Staël appartenaient à des familles suisses.

La jalousie peut faire éclater des instincts cruels chez un homme qui avait été jusque-là bon, généreux. Un honnête ouvrier, qui avait étranglé sa maîtresse par jalousie, faisant un retour sur son passé, disait au juge d'instruction : « Jusqu'ici personne n'avait jamais rien eu à me reprocher et maintenant je suis un assassin ; voilà ce que c'est que la passion a fait de moi. » — Othello était bon, tendre, généreux, Cassio dit de lui : « Il avait le cœur grand. » Ludovico ajoute en l'interpellant : « O vous, Othello jadis si bon, et maintenant tombé dans le piège d'un esclave maudit, que vous dira-t-on, à vous? » — « Que je suis un assassin, » répond Othello. — Un bon ouvrier, bien noté, (c'était encore un cordonnier), jugé en février 1892, a raconté ainsi qu'il suit le meurtre de sa femme, qu'il avait tuée par jalousie : « J'ai porté à ma femme un violent coup de tranchet, lorsqu'elle était assise sur une chaise, à côté du lit et commençait à se déshabiller. Pendant que d'une main je la tenais par les cheveux, je l'ai frappée dans la région du cou, d'où s'est échappé immédiatement un véritable flot de sang. Le coup fut si violent, que ma femme ne put proférer aucune parole et tomba de sa chaise sur le sol, en remuant les bras et les jambes. » — *Le juge d'instruction :* « — Le médecin a constaté avec nous que le cou de votre femme avait été fortement serré à l'aide d'une ceinture à laquelle vous aviez fait un nœud coulant. » — *L'accusé :* « Comme ma femme remuait encore beaucoup, malgré l'énorme quantité de sang qu'elle perdait, et que j'étais comme fou, j'ai eu l'idée d'abréger ses souffrances, en nouant une cravate autour de son cou. Au bout de quelques minutes j'ai constaté que ma femme ne remuait plus. » — L'instruction révéla que le lendemain l'assassin alla travailler chez un maître cordonnier et se servit du tranchet avec lequel il avait saigné sa femme. — Euripide avait déjà observé que l'amour peut pousser au crime

des hommes, qui avaient été jusque-là bons et généreux : « Amour, invincible amour, dit le chœur dans *Antigone*.... Celui que tu possèdes est en proie au délire. Tu pervertis même les cœurs des justes pour les entraîner à leur perte. » — Pour obtenir la main d'Hermione, Oreste se fait assassin. La jalousie peut transformer en criminels des hommes restés honnêtes jusque-là; elle leur met l'arme à la main et les pousse à la vengeance.

La jalousie fait commettre un grand nombre de meurtres et de coups et blessures. Le chiffre des meurtres par jalousie, donné par les statistiques du Ministère de la justice, n'est pas complet ; il ne contient que le nombre des accusés qui ont été jugés. Or, un grand nombre de jaloux se tuent après avoir tué ; les poursuites étant éteintes par la mort des coupables, il s'ensuit que les meurtres suivis de suicides ne sont pas portés sur les statistiques judiciaires. En outre, un grand nombre de violences inspirées par la jalousie, sans entraîner la mort, déterminent des infirmités, des mutilations graves, la cécité, la perte d'un membre, quelquefois un ébranlement cérébral. Toutes ces affaires ne vont pas aux assises ; un grand nombre sont correctionnalisées.

Le meurtre par jalousie est tantôt prémédité, tantôt l'explosion d'un accès subit de jalousie. Un jaloux qui avait étranglé sa maîtresse disait au juge d'instruction que le soir en se couchant avec elle pour passer ensemble une dernière nuit, il avait caché sur une chaise la corde qui devait servir le lendemain ; il avait eu le soin de la frotter avec du savon pour la rendre plus glissante. La maîtresse avait aperçu cette corde qui lui était destinée, mais elle ne s'en émut pas croyant que son amant l'avait achetée pour se pendre lui-même. Cet accusé avait prémédité son crime depuis longtemps. Trois jours avant, dans une discussion qu'il eut avec sa maîtresse, il la prit par le cou en lui disant : « Quand je te tiendrai par là, tu ne parleras pas

tant. » Cette discussion s'étant apaisée, on le vit plongé dans une profonde réflexion, et comme on lui en demandait le motif, il répondit : « Je pense à ma maîtresse, je lui ai donné trois jours à vivre. » Trois jours après il l'étrangla.

Souvent aussi, le meurtre par jalousie n'est pas prémédité : il éclate si subitement, que le jaloux est lui-même étonné de son crime, qu'il ne sait comment l'expliquer et éprouve quelque peine à s'en rappeler les circonstances. C'est un mari, qui surprenant sa femme en flagrant délit, la frappe et la tue dans un accès subit de colère qui l'aveugle. C'est une femme légitime, qui, placée à l'improviste en présence de la maîtresse de son mari, ne peut plus se maîtriser et s'élance sur sa rivale. C'est un mari qui, rencontrant dans la rue l'amant de sa femme et surprenant quelques signes d'intelligence entre les deux coupables ou observant sur le visage de sa femme un éclair d'amour et de joie, bondit de colère sur l'amant et le frappe. — Dans une autre affaire, le mari recevant de la bouche de sa femme l'aveu de sa faute, fait avec cynisme, perd la tête et la tue.

Toute passion satisfaite procure du plaisir au premier moment, sauf à donner des regrets plus tard : comme la femme abandonnée, le jaloux qui se venge éprouve un réel contentement qui le rend indifférent à la peine la plus grave. Un mari qui avait tué l'amant de sa femme, confronté avec le cadavre de sa femme le regardait avec satisfaction et colère et disait au magistrat : « Pour moi, l'échafaud n'est rien. » — Un autre accusé, qui dans un accès de jalousie avait tué sa maîtresse, s'écriait heureux de s'être vengé : « Ça m'est égal d'aller à Cayenne pour vingt ans, je voulais la tuer. » — Une mère dont la fille avait été tuée par un jeune homme qui avait voulu l'épouser, étant indignée de l'indifférence de l'assassin devant le cadavre de sa victime, lui criait : « Monstre, vous êtes

content maintenant ? — Oui, lui répondit l'assassin, je suis content ; c'est vous qui êtes coupable de la mort de votre fille, puisque vous ne vouliez pas la marier avec moi. » — Cette indifférence pour la peine est quelquefois conservée par les assassins par amour jusqu'à l'audience, où ils refusent l'indulgence des magistrats et réclament la mort, pour être enterrés auprès de leurs victimes. Mais alors cette indifférence pour la peine vient de l'amour et des remords, qui ont succédé à l'explosion de la colère et de la jalousie.

Quelques criminalistes ont prétendu que cette indifférence pour la peine et la satisfaction que le jaloux éprouve, sont des preuves d'anomalie morale. Sans doute, la satisfaction de la vengeance ressemble à la sensation de soulagement éprouvée par un névropathe qui accomplit un acte, dont l'image obsède sa pensée ; c'est une détente de tout son être, une indéfinissable sensation de soulagement [1]. Mais cette satisfaction qu'éprouve l'homme qui se venge ne constitue point une anomalie morale ; c'est un plaisir si vif, qu'on a dit que c'est le plaisir des Dieux. La vengeance est une passion si naturelle, que la mythologie antique prêtait aux Dieux les vengeances les plus atroces. Si les Dieux étaient si vindicatifs, quoi d'étonnant que les hommes le soient sous l'empire de la jalousie ? La détente des nerfs après un acte de vengeance n'est point un signe d'anomalie, une preuve d'irresponsabilité. La colère tend les nerfs, et inspire un besoin de vengeance, qui cause une véritable souffrance tant qu'il n'est pas satisfait. Cette souffrance cesse par l'accomplissement de l'acte de vengeance ; c'est une décharge de l'électricité dont les nerfs étaient chargés. Cette détente des nerfs constitue un soulagement. En outre, si on observe pendant leur détention les jaloux qui ont éprouvé du plaisir à se

(1) Magnan. *Leçons cliniques sur les maladies mentales*, 2e série, p. 43.

venger, on constate des revirements, des changements d'idées et de sentiments, qui les montrent semblables aux autres hommes ; la plupart regrettent leur crime. Combien de maris qui après avoir tué leur femme, se disaient heureux de s'être vengés, éclatent tout à coup en sanglots et témoignent le plus violent repentir! L'erreur de M. le Dr Despine, de M. le Dr Lombroso et des criminalistes de leur école, consiste à rapporter seulement les propos tenus par les accusés au moment où ils commettent le crime ; ils oublient d'observer les criminels après le crime, pendant l'instruction, alors que leur attitude et leurs sentiments ont changé. Les mêmes accusés qui au moment du crime ou peu de temps après, déclaraient cyniquement ne rien regretter, être heureux d'avoir satisfait leur vengeance, être indifférents à la peine, expriment des sentiments tout différents pendant l'instruction ; alors on les entend dire : « Je regrette maintenant ce que j'ai fait ; à présent je comprends que j'ai mal agi et je le regrette, mais alors j'étais dominé par la colère. » — Des voisins étant accourus aux cris d'une femme qui était étranglée par son amant jaloux, celui-ci leur dit en désignant l'endroit où il avait jeté sa victime : « Elle est là ! elle est morte ; je l'ai tuée ; je suis content, et à présent je puis mourir. » Si l'on s'arrêtait là sans étudier le caractère de l'assassin pendant les jours qui ont suivi le crime, on croirait qu'il n'était pas conformé comme les autres hommes, qu'il était atteint d'anomalie morale. Or, quelques jours après, le même criminel disait au juge d'instruction : « Je regrette maintenant ce que j'ai fait. Si le crime était encore à commettre, je ne le commettrais plus. » — Il y a des fous moraux, je le sais, mais alors ce sont des aliénés ou des dégénérés. Sans doute, parmi ceux qui commettent les crimes, il y a des dégénérés atteints de folie morale, mais tous les criminels ne sont pas des dégénérés.

CHAPITRE VI

L'ADULTÈRE DE LA FEMME

« Heureux les hymens pacifiques ! Heureuses les femmes, dont le lit est chaste. »

(EURIPIDE.)

L'adultère, qui est le principal ressort des drames littéraires, n'est pas moins fécond en drames judiciaires ; il est gros de crimes et de suicides. Il n'y a pas de session de cour d'assises ou d'audience de police correctionnelle à Paris, où l'on n'ait à juger un ou plusieurs adultères, un ou plusieurs meurtres, qui en sont la conséquence : meurtre de la femme adultère ou de son complice par le mari, ou meurtre du mari par la femme adultère ou son complice. L'homme et surtout la femme, qui croyaient ne commettre qu'un acte de légèreté en commettant un adultère, se trouvent souvent entraînés à des actes criminels, qu'ils ne prévoyaient pas au début, et le monde qui aime à rire des infortunes conjugales cesse bientôt de plaisanter, quand il apprend qu'elles ont abouti à une vengeance maritale ou à un meurtre passionnel. — L'adultère de la femme n'est pas seulement pour le mari l'atteinte la plus grave à son honneur, l'écroulement de ses rêves d'amour et de bonheur, le doute poignant sur la paternité de ses enfants, le commencement d'un scandale ou la résignation à une cohabitation douloureuse, c'est souvent aussi le duel imminent entre les époux et entre le mari et l'amant, la lutte au foyer domestique, devant les enfants, les parents, les serviteurs, à coups de revolver et à coups de couteau, suivie d'un

procès retentissant et de la comparution en cour d'assises.

D'après Plutarque, l'adultère était inconnu dans l'antiquité, chez certains peuples : chez les habitants de l'île de Scio, « en l'espace de 750 ans, il n'est point de mémoire que jamais il y ait eu femme mariée qui ait commis adultère ni fille qui, hors mariage ait été dépucellée ». — D'après Tacite, les adultères étaient très rares chez les Germains ; leurs femmes vivaient « enveloppées de chasteté. Personne, chez ce peuple, ne rit des vices ; être corrompu ou corrompre ne s'appelle pas la mode du siècle... il n'est permis qu'une fois à la femme de former l'espérance et le vœu d'être épouse,... dans l'être auquel elle s'unit ce n'est pas pour ainsi dire le mari, mais le mariage qu'elle aime. »

Chez les peuples de l'Orient au contraire l'adultère était très fréquent, le législateur avait si peu de confiance dans la vertu de la femme, qu'il la réputait coupable d'adultère sur les plus légers indices ; d'après les *Lois de Manou*, VIII, v. 256, la preuve de l'adultère résultait des faits suivants : « être aux petits soins auprès d'une femme, lui envoyer des fleurs et des parfums, folâtrer avec elle, toucher sa parure ou ses vêtements. »

Chez les peuples modernes, l'adultère et les crimes qui en découlent deviennent de plus en plus fréquents. En France surtout le nombre des adultères a plus que doublé depuis dix ans, il a presque triplé : de 711 en 1883, il s'est élevé à 1 657 en 1891, à 1 781 en 1892, à 1 813 en 1893, à 1 973 en 1894, à 1 964 en 1895[1]. La progression est continue. De 1826 à 1830, la moyenne des adultères était de 53 par an. La loi qui a rétabli le divorce a eu pour effet de quintupler le nombre des adultères.

Il importe, en outre, de remarquer que le nombre des

(1) Rapport du Garde des Sceaux. *Journal officiel* du 9 nov. 1897.

adultères poursuivis est peu de chose à côté des adultères commis. Le plus grand nombre de ces délits reste ignoré des maris, et quand les maris en ont connaissance, la plupart s'abstiennent de porter plainte, suivant ainsi le conseil que donna l'évêque Camus, l'ami de saint François de Sales, à un mari malheureux qui le consultait : « Croyez-moi, mon ami, il vaut mieux s'appeler Cornelius Tacitus que Publius Cornelius. »

Les causes de l'adultère de la femme sont très nombreuses et très complexes ; les principales sont : la disproportion des âges, un mariage contracté avec répugnance, une éducation ne concordant pas avec le milieu où la femme est appelée à vivre, l'ennui, la curiosité, la vanité, l'amour excessif du luxe et de la toilette, le sentimentalisme romanesque, l'absence prolongée du mari, le tempérament, les brutalités maladroites de l'homme au début du mariage, l'abus de la lecture des romans et de la musique sentimentale, les mauvais conseils et les mauvais exemples des femmes déjà corrompues, etc., etc.

§ 1. — Disproportion des ages

L'homme qui, dans un âge mûr, épouse une jeune fille, s'expose à jouer le rôle d'un mari malheureux. Molière et C. Delavigne ont dépeint les souffrances de l'homme âgé qui a épousé une jeune fille ; les *Annales judiciaires* apprennent fréquemment que le mari ne tarde pas à regretter sa folie. Dans les affaires criminelles, les femmes adultères font connaître quelquefois dans les termes les plus cyniques la cause de leur inconduite ; une femme, qui finit par empoisonner son mari, avait l'habitude de répondre à ses remontrances : « Je suis jeune, tu es vieux, je n'ai pas d'enfant et je me régale. » — J'ai vu le cas d'une femme qui empoisonna son mari qui vieillissait et ne lui suffisait plus afin de pouvoir prendre un mari plus jeune.

Des femmes mariées à des hommes âgés prennent pour amants des hommes jeunes ; elles les choisissent dans leur entourage, parmi leurs parents, leurs voisins, parmi les employés de leur mari et même quelquefois parmi leurs domestiques, et il n'est pas rare de les voir pousser leur amant à les « débarrasser » de leur vieux mari. Je lis dans une procédure criminelle qu'une femme étant couchée avec son amant l'excitait dans les termes suivants à tuer son mari très âgé : « Si tu étais un homme, tu devrais te lever, te rendre à la campagne où se trouve mon mari en ce moment et l'assommer... je ne serai heureuse que lorsque je serai débarrassée de lui. » L'amant y alla et « débarrassa » la femme de son vieux mari.

Dans une autre affaire, une femme accusée du meurtre de son mari, invoquait comme motif déterminant de son crime la disproportion d'âge qui existait entre son mari et elle : « Mon mari, disait-elle, avait vingt-cinq ans de plus que moi ; depuis longtemps nous n'avions plus de rapports intimes. » — Les femmes qui se disent incomprises, qui ne comprennent pas leurs devoirs et qui maudissent la loi, la société, le mariage, au nom de prétendus principes philosophiques, n'ont le plus souvent contre le mari que des griefs d'un ordre physiologique, qui tiennent à une trop grande différence d'âge.

La disproportion des âges n'empêche pas toujours l'amour de naître et d'acquérir même une très grande ardeur. J'ai eu l'occasion de constater chez une accusée âgée de dix-neuf ans une passion ardente pour un amant âgé de soixante ans. Il y a quelques années aux environs d'Aix un capitaine d'artillerie en retraite âgé de soixante-seize ans et sa jeune femme âgée de vingt-six ans ont voulu s'asphyxier ensemble ; le mari pour se soustraire à des souffrances physiques intolérables, la jeune femme pour ne pas survivre à son mari qu'elle adorait. Dans son testament, la femme avait prié son frère de faire construire une petite

tombe, « où je veux, disait-elle, être à côté de mon cher mari ». Les deux époux furent trouvés respirant encore, mais quelques jours après, le mari succomba. Folle de douleur, la jeune veuve alla se tirer un coup de revolver sur la tombe de son mari septuagénaire ; on la trouva morte, la tempe droite trouée par une balle, la face étendue contre le sol et tenant dans la main droite un revolver chargé de cinq coups. Cet exemple montre que la critique a eu tort de reprocher comme une impossibilité à un romancier célèbre, M. Zola, l'amour d'une jeune fille pour un vieillard. D'autres exemples analogues que je pourrais citer prouvent que M. Jules Lemaître et F. Sarcey n'ont pas eu tort de penser que l'auteur dramatique et le romancier peuvent sans invraisemblance reculer l'âge de l'amour chez l'homme. Dans l'*Ecole des Maris*, Ariste qui n'est plus jeune se fait aimer de Léonore qui l'épouse, sans tenir compte des railleries qu'on lui adresse « sur l'amour d'un vieillard ». On voit aussi quelquefois des jeunes gens éprouver une folle passion pour des femmes âgées. Dernièrement un homme marié, âgé de trente-deux ans, s'est suicidé avec une femme de vingt-cinq ans plus âgée.

Mais ces cas d'amour réciproque entre personnes d'un âge disproportionné sont exceptionnels. L'amour d'une jeune fille pour un homme d'un âge mûr est très rare et n'est jamais durable. On ne se figure pas Roméo septuagénaire, sexagénaire ou même quinquagénaire [1]. La jeune fille qui épouse un homme âgé se laisse quelquefois impressionner par des paroles d'amour qu'elle n'a pas encore entendues et elle prend pour de l'amour ce qui

(1) Corneille qui n'avait pas su se préserver de l'amour dans un âge mûr, en était honteux, quand à cinquante ans il s'éprit de Mlle Duparc; dans *Pulchérie*, il fait dire au sénateur Martien :

« L'amour dans mes pareils n'est jamais excusable ;
« Pour peu qu'on s'examine, on s'en tient méprisable,
« On s'en hait et ce mal qu'on n'ose découvrir,
« Fait encor plus de peine à cacher qu'à souffrir. »

(Acte II, scène I.)

n'est que le désir de se marier. Une jeune fille de quinze ans, qui avait été enlevée par un homme veuf, âgé de quarante et un ans, disait à l'instruction que les paroles d'amour et les promesses de mariage, que cet homme lui avait adressées, avaient fait sur elle la plus grande impression : « L'idée de me marier, disait-elle, ne me quittait plus, et sous l'empire de cette préoccupation, je ne fus plus assidue à mon travail, ni respectueuse envers mes parents. »

Le plus souvent les mariages disproportionnés finissent mal. L'histoire est pleine d'unions conjugales rendues malheureuses par une trop grande différence dans l'âge des époux. Sophie Monnier[1] qui devint la maîtresse de Mirabeau, avait seize ans, quand elle épousa le marquis de Monnier, qui était veuf et qui en avait soixante. Lorsque le duc de Longueville épousa Mlle de Bourbon, « il était vieux, (quarante-sept ans), elle était fort jeune et belle comme un ange », disait Mademoiselle ; on sait que cette union ne fut pas heureuse.

Je ne sais pas pourquoi on appelle mariages de raison les mariages si peu raisonnables entre époux d'un âge disproportionné. La raison condamne ces mariages. Le véritable mariage raisonnable est le mariage d'amour entre époux dont les âges concordent. En droit romain, d'après la loi Papia, la grande disproportion des âges était un obstacle au mariage[2].

Si les maris trop âgés sont, en général, prédestinés à des infortunes conjugales, les maris trop jeunes sont quelquefois aussi de mauvais époux. Dans le premier cas, l'adultère de la femme est à craindre ; dans le second cas, c'est l'adul-

(1) Après sa liaison avec Mirabeau, elle fut sur le point de contracter mariage avec un gentilhomme qui s'était épris d'elle ; la mort le lui ayant enlevé, elle se suicida.

(2) *Traité du mariage*, par Astruc, professeur de droit français à l'université de Toulouse, p. 131. — Dans l'ancienne législation genevoise, l'homme qui avait plus de soixante ans ne pouvait « prendre fille ou femme en mariage moins âgée que lui de la moitié ». Un homme de soixante ans ne pouvait donc épouser qu'une femme âgée de plus de trente ans.

tère du mari qui est à redouter. Le marquis d'Entrecasteaux, président au Parlement de Provence, qui coupa la gorge à sa femme dans la nuit du 30 au 31 mai 1784, pour vivre librement avec sa maîtresse, a raconté lui-même l'imprudence que commirent ses parents en le mariant trop jeune : « Mes parents, écrivit-il dans sa prison, m'ont marié fort jeune, car je l'ai été à dix-huit ans... C'était, disaient-ils, pour me mettre à l'abri des passions de mon âge; mais ils ne faisaient pas réflexion que ces passions n'étant pas encore développées, c'était les renfermer avec moi dans les liens dont ils me chargèrent plutôt que de me mettre à couvert de leur atteintes. Plus elles furent resserrées, plus leur explosion fut violente et son effet plus funeste. » — Dans ces mariages contractés trop tôt, le mari peut se fatiguer vite de sa femme, la négliger, ou la délaisser pour courir les aventures; quelquefois même comme elle le gêne, il cherche à s'en débarrasser par un crime. Un jeune accusé qui avait d'abord congédié sa femme avant de la tuer, avait tenu le propos suivant à ce moment-là : « Je me suis marié trop jeune, j'ai besoin de m'amuser; je compte reprendre ma femme plus tard. » — Le mari trop jeune ne sait pas conduire son ménage et guider sa femme, il est léger, étourdi, jaloux; en voici un exemple emprunté à cette procédure criminelle : un jeune ouvrier de dix-neuf ans épousa une jeune fille de son âge; bientôt il excéda sa femme par ses accès de jalousie et ses violences; sa femme perdant patience se retira chez sa mère et demanda le divorce; le mari désolé de son départ, irrité de cette instance, invita sa femme à revenir; sur son refus il acheta un pistolet, la guetta et l'étendit morte d'un coup de revolver, après quoi il tourna l'arme contre lui-même.

§ 2. — Mariage forcé

Lorsque la jeune fille ne peut épouser le jeune homme qu'elle aime ou qu'elle rêve et qu'elle est forcée par ses

parents d'en épouser un autre, il est bien rare que ce mariage soit heureux. La jeune femme regrette toujours celui qu'elle aurait voulu épouser et se donne souvent à lui, lorsque les circonstances les rapprochent. Dans *Polyeucte*, Pauline qui n'a pu épouser Sévère qu'elle aime, et qui a été obligée par son père de prendre Polyeucte pour mari, parvient à force de bon sens à chasser le souvenir de « ce parfait amant », qui possédait son cœur, ses désirs, sa pensée, et à aimer son mari par devoir, par admiration pour son beau caractère. Mais les Pauline sont rares. L'héroïne de Corneille hésite même à revoir Sévère, sur l'ordre de son père :

« Mon père, je suis femme et je sais mes faiblesses...
« Il est toujours aimable et je suis toujours femme. »

Elle tremble pour sa vertu, car elle sent déjà son ancien amour se réveiller :

« Dans le pouvoir sur moi que ses regards ont eu,
« Je n'ose m'assurer de toute ma vertu. »

Moins héroïque que Pauline qui sait se maîtriser, plus d'une femme, mariée contre son gré par ses parents, ne peut parvenir à aimer son mari ; elle devient l'ennemie de l'homme qu'on lui a fait épouser[1], et les parents sont responsables des fautes qu'elle commet.

« Et qui donne à sa fille un homme qu'elle hait
« Est responsable au ciel des fautes qu'elle fait[2]. »

Le mariage d'amour ne met pas cependant toujours la femme à l'abri de l'adultère. Après six mois de mariage, Marie Stuart fut dégoûtée de Darnley, qu'elle avait épousé par amour. — Mme Weiss, qui a tenté d'empoisonner son mari, l'avait épousé avec enthousiasme : « Ce fut, a-t-elle dit, avec

(1) *Hostis est uxor invita quæ ad virum datur* (Plaute).
(2) Molière. *Tartuffe*.

une joie exquise, un attendrissement inexprimable, que j'appris sa résolution de m'épouser; je passai la nuit à genoux dans un débordement de reconnaissance envers Dieu. » Sa famille s'étant opposée à ce mariage, elle suivit en Algérie celui qu'elle aimait et qu'elle devait épouser dix-huit mois plus tard; après lui avoir donné deux enfants, elle lui donna du poison. Les femmes d'un caractère mobile, d'une imagination exaltée, oublient facilement leur premier amour et quand leur mari le leur rappelle, elles lui répondent : « Tu veux que je t'aime encore? Que veux-tu? Je ne le puis, je ne t'aime plus. » L'amour paisible et monotone du mari ne leur suffit plus, il leur faut un nouvel amour, ardent, passionné. — Un docteur qui avait séduit une jeune fille et l'avait épousée par amour, fut abandonné par elle, après qu'elle l'avait rendu père de huit enfants : « J'aimais cette femme, disait-il, elle avait tout ce qu'il faut pour plaire, la beauté, le charme, l'esprit, les aspirations vers l'art; sa voix était adorable, son intelligence était celle d'une femme d'élite. Je fus ébloui et vaincu à la première rencontre. »

La femme, qui avant son mariage a trompé ses parents, trompe plus tard son mari : Rosine, qui se laisse séduire par Lindor, une fois devenue comtesse d'Almaviva, écoute Chérubin et devient une *mère coupable*. Un accusé qui avait enlevé sa femme et qui plus tard eût à le regretter, disait à l'instruction : « Que voulez-vous attendre d'une fille qui a quitté sa famille? » C'était le mot du père de Desdémona : « Veille sur elle, More, tiens un œil ouvert sur ses pas; elle a trompé son père, elle pourra te tromper aussi. » L'expérience judiciaire confirme l'observation du grand psychologue anglais; parmi les femmes adultères, qui ne reculent pas devant le crime pour se débarrasser de leur mari, on trouve des femmes, qui ont fait des mariages d'amour et qui ont trompé leurs parents pour se faire enlever.

§ 3. — Éducation disproportionnée avec la situation sociale et l'éducation du mari

Non seulement, les âges des époux doivent être assortis, mais les goûts, les sentiments, l'éducation. La femme, dont l'éducation est supérieure à celle de son mari, supporte avec répugnance l'union qui la lie à un homme qui lui est inférieur; la tendresse, que ce mari lui témoigne, ne la touche pas, elle l'importune. La vanité joue un grand rôle dans l'amour de la femme; pour qu'elle aime son mari, il faut qu'elle en soit fière. qu'elle puisse tirer vanité de son esprit, de son talent, de sa situation sociale. Les solides qualités du caractère et du cœur ne suffisent pas au mari pour se faire aimer; s'il fait souffrir l'amour-propre de sa femme par un défaut de distinction, par la vulgarité de ses manières, si sa femme le trouve vulgaire, grossier, indigne d'elle, elle est bien près de lui être infidèle, et de l'indifférence et du dédain elle passe rapidement à la haine. Il lui est très difficile d'aimer un mari qui la fait rougir par ses manières, son langage. Dernièrement, la cour d'assises de la Corrèze a condamné une femme qui avait appliqué le canon d'un revolver dans l'oreille de son mari, pendant son sommeil, et pressant la détente d'une main assurée lui avait logé une balle dans la tête. Le mobile qui l'avait fait agir était une aversion profonde qu'elle avait conçue contre son mari, homme bon, estimable, mais qu'elle dédaignait, et qu'elle avait trompé parce qu'elle était supérieure à lui par l'intelligence, par l'instruction, par la position de sa famille.

Les qualités extérieures sont souvent plus appréciées que les qualités morales par les femmes qui sont peu intelligentes. Au mari qui a du cœur, du talent, elles préféreront le fat, le bavard, le flatteur de salon, le fade et doucereux personnage, qui soigne sa toilette et débite des niaiseries.

Si elles sont recherchées par un homme « distingué », qui a une situation brillante ou une particule, elles tomberont niaisement par vanité entre ses bras, comme Mme Bovary, qui, mariée à un officier de santé de village, est flattée d'être la maîtresse de M. Rodolphe de la Huchette. La particule, les titres nobiliaires les fascinent. La provinciale d'origine modeste et d'un caractère vaniteux, qui habite un village, se défend mal contre les entreprises d'un Parisien, qui lui paraît « distingué ». — La femme, qui rêve un homme « distingué » place souvent la distinction dans la coupe des vêtements. Dans une affaire de meurtre commis par un mari sur l'amant de sa femme, j'ai entendu celle-ci, qui était mariée à un petit commerçant, avouer qu'elle avait été séduite par la toilette d'un souteneur.

§ 4. — Sentimentalisme romanesque

Les femmes qui attendent trop du mariage, qui se figurent dans leur imagination exaltée qu'il va leur apporter un bonheur infini, une félicité céleste, éprouvent des déceptions, qui sont de mauvaises conseillères. Ayant fait des rêves irréalisables, elles s'étonnent que le mari n'ait pas toutes les perfections qu'elles avaient rêvées ; s'étant forgé une félicité dont l'image les fait pleurer de tendresse, elles s'étonnent que le mariage ne donne pas un bonheur infini, et elles s'en prennent au mari et au mariage de leurs déceptions ; elles se trouvent malheureuses avec un mari qu'elles trouvent trop sérieux, trop froid ; ne le comprenant pas, elles se croient incomprises par lui et cherchent un héros de roman qui les comprenne et leur donne le bonheur si désiré. Ces rêves d'amour infini et de bonheur parfait, qui sont peu conciliables avec les réalités de la vie, leur sont inspirés par la lecture des romans ou par un sentimentalisme mystique qui exaltent l'imagination. De l'exaltation mystique à l'exaltation amoureuse il n'y a qu'un pas.

On peut même dire que les deux exaltations se touchent de si près qu'elles se confondent; les romanesques font de l'amour une religion et les mystiques font de la religion une exaltation amoureuse. Le même langage sert pour exprimer l'amour et le mysticisme sensuel. Mme de Staël, racontant le double suicide d'une dame allemande et de son amant, officier et poète, qui eut lieu en 1811 dans une auberge de Postdam, fait connaître que les deux amants, dans les écrits qu'ils laissèrent, comparaient leur meurtre mutuel à la communion et avaient laissé ouvert à côté d'eux le cantique de la cène. La femme, qui avait abandonné une fille, pour suivre un amant, avait écrit qu'elle veillerait sur elle du haut du ciel. J'ai eu dans plusieurs affaires l'occasion de constater que des femmes, qui avaient commis des crimes d'amour, avaient eu dans leur jeunesse des crises de mysticisme. Cette observation a déjà été faite par G. Flaubert dans *Madame Bovary ;* il constate que la femme adultère avait dans sa jeunesse fait consister le sentiment religieux dans l'exaltation mystique, dans de petites pratiques de dévotion et le plaisir d'assister à de belles cérémonies religieuses, en entendant de jolis chants.

§ 5. — Amour platonique

Le sentiment religieux préserve la femme de l'adultère, à la condition qu'il soit bien compris, qu'il ne dégénère pas en mysticisme sensuel ; car le sentimentalisme conduit la femme à l'amour platonique et de celui-ci à un autre amour moins éthéré. De quelques illusions qu'il se berce, l'amour tend à la possession, et la possession du cœur ne lui suffit pas. Il ne peut rester toujours intellectuel et celui qui s'y abandonne, en croyant rester le maître de ses sens, fait la bête, après avoir voulu faire l'ange. Avec des aspirations éthérées plein le cœur il tombe dans de prosaïques réalités.

Les femmes romanesques se laissent séduire par l'illusion

de l'amour platonique. Byron racontant l'amour platonique de Julia pour Don Juan (amour bizarre dont la fin fut banale), s'écrie avec beaucoup de raison : « O Platon, tes maudites fantaisies, ton système, en supposant une puissance imaginaire au cœur indiscipliné de l'homme, ont frayé la voie à plus d'immoralité que toute la longue liste des poètes et des romanciers. » Combien de femmes se sont laissé prendre au piège des déclarations d'amour platonique, telles que celle-ci, que je trouve dans un dossier, et qui était adressée par un jeune homme à une femme mariée : « Je voudrais te prouver que je te rends un culte plus pur et plus saint que jamais jeune fille n'en rendit à sa Madone... Tant de soumission ne mérite donc pas la récompense d'un baiser ? un baiser de sœur, si tu veux, un baiser au front. » On sait ce que deviennent les baisers de ce genre.

Les femmes romanesques se laissent encore séduire par la mélancolie des beaux ténébreux qui racontent leurs peines pour se faire consoler. Quand leur tristesse est réelle, ils l'exagèrent, parce qu'ils en savent le pouvoir, n'ignorant pas que la compassion conduit à l'amour. C'est ce qui fit, par exemple, l'étudiant Chambige à l'égard de Mme X..., esprit romanesque, trouvant la vie laide et triste, bien qu'elle eût le bonheur d'avoir de beaux enfants et s'étonnant de la résignation de ses amies devant les tristesses de la vie. Il lui fit le récit de ses souffrances morales et ce récit toucha le cœur de la jeune femme qui passa bientôt de la compassion à un sentiment plus tendre. Pour apaiser ses scrupules de conscience, elle lui dit qu'elle ne serait qu'une sœur pour lui, mais bientôt à la suite d'une syncope qu'il eût, elle lui exprima son amour par des paroles moins fraternelles ; elle lui dit qu'elle l'aimait, parce qu'il avait beaucoup senti et beaucoup souffert. Deux cœurs qui ont beaucoup souffert se sentent, en effet, attirés l'un vers l'autre. Voici la lettre que j'ai trouvée dans le dossier

d'une femme qui s'était suicidée à la suite d'un chagrin d'amour : « Il souffrait, je souffrais horriblement : voilà le mystère qui nous unit. » — Un accusé, qui avait tiré par jalousie un coup de revolver sur son ancienne maîtresse, dit à l'instruction que c'était l'air triste et mélancolique de cette femme qui l'avait séduit.

La pitié pour l'infortune sert souvent de prélude à l'amour. Sans défiance contre ce noble sentiment, la femme croit qu'elle peut s'y abandonner sans remords ; peu à peu ce sentiment devient plus tendre et fait place à la passion. Virgile et Shakespeare, ces admirables observateurs du cœur humain, ont décrit ce passage de la pitié à l'amour dans le cœur de Didon et de Desdemona. Le récit qu'Enée fait à Didon de ses combats, de ses malheurs, fait sur elle une profonde impression ; elle l'avoue à sa sœur :

« Quelle intrépidité ! Quels revers ! Quels combats
« Ont éprouvé son cœur, ont signalé son bras !...
« Mon âme en l'écoutant se sentait alarmée... »

C'est aussi en écoutant les aventures, les combats, les souffrances d'Othello, que Desdemona, émue de pitié, passe de ce sentiment à l'amour : « Je lui racontais, dit Othello, mon histoire entière..... je l'entretenais de désastreux hasards, d'accidents pathétiques sur terre et sur mer ; je disais comment j'avais échappé de l'épaisseur d'un cheveu à une mort imminente sur la brèche... et souvent je lui dérobais des larmes, lorsque je parlais de quelqu'un des coups douloureux qui avaient frappé ma jeunesse..... Elle m'aima pour les dangers que j'avais courus et moi je l'aimai pour la pitié qu'elle leur montra. »

§ 6. — L'ennui

L'ennui est un danger. La femme qui s'ennuie est tentée de chercher une émotion, une aventure pour se dis-

traire, de faire de la passion un amusement. Vertueuse jusque-là, elle éprouve le regret de l'avoir toujours été ; l'amour permis lui paraît fade, l'amour coupable lui semble poétique[1], la lassitude des joies austères de la famille, la curiosité, le désir de tout connaître, *libido sentiendi* (Pascal), l'espoir d'un bonheur plus grand que celui qu'elle a goûté jusqu'ici peuvent éveiller chez elle le désir de l'inconnu ; elle est tentée de prêter l'oreille à ceux qui, la voyant triste veulent la consoler, elle les écoute d'abord par coquetterie, par désœuvrement, pour tromper l'ennui qui la dévore, puis elle se laisse prendre à ce jeu et un beau jour elle se sent gagnée par la passion qu'elle a inspirée. La solitude, qui est bonne pour une personne qui aime la campagne, est mauvaise pour une personne qui s'y ennuie. Peu de femmes savent aimer la campagne, beaucoup s'y ennuient. Une femme disait dans une lettre adressée au juge d'instruction : « L'ennui et le désœuvrement que j'éprouve à la campagne, ainsi que les mauvais conseils d'une amie m'ont perdue. » C'est l'ennui qui jette la reine dans les bras de Ruy-Blas.

§ 7. — Le tempérament

La femme romanesque qui paraît dévorée par le besoin de rencontrer une âme sœur met volontiers sur le compte des besoins du cœur ce qui n'est qu'un besoin des sens. Lorsqu'elle cède à l'attrait qu'exerce la jeunesse sur une femme d'un âge mûr, elle dissimule son amour sous les dehors d'un sentiment fraternel ou maternel ; elle donne au jeune homme dont elle est éprise, des avis, des conseils, elle lui fait des recommandations, elle l'ap-

(1) Une dame américaine, surprise en flagrant délit de vol dans un grand magasin de Paris, alors qu'elle avait sur elle 70 000 francs, interrogée sur le mobile de sa conduite, en apparence inexplicable, puisqu'elle pouvait acheter ce qu'elle avait volé, fit la réponse suivante : « Il y a un si grand plaisir à voler. » Ce plaisir est celui du fruit défendu.

pelle son cher enfant et se fait appeler petite maman [1].

Cet amour d'une femme d'un âge mûr pour un homme plus jeune a été porté souvent sur la scène; on le trouve dans *Henriette Maréchal* des frères de Goncourt, dans *la Crise* d'Octave Feuillet, dans *les Effrontés* d'Emile Augier. On l'observe aussi chez un certain nombre de femmes célèbres, chez la duchesse d'Albany, qui, à la mort d'Alfieri avait cinquante et un ans quand elle le remplaça par le peintre Fabre qui était beaucoup plus jeune qu'elle, — chez Diane de Poitiers qui, après avoir été la maîtresse de François Ier, fut aussi la maîtresse de son fils, — chez la reine Caroline d'Angleterre qui fut convaincue d'adultère avec le courrier Bargami, etc.. etc. Les magistrats ont souvent l'occasion de constater dans des procès civils ou criminels, l'adultère de la fermière, de la propriétaire avec un jeune valet de ferme, l'adultère de la femme du commerçant avec l'employé du mari, l'adultère de la femme du notaire, de l'avoué avec le clerc de l'étude, l'adultère de la femme de l'officier supérieur avec le jeune officier d'ordonnance, l'adultère de la femme du procureur de la République ou du président avec le substitut, etc. J'ai exercé des poursuites contre un jeune domestique qui, par jalousie, avait brûlé les récoltes de sa maîtresse, riche veuve dont il était l'amant; il pouvait s'appliquer ce mauvais vers de Racine sur Pyrrhus :

« Brûlé de plus de feux que je n'en allumai. »

Ce sont des besoins physiologiques, encore plus que des besoins de tendresse qui rendent la femme adultère avec un subalterne, un employé de son mari, un domestique.

(1) C'est le cas de G. Sand qui avait trente ans, au début de sa liaison avec Alfred de Musset, qui en avait vingt-trois. C'est le cas de Mme de Warens et de J.-J. Rousseau. G. Sand appelait Alfred de Musset son enfant et celui-ci se disait son fils bien-aimé. Ce mélange de sentiment maternel et d'amour touche à l'inceste et G. Sand n'avait pas tort d'écrire à Alfred de Musset : « Tu as raison, notre embrassement était un inceste. »

Des impératrices, comme Théodora, Messaline, se sont données à des athlètes. Il y avait, dans le droit romain des lois spéciales contre les femmes qui se livraient à leurs esclaves. L'ancien droit français frappait de peines très sévères l'adultère commis par un valet avec sa maîtresse, avec la femme de son seigneur. Muyart de Vouglans cite un arrêt du Parlement de Paris qui condamna à être pendu un valet, pour avoir commis le crime d'adultère avec sa maîtresse, quoique celle-ci lui eût donné occasion en se découvrant immodestement devant lui. Fournel mentionne le cas d'une femme de condition, qui, surprise en adultère avec un charretier, fut condamnée à être pendue ainsi que son complice, en 1567. Un autre jurisconsulte, Bruneau, cite la femme d'un magistrat qui fut convaincue d'adultère avec son métayer, et une autre femme de condition, convaincue du même délit avec le clerc de son mari.

Il y a des natures de Don Juan chez les femmes comme chez les hommes ; il y a des femmes qui passent d'un amour à un autre avec une extrême facilité sans être rebutées par une différence d'éducation et de rang social, poursuivant un idéal qu'elles n'atteignent jamais, cédant à la curiosité sensuelle et au besoin de changement, elles se jettent dans des expériences répétées, plus voisines du naturalisme que de l'idéalisme, et multiplient leurs aventures galantes au gré de leurs fantaisies. Tous les séducteurs n'appartiennent pas au sexe masculin.

Plutarque raconte que les Romains au retour d'un voyage faisaient prévenir leurs femmes de leur arrivée, afin de ne pas s'exposer à une surprise désagréable. J'ai eu l'occasion de constater dans plusieurs affaires criminelles, que le mari qui reste trop longtemps absent court le risque d'être oublié et trahi. Tout d'abord sa femme restée seule, repousse avec indignation les sollicitations dont elle est l'objet, mais peu à peu avec le temps, sa résistance s'affaiblit ; bientôt les lettres du mari ne sont pas reçues avec le même plaisir,

les réponses qu'elle y fait deviennent plus rares, plus froides, plus indifférentes ; à mesure que son cœur se refroidit pour l'absent. il s'échauffe pour le soupirant qui est présent.

Les maris, qui par leurs professions restent pendant de longs mois éloignés de leur domicile, sont exposés en revenant à trouver leur femme grosse ou mère d'un enfant qui n'est pas issu de leurs œuvres. Je viens d'examiner une procédure instruite contre la nommée Bapt (Marie), qui, après être devenue enceinte pendant l'absence de son mari, a empoisonné l'enfant dont elle avait accouché, parce que son mari avait refusé de le garder. « Je suis une grande criminelle, dit-elle à l'instruction et je mérite d'être punie, mais j'ai été poussée à ce crime, parce que mon mari ne voulait pas garder cet enfant qui n'était pas issu de ses œuvres. »

Il y a d'autres adultères qui tiennent à l'occasion, à l'audace de l'attaque, à une surprise imprévue des sens :

« Une femme d'honneur peut avouer sans honte
« Ces surprises des sens que la raison surmonte. »

Toutes les femmes n'ont pas le sang-froid de Pauline pour surmonter ces surprises, qui peuvent en effet se produire chez celles même qui aiment leur mari : surprises par une attaque audacieuse, imprévue, paralysées par l'émotion, elles cèdent sans le vouloir, et quand leur honte est consommée elles ne savent comment expliquer cette faiblesse, qu'elles regrettent amèrement. J'ai vu, dans une affaire d'assises, une femme qui aimait son mari se laisser surprendre et succomber et, après sa faute, en éprouver un si violent remords que sa santé s'altéra. Tous les jours elle regrettait sa faute en secret, s'enfermant dans sa chambre pour pleurer plus librement. Son mari la surprit un jour en pleurs et lui demanda la cause de son chagrin ; alors elle lui avoua tout, prête à expier, trouvant une sorte de soulagement dans cet aveu et ce besoin d'expiation. Cette

révélation porta au mari un coup si terrible qu'il s'évanouit de douleur ; quand il revint à lui, il fondit en larmes, maudissant sa femme, lui pardonnant; après quelques jours passés dans de cruelles tortures, il la chassa : elle se retira chez ses parents ; un mois après, il lui pardonna et la reprit. Alors, toujours en proie à une grande colère contre le séducteur de sa femme, il alla le tuer. — Dans une autre affaire de meurtre de l'amant par le mari, la femme avouait qu'elle s'était livrée plusieurs fois à un ami de son mari, tout en aimant beaucoup ce dernier et sans pouvoir comprendre sa faiblesse. C'est la *cruelle énigme* que M. Bourget a analysée dans un roman, qui porte ce nom et dans l'affaire d'assises l'énigme était encore plus cruelle que dans le roman, car il s'agissait d'une femme restée honnête jusque-là, tandis que dans le livre il est question d'une femme qui a plusieurs amants. Quelle énigme que la conduite d'une femme qui aime son mari, qui a des remords de sa faute et qui la recommence! Une femme peut éprouver des remords, avoir de bons sentiments pour son mari et céder à l'entraînement des sens; elle regrette sa faute à cause des conséquences, à cause du chagrin qu'elle cause à son mari, mais elle la renouvelle. C'est ainsi que, dans Homère, Hélène se consume dans les pleurs, bien qu'elle ne songe pas à quitter son amant et à revenir auprès de Ménélas.

Lorsqu'un mari est incapable de satisfaire les passions d'une Messaline, il court non seulement le danger d'être remplacé, mais celui d'être supprimé. Il y a quelques années, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a jugé une femme de trente-sept ans, véritable Messaline qui avait débauché tous les hommes du hameau qu'elle habitait, hommes mariés et célibataires [1] ; elle était mariée à un

(1) La passion de la femme débauchée est « un délire que n'atteignirent jamais au jour de l'accouplement les bêtes sauvages et les brutes ». (Eschyle.)

homme âgé, qui, ne pouvant mettre un frein à son inconduite, s'était résigné à la tolérer : elle avait conçu contre lui une haine violente, bien qu'elle ne fût pas gênée par lui. Après avoir essayé deux fois sans succès de l'empoisonner, elle le fit tuer par un de ses amants, à une campagne où son mari était allé passer quelques jours avec son frère, pour faire la récolte des olives. Remettant à son amant un couteau de cuisine et un fusil, elle le fit partir pour cette campagne à la tombée de la nuit, en lui traçant le plan du crime : « Voici, lui dit-elle, le moment propice, la lune ne brille pas, tu peux partir, personne ne te verra. En arrivant à la campagne, tu frapperas à la porte sous un prétexte quelconque ; mon mari ou mon beau-frère t'ouvrira, tu te coucheras un moment à côté d'eux et quand ils seront endormis tu les frapperas ; ensuite tu mettras le feu à la campagne et tout sera fini. » L'amant partit et accomplit le double crime en suivant les instructions de sa maîtresse. Celle-ci attendit toute la nuit son retour avec impatience dans une agitation fébrile ; à cinq heures du matin, elle se rendit à son domicile et apprit avec satisfaction que « tout était fini », que son mari et son beau-frère avaient été assassinés et brûlés dans l'incendie de la maison. On ne trouva dans les décombres fumants de la maison de campagne que les débris calcinés des deux cadavres. Lorsque ces ossements furent recueillis, et placés sur un chariot pour être transportés au cimetière, la femme voulant utiliser cette course pour le transport des denrées de sa campagne, fit mettre sur le char deux sacs d'olives, à côté la caisse contenant les restes de son mari et de son frère et fit monter son fils âgé de treize ans sur le cercueil pour conduire l'attelage. A l'instruction l'amant raconta qu'il avait saigné les deux vieillards comme les animaux qu'égorge le berger.

Le mari insuffisant d'une femme dépravée peut tomber malade, mourir de chagrin ou se suicider comme dans le cas suivant : « Mon fils, disait une mère, s'est marié il y a

trois mois ; sa femme est depuis quinze jours dans son pays ; c'est elle qui est cause du suicide de mon fils, car il ne pouvait plus la satisfaire tant elle était passionnée. Hier encore, il me disait qu'il se sentait très malade. »

Il faut se garder de généraliser ces cas de passion sexuelle insatiable chez les femmes ; le nombre des Messalines n'est pas aussi grand que le prétendent les romanciers. Le besoin sexuel est beaucoup moins puissant chez la femme que chez l'homme ; la passion sexuelle est plus violente, plus agressive, plus brutale chez l'homme ; c'est lui qui attaque, qui provoque ; son choix est plutôt déterminé par des qualités physiques que morales. La femme, au contraire, d'une manière générale, est plus coquette, plus vaniteuse que sensuelle, elle est plus sensible à la tendresse, aux attentions, aux hommages, aux regards amoureux qu'aux témoignages d'une passion brutale ; son amour est plus psychique que physique ; son choix est plus déterminé par des qualités morales et intellectuelles que physiques. Si elle devient adultère, elle est plus coupable que l'homme, parce que son organisation sexuelle lui rend la vertu plus facile.

§ 8. — La musique

Tout est péril pour la femme ; la dissipation de la vie mondaine, l'oisiveté, les parties de plaisir, les promenades imprudentes à la campagne, la danse, la musique d'opéra, les duos chantés avec des professeurs de musique ou des amateurs de musique. Les Romains redoutaient pour les femmes la danse et la musique ; Scipion Emilien les appelait des arts malhonnêtes. Si cette antique austérité était excessive, ne sommes-nous pas tombés aujourd'hui dans un excès contraire, en laissant les jeunes femmes et même les jeunes filles se griser de chansons d'amour et de musique érotique ? Il arrive quelquefois à la jeune femme qui fait

de la musique avec son professeur, ce qui arriva à Héloïse quand Abélard fut chargé de lui donner des leçons : « Les livres étaient ouverts devant nous, dit Abélard, mais nous parlions plus d'amour que de philosophie, et les baisers étaient plus nombreux que les sentences, ma main se portait plus souvent sur le sein que sur les livres. » Comme l'oncle Fulbert, le mari ne s'aperçoit de rien et le professeur ne peut admirer assez sa simplicité.

§ 9. — L'orgueil de la beauté, l'amour de la toilette

L'amour de la jolie robe est une passion essentiellement féminine. Ce sont les rivalités de toilette qui font les jalousies vivaces entre femmes. Corneille, dont je me plais à mettre en lumière le génie psychologique, n'a pas négligé de noter ce trait de caractère dans la psychologie de Creuse, jalouse de la robe de Médée :

« Après tout cependant, riez de ma faiblesse...
« La robe de Médée a donné dans mes yeux ;
« Mon caprice à son lustre attachant mon envie
« Sans elle trouve à dire au bonheur de ma vie. »

Il y a des femmes qui se consolent du deuil qui les frappe en songeant que leur toilette de deuil conviendra à leur teint. Dans plusieurs affaires criminelles, j'ai vu la femme, prise en flagrant délit d'adultère et ayant échappé à des coups de feu, reprendre presque aussitôt ses préoccupations excessives de toilette. Cet amour de la toilette cause la perte d'un grand nombre de femmes, qui se laissent séduire comme Marguerite de *Faust* par l'offre des bijoux. Quand une femme coquette est possédée du désir de porter de jolies robes, si ses ressources ne lui suffisent pas, elle en demande à l'adultère ; c'est le sujet de *Lionnes Pauvres*, d'Emile Augier ; la femme mariée descend alors au niveau de la prostituée, plus bas encore.

Lorsqu'une femme coquette est condamnée, l'obligation

de mettre le costume de la prison qui l'enlaidit est pour elle plus pénible que la honte de la condamnation. La perte de la beauté, des cheveux notamment, produit quelquefois un désespoir allant jusqu'au suicide.

Le besoin d'élégance, de toilette, qui est naturel à la femme, se trouve encore augmenté de nos jours par les mœurs contemporaines. La passion de la vanité a fait chez les femmes les mêmes progrès que la passion de l'égalité chez les hommes. De même que tous les hommes s'occupent de politique et se croient capables d'être conseillers généraux, députés, sénateurs, ministres tout en étant chapeliers, coiffeurs, maçons et portefaix, toutes les femmes, femmes de petits employés, femmes d'artisans, veulent être habillées avec la même élégance que les grandes dames. Comme on voit des épiciers, des tailleurs, des boulangers, des débitants de boissons demander des emplois qui ne sont pas proportionnés à leur mérite, on voit des femmes sans fortune contracter des habitudes de luxe et de toilette.

La beauté est en danger en attirant les hommages, mais les poètes et les moralistes ont exagéré ce fait. D'après Properce, « la légèreté est l'apanage d'une jolie femme ». Ovide est de cet avis : « Pourquoi la prendre belle, si tu la voulais vertueuse ? Vertu et beauté ne sauraient aller de compagnie. » — « Quand une femme est fidèle, c'est une preuve qu'elle est laide », écrit à son tour Sénèque [1]. Il y a beaucoup d'exagération dans ces maximes : la beauté et la vertu vont souvent ensemble et le défaut de beauté n'est pas la meilleure garantie de la vertu féminine. Les femmes laides ne sont pas moins légères que les jolies femmes ; si elles sont moins recherchées, elles sont plus sensibles à ces recherches, leur amour-propre en est plus flatté ; recevant peu d'hommages, elles en sont plus avides et se jettent gloutonnement sur eux ; jalouses des jolies femmes,

(1) *De Beneficiis*, III, § 16.

elles cherchent à se prouver ainsi qu'elles ne leur sont pas trop inférieures et croient se venger de la nature, qui semblait leur avoir refusé le don de plaire en leur refusant la beauté. Sénèque se contredit lui-même et refute ce qu'il a écrit dans le *De Beneficiis*, quand il dit dans son traité *De Matrimonio* qu'une femme laide se jette à la tête du premier venu. On est porté à croire que l'héroïne d'un drame d'amour est toujours d'une beauté remarquable ; c'est une erreur, très souvent c'est une femme d'une beauté ordinaire ou plutôt laide que belle ; je l'ai constaté bien des fois.

§ 10. — Les mauvais conseils

Aux causes de corruption que je viens d'indiquer il faut ajouter les mauvais conseils des femmes déjà corrompues, qui prennent un malin plaisir à communiquer leur corruption. De même que le pauvre est naturellement jaloux du riche, et le malheureux jaloux de l'homme heureux, la femme perdue est jalouse de la considération dont jouit l'honnête femme, elle ne lui pardonne pas sa vertu. Elle veut rendre semblable à elle celle qui a le droit de la mépriser, afin d'échapper à son mépris ; elle veut faire tomber à son niveau celle qui l'écrase de sa supériorité. Cette supériorité est pour elle un objet d'envie et de haine, une cause d'humiliation. C'est par des moqueries sur le mariage, et des plaisanteries sur le mari, par des confidences voilées sur sa propre situation dont elle exagère le bonheur, par des excuses et des sophismes qu'elle lui suggère, par des exemples qu'elle lui cite, par des rencontres qu'elle lui ménage, et par des lectures romanesques qu'elle lui fait faire, que la femme légère détache progressivement son amie de son mari. Mme d'Epinay a raconté dans ses mémoires comment ce travail de corruption fut tenté sur elle par Mlle d'Ette, maîtresse du chevalier de Valory. La femme restée jusque-là honnête commence par s'indigner du lan-

gage qui lui est tenu ; peu à peu sous l'influence des sophismes corrupteurs qu'elle entend, son indignation diminue, sa raison se pervertit, ses scrupules s'évanouissent, l'attrait du fruit défendu se réveille dans son imagination troublée, et elle finit par trouver tout naturel un oubli de ses devoirs, qui d'abord la révoltait. Que de fois les magistrats entendent des accusées s'écrier : « Ce sont les mauvais conseils qui m'ont perdue ; mes amies m'ont détachée de mon mari en me disant, l'une qu'il était trop âgé pour moi, l'autre qu'il avait une mauvaise tournure, etc., je ne comprends pas comment j'ai pu les écouter, car mon mari était bon, dévoué et aimant. »

Mettre la discorde dans un ménage est un plaisir féminin. La femme légère qui veut brouiller son amie avec son mari ne manque presque jamais de lui persuader que celui-ci recherche une autre femme, afin d'exciter sa jalousie et de l'engager à faire comme lui; car une femme piquée par la jalousie est tentée de se venger en se jetant à la tête du premier venu. Il n'est pas rare de voir aussi des amis du mari employer cette tactique, révéler à la femme des légèretés maritales vraies ou supposées, afin d'éveiller chez elle le dépit et d'en profiter. On sait que cette conduite a été suivie par Sainte-Beuve à l'égard de la femme d'un ami illustre. J'ai vu dans une affaire criminelle cette trahison de l'ami du mari provoquer l'adultère de la femme et cet adultère amener le meurtre de l'amant par le mari : le nommé A..., qui était marié, était très lié avec le nommé C..., qui était aussi marié. Les deux ménages habitaient la même maison et se voyaient beaucoup; A..., profitant de l'absence de son ami, venait quelquefois dans l'après-midi causer avec la femme de C... ; il lui disait que son mari avait des maîtresses et qu'il ne l'aimait nullement. La femme C..., qui aimait son mari, refusa d'abord d'ajouter foi à ses calomnies, mais un jour elle y crut et par dépit et vengeance elle se livra au calomniateur.

Les mauvais conseils ne sont pas seulement donnés par des amies ; des femmes sont corrompues par leurs cousines, par leurs sœurs et même par leur mère. Par jalousie et haine de leur gendre, on voit des belles-mères favoriser l'adultère de leur fille ; elles trouvent au gendre toutes sortes de défauts, elles les signalent à leur fille ; elles le trouvent laid, petit, mal élevé, d'un mauvais caractère, elles regrettent de n'avoir pas donné à leur fille un autre mari plus distingué, un tel qu'elles désignent et sur lequel elles appellent son attention. Tous ces propos détachent la femme de son mari. D'autres belles-mères vont plus loin ; elles encouragent leur fille à prendre un amant, elles s'abstiennent de la blâmer, si elles apprennent qu'elle en a un. Juvénal avait déjà observé la complaisance de quelques belles-mères pour l'amant de leur fille ; j'en ai aussi observé quelques cas. Un ancien officier, qui avait exercé de graves violences sur sa femme, interrogé sur les motifs de sa conduite, fit la réponse suivante : « Croyant épouser une jeune fille bien élevée, je me suis trouvé en présence d'une cabotine, qui prenait des leçons de diction d'un ancien sociétaire de la Comédie-Française et qui avait les plus mauvais instincts. En outre, sa mère, qui voulait la garder avec elle, l'excitait contre moi, de telle sorte que, quand même je serais arrivé à combattre chez ma femme les propensions qu'elle avait à mal se conduire, mes efforts auraient été constamment annihilés par les agissements de ma belle-mère. » — Dans une autre affaire, il était établi qu'une mère disait à sa fille de ménager sa beauté et d'avoir peu de relations intimes avec son mari : « Tu es trop belle pour lui, » lui disait-elle. — Lorsque le mari va se plaindre à sa belle-mère de l'inconduite de sa femme en lui disant : « Je suis un bon père de famille, vous n'avez rien à me reprocher et cependant votre fille me déshonore, » la belle-mère se contente de répondre par un sourire. — Le gardien chef de la prison de Saint-Lazare m'a raconté avoir entendu

souvent des mères dire à leurs filles détenues : « Dépêche-toi de te guérir, un tel t'attend. » — J'ai même vu une mère conseiller à sa fille d'empoisonner son mari, en lui disant pour l'encourager qu'elle était aussi décidée à faire périr le sien, et en lui représentant combien un double veuvage les rendrait libres et heureuses. « Quand ton mari sera mort, lui disait-elle, je ferai aussi mourir le mien et nous irons demeurer ensemble. » Quelques jours après, elle vint s'informer si sa fille avait commencé à administrer du poison à son mari. Comme celle-ci lui disait : « Je n'ose pas, car si cela venait à se savoir, je serais perdue. » — « Tu es une imbécile, lui répondit la mère, on ne le saura pas, pourquoi crains-tu ? » — Quelque temps après, revenant voir sa fille, elle lui dit : « Tu es bien bête de n'avoir encore rien donné à ton mari, j'en suis certaine ; eh bien ! si tu ne commences pas, moi je commencerai. » Aiguillonnée par ces reproches, la fille alla acheter du poison et en donna à son mari. Pendant plusieurs jours, la mère vint régulièrement prendre des nouvelles du malade et s'informer des progrès de l'empoisonnement ; elle trouvait que sa fille donnait le poison à des doses trop petites, que le malade traînait, elle s'impatientait de la lenteur que son gendre mettait à mourir, elle disait à sa fille : « Quand donc te verrai-je en deuil ? » Elle l'encourageait à augmenter les doses, elles l'engageait à ne pas se laisser émouvoir par les souffrances de son mari ; enfin, elle n'oublia pas, quand l'agonie fut proche, de faire appeler un notaire et de faire faire à son gendre un testament en faveur de sa fille.

Les femmes du peuple sont encore poussées à l'adultère et même au meurtre de leur mari par les mauvais conseils des tireuses de cartes et sorcières qu'elles vont consulter. Une jeune femme, à qui une tireuse de cartes donnait le conseil d'empoisonner son mari, pour être plus libre, finit après beaucoup d'hésitations par suivre ce conseil, parce que la tireuse de cartes la rassura, en l'engageant à brûler

un cierge à la « Bonne-Mère », pour obtenir de la protection divine que son crime ne fût pas découvert.

Les tireuses de cartes, qui abusent de la crédulité des femmes, des jeunes filles, des paysans, font un mal incalculable ; elles mettent la discorde dans les familles, elles facilitent les séductions, les adultères. Je ne comprends pas que la justice ne cherche pas à extirper cette plaie sociale, elle le pourrait, dans bien des cas en leur appliquant l'article 405 du Code pénal sur l'escroquerie. Assurées de l'impunité, les tireuses de cartes pratiquent leur industrie dans les marchés et les foires à la campagne, dans les villes, elles donnent leur adresse dans les journaux. Elles ont toujours été très nombreuses à Paris. Au XVIIe siècle, une devineresse, arrêtée par La Reynie déclara qu'il y avait plus de quatre cents devineresses et magiciens, « qui perdaient bien du monde, surtout des femmes et de toutes conditions » (*Le Drame des poisons*, p. 105.)

Les femmes adultères associent volontiers la débauche et la dévotion. Les femmes romaines allaient consulter les augures pour leurs amants : « Dis-moi, Janus... réponds-tu à de pareilles questions ? Vous n'avez donc pas là-haut d'occupation plus sérieuse ? Il faut que votre Olympe ait de grands loisirs ! L'une te consulte pour un comique, l'autre te recommande un tragédien[1]. » — Des femmes qui se croient chrétiennes font des prières pour obtenir du ciel le succès de leur amour. La femme Aveline écrivait à son amant : « Je suis allée cette semaine à Notre-Dame des Victoires et j'ai fait brûler un cierge pour la réalisation de nos projets. » — Marie Stuart, écrivant à Bothwel, son amant, lui dit : « Nous nous sommes conjoints à deux êtres infidèles. Le diable nous veuille séparer et que Dieu nous conjoingne à jamais... Voilà ma foy et veux mourir en icelle...

(1) Juvénal (*Sat.* VI).

Je ne demande autre chose à Dieu, fors qu'entendiez ce que j'ay en l'esprit qui est vostre. » Quand la reine d'Écosse concerta son enlèvement avec Bothwel, elle lui écrivit : « Je prie Dieu que nous nous puissions entrevoir bientost en joye[1]. » — Dans un accès de désespoir causé par la rupture de ses relations avec Alfred de Musset, G. Sand s'adresse à Dieu et écrit dans son journal intime : « Ah ! rendez-moi mon amant et je serai dévote et mes genoux useront le pavé des églises. » — La femme d'un riche négociant de Marseille, devenue la maîtresse d'un jeune vicaire de la banlieue, attendait avec anxiété le matin la sonnerie de l'église, pour savoir si la messe de son amant avait lieu à l'heure ordinaire. Cette messe n'ayant été sonnée que plus tard, elle s'écria : « Alors, c'est un saint ! il n'a pas voulu dire sa messe sans aller se confesser. » Lorsque le complice de la femme adultère est un prêtre, celui-ci l'encourage à accomplir tous les actes extérieurs de la dévotion, mais il la détourne d'aller se confesser à un autre prêtre lorsqu'elle y songe, afin de pouvoir communier un jour de fête ; il craint que la confession à un prêtre de son voisinage n'amène la révélation de sa culpabilité.

D'autres femmes adultères vont plus loin, elles associent la dévotion et le crime. Dans le prie-Dieu de la femme Gras, on trouva des livres obscènes et un pot de haschich préparé aux cantharides ; elle se présenta à l'audience avec un gros chapelet autour du bras et composa des cantiques dans sa prison. — Une jeune femme qui désirait la mort de son mari, ayant constaté avec satisfaction qu'il était tombé malade, s'écria : « Ah ! si Dieu voulait... » Dieu n'ayant pas voulu la débarrasser de son mari par une mort naturelle, elle aida la maladie par le poison et pria Dieu d'en activer l'effet, en lui promettant toute sa reconnaissance : « Ah ! si Dieu pouvait avoir pitié de moi, disait-elle, comme je le

(1) Teulet. *Supplément au Recueil du prince Labanoff*, p. 17, 18, 58.

bénirais ! Quand il (le mari) se plaint, je loue le seigneur dans mon cœur; il était malade hier; je pensais que Dieu commençait son œuvre. »

§ 11. — L'intempérance

L'intempérance, chez la femme est le prélude de l'adultère; les Romains en avaient fait l'observation et disaient que : « toute femme qui fait un usage immodéré du vin ferme son cœur à toutes les vertus et l'ouvre à tous les vices. » Valère Maxime raconte qu'un mari fit périr sa femme sous les coups de bâton, pour la punir de son intempérance et que « chacun trouva qu'elle avait justement expié par une punition exemplaire la violation des lois de la sobriété[1] ». Nous sommes bien loin de cette sévérité ; nos mœurs, nos lois favorisent l'alcoolisme qui a fait des progrès effrayants. De même qu'il faut attribuer en grande partie aux progrès de l'alcoolisme l'accroissement du nombre des criminels, des fous et des suicidés, on peut rendre l'intempérance responsable de l'adultère d'un certain nombre de femmes, surtout dans la classe ouvrière. L'alcoolisme, à Paris surtout, met le désordre dans un assez grand nombre de ménages. A la 8e chambre du tribunal correctionnel de la Seine dont j'ai fait partie, nous avions à juger à chaque audience, 8, 10, 12, 14 prévenus alcooliques, parmi lesquels il y avait des femmes et même des jeunes filles de quinze, seize, dix-sept ans, ayant déjà contracté des habitudes d'intempérance et se livrant à la prostitution. Les trois autres chambres correctionnelles de la Seine en jugent autant. L'ivresse rend la femme comme l'homme, violente, lubrique et méchante. Alcoolique, l'ouvrier marié bat sa femme, ses enfants et les fait souffrir de toutes les manières, même de la faim; célibataire, il de-

(1) Valère Maxime, l. XI, ch. III, n° 9.

vient paresseux, débauché et quelquefois souteneur ; il bat ses parents, les vole et déserte l'atelier. Alcoolique, l'ouvrière mariée néglige son ménage, abandonne son mari et ses enfants pour se livrer à une vie de désordres.

L'alcoolisme surexcite la passion sexuelle et diminue la force de résistance.

§ 12. — Les défauts du mari

L'adultère de la femme est quelquefois encore déterminé par des défauts physiques du mari ou par une grossièreté, un défaut de délicatesse, qui lui inspirent de la répugnance. La répugnance de Marie Stuart à l'égard de Darnley, son mari, provenait de la mauvaise haleine du roi ; c'est elle-même qui l'écrit à Bothwel : « Il m'a quasi tuée de son haleine, car elle était plus forte que celle de vostre parent. » Aussi, quand Darnley engageait la reine à partager son lit, celle-ci pour coucher seule, s'empressait-elle de se plaindre d'une douleur au côté ; « je n'entre jamais vers luy, écrit Marie Stuart, que la douleur de mon costé malade ne me saisisse, tant il me fasche. »

La brutalité du mari, au début du mariage, suffit pour déterminer chez une femme délicate, une répugnance persistante, ainsi qu'en témoigne le jugement suivant du tribunal de la Seine : « Attendu que la dame X... reconnaît que depuis son union avec le demandeur, elle s'est toujours refusée à remplir le devoir conjugal, sous prétexte que dès le premier jour, son mari s'était montré trop impatient et n'avait pas employé toutes les précautions nécessaires pour ménager les susceptibilités d'une jeune femme absolument ignorante des obligations du mariage...[1]. » Un certain nombre de maris compromettent pour toujours l'harmonie conjugale par leur impatience et

(1) *Gazette des Tribunaux*, 10 janvier 1892.

leur grossièreté pendant la première nuit des noces. — Les aliénistes ont même constaté plusieurs cas de folie produits chez des femmes délicates par les premiers rapprochements conjugaux qui ressemblent au viol [1]. — La femme froissée par la brutalité de son mari lui ferme la porte de sa chambre, mais elle ne tarde pas à l'ouvrir à l'amant qui, plus habile que le mari, ménage sa délicatesse ; c'est la situation qu'Alexandre Dumas a décrite dans le personnage de Jane de Simérose de *l'Ami des femmes*.

L'homme grossier, difforme, est exposé à subir le sort de Vulcain, qui se vit délaissée par Vénus, parce qu'il était boiteux et sale. Cependant, lorsqu'on a sous les yeux à la cour d'assises le mari et l'amant, on constate souvent que même au point de vue physique, le premier n'est pas inférieur au second, que tous les amants ne sont pas des Adonis. Bothwel, qui inspira une si vive passion à Marie Stuart était laid ; il la séduisit par son aspect martial, la hardiesse de ses manières et l'énergie de son caractère. Hélène, qui pour suivre Pâris, a tout abandonné, son mari, sa fille, sa patrie, dit en parlant de son mari : « qu'elle n'avait certes à blâmer ni son cœur, ni sa beauté. »

L'hypocrisie de la femme adultère — La vie de la femme adultère est un tissu de mensonges, de ruses, d'hypocrisies. Souvent elle affiche des sentiments de la plus ardente dévotion, dans l'espoir que son mari et le public penseront qu'une femme si pieuse est incapable d'une mauvaise conduite. La femme Fenayrou, lorsqu'elle se décida à commettre le crime qui lui fut reproché, alla se confesser et communier. Pour donner le change à son mari, elle simule la jalousie, elle lui reproche des torts imaginaires ; elle détourne ses soupçons par d'hypocrites témoi-

(1) Paul Moreau de Tours. *Les aberrations du sens génésique*. p. 174. Pierre Janet. *Névroses et idées fixes*, t. II, p. 291, 87. Paris, F. Alcan.

gnages de tendresse, par des scènes de larmes ; comédienne ou tragédienne à volonté, elle sait prendre à propos tous les masques, le masque de l'affection conjugale, le masque de la jalousie, le masque de la tristesse, le masque de la dévotion, rire ou pleurer, s'attendrir ou s'indigner, placer une attaque de nerfs. On a comparé, non sans raison, le caractère de la femme adultère à celui de la race féline : même douceur apparente, même souplesse, même grâce, même fausseté, et aussi même méchanceté, car la patte de velours est toujours prête à se changer en griffe. Pour empêcher son mari de soupçonner son amant, elle accuse faussement un innocent de la poursuivre, elle se plaint de ses assiduités, elle ajoute qu'elle a su le rappeler aux convenances ; le mari, touché de cette confidence, admire la vertu de sa femme. Ces calomnies de la femme adultère contre un homme qui ne l'a jamais recherchée peuvent aboutir à un assassinat : sur la fausse dénonciation de sa femme, un mari demanda réparation par les armes à un de ses voisins ; sur son refus, il lui tira trois coups de revolver. — Pour masquer ses relations coupables, la femme adultère cherche quelquefois à faire épouser son amant par une parente, par une cousine, une nièce, ou bien encore elle accuse une femme innocente qu'elle représente faussement comme étant la maîtresse de son amant. — Pour être libre, elle fait contracter à son mari des goûts qui le tiennent éloigné ; elle lui fait entreprendre des voyages inutiles, dont elle lui démontre la nécessité. Ce sont les ruses de la femme adultère, pour cacher ses amours coupables et mystifier le mari, qui alimentent les comédies. Le mari a beau surveiller sa femme, inventer des serrures à secret et des ceintures de chasteté, acheter un chien de garde pour effrayer les galants, toutes ces précautions viennent échouer contre la fourberie féminine La femme trouve toujours le moyen de rejoindre son amant, de le cacher, et de berner son mari. Les auteurs

comiques, depuis Aristophane et Molière jusqu'aux vaudevillistes modernes, n'ont qu'à observer la vie réelle pour faire rire le public aux dépens des Georges Dandin, en mettant en opposition la crédulité du mari et la fourberie de sa femme.

Des femmes surprises par leur mari, au moment où elles viennent de faire cacher leur amant, prennent un air naturel d'étonnement et d'indignation contre les soupçons dont elles sont l'objet ; elles s'emportent contre le mari et le traitent de fou pour avoir osé soupçonner une épouse aussi vertueuse. J'ai vu dans une affaire d'assises une femme surprise avec son amant caché dans le lit pousser des exclamations de surprise et de colère contre l'absurde jalousie du mari, jusqu'au moment où celui-ci tirant les couvertures fit sauter l'amant terrifié du lit conjugal. — Une femme qui avait empoisonné son mari et qui le reconnut plus tard, se jeta en simulant la plus grande désolation sur le cadavre de celui-ci, quand la justice en ordonna l'exhumation. Elle poussait des cris et essayait de pleurer en plaçant les deux mains sur la figure, pour qu'on ne vît pas que ses paupières étaient sèches.

Les religieuses qui gardent les détenues m'ont souvent exprimé leur étonnement de leur fausseté ; l'une d'elles me disait : « Les plus dépravées sont celles qui affectent les meilleurs sentiments ; elles jouent si bien la comédie, que je m'y laisse prendre ; lorsque je m'aperçois que j'ai été jouée, je me promets bien d'être moins confiante à l'avenir, eh bien ! elles parviennent encore à me tromper. »

Une femme mariée, craignant d'être abandonnée par son amant, jouant la comédie du suicide pour le retenir, commença une tentative peu sérieuse de pendaison, après lui avoir écrit la lettre pathétique suivante : « Vous qui m'avez fait tant souffrir et à qui j'ai tout sacrifié depuis deux ans (elle lui avait sacrifié son mari qu'elle avait empoisonné), je vous pardonne pourtant en souvenir de notre

amour ; vous avez été bien cruel pour moi ; vous auriez pu m'empêcher de mourir et sauver mes enfants, vous ne l'avez pas fait. Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! Fasse le ciel qu'un jour vous ne vous repentiez pas d'avoir été cruel ! Donnez un souvenir à celle qui meurt. adieu, adieu. » Cette femme avait aussi écrit à sa tante : « Avant de retourner à Dieu (car je pense qu'il me pardonnera cet acte de désespoir), je vous recommande mes enfants... Pauvres enfants, le cœur me saigne, mais il le faut, je ne dois pas faiblir pour leur bonheur : car vivante je ne pourrais faire pour eux ce qu'aurait fait leur père (qu'elle avait empoisonné) ; en mourant, tout le monde en aura pitié... Dites-leur bien que ma dernière pensée a été pour eux e que je les aime plus que tout, puisque je leur sacrifie ma vie. » Cette femme a plus tard avoué à l'instruction qu'elle avait joué la comédie en écrivant ces lettres, que sa tentative de suicide était simulée.

On peut appliquer à la femme adultère les vers, qui furent inspirés à Alfred de Vigny par la trahison de Mme Dorval qui avait été sa maîtresse :

« Une lutte éternelle en tout temps, en tout lieu,
« Se livre sur la terre en présence de Dieu,
« Entre la bonté d'Homme et la ruse de Femme
« Car la femme est un être impur de corps et d'âme [1]. »

Si dans la plupart des cas, la femme adultère joue habilement la comédie pour cacher son inconduite, on la voit quelquefois animée d'une telle haine contre son mari, qu'elle ne prend plus la peine de la masquer ; elle la proclame elle-même avec une effronterie singulière, comme cette femme qui, après avoir tenté d'empoisonner son mari, étant devenue enceinte, disait à une voisine : « Vous pouvez

(1) Mais de Vigny a eu le tort de généraliser une observation qui ne s'applique pas à toutes les femmes et de définir la femme dans ce vers cruel et injuste :

« La femme, enfant malade et douze fois impur. »

dire à mon mari que si je fais un enfant, à coup sûr ce ne sera pas de lui. »

La femme, qui désire rompre le mariage pour épouser son amant, tend des pièges au mari pour provoquer le divorce ; elle cherche à se faire injurier ou à se faire battre ; elle lui refuse l'accomplissement du devoir conjugal, dans l'espoir qu'il contractera une liaison irrégulière qui lui fournira un motif de divorce. Dans une affaire jugée le 19 novembre 1895, il résultait de la procédure que, un mois après son mariage, la femme réservait ses tendresses pour son amant et tendait des pièges à son mari ; celui-ci en fut informé par l'agence que sa femme avait chargée de l'espionner.

Le divorce favorise l'adultère, en fournissant le moyen de rompre le mariage et d'en contracter un nouveau. Très fréquemment la femme adultère fait promettre à son amant de l'épouser si elle devient libre, et elle ne tarde pas à trouver un prétexte pour divorcer. Sans doute, la loi ne permet pas à la femme adultère d'épouser le complice avec lequel elle a été surprise, mais il lui suffit d'éviter le flagrant délit. Dernièrement sur le corps d'une femme mariée, tuée par son mari, on a trouvé des brouillons de lettres adressées à un cousin pour lui annoncer qu'elle allait former une demande de divorce. — Nous avions dernièrement à juger un mari qui avait tiré deux coups de revolver sur sa femme, dont l'inconduite était notoire; la femme répondit : « Je m'affichais pour arriver plus vite au divorce. » — Lorsqu'une femme mariée a pris un amant, elle va (souvent avec l'argent du mari) consulter un avocat sur les moyens à trouver pour arriver au divorce. Avant d'essayer de tromper la justice, elle trompe son avocat en lui faisant un récit mensonger des torts qu'elle attribue à son mari. — Des femmes astucieuses parviennent à tromper la police et à lui faire croire qu'elles sont victimes de la brutalité de leur mari, alors que la véritable victime est le

mari. Dans plusieurs dossiers de femmes qui avaient assassiné leur mari, j'ai trouvé d'anciens rapports de police qui, sur la fausse dénonciation des femmes, les dépeignaient comme des victimes de la brutalité maritale. Pour faire croire à cette brutalité, elles criaient sans motif à l'assassin, afin d'attirer l'attention des voisins, qui devaient être entendus par la police.

Pour obtenir le divorce, des femmes font accuser faussement leur mari d'attentats aux mœurs. Il y a quelques années, une dame, qui habitait un château près de Tours, poussa son ancienne institutrice à accuser son mari d'un viol imaginaire ; elle fit répandre ces calomnies par les journaux, afin d'exercer une pression sur le Parquet de Tours, qui hésitait à poursuivre le mari sur ses accusations. C'est surtout parmi les personnes de son sexe que la femme adultère recherche des témoins complaisants, pour accuser faussement son mari et arriver au divorce. Une personne, qui était ainsi sollicitée à un faux témoignage, ayant refusé de le prêter, s'attira la réponse suivante : « Tu n'es pas une femme, puisque tu soutiens mon mari. »

La méchanceté de la femme adultère ; l'abandon des enfants. — Les romanciers croient que « la voix du sang » parle toujours au cœur des mères et enseigne aux femmes coupables l'amour et le dévouement pour leurs enfants. Il est exact que beaucoup de femmes adultères continuent à aimer leurs enfants sans aimer leur mari. Mais il est exact aussi que « la voix du sang » ne se fait pas toujours entendre de la mère qui se livre à la débauche, et que souvent, en cessant d'aimer son mari, la femme adultère sent son amour maternel diminuer en même temps que son amour conjugal. Clytemnestre, devenue adultère, cesse d'aimer sa fille Electre. Mme X..., qui a voulu mourir avec l'étudiant Chambige, avait observé le changement qui s'était fait en elle : « Je ne suis plus comme autrefois, disait-elle ; je ne

pense plus tout le temps à mes enfants, je ne pense qu'à toi ; c'est horrible ! » Absorbée par son délire amoureux, la femme n'a plus le temps de penser à ses enfants, de s'occuper de leur santé, de leur éducation ; si elle a de la fortune, elle les abandonne aux soins des domestiques ; si elle est pauvre elle les abandonne dans la rue. Je lis dans une procédure cette déclaration d'un mari malheureux : « Mon petit garçon de cinq ans est mort d'un mal de gorge, parce qu'il a pris froid, pendant que sa mère était allée à un rendez-vous. » — Dans une autre procédure, je lis cette déclaration des enfants entendus après un drame de famille : « Depuis son mariage, notre père n'a jamais eu un instant de bonheur, à cause de l'inconduite de notre mère qui négligeait son ménage ; notre père, après son travail, était encore obligé de s'occuper des détails de la maison. »

La femme adultère perd facilement le respect de ses enfants ; souvent elle ne craint pas de les rendre témoins de ses légèretés ; elle se sert d'eux pour porter des lettres qui éloignent le père et rapprochent l'amant. On voit même quelquefois une mère compromettre sa fille, pour cacher derrière elle ses amours adultères. — Comme l'amour maternel, l'amour paternel est lui aussi souvent étouffé par l'adultère ; le père qui a une maîtresse n'a plus pour ses enfants le même respect, ni la même affection ; lui aussi il se sert d'eux quelquefois pour leur faire porter des messages amoureux ; il ruine ses enfants pour satisfaire les fantaisies de sa maîtresse. La passion peut même éteindre la pitié : on voit des pères veufs laisser leur maîtresse martyriser leurs enfants.

La femme, en général, aime ou hait son mari dans ses enfants ; ses enfants lui sont d'autant plus chers ou d'autant moins affectionnés qu'elle a de l'amour pour son mari ou de la haine contre lui[1].

(1) Chez un grand nombre de femmes, l'amour maternel augmente encore ou diminue, suivant que la mère a ou n'a pas allaité ses enfants. La pré-

De même que la femme qui aime son mari est heureuse de retrouver son image sur les traits de ses enfants et di comme Andromaque :

« Voilà ses yeux, sa bouche et déjà son audace ;
« C'est lui-même ; c'est toi, cher époux que j'embrasse [1], »

la femme qui a cessé d'aimer son mari ne retrouve plus avec plaisir son image sur le visage de ses enfants ; cette ressemblance lui devient odieuse ; elle aime moins ses enfants, parce qu'ils lui rappellent le père. J'ai entendu une mère dire à son fils : « Retire-toi ; tu ressembles à ton père. » Si une femme adultère a un enfant de son amant, c'est celui-là qu'elle préfère

Les mères en général, trouvent leurs enfants jolis, plus beaux que les autres :

« ..... Mes petits sont mignons,
« Beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons, »

dit le hibou de ses petits. La femme adultère, quand elle devient une mère dénaturée, ne trouve plus ses enfants

férence que la mère témoigne à l'un de ses enfants vient souvent de ce qu'elle l'a allaité et n'a pas allaité les autres. J'ai vu une femme, qui avait fait périr sa petite fille par de mauvais traitements, avouer qu'elle ne pouvait pas l'aimer parce qu'elle ne l'avait pas allaitée ; la même mère adorait un enfant qu'elle avait nourri. Ces faits établissent que, chez un grand nombre de femmes, dont l'éducation et la religion n'ont pas modifié la nature, l'amour maternel plus instinctif qu'intellectuel nait plus des entrailles et des seins que du cerveau et du cœur, à l'inverse de l'amour paternel qui est plutôt intellectuel qu'instinctif. C'est pour les mêmes raisons que la mère s'occupe plus du corps de ses enfants que de leur esprit, et est moins sensible que le père à leur inconduite. — Assez souvent aussi l'homme aime ou hait sa femme dans ses enfants ; c'est ainsi que la haine que l'*Ami des hommes* avait contre son fils Mirabeau venait surtout de la haine qu'il avait contre sa femme ; l'ouvrier se détache assez facilement de ses enfants, quand il a divorcé. Toutefois l'amour paternel me parait moins dépendant que l'amour maternel de l'amour conjugal.

(1) Medée exprime le même sentiment quand elle dit à Jason :

« Souffre que mes enfants accompagnent ma fuite,
« Que je l'admire encore en chacun de leurs traits
« Que je l'aime et te baise en ces petits portraits. »

jolis. Je trouve dans une procédure criminelle ce propos tenu par une mère à une voisine, en parlant de sa fille : « Vous la trouvez jolie, vous? eh bien! moi je ne puis la voir. » — Une autre mère disait de sa fille : « Je ne puis la voir; quand elle pleure, j'ai envie de la tuer. » — Ces mères dénaturées qui brutalisent et qui même tuent leurs enfants, soignent en même temps avec la plus grande sollicitude leurs animaux, leurs chats ou leurs chiens. On sait que les enfants sont souvent martyrisés par des marâtres, des maîtresses de leur père, privés par elles de nourriture, d'air, de sommeil, roués de coups. Ces crimes monstrueux sont aussi commis quelquefois par des femmes adultères sur leurs propres enfants; ces femmes-là ne sont plus ni épouses, ni mères; elles n'ont plus ni cœur, ni raison, elles n'ont que des sens, ce ne sont plus des femmes, ce sont des femelles; elles sont semblables à ces animaux qui abandonnent leurs petits, les battent et les tuent pour se livrer plus librement à de nouvelles amours. J'ai exercé des poursuites contre une femme qui avait abandonné ses trois jeunes enfants dans un hangar, pour se livrer au libertinage; elle ne venait qu'une fois par jour leur jeter du pain par une ouverture. Lorsque je me transportai sur les lieux avec le juge d'instruction, je trouvai les enfants presque nus, se roulant sur la paille souillée de leurs ordures. La faim, le froid, la séquestration, les souffrances de toutes sortes qu'ils avaient endurées les avaient rendus presque idiots; l'un d'eux avait les pieds atteints par la gangrène.

« La voix du sang » ne parle plus dans les cœurs féminins envahis par une passion sensuelle, bestiale. On voit des femmes adultères continuer leurs relations coupables, pendant la maladie de leurs enfants. Dans une affaire criminelle, j'ai vu une mère donner rendez-vous à son amant le jour de la mort de sa fille. — Une autre femme adultère, à qui son mari reprochait son inconduite, le mena-

çait de tuer son dernier enfant, s'il la faisait surveiller.

« Sœvus amor docuit natorum sanguine matrem
« Commaculare manus.....
« Nunc scio quid sit amor [1]. »

Si la mort vient prendre l'enfant malade pendant qu'elle court à un rendez-vous, la femme adultère se console vite de sa perte ; le grand deuil avec le long voile noir l'importune, elle le quitte le plus tôt possible ou trouve le moyen de le concilier avec une toilette recherchée. Cette indifférence, cette haine que la femme adultère peut éprouver contre ses enfants, sont éprouvées aussi quelquefois par des filles-mères, qui, pour se livrer plus commodément à la débauche, étranglent leurs enfants, les empoisonnent, leur brisent le crâne, les jettent dans les mares, dans les fleuves, à la mer, dans les fosses d'aisance, non pas toujours au moment de leur naissance, mais à un an, à deux ans, lorsque les enfants sont si aimables, si gracieux, si affectueux.

Le sentiment filial peut être étouffé par les habitudes de débauche comme le sentiment maternel. J'ai vu une femme adultère courir à un rendez-vous pendant l'agonie de son père. Je viens de lire dans un dossier des lettres écrites à son amant par une femme mariée, qui avait été obligée de quitter Paris et de se rendre en province auprès de sa mère dangereusement malade ; elle se plaint dans toutes ses lettres que l'agonie de sa mère se prolonge et retarde son retour à Paris ; il lui tarde de voir mourir sa mère pour revoir son amant : « Quel vilain métier, écrit-elle, que celui de garde-malade ! » — La femme qui perd la pudeur devient rapidement capable de tout. *Amissa pudicitia, mulier nihil abnuerit.* La pudeur chez la femme est comme le fil qui retient toutes les perles d'un collier : coupez le fil toutes les perles tombent ; supprimez la pudeur, les vertus féminines s'envolent, l'amour conjugal, le sentiment

(1) Virgile. *Eglogue* VIII.

maternel, l'amour filial s'évanouissent. La femme se corrompt très vite. Le désordre des mœurs la conduit rapidement au crime, à l'avortement, à l'infanticide, à l'empoisonnement. J'ai vu une jeune accusée qui avait eu un prix de vertu dans sa jeunesse devenir quelques années après une femme adultère et empoisonner son mari. La femme Fenayrou avait été citée comme un modèle dans le pensionnat où elle avait été élevée; tombée dans la débauche quelques années après son mariage, elle devint criminelle.

La haine de la femme adultère contre son mari; ses calomnies. — Pour la femme aldutère, le mari véritable c'est l'amant; elle se dit « sa femme »; le mari, c'est l'obstacle, c'est l'étranger, c'est l'ennemi. Or, l'obstacle, on veut le supprimer; l'ennemi, on le hait : à mesure que s'accroît l'amour de la femme pour son amant, sa haine contre son mari augmente. Une accusée, racontant comment l'adultère l'avait rendue empoisonneuse, disait à l'instruction : « J'ai commis le crime qui m'est reproché; ce sont mes relations adultères avec X..., qui en sont la cause. Lorsqu'il me proposa de me livrer à lui, je repoussai d'abord ses propositions; mais je finis par céder à ses sollicitations; j'eus bientôt de l'aversion pour mon mari. » On hait celui qu'on a offensé: la faute que la femme commet lui inspire contre son mari une aversion insurmontable; dans ce cas, plus le mari est doux, affectueux, plus sa femme le déteste et le prend en horreur.

La haine de la femme adultère contre son mari se traduit souvent par des calomnies, même auprès de ses enfants. Se sentant méprisée par son mari, la femme adultère est jalouse du respect et de la tendresse que les enfants témoignent à leur père, et elle s'efforce de lui enlever cette consolation par de secrètes calomnies; elle se plaint à ses enfants d'avoir été rendue malheureuse toute sa vie par son

mari : elle leur représente leur père sous les plus noires couleurs, elle l'accuse faussement des vices les plus graves. Dans quelques cas, je l'ai vue accuser son mari d'avoir voulu la tuer, l'empoisonner ; elle joue la comédie des larmes, afin d'attirer sur elle la compassion de ses enfants. Représenter comme un bourreau la victime de ses déportements, se poser en victime, elle qui est le vrai bourreau, enlever au père l'estime et l'affection de ses enfants qu'il adore, quelle satisfaction pour une femme méchante ! Cette perfidie lui réussit presque toujours, parce que le mari ne la soupçonne pas ou parce qu'il ne veut pas confondre la calomniatrice par la révélation de son inconduite, par égard pour ses enfants qu'il craint d'affliger. La femme adultère profite de cette confiance et de cette générosité, pour faire souffrir son mari dans son amour paternel, après l'avoir fait souffrir dans son honneur conjugal. J'ai vu une femme adultère faire croire à sa fille que son père avait une maladie de peau, afin de le priver des caresses de sa fille. Tous les moyens lui sont bons pour faire naître la mésintelligence entre le père et ses enfants. Si elle ne peut rendre le père odieux à ses enfants, elle s'efforce de le rendre ridicule à leurs yeux ; quand elle ne leur en fait pas peur, elle les excite à rire de lui ; sa méchanceté invente mille perfidies pour frapper le mari dans le père.

Le malheureux, exaspéré par ces perfidies et ces railleries, finit enfin quelquefois par perdre la tête et se livrer à des violences graves, qui provoquent l'action de la justice. Une femme qui était parvenue à se faire battre par son mari et à le faire jeter en prison, disait à sa fille : « Ton père est entré la barbe noire dans la prison, il faut qu'il en sorte la barbe blanche. » Dans une autre affaire, un mari qui, poussé à bout, avait donné un coup mortel à sa femme, s'écriait avec douleur : « Elle me méprisait et me faisait mépriser par mes enfants ! »

Le mari ainsi calomnié par sa femme, désespéré de perdre

l'amour de ses enfants, sa seule consolation, finit quelquefois par se suicider. Voici, par exemple, un négociant qui, en mai 1895, s'empoisonne à Paris avec de la nicotine, après avoir écrit la lettre suivante : « Non contente de traîner mon nom dans la boue par sa liaison publique avec le nommé X..., ma femme a quitté le domicile conjugal en emportant 3 500 francs et m'a intenté une action en divorce. Maintenant, elle défend à mon fils de venir me voir et le montait contre moi par toutes sortes de honteux mensonges et de calomnies. J'ai pu tout supporter jusqu'à ce jour. mais la douleur que me cause la perte de l'amitié de mon fils, je ne puis la surmonter. Je pardonne à mon fils qui est jeune et je pense qu'il me pardonnera mon acte de désespoir. Mais je laisse à ma femme et à son amant la responsabilité de ma mort. Cette femme m'a tout volé, l'honneur l'argent et l'amour de mon fils qui me consolait de tout. » D'autres maris, exaspérés par les calomnies persistantes de leur femme, sentent leur cœur envahi par une haine violente qui fait un jour explosion et se traduit par le meurtre ; ils deviennent fous de colère. Il y a quelques années aux environs de Tarascon, la femme d'un propriétaire cultivateur fut trouvée assassinée dans son lit; elle avait été surprise pendant son sommeil; le mari l'avait frappée avec une fourche en fer qui était restée plantée dans la tête ; il déclara à l'instruction qu'il avait été excédé par les calomnies de sa femme[1] qui l'avait poussé à bout.

C'est aussi par la calomnie que la femme adultère se venge des parents de son mari qui lui adressent des observations sur sa conduite. Lorsque son beau-père ou son beau-frère lui adressent de semblables avertissements, il n'est

(1) Dans cette affaire, c'est un chien qui amena la découverte du coupable. La justice n'avait pu le découvrir, lorsqu'elle fut mise en possession des vêtements sanglants de l'accusé, qui étaient enterrés dans un champ voisin et recouverts de pierres; ce fut le chien de l'assassin qui en grattant la terre à cet endroit et en poussant des hurlements attira l'attention de la justice. Cette découverte força le mari à faire des aveux.

pas rare qu'elle ne cherche à se venger, en les accusant auprès de son mari d'avoir voulu la séduire.

« Que ne sait point ourdir une langue traîtresse,
« Par sa pernicieuse adresse ! »

Provocation au parricide. — La femme adultère ne se contente pas toujours de calomnier son mari, de mettre la discorde entre le père et les enfants ; elle va quelquefois jusqu'à provoquer des rixes entre eux et même jusqu'à pousser les enfants à tuer leur père. En 1893, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône jugea une affaire de ce genre : La femme Vial, mariée aux environs d'Aix à un cultivateur laborieux et honnête, quitta à maintes reprises le domicile conjugal, abandonnant mari et enfants pour suivre divers amants. Le mari, d'un caractère faible et débonnaire lui pardonna toujours, en considération de ses enfants, et consentit à la reprendre. Loin de lui savoir gré de sa bonté, la femme Vial à chaque pardon du mari redoubla de haine contre lui et le calomnia avec persévérance auprès de ses enfants, pour lui enlever leur affection. Il était laborieux et économe ; elle le représenta à ses enfants comme un paresseux et un dissipateur ; elle parvint à le brouiller avec eux. L'un des enfants, garçon boulanger, ayant voulu acheter un four à des conditions trop onéreuses, le père n'approuva pas ce projet ; son fils en éprouva une très vive irritation, que la mère eut soin d'entretenir et d'envenimer. Sur ses instigations, il fit une scène violente à son père, le menaça de le quitter en emmenant avec lui sa mère et ses autres frères. Quelques jours après, il mit cette menace à exécution, et Vial, enrentrant des champs, trouva sa maison abandonnée par sa femme et ses enfants qui avaient tout emporté ; il se rendit à leur nouveau domicile pour réclamer les couvertures de son lit qu'on lui avait enlevées. Sa femme et son fils le mirent à la porte et montèrent au premier étage pour lui adresser des injures. Le fils se plaça

à la fenêtre, un pistolet à la main et sa mère se mit derrière lui, en l'excitant à faire usage de son pistolet. On l'entendit crier : « Tire! » et en même temps on vit le fils décharger deux coups de son arme sur son père. Celui-ci, blessé, prit la fuite, mais son fils, toujours excité par sa mère, se précipita à sa poursuite, le rejoignit et deux fois encore il fit feu sur lui presque à bout portant. Le malheureux père reçut deux balles l'une à la cuisse gauche, l'autre dans la région dorso-lombaire. L'instruction établit que ce parricide avait été prémédité par la femme et par le fils : le fils avait acheté le pistolet dans l'intention de s'en servir contre son père, et sa mère lui avait donné l'argent pour cet achat.

J'ai observé un autre parricide provoqué par une femme adultère, âgée de quarante-sept ans, qui, abusant de son empire sur son fils âgé de vingt ans, le poursuivit de ses excitations pour le déterminer à tuer son père, qu'elle lui dépeignait sous les plus noires couleurs. Le jeune homme résista pendant quelque temps à ces excitations, ce crime lui faisant horreur, et cependant sa mère parvint à vaincre ses hésitations ; elle lui procura un fusil, qui devait servir à abattre son père et lui fournit le moyen de le rencontrer seul dans les champs. Sur les indications de sa mère, le fils surprit son père dans un bois en train de couper un pin ; il l'ajusta et l'étendit raide mort.

Ce sont souvent les meilleurs maris qui sont pris en aversion. Le mari, qui a toutes les qualités quand il est aimé, a tous les défauts quand il ne l'est plus. De même que l'amour transforme les défauts en qualités, la haine change les qualités en défauts. Si le mari est doux et patient, la femme adultère le traite d'imbécile ; est-il économe, elle le trouve avare. Dans la plupart des affaires d'assassinat du mari par la femme adultère, j'ai constaté que le mari était bon, laborieux, dévoué à sa famille, tandis que la femme était paresseuse, gourmande, dépensière, profondément égoïste. Je

trouve dans un dossier d'empoisonnement du mari par la femme cette déclaration d'une jeune fille : « Mon père disait toujours que lorsqu'on avait des enfants il fallait faire des économies, » et ma mère répondait : « Je m'aime mieux moi que mes enfants. » Quelle vérité dans cet aveu! La femme adultère n'aime ni son mari ni ses enfants ; elle n'aime qu'elle-même ; dans son monstrueux égoïsme, elle préfère le plaisir à l'honneur des siens ; elle ne songe qu'à elle, elle ne vit que pour elle[1] : « Moi, moi! dis-je, et c'est assez. » C'est pourquoi, si elle n'a pas d'enfants, elle n'en désire pas, elle veut la stérilité. « Elle fait son repos de sa stérilité ; » et si un commencement de grossesse se produit, elle songe à le supprimer. A. Dumas fils a noté ce trait de caractère de la femme adultère dans *la Femme de Claude ;* Césarine veut se faire avorter. Les sages-femmes, qui suppriment autant d'enfants qu'elles en mettent au monde, ne se bornent pas à prêter leur ministère à des filles-mères ; les femmes adultères ont souvent recours à leurs manœuvres. En 1891, la cour d'assises du Var a condamné pour avortement Mme de J., femme d'un officier de marine, et pour complicité d'avortement son amant, maire de Toulon.

Même quand le mari, ne pouvant mettre un frein aux déportements de sa femme, se résigne à les supporter, celle-ci peut rester animée contre lui d'une haine assez violente, pour désirer sa mort et la provoquer. J'ai observé le cas d'une Messaline villageoise qui tenta d'empoisonner son mari et le fit ensuite tuer par son amant, bien que ce mari âgé et débonnaire se fût résigné à son sort.

La haine féroce que la femme adultère éprouve contre son mari se trouve exactement exprimée dans le récit que

(1) Cet égoïsme se retrouve même plus souvent qu'on le croit chez des mères de famille, qui ne sont pas des femmes adultères, mais qui pour satisfaire leur amour du luxe, de la toilette, sacrifient l'intérêt de leurs enfants ; il y a même des femmes mariées qui ont horreur des devoirs de la maternité, et ne désirent pas avoir d'enfants.

la Clytemnestre d'Eschyle fait du meurtre d'Agamemnon ; elle rappelle que « les convulsions de la mort font jaillir le sang des blessures ; et la rosée du meurtre, dit-elle, tombe en noires gouttes sur moi, rosée aussi douce à mon cœur que l'est pour les guérets la pluie de Jupiter ». Le meurtre de Cassandre, qui a suivi celui d'Agamemnon, a été aussi pour la femme adultère, « une douce volupté qui assaisonne encore les voluptés de son amour ».

Les mobiles du meurtre du mari par la femme adultère. — La haine n'est pas le seul mobile qui pousse la femme adultère à tuer son mari; elle veut briser son mariage pour vivre librement avec son amant. Une jeune femme de dix-neuf ans, qui avait été mariée contre son gré et qui regrettait vivement de n'avoir pas épousé un jeune homme qu'elle aimait, disait cyniquement à deux témoins : « J'ai laissé un prétendu qui a bien pleuré le jour de mon mariage, mais je veux donner un bouillon de onze heures à mon mari, pour le faire crever et pouvoir ensuite épouser mon ancien amant. » Cet amant, elle veut se l'attacher par le mariage ; pour cela il faut qu'elle se rende veuve.

Le plus souvent, avant de songer à se débarrasser de son mari par le poison, la femme adultère commence par désirer sa mort, sans songer encore à la donner : si son mari disparaissait, emporté par un accident ou par la maladie, elle serait libre! Libre! veuve! quel bonheur! Lorsque la justice saisit les lettres que la femme adultère a écrites à son amant, elle trouve souvent ce souhait homicide : « Oh! que je voudrais être libre! oh! que je voudrais être débarrassée de lui! » Elle espère qu'une bonne maladie viendra lui rendre sa liberté et, si le mari tombe malade, la pensée homicide qui avait déjà surgi dans l'esprit de la femme adultère s'empare d'elle et ne la quitte plus : « S'il venait à mourir, se dit-elle, je serais libre et je pourrais épouser mon amant. » Beaucoup de femmes adultères se contentent

de souhaiter la mort de leur mari, d'autres vont plus loin; elles commencent par se fatiguer bien vite des soins qu'elles lui donnent, et si la maladie se prolonge, après en avoir suivi avec satisfaction les progrès, elles sont tentées de hâter le dénouement, qui doit assurer leur liberté : après avoir souhaité la mort, elles la préparent, si elle tarde trop à venir. Lorsque la pensée homicide, longtemps caressée, s'empare de l'esprit de la femme adultère, elle devient une idée fixe, une sorte d'obsession, qui ne la quitte plus et qui se traduit quelquefois par des paroles compromettantes, qu'elle ne peut retenir. Un mari que sa femme avait tenté d'empoisonner, faisant plus tard sa déclaration à la justice, disait que l'accusée ne pouvait plus tenir secret son désir de le voir mourir, qu'elle avait le cynisme de le lui exprimer : « C'était une idée fixe chez elle, » disait-il. — Dans une autre affaire, un témoin rapportait ce cri d'impatience d'une femme adultère souhaitant la mort de son mari : « Il ne crèvera donc pas le monstre[1] ! » Dans une affaire criminelle, j'ai même vu une femme dire à sa fille en parlant de son père qui était le meilleur des hommes : « Ne faudrait-il pas qu'un homme comme ça reçût un coup de fusil qui l'étendît sur le carreau ? » — « Que feriez-vous, s'il était mort, répondit la fille. — « Eh bien ! alors, je serais la maîtresse, répliqua la mère.

On voit, dans quelques affaires, la belle-mère partager la haine de sa fille contre son mari, au point de devenir sa complice dans le meurtre de son gendre. Il y a quelques années dans l'arrondissement de Digne, une femme

(1) Ce n'est pas seulement dans les drames de l'adultère que l'on voit coupable, en présence de sa victime malade, passer insensiblement du désir de la mort naturelle à la pensée de la mort violente : c'est là une observation psychologique générale. Avant de tuer la veuve Boyer, Vitalis, voyant tomber malade, commença par désirer sa mort : « Si le bon Dieu nous la prenait !... » disait-il à la fille, sa complice. — « Ah ! oui », répondit celle-ci, qui avait d'abord repoussé l'idée du crime, qui ensuite accepta ces vœux de mort et qui finit avec son amant par suppléer l'œuvre de la maladie.

oncerta avec sa mère pour empoisonner son mari ; elles ui donnèrent un breuvage composé de soufre et de phos- hore. Cette tentative d'empoisonnement ayant échoué, la emme se procura un fusil et le déchargea sur son mari endant qu'il dormait ; le coup lui enleva un œil sans le uer.

L'idée de frapper son mari pendant son sommeil se résente souvent à l'esprit de la femme. Lorsque les sœurs e Psyché lui persuadent que son mari est un monstre, lles lui apportent une lampe et un poignard pour le frap- er pendant qu'il dort. Il y a quelques années, en Pro- ence, une femme, menacée d'abandon, profita du sommeil e son amant pour lui enfoncer près de la tempe une paire e ciseaux, qu'elle fit entrer dans la tête avec un fer à passer.

Pour se débarrasser de son mari, la femme adultère oisit le plus souvent le poison. Le poison a toujours été rme préférée de la femme adultère : *adultera ergo vene- a*, disaient les Romains. Lorsque Médée passe en revue s différents modes de vengeance qui se présentent à son prit, c'est au poison qu'elle s'arrête : « Bien des moyens, t-elle, s'offrent à moi de leur donner la mort... Dois-je ettre le feu à leur palais nuptial ou leur plonger dans le eur un glaive acéré ?... Mieux vaut aller droit à eux par chemin que nous excellons à suivre et les faire périr r le poison. »

Les femmes romaines, comme les femmes grecques, vaient employer le poison. S'il faut en croire Tite- ve, pendant longtemps on n'eut à juger à Rome aucun ime d'empoisonnement[1]. Mais, après la soumission des tins, le nombre des empoisonnements commis par les

[1] Tite-Live, l. VIII. — Cependant la loi des Douze Tables punissait le me d'empoisonnement. — Valère Maxime raconte que Publicia, épouse Consul Postumius Albinus, et Licinia, femme de Claudius Asellus, con- incues d'avoir empoisonné leurs maris, furent étranglées en vertu d'une tence de leurs parents. (L. VI, ch. III, § 8.)

femmes fut si considérable, qu'on attribua la mortal des maris à une épidémie. Les premiers citoyens de Ro mouraient tous de maladies semblables et presque toujo avec les mêmes symptômes. Une esclave vint alors ré ler aux Consuls que la ville était décimée par la perfi des femmes, que des matrones préparaient les poiso Sur ses indications, on surprit des femmes préparant d drogues et on trouva dans plusieurs endroits des poiso cachés; on en saisit chez vingt matrones, dont deux pat ciennes ; cent soixante-dix matrones furent arrêtées.

D'après Juvénal, qui a écrit la chronique scandaleuse son temps, dont les satires sont de véritables chroniqu judiciaires, il y avait parmi ses contemporaines beauco de femmes adultères et empoisonneuses. « Voici, dit- dans sa première satire, une puissante matrone qui p sente aux lèvres altérées de son époux du calène, dont douceur révèle le venin d'un reptile et qui, plus expe que Locuste, enseigne à ses parentes novices l'art d'e voyer au bûcher, à travers les rumeurs et les flots peuple, les corps livides de leurs époux. » Dans satire VI, Juvénal raconte d'autres empoisonneme commis par les femmes adultères : « Nobles ou pl béiennes, dit-il, toutes sont également dépravées... Pl formidable que le glaive, la luxure a fondu sur nous venge l'univers asservi... Demain, au lever du jo chaque quartier aura sa Clytemnestre. La seule différen c'est que la fille de Tyndare, furieuse, éperdue, brand sait la hache des deux mains; de nos jours l'affaire se t mine sourdement avec le poumon d'une grenouille. fer est là d'ailleurs, si le prudent Agamennon s'est p muni d'antidote. »

L'empoisonnement, fréquent en Italie au XVIe siècle, répandit en France au XVIIe siècle. Ce n'était pas seu ment pour ouvrir des successions que la Brinvilliers et Voisin tenaient boutique ouverte de poisons, c'était au

pour rompre des mariages et en préparer d'autres. Elles débitaient des poudres d'amour, en même temps que des poudres de succession. En juillet 1682, Louis XIV rendit un édit pour la punition des empoisonnements, poussant la sévérité jusqu'à considérer comme complices ceux qui qui ayant eu connaissance « qu'il aura été travaillé à tire du poison, qu'il en aura été demandé ou donné », auront pas dénoncé ce qu'ils savaient à la justice. On éa une chambre de justice pour extirper les hommes les femmes qui faisaient le commerce des poisons. is Louis XIV fut tellement épouvanté des révélations royables qui se produisirent, qu'il fit retirer de la procure et brûler plusieurs documents, notamment ceux où était question de Mme de Montespan, convaincue d'avoir mandé à la Voisin des poudres pour obtenir les bonnes aces du roi et faire mourir Mlle de la Vallière et plus tard ur faire périr Louis XIV, qui l'avait abandonnée et lle de Fontanges, qui l'avait supplantée. Celle-ci mourut vingt-deux ans persuadée qu'elle avait été empoisonnée. Parmi les femmes reconnues coupables d'empoisonnement se trouvaient des femmes de magistrats. Louis XIV favorisa la fuite d'un grand nombre de grands seigneurs et de grandes dames compromis. Lorsque Mme Tiquet, femme d'un conseiller au Parlement, fut condamnée en 1699 à avoir la tête tranchée pour avoir fait périr son mari, sa famille implora sa grâce, « mais M. l'archevêque de Paris représenta au Roi que l'impunité de ce crime l'allait rendre extrêmement fréquent ; que la sûreté de la vie des maris dépendait de la punition de Mme Tiquet, que déjà il était commun et que le Grand Pénitencier avait les oreilles rebattues des confessions de femmes qui s'accusaient l'avoir attenté à la vie de leur époux. Cette remontrance détermina le Roi à laisser faire un grand exemple de justice. » Lorsqu'on exécuta Mme Tiquet, on laissa quelque temps sa tête tranchée sur l'échafaud, « sans doute afin

que ce spectacle s'imprimât profondément dans l'esprit des femmes mariées présentes à cette exécution ».

Une très grosse affaire d'empoisonnement, qui comprenait plusieurs accusées, et qui fut jugée en 1868 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, révéla l'existence à Marseille d'officines de poisons à l'usage des femmes adultères. Une tireuse de cartes et un herboriste nommé Joye tenaient ces officines. Ils étaient consultés par des femmes sur la fidélité de leur amant et sur les moyens propres à assurer cette fidélité, par des maris sur la fidélité de leurs femmes et sur les moyens de se faire aimer, — par des mères, qui étaient à la recherche d'un gendre, — par des propriétaires d'animaux malades sur les moyens de les guérir par quelque sortilège. Ces escrocs commençaient par proposer aux femmes mariées de les débarrasser de leur mari, en jetant un sort sur eux : « Il vous faudra aller au cimetière, disait Joye, vous y prendrez un clou de la caisse d'un mort et vous invoquerez ce clou en ces termes « Clou, je t'invoque dans le but de faire mourir mon mari. » Vous me donnerez ensuite le nom, les prénoms et l'âge de celui-ci et moi je vous remettrai quelque chose qui fera le reste. » La femme hésitait à la première proposition, mais bientôt elle revenait voir l'herboriste et acceptait le poison qu'il lui remettait. Quand le poison avait bien opéré et débarrassé la femme de son mari, Joye allait réclamer à la veuve « le prix de son travail ». — La tireuse de cartes, de son côté, pour éprouver la femme qui venait la consulter, lui disait : « Il résulte des cartes que quelqu'un qui vous touche de près doit bientôt mourir et que sa mort vous arrangerait. » Lorsqu'elle constatait que cette idée était accueillie avec satisfaction, elle la fortifiait par d'autres propos et glissait le poison. Elle en débita beaucoup. Pour s'en procurer, des femmes du peuple allaient jusqu'à sacrifier tout leur petit avoir.

Ce fut la rivalité professionnelle existant entre l'herbo-

riste et la tireuse de cartes qui fit éclater la vérité. L'herboriste ayant plus de clientes que la tireuse de cartes, celle-ci jalouse, furieuse de cette concurrence, le dénonça à une femme Marino, qui était menacée d'empoisonnement par une femme Ville, maîtresse de son mari. Cette femme Ville, qui avait déjà empoisonné son mari, songeait à empoisonner la femme de son amant Marino, afin de pouvoir épouser celui-ci; elle était, en outre, bien décidée à empoisonner aussi son amant, s'il refusait de l'épouser. Marino, ayant été informé par sa femme de la communication que lui avait faite la tireuse de cartes, voulut la vérifier; il alla trouver l'herboriste en lui laissant croire qu'il connaissait les projets de sa maîtresse et s'y associait : « Je suis l'amant de la femme Ville, lui dit-il, et je sais tout ce qui s'est passé. Mais vous n'avez fait que la moitié de la besogne. Je veux vivre librement avec Mme V..., pouvez-vous me débarrasser de ma femme? » A ces mots, Joye regarda fixement son interlocuteur pour s'assurer s'il parlait sincèrement; puis, après avoir jeté les yeux autour de lui, s'approchant de son oreille, il lui dit : « Êtes-vous un homme? » — « Si je n'étais pas un homme, répondit Marino, je ne serais pas ici. Mais je vous préviens que je ne veux pas que ma femme souffre aussi longtemps que M. Ville. » Ces paroles rassurèrent l'herboriste qui, prenant un air souriant, ajouta : « Ce n'est pas moi qui ai soigné M. Ville, c'est cette tripoteuse de Louise qui est à peine bonne pour tirer les cartes et qui veut se mêler de ce qu'elle ne sait pas. Elle ne pouvait venir à bout de faire mourir M. Ville. Mais moi je suis intervenu, et avec ma poudre blanche je l'ai expédié en quelques jours. Laissez-moi faire, suivez exactement les indications que je vous donnerai et votre femme ne traînera pas longtemps[1]. »

(1) Joye fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Après sa condamnation, il réclama son diplôme d'herboriste ainsi qu'un livre de prières qui lui avaient été enlevés.

Pour ne pas éveiller les soupçons, la femme qui veut se débarrasser de son mari par le poison, lui donne de petites doses ; elle l'empoisonne lentement, afin de l'empoisonner sûrement, elle lui verse la mort goutte à goutte en souriant ; lorsque le mari brûlé par le poison demande à boire, elle lui verse encore du poison en guise de tisane, sans pitié pour ses horribles souffrances. Pour déjouer la science du médecin, elle emploie quelquefois alternativement des substances qui produisent des effets contradictoires. Si par un traitement approprié le médecin parvient à rétablir la santé du malade, la femme reprend ses tentatives en augmentant les doses.

Tantôt c'est en pleine santé que le mari est saisi d'un mal subit, inexplicable, tantôt c'est pendant une maladie naturelle que sa femme lui donne le poison, dans l'espoir qu'on attribuera ses effets à la maladie. On a constaté que les empoisonnements sont plus fréquents pendant les épidémies de choléra, parce que les femmes en profitent pour essayer de mettre les symptômes de l'empoisonnement sur le compte de la maladie régnante. Elles ont ainsi un prétexte pour faire disparaître les déjections, afin qu'on ne puisse les analyser.

Il n'est pas rare que l'empoisonneuse profite de la durée de la maladie pour se faire faire un testament par celui qu'elle tue. En effet, le plus souvent le mari ne soupçonne pas sa femme. Quelquefois, cependant, il comprend que sa maladie n'est pas naturelle, il sent qu'il n'est pas soigné avec affection, qu'il est à charge, qu'on désire sa mort ; si la femme remarque ces soupçons, elle cherche à les dissiper en jouant la comédie de la tendresse et celle de l'indignation ; elle prodigue à son mari les témoignages d'affection et se plaint d'être injustement soupçonnée, en criant si fort que la pauvre victime finit par s'excuser et lui demander pardon de ses soupçons. Mais les parents, les enfants, les amis du mari, frappés de l'attitude de la

femme, sont plus clairvoyants, ils ont des soupçons, ils surveillent la femme et l'éloignent du lit du malade. C'est à la clairvoyance de ses amis qui l'enlevèrent et le firent transporter à un hôtel, que dans une affaire récente, le mari a dû son salut. Un enfant dont le père fut empoisonné par sa mère, disait à son oncle « qu'il avait remarqué que depuis quelque temps sa mère n'était plus la même pour son père, qu'elle ne paraissait pas bien le soigner ». Frappé de son indifférence, l'enfant observa sa mère avec effroi et la surprit mettant quelque chose de suspect dans la tisane de son père; n'osant rien dire, il se promit de veiller toute la nuit sur son père, mais il se laissa gagner par le sommeil et fut réveillé par les reproches que son père adressait à sa mère au sujet de la tisane qu'elle venait de lui donner et qu'il trouvait mauvaise.

Dans quelques cas, le mari qui ne se sent pas aimé a le pressentiment du sort qui l'attend : « Je mourrai empoisonné, dit-il à ses parents, à ses amis; si je meurs, qu'on fasse faire mon autopsie, pour savoir si je n'ai pas été empoisonné. » Il évite de prendre des boissons et les remèdes de la main de sa femme; on le voit se dresser sur son lit pour examiner les flacons placés sur la table de nuit.

Lorsque le poison agit trop lentement au gré de ses désirs et que la santé du mari résiste, la femme adultère, impatiente de devenir veuve, oublie quelquefois toute prudence, et hâte la mort par de fortes doses; elle veut en finir; elle aime mieux s'exposer à être découverte que vivre plus longtemps avec son mari; il lui tarde d'être libre et de pouvoir épouser son amant et dans son aveugle impatience elle laisse, malgré elle, éclater ses sentiments devant des témoins : « Il faut en finir! disait à une voisine une femme qui ne pouvait plus se contenir, j'aime mieux mourir avec mon amant que vivre plus longtemps avec mon mari. » Ces cris de colère et d'impatience sont rares. Le plus sou-

vent la femme adultère qui empoisonne son mari s'efforce de dissimuler son crime avec une hypocrisie consommée. Pour préparer l'entourage à la mort de son mari, elle se désole, elle dit qu'il est perdu, que la science est impuissante à le guérir. Dans son impatience de le voir mort, elle affirme que la guérison est impossible, alors que son état n'est pas encore désespéré. Enfin, lorsque le pauvre malade meurt, l'empoisonneuse donne les signes de la plus grande affliction, elle crie, se lamente et fait semblant de pleurer.

Le complice. — La femme adultère peut empoisonner son mari, sans avoir de la haine contre lui, uniquement pour conquérir sa liberté et pouvoir se remarier. Mme B..., condamnée récemment par la cour d'assises de la Seine pour avoir tenté d'empoisonner son mari, ne haïssait pas son mari, elle l'appelait un : « grand frère », « un grand enfant ». Ce mari ne la gênait pas, il lui laissait toute liberté ; mais elle voulait le supprimer pour se remarier ; il ne lui suffisait pas de divorcer, elle avait déjà divorcé une fois, un second divorce aurait été une déchéance nouvelle ; une veuve est plus recherchée qu'une femme divorcée.

La femme commet seule le crime, lorsque l'amant refuse de s'associer à son projet homicide. Mais le plus souvent l'empoisonnement du mari a lieu avec la complicité de l'amant. Lorsque le meurtre du mari est commis par la femme et son complice, tantôt l'idée du crime vient de la femme, tantôt elle vient de l'amant ; tantôt c'est la femme qui pousse son amant à tuer son mari, tantôt c'est l'amant qui excite la femme à commettre ce crime. Chateaubriand raconte dans ses mémoires qu'un de ses ancêtres, devenu l'amant d'une femme mariée, Jacquemine de Boysirioult, tua son mari sur les instigations de sa maîtresse, qui lui avait promis sa main en échange de son crime. Trois mois après, le meurtrier épousa la veuve, mais recherché par la justice

et convaincu d'assassinat, il eut la tête tranchée sur un échafaud à Rennes en 1574.

Quand c'est la femme qui pousse son amant à tuer son mari, elle emploie toutes sortes de ruses pour lui souffler le crime, pour l'exciter à l'accomplir, pour vaincre ses dernières hésitations. S'il s'agit d'abattre le mari à coups de fusil, c'est elle qui va étudier la topographie du lieu, qui place l'amant en embuscade, au bon endroit et qui y attire le mari pour le faire tomber sous ses coups. Au jour fixé pour l'exécution, elle prodigue ses caresses au mari pour endormir sa défiance, à l'amant pour exciter son audace, elle encourage son complice par ses paroles, par l'image du bonheur qui l'attend après la mort du mari; s'il faiblit, elle le ranime par ses caresses. Dans une affaire jugée par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône et qui a été transformée en roman, comme tant d'autres drames judiciaires, l'instruction établit que la femme adultère avait posté son amant armé d'un fusil à l'endroit où il pouvait commodément ajuster son mari et, qu'en le voyant hésiter à tirer, elle l'embrassa passionnément pour le décider.

Dans les confrontations qui ont lieu entre la femme adultère et son complice, pendant l'instruction, que de fois on entend l'amant dire à sa maîtresse : « C'est par amour pour toi, pour t'obéir que je me suis déshonoré; tu as fait de moi un assassin. »

Un accusé qui, sur les instigations de sa maîtresse, avait tué son mari, disait au juge d'instruction : « Oui, c'est moi qui l'ai fait, mais c'est elle qui m'y a poussé... Nous lui avons donné du poison pas une fois, mais dix fois; cet homme avait l'âme chevillée au corps; alors elle m'a tourmenté pour que je l'étrangle, pour que je le jette sous la roue d'une charrette, et à la fin elle m'a donné de la poudre pour que je le brûle. » L'assassin ajouta que, au moment de faire feu, sa maîtresse vint l'embrasser pour lui donner du courage. — Lorsque la veuve Gras, après s'être habillée

pour aller à l'Opéra, plaça son complice dans le cabinet de toilette, où il devait attendre sa victime, elle l'embrassa aussi à plusieurs reprises en se faisant admirer dans sa belle toilette, en lui disant : « Regarde comme je suis belle! » et en lui promettant le mariage pour prix de son crime. — J'ai même vu une femme de la campagne faire un testament en faveur de son domestique pour le décider à tuer son mari; comme la passion ne suffisait pas pour en faire un assassin, elle alluma dans son cœur la cupidité. L'amant se jeta sur les ordres de sa maîtresse sur son mari pendant son sommeil, pour l'assommer, mais le mari parvint à se dégager de ses étreintes et terrassa même son agresseur, qui demanda grâce et promit de quitter le pays. Le mari débonnaire, pour éviter le scandale, promit à son tour ne pas porter plainte. Mais la femme, furieuse d'avoir échoué, excita de nouveau son amant à se ruer sur son mari.

Lorsque l'amant, sur les instigations de sa maîtresse, devient l'assassin du mari, c'est surtout parce qu'il en est jaloux. Le partage le fait souffrir dans son cœur, dans son corps, dans son amour-propre [1]. L'image matérielle du partage le torture, l'obsède, l'exaspère. Il voudrait que cette femme ne fût qu'à lui et pour faire cesser ce partage odieux, insupportable, il cède aux instigations de sa maîtresse et conçoit le premier la pensée de l'assassinat : « Sois à moi, lui dit-il, rien qu'à moi, et pour cela deviens veuve. » Une femme qui avait empoisonné son mari, sur les instigations de son amant, disait au juge d'instruction : « Un soir que je me promenais avec mon amant, il me tint le langage suivant : « En nous aimant comme nous nous aimons, « nous n'avions pas à craindre de nous compromettre, nous « nous débarrasserions de ces deux corps, moi de ma femme « et vous de votre mari. » Ces paroles ne sont plus sorties

(1) Cette jalousie de l'amant contre le mari, quand elle ne se traduit pas par l'homicide, peut déterminer le suicide, tant est grande la souffrance du partage ; j'en ai observé plusieurs cas.

mon esprit, et ayant eu l'occasion de commettre le crime je l'ai commis pour être à lui, pour vivre avec lui parce que je l'aimais beaucoup, parce je l'aimais plus que moi-même. »

Les yeux fixés sur le bonheur qui les attend après la mort du mari, hypnotisés en quelque sorte par cette image, la femme adultère et son complice font des projets d'avenir, pendant que le poison produit lentement, mais sûrement son effet. Au moment où elle empoisonnait son mari, Mme Weiss songeait à l'ameublement de l'appartement qu'elle occuperait avec son amant après la mort de son mari. L'amant de son côté, avant que sa maîtresse fût devenue veuve, lui envoyait d'Espagne un billet de chemin de fer, afin qu'elle vînt le rejoindre aussitôt après. Bien plus, avant que les premières doses de poison fussent administrées, il avait commandé les billets par lesquels il devait annoncer son mariage avec la veuve; il avait déjà réuni tous les actes de l'état civil, qui étaient nécessaires pour le mariage. — Dans une autre affaire, une femme adultère, en faisant venir de Paris un revolver pour tuer son mari, avait en même temps commandé une robe noire pour porter le deuil. — L'impatience qu'éprouve l'amant d'être débarrassé du mari se traduit souvent aussi par des démarches imprudentes, qui deviennent plus tard des charges de l'accusation dirigée contre lui; pendant la maladie du mari et son agonie, on le voit rôder autour de la maison et même y pénétrer, pour savoir si le mari va enfin mourir et lui céder la place.

Lorsque le complice de la femme adultère est lui-même marié, un double crime est nécessaire pour qu'il puisse épouser sa maîtresse : le meurtre du mari de sa maîtresse et le meurtre de sa propre femme. Pour recouvrer leur liberté, les amants font disparaître par un double crime les conjoints qui s'opposent à leur mariage. L'amant tue sa femme, et la maîtresse son mari, ou bien l'amant se charge

seul des deux crimes. Il y a quelques années à Saint-Nazaire près de Toulon, un homme marié âgé de soixante-sept ans afin de pouvoir épouser sa maîtresse, qui était une femme mariée âgée de quarante ans, commença par supprimer sa femme. Une fois ce meurtre accompli, sa maîtresse impatiente d'avoir aussi sa liberté lui disait : « Toi, tu es débarrassé !... Quand me débarrasserai-je de mon mari ? » Quelques jours après elle « s'en débarrassa ». — Dans d'autres cas, l'amant commet les deux meurtres, comme dans l'affaire suivante : un meunier, après avoir noyé sa femme, et avoir été soupçonné par ses enfants qui l'avaient presque surpris en flagrant délit, n'hésita pas quelques mois plus tard à tuer le mari de sa maîtresse, pour installer celle-ci dans son moulin.

Si l'amant, après avoir tué le mari de sa maîtresse, hésite à tuer sa femme, la maîtresse est trop jalouse pour la laisser vivre. Lorsque Marie Stuart forma avec son amant Bothwell le projet d'assassiner le roi Darnley, son mari, elle réclama à son amant pour prix de sa complicité, « pour ce mien fascheux labeur », le droit de prendre la place de la femme légitime, « les feinctes larmes (de Lady Gordon, femme de Bothwell) ne vous doivent estre de si grand prix, lui écrit-elle, que les fidèles travaux que je souffre, afin que je puisse mériter de parvenir en son lieu ».

Parmi les crimes d'empoisonnement commis par des femmes adultères, j'ai eu l'occasion d'en constater un particulièrement grave commis avec la complicité d'un prêtre, curé des Baux en Provence[1]. « J'ai commis le

(1) Malgré mon profond respect pour la religion, je n'hésite pas à rapporter ce crime odieux commis par un prêtre ; celui qui connait la fragilité humaine n'est point étonné qu'il y ait quelques prêtres indignes ; il y a eu un traître parmi les douze apôtres. Il y a de mauvais prêtres, comme il y a de mauvais magistrats et de mauvais soldats. Fléchier, racontant dans les *Grands Jours d'Auvergne* les crimes de quelques mauvais prêtres, disait avec raison que la religion n'est pas atteinte par l'indignité de quelques-uns de ses ministres. Ce que je ne comprends pas c'est l'indulgence excessive de l'autorité diocésaine à l'égard des mauvais prêtres ; au lieu de les chasser elle se contente trop souvent de les déplacer. Ce curé

crime qui m'est reproché, dit l'accusée à l'instruction ; ce sont mes relations adultères, avec le curé D... qui en sont la cause. — Lorsqu'il me proposa de me livrer à lui, je repoussai d'abord ses sollicitations, mais je finis par y céder. J'eus bientôt de l'adversion pour mon mari... Lorsqu'il reçut son changement, le curé me dit : « Que deviendras-tu ? « Ton mari est incapable de te nourrir, débarrasse-toi de « cela. » Je lui répondis : « Ce n'est pas facile. » Voyant que je l'écoutais, il ajouta : « Si tu lui donnais du poison, ce « ne serait rien de trop. » « Mais, lui répondis-je, les pharmaciens n'en donnent pas. Le curé répliqua : « Tu es une bête, « tous les épiciers vendent du vitriol et de la mort aux « rats. » Comme j'alléguai que je n'oserais jamais me confesser d'un pareil crime, il me répondit : « Je te donnerai « l'absolution. » Je ne pouvais cependant me décider à commettre le crime et je lui répétai que je n'oserais jamais me confesser ; il me promit encore une bonne absolution. Dès lors, la mort de mon mari fut résolue. Le curé me recommanda de ne pas mettre trop de poison, pour éviter qu'une mort subite n'éveillât les soupçons. Sur ses conseils, je parfumai le breuvage avec de l'eau de fleur d'oranger. Le 6 février, je donnai à mon pauvre mari une première dose de poison, Mon mari se plaignit de gonflements, de douleurs d'estomac et de coliques ; il se coucha et dormit. Le lendemain j'allai rendre compte au curé de ce que j'avais fait ; je lui dis que mon mari n'allait pas bien mal ; il me dit : « Ce gueux-là a un estomac de fer.... » Lorsque mon mari mourut, le curé me dit que, si on exhumait son cadavre, il fallait me livrer à de grandes démonstra-

des Baux avait déjà une fâcheuse réputation dans le poste qu'il avait occupé avant de venir dans le Midi ; on s'était contenté de le déplacer. Lorsqu'un prêtre est dénoncé pour son inconduite à l'évêque, celui-ci prend des renseignements auprès des prêtres voisins, qui, étant vertueux, ne peuvent croire à la conduite criminelle de leur confrère, et l'évêque mal renseigné ne peut croire lui-même une accusation dont il n'a pas vérifié l'exactitude. Le parquet seul connait la vérité par la gendarmerie, le juge de paix et la police.

tions de douleur pour détourner les soupçons. » — Le cur reconnut qu'il avait pu avoir un certain attachement pou cette femme, mais toujours une inclination selon Dieu ; qu jamais elle n'avait eu l'honneur d'être sa maîtresse, bie qu'il eût compris qu'elle l'aurait désiré. La femme lu répondit : « Je m'étais attachée à vous, c'est vrai, ma vous m'aimiez aussi avec passion. » Ells raconta que l curé lui avait promis, lorque la mort de son mari sera oubliée, de la rappeler auprès de lui à sa nouvelle résidence de la reprendre à son service, en la faisant passer au besoi pour sa cousine. Elle donna aussi ce détail curieux sur l début de ses relations adultères : pendant que le curé D. cherchait à lui inspirer du dégoût pour son mari. il l'en gageait à lui prodiguer des attentions pour détourner de soupçons, il lui donnait de l'argent pour qu'elle put l offrir des friandises : « Va lui acheter une côtelette à cett bête, » lui disait-il.

La confrontation du curé D... avec sa complice fut fertil en incidents ; Molière y aurait puisé de nouveaux trait pour compléter le portrait de Tartufe. L'accusée dit a curé : « C'est vous qui êtes cause que je suis ici. » *L'abbé D... :* « Malheureuse ! comment osez-vous dire cela Jésus-Christ... » — *L'accusée :* « Vous en parlez mainte nant de Jésus-Christ ; vous n'y songiez pas le jour où vou m'avez jetée sur le canapé. » — *L'abbé :* « C'est faux je n'ai pas à me reprocher avec vous la moindre immodestie Voyez dans quelle position vous avez mis un ministre d Dieu ! » (Il lui montre ses vêtements de prisonnier.) — *L'accusée :* « Ne parlez pas de Dieu ! Vous êtes indigne de porter la robe, après ce que vous m'avez fait faire de mon pauvr mari ; il n'était pas mauvais ; sans vous, je n'aurais jamai songé à le détruire. » — L'abbé se tournant vers le Christ « Dieu est toujours mon maître et je l'adore ; il connai mon innocence et ma pureté. » — *L'accusée :* « Innocent vous !... Vous savez bien que c'est pour avoir suivi vos con

seils que j'ai empoisonné mon mari. Vous m'aimiez, je vous aimais et vous vouliez m'emmener avec vous, je voulais vous suivre ; c'est ce qui nous a perdus !.... Vous niez parce que vous m'avez toujours dit qu'il fallait nier constamment, quelque preuve qu'on pût donner contre nous. Nous sommes coupables tous les deux ; la seule différence entre vous et moi, c'est que j'avoue mon crime et que vous le niez effrontément. » — *L'abbé :* « Je prie Dieu pour votre mari et pour vous, Madame. » — *L'accusée :* « Le jour où votre changement eut lieu, vous pleuriez vous me disiez « Ma pauvre Pau- « line : nous ne nous verrons plus ! » Je pleurais aussi. Si vous voulez être sincère, vous reconnaîtrez que tout cela est vrai. » — En sortant de cette confrontation, le curé D... dit au gendarme qui le reconduisait : « Pauvre femme, si je pouvais causer seul un instant avec elle, elle se rétracterait ; j'ai compris qu'elle m'aime toujours. » Le curé disait vrai : cette femme l'aimait toujours ; pour l'apitoyer sur ses souffrances, il poussait la nuit des gémissements qui se faisaient entendre jusque dans le quartier des femmes ; l'accusée se levait pour les écouter et se mettait à pleurer. Le curé parvint à faire parler à sa complice. Pour tâcher d'égarer la justice, il accusa un innocent de la mort du mari. Le jour de l'audience, la femme renouvela ses aveux ; elle donna les détails les plus précis sur la culpabilité du curé, puis à la fin des débats, elle demanda la parole et à la stupéfaction générale elle déclara qu'elle était seule coupable. L'avocat général, qui avait soutenu l'accusation, étant allé à la prison lui demander l'explication de ce revirement, elle répondit qu'elle avait voulu faire acquitter le curé, parce qu'elle l'aimait toujours. — Marie Broyer, pendant l'instruction, écrivait lettre sur lettre au juge d'instruction, pour disculper son amant d'un vol qui lui était reproché.

En général, le complice de la femme adultère, pour atténuer sa faute, s'efforce de rejeter sur elle la plus

grande part de responsabilité. Au contraire, il n'est pas rare de voir la femme, plus généreuse que l'homme, assumer contre toute vérité la responsabilité entière du crime et disculper son amant, pour le faire acquitter.

Le suicide du mari. — Pour se débarrasser de son mari, la femme adultère n'a pas toujours besoin de l'assassiner ; elle le tue par le chagrin, plus lentement mais aussi sûrement que par le poison. Quand le mari est un résigné, il se laisse quelquefois mourir de douleur. Si la souffrance et l'indignation qu'il éprouve sont trop fortes, pour qu'il puisse les supporter, il se suicide. Sur le corps d'un ouvrier peintre trouvé noyé dans la Seine en août 1896, on trouva le billet suivant : « Je meurs du chagrin que me cause l'inconduite de ma femme. » — Un autre mari, avant de se donner la mort, écrivit à sa femme : « Tu le savais bien, je te l'ai toujours dit, j'ai honte, bien honte de ta conduite. » — Le nombre des maris qui se suicident en maudissant ou plutôt en aimant encore leur femme infidèle, est plus grand qu'on ne le croit, même parmi les ouvriers de Paris. En voici quelques exemples : un garcon boucher, âgé de trente-quatre ans, désolé de l'inconduite et du départ de sa femme, se jette dans la Seine ; on trouve sur lui la lettre suivante : « Ma chère Jeanne, tu n'as pas su me comprendre, je t'avais pardonné, tu as voulu recommencer, je te souhaite du bonheur, mais tu t'en repentiras plus tard ; ce sera trop tard. Adieu, adieu, celui qui t'aime et qui t'a toujours aimée. » Un autre ouvrier, désolé de l'inconduite de sa femme, se suicide en lui écrivant : « Puisque tu ne veux pas avoir une conduite raisonnable, et que tu me fais passer dans la maison pour ce que je ne suis pas, je préfère la mort. Embrasse bien pour moi ma petite Madeleine, que je ne reverrai jamais plus. J'ai bien pleuré en pensant à elle. Que va-t-elle devenir ? » — Un journalier

écrit : « Je me suicide à cause de l'infidélité de ma femme. Je prie mon frère d'avoir soin de ma fille et de lui servir de père. Je n'ai pas la force d'écrire plus longuement, la force me manque, car c'est dur pour un honnête homme d'en venir là ; il faut s'armer de courage. » — Les ouvriers de Paris ont bien des défauts, mais ils ont aussi bien des qualités et notamment une délicatesse de sentiments et un souci de l'honneur très développés. On ne saurait croire combien il est parmi eux de bons maris, souffrant dans leur honneur de l'infidélité de leur femme, au point de se suicider. Sur grand nombre de procès-verbaux de suicide, je lis des conclusions semblables à celles-ci : « X... était un bon ouvrier ; depuis quelque temps, il avait de fréquentes discussions avec sa femme, à qui il reprochait son inconduite ; comme il l'aimait beaucoup et qu'il était honteux de ses désordres, il avait déclaré qu'il se tuerait. » — « Chère petite femme adorée, écrit un autre mari malheureux, abandonné par sa femme, ces quelques lignes seront les dernières que tu recevras de moi, car je pars pour un voyage dont on ne revient jamais. Pense un peu à moi et du fond de la tombe je t'en remercierai. Adieu, ton mari qui n'a jamais cessé de t'aimer et qui t'embrasse pour la dernière fois. » — J'ai observé le cas d'un mari, qui, abandonné par sa femme, songe à s'asphyxier ; pendant qu'il fait ses préparatifs, sa femme vient sonner, mais il n'ouvre pas, car il l'aime toujours et il craint s'il la revoit de lui pardonner ; en attendant la mort, il écrit pour l'engager à changer de conduite.

On a critiqué le caractère de *Jacques* de George Sand, qui se suicide pour laisser la place à un autre. Ce cas est évidemment très rare ; cependant il se produit, je l'ai observé : un mari, père d'un enfant, s'est donné la mort, après avoir écrit à sa femme qu'il se tuait, parce qu'il ne pouvait se faire aimer et pour lui permettre de se marier avec un autre ; il terminait sa lettre en lui recommandant de bien élever son enfant.

Le désespoir du mari abandonné par sa femme peut conduire à la folie. En voici un exemple : le nommé R cultivateur honnête, laborieux, était marié à une fem qu'il aimait ardemment et qui l'abandonna pour suivre amant. Son désespoir fut si grand, que son caractè changea ; il n'était plus le même, disaient de lui ses v sins et amis ; il cessa de travailler, il n'avait plus qu'u idée, qu'un seul sujet de conversation, l'infidélité de femme ; il pleurait à l'heure des repas et quittait la tab sans pouvoir manger, lançant les assiettes en l'air. surexcitation était extrême : « Je suis un homme perd disait-il, je suis un homme déshonoré. » Puis il pass d'une extrême loquacité à un mutisme prolongé ; on pouvait lui arracher une parole ; il restait silencieux, préo cupé, absorbé dans ses pensées. Peu à peu l'idée de venger s'empara de son esprit ; ne pouvant exercer vengeance sur le jeune homme qui avait enlevé sa fem il voulut se venger de son père en brûlant ses récolt Il fut traduit pour cet incendie devant la cour d'assis mais le jury l'acquitta.

On sait que la folie dont fut atteint en 1826 le célèb fondateur du positivisme, Auguste Comte, fut détermin par des excès de travail et surtout par le chagrin que causa l'inconduite de sa femme, qui l'abandonna po suivre un amant[1]. Tout dernièrement, un accusé qui av voulu tuer sa femme m'avouait que le choc moral que avait causé la révélation de l'adultère de celle-ci lui av troublé l'esprit ; en effet, il résultait de la procédure q la suite de cet ébranlement il était tombé malade, ne mangeait plus, ne parlait plus, restait plongé dans un profond désespoir. La grande souffrance morale peut produire un affaiblissement mental.

La femme adultère, en abandonnant son mari et ses

(1) G. Dumas. *Revue philosophique*, 1898, p. 33.

enfants pour suivre un amant, ne se contente pas de les déshonorer ; elle vole son mari, elle vole ses enfants, elle dévalise la maison conjugale en emportant l'argent et même les meubles du logis. J'ai vu une femme abandonnant son mari et ses quatre filles emporter ses meubles et le lit qui servait aux enfants — une autre femme enlevant jusqu'aux couvertures du lit de ses enfants. Le mari, resté seul avec ceux-ci, s'efforce de surmonter la douleur et la honte qui l'étouffent, pour leur cacher l'inconduite de leur mère ; pour les consoler et se consoler, il redouble de tendresse et de dévoument envers ses enfants, mais souvent il succombe sous le poids de la tristesse et des dettes. Un mari désespéré écrit : « J'ai épousé en... la demoiselle... veuve en premières noces ; elle m'a quitté quatre fois en me laissant sans argent, avec des dettes. J'ai vendu des meubles pour les payer. Je veux en finir ; cela fait qu'elle sera veuve pour la seconde fois. » Un autre mari écrit : « Trompé, dupé par ma femme qui a tout emporté, ne pouvant remplir mes engagements, je me crois dans l'obligation de mettre un terme à ma vie. » — Le départ de la femme adultère entraîne souvent la ruine de la famille ; l'amant ne se contente pas toujours de satisfaire sa passion ; il pousse la femme à vider la caisse du mari, à emporter ses économies ; après avoir pris la femme, il ne se fait pas de scrupule de prendre l'argent du mari. Ce sont toutes ces causes réunies, la honte, la souffrance, la ruine, qui poussent un certain nombre de maris malheureux à se suicider. La présence des enfants qui restent avec eux ne suffit pas toujours pour les préserver du désespoir : un tailleur, âgé de trente-cinq ans, abandonné par sa femme, s'asphyxie après avoir écrit à ses deux enfants qui demeuraient avec lui : « Adieu, mes enfants, pardonnez-moi, mais je ne peux vivre séparé de votre mère. » — J'ai observé le cas d'un ouvrier, qui, abandonné par sa femme et privé de son enfant qu'elle avait emmené, fut trouvé mort, tenant entre ses

mains la photographie de son enfant. — Enfin, l'ouvrier que sa femme a quitté, attristé, découragé, perd souvent le goût du travail, il boit pour s'étourdir et tombe dans la misère. Un ouvrier imprimeur, que sa femme avait abandonné, ayant tenté dernièrement de s'asphyxier, fit la réponse suivante au commissaire de police qui l'interrogeait sur le motif de sa tentative : « Cet acte de désespoir est dû aux chagrins que m'a causés ma femme depuis mon mariage et aussi à la misère. »

Pour goûter le bonheur que lui promettait l'adultère, la femme a brisé le cœur de son mari, sacrifié l'honneur de ses enfants, mais lorsqu'elle croit tenir ce bonheur acheté par les larmes des siens, souvent cette joie lui échappe. Il arrive un jour où la femme qui a abandonné son mari est abandonnée à son tour par son amant, où celle qui a quitté le foyer où elle était honorée et aimée n'a plus de foyer, et elle doit alors choisir entre le suicide et les aventures, si son mari refuse de la reprendre. Elle lui écrit pour lui exprimer son remords, son désir de reprendre la vie commune ; si son mari ne répond pas, elle renouvelle ses prières, ses supplications et finit par se suicider de désespoir. J'ai observé dernièrement le cas d'une institutrice du sud-ouest, qui ayant abandonné son mari, brave entrepreneur de charpentes et deux jeunes enfants en bas âge pour suivre son amant à Paris, fut à son tour abandonnée et se tua dans un fiacre d'un coup de revolver.

La femme qui quitte son mari pour suivre son amant est souvent exposée à être abandonnée à son tour quand elle est plus âgée que l'amant ; dans ce cas encore, le suicide est assez souvent l'épilogue de l'adultère : « Ma femme m'a quitté le 28 janvier, dit un mari à un commissaire de police qui l'informait de son suicide ; elle me trompait avec un jeune homme, qui l'a à son tour abandonnée. Cela ne m'étonne pas qu'elle se soit empoisonnée, car elle avait

déjà essayé trois fois de mettre fin à ses jours avec du pétrole ou du phosphore. »

Un grand nombre d'autres femmes adultères ont une fin moins tragique ; elles finissent par la prostitution. Il n'y a que le premier adultère qui coûte. La femme s'arrête rarement à une première faute ; elle passe habituellement d'une première à une seconde, d'une seconde à une troisième et ainsi de suite ; de chute en chute, elle arrive vite à la prostitution. Parmi les femmes galantes inscrites à la police, il y a un assez grand nombre de femmes mariées.

Lorsque la femme adultère n'est point abandonnée par son amant, c'est elle qui lui cherche un remplaçant. L'adultère a ses désillusions comme le mariage et ces désillusions lui font désirer une revanche ; alors, désirant faire un meilleur choix et trouver enfin l'homme idéal qu'elle rêve, après avoir trompé le mari pour un amant, elle trompe l'amant pour un autre amant. Il est plus facile à une femme de n'avoir pas d'amant que de n'en avoir qu'un seul. Comme l'intempérant qui recherche l'ivresse de flacon en flacon, la femme adultère devient infidèle à l'amant pour rester fidèle à l'amour.

Un petit nombre de femmes adultères savent se préserver de la galanterie, mais elles rencontrent rarement le bonheur, qu'elles avaient espéré ; au lieu de trouver un amour plus généreux que celui de leur mari, elles tombent souvent sur un amour plus égoïste, plus soupçonneux et plus brutal. L'amant a peu d'estime et de confiance pour une femme qui a trompé son mari, il est jaloux et rend sa maîtresse malheureuse. J'ai observé des cas où la femme était si malheureuse qu'elle se suicidait.

Il n'est pas toujours facile à la femme adultère qui a quitté le foyer conjugal de rompre le lien qui lui est devenu odieux ; l'amant s'oppose à son départ, il dit qu'elle lui appartient, qu'elle n'a pas le droit de le quitter, il va jusqu'à la brutaliser et la menace même de la tuer. Alors, l'ex-

piation commence pour la femme adultère; sa liaison irrégulière devient un supplice, aggravé par le regret de l'honneur perdu, le dégoût d'elle-même et des autres.

Il y a quelques années, la cour d'assises des Alpes Maritimes a jugé une jeune femme de vingt et un ans, qui ne pouvant briser ses relations avec un amant qui lui inspirait de l'aversion, finit, par s'en débarrasser en le tuant d'un coup de couteau pendant qu'il dormait à ses côtés.

Il arrive aussi un moment où la femme qui a abandonné le foyer conjugal songe à celui qu'elle y a laissé. Le mari qui de près lui était indifférent et même haïssable, reprend du prestige vu de loin ; elle l'apprécie mieux depuis qu'elle l'a quitté, elle s'aperçoit même, à son grand étonnement, qu'elle ne le déteste plus. Je trouve dans les procès-verbaux de suicides classés au parquet de la Seine des lettres écrites par deux femmes qui avaient quitté leurs maris et qui regrettaient leur faute au point de se donner la mort. La première, après avoir cherché à s'empoisonner, s'est asphyxiée en laissant les lignes suivantes : « Il est six heures, ma tête s'égare. J'y vois trouble. La mort est proche. Je l'ai toujours aimé. Depuis le divorce, je n'ai pas eu un seul jour heureux. » — L'autre jeune femme, qui avait quitté son mari, se tira un coup de pistolet après avoir écrit à sa mère : « Je vais mourir. Mieux vaut que je m'en aille plutôt que de tourner mal. Je t'assure que cela me fait beaucoup de peine de mourir ; je suis jeune et j'aurais pu, peut-être, être heureuse un jour. Mais c'est si triste de vivre toujours seule, sans amitié. Fais-moi enterrer près de mon père, je serai moins seule. Je t'envoie un gros baiser, le dernier. Pense quelquefois à moi, et quand tu auras le temps, viens m'apporter quelques fleurs sur ma tombe. Tu trouveras du désordre dans ma chambre, mais depuis quelque temps je n'avais plus goût à rien. »

L'adultère peut encore devenir un supplice, même lorsque la femme n'a pas quitté le foyer conjugal, si l'amant, dont elle a reconnu l'indignité, veut rester son maître. Ce maître est pour la femme infiniment plus dur, plus égoïste que le mari dont elle se plaignait; il lui commande comme à une esclave, et par peur du scandale elle obéit; elle qui croyait régner en souveraine sur un cœur généreux, se trouve courbée sous le joug le plus avilissant. Lasse de ce supplice[1], elle préfère quelquefois tout avouer à son mari, en disant : « Advienne que pourra! je dirai ma faute, je l'expierai; mon mari fera de moi ce qu'il voudra. Tout plutôt que ce supplice des relations continuées avec un être indigne! »

Ces conséquences fréquentes de l'adultère, le suicide de la femme, la ruine de la famille, la misère, l'intempérance et la mort du mari, Flaubert les a résumées dans *Madame Bovary*. L'héroïne de ce roman commence par l'adultère et finit par le suicide, elle entraîne son mari dans la misère et l'alcoolisme. Lors du procès correctionnel qui fut intenté au romancier, l'avocat impérial crut trouver un délit d'offense à la morale dans la scène du suicide de Mme Bovary. Je ne partage pas son avis; cette fin du roman renferme, au contraire, une leçon de moralité, parce que c'est une peinture exacte de la réalité, elle résume les désillusions, les amertumes et la fin de la femme adultère.

(1) On sait que cette situation a été portée sur la scène par E. de Girardin et A. Dumas fils sous le titre : *Le supplice d'une femme.*

CHAPITRE VII

L'ADULTÈRE DE LA FEMME

(*Suite.*)

« Tu ne tueras pas. »

LE PARDON, LA VENGEANCE DU MARI

Le mari est toujours le dernier informé de l'inconduite de sa femme ; il a confiance dans celle qu'il a choisie, son amour-propre ne lui permet pas de douter de sa fidélité ; en outre, il lui semble que la mère de ses enfants est incapable d'une action qui va les déshonorer. Mais bientôt une lettre anonyme, la parole d'un ami imprudent, une lettre trouvée, lui révèlent son malheur. Dans les drames de l'adultère, qui sont portés sur la scène, les auteurs emploient fréquemment le procédé des lettres perdues et trouvées par le mari, pour faire surgir des effets dramatiques. Ce procédé est emprunté à la réalité. Ainsi, par exemple, j'ai observé le cas suivant : une femme écrit une lettre à son amant, puis elle la déchire pour en écrire une autre et jette les fragments de la première dans la cheminée ; le mari les recueille, les reconstitue et y trouve la preuve de l'infidélité de sa femme. Dans une autre affaire, la femme partant en voyage avec son mari avait remis à son amant des enveloppes écrites par une domestique, qu'elle avait laissée à la maison, afin que le mari reconnaissant l'écriture de sa domestique n'eût pas de soupçons. Mais les lettres de l'amant arrivèrent si nombreuses sous les enveloppes de la domestique, que le mari eut des soupçons ouvrit une lettre et découvrit la vérité.

Lorsque le mari soupçonne la fidélité de sa femme, il emploie souvent pour la surprendre un subterfuge, qui réussit presque toujours : il simule un voyage, il se fait accompagner par sa femme au chemin de fer ou à la voiture, pour bien la convaincre de son absence, puis il descend à la première station, revient à son domicile où il trouve sa femme avec son amant.

Le complice de la femme adultère est souvent le meilleur ami du mari ; les romanciers et les auteurs dramatiques qui le constatent font une observation exacte ; l'occasion fait le larron de la femme, comme le larron de la bourse. Quelquefois, le séducteur se fait l'ami du mari pour lui prendre sa femme ; il se glisse dans son intimité, afin de parvenir plus facilement à son but. C'est souvent aussi par son amie la plus intime que la femme mariée est trahie ; c'est son amie qui lui enlève son mari.

Tant qu'il ne surprend pas sa femme en flagrant délit, le mari doute de son malheur, il invite sa femme à se justifier, il croit facilement à ses protestations et se laisse volontiers attendrir par ses larmes. Prompt à s'alarmer, il est aussi prompt à se calmer. Molière, ce grand railleur des maris trompés, a joué, de son propre aveu, ce rôle ridicule de mari trompé et content. Après avoir été avisé de la folle passion de sa femme pour le comte de Guiche, il voulut lui adresser des reproches ; « mais sa présence, dit-il, me fit oublier toutes mes résolutions, et les premières paroles qu'elle me dit pour sa défense me laissèrent si convaincu que mes soupçons étaient mal fondés, que je lui demandai pardon d'avoir été si crédule. » — J'extrais d'une procédure le passage suivant d'une lettre écrite par une femme mariée à son amant : « Après les coups et les sottises viennent les caresses et les excuses accompagnées de l'offre d'une robe. » — Marie Stuart écrivant à son amant Bothwell lui raconte que son mari, qui avait cependant les motifs les plus graves de la soupçonner,

redevenait confiant à la moindre marque hypocrite de tendresse qu'elle lui donnait : « Soudain, que je luy propose deux ou trois bonnes paroles, il se resjouit et n'a point de crainte. » Ce n'est point par générosité que le mari pardonne, c'est parce qu'il est épris de la beauté de sa femme, esclave de ses sens. parce qu'il est d'un caractère faible, incapable de fierté. L'amour, en général, ne brille pas par la dignité ; il veut conserver à tout prix la possession de la personne aimée. Peu d'hommes savent tuer l'amour par le mépris. Chez la plupart, l'amour survit au mépris. Je trouve dans une procédure la lettre suivante écrite par une femme mariée à son amant; elle montre bien la faiblesse de caractère de certains maris, toujours prêts à pardonner : « Je suis rentrée hier soir; le pauvre vieux dormait sans dormir ; il n'avait pas mangé de la journée ; quand il m'a vue, il s'est mis à pleurer comme un enfant, en me disant : Si tu m'as trompé, avoue, je te pardonne. Je lui ai juré que je ne l'avais jamais trompé. »

Beaucoup de maris ressemblent à Claude qui, dit Tacite, « tantôt s'emportait contre les dérèglements de sa femme, tantôt s'attendrissait au souvenir de leur union et de leurs enfants en bas âge ». Claude aurait certainement pardonné à Messaline, si Narcisse ne se fût hâté de la faire périr ; il l'avait appelée « pauvre Messaline », en lui donnant l'ordre de venir se justifier. Narcisse avait compris à ces paroles et à cet ordre que la colère de Claude tombait et que l'amour allait revenir, car lorsqu'un mari invite sa femme à se justifier, il est disposé à lui pardonner, à croire à ses excuses ou à son repentir.

Il y a des maris si faibles qu'après avoir chassé la femme coupable, ils vont la supplier de rentrer au domicile conjugal. D'autres, après avoir juré de se venger de l'infidèle qui est partie et après avoir proféré contre elle de terribles menaces, s'empressent de la reprendre, dès qu'elle rentre au logis ; à sa vue leur colère tombe.

Lorsque la femme adultère est chassée du domicile conjugal et qu'elle veut se faire pardonner, elle cherche à entrer et à se réfugier dans le lit conjugal, pour amener la réconciliation. C'est parce qu'il « redoutait la nuit qui approchait et avec elle les souvenirs du lit conjugal », que Narcisse, pour éviter le pardon de Claude, donna l'ordre d'aller tuer sans retard Messaline.

Une cause plus honorable du pardon du mari, c'est la peur du scandale pour ses enfants. Au premier moment, quand il constate l'infidélité de sa femme, surexcité par la colère et l'indignation, il s'écrie : « Il faut que je la tue ! » Mais la pensée de ses enfants lui vient bientôt à l'esprit et il se calme. Des maris, qui ont acheté le poignard ou le revolver pour frapper la femme coupable, renoncent à leur projet à cause des enfants. J'ai même vu le cas d'un mari, qui se sentant empoisonné par sa femme adultère avait refusé de la dénoncer, aimant mieux mourir en silence que provoquer un scandale qui retomberait sur ses enfants. Dans une procédure que je viens d'examiner je trouve la déclaration suivante faite par une femme : « Mon mari s'étant absenté pour aller exercer dans les campagnes son métier d'aiguiseur, j'ai eu des relations avec le nommé G... Etant devenue grosse et redoutant l'arrivée de mon mari je lui écrivis que j'avais cédé à un moment d'égarement et que je le suppliai de me pardonner. Mon mari étant revenu à la maison je me jetai dans ses bras en pleurant et lui demandai pardon ; il m'adressa de très vifs reproches et finit par me dire qu'il consentait à me garder à cause de nos deux enfants, mais qu'il refusait de me laisser accoucher chez lui et ne voulait pas garder l'enfant que je devais mettre au monde. » — Un autre accusé, P... qui avait tué l'amant de sa femme, avait pardonné à celle-ci en disant : « si désormais elle veut se conduire en honnête femme, s'occupant bien de ses enfants et tenant bien son ménage, je lui pardonnerai, bien que j'aie la certitude

que sur cinq enfants trois appartiennent à son amant, mais je les aime tous les cinq ne faisant aucune différence entre eux, car ce n'est pas de leur faute si trois appartiennent à un autre. »

Lorsque le mari pardonne à sa femme, dans l'intérêt de ses enfants, pour éviter un scandale, il est rarement récompensé de sa générosité ; car, en général, le repentir de la femme adultère ressemble beaucoup au serment de l'ivrogne. L'adultère appelle l'adultère. Le repentir ne dure pas, la dépravation revient ; elle a la nostalgie de la boue où elle est tombée et dont un repentir éphémère n'a pu la laver entièrement. Le mari qui pardonne n'est pas sûr de remords de sa femme et d'un changement de conduite. Dans plusieurs affaires de meurtre de la femme adultère par le mari, j'ai constaté que le mari avait déjà pardonné une première faute, qui avait été suivie bientôt d'une nouvelle faute.

La plupart des femmes adultères sont incapables de comprendre la générosité du pardon ; elles n'y voient qu'une marque de faiblesse, elles disent qu'elles font à leur mari ce qu'elles veulent. Une femme surprise par son mari au moment où elle venait de lui donner un breuvage empoisonné lui disait : « Tu m'as pardonné si souvent, pardonne-moi encore un coup. »

Il y a en outre, chez beaucoup de femmes, une légèreté d'esprit, une mobilité qui rendent le repentir impossible. La cour d'assises de la Seine a jugé, il y a quelques années, un mari qui avait tué sa femme surprise en flagrant délit ; il résultait de la procédure qu'il lui avait déjà pardonné une première fois ; sa femme s'agenouillant devant lui, pleurant à chaudes larmes, lui avait promis de changer de conduite ; le lendemain, elle allait acheter des crayons pour se peindre les sourcils et ne songeait qu'à sa toilette pour plaire à son amant. On voit des femmes qui viennent d'essuyer des coups de feu de leur mari reprendre presque

aussitôt leur vie scandaleuse. Je me rappelle avoir observé le cas d'une femme qui, après avoir été surprise par son mari avec son amant et après avoir essuyé plusieurs coups de revolver, se livrait quelques instants après aux soins de sa toilette avec un calme, une minutie qui stupéfiaient un inspecteur de police, habitué cependant aux spectacles peu ordinaires ; cette femme se mettait de la poudre de riz, se regardait à la glace, soignait sa coiffure, comme si elle avait oublié le terrible drame qui venait de se passer.

La plupart des femmes adultères endorment leur conscience et éprouvent peu de remords, ou tout en en éprouvant, elles continuent de céder à leur passion ; elles peuvent regretter les conséquences de leur faute, la colère du mari, l'éclat d'un scandale, la réprobation de l'opinion publique, mais sans avoir un sentiment très vif de culpabilité et le désir profond de changer de conduite. C'est surtout quand leur passion est refroidie qu'elles commencent à avoir des remords sincères. Chez quelques femmes d'une conscience plus délicate, le remords peut être assez cuisant pour altérer la santé; ce cas est peu fréquent, mais je l'ai observé. Une femme adultère peut tomber malade de remords, à force de passer ses journées et ses nuits à pleurer. J'ai observé aussi le cas d'une femme adultère qui, ayant appris que son mari avait découvert sa faute, s'empoisonna ; elle laissa sur la table de la salle à manger la lettre suivante : « Regrettant que mon mari connaisse ma faute, j'aime mieux disparaître pour qu'il m'excuse. Que lui, sa famille et la mienne me pardonnent. » — Une autre femme mariée qui avait commis une faute, ayant appris que son mari la connaissait, se donna la mort en recommandant qu'on l'ensevelît loin du village, où sa faute avait été commise. — Le Dr Freud raconte qu'une femme adultère, tourmentée par le remords, poursuivie par le souvenir de sa faute, qui était devenue une véritable obsession morbide, se lavait

cent fois par jour les mains et les parties génitales[1]; comme lady Macbeth, elle voulait, par ce lavage et cette pureté physique, reconquérir la pureté morale qu'elle avait perdue.

La femme qui est en proie au remords est poussée par sa conscience à avouer sa faute à son mari, pour s'humilier devant lui, lui demander pardon, et expier sa faute. L'aveu est un commencement d'expiation et produit un soulagement. Il est rare que cet aveu n'entraîne pas quelque catastrophe : ou le mari chasse la femme et va chercher querelle à l'amant, ou il pardonne, mais ce pardon est peu durable et le ménage reste désuni. Les querelles qui surviennent entre les époux à la suite de l'aveu que fait la femme de sa faute, finissent quelquefois par le suicide de celle-ci. En voici un exemple : une femme avait commis avant son mariage une faute que son mari très jaloux finit par lui faire avouer. A partir de cet aveu, les reproches fondirent sur la femme, les querelles suivies de réconciliations se multiplièrent et finirent par rendre la vie insupportable à la femme, qui, de désespoir, s'empoisonna : elle n'eut que le temps, avant d'expirer, de dire à son mari : « Embrasse-moi. »

Quelques écrivains, Beaumarchais notamment dans *La mère coupable*, ont représenté la femme adultère s'évanouissant de douleur et de honte au moment où elle fait à son mari l'aveu de sa faute. Il est possible que ce cas se soit produit; cependant je ne l'ai jamais observé; mais j'ai constaté le cas d'un mari qui s'est évanoui de douleur en recevant de sa femme l'aveu de sa faute.

La vengeance du mari. — Lorsque le mari, instruit de l'infidélité de sa femme se laisse emporter par la colère, tantôt il ne veut que tuer la femme, sans se préoccuper de

(1) *Revue neurologique*, 30 janvier 1895.

l'amant, tantôt il ne tourne sa colère que contre l'amant et épargne la femme qu'il continue à aimer. tantôt il se venge des deux coupables ; dans le cas de flagrant délit il frappe, en général, la femme en même temps que son complice.

Schopenhauer prétend que « l'honneur ne demande que le châtiment de la femme et non celui de l'amant[1] ». Il semble, au contraire, que l'honneur demande plutôt le châtiment de l'amant. On dit d'un mari qui frappe l'amant de sa femme qu'il venge son honneur. Son honneur est outragé par l'amant comme par la femme coupable. C'est le souci de son honneur qui allume dans son cœur un impérieux besoin de vengeance contre le complice de sa femme : « J'aurai sa vie ou il aura la mienne, dit le mari. il faut que je le tue ! il m'a déshonoré. ».

Lorsqu'Othello a tué Desdemona, il s'écrie en s'adressant à ses amis : « Dites si vous voulez que je suis un assassin, mais par honneur ; car je fis tout pour l'honneur et rien par haine. » Lorsque, à diverses époques de l'histoire, les maris cessèrent de mettre leur honneur dans la fidélité de leurs femmes, les vengeances maritales cessèrent. A la fin de la république romaine, l'adultère de la femme était accepté avec une parfaite indifférence par les maris : « Lucullus, dit Montaigne, César, Pompéius, Antonius, Caton et d'autres braves hommes furent c... et le sceurent, sans exciter tumulte ; il n'y eut en ce temps-là qu'un sot de Lépidus qui en mourut d'angoisse[2]. » Les patriciennes les plus célèbres de cette époque tombèrent dans l'adultère : Mucia femme de Pompée, Servilia mère de Brutus, Valeria sœur d'Hortensius, Claudia femme de Lucullus, Tertiella femme de Crassus, etc. ; et cependant, d'après Ovide, « jamais un adultère percé de l'épée du mari n'a teint de son sang les eaux du Styx[3] ». Cette indulgence pour la

(1) Schopenhauer. *Aphorismes*, p. 91. Paris. F. Alcan.
(2) Montaigne. *Essais*, Liv. III, ch. v.
(3) Ovide, *L'art d'aimer*.

femme adultère témoigne moins de la douceur des mœurs que du mépris pour la femme. La conduite de Caton d'Utique à l'égard de sa femme Martia est caractéristique : il la prêta à son ami Hortensius, pour en avoir des enfants, et il la reprit après la mort de son ami, parce que ce dernier l'avait instituée héritière. Hortensius, avant de se faire prêter la femme de Caton, lui avait d'abord demandé sa fille, qui était cependant mariée, en lui disant : « qu'il estoit honneste et utile à la chose publique qu'une belle et honneste jeune femme en la fleur de son âge ne demeurât point oyseuse, laissant esteindre son aptitude naturelle à concevoir, ny aussi ne faschat ny n'appauvrit point son mary en luy portant plus d'enfants qu'il n'en avoit besoin. » — Avec de telles mœurs, les maris ne songeaient pas à tuer les femmes adultères, ils se contentaient de les répudier; c'est ce que firent, en général, les empereurs romains : Scribonia fut répudiée par Auguste, Livia Hortilia par Caligula, Plantia Urgulalina par Claude, Domitia par Domitien, Flavia Sulpitiana par Pertinax, etc... — Au moyen âge le sentiment de l'honneur conjugal devenu plus vif et la violence des caractères rendirent les vengeances maritales fréquentes. Au XVIe siècle, les maris étaient prompts aussi à poignarder la femme adultère et son complice. Après avoir loué un certain nombre d'anciens empereurs et rois d'avoir répudié leur femme adultère sans la tuer, Brantôme ajoute : « Aujourd'huy aucuns de nos grands n'en font de mesmes; mais la moindre punition qu'ils font à leurs femmes, c'est les mettre en chartre perpétuelle au pain et à l'eau, et là les font mourir, les empoisonnent, les tuent soit de leur main ou de la justice. » (*Discours* 1er.) Il cite un grand nombre de rois, de princes, de seigneurs qui avaient poignardé, empoisonné et même étranglé de leurs propres mains leurs femmes coupables ; il s'élève contre ces tueries et engage les maris malheureux à se contenter de la répudiation, parce que Dieu, dit-il, défend le meurtre,

et parce que les femmes « sont créatures plus ressemblantes à la divinité que nous autres à cause de leur beauté. » Au XVIIe siècle, les mœurs furent moins violentes. Au XVIIIe, non seulement elles s'adoucirent, mais l'indulgence du mari devint du cynisme ; non seulement il pardonnait, mais il autorisait l'adultère de sa femme. La mode alors était de ne pas aimer sa femme, de mépriser sa fidélité et de laisser le mariage sérieux au peuple et aux protestants.

De nos jours, les vengeances maritales sont devenues très fréquentes. Il y a, il est vrai, surtout à Paris, des maris qui, comme Caton prêtent leur femme ; il y a même plus de maris qui vivent de l'infidélité de leur femme que de maris qui en meurent. Ces maris complaisants étaient nombreux à Rome ; « C'est ainsi, disait Ovide, qu'on obtient sans peine un grand crédit à ce prix..... ta maison se remplira d'objets qui ne t'auront rien coûté. » (*Elégie* IV, l. III.) Aujourd'hui le sentiment de l'honneur conjugal s'est généralisé. La peur du ridicule se joint au sentiment de l'honneur pour allumer la colère du mari outragé. Dans plusieurs affaires, j'ai vu le mari raconter qu'après la découverte de son infortune il lui semblait qu'en passant dans la rue tout le monde le regardait avec une curiosité malicieuse, que son rival riait de son déshonneur ; la peur d'être l'objet de la risée publique exaspérait sa colère.

Lorsque le mari acquiert la preuve de l'infidélité de sa femme, il éclate en menaces, ou il s'efforce de cacher son ressentiment sous un calme apparent, qui n'en est que plus menaçant ; car la colère se concentre, s'accumule dans le cœur et finit par faire explosion ;

« La douleur qui se tait n'en est que plus funeste. »

La fréquence des vengeances maritales peut encore être attribuée à la fréquence des adultères et à la croyance que le mari a le droit de tuer sa femme surprise en flagrant délit. Le nombre des prévenus d'adultère s'est élevé en

1895 à 1964. Dans son dernier rapport sur l'adminis tration de la justice criminelle, le garde des sceaux dit « l'adultère continue sa progression ascendante [1]. »

Parmi les erreurs juridiques qui circulent dans le mond il n'en est pas de plus répandue que celle qui attribue a mari le droit de tuer sa femme et son complice surpris e flagrant délit. J'ai vu un mari qui avait assassiné l'ama de sa femme et tenté de tuer celle-ci, dire à l'instructi qu'il avait sur eux droit de vie et de mort. Cette erreu qui fait des assassins, a été propagée par la plupart des éc vains, romanciers, auteurs dramatiques, critiques, mor listes, prédicateurs, docteurs en médecine qui ont écrit s le mariage. « La loi, dit le Dr Despine, tolère la vengean homicide du mari [2]. » — M. le Dr Letourneau commet même erreur dans la préface qu'il a écrite en tête *L'Homme criminel* de M. le Dr Lombroso. George Sand commise dans *Histoire de ma Vie*, 5e partie, ch. x. Dans son livre *de l'Amour et de la Jalousie*, Sthal dénor la féroce oppression de ce code sauvage qui assure au m outragé le droit de devenir impunément assassin; c'est u phrase de Stendhal littéralement copiée dans son livre *l'Amour*. — Proudhon approuve le droit donné au mari tuer sa femme adultère, tout en refusant à l'amant le d de donner une chiquenaude à sa maîtresse infidèle, pa que celle-ci est libre [3].

Où ne trouve-t-on pas cette erreur? Elle se tro dans *Indissolubilité et Divorce* du P. Didon, dans les *Ann médico-psychologiques* de mai-juin 1891, p. 441. Je ne pa pas une semaine sans la rencontrer dans un journal, d une revue, dans un livre. Dans un article de *la Sema littéraire* de Genève du 23 octobre 1898, M. Henry B deaux s'indigne que le code accorde au mari le droit

(1) *Journal officiel*, 9 novembre 1897.
(2) Despine. *La science du cœur humain*, p. 98.
(3) Proudhon. *La pornocratie*, p. 203, 208.

vengeance. Dans *l'Éclair* du 1er novembre 1898, M. Emile Bergerat exprime la même indignation. Saint-Marc Girardin, qui était professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie française, croyait aussi que le code légitime la vengeance maritale ; dans son *Cours de Littérature dramatique*, il a écrit : « Mais quoi ! si le mari faisait ce qui s'est souvent fait dans le monde et ce que la loi n'a pas cru devoir punir, s'il tuait l'amant ? »

Ce sont surtout les auteurs dramatiques, qui veulent réformer la loi sans en avoir une connaissance exacte, qui ont donné le plus d'éclat et le plus de véhémence à leurs protestations contre la prétendue férocité du code. « Sans entrer dans de plus complets détails, dit l'auteur des *Tenailles*, M. P. Hervieu, je crois pouvoir avancer qu'un contrat ... qui, en termes presque formels, donne à l'un des contractants et à un seul le droit de mort sur l'autre... ne doit pas être le dernier mot de la civilisation, de la perfection chrétienne, de la sagesse sociale [1]. » — C'est en se fondant sur le prétendu droit que la loi accorde au mari de tuer sa femme, qu'Alexandre Dumas fils a réclamé le divorce ; il ne pouvait pas comprendre que la loi accordât au mari de tuer et lui refusât le droit de divorcer : « Pauvre loi, disait-il, qui est réduite, n'osant pas libérer les époux par le divorce, à leur permettre implicitement de se libérer par l'assassinat. » « Peut-on imaginer, ajoutait-il, une telle contradiction, un si incroyable écart de justice, de logique et de bon sens, une loi ayant d'un côté toute l'indifférence, tout le scepticisme des nations les plus corrompues et de l'autre toute la cruauté des peuples barbares et des tribus les plus sauvages, inférieure même à la loi des Quajaz, où la femme n'est tuée qu'au second adultère. » Et par un défaut de logique véritablement surprenant, le même écrivain qui trouve la loi féroce, cruelle, contradic-

(1) *L'Eclair* du 14 août 1898.

toire, parce que, d'après lui, elle légitime la vengeance, encourage le mari à user de ce droit de vengeance. Dans *Le supplice d'une femme*, E. de Girardin et A. Dumas fils commettent la même erreur; Dumont (le mari), s'adressant à Alvarès, (l'amant), lui dit : « J'ai interrogé la loi et lui ai demandé quels moyens elle m'offrait. Je puis vous tuer elle et vous. » Le dénouement de *Diane de Lys* repose sur cette erreur que le mari a le droit de tuer la femme adultère et son complice surpris en flagrant délit. Dans la scène XIII de l'acte IV, le mari refuse de se battre avec l'amant, en disant : « A quoi bon me battre avec vous, quand j'ai le droit de vous tuer? » Il tue ensuite l'amant, en invoquant le droit de le tuer. Dans *la Femme de Claude*, A. Dumas représente encore le meurtre de la femme adultère comme un acte de justice accompli au nom de la loi.

Non seulement, ces deux derniers drames sont fondés sur une erreur juridique, mais c'est cette erreur qui a été le principe de la campagne qu'A. Dumas a menée contre l'indissolubilité du mariage. Puisque le code, disait-il, accorde aux époux le droit de se libérer par l'assassinat, pourquoi ne leur accorderait-il pas le droit de se libérer par le divorce? Il y a contradiction à donner au mari le droit de dissoudre le mariage par le revolver et à lui refuser le droit de le rompre par le divorce. La contradiction, que le célèbre écrivain voyait dans la loi, n'existait que dans son imagination. En effet, loin de reconnaître au mari le droit de tuer sa femme surprise en flagrant délit d'adultère, la loi punit ce meurtre de 1 à 5 ans d'emprisonnement.

L'erreur d'A. Dumas et de tous les écrivains qui l'ont commise avec lui vient de ce qu'ils ont mal interprété, par ignorance du langage juridique, les termes de l'article 321, § 2 du code pénal, ainsi conçu : « Dans le cas d'adultère prévu par l'article 336, le meurtre commis par l'époux sur son épouse, ainsi que sur le complice, à l'ins-

tant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est *excusable*. » A. Dumas donnant au mot *excusable* le sens qu'il a dans le langage ordinaire a cru qu'il était synonyme de justifié, légitimé. Or, dans la langue du droit il faut distinguer l'*excuse* et le *fait justificatif*. L'excuse atténue la culpabilité, le fait justificatif la supprime. Ainsi par exemple, la provocation est une *excuse*, tandis que la légitime défense est un fait justificatif. « Lorsque le fait d'excuse est prouvé, dit l'article 326. s'il s'agit d'un crime emportant la peine de mort ou celle des travaux forcés à perpétuité, la peine sera réduite à un emprisonnement de 1 an à 5 ans. »

La contradiction qu'Alexandre Dumas relevait entre la loi civile et la loi pénale n'existe donc pas, mais elle existe dans ses écrits ; lui qui s'élève contre la cruauté du code, qui d'après lui accorde au mari le droit de tuer sa femme, crie au mari de la femme adultère : tue-la. Dans *l'Affaire Clémenceau* et *la Femme de Claude*, le mari tue la femme adultère avec sérénité, on dirait qu'il remplit un devoir, un sacerdoce en donnant la mort. L'auteur dramatique, si indulgent pour la courtisane, n'admet qu'une peine contre la femme adultère : la mort. Le mari, dans ses drames et dans ses romans, tue la femme comme un lapin, ou plutôt comme une « guenon ».

C'est en se fondant sur cette prétendue contradiction qui aurait existé entre la loi pénale qui permettrait au mari de tuer sa femme et la loi civile qui lui défendait de rompre le mariage, que beaucoup de députés et de sénateurs ont voté le rétablissement du divorce. M. Eugène Pelletan a lui-même commis cette erreur ; le mari, dit-il dans son livre intitulé *la Mère*, p. 309, « peut encore tuer la femme, il peut tuer l'amant ; le code pénal lui en donne le droit ». Comme le rétablissement du divorce a été voté à une très petite minorité, on peut se demander si ce vote n'est pas dû en partie à cette erreur.

Les écrivains, qui avec A. Dumas ont proposé le rétablissement du divorce, avaient espéré qu'il supprimerait les vengeances maritales. Puisque le mari, disaient-ils, pourra répudier sa femme coupable, pourquoi aurait-il recours à la vengeance ? Dès l'instant qu'il pourra lui envoyer une assignation en divorce, il n'aura plus besoin de lui envoyer des balles dans la tête. L'expérience n'a point justifié ces prévisions. La loi sur le divorce n'a point préservé les femmes adultères du couteau et du revolver de leurs maris. Le nombre des divorces augmente chaque année [1], mais on ne voit pas diminuer les vengeances maritales. Les maris prennent de plus en plus l'habitude de se débarrasser de la femme adultère et de son complice par les moyens violents, malgré la facilité qu'ils ont de rompre le mariage par le divorce. Dernièrement à Marseille, en plein jour, sur une place publique, un mari outragé a planté son couteau dans la poitrine de sa femme. Un autre l'a jetée par la fenêtre.

Le jury, il est vrai, acquitte souvent les maris qui ont tué la femme adultère, mais la loi n'est pas responsable de ces acquittements; elle punit le meurtre de la femme adultère, c'est aux jurés à l'appliquer. Au surplus, le jury condamne quelquefois le mari meurtrier de sa femme. Voici un exemple provenant d'une affaire qui a eu lieu à Cannes, il y a quelques années, au moment où A. Dumas s'y trou-

(1) « Les demandes directes en divorce progressent toujours régulièrement », dit le ministre de la justice dans la statistique de l'année 1894 publiée en 1895; de 3190 en 1886 elles se sont élevées à 8673 en 1894. Sur ces 8673 actions, 2991 ont été intentées par le mari, 5682 par la femme.

Le nombre des demandes en séparation avait décliné après le rétablissement du divorce; il s'est relevé depuis l'année 1890, où il atteint 2041, s'élevant ensuite progressivement à 2059, 2094, 2171 et à 2405 en 1894.

C'est dans la population ouvrière que le divorce est le plus fréquent. Il est plus rare parmi les commerçants et industriels, mais il fait des progrès parmi les propriétaires rentiers et les personnes exerçant les professions libérales. Il augmente aussi dans les populations rurales. Et cependant pour rendre le divorce encore plus fréquent, des écrivains de talent, Paul Hervieu dans *les Tenailles*, Paul et Victor Margueritte dans leurs romans, proposent d'accorder le divorce par consentement mutuel et même par la volonté d'un seul des conjoints.

vait. Les époux D... vivaient en mauvais termes, par suite d'une divergence de goûts très marquée ; le mari n'aimait pas le monde, tandis que sa femme adorait les soirées, les réceptions et le théâtre. Le hasard des relations mondaines leur fit connaître M. A... qui ne tarda pas à entrer dans leur intimité. Ses assiduités éveillèrent les soupçons de M. D..., qui acquit bientôt la preuve de l'infidélité de sa femme. Les époux se séparèrent, puis ils reprirent la vie conjugale et vinrent passer l'hiver de 1892 à Cannes dans un hôtel, où Mme D... occupait une chambre et un salon à l'entresol, tandis que son mari, sa mère et ses enfants logeaient au premier étage. Le 17 février, le mari ayant trouvé le nom de M. A... sur les registres de l'hôtel eut des soupçons ; il alla écouter à la porte de l'appartement de sa femme, et ayant cru entendre la voix de son ancien rival, remonta chercher son revolver, pria le secrétaire de l'hôtel de l'accompagner, puis se faisant ouvrir la porte de sa femme, il aperçut M. A... qui cherchait à se dissimuler derrière le canapé ; il lui tira à bout portant trois coups de revolver. Mortellement blessé, M. A... fut reconduit à sa chambre, où il expira le lendemain. Traduit devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes, le mari fut condamné à un an d'emprisonnement[1].

Le divorce ne supprime pas la vengeance maritale, ni la vengeance féminine, parce qu'il ne supprime pas la jalousie, la colère. Lorsque la femme Panckouke fut jugée pour avoir tiré trois coups de revolver sur la maîtresse de son mari, le président lui dit : « Pourquoi n'avez-vous pas donné suite à votre demande de séparation ? » — « Parce que je ne voulais ni séparation, ni divorce, répondit l'accusée, je voulais mon mari. » Pendant l'instance en divorce, après le divorce, on constate des drames sanglants;

(1) Sa femme rentra dans une maison de retraite, d'où elle écrivit à son mari de nombreuses lettres, pour obtenir son pardon, qui ne lui fut pas refusé; elle n'a pas tardé à oublier la fin tragique de son amant.

lorsque le mari même divorcé, voit sa femme aux bras d'un autre, la colère, la jalousie, s'emparent quelquefois de lui au point de le pousser à des violences.

Après avoir encouragé le meurtre de la femme adultère, le drame et le roman contemporains prêchent aujourd'hui le pardon. Entre le meurtre et le pardon, qui peut rendre le mari ridicule, se place une solution, qui concilie mieux la dignité du mari avec le respect qu'il doit avoir pour la vie de sa femme, c'est la séparation méprisante :

« Ne peut-on se venger à moins qu'on n'assassine[1] ? »

On peut se venger par le mépris.

(1) Corneille, *Attila*.

CHAPITRE VIII

L'ADULTÈRE DU MARI

En se fondant sur les statistiques criminelles, quelques écrivains ont prétendu que la femme se rend plus souvent coupable d'adultère que l'homme ; en 1886, par exemple, on a poursuivi 865 femmes et 822 hommes seulement ; en 1887, 883 femmes et 843 hommes. Mais en cette matière comme en toute autre, la statistique ne dit point la vérité entière ; il faut la consulter avec discernement et la rapprocher des textes du code pénal. En effet, il ne faut point oublier que l'homme et la femme ne sont point placés à ce point de vue, sur un pied d'égalité ; ils ne l'ont jamais été. D'après Manon, le législateur des Indiens, la femme devait continuer à révérer son mari comme un dieu, même quand il se rendait coupable d'adultère (VI, 57, Lois de Manon). — La loi romaine et l'ancien droit français ne permettaient en aucun cas à la femme d'accuser son mari d'adultère. — Aujourd'hui, d'après l'article 336 du code pénal, l'adultère du mari ne constitue un délit que s'il a été commis avec une concubine entretenue dans la maison conjugale. Un fait isolé d'adultère ne constitue pas l'entretien d'une concubine ; il faut, en outre, que cet entretien ait lieu dans le domicile conjugal. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, l'adultère du mari reste impuni ; par conséquent on peut dire que le plus grand nombre des faits d'adultère commis par l'homme ne tombent pas sous l'application de la loi. Tout en reconnaissant que l'adultère de la femme a des conséquences autre-

ment graves que l'adultère du mari, on peut trouver que l'impunité accordée au mari dans la plupart des cas blesse la morale et le sentiment de l'égalité des deux sexes devant la loi. Les femmes n'ont pas toujours tort de dire que, les lois étant faites par les hommes, il est arrivé plus d'une fois qu'ils les ont faites dans leur intérêt, sans grand souci de l'égalité des sexes. Cicéron, qui n'est pas suspect de *féminisme*, observait déjà que la loi Voconia avait été rendue dans l'intérêt des hommes et qu'elle était pleine d'injustice pour les femmes[1]. — Les législateurs contemporains s'appliquent à faire disparaître cette inégalité que la loi établissait entre l'adultère de la femme et celui de l'homme. D'après le nouveau code pénal des Pays-Bas, « est puni d'un emprisonnement de six mois au plus la personne mariée qui commet un adultère » (article 241). Ce code ne distingue pas entre l'homme et la femme.

L'adultère peut faire commettre à l'homme les mêmes lâchetés, les mêmes cruautés qu'à la femme. La débauche éteint les sentiments de famille, détruit l'amour paternel. Des pères ruinent leurs enfants pour satisfaire les caprices d'une maîtresse ; d'autres les abandonnent pour suivre une concubine et les laissent dans le dénûment. J'ai observé le cas d'un père, qui, ayant perdu une jeune fille de la petite vérole, abandonna ses deux autres filles atteintes de la même maladie, pour suivre sa maîtresse. Restée seule, la mère fut obligée de vendre ou d'engager presque tout son mobilier pour soigner ses enfants. Lorsqu'on reprocha à ce père indigne son abominable conduite, il se contenta de répondre : « J'ai les plus grands torts, j'en conviens, j'étais ensorcelé par ma maîtresse. » Un autre ouvrier avait abandonné sa femme en lui laissant la charge de sept enfants ; l'aîné qui pouvait seul travailler aidait sa mère à subvenir aux besoins de ses frères et sœurs ;

(1) Cicéron, *De la République*, III, § 10.

mais une de ses sœurs étant tombée gravement malade, il fut tellement affecté des malheurs de toutes sortes et de la misère, qui étaient venus fondre sur sa famille, à la suite du départ de son père, qu'il se suicida. Le père resta insensible à toutes les catastrophes qu'il avait provoquées par son inconduite.

Des pères laissent martyriser leurs enfants par leur maîtresse. Valère Maxime raconte que Catilina éperdûment amoureux d'Aurelia Orestilla, et voyant que le fils qu'il avait d'une autre femme était un obstacle à son mariage avec elle, n'hésita pas à se débarrasser de celui-ci par le poison : « Ce fut à son bûcher même qu'il alluma le flambeau de l'hyménée et il offrit comme présent de noce à sa nouvelle épouse le crime qui anéantissait sa paternité[1]. »

Le mari infidèle est souvent brutal pour la femme qu'il n'aime plus, il lui cherche querelle, il la maltraite. Lorsqu'une femme mariée accouche d'un enfant mort-né, dans certains cas, c'est aux mauvais traitements du mari qu'il faut attribuer la mort de l'enfant. Un certain nombre de femmes maltraitées par leur mari se tuent de désespoir.

Le mari qui abandonne sa femme rit volontiers de sa douleur; il écoute ses reproches avec indifférence, avec ironie et même avec satisfaction ; il n'est pas fâché de voir couler ses larmes, ce spectacle l'amuse. S'il paraît se laisser attendrir, c'est parce que les larmes qu'il voit couler réveillent un caprice passager. Don Juan trouve un instant du piquant à la douleur d'Elvire, mais il y est au fond insensible. Alfred de Musset, qui aime Don Juan, ne méconnaît pas son caractère cruel :

« Vous le verrez tranquille et froid comme une pierre
« Pousser dans le ruisseau le cadavre d'un père,
« Et laisser le vieillard traîner ses mains de sang
« Sur des murs chauds encor du viol de son enfant. »

(1) Valère Maxime, liv. IX, ch. I.

L'adultère rend le mari moins souvent homicide que la femme; il le porte moins à haïr sa femme. Cependant, il n'est pas rare de voir des maris adultères abreuver leur femme légitime d'outrages, d'humiliations, et même finir par l'assassiner, afin de pouvoir épouser leur maîtresse. Les épouses les meilleures, les plus douces, les plus patientes, sont victimes de la brutalité de leur mari. La duchesse de Choiseul, qui fut assassinée par son mari, était une personne admirable de bonté, de douceur. La marquise d'Entrecasteaux, à qui son mari, président au Parlement de Provence, coupa la gorge avec un rasoir pendant la nuit, avait un caractère si doux, qu'on l'appelait dans son entourage sœur Angélique. Avant de lui porter trois coups de rasoir, son mari avait déjà tenté deux fois de l'empoisonner, il l'avait fait tomber dans l'escalier de son hôtel, pendant qu'elle était enceinte. La marquise, qui avait connu ces tentatives d'empoisonnement, supplia son médecin de ne pas les révéler : « Excellent docteur, mes tortures affreuses vous ont fait dire que je serais morte par le poison si vous n'étiez venu promptement à mon secours. Vous avez déclaré tout haut, devant moi, que mon mari était au moins très léger de ne pas rechercher le coupable. Ne répétez plus cette parole.

« Je connais la main qui voulut me ravir l'existence, mais vous la désigner serait inutile pour vous, autant que criminel de ma part. Comme vos habitudes d'observation peuvent vous avoir fait deviner la vérité, je vous supplie au nom de votre mère et par ce que vous avez de plus sacré, de taire à jamais les choses que vous avez vues et entendues durant la nuit dernière. Vous ne refuserez pas cette grâce, cher et digne docteur, à la pauvre mourante qui doit avoir un grand intérêt à vous écrire ces lignes à la dérobée et de son lit, à celle qui se dira éternellement votre dévouée. Marquise d'Entrecasteaux, née de Castellane, marquise de Grimaud. »

Je viens de citer un président au Parlement de Provence, ın pair de France, que l'adultère fit criminels. L'adultère ait des assassins dans toutes les classes de la société. De ıême que des reines adultères, telles que Marie Stuart, eanne de Provence, n'ont pas reculé devant le meurtre de eur mari, des rois adultères, tels que David, Henri VIII, nt fait périr leur femme légitime ou le mari de la femme ıu'ils convoitaient. Lorsqu'un prêtre se rend complice l'une femme adultère, il devient capable de se joindre à la emme pour empoisonner son mari. Quand un mari assasine sa femme, on peut dire, presque à coup sûr, que c'est adultère qui l'a poussé au crime. La sensualité rend cruel. orsque Henri VIII fit décapiter Anne de Boylen qu'il ait follement aimée, il se fit annoncer l'exécution par un up de canon ; on le vit attendre ce signal avec impance et courir chez Jeanne Seymour pour lui annoncer la reuse nouvelle. Elisabeth d'Angleterre, fille d'Henri VIII d'Anne de Boylen, donna le même exemple de cruauté vers le comte d'Essex, qui avait été son favori ; le jour son exécution elle fit de la musique. L'histoire atteste à ıque page le lien qui existe entre la cruauté et la ıauche. La Voisin mise à la torture déclara « qu'un ınd nombre de personnes de toutes conditions et quali- s'étaient adressées à elle pour avoir les moyens de faire urir beaucoup de personnes et c'est la débauche qui it le premier mobile de tous ces crimes ». Les rois ıauchés ont été presque toujours des monstres de cruauté, ıme Tibère et Néron. Dans l'Inde les mystères volupeux étaient accompagnés de sacrifices d'hommes. Il y a ıe connexité entre la volupté et la cruauté. Les hommes teints de sadisme éprouvent le besoin d'associer la ruauté à la débauche. Des criminels tuent les femmes ıu'ils ont violées, non seulement pour supprimer leurs témoignages, mais encore parce qu'ils éprouvent du plaisir à verser le sang. Ce sadisme, mélange de cruauté et de

débauche bestiale est quelquefois commis sur des animaux; en voici un exemple : à Barles, arrondissement de Digne, un propriétaire constata à diverses reprises la mort d'un certain nombre de brebis, qui bien portantes la veille étaient trouvées mortes le lendemain dans son étable. Croyant qu'un sort avait été jeté sur son troupeau, il alla trouver le curé et le pria de « conjurer le sort » par ses prières. La mortalité ayant continué à frapper ses brebis, un voisin plus éclairé l'engagea à venir trouver le procureur de la république. Sur les conseils de ce magistrat il fit surveiller la nuit son étable par le garde champêtre et celui-ci soigneusement caché vit arriver un jeune berger grand, vigoureux, qui pénétra dans l'étable, saisit une brebis par le cou et l'étrangla pendant qu'il se livrait sur elle à des actes de bestialité. Vacher, qui a tué un si grand nombre de femmes, les égorgeait après les avoir violées.

C'est souvent avec les servantes de la maison, avec l'institutrice de ses enfants, que le mari a des relations adultères. A la campagne, chez les cultivateurs, ce sont les relations du mari avec la servante, qui font courir les plus grands dangers à la femme légitime. La servante, fière de son triomphe, ne le laisse pas toujours ignorer à la femme légitime et, pour le rendre définitif, elle cherche à se débarrasser de celle-ci. A la ville, dans des familles d'un rang social plus élevé, ce sont les relations du mari avec l'institutrice qui peuvent mettre en péril la vie de la femme légitime. L'épouse, qui a le pressentiment du sort qui l'attend, pourrait y échapper en partant, mais elle ne veut pas abandonner ses enfants et céder la place à sa rivale.

Le mari quelquefois est obligé par sa femme de chasser la concubine, mais il ne tarde pas à chercher les moyens de la revoir; sa passion pour elle augmente avec l'absence pendant que son aversion contre sa femme s'accroît. Alors l'idée de se débarrasser de sa femme, pour reprendre sa maîtresse, pénètre dans son esprit et s'y enracine. Son lan-

gage trahit malgré lui ses secrètes pensées, au point que sa femme les devine et l'interroge avec effroi sur ses projets : « Si tu n'as pas pitié de moi, lui dit-elle, aie pitié de nos enfants. » En se voyant deviné, il semble que le mari devrait abandonner ses projets homicides, mais il est rare qu'il recule, et un jour, on trouve morte une femme qui, la veille, était pleine de santé.

Souvent, le mari qui vient de tuer sa femme se trahit par d'imprudentes démarches, par la précipitation avec laquelle il fait venir sa maîtresse auprès de lui, ou songe à l'épouser. Le cadavre de sa femme est à peine refroidi qu'il se remarie. La folle passion, qui le pousse à ce second mariage, est telle quelquefois que, si son crime est découvert, il ne le regrette pas, pourvu qu'il puisse se faire accompagner de sa nouvelle femme à la Nouvelle-Calédonie ou à la Guyane, lieux de détention des forçats. Le marquis d'Entrecasteaux, faisant le récit de son crime, disait que sa passion, « bien loin d'avoir été éteinte par le crime qu'elle avait causé, semblait n'en avoir pris que de nouvelles forces ». Obligé de se soustraire par la fuite aux recherches de la justice, effrayé de l'ignominie dont il s'était couvert, il avait plusieurs fois songé à se donner la mort, mais il en avait toujours été détourné par l'espoir de revoir sa maîtresse : « Cet amour qui m'avait rendu criminel, cet amour qui redoublait encore mes tourments, ce même amour m'empêchait d'y mettre un terme. L'espoir de revoir un jour celle qui en est l'objet n'étouffait point mes remords, mais m'en faisait supporter toute l'horreur. »

Chaque sexe dans l'exécution du crime emploie des moyens différents. J'ai montré dans un chapitre précédent que la femme emploie le plus souvent le poison. L'homme en général préfère le couteau ou l'arme à feu. Cependant de même qu'on voit quelquefois la femme assassiner son mari à coups de revolver, on voit aussi quelquefois le mari employer le poison pour se débarrasser de sa femme.

Les instruments du crime varient aussi suivant la profession, parce que le criminel se sert volontiers de l'instrument qu'il a sous la main. Le pharmacien par exemple, emploiera le poison; le charretier écrasera sa femme sous la roue d'une charrette; le cultivateur la frappera avec un instrument agricole; le coiffeur avec un rasoir, le cuisinier avec un couteau de cuisine. Lorsque c'est un roi qui veut se débarrasser de sa femme il ne la tue pas, il la fait tuer; s'il veut se défaire d'un mari pour lui prendre sa femme, il envoie le mari à un poste dangereux. Lorsque David voulut se débarrasser d'Urie, mari de Bethsabée, il écrivit à un de ses lieutenants : « Mettez Urie à la tête d'un bataillon à l'endroit où le combat sera le plus rude et faites en sorte qu'il soit abandonné et qu'il y périsse[1]. »

L'homme est moins habile comédien que la femme. Cependant lui aussi est menteur en amour; il prodigue les serments pour obtenir les faveurs qu'il désire; sa passion satisfaite, il les oublie; il trompe le meilleur de ses amis pour lui prendre sa femme, sa fille ou sa sœur; il trompe sa femme, serait-elle la meilleure des épouses et des mères, pour lui cacher ses amours adultères, il sait aussi jouer la comédie de la tendresse, des larmes et des protestations d'amour, même quand il médite sa mort. — L'homme âgé qui veut séduire une jeune fille joue la même comédie que la femme âgée à l'égard du jeune homme; il se donne à elle comme un père, afin de masquer son amour et de ne pas éveiller sa méfiance. Il cherche à dissiper les soupçons de sa femme en l'entourant de prévenances; s'il se décide à la frapper avec un instrument contondant, il l'attire dans un guet-apens habilement préparé; s'il lui verse du poison, il lui témoigne en même temps la plus vive affection. S'il parvient à lui donner la mort, il affiche la plus grande douleur. Un mari qui venait d'empoisonner sa femme, disait à

(1) *Les rois*, liv. II, ch. XI.

elle-mère en montrant son visage : « Regardez la trace mes larmes. »

Le suicide de la femme délaissée. — Le mari, lui aussi, n'a toujours besoin de tuer sa femme pour s'en débarras- ; il lui suffit souvent de la rendre malheureuse, pour la isser à une mort lente ou un acte de désespoir. Le nbre de femmes délaissées par leur mari, qui meurent chagrin ou qui se tuent, est plus grand qu'on ne le t. En étudiant les dossiers de suicides classés au par- t de la Seine, j'ai trouvé un certain nombre de sui- s de femmes mariées, négligées ou abandonnées par mari[1]. Les lettres qu'elles avaient laissées pour expli- r leur suicide révélaient un profond chagrin, mais t de colère contre leur mari ; en général, elles lui onnent, parce qu'elles continuent à l'aimer ; elles rvent leur colère contre la maîtresse, qui leur a enlevé ection de leur mari. Une femme abandonnée par son i, qui l'avait quittée pour suivre une maîtresse, écri- avant de se suicider : « Je ne lui en veux pas : au raire, je lui souhaite tout le bonheur possible. Mais audis cette coquine qui me l'a enlevé. Il ne se doute du chagrin que me cause son abandon. Il ne sait pas bien je l'aimais. Ma dernière pensée est pour lui. Ah ! étais morte il y a un an, que de souffrances j'aurais ées ». — « Chers parents, écrit une autre femme, je suis oûtée de la vie. Mon mari est parti. Je sais qu'il ne endra jamais. Je l'aimais beaucoup. Il a mal agi.

Le nombre de ces suicides de femmes abandonnées par leur mari ependant moins élevé que le nombre des suicides de maris aban- nés par leur femme, de même qu'il y a plus de suicides de veufs que euves. L'homme supporte plus difficilement que la femme les chagrins estiques ; il y a des maris (j'en ai connu), qui se suicident pour se traire aux querelles que provoque le caractère acariâtre de leur ne : « Ne pouvant me résigner à vivre en désaccord continu avec ma ne, écrit un ouvrier imprimeur au commissaire de police, je préfère pos de la mort à une vie semblable, qui est un enfer. » La mort leur moins de peur qu'une femme toujours en colère.

J'aime mieux en finir de suite. » — Quelques f
ainsi abandonnées s'asphyxient ou se noient ave
enfants. — J'ai observé le cas d'une femme, qui,
cessé de plaire à son mari parce qu'elle était malad
asphyxiée de peur de lui voir demander le divorce.

La femme, qui n'est pas abandonnée par son m
se voit seulement préférer une maîtresse, peut é
un chagrin allant jusqu'au suicide. Voici, par exem
femme mariée, mère d'une petite fille, qui souffrai
ment de savoir que son mari avait une maîtresse,
écrivit à ses parents pour leur annoncer son intentio
donner la mort : « Mes chers parents, je vais vous
un grand chagrin, mais je ne peux plus vivre. La
un enfer pour moi. Soignez bien ma petite Julie. D
que ma dernière pensée est pour elle. Sois bien s
petite Julie, et pense que j'ai beaucoup souffert. »

De même qu'un certain nombre de femmes ad
qui ont quitté leur mari sont abandonnées à leur t
leur amant et finissent par le suicide, un petit no
maris, qui ont abandonné femme et enfants pour
une maîtresse, qui les abandonne à son tour, abo
à la mort volontaire ; le regret d'avoir gaspillé le
tence, d'avoir abandonné leur famille se joint à l
france, que leur cause l'infidélité de leur maîtresse, p
faire prendre la vie en dégoût. — Quelques maris,
contraint leur femme à demander la séparation
divorce à cause de leur inconduite, souffrent telle
l'isolement qu'ils lui préfèrent la mort ; ces cas son
j'en ai cependant observé quelques-uns : « Je cède à
de ma peine, écrit un professseur séparé de sa
Mais il faut que tu saches que ma dernière pens
pour toi. Peut-être y a-t-il de ma faute ; dans tous
je l'aurai bien expiée et tu me pardonneras. »

La vengeance de la femme mariée. — Les ven

des femmes mariées contre le mari infidèle sont beaucoup plus rares que celles des femmes abandonnées par un fiancé, par un amant. « Si votre mari vous trompait, dit un personnage de roman à une femme, que feriez-vous ? » — « Je l'aime tant, répondit l'héroïne, que je crois que je le tuerais et me tuerais après ; car mourir après une telle vengeance me serait plus agréable que de vivre loyale avec un déloyal. » Beaucoup de femmes tiennent ce langage, mais bien peu exécutent leurs menaces. Il en est qui au premier moment pleurent, se lamentent avec éclat et deviennent comme folles de douleur ; d'autres, moins violentes, mais plus profondément atteintes, s'affaissent en silence dans la tristesse et la désillusion ; quelques-unes, moins résignées ou sans enfants, demande la séparation ou le divorce. Mais la plupart reculent devant le scandale ; plus irritées contre la rivale que contre le mari qu'elles continuent à aimer, elles attendent son retour et cherchent une consolation dans l'amour de leurs enfants et le sentiment religieux.

La femme mariée pardonne plus facilement à son mari son infidélité que le mari ne la pardonne à sa femme ; car malgré la douleur qu'elle lui cause, elle comprend que cette faute n'a pas les mêmes conséquences que la sienne ; elle veut aussi épargner le père de ses enfants et éviter le scandale.

C'est surtout contre la maîtresse de son mari que se tourne la colère de la femme mariée. Médée elle-même, dont l'emportement cache beaucoup d'amour, ne songe d'abord qu'à se venger de Créuse, sa rivale ; elle voudrait épargner Jason ; elle dit à Nérine :

« Jason m'a trop coûté pour vouloir le détruire,
« Mon courroux lui fait grâce...
« Qu'il vive et, s'il se peut, que l'ingrat me demeure,
« Sinon, ce m'est assez que sa Créuse meure. »

En général, la colère de la femme mariée se concentre

sur la rivale qui veut la supplanter, et cette colère, qui devient facilement de la fureur, allume le désir de la vengeance. Alors, la femme mariée, comme la jeune fille séduite et abandonnée, jettera elle aussi du vitriol au visage de sa rivale, pour la défigurer. Alors elle cherchera à surprendre en flagrant délit son mari et sa maîtresse pour rendre le mariage impossible entre eux, en cas de divorce; car, aux termes de l'article 298 du code civil, « dans le cas de divorce admis en justice pour cause d'adultère, l'époux coupable ne pourra jamais se marier avec son complice ». Il y a quelques années, à Paris, une femme du monde, voulant briser son mariage pour épouser son amant, qui était le mari d'une de ses amies intimes, avait introduit une demande en divorce, en alléguant des violences commises sur elle par son mari. L'amant de son côté se proposait de faire tous ses efforts pour rompre son mariage et épouser sa maîtresse. Informée de leurs projets, la femme légitime de l'amant réussit à surprendre en flagrant délit son mari et sa maîtresse, pour rendre impossible le mariage qu'ils projetaient; elle frappa sa rivale de cinq coups de revolver et de nombreux coups de poignard.

L'instruction révéla que la fureur de la femme légitime fut portée à son comble par cette parole de sa rivale : « Ton mari est-il à toi ? » Cette parole, qui semble étrange et bien cynique, s'explique par cet effet de l'amour, qui fait croire aux amants qu'ils s'appartiennent, même quand par la loi ils appartiennent à d'autres. L'objet aimé semble la propriété de l'amant. Bien que Charlotte soit mariée, Werther la considère comme lui appartenant : « Tu es à moi, lui écrit-il, oui Lolotte, pour jamais. Qu'importe qu'Albert soit ton mari ! Ce n'est que pour le monde... tu es à moi, à moi, oui Lolotte, à moi. » La maîtresse d'un homme marié prétend, elle aussi, que ce mari d'une autre femme lui appartient et reproche à la femme légitime de le lui « voler » ; il lui semble aussi qu'elle appartient à ce

qui n'est pas le sien. Marie Stuart (qu'il faut souvent dans ces études psychologiques sur la passion), mariée rnley, écrivant à son amant Bothwell, marié à lady lon, lui dit qu'il lui appartient et qu'elle lui appar- : « car je vous puis m'attribuer comme mien, qui vous cquis seule loyalement » ; elle l'engage à se « con- er à celle à laquelle seule vous estes entièrement de et. » Malheur à elle et à Bothwell, si son amant, nou- Jason, ne faisait d'elle qu' « une seconde amye », et rçait à jouer le rôle d'une autre Médée. — L'amour ndique la possession de l'objet aimé non seulement re le mari, mais encore contre le père. Lorsque Aga- mnon dit à Achille :

« Et qui vous a chargé du soin de ma famille ?
« Ne pourrai-je sans vous disposer de ma fille ?
« Ne suis-je pas son père ? Etes-vous son époux ? »

hille, au nom de son amour, répond comme un roman- :

« ... Non, elle n'est plus à vous...
« Je défendrai mes droits... »

st entre les deux femmes, qui prétendent défendre droits en se disputant le cœur d'un homme, qu'écla- es scènes les plus violentes, les plus tragiques[1]. C'est ce motif que les auteurs dramatiques choisissent si emment comme sujet de drame la rivalité de deux ies. C'est sur sa rivale que la femme mariée exerce sa eance la plus raffinée, la plus humiliante. On a vu emmes du peuple infliger à leur rivale une correction ielle, après leur avoir relevé la robe comme à une t, et des femmes du monde faire souiller leur rivale es valets, pendant qu'elles repaissaient leurs yeux du acle de cet affront. Les rivalités de reines, qui ont

[1] *Homo homini lupus* ; *mulier mulieri lupior*. Si la femme est encore loup pour la femme, c'est à cause de la jalousie.

provoqué tant de guerres entre les peuples, ne sont souvent que des rivalités de femmes.

Pour se venger de l'infidélité de son mari, on voit quelquefois la femme mariée se rendre elle-même infidèle : « œil pour œil, dit-elle, dent pour dent ; tu m'as trompée, je te trompe » ; et dans sa fureur aveugle elle se jette à la tête du premier venu, pour faire souffrir celui qui la fait souffrir, pour le ridiculiser et peut-être aussi pour le ramener à elle en le rendant jaloux. Corneille, qui a exprimé aussi bien que Racine les sentiments du cœur féminin, a fidèlement traduit la pensée de la femme qui exerce cette sorte de vengeance :

« Je veux qu'il se repente et se repente en vain,
« Rendre haine pour haine et dédain pour dédain...
« Et pour le punir mieux,
« Je veux même à mon tour vous aimer à ses yeux. »

La femme qui se venge ainsi par coup de tête trompe son mari en l'aimant et se livre au premier venu sans l'aimer.

Les unions libres. — Les douleurs, les hontes et les crimes, qui se produisent dans les familles et que je viens de retracer, ont inspiré à quelques utopistes la pensée d'abolir le mariage, pour les supprimer. Il n'y aurait, disent-ils, ni adultère, ni vengeance maritale, ni meurtre de l'époux et de l'épouse par son conjoint, si les unions étaient libres. Ce raisonnement a la même valeur que celui que font d'autres utopistes, qui, pour supprimer le vol, proposent de supprimer la propriété.

Si le mariage fait des victimes, les unions libres en font bien davantage ; elles sont rarement tranquilles et heureuses. Les poètes qui ont chanté l'amour libre ont rarement connu les douceurs de la paix. Ovide battait sa maîtresse ; Properce en souhaitait une qui fût d'une humeur douce et paisible ; les plus beaux chants d'amour d'Alfred de Musset sont des cris de désespoir.

Il ne suffirait pas de supprimer le mariage pour rendre les amants heureux, car dans les unions libres il y a plus de querelles et de violences que dans les unions légitimes. Il semble, au premier abord, que, dans les unions libres, le premier droit de chacun des amants est de reprendre sa liberté, lorsque la vie commune est devenue insupportable, que la rupture peut se faire d'un commun accord, que l'infidélité d'une maîtresse, n'ayant pas les mêmes conséquences que la trahison d'une femme mariée, ne doit pas causer le même désespoir, que le meurtre est absurde, puisque chacun peut reconquérir son indépendance sans avoir recours au poison ou au revolver. Mais la réalité n'est pas conforme à ces conjectures. La passion ne raisonne pas. La liberté dans les unions libres n'existe qu'en apparence. Si l'un des amants veut reprendre sa liberté, l'autre s'y oppose ; il lui semble que la personne qu'il aime lui appartient, il n'admet pas qu'elle puisse le quitter ; les amants se querellent longtemps avant d'arriver à une rupture définitive ; ils se quittent, se reprennent pour se quitter encore. Ces querelles sont souvent accompagnées de violences et se terminent quelquefois par le suicide. Que de lettres j'ai lues, semblables à celle-ci, que j'emprunte à un dossier de suicide : « C'est à la suite d'une discussion avec mon amant, écrit une jeune femme, que j'ai pris le revolver et m'en suis tiré un coup, qui m'a fait à l'œil la blessure que je porte ; j'avais déjà, la veille, eu l'intention d'en finir avec la vie et j'étais partie décidée à me noyer. » Que de ruptures sont suivies de scènes de violence et même de meurtre et de suicide, dans des circonstances semblables à celles que relate dans les termes suivants une jeune femme qui voulait reprendre sa liberté : « Puisque tu ne veux pas être à moi, tu ne seras pas à d'autres, me dit mon amant ; alors il m'a saisie par les cheveux et m'a tiré des coups de revolver qui n'ont fait que me blesser. Je suis tombée ; alors croyant m'avoir tuée,

il s'est tiré un coup de revolver qui l'a étendu roide m

Ce n'est pas seulement dans le mariage que l'a finit souvent par la haine et par des querelles, sans voir aboutir à la rupture libératrice. Il y a des forçs l'amour libre comme il y a des forçats du mariag même qu'il y a des femmes mariées qui empoisonnen mari pour reprendre leur liberté, il y a des maîtresse empoisonnent leur amant dans ce même but. Je lis une procédure la question suivante adressée par un d'instruction à une femme, accusée d'avoir empoi son amant : « Pourquoi n'avez-vous pas pris le parti simple de le quitter ? » — « Je le savais très vi répondit l'accusée ; il m'avait menacée souvent d tuer, si je le quittais ; je craignais sa vengeance. »

Des maîtresses retiennent leurs amants, en leur f croire qu'elles sont capables de les vitrioliser, s'il quittent ; des amants n'osent plus rompre parce redoutent la vengeance de leur maîtresse.

L'infidélité de la femme est plus grande dans l'u libre que dans le mariage. Que de coquettes mène front plusieurs liaisons, tirant vanité et profit de ce tage, se plaisant à faire sentir leur domination pa épreuves humiliantes, et à exciter entre plusieurs ri des jalousies, qui se terminent par des querelles et la n l'un jeune amoureux d'une coquette, tué dans un duel un rival, loin de déplorer sa mort, disait dans son ag « Je suis tué, je vais mourir, mais je suis bien heure tant il souffrait des coquetteries de sa maîtresse et jalousie que lui inspiraient ses rivaux.

Les servantes maîtresses se conduisent souvent comme les femmes adultères qui empoisonnent leur n quand elles ont réussi à se faire faire un testament, sont tentées de supprimer le testateur, pour jouir des l légués avec un mari plus jeune.

L'amant abandonné se venge plus souvent qu

mari de l'infidélité de sa maîtresse, et la maîtresse délaissée est encore plus vindicative que la femme légitime. En outre, que de romans d'amour finissent en police correctionnelle ! que de fois la justice est obligée de demander compte à d'anciens amants du délit le plus vil, le chantage [1]. Combien souvent les lettres d'amour gardées par d'anciennes maîtresses deviennent entre leurs mains des instruments de cupidité ! Les amants ont leurs dossiers dans les boudoirs de certaines amoureuses.

Enfin, la naissance de l'enfant, qui resserre l'affection des époux, amène le plus souvent la discorde dans les unions libres, qui veulent rester stériles. L'amant a peur de la paternité ; il ne recule pas toujours devant la provocation à l'avortement, et si l'enfant, cette joie de la famille régulière, arrive dans un faux ménage, il est accueilli avec indifférence, même avec haine par le père, qui le maudit à cause des charges qu'il lui impose. Non seulement pour se soustraire à la paternité, il contraint souvent sa maîtresse à se prêter à des manœuvres abortives, mais plus d'une fois on le voit tuer la femme qui est grosse de ses œuvres, pour se débarrasser de l'enfant qu'elle porte. On peut donc conclure de ce court résumé des hontes et des crimes, qui se produisent fréquemment dans les unions libres, que ce n'est point la suppression du mariage qui amènerait la suppression des crimes passionnels.

Les suicides sont aussi beaucoup plus fréquents dans les unions libres que dans le mariage. On constate beaucoup plus d'actes de désespoir chez les femmes abandonnées par leur amant que chez les femmes mariées abandonnées par leur mari.

(1) Le chantage a pris des proportions effroyables. J'ai même jugé et condamné pour escroquerie un prêtre, qui, après avoir séduit une jeune fille, appartenant à une des plus honorables familles de Vaucluse, avait extorqué des sommes considérables à la famille, en la menaçant de publier les lettres d'amour qu'il avait reçues.

CHAPITRE IX

LES CAUSES DE LA FRÉQUENCE

DES SUICIDES ET DES CRIMES PASSIONNELS

« Cette passion a obtenu si grande force et tant d'honneur, que ceux qui lui doivent rogner les ailes... ce sont ceux qui la magnifient le plus et idolâtrent. »

PLUTARQUE.

Il y a toujours eu des crimes passionnels. Chez tous les peuples, sous toutes les latitudes, l'amour, la jalousie, la colère et la vengeance agitent le cœur de l'homme ; or, les mêmes passions produisent partout les mêmes crimes. Dans tous les pays on trouve des Clytemnestre, des Hermione, des Roxane et des Phèdre, des Othello, des Roméo et des Werther. Chez les peuples anciens, comme chez les peuples modernes, on a vu des femmes adultères empoisonner leur mari avec la complicité de leur amant, des maris outragés tuer leur femme coupable, des filles séduites et des femmes délaissées se venger de leur amant ou de leur mari infidèle, et des amants malheureux mourir d'amour ou se tuer de désespoir.

Les crimes passionnels ne sont donc pas nouveaux ; ce qui est nouveau, c'est leur fréquence ; ce qui est inquiétant pour la sécurité publique, c'est l'indulgence du jury pour ce genre de crime.

Tocqueville avait espéré que les progrès de la démocratie amèneraient la régularité des mœurs, et que les désordres et les crimes passionnels iraient en diminuant[1].

(1) *De la Démocratie en Amérique*, 3e partie, ch. XI.

Ses prévisions ne se sont pas réalisées. Autrefois, les magistrats ne constataient qu'un petit nombre de crimes passionnels. En 1864, par exemple, il n'y a eu aucun cas de vengance féminine, dans le département des Bouches-du-Rhône ; aujourd'hui, il y en a une moyenne de huit à dix par an. Il en est de même partout. Si l'énergie, comme le prétendait Stendhal, consiste à brûler le visage d'un amant volage, à poignarder une femme qui résiste trop ou qui ne résiste pas assez, jamais la France n'aura compté autant d'hommes et de femmes « énergiques » qu'aujourd'hui. Dans le dernier rapport publié sur l'administration de la Justice criminelle, M. le Garde des Sceaux constate que « les délits de violence, de haine et de luxure ont subi une augmentation numérique [1] ». Nous assistons à une recrudescence de la haine, en amour comme en politique. A la tribune et dans la presse on célèbre la beauté de la haine : « entre toutes les haines, dit M. Barrès, la plus intense, la plus belle, la reine des reines enfin, c'est celle qu'exhalent les guerres civiles [2] ». L'esprit de haine souffle partout ; on se hait avec fureur, même en amour.

Stendhal reprochait aux hautes classes d'autrefois leur répugnance pour le scandale, leur souci des bienséances et de la morale. Il ne pourrait plus leur adresser aujourd'hui le même reproche. Les hautes classes rivalisent, le revolver à la main, avec les coiffeurs, les cordonniers, les cochers, les cuisinières et les femmes de chambre. On ne compte plus les Othello et les Hermione, les Oreste et les Roxane, que jugent les cours d'assises et les tribunaux correctionnels, dans toutes les classes de la société. La société fait étalage de sa sensibilité, et cependant jamais la passion n'a été aussi vindicative, jamais l'amour n'a percé autant de poitrines, brisé autant de crânes, brûlé autant de visages, crevé autant d'yeux. Les flèches mythologiques de

(1) *Journal officiel*, 10 mai 1896.
(2) *Du sang, de la volupté et de la mort*, p. 85.

l'amour sont aujourd'hui de vrais poignards, des couteaux aiguisés, des revolvers chargés qui ne se contentent pas de blesser les cœurs par métaphore ; le sang coule à flots des blessures qu'ils font, et le spectateur de ces drames sanglants de l'amour peut dire avec Oreste :

« Dieux ! quels ruisseaux de sang coulent autour de moi. »

A aucune époque non plus on n'a vu autant de suicides et de doubles suicides par amour. A Marseille, dans l'espace d'un mois, j'ai observé trois doubles suicides passionnels, dans le même arrondissement.

Les principales causes de cette fréquence des crimes passionnels sont : l'indulgence extrême du jury pour ce genre de crime, la précocité de la jeunesse contemporaine pour la débauche et l'alcoolisme, la corruption de l'esprit par les sophismes que le roman et le drame modernes ont inventés et propagés pour excuser le suicide et les crimes passionnels, les progrès du nervosisme et l'insuffisance de la loi pour la protection de la fille séduite.

Impitoyable pour le vol, le jury est indulgent jusqu'à l'impunité pour le crime passionnel et, d'une manière générale, pour tous les délits contre les mœurs.

Il pardonne aisément les crimes que l'amour fait commettre. Les juges étaient moins indulgents autrefois pour le crime passionnel. Tacite raconte comme un crime étrange un meurtre par jalousie commis par un tribun du peuple, Octavius Sagitta, et dit que l'auteur de ce crime passionnel fut poursuivi par le Sénat, d'après la loi sur les assassins [1]. — Dante place aux enfers le mari qui tua Françoise de Rimini. — Au XVIe siècle, les mœurs étaient bien violentes, et cependant de Thou raconte que, lorsque Baleins, gouverneur de Lectoure, poignarda un officier qui avait abusé de sa sœur, en lui promettant le mariage, le

(1) Tacite, *Annales*, liv. XIII, § 44.

roi de Navarre fut effrayé de l'audace de Baleins et de l'énormité de son crime (L. II). Le jury est moins effrayé que le roi de Navarre de l'audace de ceux qui tuent par amour et par jalousie ; à mesure qu'il se montre de plus en plus sévère pour le vol, il devient de plus en plus indulgent pour le crime passionnel. Le jury de la Seine, en particulier, a des trésors d'indulgence pour les femmes abandonnées qui se vengent de l'abandon par le vitriol ou le revolver. Les accusées le savent et, lorsqu'elles ont la possibilité d'exercer leur vengeance en province ou à Paris, elles optent pour Paris. La femme Panckouke, qui aurait pu tuer sa rivale en province, attendit qu'elle fût rentrée à Paris pour la frapper. « En province, dit-elle, les jurés sont trop bêtes ; c'est à Paris que je la tuerai. » C'est ce qu'elle fit et, suivant ses prévisions, le jury de la Seine l'acquitta.

D'où vient que les jurés oublient si bien les souffrances, les blessures, la mort même de la victime et rendent de fréquents verdicts d'acquittement au profit des accusés de crimes passionnels ? Les raisons de cette indulgence sont multiples. On a écrit tant de romans et de drames sur la beauté du crime d'amour, sur la grandeur d'âme de l'assassin amoureux, sur la sainteté de la prostitution et la réhabilitation par l'amour, que l'opinion publique a été pervertie par ces sophismes littéraires. Le jury est le reflet de l'opinion publique. Si la société est aujourd'hui en pleine anarchie et ne sait même plus se défendre, c'est parce que la politique et la littérature d'imagination ont répandu les sophismes à pleines mains, augmenté le nombre des droits de l'homme et de la femme et diminué le nombre de leurs devoirs. Pendant que le socialisme révolutionnaire réclame le *droit à l'insurrection* pour le citoyen, le *droit au travail*, le *droit au crédit et au capital* pour l'ouvrier, le *droit à la jouissance* pour le pauvre ; — le roman, la poésie et le drame modernes ont inventé le *droit au suicide*, le *droit à l'amour*, le *droit à l'adultère*, le *droit à la vengeance*

pour les amants délaissés et les maris outragés, le *droit au blasphème* et le *droit à la pension alimentaire* pour les poètes Tous les jours, on voit surgir de nouvelles revendications contre la société. Les auteurs et compositeurs de musique réclament le *droit à la représentation;* des avocats, le *droit à la diffamation*. Dernièrement, à une audience de la huitième chambre du tribunal correctionnel de la Seine, j'ai entendu des garçons laitiers revendiquer le *droit au mouillage*[1].

La revendication de tous ces droits a pour effet de relâcher tous les liens sociaux, de supprimer tous les devoirs. Le *droit à l'insurrection* supprime le devoir de respecter les pouvoirs sociaux. Le *droit au crédit* dispense du devoir de le mériter. Le *droit au suicide* fait disparaître le devoir de supporter les épreuves de la vie. Le *droit au capital* supprime le devoir de l'épargne. Le *droit à la pension alimentaire* affranchit le poète du devoir d'attendre le prix de ses écrits d'après la loi ordinaire de l'offre et de la demande. Le *droit à l'amour* délie du devoir de fidélité conjugale. Le *droit à la vengeance* supprime le devoir de respecter la vie d'autrui.

Les sophismes sont contagieux. Les jurés en sont imprégnés. Les romans et le drame ont tant célébré la beauté du crime d'amour et légitimé la vengeance, que les jurés, oubliant la mission qu'ils ont reçue, ne savent plus défendre la société et s'attendrissent, non sur les victimes, mais sur les auteurs des crimes passionnels. Les Français, moins attachés que les Anglais à leurs lois, à leurs institutions, à leurs traditions, sont plus accessibles aux sophismes littéraires ; ils ont le culte du talent jusqu'à la superstition. Ils pardonnent tout au talent de l'écrivain en vogue, même

(1) L'anarchie complète les droits de l'homme en réclamant le *droit au vol* et le *droit au meurtre*. — Dostoiewsky fait dire dans un de ses romans à un membre des Sociétés secrètes de la Russie : « le crime n'est pas une folie, comme le veut Littré, mais une idée saine, presque un devoir, en tous cas une noble protestation. »

quand cet écrivain met à la mode des paradoxes qui ruinent la société ; les mêmes hommes qui ne respecteront pas les lois et les institutions sociales les plus sages, n'oseront pas se permettre la moindre critique contre le romancier à la mode. En outre, la parole émue de la défense exerce une prodigieuse influence sur des hommes inexpérimentés, qui ne connaissent pas les habiletés de l'art oratoire et se laissent prendre aux effets d'audience, aux incidents préparés. On voit quelquefois des jurés, transportés par l'éloquence de l'avocat, oublier leur rôle de juge et applaudir comme au théâtre, en même temps que l'auditoire. Un avocat éloquent, sachant émouvoir le cœur des jurés et endormir leur raison, peut jeter le doute dans leur esprit sur les faits les plus certains, appeler l'intérêt et la sympathie sur l'auteur du crime, faire oublier les souffrances de la victime et la nécessité de la défense sociale [1]. Il enlève l'acquittement. La puissance de la parole sur des esprits inexpérimentés est telle, que des accusés de crimes bien établis, en entendant leur défenseur s'apitoyer sur leur sort, finissent par douter eux-mêmes de leur culpabilité. Un forçat disait au Dr Lauvergne : « Ce qui m'a le plus étonné dans le monde, c'est la défense de mon avocat ; j'étais tout surpris en rentrant au cachot, après une séance de cour d'assises, de me croire honnête homme. Oui, monsieur, mon défenseur m'avait convaincu. » Depuis la suppression du résumé, qui mettait un intervalle entre la défense et le verdict et permettait aux jurés de se calmer, de se ressaisir, le verdict est rendu sous l'influence de l'émotion produite par une plaidoirie enflammée. Les jurés transportent au Palais de justice les habitudes du théâtre. Le public de son côté se rend à la cour d'assises avec autant

(1) C'est cette séduction exercée par la parole sur les foules, qui explique le nombre toujours croissant des avocats qui sont nommés députés. Le médecin peut seul lutter de popularité avec l'avocat, surtout quand il ne fait pas payer ses visites.

d'empressement qu'au théâtre ; il y apporte les mêmes dispositions d'esprit, il y cherche des émotions. Le défenseur de l'accusé et le ministère public cherchent à impressionner le jury, le premier par des effets d'audience, par la vue des enfants, des parents de l'accusé, le second par la vue des vêtements tachés de sang de la victime, par l'exhibition des pièces à conviction, du couteau ou du revolver de l'assassin. La justice des assises est une justice théâtrale. Ce besoin de tout dramatiser, la justice comme la politique, nous vient de l'amour passionné du théâtre. [illegible] même que le théâtre est souvent une cour d'assises, cour d'assises est un théâtre.

L'émotion des jurés se comprend, lorsqu'ils ont devant eux une jeune fille, séduite par des promesses de mariage, abandonnée par l'amant qui l'a rendue mère, portant sur ses bras un petit enfant et leur tenant le langage que tenait dernièrement une jeune accusée à M. le juge d'instruction d'Aix : « J'ai le plus vif regret de ce que j'ai fait; mais qu'on se représente l'état d'esprit dans lequel j'étais. Après avoir été séduite par mon amant, qui n'avait rien négligé pour entraîner ma chute, non seulement je me vois abandonnée par celui qui avait juré de m'épouser et qui manqua à tous ses serments, mais il a voulu encore m'ôter toute espérance en épousant une autre jeune fille que moi. Bien plus, non seulement il m'a déshonorée, mais il veut me couvrir d'infamie en prétendant que mon enfant n'est pas de lui... Je ne suis pas la première que ce malheureux a perdue. J'ai appris depuis qu'il avait trompé une autre jeune fille, M. B..., qu'il a abandonnée après l'avoir rendue mère comme moi. »

Il est humain, il est juste de chercher tout ce qui peut atténuer la culpabilité d'une pauvre femme qui a beaucoup souffert. Lorsque Dante rencontra aux enfers Francesca de Rimini, il lui dit : « Francesca, tes malheurs me remplissent de tristesse et de pitié ; ils me font pleurer...

Hélas! combien de doux pensers, combien de désirs t'ont menée à ce pas douloureux! » Le jury n'a donc pas tort d'être, lui aussi, ému par les malheurs de la jeune fille séduite et abandonnée, qui, à bout de force et de courage, souffrant du froid et de la faim, n'ayant pas de quoi nourrir et vêtir son enfant, se laisse entraîner, dans un moment de désespoir, à un acte de violence sur son séducteur, qui lui refuse tout secours et menace de la faire arrêter. Devant cette femme qui n'aura pas de mari, devant cet enfant qui n'aura pas de père, la pitié se comprend quand la jeune accusée dit au jury : « A cette heure, je regrette amèrement d'avoir cédé à la funeste pensée de me venger de Louis R... Je compatis à sa situation, mais s'il est malheureux, je suis aussi bien à plaindre. Il m'a déshonorée. Je suis chassée de la maison paternelle; mes parents m'ont dit qu'ils ne me recevraient jamais plus. Quand je sortirai de prison, je n'aurai plus d'asile, je serai sans ressources, j'aurai un enfant à nourrir et j'en serai réduite à aller mendier mon pain. »

Mais ce ne sont pas seulement des jeunes filles sans expérience qui se vengent du séducteur qui ne veut pas leur rendre l'honneur qu'il leur a ravi, — des femmes mères, des veuves expérimentées revendiquent le droit de se venger des jeunes gens qu'elles ont séduits; des femmes galantes qui ont eu des enfants avant de nouer des relations avec le jeune homme qui les abandonne, ou qui même se donnent à la première rencontre dans la rue ou dans un bal public, tirent aussi des coups de revolver ou jettent du vitriol sur leurs amants de passage, et cependant le jury les acquitte. Je vais citer, à titre d'exemple, une affaire récente jugée par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône et suivie d'acquittement. Une jeune fille corse était descendue de son village à Ajaccio, pour préparer un examen. Elle se conduisit bien durant la première année, mais la seconde, elle commença à fréquenter les bals publics.

Admise à subir les épreuves d'un concours pour l'admission à l'administration des postes, elle fut surprise copiant, et rayée de la liste des postulantes. Au lieu de rentrer dans sa famille, elle resta à Ajaccio, cherchant des aventures. Elle fit à un bal public la connaissance d'un employé des postes et devint sa maîtresse ; après avoir eu d'autres liaisons, une grossesse survint. Son frère et son oncle vinrent trouver l'amant et le sommèrent d'épouser sa maîtresse. Mais, devant les preuves qui leur furent données de l'inconduite de la jeune fille, ils n'insistèrent pas. Bientôt après, l'employé des postes quitta Ajaccio, vint à Marseille et songea à se marier. Son ancienne maîtresse l'ayant appris, acheta un pistolet et s'exerça au maniement de cette arme ; puis elle vint à Marseille et tua son amant de deux coups de pistolet. Le jury l'a acquittée, bien qu'il résultât de l'instruction que la jeune fille se livrait à la prostitution.

Ces acquittements peu justifiés rendent les crimes passionnels plus fréquents. Des vitrioleuses, avant de brûler leur amant, s'informent du résultat des poursuites exercées contre des femmes qui ont commis le même attentat. Si le verdict a été négatif, on les entend s'écrier : « Eh bien ! j'en suis quitte pour quelques jours de prison préventive, je puis bien me payer le plaisir de me venger de mon amant. » Les femmes ne se contentent plus de vitrioler l'amant qui les a abandonnées ; avant d'être délaissées, elles ont des raisons de craindre l'abandon, elles ont recours au vitriol. Des femmes galantes retiennent leurs amants de passage en les menaçant du vitriol, en cas de rupture. Dans un seul département, celui des Bouches-du-Rhône, j'ai constaté 16 vitriolages déférés à la cour d'assises dans la seule année 1879. D'autres affaires du même genre, n'ayant pas eu de graves conséquences, sont correctionnalisées. Les femmes délaissées ne se contentent pas de vitrioler les amants qui refusent de les épouser, i

y en a qui, pour se venger des parents qui refusent leur consentement, leur jettent aussi du vitriol. Il y a quelques années, à Sisteron, une femme abandonnée a jeté du vitriol à la mère de son amant.

Les femmes qui jettent le vitriol ne se préoccupent pas des personnes qui sont à côté de leur victime, elles répandent le vitriol au hasard; elles ne blessent pas seulement l'homme dont elles veulent tirer vengeance; les passants reçoivent souvent les éclaboussures du liquide corrosif.

C'est par erreur qu'on a dit que le vitriolage a été mis à la mode par le crime de la veuve Gras en 1896; il était pratiqué depuis longtemps dans le Midi, en Provence notamment. J'ai instruit une affaire de vitriolage en 1870. La même année, dans le même département, une autre jeune fille, qui avait vitriolé son amant, disait au juge d'instruction : « Comprenant que je n'étais pas assez forte pour lui porter un mauvais coup, je m'arrêtais à l'idée de lui jeter du vitriol au visage ; j'avais entendu dire que d'autres jeunes filles abandonnées avaient usé de ce moyen pour se venger. » L'année suivante, un autre vitriolage eut lieu aux environs d'Aix. Le nommé G... avait eu, avant son mariage, des relations avec une servante de ses parents ; ceux-ci les ayant remarquées, congédièrent la servante et marièrent leur fils. Celui-ci perdit sa femme ; il reprit ses relations avec son ancienne maîtresse qui eut un enfant, mais quelque temps après il l'abandonna et songea à se remarier. La servante congédiée résolut de se venger; elle lui lança en plein visage une bouteille d'acide sulfurique. La victime perdit les yeux au milieu d'atroces souffrances. L'acide sulfurique avait été jeté en telle abondance, que les vêtements furent détruits en partie et que les pierres formant l'encadrement de la porte furent décomposées. Le jury acquitta la vitrioleuse.

L'exemple des vitrioleuses est devenu contagieux; des

hommes l'ont imité. Des jeunes gens emploient le vitriol, pour contraindre la jeune fille qui les repousse à devenir leur maîtresse ou leur femme légitime : « Si elle ne cède pas, ou si elle ne veut pas m'épouser, je la brûle, » disent-ils. Ils emploient quelquefois les mêmes menaces à l'égard des parents de la jeune fille. Un jeune homme, qui demandait la main d'une jeune fille, furieux d'être repoussé disait au père de la jeune fille : « Réfléchissez bien! l'union ou la mort! Réfléchissez bien, il y aura deux enterrements. » Il acheta un fusil et commença par ajuster la jeune fille ; elle eut beau demander grâce, il lui fit sauter la cervelle, en disant : « Maintenant, c'est au tour du père. » — Des amants congédiés se vengent de leur maîtresse de la même manière. — Des hommes, qui ont détourné des femmes mariées de leurs devoirs, les menacent les vitrioler lorsqu'elles veulent rentrer au domicile conjugal. Le nommé Marais avait détourné une jeune femme du domicile conjugal ; celle-ci ne tarda pas à regretter sa faute et chercha à obtenir le pardon de son mari. Marais s'opposa au retour de sa maîtresse auprès de son mari en lui disant : « Si tu me quittes, je te défigurerai » ; il réalisa ses menaces.

Les habitudes de vengeance se sont généralisées. Des jeunes filles sont tellement effrayées des menaces de vengeance qui leur sont adressées, qu'elles épousent des hommes qu'elles n'aiment pas, mais dont elles ont peur. J'ai vu un cas encore plus singulier : une jeune ouvrière voulait quitter son amant pour se marier ; l'amant la menaça de la tuer, si elle le quittait ; n'osant pas donner suite à son projet de mariage et ne se sentant plus le courage de rester avec celui qu'elle n'aimait plus, elle se donna la mort.

Si les jurés ne viennent pas au secours de la loi, pour faire respecter la liberté et la vie humaine, l'habitude de se faire justice ira en se généralisant, et elle nous fera des

mœurs de sauvages. On voit de plus en plus des débiteurs se venger des poursuites de leurs créanciers, — des maraudeurs et des braconniers se venger des gendarmes et des gardes champêtres, — des militaires punis se venger par l'outrage ou la violence de leurs officiers qu'ils trouvent trop sévères, — des domestiques congédiés se venger de leurs patrons, des ouvriers de leurs patrons, — des plaideurs mécontents se venger de leurs juges. Un juge du tribunal d'Aubusson a été tué par un plaideur, un juge du tribunal d'Apt a été blessé, un juge d'instruction du tribunal de la Seine a été dernièrement frappé au visage d'un coup de feu par une femme qui se disait victime de la justice. Des anarchistes font sauter les maisons habitées par des magistrats, dont ils veulent se venger. Des acteurs et surtout des actrices sifflés se vengent des critiques. Un sculpteur, J. F..., mécontent d'un rapport d'expert, dans une contestation commerciale, s'est élancé sur celui-ci un poinçon à la main et lui a fait à la poitrine et au ventre de très graves blessures. La cour d'Alger a condamné à l'emprisonnement un ancien préfet, qui avait porté des coups au directeur de l'école, à la suite d'explications très vives parce que son fils avait été refusé à un examen. Des artistes admirent les « gestes » des anarchistes qui lancent des bombes, pour se venger des bourgeois. Ceux qui n'osent pas encore se venger par crainte de la répression, attendent une révolution pour se venger de la société. Depuis quelques années, les magistrats sont exposés à recevoir à la tête le soulier que leur lancent les prévenus, pour se venger des peines qui leur sont appliquées.

La vengeance est la passion la plus anti-sociale ; c'est celle qui fait verser le plus de sang. C'est pour se venger que les partis politiques se proscrivent mutuellement. C'est la vengeance qui, dans les temps de révolution, fait couler le sang des prêtres, des nobles, des bourgeois. Les terroristes appelaient la guillotine la vengeance du peuple. Les

politiciens soufflent la haine entre les classes. Des catholiques ont persécuté les juifs, pour venger sur les descendants le crime que leurs ancêtres avaient commis en crucifiant Jésus-Christ. Des protestants persécutent les catholiques pour se venger de la révocation de l'édit de Nantes. Chaque parti qui triomphe veut exercer des représailles contre le parti vaincu. Toujours la haine, toujours l'esprit de vengeance.

Les mœurs corses tendent à s'acclimater sur le continent parce que les crimes inspirés par la vengeance ne sont pas assez sévèrement réprimés. Or, il faut qu'on le sache, n'y a pas de passion plus difficile à déraciner que la passion de la vengeance, lorsqu'elle est entrée dans les mœurs et passée dans le sang[1]. La *vendetta* se perpétue aujourd'hui encore dans les familles corses ; les bandits sont même utilisés dans les élections. Nous avons eu dernièrement à Aix, un exemple remarquable de cette persistance de la *vendetta*. Un jeune soldat fut trouvé assassiné : le coupable était un de ses compatriotes, qui s'était rendu à Aix, pour venger une haine de famille, qui remontait à plusieurs générations. La mère et ses sœurs l'avaient accompagné, pour l'encourager et l'aider dans l'exécution de cette vengeance : un prêtre, qui était leur parent, était venu lui-même de Corse à Aix, pour arrêter le logement de la famille. A l'audience, la sœur de la victime est venue dire que sur quatre frères qu'elle avait, trois avaient été tués et que le quatrième était dans le maquis. Voilà où on en arriverait si par une indulgence excessive pour les crimes passionnels, le droit à la vengeance passait dans les mœurs : au profit du mari outragé par l'adultère de sa femme ; — au profit de la femme abandonnée qui dit

(1) Lacenaire avouait que tous ses crimes étaient venus de ce qu'il n'avait jamais pu vaincre le besoin de la vengeance : « Oui, mon cher M. R. — disait il à son professeur, j'ai vaincu alors toutes mes passions, hormis une, la vengeance. »

« le mariage ou la mort » ; — au profit du jeune amoureux poursuivant la femme dont il est épris de cette menace de mort : « Sois à moi ou je tue ! l'amour ou la mort. »

En Suisse, le jury est, au contraire, extrêmement sévère, trop sévère même pour les crimes passionnels. Le seul détenu pour crime de ce genre, que j'ai trouvé, en 1896, dans la prison de Lausanne, était un mari qui avait tué sa femme par jalousie : en France, il aurait été acquitté ; en Suisse il fut condamné à la réclusion perpétuelle, parce que la peine de mort a été abolie dans le canton de Vaud. Il existait cependant beaucoup de circonstances atténuantes en faveur de ce mari égaré par la jalousie : ses bons antécédents, son repentir, l'inconduite de sa femme. Entre cette sévérité draconienne et l'acquittement, il y a place pour une condamnation atténuée.

Une autre cause de la fréquence des suicides et crimes passionnels vient de la précocité de la jeunesse contemporaine pour la débauche. En 1892, par exemple, il y a eu 87 suicides d'enfants âgés de moins de seize ans, et 475 suicides de jeunes gens des deux sexes âgés de seize à vingt et un ans. Or, le plus grand nombre de ces suicides sont déterminés par l'amour contrarié, la jalousie, la débauche. De 1835 à 1844, il n'y avait eu en moyenne que 19 suicides de mineurs âgés de moins de seize ans[1].

Jamais la jeunesse n'a été aussi précoce pour le suicide et le crime passionnels. On entend des jeunes filles de quinze, seize ans, s'écrier : « Ah ! que je m'ennuie ! que je suis lasse de la vie ! je voudrais être morte. » Ce grand ennui vient presque toujours d'une déception amoureuse. Ces suicides passionnels de jeunes filles sont fréquents chez les ouvriers. Les parents partent le matin pour leur travail, laissant une jeune fille encore endormie ; à leur retour, ils la trouvent pendue ou asphyxiée, et quand ils

(1) *Annales médico-psychologiques*, 1855, p. 61.

recherchent la cause d'un si grand désespoir qui leur a échappé, ils apprennent que c'est un chagrin d'amour qui a fait désirer la mort à leur enfant, qui s'amusait naguère encore à la poupée. Les parents d'une enfant de quinze ans trouvant morte à la rentrée de leur travail leur fille, qu'ils avaient laissée le matin tranquillement couchée dans son lit, interrogent les voisins et ils apprennent qu'on l'a vue dans la journée se rendre avec une chaise à l'endroit où elle a été trouvée pendue, marchant lentement, la tête baissée, plongée dans ses réflexions ; le motif de ce désespoir était un amour qu'elle avait conçu pour un jeune homme, qui avait pris ailleurs un engagement.

On voit même des enfants de seize, dix-sept ans, se suicider avec leurs maîtresses qui sont encore plus jeunes. « Il y a quinze jours, dit un père de famille, mon enfant (dix-sept ans) m'a dit qu'il aimait Marie V... et qu'il se suiciderait avec elle. Je n'ai pas fait attention à ce propos. Mercredi dernier, il a quitté le domicile paternel. » Le père de la jeune fille fait la même déclaration : « J'ai appris, dit-il, que ma fille fréquentait un jeune homme et qu'elle a dit qu'elle se suiciderait. »

Même précocité des jeunes filles pour le meurtre passionnel. Les tribunaux jugent des vitrioleuses de quinze ans.

Des enfants de quatorze, quinze, seize ans se suicident pour des chagrins d'amour ou tuent leurs maîtresses par jalousie. Cette précocité pour le suicide et le meurtre passionnels vient de leur précocité pour la débauche et l'alcoolisme. Comme ils prennent des maîtresses, à un âge où la raison et la volonté ne sont pas plus formées que le corps, les impressions violentes de l'amour et de la jalousie sont trop fortes, pour qu'ils puissent les maîtriser. Incapables de supporter des chagrins d'amour, qui ne sont pas de leur âge, ils se tuent. Incapables de dominer les transports de la jalousie, ils tuent. Des gamins de quinze

ont des maîtresses de quatorze ans ; et même quelque-
plusieurs maîtresses. Nous avons eu à juger à la hui-
e chambre du tribunal correctionnel de la Seine un
enu âgé de seize ans qui avait deux maîtresses, l'une
atorze ans, l'autre de quinze ans ; une de ces maî-
es étant montée sur des chevaux de bois, emporté par
ousie, il lui dit qu'il « la décollerait » ; une autre
il lui donna un rendez-vous dans ces termes : « Si tu
le rendez-vous, je te calerai » ; la jeune fille ayant
ué le rendez-vous. il se vengea en lui tirant un coup
volver à bout portant. — Des jeunes filles mineures
de leur côté, plusieurs amants à la fois ; de là des
elles de jalousie qui se terminent par des suicides ou
meurtres. Dans le procès-verbal de suicide d'une
ie de chambre, je trouve que cette jeune fille avait
amants : un peintre, un paveur et un couvreur ; un
s amants ayant refusé de la recevoir, elle se tira, à sa
, deux coups de revolver. Les jeunes filles qui
nt de modèles aux peintres sont, en général, très
ivées ; corrompues par la perte de la pudeur, elles
chent à corrompre leurs amies.
s enfants qui ont les passions si précoces sont très
eux, très irritables, incapables de supporter une con-
té. Au moindre chagrin d'amour, à la plus petite
vation de leurs parents sur leur inconduite. ils se
. Voici quelques exemples que j'emprunte aux dos-
du parquet de la Seine. Une jeune fille de dix-huit
st rencontrée par son oncle causant dans la rue avec
une homme ; l'oncle lui fait une observation et la
ce d'avertir son père ; quelques jours après, la jeune
se tire un coup de revolver. Une autre jeune fille,
de seize ans, ayant été grondée par son père pour le
e motif, quitte aussitôt la maison paternelle et va se
. — « Ma fille, dit, dans une autre affaire, une femme
ogée par le commissaire de police, fréquentait depuis

quelque temps un employé des télégraphes; je lui adressai des remontrances et l'invitai à cesser ces relations ; quelques jours après, elle partit et alla se jeter dans la Seine. » — Le père d'une autre jeune fille âgée de seize ans fait une déclaration semblable : « Ayant découvert que ma fille entretenait une correspondance avec un jeune homme, je lui adressai une réprimande, comme mon devoir m'y obligeait. Après le dîner, je l'embrassai, comme si rien ne s'était passé, bien qu'elle pleurât. Je repartis pour mon travail, et à mon retour j'appris qu'elle s'était jetée à l'eau. » J'ai observé un grand nombre de suicides de jeunes filles pour un motif semblable ; elles ne veulent pas renoncer à ces liaisons précoces et, plutôt que de subir des remontrances de leurs parents, elles renoncent à la vie. Un certain nombre encore plus corrompues abandonnent la maison paternelle à quatorze, quinze, seize ans pour s'amuser, disent-elles, avec les hommes, et quand les parents veulent les arracher à la prostitution ou qu'elles éprouvent un chagrin d'amour, elles s'asphyxient ou vont se noyer, disant qu'elles sont lasses de la vie. Une ouvrière blanchisseuse, âgée de quatorze ans; qui avait noué des relations avec un soldat, ayant reçu des reproches de ses parents, leur écrit : « Après la scène que vous m'avez faite, je vois que je n'ai plus qu'une chose à faire : c'est d'en finir avec la vie. Cette fois, j'y suis bien décidée : si vous voulez retrouver mon cadavre, vous le chercherez dans la Seine. Maintenant, avant de mourir, je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas rendre X... responsable de ma mort : il n'y est pour rien : c'est moi qui ai assez de la vie. »

La précocité des jeunes gens pour le suicide est encore plus grande, parce qu'ils ajoutent à des habitudes de débauche des habitudes d'intempérance. Le nombre des jeunes gens qui se livrent à la boisson est effrayant. Déjà, à la fin de l'Empire, dans *la Famille Benoiton*, V. Sardou

avait signalé cette tendance à l'alcoolisme dans Fanfan qu'il représente ivre d'absinthe. Depuis lors les habitudes d'alcoolisme se sont beaucoup développées chez les jeunes gens. Dans un certain nombre de procès-verbaux de suicides de jeunes gens, je lis des déclarations des parents attribuant le suicide à des habitudes d'intempérance et de débauche. « Mon fils, après avoir fait la noce, s'est asphyxié, » dit un père. Un autre père dit : « A la suite de ses excès de boissons, mon fils était devenu très irritable, il ne pouvait supporter aucune observation. » Ces jeunes gens, devenus alcooliques et débauchés, ne peuvent plus supporter une réprimande, ni une contrariété amoureuse. « Devant avoir une scène avec mon père, j'ai pris la résolution d'en finir, » écrit un jeune homme de seize ans à sa maîtresse. On le vit écrire en souriant cette lettre ; un instant après il se tira un coup de revolver. On voit des collégiens abandonner leurs parents, après les avoir volés, pour entretenir des femmes galantes, et se tuer ensuite, quand ils ont épuisé leurs ressources, ou quand leur maîtresse les abandonne ; facilement jaloux, à la suite d'une discussion avec elle ou avec un rival, ils prennent un revolver et se brûlent la cervelle. J'ai constaté le suicide d'un gamin de quatorze ans, qui s'est donné la mort, parce qu'une jeune danseuse qu'il voulait enlever avait refusé de le suivre. A l'âge où ils devraient jouer encore aux billes et faire des parties de barre, des enfants se tuent et même tuent par désespoir d'amour. La cour d'assises de l'Aude a jugé un affreux garnement de onze ans, qui n'ayant pu parvenir à violer une petite fille de son âge, l'avait assommée et poignardée ; il fit l'aveu de son crime avec le cynisme d'un héros de théâtre : « C'est bien moi qui ai assassiné Marie ; elle me résistait, alors je lui ai donné un coup de marteau sur la tête ; le marteau m'ayant glissé des mains, j'ai tiré un couteau de ma poche et je lui en ai donné deux coups à la gorge. » Il y a deux ans, à Mar-

seille, un jeune homme de dix-neuf ans a tiré quatre coups de revolver sur sa grand'mère, parce qu'elle voulait renvoyer une petite bonne dont il s'était épris. Deux jeunes gens qui avaient assassiné une jeune fille disaient : « A peine âgés de quinze ans, nous aimions déjà la femme, nous l'aimions passionnément, à tel point que, s'il avait fallu nous en séparer, nous en serions morts d'ennui et de chagrin [1]. » Le 21 septembre 1897, un jeune étudiant se suicide à Paris, après avoir écrit à ses parents qu'il se donne la mort, parce qu'il a goûté à tous les plaisirs de la vie et qu'il ne peut plus en attendre aucune satisfaction. Un autre jeune homme se tue, après avoir possédé une jeune cousine, dont il était épris ; dans la lettre qu'il a laissée pour expliquer la cause de son suicide, il dit qu'le jour où sa jeune cousine s'est donnée à lui, il a éprouvé un profond dégoût d'elle et de la vie ; que, si elle lui avait résisté, elle aurait fait son bonheur, mais que le moment où elle lui avait cédé, elle pouvait céder à d'autres, que dès lors il prenait la vie en dégoût.

Cette précocité de la jeunesse contemporaine pour la passion vient de la fréquentation prématurée du théâtre, de la lecture immodérée des romans qui peignent l'amour (car la peinture de l'amour l'éveille), de l'éducation effémi-née, sensuelle, qu'ils reçoivent. Les parents leur laissent tout voir, tout lire, tout entendre. Une mère, dont le fils s'est suicidé à Marseille, après avoir tué la jeune fille dont il s'était épris, m'a avoué qu'elle avait commis la faute de lui laisser lire toutes sortes de romans et de le conduire de trop bonne heure au théâtre. Ces lectures et le théâtre, en exaltant son imagination et sa sensibilité, aux dépens de sa raison, l'avaient prédisposé à un amour romanesque et tragique, semblable aux amours de roman et de théâtre. La représentation d'un drame d'amour n'est

(1) *Gazette des tribunaux*, 30 septembre 1886.

s un plaisir d'enfant ; elle ne fait que surexciter les sens l'imagination du jeune homme, alors que le point essen- l de l'éducation est de fortifier la raison et la volonté et retarder l'éclosion de la passion. On s'empresse trop ujourd'hui de traiter les enfants en hommes, de les itier de bonne heure à la science des passions. Il n'est as nécessaire de hâter par des spectacles brûlants l'éveil e la passion dans les jeunes cœurs ; la nature se charge ce soin. Un crime passionnel donné en spectacle à des fants peut même éveiller des sentiments criminels en . Les médecins expérimentés conseillent de tenir les ants et les femmes éloignés des personnes atteintes de adies nerveuses, qui se communiquent. La même pru- ce conseille d'éloigner de leur vue le spectacle de per- nes en proie à une passion désordonnée, afin que leur mple ne soit pas contagieux. Il ne faut pas que le cer- des enfants soit frappé par l'expression des sentiments tés, de peur qu'il n'en conserve une impression suscep- de reproduire les mêmes excès. La vue d'une per- ne qui mange ou qui boit éveille le désir de manger et oire. Le spectacle d'une personne ivre d'amour éveille ésir de la passion. L'exaltation sentimentale du drame u livre se communique au jeune lecteur et surtout au e spectateur.

n'est pas vrai que les enfants puissent tout lire sans ger, ainsi que Gœthe le prétend. « Même pour un ant, dit-il, il n'est pas nécessaire de trop s'inquiéter de tion qu'un livre ou une pièce de théâtre peut exercer r lui[1]. » Il me semble au contraire, que les parents ne uvent pas trop s'inquiéter de l'action que les livres ont r leurs enfants. Les hommes d'un âge mûr peuvent se fendre, et encore pas toujours, contre les sophismes éraires et les peintures obscènes ; mais les jeunes gens,

) *Entretien de Gœthe et d'Eckerman*, p. 268.

les jeunes filles ne le peuvent pas ; les fausses maximes faussent leur esprit, les tableaux sales salissent leur imagination, les livres corrompus les corrompent. Souvent les criminels avouent qu'ils ont été perdus par de mauvaises lectures. Le nommé Aubin, qui a été condamné à mort et exécuté à Douai en 1877, faisant après sa condamnation un retour sur son passé, disait que sa perversité précoce avait été causée par de mauvaises lectures : « Malgré la volonté de mes parents, qui m'ont saisi et brûlé je ne sais combien de livres immoraux ou irréligieux, je m'en repaissais continuellement et j'éprouvais un irrésistible besoin de marcher sur les traces de ces héros de roman que je croyais alors les coryphées de l'élégance et de la distinction. »

La jeunesse contemporaine est empoisonnée par l'air qu'elle respire : journaux, romans, opérettes, chansons de cafés-concerts, tout ce qu'elle voit, lit et entend, porte à ses yeux, à ses oreilles, à son esprit des images trop libres, qui rendent les passions précoces. J'ai entre les mains le catalogue d'une bibliothèque populaire, où, pour former les mœurs des jeunes gens, on a placé la *Pucelle* de Voltaire, *les Amoureuses de Paris*, *la Nonne amoureuse*, *les Viveurs de Paris*, *Filles, lorettes et courtisanes*, *l'Amoureux de la reine*, *les Drames galants*, *une Femme de feu*, *une Affolée d'amour*, et cent autres livres de ce genre. J'ai vu des jeunes filles de quatorze, quinze ans venir chercher ces livres à cette bibliothèque, fondée par l'homme politique le plus important de la région, et l'inspecteur général des bibliothèques ne trouver rien à dire à la composition de cette bibliothèque. On devrait pourtant le rappeler que ce n'est pas à l'école des livres obscènes que sa jeunesse apprendra les vertus dont elle a besoin, que les mauvaises mœurs font les mauvais citoyens et les mauvais soldats, que, lorsque les armées romaines furent battues par les barbares, on trouva sur les soldats vaincus

des livres obscènes [1]. Un noble poète, H. de Bornier, qui pense avec raison qu'un des plus grands périls que puisse courir un pays est dans les mauvaises lectures a écrit un drame *le Fils de l'Arétin*, pour combattre ce danger. Dans ce drame, Bayard qui sait le mal que font aux soldats la débauche et les lectures obscènes, dit à Aretin :

« Maudites soient du ciel les œuvres de débauche !...
« Moi soldat, je le sais, je sais que tel ouvrage
« En abaissant l'esprit, abaisse le courage ! »

J'ai lu quelque part que le prince de Bismarck pensait de même, qu'il avait fait tous ses efforts pour éloigner de l'armée prussienne le danger des lectures obscènes.

Si la société a une grande part de responsabilité dans la dépravation de la jeunesse contemporaine et par suite dans la fréquence des suicides et des crimes passionnels, les parents sont souvent responsables par leur faiblesse de cette précocité pour la débauche et pour le crime. En habituant les enfants à céder à tous leurs caprices, les parents, les mères surtout, ne savent pas combien leur faiblesse rend les enfants incapables de résister aux entraînements des passions. « Une éducation efféminée, dit Platon, rend à coup sûr les enfants chagrins, colères, et toujours prêts à s'emporter pour les moindres sujets [2]. » Dans l'affaire Wladimiroff et dans d'autres affaires, on a pu constater que la surexcitation nerveuse des auteurs des crimes passionnels venait en partie de la mauvaise éducation qu'ils avaient reçue de mères trop faibles. Cette faiblesse maternelle ne vient pas seulement d'un excès d'amour, mais d'un défaut d'intelligence, d'un esprit de contradiction contre l'autorité du père et d'un véritable calcul égoïste, pour accaparer l'affection des enfants, en les flattant. La faiblesse maternelle, en faisant des enfants gâtés, irritables,

(1) Plutarque. *Vie de Marcus Crassus*.
(2) Platon. *Les Lois*, liv. VII.

égoïstes, incapables de supporter une contrariété, avides de plaisirs, fait des êtres prédisposés au suicide et au crime passionnels. On n'apprend plus aux enfants à supporter l'ennui, la contrariété, la souffrance : ils veulent toujours s'amuser, toujours jouir. Or, pour supporter la vie il faut savoir s'ennuyer, savoir souffrir.

« Savoir souffrir la vie et voir venir la mort
« C'est le devoir du sage et tel sera mon sort [1]. »

Les suicides et les crimes passionnels sont souvent commis pour les motifs les plus futiles par des jeunes gens qui ne savent pas supporter la plus petite résistance à leurs désirs. La cour d'assises d'Alger a jugé un jeune homme de dix-neuf ans, qui, fiancé à une jeune fille de dix-sept ans, la tua parce qu'elle ne voulait pas se laisser embrasser et montrait trop de retenue à son égard. J'ai entendu des accusées maudire la faiblesse maternelle qui les avait perdues, en flattant tous leurs caprices, et reconnaître, mais trop tard, qu'elles seraient restées honnêtes et heureuses, si elles avaient écouté les sages conseils de leur père, qui leur semblaient trop sévères autrefois, parce qu'ils faisaient contraste avec les gâteries de la mère.

J'attribue encore la fréquence des crimes et des suicides passionnels au développement du nervosisme. Les maladies de la volonté et du système nerveux sont plus fréquentes qu'autrefois. On est devenu plus sensible, plus impressionnable. La raison a baissé, la volonté a fléchi, la sensibilité s'est raffinée. Une foule de causes ont déterminé les progrès du nervosisme. La vie moderne est plus agitée qu'autrefois, surtout dans les grandes villes ; on déserte de plus en plus les campagnes, où la vie est plus tranquille, où la vie au grand air calme et repose. L'agitation des grandes villes est encore accrue par les préoccupations de la lutte pour la vie, qui devient de plus en plus difficile.

(1) Gresset *Edouard III.*

ıs une étude que j'ai publiée dans la *Revue des Deux-ndes* du 1er mai 1898, sur les suicides par misère à is, j'ai montré avec les documents du parquet de la Seine une partie de la population parisienne vit dans la crainte ne pas trouver de travail et de ne pouvoir payer son er. Cette inquiétude ébranle le système nerveux. Les ımes pauvres, trop faibles pour supporter les privations, duretés de la vie, sont exposées aux maladies ner-ıses par excès de souffrance. L'excès des plaisirs, les occupations mondaines, les veilles prolongées dans les âtres, les salons, où l'air ne se renouvelle pas, la vie ueuse, agitée, oisive, rendent les femmes du monde s nerveuses. Les hommes, de leur côté, trouvent dans grandes villes toutes les causes de fatigue et de nervo-ne, l'acuité de la concurrence, la vivacité des rivalités fessionnelles, les inquiétudes causées par les affaires et, côté de ce surmenage moral et intellectuel, toutes les ses d'excitation physique.

e travail ne s'exerce pas toujours dans des conditions sfaisantes pour le système nerveux. Les machines à dre, l'électricité industrielle, la trépidation des machines erminent des maladies nerveuses. Les jeunes filles qui vaillent dans des ateliers mal aérés, avec une nourriture suffisante, deviennent vite anémiques et nerveuses. Le rsonnel féminin attaché aux télégraphes et aux télé-ones, est exposé à des troubles nerveux.

La préparation aux examens détermine par des excès de avail des cas nombreux de neurasthénie. L'échec produit sez souvent le découragement, des accès de désespoir et ême des cas de folie et de suicide ; j'en ai observé un rtain nombre.

On sait quels progrès l'alcoolisme a fait depuis vingt ans. r, les enfants des alcooliques sont souvent nerveux, irri-bles, mal équilibrés.

Dans les classes élevées de la société, l'abus des plaisirs,

de la musique érotique, le goût des émotions, la recherche des raffinements du luxe, de la table, amollissent la volonté, développent la sensibilité et la sensualité aux dépens de la raison. Dans un grand nombre de romans, les héroïnes sont névropathes, comme les femmes du monde, qui ont servi de modèles aux romanciers.

Les grandes guerres de l'Empire, en faisant périr sur les champs de batailles les hommes les plus forts, les plus vigoureux, ont encore contribué à l'affaiblissement de la santé publique, à l'épuisement nerveux des générations qui ont suivi.

Les grandes commotions politiques et sociales que la France a traversées depuis cent ans, les révolutions, la guerre de 1870-1871, le siège de Paris, la Commune, les progrès du socialisme révolutionnaire, les pertes de fortune et de situation qui suivent les changements de gouvernement, ont ébranlé le système nerveux d'un grand nombre d'hommes et de femmes, qui ont vécu dans la frayeur et les émotions violentes.

Telles sont les principales causes qui ont rendu les maladies nerveuses plus fréquentes qu'autrefois. Or, les nerveux sont prédisposés au suicide et au crime passionnels, parce que le nervosisme rend la passion irritable, maladive, perdant toute mesure, et affaiblit en même temps la volonté, qui pourrait la contenir.

Les maladies de la volonté ont augmenté, à mesure que le nervosisme a fait des progrès. On observe chez beaucoup de femmes une imagination brillante, un esprit vif et agréable, mais en même temps une raison très faible et peu de force pour lutter, pour réagir. Le défaut de volonté devient de plus en plus fréquent chez les hommes, même chez les hommes de talent ; le caractère se fait rare. Cette faiblesse de la volonté se fait sentir partout, dans la direction de la famille, comme dans la direction du gouvernement. Personne ne sait plus commander, personne ne sait

obéir. Le général Jarras, chef d'état-major de l'armée
fetz, a constaté que c'est la faiblesse de la volonté,
re plus que le manque de l'intelligence, qui a constitué
apacité du général en chef : « il ne possédait en aucune
ière l'énergie du commandement ; il ne savait pas
: Je veux ! et se faire obéir. Donner un ordre net et
is, c'était de sa part chose impossible. » L'affaissement
caractères a été aussi le trait saillant de la société
aine à l'époque de la décadence. Cet amollissement de
olonté a pour principales causes le sensualisme et le
ticisme ; pour être forte, la volonté a besoin de s'ap-
r sur le sentiment du devoir. C'est l'esprit de scep-
me et de sensualisme qui rend la passion maladive, irri-
, s'exaltant facilement jusqu'au suicide ou jusqu'au
e.

insuffisance de la loi pour la protection des jeunes
séduites, est encore une cause des vengeances fémi-
s. La jeune fille n'est pas assez protégée en France.
ize ans, elle est supposée avoir donné un libre consen-
nt : à treize ans ! La loi ne se préoccupe pas assez des
équences de la séduction. Implacable pour la fille
ite, l'opinion publique est très indulgente pour le
cteur. Dans toutes les littératures, il y a des manuels
duction à l'usage des libertins.

les séducteurs étaient obligés de réparer leurs torts
rs la jeune fille séduite et envers l'enfant issu de leurs
es, ils seraient moins empressés à faire des conquêtes,
eviendraient onéreuses. La prudence leur imposerait
réserve, que la conscience seule est impuissante à leur
r. Dès lors, s'il y avait moins de filles séduites, il y
t moins de vitrioleuses, moins d'accusées d'avortement
nfanticide.

jurisprudence, il est vrai, accorde des dommages-
ts à la fille séduite et devenue mère, à la suite d'une
esse dolosive de mariage, mais cette réparation est

insuffisante ; il faut aller plus loin ; il est nécessaire de modifier la loi qui interdit la recherche de la paternité. Cette réforme est demandée par MM. Lacointa, Bérenger, Beaune, Poitou, Beudant, Rodière, Laurent, c'est-à-dire par des magistrats et des jurisconsultes qui ont l'esprit pratique ; ce n'est donc pas une utopie. — Pourquoi aussi ne pas modifier la loi qui exige que la reconnaissance de l'enfant naturel soit faite par un acte authentique ? Pourquoi regarder comme nulles et non avenues les lettres où le père naturel, écrivant à la jeune fille qu'il a séduite, reconnaît sa paternité ? Notre code est arriéré, il a besoin de réformes. Tandis que les autres peuples savent mieux faire les réformes que les révolutions, nous savons, nous, mieux faire les révolutions que les réformes ; il nous est plus facile de changer de gouvernement que de modifier une loi. Nos jurisconsultes aiment peu les innovations. Sans doute, le problème à résoudre est délicat. Je ne puis en aborder ici l'étude. Je me contente d'indiquer la nécessité d'une réforme qui a déjà été accomplie par les autres législations. Dans une législation, où toute faute qui cause un préjudice à autrui entraîne une responsabilité pénale ou civile, il n'est pas admissible que le séducteur seul soit irresponsable, qu'il puisse jeter impunément sur le pavé la mère et l'enfant sans secours, sans assistance. Qui fait l'enfant doit le nourrir. Il est incompréhensible que la loi punisse de mort l'infanticide commis par la mère, que la honte, la misère et le désespoir poussent au crime, et qu'elle affranchisse de toute responsabilité civile l'infanticide moral, que commet le père débauché, en abandonnant son enfant. Dans une société, où les animaux sont justement protégés, on ne conçoit pas que les filles séduites et les enfants naturels ne le soient pas.

CHAPITRE X

LA CONTAGION DU SUICIDE PASSIONNEL

PAR LA LITTÉRATURE PASSIONNELLE

« Les premiers poètes, les premiers auteurs rendaient sages les hommes fous; les auteurs modernes cherchent à rendre fous les hommes sages. »

JOUBERT.

Mme de Staël, écrivant en 1812 ses réflexions sur le suicide, disait que les suicides étaient rares en France, qu'en tous cas on ne pouvait les attribuer ni à la mélancolie du caractère, ni à l'exaltation des idées. Notre caractère s'est bien modifié depuis lors ; il est devenu mélancolique :

« Gaieté, génie heureux, qui fut jadis le nôtre,
« Rire dont on riait d'un bout du monde à l'autre,
« Esprit de nos aïeux, qui te réjouissais
« Dans l'éternel bon sens, lequel est né français,
« Fleurs de notre pays, qu'êtes-vous devenues ? »

Une foule de causes sociales, politiques, religieuses, économiques, physiologiques et littéraires ont transformé le caractère de la nation. Les suicides sont devenus très fréquents à tous les âges. Leur nombre augmente dans des proportions effrayantes :

De 1827 à 1830, il y a eu en moyenne 1739 suicides par an, soit 5 suicides par 100 000 habitants.

De 1876 à 1880, le nombre des suicides a été en moyenne de 6259 par an, soit 17 suicides par 100 000 habitants.

En 1887, il y a eu 21 suicides par 100 000 habitants.

En 1895, le nombre des suicides s'est élevé à 9 253 comprenant 7 288 hommes et 1 966 femmes.

Le suicide est devenu la maladie du siècle.

Non seulement les suicides sont beaucoup plus fréquents que chez les anciens peuples ; mais les motifs des suicides ont changé. Chez les anciens, on se suicidait surtout pour des motifs politiques patriotiques, à la suite d'une guerre, pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs [1]. Les suicides par amour n'étaient pas nombreux.

Aujourd'hui, les suicides, devenus beaucoup plus fréquents, sont déterminés par des habitudes d'intempérance, par des déceptions d'ambition, par des pertes d'argent, par la misère, par la jalousie, la débauche, les chagrins d'amour. On se suicide peu par patriotisme. Dans son livre sur Waterloo, M. Henri Houssaye raconte qu'un officier désespéré de la défaite se tua, après avoir brûlé la cervelle à son cheval ; ces cas de suicide sont très rares.

La littérature d'imagination contribue beaucoup à augmenter le nombre des suicides. Il y a des suicides littéraires, par imitation des personnages de roman et de théâtre.

Dans le chapitre x de mon livre sur *Le crime et la peine*, j'ai déjà étudié d'une manière générale l'influence de l'imitation sur la moralité et la criminalité. J'ai montré que le penchant à l'imitation est un instrument d'éducation morale ou de corruption, suivant les exemples qui sont donnés. Je voudrais aujourd'hui montrer l'influence des exemples donnés par le roman et le drame, qui font du suicide un ressort littéraire.

J'ai plusieurs fois constaté que des membres d'une même famille s'étaient donné la mort dans la même maison, au même endroit; par le même moyen, avec la même arme

(1) C'est ainsi que les femmes des Teutons ayant supplié Marius de les envoyer à Rome « comme un don aux Vestales, protestant de renoncer à tout commerce avec les hommes », n'ayant pu obtenir cette faveur, se pendirent la nuit suivante. Si leurs maris, dit Valère-Maxime, avaient eu le même courage que leurs femmes, Marius n'aurait pas été vainqueur.

et quelquefois même le même jour de l'année et à la même heure. Souvent dans les écrits qu'ils laissent, ils constatent eux-mêmes que leur suicide est une imitation de celui de leur père, de leur mère ou de tout autre parent. Je lis par exemple dans une lettre laissée par un suicidé, dont la mère et un oncle s'étaient donné la mort : « Je fais comme ma mère. » On voit des maris annoncer qu'ils se suicideront dans les mêmes circonstances que leur femme, qui s'était tuée précédemment.

Cette répétition effrayante des mêmes actes ne peut s'expliquer que par la puissance extraordinaire du penchant à l'imitation, par la suggestion de l'exemple, des paroles et des lieux où le suicide s'est accompli. Ces faits démontrent qu'il y a une contagion mentale, comme il y a une contagion physique et une contagion nerveuse.

La contagion mentale est aussi démontrée par la communication des idées et des sentiments, qui se fait entre les hommes réunis, par la conversation entre parents, entre amis ; les hommes se suggestionnent réciproquement par leurs actes et leurs paroles. C'est par cette imitation contagieuse que s'expliquent les épidémies de suicides qui éclatent plus particulièrement chez les femmes et chez les soldats, c'est-à-dire chez les personnes qui par leur sexe et leur jeune âge sont impressionnables.

Dès lors, comment douter de l'influence de l'écrivain sur le lecteur, de la littérature sur les mœurs[1] ? Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que les écrivains font leurs lecteurs à leur image, qu'ils leur communiquent leurs idées, leurs passions, leurs sentiments. Voltaire a fait des voltairiens, Gœthe des werthériens, Byron des byroniens, Léopardis de léopardistes, Lamartine des la-

(1) Cette influence est cependant contestée par des critiques éminents, par Cuvillier-Fleury (*Dernières études historiques et littéraires*, t. I, p. 174), par M. Jules Lemaître (*les Contemporains*, 4e série, p. 165), par M. Faguet (*la Revue Bleue*, 25 févr. 1893).

martiniens, Hugo des hugolâtres, Sand des sandistes, Murger des bohèmes, Baudelaire des baudelairiens, Tolstoï des tolstoïens.

Les philosophes ont leurs disciples, leurs imitateurs. Saint Thomas a fait des thomistes, Luther des luthériens, Calvin des calvinistes, Rabelais des rabelaisiens, Descartes des cartésiens, Spinosa des spinosistes, Kant des kantistes. Hegel des hégéliens, Renan des renanistes, Lacordaire des lacordairiens.

Tout s'imite, la politique comme la littérature. En politique, les uns copient Brutus, d'autres César, celui-ci Catilina, celui-là Robespierre, cet autre Danton ; Marat a eu des imitateurs. Les historiens et les orateurs des républiques d'Athènes et de Rome ont fait des républicains, même sous l'ancien régime à la fin du XVIIIe siècle et préparé ainsi la révolution française. « Conservez avec soin, jeunes républicains, dit Condillac, ces premiers sentiments que vous fait naître la lecture de l'histoire ancienne. Oubliant que les lois politiques doivent être appropriées au caractère, aux traditions, au tempérament de chaque peuple, les faiseurs de constitutions ne sont le plus souvent que des copistes ; tantôt ils copient maladroitement la constitution anglaise, tantôt ils s'inspirent des républiques antiques, tantôt ils proposent l'imitation de la Suisse ou de l'Amérique. C'est cet esprit d'imitation qui a compromis la fondation en France d'un régime approprié à son génie.

Les littératures s'imitent. La nôtre, par exemple, a été tour à tour une imitation de la littérature latine, une imitation de la littérature grecque, une imitation de la littérature espagnole, une imitation de la littérature anglaise et allemande ; aujourd'hui elle imite la littérature russe. Les imitations littéraires sont toujours accompagnées d'une imitation de goûts et de mœurs. A mesure qu'elle a imité telle ou telle littérature étrangère, notre littérature a fait

pénétrer dans l'esprit des lecteurs, a propagé dans la société tel ou tel sentiment, l'ordre et la discipline avec la littérature latine, la grâce et la beauté avec la littérature grecque, l'esprit et la finesse avec la littérature italienne, l'héroïsme avec la littérature espagnole, la mélancolie avec les littératures anglaise et allemande, la pitié avec la littérature russe.

Les lectures, les premières lectures surtout, laissent une impression ineffaçable. Rien n'est plus impressionnable que le cerveau des enfants : on dit qu'il est de cire, que les impressions se gravent sur lui comme dans une pâte molle. Ces métaphores sont l'expression d'une réalité physiologique ; les premières impressions sont ineffaçables, elles deviennent des idées essentielles de l'esprit et préparent les actes de l'avenir. L'influence des premières lectures dure souvent toute la vie et décide quelquefois son orientation. Les récits de voyages inspirent aux jeunes gens le goût des voyages ; Jules Verne fait des voyageurs. La biographie des marins, la lecture des livres écrits par des officiers de marine donnent aux jeunes lecteurs le goût de la marine ; Loti fait des marins. On voit des enfants de douze, treize, quatorze ans, à la suite de la lecture d'un livre de voyages qui les a enthousiasmés, quitter leurs parents et se mettre en route pour aller voir le pays qui les attire ; ce fait a été signalé par les journaux, je l'ai constaté moi-même, dans mes fonctions judiciaires ; il n'est pas rare. Les parquets transmettent assez souvent sur la prière des parents, aux brigades de gendarmerie le signalement d'enfants qui sont partis pour voir Paris, la Russie, les bords de la Méditerranée, ou tout autre pays dont ils ont lu des descriptions enchanteresses.

Les biographies des grands capitaines donnent le goût de la guerre. Le récit d'un combat décrit dans l'Iliade porta Alexandre à se jeter sur ses armes. On devient courageux, on devient romain en lisant *La vie des hommes illustres*

de Plutarque. J.-J. Rousseau raconte que tout enfa[illegible] enflammé par la lecture de Plutarque, racontant à tab[illegible] l'histoire de Mucius Scevola, il avança et tint la main s[illegible] un réchaud pour représenter son action héroïque. L'hi[illegible] toire de Napoléon Ier a décidé des milliers de vocatio[illegible] militaires. Les admirateurs de son génie, Béranger, Ba[illegible] thélemy, Méry et surtout V. Hugo ont rendu Napoléo[illegible] populaire et préparé le second Empire. Les tragédies d'E[illegible] chyle inspiraient aux Grecs l'amour de la patrie et la hai[illegible] des Perses ; « tout homme qui avait lu *Les sept ch*[illegible] *devant Thèbes*, dit Aristophane, brûlait de marcher a[illegible] combat. » Les chants de Tyrtée excitaient l'enthousiasm[illegible] guerrier. Le chant de la *Marseillaise* a soufflé l'héroïsm[illegible] aux soldats de la Révolution. Les lectures pieuses so[illegible] appelées *édifiantes*, parce qu'elles édifient l'homme mor[illegible]

Tout homme, dit Bacon, naît débiteur ; il est débiteur [illegible] ses parents, de ses maîtres, des écrivains qui ont form[illegible] son esprit. Celui qui a lu et relu Épictète et Marc-Aurèl[illegible] Descartes et Maine de Biran ne dira jamais qu'il ne d[illegible] rien aux livres, que la littérature n'exerce aucune influen[illegible] sur les mœurs ; il serait un ingrat. Saint Augustin racon[illegible] qu'un livre de Cicéron, qui s'est perdu, lui changea [illegible] cœur[1]. Êtes-vous vaniteux, dit Horace, « lisez trois f[illegible] avec respect tel petit livre et vous êtes guéri »... Sent[illegible] vous quelque passion mauvaise se glisser dans votre cœ[illegible] défendez-vous contre elle par de bonnes lectures qui élèv[illegible] le cœur. « Il est des mots, des paroles magiques, dont [illegible] vertu calmera cette frénésie et enlèvera une grande par[illegible] du mal[2]. »

Un bon livre fait un bien infini, de même qu'un mauv[illegible] livre peut faire un mal incalculable. Les plus gra[illegible] bienfaiteurs et les plus grands malfaiteurs de l'humanité [illegible] sont les livres. C'est un petit livre, l'Évangile, qui a re-

(1) *Confession de saint Augustin*, liv. III, ch. IV.
(2) Horace, *Epîtres*, liv. I, E. 1.

nouvelé la face du monde. Sous l'action de ce petit livre, le pauvre a été plus secouru, le malade mieux assisté, la femme plus honorée, l'enfant plus respecté, le mariage s'est épuré, des vertus nouvelles ont été pratiquées, l'égalité des hommes et la fraternité des peuples ont été proclamées. C'est un autre livre, le Koran, qui inspire à des millions d'hommes le sensualisme et la cruauté et qui est le plus grand obstacle aux progrès de la civilisation chez les peuples musulmans.

S'il y a des livres qui inspirent le courage, l'amour de la patrie et le sentiment de l'honneur, il y en a d'autres qui prédisposent les soldats à la peur, au mépris de la discipline, au dégoût de la vie militaire.

Une bonne plume vaut une bonne épée. La parole d'un seul homme peut être plus puissante qu'une armée. François Ier avouait que l'évêque de Sion lui avait fait plus de mal que toute la Suisse par ses armes [1]. Louis XVIII reconnaissait que la brochure de Chateaubriand contre Napoléon Ier lui avait été plus utile qu'une armée. — Il y a des plumes plus effilées que des poignards, des styles plus meurtriers que des stylets, des encres qui brûlent plus que le vitriol.

L'influence de la littérature est plus grande aujourd'hui qu'autrefois, parce qu'elle ne trouve plus le même contrepoids dans les influences sociales, qui jadis étaient plus puissantes. L'action de la religion a diminué, surtout dans les milieux populaires, celle du gouvernement s'est beaucoup affaiblie, elle n'est pas d'ailleurs toujours au service des idées traditionnelles, l'autorité paternelle et l'autorité maritale perdent chaque jour de leur force. Au contraire, l'action du livre, du journal, du théâtre grandit tous les jours.

Cette influence de la littérature est surtout grande chez les personnes nerveuses, qui étant douées de plus de sensibilité sympathisent plus facilement avec les écrivains. Le

(1) Bayle. *Dissertation sur les libelles diffamatoires.*

nervosisme crée une aptitude particulière à la contagion mentale.

Les livres sont donc les plus puissants agents de civilisation ou de corruption. Dans chacun de nous, il y a un ou plusieurs écrivains qui inspirent nos goûts et nos sentiments ; nous nous approprions leurs pensées, nous les imitons ; notre conduite dépend des idées, des images que les livres nous suggèrent, des maximes, des exemples qu'ils placent sous nos yeux.

Ce sont encore les livres qui nous ont appris à aimer la nature, les bois, les lacs et les montagnes ; les paysans qui vivent à la campagne ne la comprennent pas en général ; ce sont les lecteurs de J.-J. Rousseau, de Chateaubriand, de Lamartine, de G. Sand qui en sentent le mieux le charme. La puissance des écrivains est telle, qu'ils mettent à la mode le pays qu'ils décrivent avec amour. J.-J. Rousseau a mis à la mode la Suisse, Clarens, le lac de Genève, les environs de Chambéry et les bois de Montmorency. Bernardin de Saint-Pierre a fait aimer les paysages des tropiques. Chateaubriand a découvert la forêt vierge et les savanes de l'Amérique, les paysages de la Grèce et de la Judée. Balzac a fait comprendre la Touraine, G. Sand le Berri, Brizeux, Chateaubriand et Renan la Bretagne, Flaubert et Maupassant la Normandie, Mistral et Daudet la Provence et le Languedoc, Loti l'Islande et le Japon. Peu d'hommes savent comprendre la nature sans le secours des écrivains qui l'ont décrite. La plupart la voient à travers leurs souvenirs de lectures. En contemplant un orage, Charlotte de *Werther* s'écrie : ô Klopstock ! parce qu'elle se souvient d'en avoir lu une description chez ce poète. Les touristes qui se promènent en barque le soir à la clarté de la lune sur le lac du Bourget ne peuvent s'empêcher de s'écrier : ô Lamartine ! et de chanter les strophes du *Lac*. Chez un esprit cultivé les réminiscences littéraires s'associent aux événements de la

vie, même dans les circonstances les plus tragiques. Un désespéré (je l'ai vu), ira se suicider en chantant l'air de Faust : « Salut, ô mon dernier matin. » Dans une affaire d'assassinat, j'ai remarqué que l'assassin s'était rendu au lieu où le crime devait être accompli, en chantant l'air de *Guillaume Tell :* « En mon bon droit j'ai confiance. » Pour bien adapter le vers à l'instrument du crime, car il se proposait d'assommer sa victime d'un bras vigoureux, il avait substitué le mot *bras* au mot *droit* et chanté : « en mon bon bras j'ai confiance. »

Le girondin Clavière, en se donnant la mort, récita ces deux vers de Voltaire :

« Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
« La vie, est un opprobre et la mort un devoir. »

Lucain s'étant ouvert les veines, sur l'ordre de Néron, se mit à réciter les vers, où il avait peint un soldat blessé et mourant de la même mort que lui.

Les voyages en Orient ont été mis à la mode par Chateaubriand, Byron et Lamartine. Venise doit en partie sa popularité à Byron, à G. Sand et à Musset. On songe à Mérimée en visitant la Corse, à Th. Gautier en parcourant l'Espagne, à Victor Hugo en visitant les bords du Rhin.

Les réminiscences littéraires ne servent pas seulement à exprimer des sentiments préexistants ; ils peuvent créer en nous des sentiments, faire naître des goûts, des idées que nous n'avions pas, suggérer des actions. On peut se demander si Néron qui était un artiste maniaque (*qualis artifex pereo*) n'a pas brûlé Rome par réminiscence littéraire de l'incendie de Troie, car Tacite raconte que d'après un bruit, « mais universellement répandu à l'instant même de l'embrasement de sa capitale, il était monté sur son théâtre et y avait chanté la destruction de Troie ». Le maréchal Gilles de Rays, qui fut exécuté en 1440 pour viols et assassinats nombreux, commis sur des enfants,

nervosisme crée une [illegible] de Suétone, mentale. [illegible] Caracalla, qu'il eut

Les liv[illegible] château, de les souiller sation o[illegible] plusier[illegible] ont aussi leurs peintres et leurs ment[illegible] ont fait aimer les lacs de imi[illegible] de Genève, Lamartine le lac du le [illegible] l'océan, Joseph Autran la Méditerranée. [illegible] le christianisme littéraire sont tour à tour des modes littéraires. Au XVIIe siècle, il est de mode de commencer par l'amour et de finir par la religion. Au XVIIIe siècle, Voltaire met à la mode la haine du christianisme. Chateaubriand, au XIXe siècle, remet à la mode le christianisme de salon.

Les sentiments tristes ou gais, les élans d'amour ou les cris de désespoir sont souvent des réminiscences littéraires. Lorsque des jeunes poètes se croyant mourant demandaient un saule sur leur tombe, c'était le souvenir d'une élégie de Millevoye ou d'une poésie de Lamartine qui leur inspirait ce désir.

Les écrivains eux-mêmes se copient jusque dans les tours de phrases et les mots: ainsi par exemple, dans *La nouvelle Héloïse*, Saint-Preux dit : « Assis aux pieds de ma bien-aimée, je taillerai du chanvre et je ne désirerai rien autre chose, aujourd'hui, demain, après-demain, toute la vie. » Gœthe s'approprie ce sentiment et son expression, quand il fait dire à Werther : « Avec vous je désirais autrefois de cueillir des groseilles et de secouer des pruniers, demain, après-demain, toute la vie. »

L'amour étant une passion instinctive, très personnelle, dépendant du tempérament et du caractère de chaque individu, il semble que l'imitation littéraire en est impossible, et cependant des livres créent des modes d'aimer. A toutes

(1) Jacob, *Curiosités de l'Histoire de France*; Krafft-Ebing, *Psychopathie sexuelle*, p. 80.

ques de l'histoire on voit les amants accommoder
mours à la mode d'aimer qui règne en littérature.
n poète, un philosophe ou le plus souvent un ro-
r qui crée un type d'amour, qui sert de modèle à la
. Platon a créé l'amour *platonique*, Sapho le *sa-*
, Théocrite, Virgile, d'Urfé ont rendu populaire
r *pastoral*, les troubadours l'amour *chevaleresque*,
que et le Dante l'amour *mystique*, Mlle de Scudéry a
a mode l'amour *précieux*, Corneille l'amour *héroïque*,
l'amour *passionné*, J.-J. Rousseau l'amour *roma-*
, Chateaubriand, Gœthe, Lamartine, ont créé l'amour
olique, les écrivains romantiques l'amour *frénétique*,
les romanciers naturalistes l'amour *réaliste*, le mar-
e Sade le *sadisme*.

s la préface de *Mlle Maupin*, Th. Gautier traite de
ui qui affirme que la littérature influe sur les mœurs;
ivres, dit-il, sont les fruits des mœurs comme les
pois poussent au printemps, sans que personne
de dire que les petits pois font pousser le printemps;
ites bergères de Boucher étaient fardées et débraillées
que les petites marquises étaient fardées et débrail-
Sans doute les tableaux se font d'après les modèles,
s deviennent eux-mêmes des modèles. La littérature
n conviens, sinon l'image exacte de la société, du
le reflet de ses mœurs, de ses aspirations; mais la
à son tour devient l'image de la littérature. Il y a
tion réciproque de la société sur la littérature et de
rature sur la société. La société agit sur la littéra-
n lui fournissant des modèles; la littérature réagit
société en lui donnant des types qui sont imités. Il
es échanges réciproques entre les écrivains et le
. Les écrivains d'imagination, qui imaginent fort peu
lité, cherchent leurs types dans le monde, et les lec-
ı leur tour cherchent leurs modèles dans les livres.
unes gens et les femmes surtout subissent au plus

haut degré l'influence des romans. Les lectrices de l'*Astrée* adoraient les bergers, elles faisaient des plans de bergeries. elles avaient envie d'acheter un troupeau pour le mener paître dans les prairies. Dans la société de Mlle de Rambouillet, on aimait à la façon des personnages de *Clélie* et de *Cyrus*. Après le *Cid*,

« Tout Paris pour Chimène eut les yeux de Rodrigue : »

tous les jeunes gens étaient amoureux de Chimène, ils voulaient aimer comme Rodrigue et les femmes comme Chimène. En réagissant contre les peintures libres de l'amour, que Brantôme, Régnier, Marot avaient mises à la mode, d'Urfé, Mlle de Scudéry et Corneille épurèrent l'amour et le rendirent chevaleresque. Sans doute, les mœurs de la société étaient moins pures que les maximes de la *Clélie* et du *Cid*, mais elles tendaient à s'en rapprocher.

Avec les romans licencieux du XVIIIe siècle, l'amour devint frivole. Marivaux apprit aux femmes à *marivauder*, comme Pétrarque leur avait appris à *pétrarquiser*. Avec Florian, la vie pastorale redevint à la mode ; on vit de nouveau les grandes dames s'habiller en bergères, faire construire des laiteries et *florianiser*.

Après la *Nouvelle Héloïse*, toute femme voulait être Julie, et tout homme voulait être Saint-Preux. Malgré tout son génie qui aurait dû, ce semble, le préserver de l'imitation, Napoléon Ier emprunta à J.-J. Rousseau l'expression de son amour, comme il lui avait emprunté dans sa jeunesse ses idées républicaines. Il fut, lui aussi, dans sa jeunesse, un imitateur de Saint-Preux. Il copia le style de J.-J. Rousseau, il lui emprunta ses expressions, ses tours de phrases.

Gœthe mit à la mode l'amour rêveur et mélancolique. Cette mélancolie que Gœthe communique à ses contempo-

(1) *Mémoires de Gœthe*, p. 203. — C'est à tort que Montesquieu attribue exclusivement le spleen des Anglais au climat triste et brumeux de leur

rains et à ses lecteurs était, de son propre aveu, un écho de la mélancolie des héros de Shakespeare [1]. La jeunesse allemande était alors minée par les lectures mélancoliques, par l'amour passionné de la littérature anglaise « dont le cachet mélancolique et sombre, dit Gœthe, se communique à tous ceux qui la cultivent... Hamlet et ses monologues étaient des spectres qui revenaient dans toutes les têtes ». Les jeunes contemporains de Gœthe récitaient à tout propos les principaux passages de *Hamlet*, qu'ils savaient par cœur, et se croyaient le droit d'être aussi mélancoliques que le prince de Danemark, bien qu'ils n'eussent pas de père à venger, de mère coupable à subir et qu'ils n'eussent jamais reçu l'apparition d'un esprit. *Werther* ne fit que décrire l'état maladif de la jeunesse allemande, égarée par l'imitation de *Hamlet*, qui est lui-même un esprit malade, presque fou, hanté par l'idée du suicide; la mine était prête à faire explosion; ce fut le roman de Gœthe qui fit jaillir l'étincelle.

On sait que dans *Werther* Gœthe a raconté un épisode de sa jeunesse et que la fin tragique du héros du roman est empruntée à un fait dont Gœthe fut témoin : un de ses amis, Jérusalem, très épris d'une femme mariée, se tua de désespoir. Cet ami était une victime du livre; on trouva sur sa table un exemplaire d'une tragédie de Lessing, *Emilia Galotte*, circonstance que Gœthe ne manqua pas de reproduire dans l'histoire de Werther. D'après Kestner, Jérusalem « dévorait beaucoup de romans et il avouait lui-même qu'il n'y en avait presque pas dont il n'eût pas connaissance. »

pays; dans d'autres pays aussi brumeux que l'Angleterre, tels que la Hollande et le Lyonnais, on n'observe pas la même tendance à la mélancolie et au suicide; c'est plutôt à la littérature, à l'imitation de *Hamlet* et d'autres héros de roman et de drame qu'il faut attribuer le spleen des Anglais. — C'est à la littérature anglaise que Voltaire me paraît avoir emprunté la théorie du suicide qu'il a développée dans l'*Orphelin de la Chine*. Idame propose à Zanti de mourir avec lui en disant :

« Les mortels généreux disposent de leur sort...
« Un affront leur suffit pour sortir de la vie
« Et plus que le néant ils craignent l'infamie. »

Ce suicide impressionna Gœthe vivement. M. E. Rod se refuse à croire qu'il ait songé à se donner la mort. Cependant Gœthe a raconté lui-même dans ses mémoires qu'il avait tenté de se suicider. Il médita longtemps sur le genre de mort qu'il pouvait choisir ; il passa en revue la pendaison, la submersion, l'arme à feu, l'ouverture des veines ; « en réfléchissant, dit-il, sur les différents genres de suicides, je n'en trouvai point de plus noble que celui d'Othon, empereur des Romains. » Chaque soir il déposait un très beau poignard à côté de son lit et, avant d'éteindre sa chandelle, essayait de l'enfoncer dans sa poitrine ; ne pouvant y réussir, il finit par rire de lui-même et, pour achever sa guérison, résolut de mettre en roman ses sentiments. Il se soulagea en convertissant la réalité en poésie ; malheureusement ses amis « s'imaginèrent qu'il fallait convertir la poésie en réalité et s'envoyèrent à l'occasion une balle dans le cerveau ». *Werther* produisit une véritable épidémie de suicide, une *wertherite*. Ce roman fit tant de victimes, qu'un pasteur protestant traita Gœthe d'assassin. Des mères écrivirent à l'écrivain pour lui reprocher d'avoir poussé leurs fils au suicide.

Le fils d'une femme de lettres, Mme de Hohenhausen se tira, à Bonn, un coup de pistolet après avoir lu *Werther* dont il avait souligné quelques passages. Sa mère, désespérée, écrivit à Gœthe une lettre que tous les écrivains devraient méditer : « Oh ! hommes que Dieu a doués de génie, lui dit-elle, hommes qui devriez être les instituteurs de la race humaine, Dieu vous demandera compte de l'emploi que vous aurez fait de vos talents. » A Halle, on trouva un exemplaire de *Werther* dans la poche d'un apprenti cordonnier, qui se suicida en se jetant de la fenêtre dans la rue. Mlle de Lasberg de Weimar, se croyant abandonnée par son fiancé, se jeta dans une rivière ; elle portait sur elle un *Werther*[1].

Pour comprendre l'extraordinaire influence de ce roman

(1) Mezières, *Gœthe expliqué par ses œuvres*.

sur un grand nombre de lecteurs, qu'il a poussés au suicide, il faut se rappeler que l'idée du suicide est essentiellement contagieuse, qu'elle est propagée très rapidement par la vue, par le récit d'actes semblables et qu'elle se communique vite chez les jeunes gens de l'un à l'autre. Voici un exemple récent de suggestion de suicide que j'emprunte à un procès-verbal du parquet de la Seine. Un jeune homme employé chez un négociant, outré des reproches que son patron vient de lui adresser, prend aussitôt la vie en dégoût et se dirige vers la Seine pour se noyer. Sur son chemin il rencontre deux camarades, employés comme lui chez un autre patron, il leur raconte sa résolution, il leur dépeint avec force les tristesses de la vie ; ses camarades l'écoutent d'abord avec intérêt, puis avec une sympathie plus vive ; peu à peu, à mesure qu'il parle, ils comprennent sa résolution, l'approuvent et se décident à la partager ; tous les trois vont se jeter dans la Seine. Je laisse au lecteur le soin de tirer lui-même la conclusion psychologique de ce fait et de voir combien l'homme, qui est à bon droit défini par les spiritualistes un être libre et doué de la raison, est en fait peu raisonnable et privé de sa liberté par l'influence d'une parole, d'une suggestion. Autre exemple : une jeune fille, âgée de dix-sept ans, va se noyer pour un motif futile ; avant de partir, elle écrit les lignes suivantes : « Je me tue, parce que je m'ennuie ; étant de trop sur la terre, je vais retrouver ma sœur qui s'est noyée de même l'année dernière, dans le courant de mai. » Sa sœur s'était noyée en mai 1896, elle va se noyer en mai 1897.

Lorsque l'idée du suicide surgit dans le cerveau et qu'elle n'est pas aussitôt repoussée, elle s'y implante, devient une idée fixe, une obsession contre laquelle la lutte devient de plus en plus difficile. En voici un exemple récent que j'emprunte encore à un procès-verbal de suicide, où je trouve annexée la lettre suivante : « Je suis tellement ennuyé qu'une idée m'est venue de me détruire ; depuis

ce jour-là, je suis troublé et je n'ai pu me débarrass cette idée ; au contraire, plus je suis allé, plus elle m lourde à porter. J'ai été trouver un prêtre chez les Jés plusieurs fois il m'a dit une messe. J'ai pris le scapu il m'a donné de bons conseils, mais Dieu sait ce qu'i faire. Moi, j'ai vécu pendant ces six ans dégoûté de du monde ; je me suis distrait de toutes les manière fait comme les camarades, mais mon idée n'en resta là. Ne pouvant rester dans une pareille position, décide à en finir. » — Autre exemple : un jeune ho âgé de vingt ans, se tire un coup de revolver dans le après avoir écrit à ses parents : « Chers parents, pa nez-moi la triste résolution que j'ai prise, mais la vie longtemps m'est à charge. J'ai toujours eu des noires qui me rendent la vie insupportable ; j'ai jusqu'à ce jour, mais à présent j'ai perdu tout espoir me suis décidé à mourir. »

Si la tentation du suicide est si difficile à repousse les névropathes, dont le nombre est si grand, quan surgit dans leur esprit sans le prestige de la poésie, on prend combien l'imagination des jeunes gens doit frappée par la lecture d'un roman, où le suicide est d sous des traits séduisants, comme un acte d'héro comme une marque d'amour passionné et poétique. (disait à la fin de sa vie à Eckerman qu'il n'avait relu *ther* qu'une seule fois et qu'il s'était bien gardé d'y re parce qu'il se sentait mal à l'aise à cette lecture et r tait le retour des souffrances morales qu'il avait dé dans ce roman ; il le comparait à un appareil de f incendiaires[1].

Werther fut traduit dans toutes les langues ; il mit l

(1 M. Ed. Rod, qui a publié dernièrement dans la *Revue des Mondes* une étude remarquable sur Gœthe, me paraît avoir comm erreur en écrivant que Gœthe avait conservé une incontestable pr tion pour ce roman de sa jeunesse. Mme de Staël avait, au contraire avec raison dans l'*Allemagne* que Gœthe attachait peu de prix à ce r

'imagination de la jeunesse, non seulement en Allegne, mais dans les pays voisins. Quand Bonaparte parpour l'Egypte, il emporta un exemplaire de *Werther*. maladie devint générale. Elle passa en Italie, qui est endant plutôt le pays de la gaîté que de la mélancolie. colo écrivit le roman de *Jacobo Ortis* dont le sujet, la ie et le dénouement sont semblables à ceux de Werther. iom de *Jacobo Ortis*, sous lequel le roman fut publié le nom d'un jeune homme qui s'était suicidé à Padoue. iéros de Foscolo se tue, comme Werther, à la suite chagrin d'amour ; il aime une femme mariée et ne ant être à elle, il s'enfonce un poignard dans le cœur, aincu qu'il a le droit de se tuer. Si les meurtres sont fréquents en Italie, les suicides y sont rares ; et l'on considérer le suicide de *Jacobo Ortis* comme une ation littéraire de Werther.

es Italiens qui aiment la vie et les plaisirs, qui sont invià la joie par la beauté du climat et de la mer, sont peu tés à la mélancolie et cependant ils ont eu en Léopardi grand poète pessimiste.

« Sombre amant de la Mort, pauvre Léopardi. »

ais c'est surtout en France que *Werther* propagea la ancolie. Napoléon en fut atteint dans sa jeunesse et gea à se suicider : « Un jour, au milieu des hommes, t-il le 3 mai 1788, je rentre pour rêver en moi-même et livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel est-elle tournée aujourd'hui ? Du côté de la mort. Dans rore de mes jours, je puis encore espérer de vivre temps, et quelle fureur me porte à vouloir ma destruc- ? Sans doute, que faire dans ce monde ? Puisque je mourir, ne vaut-il pas autant se tuer ? » Une foule de les chantèrent la mélancolie ; M. Legouvé la représenta les traits d'une jeune fille rêveuse, « un cyprès devant et *Werther* à la main ». Mme de Staël dans l'*Allemagne*

fit un éloge enthousiaste du roman de Gœthe et loua le suicide dans son ouvrage sur l'*Influence des Passions*[1]; Sismondi en fit l'apologie, d'autres le mirent en pratique. Les suicides devinrent si fréquents que Ch. Nodier écrivit en 1803 : « Le pistolet de Werther et la hache des bourreaux nous ont décimés. » Lui aussi, après s'être grisé de la lecture des romans allemands, écrivit *Le Peintre de Saltzbourg*, « journal des émotions d'un cœur souffrant » et une poésie intitulée, *Le suicide et les Pèlerins* où il supplie « le Père de la Nature » de pardonner à celui qui cherche un refuge dans la mort.

En 1818, plusieurs jeunes gens liés par une étroite amitié, Ampère, Sautelet, Jules Bastide, Albert Stapfer se réunissaient pour lire *Werther*, *René*, *Obermann* et *Manfred*. Lorsque les circonstances les séparaient, ils échangeaient les impressions produites sur eux par ces lectures mélancoliques. Ampère écrit à son ami Bastide : « Ah! il y a des moments où il me semble, comme à Werther, que Dieu a détourné sa face de l'homme et l'a livré au malheur, sans secours, sans appui. L'homme est ici-bas pour s'ennuyer et souffrir. » Dans une autre lettre il peint le désespoir amer et violent qui s'est emparé de lui à la lecture de Byron : « Mon cher Jules, la semaine dernière, le sentiment de malédiction a été sur moi, autour de moi, en moi. Je dois cela à Lord Byron : j'ai lu deux fois de suite le Manfred Anglais. Jamais, jamais de ma vie, lecture ne m'écrasa comme celle-là. J'en suis malade. » Ampère se guérit de cette maladie morale par la science et la foi, mais son ami Sautelet qui était un élève chéri de Cousin en mourut à trente ans : il écrivit à l'un de ses amis :

1. Elle regretta plus tard cet éloge et écrivit des *réflexions sur le suicide* pour le combattre. Elle explique dans ce dernier traité que les Allemands n'ayant pas de vie politique, étant formés surtout par les livres, y puisent une habitude d'analyse et de sophisme, une recherche de l'ingénieux, qui nuit à la mâle décision de la conduite. Elle espère que l'Allemagne revenue à l'indépendance nationale saura se débarrasser de sa sentimentalité maladive, de ses suicides *littéraires*.

On ne peut guère faire une vie double, agir et contemplr; je sens, comme je le disais cet été, que l'homme placé sur la terre pour l'action et je ne puis cependant r l'autre. Tu ne sais pas la mauvaise pensée qui me l'instant : c'est que je voudrais me brûler la cerour terminer mes doutes. Si dans une année ou ie ne me paraît pas claire, j'y mettrai fin. J'exécue idée que j'ai eu de mon *Werther de la vérité* u'il méditait). Peut-être serait-ce une folie; ce tre une grande action. Je te laisse juge[1]. »

n ne ne pas plus impunément avec le suicide qu'avec our o folie. On peut gagner la folie en la simulant, peut al tir au suicide en jouant avec l'idée du suicide; t ce était arrivé à Sautelet. Pendant dix-huit mois, 'éta usé à dire en riant qu'il se tuerait: ses amis le ient sur ce propos, il en riait lui-même: puis, il l'en parler et six mois après il se tuait dans la nuit au 13 mai 1830, après s'être occupé de minutieux ils de composition et d'impression pour le numéro du *nal* qui devait paraître le lendemain et dont il était le étaire gérant[2]. Armand Carrel dit que d'autres suin grand nombre se produisirent en même temps que de Sautelet.

uelques années plus tard, deux peintres illustres se icidèrent, Gros à la suite de déceptions, Lépold Robert à a suite d'un chagrin d'amour. Un sculpteur, Antonin loine, compatriote et ami de Jules Janin, se tua aussi; l'ennui l'a pris, dit J. Janin, la fatigue est venue avec

(1) J'emprunte cette lettre à la préface que Sainte-Beuve a placée en 1833, n tête de la 2e édition d'*Obermann*. Il la faisait suivre des lignes suiantes : « Combien d'épisodes semblables à celui que nous venons d'esuisser, combien de poèmes obscurs, inconnus, mêlés d'une fatalité trange s'accomplissent à tout instant autour de nous dans de nobles exisences ! »

(2) Le 14 mai 1830, le *National* était signé A. Thiers, rédacteur en chef signant provisoirement le journal en remplacement de M. Sautelet écédé ».

l'ennui ; il a cessé d'aimer l'art qui le faisait vivre, il a tout oublié, même la jeune femme qui l'aimait tant, même son fils, qui donnait déjà toutes les espérances qu'il a réalisées, et il est mort comme est mort Léopold Robert. Tant c'est un grand crime de donner aux survivants de pareils exemples. Gros donne l'exemple à Léopold Robert, Léopold Robert indique le chemin à Antoine Moine. Ils ne savent donc pas, ces impatients, qu'ils sont solidaires celui-ci de celui-là [1] ? » J. Janin raconte encore un suicide bien singulier, celui d'un perruquier de Courbevoie nommé Molard, à qui la préface de *Cromwell* avait monté la tête ; il s'asphyxia, après avoir écrit le billet suivant : « Adieu, mes amis en politique et en littérature ..... Adieu tout le monde de mon bon voisinage... à bas les *Vêpres Siciliennes* et vive *Cromwell* [2] ! »

René contribua autant que *Werther* à propager la mélancolie qui conduit au suicide. Dans la *Défense du Génie du Christianisme*, Chateaubriand a dit qu'il avait écrit ce roman, pour combattre « le travers particulier des jeunes gens du siècle, le travers qui mène directement au suicide », dans la pensée d'inspirer de l'éloignement « pour ces rêveries criminelles » ; mais, contrairement à ses intentions, il propagea la maladie, qu'il avait voulu combattre. Les *René* pullulèrent dans le monde ; Chateaubriand fut désolé de l'influence, que son roman exerça sur la jeunesse et regretta de l'avoir écrit. « Si *René* n'existait pas, a-t-il dit plus tard dans les *Mémoires d'outre-tombe*, je ne l'écrirais plus ; s'il était possible de la détruire, je le détruirais. Une famille de René poètes et de René prosateurs a pullulé ..... Il n'y a pas de grimaud sortant du collège qui n'ai rêvé d'être le plus malheureux des hommes ; de bambin, qui à seize ans n'ait épuisé la vie..... Je ne sais ce que les René qui m'ont suivi ont pu dire pour mieux approcher de la

(1) J. Janin, *Histoire de la Littér. dram.*, t. I, p. 34.
(2) *Ibid.*, p. 209.

folie. » Pour atténuer sa responsabilité, Chateaubriand ajouta avec raison qu'il n'était pas le premier qui avait donné aux jeunes gens le goût de la mélancolie maladive. « C'est J.-J. Rousseau qui introduisit le premier parmi nous ces rêveries si désastreuses et si coupables. En s'isolant des hommes, en s'abandonnant à ses songes, il a fait croire à une foule de jeunes gens qu'il est beau de se jeter dans le *vague* de la vie. Le roman de *Werther* a développé depuis ce genre de poison. L'auteur du *Génie du Christianisme* obligé de faire entrer dans le cadre de son apologie quelques tableaux pour l'imagination, a voulu dénoncer cette espèce de vice nouveau et peindre les funestes conséquences de l'amour outré de la solitude. »

En développant chez les jeunes gens le goût de la rêverie et de la solitude, la littérature d'imagination leur a donné le dégoût de l'action et par suite le dégoût de la vie. La solitude, qui est bonne pour le philosophe et le religieux, est souvent dangereuse pour le jeune homme, parce qu'elle lui permet de concentrer sa pensée sur lui-même. « La solitude est mauvaise à celui qui n'y vit pas avec Dieu, dit avec raison le père Louis à René; elle redouble les puissances de l'âme en même temps qu'elle leur ôte tout sujet pour s'exercer. » Dans les retraites religieuses les âmes contemplatives trouvent « auprès de Dieu de quoi remplir le vide qu'elles sentent en elles-mêmes », mais les jeunes gens, qui sans la foi se plongent dans des rêveries solitaires, « prendront la haine des hommes pour l'élévation du génie, renonceront à tout devoir divin et humain, se nourriront à l'écart des plus vaines chimères, et se plongeront de plus en plus dans une misanthropie orgueilleuse qui les conduira à la folie ou à la mort[1] ».

Werther, *René*, ont été de mauvais modèles pour la jeunesse, ils lui ont inoculé la mélancolie maladive et la manie

(1) Chateaubriand, *Défense du Génie du Christianisme*.

du suicide. Comme cette mélancolie a inspiré à Gœthe, à Chateaubriand, à Byron, à Lamartine, à G. Sand, etc., les plus belles œuvres littéraires du XIXe siècle, nous sommes portés à croire que les causes de cette mélancolie viennent toutes de l'élévation de l'âme, de la noblesse du cœur.

Mais la mélancolie a souvent des causes très prosaïques, même physiologiques, surtout chez les jeunes gens. Qu'un homme d'un âge mûr ayant éprouvé les grandes douleurs de la vie, soit triste et mélancolique, on le comprend ; on serait étonné qu'il ne le fût pas. Mais chez les jeunes gens qui comme René, Raphaël, Werther, prennent la vie en dégoût et songent à se tuer, l'ennui qui les dévore et qu'ils décorent du nom de mélancolie, ne vient que du désœuvrement, d'un éloignement pour l'action, pour un métier, ou une profession qu'ils jugent indigne de leur génie, d'un orgueil démesuré et surtout d'un ardent besoin d'amour, qui n'est pas encore apaisé. Le vide dont ils se plaignent n'est que le désir de serrer une femme entre leurs bras ; Werther qui sait analyser ses sentiments n'a pas de peine à découvrir la cause de sa tristesse : « Hélas ! ce vide, ce vide affreux que je sens dans mon sein ! Je pense souvent !... Si tu pouvais une fois, une seule fois, la presser contre ton cœur tu serais guéri. » La cause de la mélancolie du *Peintre de Saltzbourg* de Ch. Nodier est la même que celle de *Werther ;* il aime comme lui, la femme d'un autre et souffre de ne pouvoir la posséder.

La mélancolie de *René* vient aussi de la vivacité de ses désirs amoureux. « N'ayant pas encore aimé, j'étais accablé d'une surabondance de vie. Quelquefois je rougissais subitement et je sentais couler dans mon cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente ; quelquefois je poussais des cris involontaires, et la nuit était également troublée de mes songes et de mes veilles ! Il me manquait quelque chose pour remplir l'abîme de mon existence ; je descendais dans la vallée, je m'élevais sur la montagne appelant

de toute la force de mes désirs l'idéal objet d'une flamme future ... Ah ! si j'avais pu faire partager à une autre les transports que j'éprouvais ! O Dieu, si tu m'avais donné une femme selon mes désirs. Si comme à notre premier père, tu m'eusses amené par la main une Ève tirée de moi-même... Beauté céleste ! je me serais prosterné devant toi. Hélas ! j'étais seul. » C'est surtout ce besoin d'amour non satisfait qui le jeta dans une langueur secrète, dans un profond dégoût de la vie et qui lui inspira la résolution de se soustraire à l'ennui par une mort volontaire.

René c'est Chateaubriand. qui fut atteint dans sa jeunesse d'une profonde mélancolie. La vie solitaire qu'il mena au château de Combourg, l'éducation sévère qu'il y reçut, l'habitude des promenades et des rêveries dans les bois, les malheurs de sa jeunesse, le spectacle des crimes de la révolution et des bouleversements de la société, l'exil, la pauvreté ont certainement contribué à sa mélancolie, mais ces causes ne suffisent pas pour l'expliquer. Chateaubriand avait au plus haut degré la sensibilité et l'imagination de l'artiste qui le rendaient avide de bonheur, d'amour et de gloire et qui ne le laissaient jamais satisfait de la réalité, parce que ses rêves la dépassaient.

La principale cause de sa mélancolie précoce vint de l'intensité de son désir d'amour, qui se leva brûlant dans un tempérament de feu et dans son imagination exaltée. « Faute d'objet réel, dit-il dans les *Mémoires d'outre tombe*, j'évoquai par la puissance de mes vagues désirs un fantôme qui ne me quitta plus. Je me composai une femme de toutes les femmes que j'avais vues... Cette charmeresse me suivait partout invisible : je m'entretenais avec elle comme avec un être réel... Pygmalion fut moins amoureux de sa statue... Ce délire dura deux années entières, pendant lesquelles les facultés de mon âme arrivèrent au

(1) V. l'étude de Macaulay sur Byron.

plus haut point d'exaltation... J'avais tous les symptômes d'une passion violente ; mes yeux se creusaient, je maigrissais, je ne dormais plus ; j'étais distrait, triste, ardent, farouche. Mes jours s'écoulaient d'une manière sauvage, bizarre, insensée et pourtant pleine de délices...

Les souffles de l'aquilon ne m'apportaient que les soupirs de la volupté, le murmure de la pluie m'invitait au sommeil sur le sein d'une femme. Les paroles que j'adressais à cette femme auraient rendu des sens à la vieillesse et réchauffé le marbre des tombeaux. Ignorant tout, sachant tout, à la fois vierge et amant, Ève innocente, Ève tombée, l'enchanteresse par qui me venait ma folie était un mélange de mystères et de passions. Je la plaçais sur un autel et je l'adorais. L'orgueil d'être aimé d'elle augmentait encore mon amour. Marchait-elle, je me prosternais pour être foulé sous ses pieds ou pour en baiser la trace. Je me troublais à son sourire ; je tremblais au son de sa voix ; je frémissais de désir si je touchais ce qu'elle avait touché. L'air exhalé de sa bouche humide pénétrait dans la moelle de mes os, coulait dans mes veines au lieu de sang... Je ne savais plus quelle était ma véritable existence ; j'étais homme et n'étais pas homme ; je devenais le nuage, le vent le bruit... Je me dépouillais de ma nature pour me fondre avec la fille de mes désirs.

Tout à coup, frappé de ma folie, je me précipitais sur ma couche ; je me roulais dans ma douleur ; j'arrosais mon lit des larmes cuisantes que personne ne voyait et qui coulaient misérables pour un néant. » Alors Chateaubriand se levait et allait courir les bois en proie à une agitation insensée et voisine du désespoir, ne sentant ni le froid ni l'humidité de la nuit, mais s'enfonçant dans de sombres rêveries, quand il entendait le matin la cloche que l'on sonne pour les trépassés. Il se demandait alors ce qu'il était venu faire en ce monde et s'il ne valait pas mieux partir à

la fraîcheur du matin que d'achever le voyage sous le poids et pendant la chaleur du jour.

« Le rouge du désir, dit-il, me montait au visage ; l'idée de n'être plus me saisissait le cœur d'une joie subite... La dernière lueur de la raison m'échappa... Je possédais un fusil de chasse dont la détente usée partait souvent au repos. Je chargeais ce fusil de trois balles et je me rendis dans un endroit écarté du grand mail. J'armai le fusil, introduisis le canon du fusil dans ma bouche ; je frappai la crosse contre terre ; je réitérai plusieurs fois l'épreuve ; le coup ne partit pas ; l'apparition d'un garde suspendit ma résolution. Fatalité sans le vouloir et sans le savoir, je supposais que mon heure n'était pas arrivée [1]. »

La tentative de suicide de René et le suicide de Werther ne sont point, comme on l'a dit, des suicides philosophiques, mais des suicides passionnels; Werther se tue parce qu'il ne peut posséder la femme qui appartient à un autre ; René veut mourir parce qu'il ne serre entre ses bras qu'un fantôme féminin [2]. Jamais le délire amoureux n'a inspiré de pages plus brûlantes que celles qu'ont écrites Gœthe et Chateaubriand ; chez les deux écrivains l'amour y prend un caractère sensuel et mystique que nous retrouvons chez les romantiques, et le suicide revêt une forme poétique et religieuse qui en rend la peinture très dangereuse pour les jeunes gens.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, 1re partie, liv. III. — Il est impossible de ne pas rapprocher cet état maladif de l'imagination de Chateaubriand de la maladie nerveuse de sa sœur Lucile (d'Amélie de René) qui avait elle aussi une imagination exaltée, une sensibilité morbide qui devint folle et se tua. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. III, p. 19. Chateaubriand dit dans les *Mémoires d'outre-tombe* que sa sœur était atteinte du délire des persécutions ; « elle avait d'ailleurs la manie de Rousseau sans en avoir l'orgueil ; elle croyait que tout le monde était conjuré contre elle. »

(2) Sainte-Beuve écrit : « René commence par où Salomon finit, par la satiété et le dégoût. » (*Chateaubriand et son groupe*, t. I, p. 354.) Il me semble, au contraire, que René commence par le désir le plus ardent, et que sa mélancolie vient surtout de la soif qui le dévore, qu'il voudrait satisfaire. Ce sont les désirs sexuels non satisfaits qui lui donnent la tentation du suicide. Les médecins qui ont écrit sur la psychopathie sexuelle ont constaté l'association des désirs sexuels à l'âge de la puberté avec un penchant voluptueux pour le suicide. (V. Krafft-Ebing, *Psychopathia sexualis*, p. 80.)

Chateaubriand en a si bien senti le danger, qu'il ajoute dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « Ceux qui seraient troublés par ces peintures et tentés d'imiter ces folies, ceux qui s'attacheraient à ma mémoire par mes chimères, se doivent souvenir qu'ils n'entendent que la voix d'un mort. »

Ce n'est pas seulement dans *René* que Chateaubriand a décrit le suicide passionnel ; dans *Atala*, dans l'épisode de Velleda des *Martyrs*, on retrouve cette peinture. Dans ses romans, l'amour le plus ardent est toujours associé à l'idée de la mort et revêt un caractère à la fois sensuel et mystique. Ce sensualisme mystique de Chateaubriand rappelle celui de Salomon « qui composa trois mille paraboles, fit cinq mille cantiques[1] », dit la Bible, et qui cependant « aima passionnément plusieurs femmes étrangères avec la fille de Pharaon, des femmes de Moab et d'Ammon, des femmes d'Idumée, des Sidoniennes et du pays des Hetéens... il eut sept cents femmes comme des reines et trois cents qui étaient ses concubines » ; sept cents, plus trois cents font à peu près les mille et trois de Don Juan.

Chez Chateaubriand comme chez J.-J. Rousseau et chez Gœthe, le besoin d'aimer était si vif qu'il se portait sur les êtres fictifs qu'il avait créés, il les aimait comme des êtres réels. J.-J. Rousseau était amoureux de Julie. En écrivant *Gœtz de Berlichingen*, Gœthe s'était épris d'Adélaïde ; il le dit lui-même dans ses mémoires, l. XIII. A la fin de sa *Vie de l'abbé de Rancé*, Chateaubriand raconte qu'il a passé toute sa vie en compagnie d'Atala, de Cymodocé et de Velléda. Balzac aussi, en décrivant les « splendides » courtisanes de ses romans en subissait le charme : à force de vivre par la pensée dans la compagnie des grandes dames du XVIIe siècle, Cousin en était devenu amoureux.

Dans *Atala*, Chateaubriand a eu la singulière idée de peindre un suicide chrétien : une jeune fille se tue pour ne

(1) *Les Rois*, liv. III, ch. IV, p. 32.

pas violer le vœu de virginité que sa mère avait fait pour elle ; cette jeune chrétienne parle comme Phèdre, « sentant comme une divinité qui m'arrêtait dans mes horribles transports, j'aurais désiré, dit-elle, que cette divinité se fût anéantie, pourvu que serrée dans tes bras, j'eusse roulé d'abîme en abîme avec les débris de Dieu et du monde ; à présent même... le dirai-je ! à présent que l'éternité va m'engloutir, que je vais paraître devant le juge inexorable, au moment où, pour obéir à ma mère, je vois avec joie ma virginité dévorer ma vie, eh bien ! par une affreuse contradiction j'emporte le regret de n'avoir pas été à toi [1] ». La donnée du roman me parait fausse : une jeune chrétienne qui s'empoisonne pour ne pas céder à l'amour, est un être chimérique ; si elle est vraiment chrétienne, elle ne peut songer à commettre un suicide que sa foi lui interdit ; si elle éprouve la violente tentation qu'Atala exprime, elle y cède.

L'imitation du suicide d'Atala n'est pas à craindre pour les lectrices de ce roman ; ce n'est pas *Atala* qui peut provoquer des suicides. Je n'en dirai pas autant du suicide de Velléda. La donnée de la femme fière et passionnée, qui se suicide après avoir cédé à l'amour pour ne pas survivre au déshonneur, est extrêmement romanesque et a séduit beaucoup de romanciers, qui l'ont imitée, et certainement aussi des femmes qui l'ont copiée.

Chateaubriand avait subi l'influence de J.-J. Rousseau

(1) Joubert a dit : « Chateaubriand a donné aux passions une innocence qu'elles n'ont pas ou qu'elles n'ont qu'une fois. Dans *Atala* les passions sont couvertes de longs voiles blancs. » Je ne partage pas l'avis de Joubert : je trouve que l'amour d'Atala n'est point un amour innocent, mais un amour sensuel, qui ne ressemble en rien à celui de Virginie. De plus, dans *Atala* comme dans *René*, l'amour est compliqué d'inceste ; Atala est la fille de Lopez, père adoptif de Chactas ; l'imagination et les sens des deux amants sont excités, quand ils apprennent qu'ils sont frère et sœur ; Atala « fut saisie elle-même de confusion et de joie » ; Chactas, après s'être écrié : « O ma sœur, ô fille de Lopez ! fille de mon bienfaiteur ! » ajoute : « C'en était trop pour nos cœurs que cette amitié fraternelle qui venait nous visiter et joindre son amour à notre amour »... « Atala n'offrait plus qu'une faible résistance, je touchais au moment du bonheur », quand un orage survint fort à propos et les amants furent rencontrés par le père Aubry.

et de Gœthe ; il exerça, à son tour une influence considérable sur Lamartine, Hugo, de Vigny, G. Sand et même sur Byron, dont le génie avait avec le sien plus d'une ressemblance. Byron aimait comme lui les bois, la mer, les voyages, l'indépendance, la solitude, il veut imiter le loup qui meurt en silence, il se compare au lion qui aime le désert : « Le lion est seul, ainsi suis-je [1] ; » comme Chateaubriand, il gémit sur la brièveté de la vie, sur la nécessité de la mort : « Mourir, hélas ! mourir ! aller où tous sont allés et où tous iront un jour ! Redevenir le rien que j'étais avant de naître à la vie et à la douleur vivante ! » Dans la note qu'il a publiée sur Byron, Walter Scott le dépeint : « triste, mélancolique, souriant au dehors, déchiré au dedans, et laissant pénétrer une ombre de tristesse jusque dans les accès de sa joie la plus folle. » Alfred de Musset l'appelle « Lui, le grand inspiré de la mélancolie ». Je ne veux point nier les beaux côtés de cette mélancolie ;

« Les cris du désespoir sont ses plus doux concerts ; »

mais il est impossible de ne pas reconnaître que les causes de cette mélancolie ne sont pas toutes impersonnelles et d'un ordre élevé, que son désespoir est fait en grande partie d'orgueil froissé par les critiques, de son irritabilité d'enfant gâté qui se plaint de ne pouvoir satisfaire tous ses caprices, de sa soif de jouissances jamais apaisée, de l'amertume qu'il trouve dans les plaisirs, de l'hostilité que lui montre la société où il vit et qui le force à s'expatrier, de ses déceptions politiques et surtout de l'humiliation qu'il éprouvait à traîner son pied bot. Walter Scott, après avoir lu *Child Harold* disait : « Poème de grand mérite, mais qui ne donne pas une bonne opinion du cœur ni de la morale de l'écrivain. Le vice devrait être un peu plus modeste et il faut une impudence presque aussi grande que

(1) Manfred.

les talents du noble lord pour demander gravement qu'on le plaigne de l'ennui et du dégoût, qu'il a gagnés dans la société de ses compagnons de table et de ses maîtresses. »

Fatigué de la vie, dévoré par l'ennui, Byron, on le sait chercha une mort héroïque ; il ne voulut pas du suicide, il désira la fin du soldat ainsi qu'il le dit dans de beaux vers composés quelques jours avant sa mort :

« Si la vie a perdu pour toi ses plus doux charmes,
« Qui t'oblige à porter ce douloureux fardeau ?
« Le champ d'honneur est là, va chercher sous les armes
« Un glorieux tombeau[1]. »

« Ainsi, vécut et finit ce malheureux grand homme, dit Taine ; la maladie du siècle n'a pas eu de plus illustre proie. Autour de lui comme une hécatombe, gisent les autres, blessés par la grandeur de leurs facultés et l'intempérance de leurs désirs, les uns éteints dans la stupeur et l'ivresse, les autres usés par le plaisir ou le travail, ceux-ci précipités dans la folie ou le suicide, ceux-là rabattus dans l'impuissance ou couchés dans la maladie. »

Il y avait beaucoup de mise en scène dans la mélancolie de Byron, beaucoup d'imitation littéraire ; grand admirateur de Gœthe, il avait voulu fondre en lui les deux types de *Faust* et de *Méphistophélès*. Il se donna un caractère donjuanesque et satanique, doutant de tout, se moquant de tout. Si j'écrivais une étude purement littéraire, j'aurais à montrer les beaux côtés de ce génie poétique, mais dans un travail, où je recherche l'action de la littérature d'imagination sur les mœurs, je suis obligé de constater que l'influence de Byron sur les jeunes gens n'a pas été salutaire. Passant sa vie à rechercher des émotions voluptueuses et lugubres, il a été le véritable inspirateur de ce culte du *moi*, qui a trouvé tant de disciples en littérature, tant d'imitateurs dans la société ; il a présenté le doute et la perver-

(1) Traduction de B. Laroche.

sité comme des signes de supériorité intellectuelle, le mépris de l'humanité et de la vie comme le résultat de l'expérience. Les jeunes gens, les femmes, les poètes, tous ceux qui vivent par l'imagination s'enthousiasmèrent de Byron ; les jeunes gens le prirent pour modèle jusque dans ses vêtements ; les poètes l'imitèrent. Après *Lara*, *Childe-Harold*, *Manfred* on vit une foule d'écrivains *byroniser*, comme on en avait vu *wertheriser* après le roman de Gœthe. Byron se plaignit de cet esprit d'imitation ; « ce qui ruinera notre gloire, écrivit-il à Moore, c'est l'admiration et l'imitation... L'écueil de la génération prochaine sera le nombre des modèles et la facilité d'imitation. » Le byronisme devient une mode littéraire et passa dans les mœurs.

Lamartine. George Sand, Alfred de Musset subirent l'influence de Byron. La lecture du *Corsaire*, de *Lara*, de *Manfred* fit sur Lamartine une profonde impression ; elle ébranla son imagination. « Je devins ivre de cette poésie dit-il..., ce fut un second Ossian pour moi. » Il écrivit le *dernier chant du pèlerinage d'Harold* et Musset lui dit :

« Vous avez la *Lara*, *Manfred* et le *Corsaire*,
« Et vous avez écrit sans essuyer vos pleurs ;
« Le souffle de Byron vous soulevait de terre,
« L'écho de son génie en vous avait gémi. »

Dans une de ses plus belles *Méditations*, Lamartine tout en admirant le génie de Byron, protesta contre son scepticisme et ses blasphèmes, mais il n'était pas encore arrivé à cette religieuse résignation, quand il fut atteint lui aussi du dégoût de la vie et du désir de mourir dans des circonstances que je raconterai dans un instant. — G. Sand fut encore plus impressionnée que Lamartine par les poésies pessimistes de Byron. — Alfred de Musset a subi lui aussi cette influence, bien qu'il ait protesté contre ce reproche d'imitation :

« On m'a dit l'an passé que j'imitais Byron
« Vous qui me connaissez, vous savez bien que non ;
« Je hais comme la mort l'état de plagiaire,
« Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. »

Musset boit bien dans son verre ; le verre est joli, mais ce qu'il y verse, c'est effectivement un breuvage byronien, tout au moins dans ses premières poésies, avec de l'esprit parisien. Franck, Rolla sont des parents de Manfred.

Parmi les causes psychologiques de la mélancolie qui conduit au suicide, il faut encore mentionner l'abus de l'analyse, l'abus de la réflexion. « J'ai pensé trop longtemps et trop profondément, dit Byron, jusqu'à ce que mon cerveau travaillant et bouillonnant dans son propre tourbillon devint un gouffre de flamme et de fantaisie. » Stenio s'adressant à Lélia, lui dit. « Ne personnifiez-vous pas avec votre beauté et votre tristesse, avec votre ennui et votre scepticisme, l'excès de douleur produit par la pensée ? » C'est un sophisme de dire avec J.-J. Rousseau que l'homme qui pense est un animal dépravé. La pensée est le plus noble attribut de l'homme, la principale cause de sa supériorité sur les animaux. C'est l'homme qui ne pense pas qui est un animal, c'est un idiot ou un imbécile. Mais, s'il faut penser, il faut agir aussi et celui qui s'absorbe dans ses pensées perd peu à peu le goût de l'action et de la vie, il se croit supérieur parce qu'il dédaigne les devoirs pratiques ; sa misanthropie vient uniquement de son orgueil. Le père Souël avait donc bien raison de dire à René : Je vois un jeune homme entêté de chimères à qui tout déplaît, et qui s'est soustrait aux charges de la société pour se livrer à d'inutiles rêveries. On n'est point, Monsieur, un homme supérieur parce qu'on aperçoit le monde sous un jour odieux. On ne hait les hommes et la vie que faute de voir assez loin. Etendez un peu plus votre regard et vous serez bientôt convaincu que tous ces maux dont vous vous plaignez sont de purs néants. » Le jour

où le mélancolique rêveur a un vrai chagrin, qui le délivre de ses souffrances imaginaires, il ne songe plus à se suicider. « Chose étrange, dit René, je n'avais plus envie de mourir depuis que j'étais réellement malheureux. Mon chagrin était devenu une occupation qui remplissait tous mes moments. » A l'abus des réflexions il faut joindre l'abus des lectures, qui donnent une expérience anticipée et dissipent trop tôt les illusions de la jeunesse. « Le grand nombre d'exemples qu'on a sous les yeux, dit Châteaubriand, la multitude de livres qui traitent de l'homme et de ses sentiments rendent habile sans expérience. On est détrompé avant d'avoir joui ; il reste encore des désirs et l'on n'a plus d'illusions... On habite avec un cœur plein un monde vide et, sans avoir usé de rien, on est désabusé de tout[1]. » En proie à ce dégoût de la vie, le jeune homme recherche la solitude et perd son énergie dans d'inutiles rêveries.

Il est impossible de savoir combien de jeunes gens furent victimes des romans de Gœthe et de Chateaubriand et des poésies de Byron.

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés »

du mal du siècle ; les uns comme Molé, de Tocqueville, guérirent par la politique, d'autres, comme Ampère, par la science, d'autres, comme Ballanche et Senancourt, par la foi ; l'étude, le travail, l'exercice d'une profession, les croyances sont les meilleurs préservatifs contre la mélancolie. Mais chez les âmes d'artistes, qui se nourrissent le rêveries, sans trouver une diversion dans des occupations extérieures, la mélancolie fit plus de ravages. Sous l'influence de *Werther* de *René* et des poésies de Byron, le plus grand poète du XIXe siècle, Lamartine, et le plus illustre romancier, G. Sand, furent atteints d'une sombre

(1) Chateaubriand, *Le génie du chistianisme*, 2e partie, liv. III, ch. IX.

mélancolie qui les poussa jusqu'à une tentative de suicide.

« Je me souviens, dit Lamartine, d'avoir lu et relu *Werther* dans ma première jeunesse, et les impressions que ces lectures ont faites sur moi ne se sont jamais ni affacées ni refroidies. La mélancolie des grandes passions s'est inoculée en moi par ce livre[1]. » Comme Gœthe, il s'enthousiasma aussi d'Ossian, qui avait troublé toutes les imaginations de l'époque, même celle de Napoléon. Lamartine le célèbra dans *Jocelyn :*

« Ossian ! Ossian ! lorsque plus jeune encore
« Je rêvais des brouillards et des monts d'Inistore
« Quand tes vers dans le cœur et la harpe à la main
« Je m'enfonçais l'hiver dans des bois sans chemin. »

De la littérature cet amour d'Ossian était aussi passé dans la peinture ; on ne peignait que des hommes et des femmes mélancoliques tenant une harpe au bord des torrents et soupirant au milieu des bruyères. Lamartine emprunta à Ossian son amour des bois, de la solitude, qui lui a inspiré plusieurs de ses belles *Méditations* et *Harmonies.* Le vide de l'existence qu'il menait à la campagne, l'impossibilité d'y trouver un aliment pour son cœur et son activité, la lecture des grands écrivains mélancoliques, l'ennui qui le dévorait le jetèrent dans une profonde tristesse, ainsi qu'il le dit lui-même : « La compression de ma vie morale dans cette aridité et cet isolement, l'intensité de ma pensée creusant sans cesse en moi le vide de mon existence, les palpitations de mon cœur brûlant sans aliment réel et se révoltant contre les dures privations d'air, de lumière et d'amour dont j'étais altéré, finirent par me mutiler, par me consumer jusque dans mon corps et par me donner des langueurs, des spasmes, des abattements, des dégoûts de vivre, des envies de mourir, que je pris pour des maladies du corps et qui n'étaient que la maladie de mon âme. »

(1) Lamartine, *Entretien* CXXI, p. 9.

Lamartine était dans cette situation d'esprit, lorsqu'il rencontra en Savoie Elvire, dont il s'éprit. Cette femme, qui était plus âgée que lui, craignant de perdre bientôt son amour, n'étant retenue par aucune croyance religieuse, proposa à Lamartine de mourir ensemble et le poète des *Méditations* et des *Harmonies* céda à cette folle suggestion, comme un esprit faible. Pendant qu'il faisait avec Elvire une promenade sur le lac du Bourget, celle-ci lui dit : « Oh ! mourons ; oui, mourons... Voilà des vagues pures, limpides, profondes, muettes, qui nous préparent une couche de sable, où nul ne viendra nous réveiller pour nous dire : Partons... oh ! mourons dans cette ivresse de l'âme et de la nature, qui ne nous fera sentir de la mort que sa volupté... oh ! mourons et étouffons cet avenir douteux et sinistre dans ce dernier soupir, qui n'aura du moins sur nos lèvres que la saveur sans mélange de la complète réunion. » Ces paroles produisirent sur le grand poète une si profonde impression qu'il lui répondit : « Mourons ! » A cet effet, il enlaça les cordes d'un filet de pêcheur huit fois autour du corps de la jeune femme et du sien, « étroitement unis comme dans un linceul ; » il la souleva pour la précipiter avec lui dans les flots, mais au moment où il prenait son élan, il s'aperçut que l'excès des émotions lui avait fait perdre connaissance ; cette vue le tira de son égarement et lui fit abandonner son projet.

Cette résolution de Lamartine de se jeter dans les flots du lac du Bourget avec la femme dont il était épris semble une réminiscence de *la Nouvelle Héloïse* ; Saint-Preux lui aussi est tenté de se précipiter dans les flots du lac de Genève avec Mme de Walmar, pour y finir la vie dans ses bras. Lamartine était dans une fausse situation comme Saint Preux ; Elvire était mariée comme Julie, elle ne se trouvait que momentanément éloignée de son mari, qui devait la rappeler auprès de lui dans quelques semaines. A la fin de sa vie, qui fut si cruellement éprouvée, Lamar-

tine eut encore plusieurs fois la pensée du suicide, mais il en fut détourné par ses croyances : « je serais mort déjà mille fois de la mort de Caton, si j'étais de la religion de Caton, mais je n'en suis pas; j'adore Dieu dans ses desseins... Mourir c'est fuir. On ne fuit pas. » Amélie avait dit de même à René pour l'engager à vivre : « Pour un homme de votre caractère, il est si aisé de mourir ! Croyez-en votre sœur, il est plus difficile de vivre. »

On voit par les faits que j'ai empruntés à la vie de Lamartine, de Byron, de Chateaubriand et de Gœthe, que l'imitation littéraire a joué un grand rôle dans leur mélancolie et même dans les tentatives de suicide de plusieurs d'entre eux. Les deux femmes, qui ont rivalisé de talent avec ces grands écrivains, Mme de Staël et George Sand, ont éprouvé aussi, dans leur jeunesse, l'attrait du suicide, sous l'influence de lectures mélancoliques. Très enthousiaste de *Werther*, Mme de Staël fit l'apologie du suicide dans le chapitre IV de son livre sur l'*Influence des passions sur le bonheur;* elle y développa cette idée que l'homme ne doit pas survivre, à la perte de l'amour : « il n'y a, dit-elle, que les hommes capables de se tuer qui puissent avec quelque ombre de sagesse tenter cette grande route de bonheur... Les âmes passionnées, qui s'abandonnent à leur nature, ont besoin d'envisager cette ressource pour ne pas se dépraver dans le malheur et plus encore peut-être au milieu des efforts qu'elles tentent pour l'éviter. » George Sand puisa à son tour dans la lecture des romans et des poésies mélancoliques le dégoût de la vie et le désir de la mort; elle a écrit que l'homme est supérieur aux animaux parce qu'il peut se tuer. « Je lus *René*, dit-elle, et j'en fus singulièrement affectée. » Je me sentis écrasée par le dégoût de la vie... Je pris par l'imagination tous les maux de l'âme décrits dans ce poème désolé. Byron vint tout aussitôt porter un coup encore plus rude à ma pauvre cervelle... *Hamlet* et *Jacques* de Shakespeare m'achevèrent... Ma mélancolie

devint donc de la tristesse et ma tristesse de la douleur. Delà au dégoût de la vie et au désir de la mort il n'y a qu'un pas... J'arrivai à une maladie morale très grave : l'attrait du suicide. »

La pensée du suicide devint chez G. Sand une idée fixe, obsédante, qui, dit-elle elle-même, « frisait par moments la monomanie. » L'eau l'attirait par un charme mystérieux ; elle suivait le bord d'une rivière, s'arrêtait devant les endroits profonds, en se disant avec une gaieté fébrile : « Comme ce serait aisé ! Je n'aurais qu'un pas à faire. » La vue de l'eau la magnétisait ; « le phénomène nerveux, car je ne puis définir autrement la chose, était si prononcé, que je ne touchais pas seulement la margelle d'un puits sans un tressaillement fort pénible à diriger en sens contraire. » Après avoir longtemps lutté contre cette obsession du suicide, elle s'en croyait délivrée, lorsqu'un jour elle fut obligée de traverser un gué à cheval ; au beau milieu, elle fut prise du vertige de la mort et poussa brusquement son cheval à un endroit profond, pour s'y noyer, avec un rire nerveux et une joie délirante. Mais le cheval l'emporta vers la rive et la sauva malgré elle ; elle en fut quitte pour un bain. Cette immersion passagère dans la rivière la débarrassa de l'obssession de la noyade, mais l'attrait du suicide persista sous d'autres formes. Tantôt elle avait une étrange émotion en maniant des armes et en chargeant des pistolets, tantôt les fioles de laudanum, qu'elle touchait sans cesse pour préparer des lotions à sa grand'mère, lui donnaient de nouveaux vertiges. Elle finit par se guérir de sa manie par un peu plus de repos et par la lecture des classiques grecs et latins [1]. La guérison cependant ne fut pas définitive, car après sa rupture avec Alfred de Musset, elle fut de nouveau hantée par l'idée du suicide. M. Rocheblave, qui a publié le journal de G. Sand et ses lettres à

(1) *Histoire de ma vie*, 4e partie, ch. VI.

Musset et à Sainte-Beuve, dit que sa correspondance fournit de ces idées de suicide des preuves multiples et d'une singulière précision. Si elle ne céda pas à cette tentation, c'est parce qu'elle passa du scepticisme absolu, où elle était tombée dans sa jeunesse, après une première période de mysticisme, à la croyance en Dieu et à une vie future ; elle le dit elle-même dans l'histoire de sa vie : « Depuis que je n'ai plus ces doutes amers, où la pensée dangereuse du néant arrive à être une volupté irrésistible, depuis que cet éternel repos, dont j'ai parlé tout à l'heure, m'est démontré illusoire, depuis enfin que je crois à une éternelle activité au-delà de cette vie, la pensée du suicide n'est plus que passagère et facilement vaincue par la réflexion [1] »

Un grand nombre de romans de G. Sand portent la trace de ces idées de suicide. Les suicides abondent dans ses livres : suicides d'amants, suicides de maris, suicides de femmes libres, suicides de femmes mariées, suicides de servantes. Stenio se tue, Juliette, dans *Leone Leoni*, se jette par la fenêtre. Jacques se donne la mort. Le genre de suicide que G. Sand prête à ses héros de roman, c'est le suicide par submersion, qu'elle avait choisi pour elle-même. Dans *Lélia*, Sténio se précipite dans un lac. Dans *Indiana*, Noun, la femme de chambre, se suicide [2] et Indiana, à son tour, à force de songer au suicide de Noun, se fait du suicide « une sorte de volupté tentatrice » ; elle va se jeter dans une rivière, mais elle est sauvée par Ralph qui la retire de l'eau. Plus tard, Ralph lui-même a l'imagination hantée par l'idée du suicide ; il propose à Indiana de mourir avec lui ; il lui demande si elle n'a pas de préférence pour un genre de suicide autre que la submersion ; quant à lui, il ne connaît pas de lieu où le suicide soit plus beau que dans

(1) G. Sand. *Histoire de ma vie*, 5e partie, ch. VIII, p. 300.

(2) La scène qui précède le suicide de Noun impressionna profondément Alfred de Musset. *La Revue des Deux-Mondes* du 1er nov. 1878 a publié des vers qu'il composa après la lecture de cette scène.

une cascade. Indiana accepte en mettant sa main dans celle de Ralph en signe de pacte ; ils partent et font un long voyage pour aller se noyer dans les eaux d'une cascade.

De toutes les peintures, celle du double suicide est peut-être la plus dangereuse de toutes, elle enflamme l'imagination romanesque des jeunes gens et des femmes toujours prêts à admirer et à imiter les actes et les sentiments qui sortent de la banalité. *Indiana* n'a pas seulement fait des femmes adultères, mais a suggéré à des amants l'idée de mourir ensemble. C'est dans la lecture des romans de G. Sand et surtout d'*Indiana* que le Dr Bancal puisa la folle idée de se suicider avec sa maîtresse, une femme mariée. On trouva sur lui un album, où il avait copié des extraits de romans et notamment le passage d'*Indiana*, où Ralph exprime le désir du mourir avec la personne qu'il aime. Le docteur, qui tenta de se suicider après avoir tué sa maîtresse, fut traduit devant la cour d'assises ; le compte rendu des débats a été publié dans la *Gazette des tribunaux ;* de l'étude que j'en ai faite, il résulte avec la dernière évidence que ce double suicide, ou plus exactement ce meurtre, suivi d'une tentative de suicide, est une copie d'*Indiana*, jusque dans les détails. Ainsi, de même qu'Indiana serre la main de Ralph en signe de pacte, quand elle accepte le projet de mourir avec lui, Mme X. serre la main à Bancal en signe d'acceptation ; elle veut se voir mourir de la main du docteur. Dans le roman de G. Sand, les deux héros associent l'amour et le mysticisme ; au moment de se donner la mort, Ralph exprime des pensées religieuses : « Cette heure suprême, dit-il à Indiana, est celle du recueillement et de la prière. L'action que nous allons commettre n'étant pas le résultat d'une crise d'égarement momentané, mais le but raisonné d'une détermination prise dans un sentiment de piété calme et réfléchie, il importe que nous y apportions le recueillement d'un catholique devant les sacrements de son église. » Cette association

de l'amour et du mysticisme était une imitation de la littérature allemande et des suicides allemands. Bancal et Mme X..., copiant *Indiana*, imitèrent aussi son langage mystique. Bancal écrivit à sa mère : « Je vois l'éternité s'ouvrir devant moi avec autant de calme et de bonheur que si j'assistais à un de ces beaux spectacles de la nature dont j'ai pu jouir quelquefois. » Le ministère public et le défenseur de l'accusé furent d'accord pour reconnaître que la première cause de ce crime devait être attribuée au dévergondage d'idées et de sentiments que Bancal avait puisés dans la lecture des romans appartenant à l'école romantique. L'acte d'accusation disait que la tête de Bancal avait été troublée par « cette littérature frénétique, où le dégoût de la vie active, le mépris des devoirs, ordinaires. la négation des simples et modestes vertus sont exaltés comme autant de témoignages d'une organisation forte et privilégiée. » Le défenseur de Bancal chercha l'atténuation de la responsabilité de l'accusé dans la responsabilité de la littérature romantique : « Si je cherche, dit-il, la source de ce dévergondage d'idées, ne sera-t-elle pas dans le romantisme, dans ces livres antisociaux, dans ces représentations dramatiques, qui égarent l'imagination ? »

Le désir de mourir ensemble, éprouvé par des amants menacés d'une séparation, qui est pour eux plus cruelle que la mort, est un sentiment qui a ses racines dans le cœur de l'homme. On le trouve dans Plaute. « Puissions-nous expirer ensemble ! » disent, dans une pièce du poète latin, deux amants au moment où ils vont se séparer. Ce vœu de mourir ensemble est même quelquefois exprimé par des amants mélancoliques qui n'ont pas la crainte de la séparation. L'amour partagé n'est pas toujours gai.

« Medio de fonte leporum,
« Surgit amari aliquid »,

dit Lucrèce (l. IV, 8, 1127). Il y a des hommes qui ont

l'amour mélancolique de même que d'autres ont le vin triste. Cette mélancolie sentimentale chère aux romanciers et aux poètes romantiques [1], se retrouve chez Tibulle, mais elle est devenue une véritable maladie de l'imagination chez les romantiques. « Au temps des erreurs de la jeunesse, dit Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-tombe,* j'ai souvent souhaité de ne pas survivre au bonheur ; il y avait dans le premier succès un degré de félicité qui me faisait aspirer à la destruction. »

Le suicide par amour, qui était rare chez les anciens, était considéré par eux comme un acte de faiblesse et de désespoir; c'est ainsi qu'il est décrit par Sophocle, Euripide, Virgile. Dans *Antigone,* Hémon se tue sur le tombeau de sa fiancée, sans maudire ni les dieux, ni la société; son père lui reproche durement sa faiblesse. Dans l'*Enéide,* Didon se donne la mort sous l'empire de la douleur et du désespoir qui l'accablent. Avec *Werther,* avec les romans de l'école romantique, le suicide devient raisonneur et philosophique, il est exalté, ennobli comme un acte sublime, comme une marque de supériorité morale ; les amants revendiquent le droit de se tuer, ils font l'apologie du suicide. « Quand la vie d'un homme est nuisible à quelques-uns, à charge à lui-même, inutile à tous, dit Jacques de G. Sand, le suicide est un acte légitime. » « Partons ensemble, dit Ralph à Indiana. Retournons à Dieu... Le Dieu que nous adorons toi et moi n'a pas destiné l'homme à tant de misères, sans lui donner l'instinct de s'y soustraire ; et ce qui fait, à mon avis, la principale supériorité de l'homme sur la brute c'est de comprendre où est le remède à tous ses maux. Ce remède c'est le suicide. »

Ces sophismes se retrouvent dans les romans d'E. Süe, de Frédéric Soulié, qui ont eu et qui ont encore beaucoup de lecteurs. Le suicide est dépeint comme le dénoûment

(1) On la retrouve aussi chez Leconte de Lisle et Sully-Prudhomme.

logique d'un drame d'amour. Même chez des romanciers secs et froids, comme Stendhal, le héros du roman agite l'idée du suicide avec complaisance et se grise de cette image. « Plusieurs fois, dit l'auteur de *Rouge et noir*, l'idée du suicide s'offrit à lui. Cette image était pleine de charme ; c'était un repos délicieux[1] ». Il semble à ces romanciers que l'amour est inséparable du suicide, qu'un héros de roman doit se tuer quand l'amour lui manque, que l'amour est le seul but et le seul devoir de la vie, que le suicide est un droit et une dernière volupté.

Avec *Chatterton*, le suicide d'amour se combina avec la haine contre la société et la vanité littéraire. « J'ai le droit de mourir, dit le héros d'Alfred de Vigny... Je le jure devant vous et je le soutiendrai devant Dieu. » Lamartine, qui était très lié avec Alfred de Vigny, raconte que l'auteur de *Chatterton* regretta plus tard d'avoir composé ce drame[2] ; « il ne se pardonna cette glorieuse faute qu'après l'avoir courageusement expiée. Les grands poètes doivent surveiller leur sujet. Werther avait fait des suicides de fantaisie. Chatterton fit des suicides de septicisme. » Sans parler des déclamations furieuses contre la société contenues dans ce drame, quelle funeste impression a dû produire sur les jeunes spectateurs cette invocation à la mort : « O Mort, ange de délivrance, que ta paix est douce ! J'avais bien raison de t'adorer, mais je n'avais pas la force de te conquérir... Si l'on savait ! Si l'on savait ce bonheur que j'ai..... on n'hésiterai pas si longtemps. » Et pour bien peindre ce bonheur de mourir, Chatterton donne à son visage une expression de recueillement et de béatitude[3].

(1) *Le rouge et le noir*, ch. XLIX. — « Je fus préservé du suicide, dit Stendhal, par la curiosité politique et sans doute, par la crainte de me faire du mal. »

(2) Lamartine, *Entretien* XCV, p. 329.

(3) A. Barbier raconte que l'auteur de *Chatterton*, qui peint si vivement le bonheur de mourir, avait personnellement la terreur de la mort, que la

Les romanciers et les poètes ont si souvent décrit le bonheur de mourir avec la personne aimée, que par la représentation de ce prétendu bonheur ils ont provoqué des doubles suicides. « Mourir avec une personne aimée était depuis longtemps le rêve de mon imagination », disait le docteur Bancal, dont j'ai raconté le crime. En célébrant le suicide de deux amants qui se tuèrent à Montmorency,

« Qui passèrent deux jours d'amour et d'harmonie,
» De chants et de baisers, de voix, de lèvre unie,
« De regrets confondus, de soupirs bienheureux,
« Qui furent deux moments et deux siècles pour eux. »

Alfred de Vigny ne se doutait pas que cette peinture viendrait, un demi-siècle après, exalter l'imagination d'un jeune étudiant, et cependant voici un fait qui ne permet pas d'en douter.

Le 25 janvier 1888, un jeune homme de vingt-trois ans et une femme de trente ans, mariée et mère de plusieurs enfants, descendaient de voiture devant la porte d'une villa des environs de Constantine. Deux heures après, on entendit deux détonations suivies de deux nouvelles détonations et d'un grand cri. Des voisins accourus à ce cri, pénétrèrent dans la villa et se trouvèrent en présence d'un spectacle affreux : à moitié déshabillé, appuyé contre un canapé, près du lit, se trouvait le jeune homme, blessé d'un coup de feu à la joue, rendant le sang par la bouche, tenant encore à la main un revolver à cinq coups, dont quatre avaient été tirés. Il était secoué par un tremblement ner-

veille de sa mort il criait à ses amis qui étaient venus le voir : « Ne me laissez pas mourir. » Alfred de Vigny est certainement un poète d'un noble caractère. Son pessimisme ne tient pas seulement à des chagrins personnels, il sentait profondément le néant de la vie, la cruauté de la nature, le mal physique et moral qui accable l'humanité. Mais à ces causes générales de pessimisme vinrent s'ajouter des causes personnelles, la pauvreté, la trahison d'une femme, des déceptions d'ambition, qui le firent cruellement souffrir ; s'il a écrit le drame anti-social de *Chatterton*, c'est à la suite du dépit que lui causa la Révolution de 1830, qui l'obligea à se démettre de son emploi.

veux général et demandait une arme ou du poison pour en finir, pleurant, criant, appelant : « Madeleine ! Madeleine ! »

En face de lui, sur le lit était étendue la jeune femme morte, la tempe droite traversée de deux balles. L'expression de sa physionomie était calme, comme celle d'une personne endormie ; l'œil n'offrait pas la fixité et la terreur qu'on observe presque toujours dans le cas de mort violente.

Le jeune homme était un étudiant en droit, intelligent, instruit, sur le compte duquel M. P. Bourget et M. Funck-Brentano ont donné de bons renseignements. « Je le vois encore, a dit M. Bourget, ce jeune homme aux yeux brillants, à la physionomie si mobile, si intelligent, tel qu'il entrait dans mon cabinet de travail il y a deux ans. Il m'apportait des essais de critique, des fragments de nouvelles, où se devinait l'espérance d'un beau talent. » Mais des lectures décousues, fiévreuses, mal dirigées, avaient mis le désordre dans son esprit. Après avoir eu dans sa première jeunesse des sentiments religieux exaltés, il tomba dans le scepticisme le plus absolu. Mêlant à l'étude des philosophes positivistes la lecture passionnée des poètes, il devint tout à la fois sceptique et exalté, romanesque et pessimiste. Le néant moral où il était tombé, l'accabla de tristesse et lui inspira des pensées de suicide. Ne croyant plus à rien, ne cherchant que des émotions pour les goûter et les analyser, il perdit, dans ses rêveries et ses analyses physiologiques et psychologiques, la santé de l'âme, la justesse de l'esprit et l'énergie de la volonté. Seules, l'imagination et la sensibilité restèrent chez lui ardentes, avides d'émotions.

C'est dans cette situation d'esprit qu'il rencontra Mme X..., honnête mère de famille jusque-là, mais romanesque ; il s'appliqua, comme un héros de roman psychologique, à faire vibrer en elle les cordes de la passion, il y réussit ; puis, après avoir commencé par la curiosité, il finit

par se laisser prendre à ce jeu et se laissa gagner par l'amour qu'il avait allumé. Alors il proposa à Mme X... de fuir avec lui ; ce départ n'ayant pu avoir lieu, ils formèrent le projet de mourir ensemble.

Lorsque le président des assises lui représenta tout l'odieux de sa conduite, l'accusé lui répondit que le double suicide par amour n'était pas déshonorant, mais héroïque : « Quand la passion est extrême, dit-il, elle se divinise elle-même... je lui avais dit souvent qu'on admirait les *Amants* d'Alfred de Vigny, qui étaient morts ensemble, que ce serait une grande beauté de mourir comme cela, qu'on nous admirerait. Nous arrivâmes à considérer notre mort comme divinisée par notre passion même. » — « La seule chose qui me désole, disait-elle, c'est le déshonneur. » — « On nous admirera, m'écriai-je. » C'est par ce sophisme puisé dans les romans et les drames que l'étudiant se pervertit et pervertit cette malheureuse femme.

Depuis *la Nouvelle Héloïse*, la passion est glorifiée, divinisée dans les romans et dans les drames ; l'amour est dépeint comme une vertu, les amants se croient d'autant plus vertueux qu'ils sont plus passionnés.

Mme de Staël a dit que J.-J. Rousseau a fait une passion de la vertu ; il serait plus exact de dire qu'il a fait une vertu de la passion. Disciple de Jean-Jacques, Mme de Staël admire la passion comme une vertu ; elle fait de l'amour un devoir, un sublime sacrifice ; dans *Delphine*, elle fait dire au héros du roman : « Ton véritable devoir, c'est de m'aimer... crois-moi, il y a de la vertu dans l'amour, il y en a même dans le sacrifice entier de soi-même à son amant, que tu condamnes avec tant de force. Dans ses *Lettres sur les écrits de J.-J. Rousseau*, Mme de Staël dit elle aussi que les vertus naissent de l'amour ; « quand l'objet de son culte est vertueux, on en arrive bientôt à le devenir soi-même ».

Dans les romans de G. Sand, dès qu'on aime on est grand, même quand l'amour est coupable aux yeux de la

société. Dans la préface de *la Dame aux Camélias*, A. Dumas écrit : « Je ne nie pas qu'il n'y ait de ces passions irrésistibles, fatales, qu'aucune loi ne peut combattre, qu'aucun raisonnement ne peut vaincre. L'amour à cette puissance est presque l'égal de la vertu. »

L'étudiant de Constantine raconta à l'audience que Mme X... lui demanda de mourir avec lui, quand elle aperçut la crosse d'un revolver qui sortait de sa poche, et qu'il avait acheté pour se tuer. On trouve dans *la Femme de trente ans* de Balzac une situation analogue : « Vous vouliez vous tuer chez moi? demanda Mme d'Anglemont à lord Greuville. » — « Non ; pas seul, » dit-il d'une voix douce. — « Eh, quoi ! mon mari peut-être ? » — « Non, non, s'écria-t-il d'une voix étouffée. Mais rassurez-vous, mon fatal projet s'est évanoui. Lorsque je suis entré, quand je vous ai vue, alors je me suis senti le courage de me taire, de mourir seul. » Julie se leva, se jeta dans les bras d'Arthur, qui, malgré les sanglots de sa maîtresse, distingua deux paroles pleines de passion : « connaître le bonheur et mourir, dit-elle, eh bien ! oui[1]. »

Dans le drame d'A. Dumas, Antony dit de même : « Je veux que les derniers battements de nos cœurs se répondent, que nos derniers soupirs se confondent. Comprends-tu ? une mort douce comme un sommeil, une mort plus heureuse que toute une vie ? » Et Adèle répond : « Oh ! oui, cette mort avec toi ! l'éternité dans tes bras ! oh ! tue-moi par pitié. »

Dans *Christine*, A. Dumas fait dire encore au héros du drame :

« Que je serais heureux si j'expirais ainsi ;
« Si je pouvais mourir alors que je la touche
« D'un poison lentement épuisé sur ta bouche :
« Et passer dans tes bras et les yeux sur tes yeux,
« Du sommeil à la mort et de la terre aux cieux. »

(1) Autre rapprochement : l'héroïne du drame judiciaire et l'héroïne du

Le drame d'*Hernani* finit par un double suicide. Dona Sol s'empoisonne et passe à Hernani la fiole de poison à moitié vidée en lui disant :

« Ne te plains pas de moi, je t'ai gardé ta part[1]...
« Je suis bien pâle, dis pour une fiancée ?
« Calme-toi, je suis mieux. — Vers des clartés nouvelles
« Nous allons tout à l'heure ensemble ouvrir nos ailes.
« Partons d'un vol égal vers un monde meilleur. »

Surexcités par ces paroles brûlantes qui divinisent la passion et le suicide, les jeunes gens et les femmes cèdent plus souvent qu'autrefois à l'attrait de la mort, ils sont littéralement grisés par ces romans et ces drames qui leur donnent le goût de la mort. Autrefois, les doubles suicides étaient rares dans le Midi ; ils sont devenus fréquents. J'ai observé trois doubles suicides à Marseille dans l'espace de quelques semaines, et j'ai constaté que la principale cause était l'exaltation terrible produite par des lectures romanesques. Dans un de ces cas, la jeune femme ayant survécu à sa blessure, j'ai pu l'interroger ; je lui demandai si elle ne lisait pas beaucoup de romans ; elle me répondit en souriant, comme une personne qui voit sa pensée devinée, que son amant s'en abreuvait. Dans un autre cas, les deux amants étaient morts, mais la mère du jeune homme m'a raconté que son fils lisait chaque jour un nouveau roman, et fréquentait assidûment le théâtre. Le drame lyrique de *Lucie* qu'il avait entendu trois fois de suite, l'avait grisé ; pendant les trois derniers mois qui précédèrent son suicide, sa mère l'entendit chanter constamment les passages de l'opéra relatifs au suicide de Lucie et au suicide d'Edgar.

drame littéraire, ont le même âge, trente ans. Dans l'instruction, un ami de l'accusé dit que celui-ci avait été très impressionné par la lecture du roman de Balzac, *la Femme de trente ans*.

(1) Joseph Chénier, dans un de ses drames, fait dire à une femme, dont l'amant vient de boire du poison :

« Pour ton Elisabeth tu n'as rien réservé. »

Autrefois, le jeune homme qui mourait avec sa fiancée la respectait en général. Lorsqu'on jugea, en 1838, le nommé Ferrand, âgé de dix-huit ans, qui, ayant voulu mourir avec la jeune fille qu'il aimait, la tua et se manqua, on constata que la jeune fille était vierge. Aujourd'hui on fait plus rarement la même constatation.

Les jeunes débauchés qui finissent par le suicide ne sont pas seulement victimes de leurs passions, ils sont souvent aussi victimes des romans et des poésies, qui font une peinture séduisante du suicide après une orgie. Des poètes de grand talent, en effet, Byron, Alfred de Musset, Baudelaire, ont célébré le suicide après une orgie. La beauté de la débauche a été chantée par Byron, qui vivait à Venise en Don Juan. La mort, qui ne devrait éveiller que des pensées sérieuses, est mêlée par lui à des scènes d'orgie. Il aimait à boire dans un crâne de mort et badinait avec la mort comme avec l'amour.

A l'exemple de Byron, Alfred de Musset continua à mêler dans ses poésies l'amour et l'impiété avec le meurtre et le suicide. Don Paez, après avoir tué un rival, s'empoisonne avec sa maîtresse et meurt dans ses bras ; la pièce se termine par la négation de toute croyance. Dans *Portia*, Dalté tue le mari de sa maîtresse, pousse du pied le cadavre et va se promener en gondole avec celle qu'il aime. Rolla, après une vie de débauche, s'empoisonne et meurt dans une orgie. M. P. Bourget a décrit dans *le Disciple* la fascination exercée sur les jeunes gens par cette poésie qui idéalise l'orgie et l'incrédulité.

Musset avait bien vu le lien qui existe entre l'incrédulité, la débauche et le suicide ; il avait souffert de l'éducation antireligieuse qu'il avait reçue, et il en avait démontré les ravages sur l'âme de la jeunesse dans la *Confession d'un enfant du siècle ;* il avait fait ses premières lectures dans les romans licencieux du XVIIIe siècle qui lui avaient appris la débauche et l'incrédulité. « Je les dévorai, dit-il

avec une amertume et une tristesse sans bornes, le cœur brisé et le sourire aux lèvres..... Oui, vous avez raison, leur disais-je, vous seuls, osez dire que rien n'est vrai que la débauche, l'hypocrisie, la corruption. Soyez mes amis.... « Qui osera jamais, dit-il, raconter ce qui se passait alors dans les collèges? Les hommes doutaient de tout, les jeunes gens nièrent tout. Ce fut comme une dénégation de toutes choses du ciel et de la terre, qu'on peut nommer désenchantement ou si l'on veut désespérance. » Musset a souffert plus qu'on ne croit de cette désespérance. Sans doute, c'est à la suite de l'infidélité de sa maîtresse, que ne pouvant plus croire à l'amour, il a pris la vie et la société en dégoût, mais ce n'est pas là la seule cause de sa tristesse. Les jeunes gens qui lisent ses poésies n'y voient que les cris d'amour; les hommes mûrs y découvrent une douleur plus noble causée par la perte de la foi. Dans un très grand nombre de pages, le poète signale comme un mal profond la croyance envolée.

« Une croix en poussière et le désert aux cieux [1]. »

Il n'a pas seulement maudit Voltaire dans *Rolla*, il a maudit Gœthe et Byron, il leur a reproché d'avoir tué l'espérance ; il s'écrie : « Pardonnez-moi, ô grands poètes, qui êtes maintenant un peu de cendre et reposez sous la terre ! pardonnez-moi, vous qui êtes des demi-dieux et je ne suis qu'un enfant qui souffre. Mais, en écrivant tout ceci, je ne puis m'empêcher de vous maudire. » Il maudit Byron et cependant il l'imita, car il l'avoua lui-même : « mon plus grand défaut était l'imitation de tout ce qui me frappait, non pas par sa beauté, mais par son étrangeté [2] ».

M. Faguet et J. Lemaitre ne comprennent pas que Mus-

(1) M. J. Lemaitre constate que les prêtres aiment Musset, je l'ai moi-même constaté. Un saint prêtre de beaucoup de bon sens, qui avait lu à soixante ans Musset pour la première fois, m'a dit qu'il en avait été charmé.

(2) *La confession d'un enfant du siècle*, 2e partie, ch. IV.

set reproche à Voltaire le suicide de Rolla : « Quelque opinion, dit M. Faguet, qu'on puisse avoir des doctrines des Encyclopédistes, ils ont ici trop beau jeu à répondre qu'ils ne sont responsables que des erreurs des gens d'esprit et non des malheurs des purs niais [1]. » Rolla, un pur niais ! Musset dit de lui :

« C'était un noble cœur, naïf comme l'enfance,
« Bon comme la pitié, grand comme l'espérance...
« Jacque était grand, loyal, intrépide et superbe...

Assurément voilà bien des éloges auxquels je ne souscris pas. Mais Rolla n'était pas un pur niais, c'était un orgueilleux débauché, à qui Musset a prêté son imagination et sa sensibilité.

Musset n'a pas tort de reprocher à l'incrédulité de conduire à la débauche et ensuite au suicide ; il a dit lui-même que la débauche a été « la première conclusion des principes de mort », qu'il avait reçus, de la *désespérance*, qu'il avait puisée dans « une littérature cadavéreuse et infecte ». Il avait raison aussi dans son apostrophe à Voltaire de dire :

« Penses-tu cependant que, si quelque croyance,
« Si le plus léger fil le retenait encor
« Il viendrait sur ce lit prostituer la mort ?...

Tous ceux qui ont étudié les causes du suicide, médecins et magistrats, savent que les croyances préservent du suicide [2]. Rolla se demande pourquoi il va mourir :

« Vous qui volez là-bas, légères hirondelles [3]
« Dites-moi, dites-moi pourquoi vais-je mourir ?
« Oh ! l'affreux suicide ! oh ! si j'avais des ailes
« Par ce beau ciel si pur je voudrais les ouvrir. »

(1) Faguet. *Études littéraires sur le* XIXe *siècle*, p. 269.

(2) V. *Dictionnaire des Sciences Médicales* de Dechambre vo *Suicide*. — *Nouveau dictionnaire de médecine* de Jaccond vo *Suicide*. — Les médecins athées, matérialistes, reconnaissent eux-mêmes comme un fait indiscutable que le sentiment religieux est le meilleur préservatif du suicide.

(3) Ces vers semblent l'écho d'un souvenir personnel : Musset raconte que dans un moment de désespoir il ouvrit la fenêtre et en regardant le ciel il s'écria : « Est-ce donc vrai que tu es vide ?... Comme je restais les

Il voudrait s'élever à la foi, mais la débauche lui a cassé les ailes.

Rolla a fait école ; ce suicide fictif a provoqué un grand nombre de suicides réels ; j'en ai constaté plusieurs calqués sur celui du héros de Musset.

Rolla se tue parce qu'il est ruiné, parce qu'il est trop paresseux et trop orgueilleux pour travailler et parce qu'il ne croit à rien.

« Quand on est pauvre et fier, quand on est riche et triste
« On n'est pas assez fou pour se faire trappiste ;
« Mais on fait comme Escousse, on allume un réchaud. »

Des paresseux se livrent à la débauche, en disant qu'ils se tueront quand ils n'auront plus d'argent. En voici un exemple : un jeune homme, qui vivait avec sa maîtresse, se suicide ; la femme interrogée sur les causes du suicide répond : « J'étais placée à Sens, dans une maison de tolérance, où j'ai connu le nommé C..., qui vient de se suicider. C... m'a retirée de la maison de tolérance et m'a conduite à Paris, où nous sommes descendus à l'hôtel. C... qui ne voulait pas travailler m'a dit à plusieurs reprises que lorsqu'il aurait épuisé ses ressources, il se brûlerait la cervelle ; c'est ce qu'il a fait. » Ce suicide paraît calqué sur celui de Rolla.

En voici un autre, qui montre encore mieux l'influence de la littérature poétisant le suicide. En janvier 1885, on relevait dans une rue de Saint-Étienne un jeune homme, Tony Auray, qui s'était jeté du second étage d'un hôtel ; il ne s'était fait qu'une foulure, mais avant de se précipiter par la fenêtre, il s'était tiré un coup de revolver dans la bouche et s'était frappé la poitrine avec un canne à épée. Dans sa chambre on trouva une jeune fille âgée de quinze ans, étendue morte sur le lit, la tête brisée à coups de revolver ; elle avait été frappée pendant son sommeil. Le

bras étendus et les yeux perdus dans l'espace, une hirondelle poussa un cri plaintif. »

jeune homme interrogé déclara que sa maîtresse et lui avaient voulu se suicider, qu'ils avaient été attirés vers la mort « par une sorte de poésie ». A l'audience il répéta cette déclaration : « Je ne puis pas, dit-il, faire comprendre le sentiment de poésie qui nous a poussés à désirer la mort, ces choses-là se sentent et ne s'expliquent pas. » L'accusé était un étudiant en pharmacie, qui avait pris la vie en dégoût et qui avait formé le projet de mourir, après avoir été aimé d'une femme qui, suivant son expression, fût tout à lui et qui n'eût jamais été qu'à lui. Ayant recueilli la modeste succession de son père, il vint à Lyon, rencontra au théâtre la fille d'un ouvrier, que son père avait eu l'imprudence d'y conduire ; pour la séduire, il se fit passer pour un fils de famille très riche, la poursuivit de ses obsessions pendant quelques jours, et finit par la décider à quitter la maison paternelle. Après avoir pendant quelques mois mené avec elle, à Paris, une vie de plaisirs, et après que ses ressources furent épuisées, il voulut se tuer et tuer sa maîtresse, pour qu'elle n'appartînt pas à un autre.

Les débauchés se tuent facilement, ils parlent en riant de leur projet « de se faire sauter le caisson ». Rien ne les retient, ils sont sceptiques comme Rolla, ils ne croient à rien, ils n'aiment pas leurs parents, ils appellent leur père le « vieux » ; ils trouvent qu'il ne leur donne pas assez d'argent, ils souhaitent sa mort pour hériter. Don Juan dit à son père : « Eh ! mourez le plus tôt que vous pourrez. » J'ai entendu un père dire de son fils débauché : « Il voulait me planter un couteau dans le dos. » Aucun bon sentiment ne peut détourner le débauché de l'idée du suicide. En outre, l'abus des plaisirs inspire le dégoût de la vie. Deux jeunes accusés, à peine âgés de quinze ans, qui avaient déjà mené une vie de débauche, avouaient que l'abus des plaisirs leur avait inspiré le dégoût de la vie[1].

(1) *Gazette des tribunaux*, 23 septembre 1886.

Le débauché est encore poussé au suicide par la paresse et l'orgueil; il n'aime pas le travail, il trouve qu'il n'a pas dans la société une situation en rapport avec son mérite, et si dans cette situation d'esprit il se laisse griser par une peinture poétique du non-être, il est entraîné vers le suicide. C'était le cas de Tony Auray, débauché, paresseux, déçu dans ses projets d'ambition, trop orgueilleux pour travailler, qui forme le projet de se tuer, après avoir dissipé son patrimoine et avoir bien joui de la vie, comme Rolla;

« Il prit trois bourses d'or et durant trois années,
« Il vécut au soleil sans se douter des lois...
« Le monde souriait en le regardant faire,
« Et lui qui le faisait, disait à l'ordinaire,
« Qu'il se ferait sauter quand il n'aurait plus rien. »

Tony Auray ne mit pas trois ans pour dissiper son petit patrimoine; quelques mois lui suffirent. Le héros de Musset veut :

« Ressaisir la vie
« Au manteau virginal d'un enfant de quinze ans. »

C'est également une jeune fille de quinze ans, que Tony Auray séduit et enlève à son père. Alfred de Musset fait de Rolla un sceptique; son apostrophe à Voltaire n'est pas un hors-d'œuvre. Tony Auray aussi ne croyait à rien.

Ces suicides de débauchés se sont produits aussi dans l'antiquité; les lettrés de la décadence romaine les trouvaient poétiques et les propageaient par leurs exemples. Pendant que les disciples de Sénèque se donnaient la mort à la façon de Zénon en lisant un traité de morale ou en causant de philosophie avec leurs amis, les disciples d'Épicure se donnaient la mort après une orgie. L'excès des jouissances, la fin des plaisirs, la peur de la souffrance, conduisent au suicide comme la mélancolie. Le souverain bien consistant pour les Épicuriens dans la volupté, lors-

(1) Byron écrivait à Venise : « J'userai la mine de ma jeunesse jusqu'au dernier filon de son métal. Et après... bonsoir ! J'ai vécu et je suis content. »

que ce bien venait à leur manquer, ils se tuaient. A l'époque de Cléopâtre, à Alexandrie, il s'était même formé une société de *co-mourants* ou d'*inséparables dans la mort ;* ils épuisaient dans des orgies tous les plaisirs de la vie ; puis quand la lassitude arrivait, ils se donnaient la mort. — Ces suicides de débauche littéraire se renouvelèrent chez les Romains de la décadence. Pétrone, le poète le plus licencieux de la cour de Néron, quitta la vie, quand il craignit de ne plus plaire à l'empereur ; c'était l'arbitre des élégances et des plaisirs ; « il donnait le jour au sommeil, la nuit aux devoirs de la société et aux plaisirs » ; ayant excité la jalousie des autres courtisans parce qu'il les surpassait dans l'art des voluptés, il fut dénoncé ; craignant de perdre la faveur de l'Empereur et ne voulant pas « porter plus loin ce poids de crainte et d'espérance », il se coupa les veines, le genre de mort le plus commun alors, et attendit la mort en se faisant réciter des chansons agréables, des poésies légères.

La grivoiserie a toujours été un des côtés de l'esprit gaulois et en particulier de l'esprit parisien ; elle était gaie avec Brantôme, Marot, Rabelais, Régnier, La Fontaine, Voltaire, Diderot, Désaugiers, Béranger ; elle est devenue mélancolique et a tourné à la débauche dans la littérature contemporaine. Des poètes ont cru s'approprier le génie de Byron et de Musset, en donnant des airs de philosophie à la débauche et en affichant un goût morbide pour les scènes voluptueuses et sanglantes. Les titres seuls des poésies de Baudelaire, *l'Amour et le crâne*, *la Fontaine de sang*, *un Voyage à Cythère*, *le Vin de l'assassin*, etc., suffisent pour indiquer ce goût pour les histoires de sang et de débauche. Il intitulait avec raison ses poésies *les Fleurs du mal*, car ce sont des fleurs maladives. Pour lui,

« La débauche et la mort sont deux aimables filles. »

Au moyen âge, la mort était aussi un sujet de poésie et

jusqu'à *Rolla*, ont perdu peu à peu tout caractère d'élévation et se sont avilies. On comprend qu'Hamlet soit profondément triste après le meurtre de son père et le mariage de sa mère avec l'assassin, qu'il soit bouleversé par ces terribles révélations, que, sous le poids de la souffrance, il éprouve des hallucinations et qu'en simulant la folie pour venger son père, il devienne fou. Mais Werter et René n'ont pas les mêmes raisons pour être las de la vie ; leurs chagrins ne viennent que de leurs déceptions et de leurs rêveries amoureuses. Avec *Chatterton*, le chagrin d'amour n'est plus la seule cause du suicide, il se mêle à des sentiments de haine contre la société et d'orgueil littéraire froissé. Avec *Rolla*, c'est la fin d'une vie de débauche.

En embellissant la débauche, la vie de bohème, le roman et la poésie ont fait des débauchés, des bohèmes, qui, en croyant aller à la gloire par le café et les mauvais lieux, sont allés à la misère, à la maladie, à l'hôpital et à la morgue. A force d'entendre célébrer le goût de l'orgie et l'amour de la paresse comme des goûts artistiques, ennemis de l'esprit « bourgeois », ces prétendus artistes finissent mal : ils croient aller au bonheur par une vie de débauche, trouver l'élégance dans la recherche des sensations et la verve dans les excitations de l'ivresse. Ils trouvent seulement, suivant les expressions de Lucrèce, « une vie courbée sous un joug ignominieux, une fortune détruite, la dette rongeuse, les devoirs oubliés, un honneur malade et chancelant[1] », j'ajoute une santé altérée, un esprit troublé, un cœur desséché et triste jusqu'au désir de la mort. L'infortuné poète qui a, lui aussi, cherché l'ivresse dans un grand nombre de « flacons », y a laissé son génie :

« J'ai perdu ma force et ma vie
« Et mes amis et ma gaîté ;
« J'ai perdu jusqu'à la fierté,
« Qui faisait croire à mon génie. »

(1) Lucrèce, liv. IV, p. 1115 et suivantes.

Il a maudit la débauche dont il ne sut pas se défendre.

« Ah ! malheur à celui qui laisse la débauche
« Planter le premier clou sous sa mamelle gauche ! »

et c'est en parlant de la prostituée qu'il a dit :

« Deux anges destructeurs marchent à son côté,
« Doux et cruels tous deux, la mort, la volupté. »

Les jeunes gens trop enclins à croire à la poésie de la débauche et de la paresse et à l'efficacité des boissons alcooliques pour donner l'inspiration littéraire, se rappelleront aussi avec profit les regrets que Baudelaire a exprimés dans ses *Œuvres posthumes* sur le mauvais emploi de son temps et l'usage trop fréquent des excitants.

Les femmes commencent à se suicider comme les hommes; ordinairement si peureuses, elles n'ont plus peur de la mort; celle-ci les attire, l'idée du repos éternel leur sourit. Des femmes jeunes quittent la vie, après avoir dîné gaiement avec des amies; elles se communiquent leur projet, font ensemble leurs préparatifs, vont acheter le charbon en même temps que les provisions nécessaires à leur dernier repas et se mettent à table en chantant et en riant. Je lis dans un procès-verbal de suicide, que la concierge fut obligée de se lever la nuit pour imposer silence à des femmes qui soupaient et chantaient à deux heures du matin; le lendemain « les chants avaient cessé », elle les trouva mortes : elles s'étaient asphyxiées.

La vanité littéraire se mêle souvent aux mobiles qui poussent au suicide. A l'occasion du suicide du poète qui se tua avec une femme mariée en 1811, à Postdam, Mme de Staël fait cette judicieuse réflexion qui s'applique à plus d'un suicide : « Cet homme n'a-t-il pas l'air d'un auteur sans génie qui veut produire avec une catastrophe terrible les effets auxquels il ne peut atteindre en poésie. » Le suicide passionnel est souvent un suicide théâtral, les déses-

pérés répètent comme des acteurs le rôle qu'ils vont jouer. La mort de la dame P. ayant été très longue à venir, près de sept heures, Bancal décrivit heure par heure, tous les incidents de l'agonie de la victime et les sensations qu'il avait lui-même éprouvées. Avant de tuer Mme X..., l'étudiant Ch. lui lut des vers qu'il avait faits pour elle. Avant de se donner la mort, Werther lit une tragédie de Lessing. Escousse, auteur d'un drame joué à la Porte Saint-Martin, organise son suicide avec Lebras, comme un drame qu'ils vont faire ; il avait déjà collaboré avec son ami à un mélodrame joué à la Gaîté ; il l'invita à se rendre au lieu fixé pour leur suicide, comme il l'aurait invité à une représentation théâtrale. « Je t'attends à onze heures et demie, lui dit-il, le rideau sera levé[1] ; arrive afin que nous précipitions le dénouement. » Avant de collaborer à ce drame funèbre, il avait préparé pour les journaux la note suivante : « Je désire que les journaux qui annonceront ma mort ajoutent cette déclaration à leur article : « Escousse s'est tué parce « qu'il ne sentait pas sa place ici, parce que la force lui « manquait à chaque pas qu'il faisait en avant ou en arrière, « parce que l'amour de la gloire ne dominait pas assez son « âme, *si âme il y a* ». Il avait aussi préparé depuis quelque temps, en vue de sa mort, certains vers qu'il voulut faire passer pour improvisés au moment du suicide ; on les retrouva plus tard dans de vieux papiers, couverts de ratures et de corrections ; les voici :

« Adieu, trop inféconde terre,
« Fléaux humains, soleils glacés !
« Comme un fantôme solitaire,
« Inaperçu j'aurai passé ;
« Adieu, palmes immortelles,
« Vrai songe d'une âme de feu,
« L'air manquait, j'ai fermé mes ailes,
« Adieu. »

(1) Il semble que cette expression est une réminiscence de Werther, qui dit : « On lève le rideau, on passe de l'autre côté, voilà tout. »

En divinisant la passion, la débauche, la culture du *moi*, la recherche des sensations raffinées et le scepticisme, la littérature a propagé le goût de la mort, car tous les sentiments égoïstes sont impuissants à rattacher l'homme à la vie. La mélancolie rêveuse et sentimentale du romantisme est devenue encore plus amère et plus sombre chez les écrivains qui ont suivi, chez Flaubert, Leconte de Lisle, P. Loti, Mme Ackerman, parce qu'elle n'est plus consolée par aucune croyance et parce qu'elle est accrue par un sentiment profond des tristesses et des souffrances de la vie. L'impression qui reste de la lecture de ces écrivains pessimistes est que la vie ne mérite pas d'être vécue, et j'ai retrouvé ce mépris de la vie dans des lettres d'étudiants et de professeurs. Il y a peu de temps, un professeur avant de se suicider, écrivit les lignes suivantes : « Je meurs volontairement, car j'estime que la vie ne vaut pas la peine qu'on se donne pour essayer de la gagner. Le temps de fumer une cigarette et tout est fini. La vie vaut-elle une bonne cigarette ? » Lorsque des professeurs ont cette idée de la vie, il ne faut point s'étonner que des élèves la partagent : « Je désire être enterré civilement, écrit un gamin de seize ans. Je meurs athée, n'ayant jamais cru à un Dieu, et refusant de croire à la vie éternelle. Après la mort, le néant. » (Février 1897.) Au fond du désespoir qui conduit au suicide, il y a cette idée que la vie est mauvaise, que le non-être est préférable. C'est cette idée qui pousse aujourd'hui tant de parents qui se suicident à faire mourir leurs enfants avec eux. La conception pessimiste de la vie peut se concilier avec l'amour des plaisirs. Schopenhauer conciliait très bien le pessimisme avec la recherche de la volupté. Mais d'autres pessimistes, convaincus que la vie ne mérite pas d'être vécue, la suppriment. A la suite de la lecture des ouvrages de Schopenhauer, Mainlaender devint pessimiste et se pendit le 31 mars 1876.

Tout livre qui exprime le mépris de la vie et qui vante

les avantages de la mort peut inspirer le dégoût de la vie et le désir de la mort. Le philosophe Hegésias prouvait si éloquemment que la vie est mauvaise, « que le roi Ptolémée, dit-on, lui défendit de traiter cette matière dans ses leçons publiques à cause que plusieurs de ses auditeurs se donnaient la mort ». (Cicéron, *Tusculanes*, l. I, § 34.) Le même fait est raconté par Plutarque (*de l'amour et charité naturelle*) et par Valère Maxime (l. VIII, ch. IX, § 3). Au fond de la pensée du suicidé, il y a une comparaison entre les avantages de la vie et les avantages de la mort et cette conclusion que les derniers sont plus grands que les premiers. Toute conception pessimiste de la vie, qui n'est pas accompagnée de la croyance en Dieu et à une vie future, produit le désespoir et conduit au suicide. Le devoir de l'écrivain est donc de faire aimer la vie et non de la faire mépriser, et pour faire aimer la vie il doit lui donner un but moral.

Le suicide ne fait pas seulement des victimes chez les esprits cultivés. En rendant romanesques les filles du peuple, les ouvrières, les domestiques, les romans leur inspirent le dégoût de leur modeste situation, et de là au dégoût de la vie il n'y a qu'un pas. En lisant les romans, elles font des rêves irréalisables, elles rêvent, elles aussi, d'être des héroïnes à leur tour, elles sont humiliées de servir, ou de vivre avec des parents grossiers, et, quand elles ne tournent pas mal, elles se suicident. On ne saurait croire combien il y a de bonnes mélancoliques et d'ouvrières dévorées par le spleen. Les blanchisseuses, les filles de cordonnier n'échappent pas au mal du siècle. « Ma fille, disait un cordonnier à un commissaire de police, qui l'interrogeait sur les causes de son suicide, ma fille lisait beaucoup et ces lectures lui donnaient des pensées tristes. Elle enviait le sort de ceux qui ne sont plus. Elle considérait la mort comme une délivrance, bien qu'elle n'eût pas à se plaindre de l'existence. Nous sommes dans une situa-

tion aisée; elle était excellente ouvrière et gagnait largement sa vie. » Ce pauvre père, tout en constatant que la lecture des romans donnait à sa fille des idées tristes, ne pouvait pas s'expliquer pourquoi elle s'était tiré un coup de revolver en se couchant; il ne comprenait pas qu'elle souffrait de n'être que la fille d'un cordonnier.

Tout s'est démocratisé, même le suicide. Saint-Marc Girardin a dit dans son *Cours de littérature dramatique :* « Le suicide n'est pas la maladie des simples de cœur et d'esprit, c'est la maladie des raffinés et des philosophes. M. Caro dans ses *Études morales*, a dit la même chose. Ils se sont trompés tous les deux. C'est une erreur de croire que le suicide est la maladie des raffinés et des philosophes, c'est aussi la maladie des artisans, des cochers, des serruriers, des charpentiers, des maçons, etc. Je connais très peu de suicides de philosophes contemporains. On prétend qu'il y a beaucoup de suicides parmi les personnes qui exercent les professions libérales. J'ai toujours constaté le contraire. Les suicides d'avocats, de magistrats, d'ingénieurs, de prêtres sont très rares. En 1896, à Paris sur 1549 suicides, je n'en vois que 7 commis par des personnes exerçant les professions libérales; quelques-uns (j'ai lu les procès-verbaux) ont été déterminés par la maladie et la folie; un avocat s'est suicidé de chagrin parce qu'il a été obligé de placer sa femme devenue folle, dans une maison de santé. Les suicides d'ouvriers, de filles du peuple, de jeunes employés, de domestiques sont, au contraire, très fréquents. Le suicide n'est plus comme autrefois, au début du siècle, un mal aristocratique; il est devenu un démocratique, avec la diffusion des romans.

En voici quelques exemples :

Une jeune domestique s'asphyxie, après avoir écrit: « Je m'ennuie terriblement sur cette terre. La vie est sombre et inutile. Je me tue pour échapper à ses déboires. » — Une autre jeune fille, âgée de dix-huit ans, se jette sous

les roues de la machine d'un train, qui lui écrase les deux jambes, sans la tuer. Interrogée sur le mobile de son suicide, elle répond : « J'ai voulu me tuer parce que j'en ai assez de la vie ; elle est trop triste. » — Dans un grand nombre de procès-verbaux constatant des suicides de jeunes bonnes, qui se sont pendues, asphyxiées ou noyées, je lis qu'elles trouvaient humiliant de servir, que la vie leur pesait, qu'elles avaient annoncé plusieurs fois l'intention de se tuer ; elles font leurs adieux à leurs parents, à leurs amies avec des phrases sentimentales, qu'elles ont puisées dans des lectures romanesques. Une jeune bonne à tout faire, que le service ennuyait, quitte ses maîtres et se prépare au suicide, en écrivant une longue lettre à son père, pour le charger de distribuer des souvenirs à ses parents et à ses amis ; elle termine sa lettre par les lignes suivantes : « Je ne demande qu'une chose, mon cher père, c'est que tu me donnes des fleurs sur ma tombe et sur mon cercueil. J'aurais bien voulu en avoir pour mourir, mais comme je ne voulais pas être vue dans le quartier, je me suis privée de ce dernier plaisir. »

Le 2 novembre 1893, à 6 heures du matin, le nommé Nizolli, jeune ouvrier italien, âgé de vingt ans, coupeur chez un fabricant de chaussures à Marseille, fils d'une institutrice, tenta de se suicider ; un témoin accouru au bruit des détonations, le trouva habillé sur son lit, blessé de quatre balles de revolver ; il avait une blessure à la région du sternum, deux au-dessous du sein gauche et une quatrième dans la région de l'aine. C'était un ouvrier laborieux, d'une conduite régulière, affectueux pour ses parents Sa journée de travail achevée, il consacrait sa soirée à la lecture des romanciers et des poètes ; il se privait de sommeil pour les lire. Sa tante, institutrice à Marseille, m'a raconté que ces lectures lui avaient donné une grande exaltation, le dégoût de la vie et la haine de la société. On trouva dans sa chambre des pièces de vers

qu'il avait composées et deux lettres qu'il avait écrites. Dans une de ces lettres adressée à sa tante, il lui demandait pardon de la peine qu'il allait lui donner, la priait de ne pas le blâmer et lui disait que la petite somme qu'il laissait et qu'elle trouverait dans son porte-monnaie lui servirait « à passer la barque à Caron ». Dans l'autre lettre adressée à ses parents, il donnait les motifs de son suicide. La voici :

« Mes chers parents.

« Les livres ont causé ma perte. Puisque l'homme doit glisser dans la boue, pourquoi lui faire connaître les hautes cimes ? Pourquoi lui faire espérer une vie pleine d'enchantement ?

« Que les livres soient maudits ! ah ! si les faiseurs de romans savaient le mal qu'ils font ! Dès mon jeune âge, j'ai cru possible une vie consacrée au vrai et au bien, j'ai rêvé une existence de roman. Maintenant, dégoûté, épuisé, je vois que je ne puis atteindre la chimère que mon jeune cerveau s'était proposée pour but ; maintenant il m'est impossible de glisser dans la boue. Et puisque l'homme est une brute ayant des instincts plus bas que tout autre animal, puisque la vie est un enfer, je désire me reposer dans la tombe. Pardonnez-moi la douleur que je vais vous causer. Je ne voudrais pas vous la donner, mais je n'ai que vingt ans et la vie m'est à charge.

« Je vous baise les mains.

« Adieu pour toujours. »

Ce jeune Italien survécut à cette tentative de suicide. A sa sortie de l'hôpital, où il fut guéri de ses blessures, il vendit tous ses romans, qu'il avait pris en horreur, en employa le prix à l'achat d'une bicyclette et partit pour l'Amérique.

Appelée à expliquer la cause du suicide de son fils, apprenti doreur sur cuir, âgé de seize ans, sa mère disait à la police : « Notre fils était sombre et nous disait qu'il s'ennuyait à l'atelier ; il s'irritait à la moindre observation. Il y a deux jours, il se mit en colère et nous dit qu'on ne le verrait plus dans huit jours. Il lisait beaucoup de romans ; ces lectures lui auront probablement troublé le cerveau. Hier soir, il est rentré de son travail plus sombre

que d'habitude. Après le dîner, il est entré dans sa chambre. Nous avons cru qu'il allait chercher un livre, mais un instant après nous avons entendu une détonation ; nous nous sommes précipités dans la chambre et nous avons trouvé notre fils étendu à terre la tempe droite trouée. » Il était arrivé à ces jeunes ouvriers, qui travaillaient sur le cuir[1] ce qui advint à Don Quichotte, dont l'esprit fut troublé par la lecture des livres de chevalerie. « Notre hidalgo s'enfonça si bien dans sa lecture, qu'il passait le jour à lire, depuis le matin jusqu'au soir et la nuit depuis le soir jusqu'au matin ; et ainsi à force de lire et de veiller il se dessécha le cerveau de manière qu'il vînt à perdre l'esprit. Son imagination se remplit de tout ce qu'il lisait dans les livres : enchantements, querelles, défis, batailles, blessures, déclarations d'amour, disgrâces. » Pour supprimer la cause de la folie de Don Quichotte, on brûla ses livres ; pour recouvrer la raison, le jeune Italien vendit ses romans, acheta une bicyclette et partit pour l'Amérique. Lorsque les parents d'un jeune homme constatent que leur fils a des idées noires qui le portent au suicide , ils doivent s'enquérir de ses lectures, rechercher s'il ne lit pas des romans ou des poésies mélancoliques, romanesques, et dans ce cas fermer sa bibliothèque et lui donner la clé des champs. Un voyage suffirait, dans bien des cas, à rendre la santé et la raison au jeune mélancolique. Mais les parents, absorbés par leurs occupations, ne savent pas trouver la cause de la tristesse de leur enfant, et un jour, à leur profonde stupeur, ils apprennent qu'il s'est suicidé, comme ce libraire de Paris, qui, en février 1895, a trouvé son fils, âgé de dix-sept ans, la tête trouée par une balle. Interrogé sur la cause de ce suicide, le pauvre père répondit au commis-

(1) Les ouvriers cordonniers ont en général des opinions politiques et sociales très avancées ; j'attribue cette révolte contre la société à la disproportion qui existe entre leur état et celui qu'ils ambitionnent ; les métiers sédentaires, en outre, provoquent les rêveries dangereuses.

saire de police : « Mon fils, qui ne nous a jamais quittés, avait tout ce qu'il fallait pour être heureux ; mais c'était un mélancolique, il avait le spleen. »

Assurément, tous les jeunes gens qui se suicident n'imitent pas Werther et ne copient pas Indiana. Plusieurs d'entre eux ne connaissent même pas les noms de Gœthe et de G. Sand ; ils sont poussés au suicide par le seul effet des passions ou de leur tempérament névropathique. Mais d'autres, se trouvant dans la même situation que Werther, sont tellement impressionnés par la lecture du roman, qu'ils sont entraînés à imiter le suicide du héros du roman. A côté des suicides physiologiques et psychiques, il y a des suicides *littéraires*, déterminés par une sentimentalité *maladive*, puisée dans les romans qui font une apologie, une peinture séduisante du suicide. Le drame de *Roméo et Juliette* est aussi de nature à inspirer à un jeune homme le désir de ne pas survivre à la jeune fille qu'il aurait voulu épouser. La littérature a si bien propagé cette idée que deux amants doivent mourir ensemble lorsqu'ils ne peuvent vivre ensemble, que M. Saint-Marc Girardin approuve le suicide de Roméo : « Qui de nous, dit-il, pourrait se résigner à voir Roméo survivre à Juliette ou Juliette à Roméo ? » La littérature a encore contribué à propager la folie du suicide en représentant la mort volontaire non seulement comme un acte poétique mais religieux. « Je vais rejoindre mon père, ton père, dit Werther ; je porterai mes douleurs au pied de son trône et il me consolera jusqu'à ton arrivée ; alors, je volerai à ta rencontre, je te saisirai et je resterai uni à toi, en présence de l'Eternel, dans des baisers sans fin. »

La littérature serait mieux inspirée, si elle ne donnait pas aux hommes le mépris de la vie et le goût de la mort. La raison humaine est assez fragile, pour ne pas l'ébranler par des sophismes qui excusent le suicide. La vie offre assez

de tristesses, pour que les romanciers et les poètes n'en augmentent pas l'intensité par la suggestion d'une mélancolie maladive ou précoce. Leur rôle n'est pas de faire des désespérés à vingt ans, d'ajouter aux souffrances réelles des tristesses imaginaires et d'avancer l'âge de la mélancolie. Dire aux jeunes gens que la vie ne mérite pas d'être vécue, c'est leur enlever leurs illusions, c'est en faire des pleurards inutiles, et comme le mépris de la vie finit souvent par l'épicurisme c'est aussi en faire des épicuriens.

On n'a pas à adresser ce reproche à la littérature classique. On n'a jamais songé à rendre Corneille, Molière, La Fontaine, Boileau et Racine responsables du suicide de leurs lecteurs. Tandis que les plus célèbres romantiques, Chateaubriand, Lamartine, George Sand, Alfred de Musset, Sainte-Beuve, Th. Gautier, etc., ont tenté de se suicider ou ont été obsédés par l'idée du suicide, aucun écrivain classique n'a éprouvé cette tentation ou du moins n'y a succombé. Il est vrai que Molière, Boileau et Chapelain eurent un jour la folle pensée de se jeter dans la Seine, mais c'était à la suite d'un dîner trop arrosé, qui leur fit perdre accidentellement la raison. Voltaire a contesté cette anecdote, mais on n'en peut douter, car elle a été racontée par Racine fils, dans les mémoires qu'il a écrits sur son père : « Ce fameux souper, dit-il, quoique peu croyable, est très vrai. Mon père, heureusement, n'en était pas. Le sage Boileau, qui y était, y perdit la raison comme les autres. Le vin ayant jeté tous les convives dans la morale la plus sévère, leurs réflexions sur les misères de la vie et sur cette maxime des anciens, « que le premier bonheur est de « ne pas naître, et le second de mourir promptement », leur firent prendre l'héroïque résolution d'aller sur-le-champ se jeter dans la rivière. Ils y allaient et ils n'étaient pas loin ; Molière leur représenta qu'une si belle action ne devait pas être ensevelie dans les ténèbres de la nuit et qu'elle méritait d'être faite en plein jour. Ils s'arrêtèrent et se dirent

en se regardant les uns les autres : « Il a raison. » A quoi Chapelle ajouta : « Oui, messieurs, ne nous noyons que « demain matin, et en attendant allons boire le vin qui nous « reste. » Le jour suivant changea leurs idées et ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie[1]. » A part cette folie de jeunesse, qui prouve encore l'influence des réminiscences littéraires pendant l'ivresse, nos grands écrivains classiques n'ont jamais eu la tentation du suicide. On n'en trouve pas non plus l'apologie chez Virgile qui place aux Enfers ceux qui ont attenté à leur vie :

« Là sont ces insensés qui d'un bras téméraire
« Ont cherché dans la mort un secours volontaire ;
« Qui n'ont pu supporter, faibles et furieux,
« Le fardeau de la vie imposé par les dieux[2]. »

Ce qui caractérise les écrivains classiques, c'est le bon sens, la haute raison, l'équilibre des facultés. Ces grands esprits sont de bons esprits, des génies sains, bien équilibrés, d'une santé morale, robuste. Ils ne manquaient pas de sensibilité et d'imagination, comme l'ont prétendu les romantiques. Qui a eu le cœur plus tendre que Racine ? Qui a possédé une plus belle imagination que Corneille ? Pascal, et Bossuet lui-même, ne sont-ils pas aussi remarquables par la puissance de leur imagination que par la profondeur de leur sensibilité ? Ne sont-ils pas tout ensemble poètes, orateurs et philosophes ? Qui refusera la plus gracieuse imagination et la sensibilité la plus exquise à La Fontaine et à Fénelon ? Mais ces grands écrivains se défiaient de la sensibilité et de l'imagination, ils les soumettaient au contrôle de la raison. Boileau ne se lassait pas de dire aux poètes :

« Aimez donc la raison... »

(1) Andrieux a fait sur ce souper une comédie intitulée : *Molière avec ses amis ;* il a fait assiser La Fontaine à ce souper, mais La Fontaine n'y était pas.

(2) Traduction de Voltaire.

Un de ses amis, l'ayant un jour trouvé absorbé par la recherche d'une rime, lui proposa d'aller chercher un dictionnaire de rimes. « Non, non, s'écria Boileau, cherchez-moi plutôt le dictionnaire de la raison » ; il était plus soucieux de la justesse de la pensée que de la sonorité des mots, de la richesse de la rime. Combien de poètes et de romanciers modernes font exactement le contraire : « Tant pis pour le sens ! disait Flaubert, le rythme avant tout ! » Corneille, Descartes, Pascal, étaient si épris de la raison, qu'ils la mettaient jusque dans l'amour : « L'amour et la raison, disait Pascal, n'est qu'une même chose. » Aujourd'hui, on dit non seulement que l'amour et la déraison c'est la même chose, mais que l'amour se prouve par le suicide et même par le crime, qu'on ne sait pas aimer si on ne se tue pas ou si on ne tue pas. Le bon sens, qui semble à présent une qualité vulgaire, était avant tout recherché par les grands écrivains du XVIIe siècle, qui disaient que le bon sens est le maître de la vie humaine et que l'imagination est la folle du logis.

« Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime, »

disait Boileau. Corneille se félicitait dans la préface d'*Othon* de mettre de la justesse dans la conduite des personnages et du bon sens dans leurs raisonnements. A cette école, les jeunes gens et les femmes du XVIIe siècle apprenaient à aimer la raison et à se défier des entraînements de la sensibilité et de l'imagination. Les suicides passionnels étaient rares à cette époque. Quand les femmes avaient des chagrins d'amour, elles entraient au couvent et ne songeaient pas à se jeter dans la Seine. Elles se réconfortaient en allant aux sermons de Bourdaloue et de Bossuet. La solidité de la raison exerçait sur les princes la même fascination que la grâce et la beauté. C'est par sa sagesse et la rectitude de son esprit que Mme de Maintenon séduisit Louis XIV : on sait qu'il lui demandait son avis en ces

termes : « Qu'en pense votre solidité ? » Au XVIIe siècle, on aimait le bon sens plus que l'esprit ; les grands écrivains de l'antiquité faisaient de même ; il y a plus d'esprit dans Ovide et Martial que dans Virgile et Lucrèce. Louis XIV lui-même préférait le bons sens à l'esprit ; le bel esprit chimérique de Fénelon lui faisait peur. Aujourd'hui, à combien de livres et de pièces de théâtre peut-on appliquer ce vers de Gresset :

« De l'esprit, si l'on veut, mais pas le sens commun ! »

Oublieux du conseil de Boileau qui avait dit :

« Il faut même en chanson du bon sens et de l'art, »

la littérature moderne, qui n'aime pas Boileau, a mis beaucoup d'art dans ses romans et ses drames, mais moins de bons sens.

Or, si,

« Raison sans sel est fade nourriture,
« Sel sans raison n'est solide pâture[1]. »

Le XVIIIe siècle, quoique devenu sensualiste en théorie et en pratique, était resté fidèle en littérature à l'amour de la raison. Un critique ayant reproché à Gresset de manquer d'esprit, celui-ci, qui cependant n'en manquait pas, lui répondit : « J'aime mieux manquer d'esprit que de bon sens. » Aujourd'hui on aimerait mieux manquer de bon sens que d'esprit ; l'écrivain raisonnable est considéré comme un être vulgaire, médiocre ; c'est un esprit « bourgeois », c'est un « philistin » ; des romanciers souhaitent à leurs lecteurs un petit grain de folie et font tout ce qu'ils peuvent pour le leur donner. Quel amour du bons sens, au contraire, chez Voltaire, Buffon, d'Alembert, Montesquieu ! J. Chénier parlait comme Boileau :

(1) J.-B. Rousseau.

« Qu'est-ce que vertu ? Raison mise en pratique.
« Valeur ? Raison produite avec éclat.
« Esprit ? Raison qui finement s'exprime,
« Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat,
« Et le génie est la raison sublime. »

Aujourd'hui, d'après de nouvelles théories, le génie est une névrose, la vertu est une névrose, les hommes de talent et les saints sont des dégénérés, des hystériques, des neurasthéniques, des épileptiques. Autrefois, on recherchait la santé de l'esprit comme celle du corps, *mens sana in corpore sano*. A présent, on tire gloire de la maladie nerveuse, des écarts de l'imagination, des excès de la sensibilité.

A l'école des écrivains classiques des XVIIe et XVIIIe siècles, qui sont des esprits sains et sensés, à l'exception de J.-J. Rousseau, les écrivains ne courent pas le risque de se fausser le jugement par l'apologie du suicide passionnel ; à leur contact la raison se fortifie, la sensibilité se modère, l'imagination ne s'exalte pas. J.-J. Rousseau est le seul des grands écrivains du XVIIIe siècle qui approuve le suicide ; on pourrait objecter que l'apologie qu'il en fait dans la *Nouvelle Héloïse* est suivie d'une réfutation ; mais dans une lettre écrite à Voltaire, à l'occasion de son poème sur le désastre de Lisbonne, il admet que l'homme a le droit de se tuer. D'Holbach est aussi de cet avis dans son livre sur le *Système de la nature*. Mais le suicide est condamné par Voltaire (*Dictionnaire Philosophique* v° *Caton*) par les Encyclopédistes et par Montesquieu. Ce dernier, il est vrai, en avait fait l'apologie dans les *Lettres Persanes* (*Lettre* 76), mais il l'a condamné dans l'*Esprit des Lois* (l. XIV, ch. x) ; il admet même que la loi flétrisse le suicide, sauf en Angleterre, où il croit que ce genre de mort est l'effet d'une maladie produite par le climat.

Non seulement les écrivains classiques ne suggèrent pas la tentation du suicide, mais ils en guérissent, comme je l'ai montré par l'exemple de G. Sand. Mais, à partir de

J.-J. Rousseau, la littérature a changé de caractère ; l'imagination et la sensibilité l'ont emporté sur la raison dans le roman et la poésie [1] ; sensibilité excessive, imagination maladive, esprit faux, voilà J.-J. Rousseau et la littérature qui s'est inspirée de lui. Les écrivains les plus célèbres du XIXe siècle, Chateaubriand, G. Sand, V. Hugo, ont trop d'imagination et pas assez de bon sens. Leur style est trop imagé ; ils ont quelquefois des images superbes, mais souvent d'autres de mauvais goût. Sainte-Beuve raconte que Bernardin de Saint-Pierre, interrogé sur Chateaubriand, avait répondu qu'il avait l'imagination trop forte [2]. Sans doute, l'imagination et la sensibilité sont de belles facultés, ce sont les premières conditions du poète, du romancier ; il faut sentir profondément pour émouvoir les lecteurs et les spectateurs. Mais l'exagération de la sensibilité et l'exaltation de l'imagination sans le contrôle de la raison altèrent la santé littéraire comme la santé physique. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les asiles d'aliénés et de lire les traités des docteurs Magnan, Dagonnet, Ball, Féré, sur les causes des maladies mentales. Avant eux, un théologien (les théologiens se rencontrent souvent avec les aliénistes), Malebranche, avait signalé le danger d'une imagination excessive dans *la Recherche de la Vérité* : « Ce n'est pas un défaut, écrit-il, que d'avoir le cerveau propre pour imaginer fortement les choses et recevoir distinctement des images très distinctes et très vives des objets les moins

(1) Ces réflexions ne s'appliquent point aux historiens, aux moralistes, aux critiques littéraires, aux philosophes du XIXe siècle. Nous avons eu des historiens de premier ordre : A. Thierry, Guizot, Thiers, Mignet, Michelet lui-même malgré de nombreux écarts d'imagination, peuvent rivaliser avec les historiens de l'antiquité. Cousin, Royer-Collard, Jouffroy, Caro, J. Simon sont des philosophes d'un grand mérite. Nos critiques littéraires, Villemain, Sainte-Beuve, D. Nisard, Saint-Marc Girardin, Caro, Patin, Boissier, J. Lemaître, Brunetière, Faguet, Larroumet sont non moins remarquables par la finesse de leurs observations morales que par la justesse de leurs jugements littéraires. Chez tous ces écrivains, l'imagination et la sensibilité sont contrôlées par la raison ; un seul, Michelet, en se laissant emporter par son imagination a gâté son grand talent.

(2) *Chateaubriand et son groupe*, p. 203.

considérables... Mais lorsque l'imagination domine sur l'âme et que, sans attendre les ordres de la volonté, ces images s'impriment par la disposition du cerveau et par l'action des objets... Il est visible que c'est une très mauvaise qualité et une espèce de folie. » Les imaginatifs ne voient pas les choses telles qu'elles sont, ils les exagèrent, ils les grossissent, et, par suite, ils ne les apprécient pas avec justesse ; ils sont sujets à des illusions, à des visions, à des hallucinations ; ce sont des gens inquiets, agités, instables, excentriques, irritables, *genus irritabile vatum ;* ils manquent de pondération, d'équilibre, de jugement.

La santé littéraire, comme la santé physique, est dans l'équilibre des facultés ; elle exige l'accord de l'imagination et de la raison, de la sensibilité et du goût. Cet accord des facultés se trouve dans la littérature classique, il n'existe pas dans la littérature romantique, qui se distingue par la prédominance de l'imagination et de la sensibilité sur la raison. Aussi Gœthe disait-il : « J'appelle classique tout ce qui est sain, et romantique tout ce qui est malade. »

Le romantisme mit sa gloire à se mettre en désaccord avec le sens commun ; il rechercha l'exceptionnel, le bizarre, il poétisa la mélancolie, la phtisie, le suicide et le crime passionnels. Dans sa notice sur Gérard de Nerval, qui devint fou et se pendit aux barreaux d'un soupirail de la vieille lanterne, Th. Gautier raconte que ses extravagances paraissaient toutes naturelles aux romantiques, ses amis : « En ces jours d'excentricité littéraire, dit-il, parmi les originalités, les paroxysmes et les outrances volontaires ou involontaires, il était bien difficile de paraître extravagant ; toute folie semblait plausible et le plus sage d'entre nous eût paru digne des petites-maisons. » Th. Gautier, qui finit par l'épicurisme, commença lui-même par le pessimisme ; dans sa jeunesse son imagination malade a désiré

« Dans l'immobilité savourer lentement
« Comme un philtre endormeur l'anéantissement. »

Il aspira au non-être comme un disciple de Boudha, comme un précurseur de Schopenhauer ; il écrivit *la comédie de la mort*, ne se plaisant que dans les images lugubres et leur associant, comme il arrive souvent en pareil cas, des images voluptueuses. A vingt ans, il en était venu, dit-il, « à ce degré de blasement de n'être plus chatouillé que par le bizarre et le difficile [1] »; il aimait déjà la littérature épicée, faisandée, décadente, il la préférait à la littérature saine, il avait contracté des goûts morbides, en vivant dans le milieu le plus pur : « Je me pourrissais, dit-il, petit à petit sans qu'il y parût rien, comme une nèfle sur de la paille ; au sein de cette famille honnête, pieuse, sainte, j'étais paresseux à un degré de dépravation horrible. »

Sainte-Beuve, qui devint plus tard un joyeux épicurien comme Th. Gautier, commença lui aussi par être un disciple de Werther, « un Werther carabin et jacobin, » suivant l'expression de M. Guizot. Avant de devenir le critique si fin et si sensé des *Causeries du Lundi* et des *Nouveaux Lundis*, il fut le poète malade, dont il a décrit la maladie dans le livre intitulé : *Vie, poésie et pensées de Joseph Delorme*. « Son âme, dit-il, n'offre plus désormais qu'un inconcevable chaos où des monstrueuses imaginations, de fraîches réminiscences, des fantaisies criminelles, de grandes pensées avortées, de sages prévoyances suivies d'actions folles, des élans pieux après des blasphèmes, jouent et s'agitent confusément sur un fond de désespoir. » Rappelant plus tard cette période romantique, Sainte-Beuve a porté le jugement suivant sur cette école qui avait appris l'art de gémir, de se lamenter et de désespérer à vingt ans : « Dans cette école, dont j'ai été depuis la fin de 1827 jusqu'en juillet 1830, personne n'avait de jugement, ni Hugo, ni Vigny, ni Nodier, ni les Deschamps ; je fis un peu comme

(1) *Mademoiselle de Maupin*, ch. v.

eux durant ce temps, je mis mon jugement dans ma poche et me livrai à ma fantaisie. »

Le défaut de goût, si fréquent chez les romantiques, n'est qu'un défaut de jugement. N'est-ce pas un défaut de goût et de jugement de la part de Chateaubriand de raconter la passion incestueuse de sa sœur, de la part de Lamartine de décrire dans tous ses détails la beauté physique de sa mère? Le débordement de *confessions*, qui a inondé depuis J.-J. Rousseau la littérature, n'indique-t-elle pas un manque de tact, de jugement? « Si c'est un défaut de parler souvent de soi, c'est une effronterie ou plutôt une espèce de folie que se louer à tous moments. » (MALEBRANCHE.)

Non seulement les écrivains romantiques, malgré le grand talent et le génie de quelques-uns, manquèrent de jugement, mais plusieurs furent atteints de maladies nerveuses et même des maladies mentales. J.-J. Rousseau, qui a été le véritable promoteur du mouvement romantique, avait le délire des persécutions, surtout pendant les dernières années de sa vie. Plusieurs de ses ouvrages portent des traces manifestes de folie; Voltaire l'avait remarqué. Quand Rousseau publia *la Profession de foi du vicaire savoyard*, qui est un de ses meilleurs ouvrages, Voltaire étonné et charmé s'écria : « Oh ! Rousseau, tu écris comme un fou et tu agis comme un méchant, mais tu viens de parler comme un sage et comme un juste. Lisez, mes amis et saluons la vérité et la morale partout où elles éclatent, même dans la méchanceté et la démence. » La folie de J.-J. Rousseau a été décrite par le Dr Möbius, le Dr Chatelain, le Dr Krafft-Ebing[1]; il n'est plus permis d'en douter.

(1) V. aussi l'article de M. Brunetière sur *la Folie de J.-J. Rousseau* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1890). Sainte-Beuve a cru à tort que J.-J. Rousseau s'était suicidé dans un accès de folie. (*Chateaubriand et son groupe*, p. 107.) Rousseau est mort d'une attaque d'apoplexie séreuse.

J.-J. Rousseau n'a pas été le seul écrivain romantique atteint de maladie mentale, Byron, qui avait lui aussi un si beau génie, n'était pas non plus un esprit bien équilibré. Taine dit qu'il était à moitié fou. Jeune, il se battait avec sa mère, et tous les deux, après une querelle terrible, couraient chez le pharmacien pour savoir si l'autre n'était pas venu acheter du poison pour se tuer. Un jour, il prit un couteau sur la table pour s'en frapper la poitrine ; il fallut le lui arracher. Sa femme le crut fou et le fit examiner par les médecins ; lui-même avait peur de périr, comme Swift, par la tête. Dans une lettre de 1811 il écrit : « Je crois que je finirai par devenir fou. » Stendhal, qui connut Byron et vécut plusieurs semaines avec lui assure qu'à certains jours il était réellement fou.

Assurément, je ne prétends pas que tous les écrivains romantiques étaient atteints de folie ; mais malgré mon admiration pour le génie de quelques-uns, je suis obligé de constater qu'il y avait chez plusieurs une maladie de l'imagination et de la sensibilité qui les prédisposait au suicide. Chez Chateaubriand, qui rappelle J.-J. Rousseau par tant de côtés, l'imagination et la sensibilité étaient malades ; il tenta de se suicider dans sa jeunesse. — G. Sand avait des troubles de la sensibilité et de la volonté ; elle le dit elle-même : « J'étais, je suis peut-être encore d'une sensibilité excessive et que la raison ne gouverne pas, surtout dans le moment de la crise. » Dans plusieurs pages de *l'Histoire de ma Vie*, on trouve des traces d'un véritable désordre intellectuel. Jeune fille, elle avait des hallucinations, elle s'était créée l'image d'un dieu fictif appelé *Corambo*, elle l'adorait comme un être réel et lui rendait un véritable culte sur un autel rustique. Elle fut obsédée pendant de longues années par l'idée du suicide ; j'ai raconté comment elle tenta de se noyer. M. le Dr Brissaud, professeur à la faculté de médecine de Paris, qui a fait une étude spéciale des maladies mentales et des maladies ner-

[illegible], avec qui je me suis entretenu de l'état psychique de G. Sand, m'a affirmé l'existence d'une maladie nerveuse chez elle, en me donnant des détails que je ne crois pas devoir reproduire par respect pour la femme et son génie.

Alfred de Musset, malgré son beau talent, n'a pas été épargné par la maladie nerveuse, voisine par moments de la folie. *La Nuit de décembre* me porte à croire qu'il a eu des hallucinations, et le phénomène nerveux connu sous le nom de *dédoublement du moi :*

« Du temps que j'étais écolier,
« Devant ma table vint s'asseoir
« Un pauvre enfant vêtu de noir,
« Qui me ressemblait comme un frère [1]... »

Il semble que c'est aussi à la suite d'un retour sur lui-même que Musset a dit :

« Mais n'est-il pas une heure dans la vie,
« Où le génie humain rencontre la folie ?
(*La coupe et les lèvres.*)

A plusieurs époques de sa vie il fut tenté de se suicider. Dans *la Confession d'un enfant du siècle*, il raconte qu'il a eu envie de tuer sa maîtresse et de se tuer, qu'il avait placé un couteau de table sous l'oreiller. Dans sa *Lettre à Lamartine*, il dit qu'il a posé deux fois le fer sur son sein nu. Plusieurs fois il voulut se suicider avec G. Sand : « Si tu renonces à la vie, lui écrit-il, rappelle-toi le serment que tu m'as fait ; ne meurs pas sans moi. » Dans une lettre de G. Sand au Dr Pagello, la compagne du poète écrit qu'elle craint pour la raison d'Alfred de Musset ; « qu'une fois, il y a trois mois il a été comme fou toute la nuit, qu'il voyait des fantômes autour de lui, qu'à présent, il se plaint d'un mal sans nom et sans cause, qu'il se dit près de mourir ou

(1) D'après le Dr Moreau de Tours ce phénomène nerveux se serait produit aussi chez Gœthe : il aurait aperçu un jour sa propre image venant à [illegible]tre.

de devenir fou. » Musset était doué d'une organisation nerveuse si fine, si féminine, qu'elle menaçait de se briser, au contact d'un chagrin d'amour ; il était, dit-il, d'une nature si impressionnable, que la vue d'une femme le faisait trembler; il a eu des crises nerveuses très graves. Il avait si bien conscience du défaut d'énergie qui le caractérise, qu'il a dit lui-même de ses poésies :

« Mes premiers vers sont d'un enfant [1],
« Les seconds d'un adolescent,
« Les derniers à peine d'un homme. »

Moins nerveux qu'Alfred de Musset, unissant au plus beau génie lyrique, beaucoup de bon sens, même en politique [2], Lamartine avait été cependant si impressionnable dans sa jeunesse, qu'il avait songé plusieurs fois à se suicider. Lorsqu'il fut mis en pension à Lyon, « l'impression fut si vive et si triste, écrit-il, que les idées de suicide dont je n'avais jamais entendu parler m'assaillirent avec force. Je me souviens d'avoir passé des jours et des nuits à chercher par quel moyen je pourrais m'arracher une vie que je ne pouvais plus supporter [3] ». Il dit de Raphaël, qui n'était autre que lui, qu'il avait « une sensibilité si exquise qu'elle en était presque maladive ».

A l'époque où Sainte-Beuve publiait les poésies de Joseph Delorme, Lamartine a dit de lui : « C'était un jeune homme pâle, blond, frêle, sensible jusqu'à la maladie, poète jusqu'aux larmes. » Sainte-Beuve avait eu aussi la pensée de se

(1) Musset n'est pas le seul poète qui ait eu un caractère d'enfant. Le caractère des poètes, dont l'imagination et la sensibilité ne sont pas contrebalancées par la raison, ressemble au caractère enfantin des femmes nerveuses. Coppée dit de Verlaine qu'il a toujours été un enfant. (Préface de Coppée en tête des Poésies choisies de Verlaine).

(2) Avant M. Thiers, Lamartine avait montré dans ses *Entretiens* que l'unité italienne produirait l'unité allemande et qu'elle serait fatale à la France.

(3) Lamartine. *Les Confidences*, liv. VI.

suicider par la submersion, comme Lamartine et G. Sand :

« En me promenant là, je me suis dit souvent :
« Pour qui veut se noyer la place est bien choisie ;
« On n'aurait qu'à venir un jour de fantaisie,
« A cacher ses habits au pied de ce bouleau,
« Et, comme pour un bain, à descendre dans l'eau. »

V. Hugo n'a pas été obsédé comme les autres grands poètes du XIXe siècle par l'idée du suicide, malgré sa prodigieuse imagination, qui grossissait toutes choses, et qui nuisait à la justesse de la pensée ; il a été protégé contre cette manie par la vie de famille et l'amour de ses enfants. Cependant, dans une ode du livre V, il semble qu'il a eu lui aussi l'intention de mourir à la suite d'un chagrin d'amour :

« Tu m'oublieras dans les plaisirs,
« Je me souviendrai dans la tombe. »

Les romanciers célèbres du XIXe siècle ne sont pas moins sensibles, émotifs, que les poètes. On sait par les mémoires ravissants de Mme Octave Feuillet à quel point son mari était nerveux[1]. Ce sont presque toujours des femmes nerveuses qu'il peint dans ses romans. Si l'histoire de ses héroïnes se termine souvent par le suicide, ce n'est point, ainsi que le dit M. Brunetière, parce que le suicide « est la plus haute manifestation de la volonté humaine », c'est parce que les femmes nerveuses, incapables de supporter les chagrins d'amour, se tuent par une impulsion subite, imprévue, qui laisse peu de place à la volonté réfléchie. Dans certains cas assez rares, le suicide peut être « la plus haute manifestation de la volonté humaine », mais chez les femmes nerveuses, c'est au contraire, la manifestation de la faiblesse de la volonté et de la surexcitation maladive des

(1) Un article malveillant de J. Janin « lui causa de véritables désordres dans la santé ». L'échec de la *Belle au Bois dormant* « faillit le tuer ». La vue de *la Descente de croix* de Rubens l'impressionna si fort qu'elle faillit le faire tomber d'émotion et lui donna des hallucinations. Il disait que la vue d'une haute montagne lui pesait sur le cerveau.

nerfs, c'est souvent un acte irréfléchi, presque automatique [1]. Aussi, malgré la décence, l'élégance de la forme des romans d'Octave Feuillet, je ne crois pas que la raison de ses lectrices soit fortifiée par la peinture séduisante de ces détraquées qui se suicident par des chagrins d'amour. Le peintre de ces passions furieuses et désespérées, qui cependant était au fond, comme Racine, un moraliste chrétien, fait trop admirer les mondaines follement amoureuses, qui cachent sous des dehors aristocratiques des passions très vulgaires. Aussi je crois que c'est à tort qu'on l'appelle le Musset des familles ; il serait plus exact de l'appeler le Racine du roman. C'est la même élégance de style la même peinture des femmes passionnées, les mêmes dénouements par le crime et le suicide tragiques.

Les romanciers naturalistes ne sont pas moins nerveux, en général, que le romancier idéaliste que je viens de citer. Guy de Maupassant a dit de G. Flaubert : « Vibrant toujours, impressionnable aussi, il se comparait à un écorché, que le moindre contact fait tressaillir de douleur... Il en arrivait parfois à un tel degré d'exaspération qu'il aurait voulu détruire la race humaine. » On sait à quel point étaient nerveux les frères de Goncourt et Alphonse Daudet. « Notre œuvre écrit l'un des frères de Goncourt, et c'est peut-être son originalité durement payée, repose sur la maladie nerveuse... Les critiques pourront dire tout ce qu'ils voudront, ils ne pourront pas nous empêcher mon frère et moi d'être les saint Jean-Baptiste de la sensibilité moderne. (*Journal des Goncourt*, t. VI.) Dans son étude médico-psychologique sur M. E. Zola, M. le Dr Toulouse écrit : « Il existe donc un certain déséquilibre nerveux, une émotivité exagérée, réellement morbide, qui provoque, sous l'influence d'excitations minimes, des réactions désordonnées et douloureuses [2]. » Maxime du Camp

(1) Dr Magnan. *Les Dégénérés*, p. 144.
(2) Dr Toulouse. *Emile Zola*, p, 166.

nous a appris que Flaubert était épileptique. Le neveu de ce dernier, G. de Maupassant, qui a tenté de se suicider, est mort de paralysie générale, c'est-à-dire d'une maladie mentale, et qu'il ne faut pas confondre avec les paralysies résultant d'hémorragies cérébrales.

Je ne crois pas, ainsi que l'ont prétendu quelques physiologistes, le Dr Moreau (de Tours), le Dr Lombroso, M. Jules Soury, M. Max Nordau, le Dr Charles Richet, que le génie soit une névrose ou une forme de l'épilepsie. D'après eux l'homme de génie est un malade, un anormal, un épileptique ; « il est bien rare, dit M. Richet, qu'en étudiant de près la vie d'un très grand nombre d'hommes supérieurs, on ne trouve dans leur organisme mental et dans leurs procédés intellectuels quelque chose de défectueux, de morbide, de pathologique, par quoi ils se rapprochent des aliénés..... Jamais je ne conseillerai à une femme d'épouser le fils d'un homme de génie..... Le grand et puissant génie des inventeurs, des découvreurs semeurs d'idées et créateurs ne concorde pas avec une santé intellectuelle irréprochable... Dans les formes de l'intelligence qui sont propres aux aliénés, on rencontre certains caractères psychologiques communs aux fous et aux hommes de génie [1]. » M. Jules Soury dans son traité sur *le système nerveux central*, p. 225, ouvrage plus remarquable par l'érudition que par l'observation, va jusqu'à écrire cette énormité : « que tout ce qui a été fait de grand sur la terre et à parler simplement peut-être tout est l'œuvre de ces dégénérés épileptiques ou vésaniques. » Sans doute, ainsi que me le disait M. le Dr Magnan [2], il y a eu des génies épileptiques comme il y a eu des génies rhumatisants, goutteux ou tuberculeux. Mais jamais l'épilepsie n'a produit le génie.

(1) Préface de M. Charles Richet en tête de *L'homme du génie* par le Dr Lombroso.

(2) C'est M. le Dr Magnan qui au congrès d'anthropologie criminelle de Paris a démontré par les faits la fausseté de la théorie de M. Lombroso sur les caractères physiques du criminel.

Les asiles d'aliénés sont remplis d'épileptiques, mais on n'observe point d'hommes de génie parmi eux. Il est vrai qu'il y a des génies peu équilibrés, même des *idiots savants*, des *dégénérés supérieurs*, que M. le Dr Magnan a décrits dans ses *Recherches sur les centres nerveux*, 2e série p. 248. Ces dégénérés supérieurs, ces génies peu équilibrés ont des aptitudes extraordinaires, limitées à un art, à une science et présentent des lacunes énormes tout au point de vue moral qu'au point de vue intellectuel. Mais, s'il y a des génies maladifs par suite de l'exagération d'une faculté, il suffit de penser aux grands écrivains classiques, grecs, latins et français, pour savoir qu'il y a des génies sains, bien équilibrés ; il suffit aussi de songer aux savants les plus illustres qui ont cultivé les lettres et la philosophie, à Hippocrate, à Aristote, à Leibniz, à Buffon, à Cuvier, à Flourens, à J.-B. Dumas, à Claude Bernard, à J. Bertrand, à Pasteur (malgré son irritabilité provoquée par les injustes critiques dont il était l'objet). Seulement je suis obligé de reconnaître que, parmi les poètes et les romanciers du XIXe siècle, il y en a un certain nombre qui ont plus brillé par l'éclat de l'imagination que par la justesse de la pensée. Une raison solide ne manquait pas à Lamartine (malgré son extrême sensibilité), à Béranger, à E. Augier, à Ponsard, à Jules Sandeau, à Laprade, à Autran, qui ne rougissaient pas d'appartenir à l'*école du bon sens ;* elle ne manque pas davantage, parmi les contemporains, à MM. Legouvé, Coppée, Sully-Prud'homme, Sardou, de Bornier, Theuriet, René Bazin, etc. Mais, comme la raison et le bon goût ne sont guère contagieux, ou qu'ils le sont beaucoup moins que la passion et l'imagination désordonnée, je suis obligé de constater que les écrivains judicieux exercent sur les lecteurs moins d'influence que les écrivains passionnés.

Sans prétendre que le talent du poète et du romancier est le résultat unique d'une organisation nerveuse, il est certain que le nervosisme joue un grand rôle chez les

hommes d'imagination. Cette sensibilité physique et morale, qui est tout au moins une des conditions de leur talent, les porte à grossir les impressions reçues, à exagérer les souffrances de la vie. Je n'irai point jusqu'à dire avec Lamartine :

« La sensibilité fait tout notre génie. »

Mais je dirai qu'elle contribue beaucoup au genre poétique et qu'elle fait des poètes les privilégiés de la douleur ;

« ... Tout génie est martyr...
« Nos pleurs et notre sang sont l'huile de la lampe
« Que Dieu nous fait porter devant le genre humain [1]. »

S'il est vrai qu'à raconter ses maux souvent on les soulage, souvent aussi on les grossit et on les aigrit quand on a l'imagination excessive et la sensibilité douloureuse. Les poètes, les romanciers, et en général, les artistes se plaignent très vivement des misères de la vie, parce qu'ils les sentent plus profondément que les autres; ce sont des sensitives. Dans un procès-verbal constatant, il y a quatre ans, le suicide d'un poète, je lis la déclaration suivante d'un voisin : « il m'a toujours paru très exalté ; il me parlait souvent avec animation des misères de la vie ; mais je considérais ses plaintes comme l'expression d'un esprit porté à la poésie. » Ayant des sens plus délicats que les autres hommes, étant plus *sensitifs*, plus *imaginatifs*, plus impressionnables, les poètes, les artistes souffrent beaucoup plus; cette sensibilité qui est une des conditions de leur talent, est le tourment de leur vie, lorsqu'ils ne savent pas la modérer par le jugement. En outre, cédant au plaisir de développer exclusivement la faculté, qui est la cause de leur supériorité, ils perdent l'équilibre, l'harmonie des facultés. Or, dès qu'une faculté s'exagère, elle amène l'irritabilité et les troubles nerveux. « Tout ce qui est excessif est défaut,

(1) Lamartine *Premières méditations*, liv. XXX.

dit Lamartine avec une précision scientifique remarquable ; tout ce qui n'est pas harmonie est désordre dans notre organisation... S'il y avait égalité, équilibre, harmonie entre toutes leurs facultés ; si la sensibilité était contrebalancée par la raison, l'imagination par la justesse, l'enthousiasme par le bon sens... ces hommes puissants dans une seule aptitude deviendraient puissants dans toutes, et leur supériorité spéciale, qui fait leur malheur, se changerait en une supériorité universelle, qui ferait la gloire de l'humanité [1]. »

Il y a dans l'homme et surtout dans la femme une tendance à se plaindre, à accuser le sort, à maudire la vie qui, en effet, est souvent très douloureuse. La religion et la philosophie spiritualiste, qui sont des écoles de bon sens, apprennent la résignation. « Bienheureux ceux qui souffrent, disent-elles, parce qu'ils seront un jour consolés. » Mais les jeunes gens et les femmes, qui oublient les consolations religieuses, pour se nourrir de poésies et de romans mélancoliques, perdent bien vite la résignation. Ces poésies et ces romans flattent ce que Platon appelle « la partie de notre âme altérée de pleurs et de lamentations qui voudrait s'en rassasier [2] ». Cette partie pleureuse de notre âme, il faut la tenir en bride, ne pas la tenir trop longtemps spectatrice des pleurs et des lamentations des poètes, car « les sentiments d'autrui deviennent infailliblement les nôtres, et après avoir entretenu et fortifié notre sensibilité par la vue des maux d'autrui, il est bien difficile de les modérer dans les nôtres ». La poésie mélancolique du XIXe siècle a tué la résignation et augmenté beaucoup le nombre des suicides. Le meilleur moyen de modérer ses chagrins, c'est de ne pas s'y appesantir, de sortir de soi-même, de tâcher de penser à autre chose, de ne pas

(1) Lamartine. *Entretien* XCII sur le Tasse.
(2) Platon. *La Rép.*, liv. X.

trop s'absorber dans la contemplation des tristesses de la vie et dans la lecture des poètes pessimistes, qui d'ailleurs, tout en affectant dans leurs écrits un sombre désespoir, ne dédaignent pas les plaisirs de la vie, comme le joyeux pessimiste Schopenhauer.

Les maladies de l'imagination et de la sensibilité étant essentiellement contagieuses, qui ne voit que les jeunes gens et les femmes, déjà si impressionnables par nature, deviennent encore plus nerveux au contact d'écrivains, qui ont un excès d'imagination et de sensibilité et qui sont prédisposés par leur constitution particulière à des troubles névropathiques? Il est impossible de composer un livre d'histoire, de philosophie, de morale, de critique littéraire sans un jugement sain. Mais ce qui est impossible à un historien, à un philosophe, à un moraliste, à un critique, est possible à un poète et un romancier. L'imagination et la sensibilité peuvent être très développées pendant que le jugement est très affaibli, et comme le poète et le romancier ont surtout besoin d'imagination et de sensibilité, ils peuvent conserver leur talent, même quand ils ont perdu la raison. Chez eux, la raison peut s'altérer, sans que le talent diminue. Pour ne citer que les morts, Le Tasse, J.-J. Rousseau, E. Poë, Gérard de Nerval, Maupassant ont été des écrivains remarquables, pendant qu'ils étaient atteints de troubles cérébraux. L'atrophie de la raison n'empêche pas le poète et le romancier d'imaginer, et de sentir très vivement, par suite, d'impressionner fortement les lecteurs. Bien plus, il semble que chez quelques écrivains l'imagination prend mieux son essor, à mesure que le jugement s'affaiblit. Dans *les Confessions* de J.-J. Rousseau, dans ses *Dialogues*, dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, on trouve des pages ravissantes à côté d'autres qui révèlent le délire des persécutions. « Il y avait longtemps sans doute que l'équilibre mental était dérangé chez Gérard, écrit Th. Gautier, avant qu'aucun de nous s'en fût

aperçu. Cela était d'autant plus difficile à deviner, que jamais style ne fut plus clair, plus limpide, plus raisonnable en un mot, que celui de Gérard. Même lorsque la maladie eut atteint incontestablement son cerveau, il conserva intactes toutes les qualités de son intelligence. Aucune faute, aucune erreur, aucune incorrection ne trahit le désordre de ses facultés intellectuelles. Jusqu'au bout il resta impeccable. Il put cacher ainsi longtemps un état que nul ne soupçonnait. Quelques propos étranges nous faisaient bien ouvrir de grands yeux, mais il les expliquait d'une façon si ingénieuse, si savante et si profonde, que notre admiration pour lui en augmentait. » De même que la fièvre donne un éclat plus vif aux yeux, la névropathie donne plus de brillant à l'imagination et à la sensibilité du romancier, elle rend son récit plus coloré, plus animé, elle lui permet d'exercer une influence plus vive sur les lecteurs éblouis et émus.

Puisque chez le romancier et le poète, le talent peut s'allier avec la maladie nerveuse et même avec la maladie mentale[1], on comprend combien la lecture des livres d'imagination, quand elle devient exclusive, est dangereuse pour les jeunes gens et pour les femmes qui ne lisent pas autre chose; la sensibilité excessive, quelquefois maladive de l'écrivain se communique aux lecteurs. Pour un lecteur instruit, qui connaît les maladies de l'esprit, le caractère morbide des écrivains névropathes éclate dans leurs œuvres; les jeunes lecteurs ne l'aperçoivent pas et en subissent l'influence, car c'est par l'imagination et la sensibilité que la littérature agit sur eux. Un écrivain exalté les exalte. Une imagination enflammée les enflamme. Une sensibilité toujours émue les émeut et les met en feu. D'où vient

(1) Chez les musiciens, les troubles nerveux et cérébraux sont encore plus fréquents, parce que leur talent a une origine encore plus sensuelle. Schumann fut atteint de lypémanie et tenta de se suicider; Paganini mourut d'une paralysie générale. Chopin était d'une nervosité maladive. J'ai connu le médecin aliéniste de Rouen qui soignait Gounod.

l'influence prodigieuse que J.-J. Rousseau a exercée sur ses innombrables lecteurs, sinon du caractère passionné de ses écrits? « Je ne sus jamais écrire que par passion, » disait-il lui-même. La sagesse ennuie la plupart des hommes; le bon sens les endort, tandis que le paradoxe et la passion les transportent.

A l'école de J.-J. Rousseau et de ses disciples, la littérature est devenue *passionnée*. Pour un grand nombre de romanciers et de poètes, penser c'est sentir, écrire c'est noter des sensations; comme Manfred de Byron, ils croient élargir le domaine de leur pensée en augmentant leurs sensations; ils disent avec lui : « une sensation nouvelle s'est révélée à moi; elle a élargi le domaine de mes pensées. » G. Sand copiant Manfred fait dire à Lélia : « J'agrandissais de jour en jour ma puissance, j'exaltais sans mesure ma sensibilité. » Au XVIIe siècle et même au XVIIIe, on faisait des recueils de pensées, de maximes, de considérations; Pascal écrivait ses *Pensées*, La Rochefoucauld ses *Maximes*, La Bruyère ses *Caractères*, Vauvenargues ses *Réflexions et Maximes*, Duclos ses *Considérations sur les mœurs*. Aujourd'hui on écrit des recueils de sensations. Les romans, les poésies sont des analyses de sensations. On n'écrit plus de *méditations*. A l'exception de M. Sully-Prudhomme, qui compose des poèmes philosophiques, les penseurs sont rares chez les poètes. Des livres de critique littéraire, de voyages et même d'histoire ne sont plus que des livres d'impressions, de sensations. Il y a des livres intitulés : *Idées et Sensations* par les frères de Goncourt, *Sensations d'histoire* par Barbey d'Aurevilly, *Sensations d'Oxford*, *Sensations d'Italie* par P. Bourget, *Sensations de littérature et d'art* par Byvanck. Un critique, qui a cependant le don de l'observation morale et qui pourrait continuer la tradition de nos grands moralistes, M. J. Lemaître, cèdant à la mode du jour, nous donne des *impressions de théâtre*. Il semble que le rôle de l'écrivain n'est

plus de faire penser mais de faire sentir. Ce n'est plus à la raison qu'il s'adresse, mais aux sens et à l'imagination. La sensation se substitue au sentiment, l'image à l'idée. La littérature devient de la peinture, de la musique, de la photographie. « J'aurais décrit Sodome très volontiers et la Tour de Babel avec enthousiasme, dit Th. Gauthier. Je ne travaille pas pour le prix Montyon et mon cerveau fait du mieux qu'il peut son métier de chambre noire [1]. » Les romanciers et les poètes décrivent toutes les sensations, et particulièrement celles de l'amour physique et de l'odorat.

Après la littérature *impressionniste* sont venues la *peinture impressionniste*, la *justice impressionniste* des jurés et la *politique impressionniste* des députés. On a écrit les *sensations d'un juré*, on pourrait aussi écrire les *sensations d'un député*, car de même que le jury juge sur des impressions d'audience, la chambre maintient ou renverse les ministères sur des impressions de séance. Ecrivains, peintres, jurés et députés se livrent à leurs impressions sans les contrôler par la raison. Paris est devenu impressionnable et sensible comme une femme nerveuse. Pour un grand nombre de personnes qui se croient chrétiennes, le sentiment religieux lui-même n'est qu'un besoin d'émotions religieuses, et même dans certaines apologies du christianisme on trouve plutôt des impressions esthétiques et mystiques que des arguments et des raisons.

Pour accroître leur sensibilité, on voit des écrivains l'exalter par l'ivresse. Ce moyen était déjà pratiqué dans l'antiquité. « Le poète Œschylus, dit Plutarque, composoit ses tragédies en beuvant, quand il estoit bien eschauffé du vin. Et Lampias notre grand-père, se montroit plus éloquent, plus aigu et plus riche en inventions quand il avait beu [2]. » Pour exciter leur verve, des romanciers et des

(1) *Th. Gautier*, par E. Bergerat.
(2) Plutarque. *Des propos de table*.

poètes contemporains ont eu recours non seulement au vin, mais à l'alcool, à l'absinthe, à l'opium, au haschisch. Hoffman avait des hallucinations, qu'il provoquait par des excitants et qui lui servaient à écrire ses *Contes fantastiques*. « Sa poésie était une maladie, » a dit de lui H. Heine qui était lui-même un névropathe, atteint d'ataxie locomotrice, E. Poë buvait pour surexciter son imagination, pour trouver des visions, des hallucinations favorables à la composition de ses *Histoires extraordinaires*. On le ramassa dans la rue, en proie au *delirium tremens*, on le transporta à l'hôpital, où il mourut. Baudelaire qui le prit pour modèle et le traduisit, chercha l'inspiration dans l'opium et le haschisch, et mourut d'une paralysie générale. En 1845, il s'était formé à Paris le *club des Haschidins*, fréquenté par des littérateurs à la recherche des hallucinations. M. le Dr M. de Fleury, qui a personnellement connu Guy de Maupassant, nous apprend que ce romancier s'était livré longtemps à l'abus des excitants artificiels de la pensée, alors que plus que tout autre il aurait dû s'en abstenir, ayant plusieurs aliénés parmi ses ascendants [1]. Le docteur l'ayant félicité du talent avec lequel il avait décrit la jalousie dans son roman *Pierre et Jean*, l'écrivain lui répondit qu'il n'en avait pas écrit une ligne sans s'enivrer avec de l'éther. Maupassant a utilisé ses hallucinations de l'ouïe dans *Sur l'eau*, et ses hallucinations de la vue dans *Horla*.

Assurément il ne suffit pas de boire du café, de l'alcool et de l'éther pour avoir du talent. Mais dans les œuvres qui n'exigent que de l'imagination et de la sensibilité, la tentation est grande de demander aux excitants un surcroît d'imagination et de sensibilité.

Sans doute, ces habitudes d'excitation artificielle ne sont pas générales, mais elles sont moins rares qu'on ne le croit. On voit aussi des romanciers cultiver leurs passions pour

(1) Maurice de Fleury. *Introd. à la médecine de l'esprit*. p. 138, Paris, F. Alcan.

les analyser, et même entretenir leurs maladies nerveuses pour y chercher des observations. Un écrivain distingué, M. M. Barrès, propose d'emprunter à des hardiesses d'hygiène ou de pharmacie « des moyens nouveaux pour développer, aiguiser la sensibilité, afin d'arriver à l'adoration du *moi* ». Ce qu'il redoute aussi, c'est de toucher la limite des sensations dont il est susceptible et de rester ainsi éloigné de Dieu, qui est pour lui « la somme des émotions ayant conscience d'elles-mêmes[1] ».

Il ne faut point s'étonner si, à l'école de ces romanciers qui comptent d'innombrables lecteurs, la raison baisse[2]. Chez des écrivains qui ont une imagination et une sensibilité remarquables, le jugement est si faible que les uns croient au spiritisme et aux tables tournantes, que d'autres consultent des somnambules et des chiromanciens ; il en est qui ne croient pas à Dieu, mais qui croient au diable ; dupes de leur imagination, crédules comme des enfants et de femmes illettrées, plusieurs voient des présages de bonheur ou de malheur dans les faits les plus insignifiants. Th. Gautier, par exemple, raconte que Gérard de Nerval fut bouleversé par la rencontre d'un escarbot pareil à ces scarabées égyptiens qui portent le globe sur la tête, etc.

Il est dangereux de prendre pour guides des esprits mal équilibrés, d'un jugement peu solide, de préférer le roman à l'histoire, la littérature décadente à la philosophie et à la science[3]. Un penseur, un savant, ne trouve pas dans les excitants artificiels un surcroît de pénétration. Ni le café,

(1) M. Barrès. *L'homme libre*, p. 54, 157.

(2) Les aliénistes constatent même que la lecture des romans peut produire le délire mélancolique chez les femmes en contribuant à porter le désordre dans leur imagination et à troubler leurs facultés mentales et affectives. (*Nouveau Dictionnaire de Médecine* de Jaccoud v° *Lypémanie*.)

(3) Un certain nombre d'écrivains décadents présentent les phénomènes névropathiques d'audition colorée et de goût auditif ; les sons leur donnent des sensations de couleur, les sensations du goût leur font éprouver des sons. Les décadents trouvent que la langue française a été façonnée par des écrivains trop bien portants et qu'il est nécessaire qu'elle soit remaniée par des écrivains névropathes.

ni l'alcool, ni l'opium n'ont aidé M. Guizot à écrire l'*Histoire de la civilisation*, ni M. Thiers à composer l'*Histoire du consulat et de l'empire*. Leur talent, c'est un bon sens supérieur, c'est la raison la plus haute, éclairée par l'expérience des hommes et des choses.

Dans les écrits que laissent les suicidés à la suite des chagrins d'amour, j'ai fréquemment observé des réminiscences littéraires, attestant la lecture assidue de poésies et romans qui exaltent l'imagination. Voici, par exemple, une lettre que j'emprunte à un procès-verbal, constatant le suicide d'une femme de chambre : « Mon bien-aimé, avant de te connaître, ma jeunesse était comme une morte, ensevelie dans un profond cercueil, scellée sous le poids de mes douleurs ; ton amour l'a réveillée et l'a fait sortir du tombeau. Oh ! ma jeunesse, je t'avais mal ensevelie. » Ces accents lyriques, qu'on est un peu étonné de trouver sous la plume d'une femme de chambre, dénotent que sa pauvre tête avait été tournée par la lecture de Musset et de Murger qui l'avaient grisée ; son suicide est une imitation littéraire, comme son style.

Que d'exaltations romanesques, qui finissent mal, sont communiquées aux pauvres filles du peuple par ces romans, ces feuilletons, ces poésies, où reviennent à chaque page ces mots éblouissants : amour, ivresse, passion, volupté, bonheur ! Être aimée d'un jeune homme élégant, distingué, comme un héros de roman, devient pour les jeunes ouvrières, lectrices de feuilletons, un besoin comme pour les jeunes filles du monde. Leur attention se détourne de l'ouvrier qui pourrait les épouser, parce qu'il a les vêtements sales, les mains calleuses, le visage noirci par la poussière et le charbon de l'usine. Les romans créent chez ces pauvres filles un état d'esprit romanesque, chimérique qui les perd, parce qu'ils ne leur parlent jamais de la beauté de la vie de famille, des joies du ménage, du travail en commun ; au lieu de poétiser les humbles, les tra-

vailleurs, les écrivains, à l'exception de Coppée, de René Bazin, préfèrent idéaliser le libertinage des oisifs, des mondains. La chute et le suicide sont au bout de ces rêves chimériques d'amour, de luxe et de bonheur.

Si le nombre des suicides a tant augmenté depuis cent ans, c'est en partie parce que le nombre des lecteurs de romans s'est beaucoup accru. Autrefois, les romanciers écrivaient pour un petit nombre de lecteurs. Aujourd'hui, les romans pénètrent partout, dans l'atelier comme au salon, dans la mansarde comme au boudoir. Je viens de lire, dans un procès-verbal de suicide, qu'une vieille femme voulant laisser un souvenir à une voisine, lui fit cadeau, avant de s'asphyxier, d'un gros paquet de feuilletons pour sa fille. Joli cadeau ! J'ai entendu dernièrement une paysanne dire à son mari qui allait à la ville : « Apporte-moi *Crime d'amour*. » Pour lire son feuilleton, la cuisinière laisse brûler son dîner, la femme de chambre néglige son repassage, la mère de famille oublie son ménage. Chaque année, chaque mois on voit éclore des centaines, des milliers de nouveaux romans, pendant qu'on réédite les anciens. Il n'y a pas de journal sans feuilleton ; il n'y a pas de revue sans roman, et Dieu sait s'il y a des journaux et des revues. C'est le feuilleton qui fait le succès du journal, c'est le roman qui fait la vogue de la revue. Il y a même des journaux et des revues qui publient plusieurs feuilletons, plusieurs romans à la fois.

On sait que les suicides sont beaucoup plus rares à la campagne que dans les villes. Une des causes de cette différence vient de ce que les femmes de la campagne lisent peu de romans, tandis que les femmes des grandes villes en lisent beaucoup. Dans un rapport adressé au ministre de l'intérieur, le préfet du Léman constatant, en 1812, que « la mélancolie est bien plus fréquente à Genève que partout ailleurs » en Suisse, en attribuait la principale cause à la lecture exagérée des romans que J.-J. Rousseau avait

mis à la mode[1]. En ne voulant pas travailler pour le prix Montyon, les romanciers travaillent pour la Morgue. Avec cette passion de chercher des descriptions pittoresques partout, ils ont tout décrit, tout embelli, l'adultère, la débauche, l'ivrognerie, les mœurs infâmes, la séduction, le suicide et le crime passionnels; ils ont tout poétisé, excepté la santé, le travail, l'amour conjugal et la famille.

Tout en reconnaissant que *Werther* avait déterminé un grand nombre de suicides, Gœthe prétendait qu'on ne doit pas rendre l'écrivain responsable « parce qu'un de ses ouvrages, mal entendu par des intelligences bornées, a tout au plus purgé le monde d'une douzaine de sots et de vauriens, incapables de rien faire de mieux que d'éteindre complètement le faible reste de leur pauvre lumière[2] ». Ce dédain olympien pour les lecteurs de *Werther* qui se sont donné la mort, ne me paraît pas une réponse satisfaisante. Tout d'abord, le suicide n'est pas toujours une marque de sottise et de faiblesse d'esprit, puisque Chateaubriand, Lamartine, G. Sand et Gœthe lui-même ont tenté de se suicider. En outre, s'il était permis aux écrivains de purger le monde des intelligences bornées et d'éteindre la vie des esprits peu éclairés, quelles hécatombes, grand Dieu ! on autoriserait !

Pour se soustraire à la responsabilité de son livre, Gœthe disait encore à lord Bristol, qui le lui reprochait avec vivacité : « Si vous parlez ainsi du pauvre Werther, quel ton prendrez-vous contre les grands hommes qui, d'un trait de plume, envoient en campagne cent mille hommes dont quatre-vingt mille s'égorgeront et s'exciteront mutuellement au meurtre, à l'incendie et au pillage ? » Sans méconnaître la responsabilité des hommes de guerre, comment

(1) *La folie de J.-J. Rousseau*, par le Dr Chatelain, p. 151.
(2) *Entretien de Gœthe et d'Eckerman*, p. 267.

peut-on comparer aux morts glorieuses des soldats défendant la patrie, le drapeau, les suicides sans but, sans utilité, de jeunes amoureux qui ont des peines de cœur ?

M. P. Bourget, qui avait d'abord contesté l'influence de la littérature sur les mœurs, se rendant mieux compte de la responsabilité de l'écrivain depuis le double suicide passionnel de C... et de Mme G... dont j'ai parlé plus haut, a montré le mal que les livres peuvent faire aux jeunes gens, dans l'admirable roman du *Disciple*, qui n'est autre chose que l'histoire de C... Cette responsabilité de l'écrivain est affirmée par lui dans ses derniers romans, avec une émotion profonde et un souci de l'avenir de la jeunesse, qui montrent combien il a été effrayé de la part de responsabilité, qui remonte à la littérature dans le crime d'amour de l'étudiant de Constantine : « Ces grands écrivains que vous enviez, fait-il dire à l'abbé Taconnet dans *Mensonges*, songez-vous quelquefois à la tragique responsabilité qu'ils ont prise en propageant leur misère intime ?... Croyez-vous que, dans le coup de pistolet que vient de se tirer René, il n'y ait pas eu un peu de l'influence de ces deux apologies du suicide (*Werther* et *Rolla*) ? Savez-vous que c'est une chose effrayante de penser que Gœthe est mort, que Musset est mort, et que leur œuvre peut encore mettre une arme dans la main d'un enfant qui souffre. » La responsabilité de l'écrivain s'étend en effet dans le temps et dans l'espace. Ce n'est pas seulement de son vivant qu'il agit sur l'esprit des lecteurs ; son influence lui survit *defunctus loquitur* ; elle ne se fait pas sentir uniquement dans son entourage, elle se répand au loin dans les contrées les plus reculées. Avec la facilité des communications, avec la multiplicité des bibliothèques et des cabinets de lecture, avec les innombrables revues et journaux à 5 centimes qui paraissent et qui publient tous un ou plusieurs feuilletons, les sophismes arrivent au peuple au fond des campagnes, à l'extrémité du monde, avec la plus grande rapidité.

S'il m'était permis d'ajouter quelques conseils à ceux que l'auteur du *Disciple* donne aux jeunes gens, je leur dirais : le travail littéraire, isolé de l'action, peut devenir un danger s'il est mal dirigé, si les lectures sont faites au hasard et s'adressent plus particulièrement à la sensibilité et à l'imagination, qui sont souvent déréglées à votre âge. C'est la raison et la volonté qu'il faut avant tout développer en vous ; pour cela gardez-vous de la littérature maladive. Si vous voulez conserver l'esprit droit et le cœur sain, n'abusez pas de la lecture des romans et des recueils de poésies, écrits souvent par des esprits déséquilibrés. Fuyez le naturalisme physiologique et le naturalisme mystique, la rêverie associée au sensualisme et l'idéalisme sceptique ; aimez le bon sens, la santé de l'esprit, l'équilibre des facultés et pour cela revenez aux anciens et aux grands écrivains du XVIIe siècle, esprits sains et solides.

Revenez aux anciens. Vous ne les connaissez encore que par quelques versions de passages tronqués, dont le souvenir associé à celui de vos études n'est pas resté très agréable. Reprenez à présent dans leur texte entier Eschyle, Sophocle, Euripide, Platon, Xénophon, Aristote, Plutarque dans la délicieuse traduction d'Amyot. Relisez Virgile, Lucrèce, Horace, Cicéron, Sénèque, Tacite, avec les commentaires de MM. Boissier, Patin, Gréard, Berger, Nisard, Martha, et vous serez étonnés du plaisir et du profit que vous trouverez à les relire. Si à la suite de quelque chagrin d'amour l'idée du suicide traverse votre esprit, rappelez-vous qu'une femme, George Sand, s'est guérie de la tentation du suicide par la lecture des classiques grecs et latins.

Aimez la poésie, mais celle qui a plus souci de l'élévation et de la justesse de la pensée que de la sonorité des mots et de l'éclat des images ; préférez l'or au clinquant. A la poésie érotique et mystique préférez celle qui élève l'âme, la poésie philosophique et religieuse. N'oubliez pas que nos

plus grands poètes sont encore ceux du XVIIe siècle, Corneille, Racine, Molière et La Fontaine ; lisez-les, relisez-les, on ne s'en lasse jamais. Ne lisez pas sans réserve les poètes et les romanciers pessimistes du XIXe siècle qui, doués d'une sensibilité excessive et d'une imagination maladive, sentent trop fortement les tristesses et les douleurs de la vie et les expriment avec des cris déchirants, qui tuent la résignation. La lecture de ces désespérés rend la vie douloureuse. Pour aimer la vie ou tout au moins pour la supporter, les lectures qui donnent le courage et l'espérance sont nécessaires.

Ne dédaignez pas les moralistes. Je sais qu'on les aime peu à votre âge et qu'on en réserve la lecture pour la vieillesse. Mais, que ce nom de moralistes ne vous effraye pas; ils sont d'un commerce plein de charme. Vous n'éprouverez jamais une minute d'ennui avec Montaigne, Pascal, La Bruyère, La Rochefoucauld, Vauvenargues, Joubert. Montaigne est délicieux comme Plutarque, Pascal est émouvant, La Bruyère est ravissant, Joubert est charmant Parmi les contemporains, vous avez des critiques littéraires, qui sont au fond des moralistes pleins d'esprit et de bon sens; D. Nisard, Saint-Marc Girardin, Bersot, âme tendre, caractère antique, Caro si odieusement calomnié, J. Lemaître, Brunetière.

Lisez aussi les historiens, qui sont presque tous des esprits bien pondérés. Quels génies merveilleusement équilibrés que Tacite, Bossuet, Montesquieu ! L'histoire a le mérite de nous faire sortir de nous-mêmes, de nous faire oublier nos chagrins, de nous transporter dans le passé, de nous intéresser aux souffrances, aux progrès de l'humanité.

Dans la société de ces esprits d'élite vous ne serez pas exposés à prendre « le mal du siècle »; vous fortifierez votre raison et votre volonté. Eux aussi ont connu la tristesse, dans ce qu'elle a de noble; eux aussi ont éprouvé de la pitié pour les souffrances de l'humanité et surtout pour

ses infirmités morales; eux aussi, malgré leur foi religieuse ou philosophique, étaient effrayés par les mystères de la vie. Que valent les déclamations de Werther et de René, tourmentés par le désir sexuel, à côté des cris mélancoliques de Pascal et de Jouffroy? Qui a mieux compâti aux souffrances du peuple que Racine et Fénelon, qui se sont exposés à la disgrâce, pour les signaler à Louis XIV? Qui a mieux connu que Bossuet la vanité des choses humaines? Qui a plus éprouvé de pitié pour les animaux que La Fontaine et qui a mieux senti que lui le charme de la solitude? Ces grands esprits, qui étaient des esprits sensés, ne se révoltaient pas contre Dieu, qui a fait la vie si courte et si remplie de misères. S'ils avaient des chagrins d'amour, ils ne songeaient pas à se tuer, comme ces mélancoliques amoureux qui se brûlent la cervelle, lorsqu'ils ne peuvent pas séduire la femme de leur ami; ils savaient qu'il y a des souffrances plus nobles et plus poignantes que celles qui sont causées par l'indifférence d'une femme ou par le désir inassouvi de la passion :

« Les beaux chagrins que les chagrins d'amour,
« Nous passons tous par là, c'est l'affaire d'un jour [1]. »

Ne prenez pas trop au sérieux la mélancolie des poètes et des romanciers modernes; elle est souvent plus littéraire que réelle, l'origine de leur désespoir est quelquefois une déception d'amour ou d'orgueil. Rien n'est plus noble que la mélancolie d'un penseur, d'un Lamartine, d'un Alfred de Vigny, d'un Sully Prud'homme. La mélancolie et le désespoir d'un poète trompé par sa maîtresse ont moins de noblesse. D'ailleurs, les grandes douleurs sont muettes, elles ne s'étalent pas devant le public. Rappelez-vous que beaucoup de ces poètes mélancoliques, qui poétissent et conseillent le suicide aux autres, étaient de joyeux compa-

(1) V. Hugo : *Ruy-Blas*.

gnons, qui laissaient la mélancolie dans leurs livres, que leur misanthropie ne s'étendait pas aux femmes, que lorsque dans leurs vers ils les haïssaient, ils les aimaient particulièrement dans la vie de chaque jour[1]. Pendant que les lecteurs naïfs de *Werther* se brûlaient la cervelle, Gœthe se consolait d'un premier chagrin d'amour en donnant successivement son cœur à Frédérique, à Lili Schœnemann, à Christiane Vulpins, à Minna Herzlieb. N'oubliez pas que les chantres du suicide ont souvent peur de la mort, de même que les poètes les plus belliqueux dans leurs vers sont souvent les hommes les plus pacifiques dans leur vie[2]. Les écrivains sont les premiers à railler les lecteurs qui imitent les personnages de leurs romans et qui se tuent comme eux. Si la mélancolie vous paraît poétique, allez visiter dans les asiles les pauvres malades qui ont perdu la raison à la suite de chagrins d'amour qui ont tenté de se suicider, pour se soustraire aux souffrances de la vie ; vous verrez que la sombre mélancolie est une véritable maladie mentale, une déchéance qui n'a rien de poétique, que la gaîté ou tout au moins la résignation sont des signes d'énergie et des conditions de santé pour l'esprit, comme pour le corps.

Suivez enfin le conseil que la sœur de René lui donnait : « Cherchez quelque occupation... Peut-être trouverez-vous dans le mariage un soulagement à vos ennuis. Une femme et des enfants occuperaient vos jours. »

Pour bien préciser le degré de la responsabilité qui incombe à la littérature dans la fréquence des suicides, il me reste à répondre à une objection que je prévois. Tous

(1) C'est ce que Sophocle disait déjà d'Euripide dans des termes un peu crus que le lecteur trouvera dans le dictionnaire de Bayle v°, *Euripide*.

(2) Un ami de Béranger raconte que ce poète, qui chanta les guerres de Napoléon Ier et trouva les Bourbons trop pacifiques, s'était soustrait au service militaire et avait trompé les gendarmes grâce à une calvitie très précoce. (*Vie de Béranger* par Paul Boiteau, p. 38.) Dumas, père qui prête à Antony un air fatal, un regard sombre, un langage désespéré, n'avait rien de fatal, de sombre, de désespéré, dans sa personne et dans sa vie.

ceux qui lisent des romans, des poésies, des drames qui glorifient le suicide ne se suicident pas ; donc, me dira-t-on, ce n'est pas cette lecture qui peut déterminer le suicide par imitation. Sans doute, le suicide littéraire n'est pas déterminé uniquement par l'imitation du livre ; il faut, en outre, chez le lecteur, une prédisposition physiologique. Bien que je sois très convaincu de l'existence du libre arbitre, pour des raisons que je n'ai pas à développer ici [1], je crois aussi à l'influence considérable du tempérament. Tous ceux qui souffrent de la misère, qui ont des déceptions d'ambition, des chagrins d'amour, ne se donnent pas la mort. La misère, les déceptions, les chagrins ne suffisent pas pour déterminer la mort volontaire ; il faut, en outre, un tempérament sur lequel ces causes viennent agir. A moins qu'il ne s'agisse d'un cas de folie, une prédisposition physiologique, isolée d'une cause extérieure, ne suffit pas pour déterminer le suicide ; une cause extérieure sans un tempérament prédisposé est également insuffisante. C'est la réunion d'une cause extérieure, misère, jalousie, etc., et d'une prédisposition physiologique, qui amène le suicide. Il en est de même pour les maladies physiques. Tous ceux qui sont envahis par les mêmes microbes ne meurent pas ; les uns résistent, pendant que les autres succombent. Les microbes ne tuent que ceux dont l'organisme ne peut pas lutter. Cependant on ne dira pas que les microbes sont inoffensifs, parce que certains organismes ont résisté. De même des esprits, plus sensés que d'autres, résistent à la lecture de *Werther*, de *René*, des drames et des romans qui font l'apologie du suicide on ne peut pourtant pas dire que ces livres sont inoffensifs. Je crois avoir établi par des documents probants qu'ils ont déterminé, chez des lecteurs prédisposés, un assez grand nombre de morts volontaires.

(1) Je les ai indiquées dans mon livre *le Crime et la Peine*.

CHAPITRE XI

LA CONTAGION DU CRIME PASSIONNEL

PAR LE ROMAN PASSIONNEL

> « Songeons à cette épouvantable communication de crimes qui existe entre les hommes, complicité, conseil, *exemple*, *approbation*, mots terribles qu'il faudrait méditer sans cesse... Où sont les bornes de la responsabilité ? »
>
> J. DE MAISTRE.
>
> (*Soirées de Saint-Pétersbourg*. 3e Entretien.)

Lorsqu'on assista en 1848 à la répétition des scènes de la révolution, un historien, en voyant défiler devant lui une parodie révolutionnaire, s'écria : « Voilà mon histoire de la Révolution qui passe. » En recherchant comme magistrat les causes des crimes passionnels, j'ai souvent eu aussi l'occasion de constater que ces crimes sont des imitations de romans, que c'est de la littérature en action.

En août 1881, la cour d'assises de la Seine a jugé le jeune Bernard, fils de la concierge de M. L..., membre de l'Académie française ; ce jeune homme, la tête échauffée par la lecture des romans, avait voulu s'introduire la nuit dans la chambre de Mlle D..., petite-fille de son maître, pour l'embrasser pendant sonsommeil. La mère de la petite-fille, qui couchait dans une chambre voisine, ayant été éveillée par le bruit de ses pas et s'étant levée, Bernard la frappa de plusieurs coups de couteau.

L'instruction révéla que ce jeune accusé restait couché une partie du jour, lisant des romans, des récits de crimes, des causes célèbres. On trouva dans sa chambre, l'*Idiote*,

le *Péché d'une Vierge*, l'*Assassinat d'une fille*, le *Crime de la comtesse*, la collection du *Tribunal illustré*, et des poésies intitulées : les *Visions*, les *Peines de cœur*, la *Renaissance de l'amour*. Interrogé sur ses lectures, il répondit qu'il aimait beaucoup les récits d'amour. On constata qu'il avait une grande répugnance pour les travaux manuels et que, lorsqu'il ne lisait pas de roman, il ne parlait que théâtre, actrices, etc., ou racontait l'amour qu'il éprouvait pour Mlle D... L'année précédente, il avait volé un jupon appartenant à la petite fille et l'avait emporté dans sa chambre. Bernard qui n'avait pas été reconnu par Mme D..., au moment de l'agression, fut obligé d'avouer sa culpabilité, mais il chercha à l'expliquer en disant qu'il avait agi dans un accès de somnambulisme, poussé par une impulsion irrésistible. Cette allégation fut reconnue inexacte : Bernard n'était pas somnambule, quoi qu'il eût décrit exactement les phénomènes du somnambulisme ; « J'avais lu tout ça dans mes livres, » dit-il à M. le Dr Lassègue, qui l'examina et constata chez lui un tempérament très nerveux, un esprit à la fois ingénieux et très faible, une imagination surexcitée. C'est sur ces tempéraments nerveux, qui unissent une imagination surexcitée à un esprit faible, que les lectures romanesques exercent une impression considérable. Or beaucoup d'enfants, de jeunes gens présentent cette organisation physique et morale.

En 1886, la cour d'assises du Pas-de-Calais a jugé deux jeunes gens, fils de riches paysans de ce département, Henri et Clément Muchembled. L'imagination enflammée par des lectures romanesques, Clément s'éprit d'une jeune fille du voisinage du même âge que lui ; ayant eu une querelle avec elle, il résolut de se venger, et entretint son cousin de son projet. Les deux jeunes gens qui avaient beaucoup lu de romans, et qui se donnaient les noms de *Cerf agile* et de *Grand serpent*, qu'ils avaient empruntés à des ouvrages de Cooper, résolurent de tuer la jeune fille et de

partir ensuite pour l'Amérique, la patrie du *Dernier des Mohicans*. Ils achetèrent de grands couteaux, qu'ils portèrent pendant plusieurs jours dans des gaines de cuir, très fiers, dirent-ils, de se sentir armés. Ayant surpris la jeune fille dans un bois, ils la frappèrent de dix-sept coups de couteau.

L'instruction révéla qu'avant de partir pour ce guet-apens ces jeunes gens avaient rédigé, sous le titre *Drame horrible* le récit du crime qu'ils allaient commettre ; ils se disaient atteints de mélancolie, las de la vie et dégoûtés du monde, et après avoir raconté le meurtre de la jeune fille, ils décrivaient leur suicide.

En juillet 1881, la cour d'assises de la Seine a jugé le jeune Lemaître, âgé de quinze ans, qui avait tué un petit enfant de six ans ; il l'avait fait monter dans sa chambre, lui avait attaché les mains derrière le dos, l'avait étendu sur le lit, lui avait coupé la gorge et ouvert le ventre. Ce crime au premier abord, paraît l'acte d'un fou ; cependant, les Drs Motet et Legrand du Saulle, qui ont examiné ce jeune accusé, ne lui ont trouvé aucun signe de maladie mentale. M. le Dr Legrand du Saulle s'éleva dans son rapport contre « cette littérature qui familiarise le public avec le crime et fait une sorte de piédestal à ceux qui comparaissent devant la cour d'assises ». Le jeune Lemaître s'était nourri de cette littérature ; intelligent, il se fit remarquer à l'école communale par sa facilité à apprendre, mais aussi par son orgueil ; il s'isolait de ses camarades pendant les récréations, et le soir il lisait dans sa chambre des romans, des drames judiciaires. A sa sortie de l'école, il courut les rues, les mauvais lieux ; placé chez différents patrons, il les vola pour acheter des romans et aller au théâtre. Le président lui ayant demandé comment il passait ses journées, il répondit : « Je lisais beaucoup étendu sur mon lit ; je suis allé au théâtre où j'ai vu jouer les *Chevaliers du brouillard* ; je passais mon après-midi au jardin des plantes. J'emportais un livre : la *Dame de Montsoreau* ou les *Orphelins du*

Pont-Notre-Dame. » — *Le président :* « Quels théâtres fréquentiez-vous ? » — *L'accusé :* « J'ai pris des fauteuils d'orchestre à l'Opéra-Comique, à l'Ambigu et au Châtelet. Je choisissais toujours les meilleures places. »

Dans sa prison, il s'informa « si les journaux parlaient de lui et si on vendait sa photographie comme on avait vendu celle de Menesclou ». A l'audience, il prit une pose théâtrale, racontant son crime sans la moindre émotion, impassible, regardant le public. Il dit qu'une somnambule lui avait prédit une grande célébrité.

Les criminels qui se repentent avouent fréquemment qu'il faut attribuer leur criminalité à de mauvaises lectures. Le nommé A..., fils d'un capitaine des douanes, condamné à mort pour assassinat, disait : « Je veux montrer aux jeunes gens les causes qui m'ont perdu, leur faire voir comment, par une dégradation successive, je suis arrivé jusqu'au pied de l'échafaud..... Jeunes débauchés, croyez en la parole d'un mourant ; j'ai commencé comme vous par n'être qu'un libertin, mais de chute en chute, je suis devenu assassin. Ce sont les mauvaises lectures qui m'ont perdu. » Tous les directeurs et aumôniers des prisons, tous les magistrats ont reçu des aveux semblables.

« C'est surtout la lecture des romans qui m'a conduit ici, disait le jeune Rosset, qui assassina la dame de comptoir de l'endroit où il servait... On m'avait cependant averti que ces livres pouvaient me faire du mal, mais je n'en croyais rien, c'est pourtant ce qui a fait presque tout mon mal. Ces livres-là me faisaient voir la vie tout autre qu'elle n'est réellement ; je me créais des illusions impossibles. »

Lachaud, qui défendit Tropmann, faisant dans sa plaidoirie le portrait de l'accusé et recherchant les causes de sa criminalité, disait : « Il se perdait dans des lectures fâcheuses, dangereuses pour lui ; les romans lugubres, ceux qui entassent le plus de misères et d'horreurs, il les préférait. Il disait à un témoin qu'il affectionnait la lecture du *Juif*

errant. » Tropmann avoua à l'abbé Crozes que la cause de sa profonde démoralisation était la lecture des romans. « A force de vivre dans ce monde imaginaire, il avait perdu la notion du juste, de l'honnête, et s'était pris d'une belle passion pour ces héros du bagne qui se refont une virginité en semant des bienfaits autour d'eux avec les dépouilles de leurs victimes, et qui meurent administrateurs d'un bureau de bienfaisance après s'être créé des rentes en jouant du couteau et du poison[1]. »

Dans l'affaire Gouffé, on constata que la lecture des romans avait beaucoup contribué à la dépravation de la fille Bompard.

Les romans judiciaires qui reproduisent le récit de crimes célèbres sont très populaires; ils sont publiés en feuilleton par les petits journaux à cinq centimes et pénètrent partout. Annoncés par de grandes affiches coloriées, qui représentent une scène de meurtre ou de débauche, ils familiarisent l'esprit des enfants, des jeunes filles et des femmes avec des idées et des images qu'il serait plus sage d'éloigner d'eux. Sur tous les murs de Paris, on voit des hommes assassinés, des enfants martyrisés, des femmes assistant à des scènes d'orgie. Toutes ces images se gravent dans le cerveau des passants.

Ceux qui connaissent l'impressionnabilité du cerveau de l'enfant, la puissance d'un choc moral produit sur lui, savent qu'une image lubrique peut troubler profondément l'enfant, surtout la jeune fille à l'époque de la puberté. J'ai signalé dans le précédent chapitre l'influence considérable des premières lectures ; les premières images ont une influence encore plus profonde, elles impressionnent beaucoup plus que les paroles. Si l'on plaçait à l'école, dans les rues, de belles images représentant des sujets historiques, patriotiques, religieux et champêtres, on ferait

(1) *Souvenirs de la petite et de la grande Roquette*, t. II, p. 228.

passer dans l'esprit des enfants, sans effort, rien que par les yeux un enseignement véritablement moral. On laisse au contraire s'étaler sur tous les murs et aux vitrines des kiosques et des libraires, des images représentant des crimes de haine et des crimes de luxure, qui constituent de véritables attentats à la moralité et à la pudeur des enfants. Ces images se gravent dans leur cerveau et y laissent des traces ineffaçables; elles souillent leur imagination et peuvent susciter des actes analogues.

On fait des romans, des drames, avec les crimes de Fualdès, du Courrier de Lyon, de Tropmann. La reproduction des crimes de Tropmann a donné de si beaux bénéfices à la presse, que le directeur d'un journal voulant associer ses rédacteurs à ces bénéfices, leur a donné un superbe repas, qui s'est terminé par un toast porté à Tropmann.

Dans l'exécution du crime, souvent l'assassin copie le procédé dont il a lu la description dans un roman. Le jeune Lemaître, qui avait coupé la gorge à un enfant, disait : « J'ai lu beaucoup de romans et dans l'un d'eux j'ai trouvé la description d'une scène que j'ai exécutée. » Assurément, la description d'une scène criminelle n'inspire pas à tout le monde le désir de la reproduire, mais cette suggestion se manifeste chez un certain nombre d'enfants, de jeunes filles, de jeunes gens impressionnables, d'une constitution nerveuse et maladive. Dans une brochure sur l'*obsession du meurtre*, M. le Dr Ladame raconte qu'une femme tua ses enfants à la suite de la lecture d'un crime semblable, et que d'autres femmes impressionnées à leur tour par ce meurtre, étaient poursuivies par l'idée obsédante de tuer. M. le Dr Aubry raconte des faits semblables. Il y a une contagion du meurtre comme il y a une contagion de la folie, une contagion du suicide, une contagion de la fièvre politique. V. Hugo écrivant à Lamartine, le 7 septembre 1830, lui dit : « Dans ce tourbillon qui nous enveloppe et nous donne le vertige, il m'a été impossible de rallier trois pen-

sées de poésie et d'amitié. La fièvre prend toutes les têtes, et il n'y a pas moyen de se murer contre les impressions du dehors ; la *contagion* est dans l'atmosphère ; elle vous gagne malgré vous. »

C'est à la suite de lectures romanesques que Mlle Lemoine, qui habitait avec sa mère un château dans le département d'Indre-et-Loire, devint la maîtresse de son cocher et tua avec sa mère l'enfant issu de ces relations. Ayant lu beaucoup de romans, notamment ceux de George Sand, où elle voyait de grandes dames aimer des subalternes, elle voulut faire comme elles et se donna à son cocher, disant qu'elle était heureuse de l'élever jusqu'à elle. On sait que dans *Valentine* de G. Sand, le fils d'un paysan aime la fille d'une comtesse ; dans *André*, c'est le fils d'un marquis qui aime et épouse une ouvrière. Dans le *Compagnon du tour de France*, Yseult de Villepreux veut épouser le menuisier Pierre Huguenin. — Au XVIIIe siècle, des romanciers et des poètes avaient aussi conseillé des mariages disproportionnés avec des servantes ou avec des ouvriers. J.-J. Rousseau avait épousé une servante ; on sait combien ce mariage le rendit malheureux. Voltaire, dans *Nanine*, fait dire au comte :

« L'éclat vous plaît ; vous mettez la grandeur
« Dans les blasons, je la mets dans le cœur.
« L'homme de bien, modeste avec courage
« Et la beauté spirituelle, sage,
« Sans biens, sans nom, sans tous ces titres vains
« Sont à mes yeux les premiers des humains. »

S'il est sage de mettre la grandeur dans le cœur plutôt que dans les blasons, il est moins sage de croire que le cœur se trouve plutôt chez une servante que chez une jeune fille bien élevée. Les romans faussent le jugement des lecteurs en conseillant aux jeunes gens de chercher leur femme à la cuisine, et aux jeunes filles de prendre leur fiancé à l'écurie ou à l'atelier. Déjà, dans l'*Astrée* on avait vu de

grandes dames accepter l'amour de leurs inférieurs. « Comment, Madame, dit Léonide à Galatée, voudriez-vous bien aimer un berger? Ne vous ressouvenez-vous pas qui vous êtes? — Si fait, Léonide, je m'en ressouviens, dit-elle; mais il faut aussi que vous sachiez que les bergers sont hommes aussi bien que les druides et les chevaliers. » Si l'on voit des subalternes lever les yeux sur les filles de leurs maîtres et celles-ci ne point se scandaliser de l'audace du « ver de terre amoureux d'une étoile », c'est souvent à des lectures romanesques qu'il faut attribuer ces séductions. A l'audience, le président, s'adressant à Mlle L., lui dit : « Vous lisiez beaucoup, et des romans? » — *L'accusée :* « Quelquefois, en cachette de ma mère. » — *Le président :* « Vous avez dit à l'instruction que votre mère le savait. » — *L'accusée :* « Mais non, monsieur; elle savait quand je lisais le roman des feuilletons dans les journaux, mais je lui cachais les autres. » Amenée à expliquer comment elle avait accueilli l'amour de son cocher, elle répondit: « F. est le premier homme qui m'ait dit des mots d'amour; j'ai eu le malheur d'y croire, et je me suis abandonnée..... Après, j'ai été partagée entre la honte de m'être donnée à mon domestique et le bonheur d'avoir élevé jusqu'à moi un homme qui était, d'après les lois sociales, dans une position inférieure à la mienne. » Devenue grosse, elle ne fut pas affligée de ce scandale, espérant forcer sa mère à accepter l'union désirée avec son cocher. « C'était, dit-elle le seul moyen de finir mon roman. J'ai voulu faire le bonheur d'un homme, comme ma mère avait fait celui de mon père. » Mais sa mère, en apprenant la grossesse de sa fille, congédia le cocher, et après avoir vainement essayé de faire avorter sa fille, tua l'enfant quand il vint au monde.

Le procureur général, qui soutint l'accusation, et M. Lachaud qui présenta la défense, furent d'accord pour reconnaître que la jeune accusée avait été perdue par la

lecture des romans. « Je vois avec regret, dit le procureur général, le drame et le roman s'immiscer dans nos débats judiciaires. Dans une cause récente à la cour d'assises de Paris, il y avait aussi une jeune fille, tristement célèbre, qui avait à se défendre à la fois et d'un crime et d'une passion qu'on disait sans frein. Pour prouver cette passion, et dans l'espoir sans doute d'intéresser et d'attendrir les juges, on lisait ses lettres, dont le style peignait la puissance de cette passion irrésistible. Eh bien ! ces lettres si passionnées, elles n'étaient pas de la jeune fille ; elles les avait platement copiées dans un drame peu moral de notre époque. Comme sa devancière. Angelina Lemoine a copié, pour poétiser sa passion. »

J'ai souvent constaté dans des affaires criminelles que les libertins prêtent des romans aux jeunes filles qu'ils veulent séduire, et que par ce moyen, ils arrivent rapidement à leur but. Le 24 août 1860, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a jugé pour détournement de mineure le nommé Treuil, commis voyageur, marié, âgé de trente-sept ans, qui avait enlevé une jeune fille appartenant à une honorable famille de Marseille. Pour préparer la séduction, l'accusé lui avait fait lire des romans. — Vitalis, ancien libraire, qui fut condamné à mort et exécuté à Marseille, s'était perdu (il l'a avoué) et avait perdu sa complice, Marie Boyer, par la lecture assidue des romans. On trouva dans la chambre de Marie Boyer un grand nombre de romans, notamment *Vierges Folles*, *Mlle de Maupin*, *Mœurs galantes à Marseille*.

Les écrivains, qui dans leurs romans ont décrit les procédés de la séduction, n'ont pas manqué d'observer que les séducteurs se servent de lectures pour arriver à leur but. Dans le *Disciple* de M. Bourget, Robert Greslou, voulant se faire aimer de Charlotte, a soin de lui faire des lectures sentimentales. Le jour où la jeune fille vient lui demander des conseils pour ses lectures, il comprend qu'il

la tient, comme un chasseur tient son gibier quand il l'a au bout du fusil : « moi aussi, dit-il, je tenais mon gibier humain au bout d'un fusil. En m'offrant de diriger ses lectures, Charlotte ne venait-elle pas se placer d'elle-même à ma portée ? » Et avec une habile perversité, il commence par lui faire lire des romans et des poésies qui la troubleront sans la choquer.

Les femmes corrompues, qui veulent perdre une amie honnête, lui prêtent des romans. « Les amies qui la tâtent et voudraient l'ébranler, dit Michelet, ne manquent pas de lui prêter en cachette quelque chose de Mme Sand[1]. »

Huet, évêque d'Avranches, pensait que la lecture des romans est nécessaire à la jeune fille, pour lui apprendre à distinguer l'amour vrai de celui qui ne l'est pas. Mais il oubliait que la jeune fille ne lit pas un roman avec un esprit critique, que la peinture de l'amour la grise, qu'il trouble son cœur et exalte son imagination. Les aliénistes constatent que les passions érotiques peuvent même être éveillées par la lecture des romans, inoffensifs, instructifs pour un homme mûr, mais très dangereux pour les jeunes filles [2].

Voici, par exemple, ce que je lis dans le Dictionnaire des sciences médicales de Dechambre, au mot *Maladies nerveuses :* « Qui ignore l'influence énervante des lectures érotiques, des spectacles et de certaines réunions mondaines, qui surexcitent prématurément les sens, passionnent l'imagination et jettent les jeunes personnes dans toutes les aberrations des rêveries romanesques, quand elles ne les précipitent pas dans l'hystéricisme. »

Parmi les livres susceptibles d'éveiller des idées érotiques, je ne crains pas de signaler les livres mystiques, où

(1) *L'amour*, p. 275.

(2) P. Moreau (de Tours), *Les aberrations du sens génésique*, p. 176 ; Dr Magnan, *Obsession criminelle morbide ;* Dr Bourgeois, *Les Passions.*

l'amour de Dieu est assimilé à l'amour d'un homme. Mgr Dupanloup les avait en horreur et demandait qu'on revint aux livres de piété écrits par Bossuet, Fénelon, Bourdaloue. Le mysticisme outré, comme la sentimentalité romanesque, cache beaucoup de sensualisme.

Les meilleurs romans, qui peuvent être lus sans danger par les femmes mariées, peuvent être dangereux pour les jeunes filles, parce qu'ils exaltent leur sentimentalité romanesque. J'ai entendu dire à un moraliste, qui avait l'esprit le plus fin, le plus judicieux, M. C. Martha, que *Paul et Virginie* était pour une jeune fille un livre plus dangereux peut-être qu'un roman naturaliste. Ce n'est pas sans raison que G. Flaubert mentionne la lecture de *Paul et Virginie*, que fit Mme Bovary dans sa jeunesse, parmi les causes qui produisirent son exaltation romanesque et préparèrent sa chute. On peut supposer aussi que c'est pour hâter l'éclosion de la passion dans le cœur de Graziella, que Lamartine lui fit lire *Paul et Virginie*. En effet, après cette lecture, « on eût dit qu'une révolution subite avait changé ce beau marbre en chair et en larmes. La jeune fille sentait son âme jusque-là dormante se révéler à elle dans l'âme de Virginie. Elle semblait avoir mûri de six ans dans cette demi-heure. » — M. le Dr Magnan a raconté que l'amoureux de Mlle Van Zand, qui la poursuivit longtemps de ses obsessions sentimentales et qui finit par se faire arrêter et se faire placer à l'asile Sainte-Anne, attribuait son exaltation romanesque à la lecture de *Paul et Virginie*. Une femme illustre, qui a écrit des romans célèbres, disait : « Je ne dissimulerai pas que les romans, même les plus purs, font du mal ; ils nous ont trop appris ce qu'il y a de plus secret dans les sentiments. On ne peut plus rien éprouver sans se souvenir presque de l'avoir lu, et tous les voiles du cœur ont été déchirés. Les anciens n'auraient jamais fait ainsi de leur âme un sujet de fiction ; il leur restait un sanctuaire où même leur propre regard aurait craint de

pénétrer[1]. » La Fontaine, voulant excuser la gaieté de ses contes, disait non sans raison : « S'il y a quelque chose dans nos écrits qui puisse faire impression sur les âmes, ce n'est nullement la gaieté de ces contes ; elle passe légèrement. Je craindrais plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très capables de nous plonger et qui est une grande préparation pour l'amour[2]. »

C'est la lecture d'un roman qui perdit Francesca di Rimini : « Si tu as, dit-elle, un si grand désir de savoir qu'elle fut la première racine de notre amour, nous lisions un jour par passe-temps les aventures de Lancelot et comment il fut épris d'amour ; nous étions seuls et sans aucune défiance. Plusieurs fois cette lecture fit nos yeux se chercher et notre visage changer de couleur... Le livre et celui qui l'écrivit furent pour nous un autre Gallehaut (entremetteur) ; ce jour-là nous ne lûmes pas davantage. » — C'est en faisant des lectures sentimentales avec Charlotte que *Werther* s'efforçait de toucher son cœur : « Oh ! mon ami, écrit Werther... combien de fois, au milieu d'un passage de quelque livre intéressant, mon cœur et celui de Lolotte ont été d'intelligence ! » C'est en lisant avec Werther quelques chants d'Ossian, que Charlotte fut sur le point de se livrer à lui, comme Francesca di Rimini. Cette lecture les attendrit ; Werther interrompit la lecture, jeta le livre ; prit la main de Lolotte et l'inonda de ses pleurs. Lolotte s'appuyait sur l'autre bras et se couvrait les yeux de son mouchoir ; leur agitation à l'un et à l'autre était extrême. Ils sentaient leur propre misère dans la destinée de ces héros, ils la sentaient ensemble et leurs larmes se confondaient... Leurs joues brûlantes se touchèrent. Le monde entier disparut à leurs yeux ; il la prit dans ses bras, la serra contre son cœur... » Charlotte eut la force

(1) Mme de Staël. *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. XXVIII.
(2) La Fontaine, Préface de la 2e édition des *Contes*.

de se ressaisir, elle courut dans sa chambre et en barricada la porte ; mais il n'était que temps.

Brantôme, qui n'est pas suspect d'austérité, dit, dans les *Vies des dames galantes*, qu'il serait fort riche, s'il avait autant de centaines d'écus « qu'il y a eu de belles, tant du monde, que religieuses, que la lecture de l'*Amadis* a perdues ». Il ajoute : « Combien de filles étudiantes se sont perdues lisant cette histoire (de Teresias) que je viens de dire et celle de Biblis de Conus et force autres pareilles escrites dans les *Métamorphoses* d'Ovide. »

Qui dira le nombre d'imitateurs qu'a fait l'histoire d'Héloïse et d'Abélard ? Même de leur vivant les jeunes gens les prenaient pour modèles ; « nos folies, écrit Abélard à Héloïse, ont pénétré jusque dans les lieux les plus saints ; notre liaison a scandalisé tout un royaume, on en lit le récit on s'y plaît ; nous sommes la consolation de la jeunesse qui s'égare comme nous ; qui pèche après nous croit moins pécher. »

Les trois poètes latins qui ont appliqué leur talent à la peinture de l'amour, Ovide, Catulle, Properce, ont reconnu eux-mêmes le danger de leurs poésies érotiques. « Ne touchez pas aux poètes érotiques dit Ovide, dans *Remedia amoris!*... Qui peut lire impunément tes vers, Tibulle, ou les tiens, chantre aimable que ta Cynthie seule inspira. » — Catulle, reconnaît que ses poésies ont des effets aphrodisiaques : « Mes vers, dit-il, sont piquants et enjoués, ils excitent le désir. » Properce dans la VIe élégie voue aux dieux infernaux celui qui le premier remplit les demeures des romains de peintures obscènes.

Oubliant la force du penchant à l'imitation, qui est si développé chez les jeunes gens et les femmes, surtout en France[1], M. Jules Lemaître, qui est habituellement un psychologue si pénétrant, estime que l'influence du roman est nulle sur les femmes, que celles qui sont tombées

(1) César avait déjà observé que le penchant à l'imitation était très développé chez les Gaulois (*Guerre des Gaules*, liv. VII, ch. XXII).

après avoir lu *Indiana* étaient mûres pour la chute et que peut-être sans cet ouvrage, elles seraient tombées plus bas [1]. Le célèbre critique oublie que les romans *mûrissent* les femmes. « Les chutes de l'âme sont longues, dit Nicole avec sa finesse et sa pénétration habituelles ; elles ont des préparations et des progrès ; ce sont les représentations des passions vicieuses et les fausses maximes qui les embellissent, qui préparent progressivement la chute. » A. Dumas fils ne pense pas autrement que Nicole ; sur les causes de l'adultère de la femme il indique, à côté de la curiosité de la sensation déguisée sous le nom de sentiment, l'imagination « troublée par les mauvaises conversations, les mauvaises lectures et les mauvais exemples ». (*Visite de noce*).

Ovide avait exprimé la même pensée que M. Jules Lemaître en disant : « Les vers d'amour ne corrompent que ceux qui sont déjà prêts pour la corruption. » Sans doute les poésies et les romans érotiques sont sans action sur les esprits solides, d'une raison robuste. Mais combien y a-t-il de ces esprits inaccessibles à la faiblesse ? La plupart des jeunes gens, des femmes et même des hommes oscillent entre le bien et le mal ; mobiles, inconstants, ils changent de conduite et de sentiment suivant les personnes qu'ils fréquentent, les livres qu'ils lisent, les exemples qu'ils ont sous les yeux. « J'ai là-bas, dit Dante, une nièce qui a nom Alagia, et qui de soi est bonne, pourvu que l'exemple de notre maison ne la rende pas mauvaise. »

Il faut une certaine maturité d'esprit et une réelle force de caractère, pour réagir contre l'influence du milieu, de l'exemple et de la lecture. La fréquentation d'un auteur, comme la société habituelle d'une personne, tend à déterminer la ressemblance. Les jeunes gens et les femmes se font une âme semblable à celle des héros et des héroïnes

(1) Jules Lemaître. *Les Contemporains*, 1e série, p. 165.

de roman ; ils pensent, ils sentent comme eux, ils s'identifient avec eux. La jeune femme qui lit la *Nouvelle Héloïse* se croit aimée par Saint-Preux ; les émotions qu'éprouve Julie, elle les ressent ; les baisers qu'elle reçoit, elle les reçoit. Si elle lit *Werther*, elle s'identifie avec Charlotte et lui envie le bonheur d'être aimée par un homme capable de se tuer par désespoir d'amour. Si elle se passionne pour un héros romantique, qui rugit comme un lion et roucoule comme une colombe, il lui semble qu'elle entend ces rugissements et ces roucoulements qui la font frissonner.

Les jeunes gens, à leur tour, copient le héros de roman à la mode ; ils se font une âme semblable à la sienne. Suivant les romans du temps, ils aiment comme Saint-Preux ou comme Lovelace, comme Werther ou comme Des Grieux. Après *René*, *Adolphe* et *Obermann*, les salons furent pleins de jeunes gens rêveurs et mélancoliques, dégoûtés de la vie avant d'avoir vécu, de l'amour avant d'avoir aimé. Plus tard, après *Antony*, ils ne rêvèrent qu'enlèvements et aventures romantiques.

Les lecteurs empruntent aux héros de roman leur langage, leurs sentiments, leurs goûts, leurs habitudes, leurs noms, leurs toilettes, jusqu'à leurs parfums favoris. Dans plusieurs affaires de séparation de corps, j'ai vu des têtes féminines tournées par l'imitation de Diana Vernon, l'héroïne d'un roman de Walter Scott, et qui voulaient comme elle chasser et monter à cheval, dédaignant les vertus domestiques et rêvant les aventures chevaleresques. Les poésies d'Ossian mirent à la mode les prénoms d'Oscar et de Malvina. Les romans de Mme de Staël inspirèrent à beaucoup de femmes la pensée de donner à leurs enfants les prénoms de Delphine, de Corinne, d'Oswald.

La phtisie comme l'hypocondrie a été un mode littéraire. Tandis que Voltaire adressait des hymnes à la santé[1], avec

(1) Poésie adressée au président Hénault.

le romantisme il devint honteux de se bien porter. Sous l'influence de la littérature romantique, il était de mode pour une femme d'être pâle, « comme un beau soir d'automne, » et pour un jeune homme, il était poétique d'être pâle comme un poitrinaire. L'un et l'autre auraient rougi d'avoir un visage frais et rosé [1].

Le roman a mis à la mode des vêtements, des couleurs. Après *Werther*, les jeunes gens avaient adopté l'habit bleu de ciel et la culotte jaune que portait le héros du roman de Gœthe, quand il dansa la première fois avec Lolotte. Byron, aimant à avoir le cou dégagé, ne portait pas de cravatte ou la laissait dénouée; ses admirateurs fanatiques firent de même. Après d'Urfé, la couleur céladon a été à la mode. G. Sand avait fait aimer la couleur olivâtre, qu'elle avait donnée à une créole dans un roman.

Si le héros du roman, que lit la jeune fille, a les cheveux blonds, elle désire un mari blond; s'il est brun, elle le préfère brun. Mme Laffarge raconte, dans ses mémoires, qu'ayant lu, étant jeune fille, un roman, dont le héros était sourd-muet, elle avait été assez folle pour désirer d'être aimée par un sourd-muet. « Un roman écrit avec cœur, avec esprit, dit-elle, m'impressionna vivement. Dans ce livre rempli d'intérêt, le héros, Anatole, suit partout la femme qu'il aime, lui sauve la vie, l'entoure de l'amour le plus délicat, le plus passionné, lui écrit, s'en fait aimer, sans chercher à s'approcher d'elle. Après cinq ou six cents pages, après qu'Anatole est adoré non seulement de celle qu'il aime, mais encore de celles qui le lisent, on découvre qu'il est sourd, qu'il est muet. » Pendant qu'elle lisait ce roman, Mme Laffarge, alors jeune fille, était suivie dans ses promenades par un jeune homme inconnu, qui ne pouvait lui exprimer son amour qu'à distance par des regards brûlants; aussitôt elle espéra que cet amoureux serait sourd-

(1) C'était le conseil déjà donné par Ovide dans l'art d'aimer : *Palleat omnis amans.*

muet comme Anatole, elle désira cette infirmité, elle en chercha les symptômes sur son visage, dans sa tristesse, dans ses yeux.

J'ai cité ce fait, pour montrer à quel point la jeune fille peut être impressionnée par des lectures romanesques. On comprend dès lors combien son esprit doit être frappé par ces livres, où l'amant est toujours beau, aimable, spirituel, distingué, tendre, passionné, élégant, tandis que le pauvre mari est peint sous les plus noires couleurs. Alors que l'amant a toutes les qualités, tous les mérites, toutes les distinctions, le mari est représenté laid, prosaïque, ennuyeux, occupé par son travail à pourvoir aux dépenses du ménage. Ces portraits si flatteurs de l'amant, ces caricatures si grotesques du mari préparent mal la jeune fille à comprendre la beauté du mariage et de la famille ; elles font rêver la femme mariée et incomprise de son mari à cet adorateur idéal, qui saura la comprendre, lui, et la consoler des vulgarités de l'amour conjugal. Un amour idéal avec un amant distingué, qui ressemblera à un héros de roman, voilà ce qu'il lui faut ; elle l'appelle, elle le désire, elle en a la curiosité, elle veut le connaître enfin autrement que par l'imagination ; elle devient adultère par le rêve, en attendant qu'elle le devienne par le corps.

Comme dans les romans, l'amour est la seule occupation des personnages, les lectrices de romans sont choquées si leur mari ne passe pas tout son temps à les adorer, s'il se préoccupe de ses affaires. Au moindre désappointement, à la constatation du plus petit défaut chez le mari, elles trouvent qu'il ne ressemble pas à l'adorateur rêvé, qu'il est incapable d'une belle passion.

Tacite, faisant le tableau des mœurs romaines de l'empire, peignait « le Capitole lui-même brûlé, par la main des citoyens, les choses saintes profanées, l'adultère dans les plus grandes familles ». Nous aussi, nous avons vu l'Hôtel de Ville de Paris brûlé, non par l'ennemi, mais

par la main des citoyens français, nous voyons les choses saintes profanées, la famille, la patrie, l'armée insultées, l'adultère progressant dans tous les rangs de la société. J'attribue en grande partie les progrès de l'adultère à la lecture des romans innombrables, qui font l'apologie de l'adultère. En faisant des femmes adultères des types de femmes poétiques, les romans font ce que faisaient les fictions mythologiques, qui divinisaient les passions. Dans une comédie de Térence, un jeune débauché s'encourage au vice par l'exemple de Jupiter séduisant Danaé : « Quoi ! dit-il, ce que ce grand dieu a fait, moi faible mortel je ne le ferais pas? Oui, vraiment, je l'ai fait et de bon cœur. » L'adultère n'est plus un crime, puisqu'il est l'imitation de personnages divins. « Quel homme, dit avec raison Platon, ne se pardonnera le mal qu'il a fait, une fois qu'il sera persuadé que les héros font et ont fait les mêmes choses?... Ces raisons nous obligent à mettre une fin à toutes ces fictions, dans la crainte qu'elles ne donnent aux jeunes gens une trop grande facilité de faire le mal. » Malgré son admiration pour Homère, Platon est forcé de reconnaître que la peinture des amours de Jupiter n'est pas de nature à inspirer la sagesse aux jeunes gens. L'imitation du mal est beaucoup plus rapide que celle du bien. On ne se croit pas tenu d'imiter le bien, mais on s'autorise des mauvais exemples pour imiter le mal. « L'exemple de la chasteté d'Alexandre, dit Pascal, n'a pas tant fait de continents que celui de son ivrognerie a fait d'intempérants. Il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui; on semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui. »

Comme les romanciers écrivent surtout pour les jeunes gens et les femmes (les maris et les parents n'ayant guère le temps de les lire et préférant l'histoire au roman), ils donnent toujours le vilain rôle aux parents et aux maris, pour plaire à leurs lecteurs favoris. Les parents sont des

Géronte et des Orgon, les maris des Sganarelle et des Dandin, bons à duper. Le père et le mari sont toujours des barbares dans les romans, quand ils veulent protéger leur fille contre la séduction et leur femme contre l'adultère. Lorsque Saint-Preux, abusant de l'hospitalité qui lui est donnée et de la confiance qui lui est témoignée, attend son élève, dans sa chambre, pour la déshonorer, il croit entendre du bruit et craignant de voir son entreprise manquer, il s'écrie : « Serait-ce ton barbare père ? » (*Lettre* 54.) Dans la préface de la *Nouvelle Héloïse*, J.-J. Rousseau ne cache pas qu'il a composé ce roman surtout pour les femmes et il les invite toutes, femmes honnêtes et femmes galantes, à le lire. « Ce recueil, dit-il, avec son ton gothique convient mieux aux femmes que les livres de philosophie ; il peut même être utile à celles qui, dans une vie déréglée, ont conservé quelque amour pour l'honnêteté. » Il convient qu'une jeune fille est perdue, si elle lit une seule page de ce roman, mais il l'encourage aussitôt à continuer sa lecture : « puisqu'elle a commencé, qu'elle achève de lire ; elle n'a plus rien à risquer. » — J.-J. Rousseau qui, en composant la *Nouvelle Héloïse* pour les femmes, prétendait avoir écrit un livre de morale, constate cependant dans ses *Confessions* que la lecture de ce roman ne les avait guère moralisées ; car, dit-il : « les femmes s'enivrèrent du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avait peu, même dans les plus hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avais entrepris. » Lorsque *Atala* parut, Chateaubriand fut, comme Rousseau, accablé d'hommages féminins, de déclarations d'amour.

Les femmes, qui tourmentent leur mari par des scènes de jalousie, puisent souvent leur exaltation dans les romans qui représentent des époux infidèles ; en voyant dans ces romans des maris tromper leur femme, elles s'imaginent aussitôt que le leur en fait autant. Dans son livre sur *la Folie lucide*, le Dr Trélat raconte qu'un mari, se plaignant à lui des scènes

de jalousie furieuse que sa femme lui faisait, attribuait cette jalousie à la lecture des romans : « une chose que j'avais toujours à lui reprocher, disait ce mari, c'était de trouver des romans dans chaque coin... elle se montait l'imagination par ces lectures. » — Le Dr Trélat cite aussi plusieurs cas, où la jalousie furieuse du mari a été excitée par la lecture des romans qui dépeignent l'adultère de la femme. Le mari enclin à la jalousie, en lisant les romans, où il voit la femme tromper son mari, se croit trompé comme lui. Les contes de Boccace et de La Fontaine, qui égaient les célibataires, rendent souvent les maris soucieux et mélancoliques. Une femme, dont le mari était devenu jaloux jusqu'à la fureur, disait que pendant deux jours elle avait vu les contes de Boccace entre les mains de son mari et que celui-ci les lisait continuellement.

En fournissant des excitants à la sensibilité et à l'imagination, et en ne donnant aucun aliment à la raison, le roman trouble, énerve les jeunes lecteurs et surtout les lectrices ; il les fait rêver et les empêche de penser, il les promène dans le pays des chimères, au lieu de leur développer le sens critique, le besoin d'exactitude et de précision, qui leur font si souvent défaut.

Dans son étude sur le procès Chorinski, le célèbre aliéniste Morel (de Rouen) raconte que cet accusé, brillant officier de l'armée autrichienne, qui avait empoisonné sa femme avec la complicité de l'élégante chanoinesse Julie d'Ébergegny, s'était faussé l'esprit par la lecture des romans passionnés. Le docteur étant allé le voir dans sa prison, l'accusé voulait lui raconter ses aventures qui dépassaient, dit-il, tout ce qu'il avait vu dans les romans excentriques, sa lecture de prédilection.

Pour un écrivain romanesque comme J.-J. Rousseau, qui unissait l'imagination la plus exaltée à un tempérament de feu et qui « adorait le sexe », suivant son expression, écrire un roman, c'est une manière indirecte d'aimer.

De même, pour les jeunes gens et les femmes, à l'âge où l'amour est la préoccupation principale de l'esprit, lire un roman est une manière indirecte d'aimer. Les romans enivrent les jeunes gens, parce qu'ils font voltiger devant eux des fantômes gracieux, aux cheveux bruns ou blonds, aux yeux noirs ou bleus.

Le roman, j'en conviens, ne fait pas seulement les délices des jeunes gens et des femmes. « Auprès d'un humble feu et d'une lumière vacillante, dit Chateaubriand, certain de n'être point entendu, on s'attendrit sur les maux imaginaires des Clarisse, des Clémentine, des Héloïse, des Cécilia. Les romans sont les livres des malheureux ; ils nous nourrissent d'illusions, il est vrai ; mais, en sont-ils plus remplis que la vie ? » L'évêque Huet disait que le paradis était assurément la lecture d'un roman dans une chaise longue. Saint François de Sales aimait beaucoup les romans de d'Urfé. Le philosophe Cousin se délectait à la lecture des romans de Mlle Scudéry. Mais il y a romans et romans. Nos romans ne ressemblent guère à ceux du XVIIe siècle, qui faisaient les délices de Huet et de saint François de Sales. Nos lectrices ont peu de ressemblance aussi avec les femmes du XVIIe siècle, qui se nourissaient de Nicole et auraient voulu mettre en bouillon les sermons de Bourdaloue, pour mieux se les assimiler. La lecture des romans de Mlle Scudéry et de Mme de Lafayette était un divertissement agréable et inoffensif, lorsque la solide raison des lectrices restait maîtresse de l'imagination, la folle du logis. Il n'en est plus de même aujourd'hui, où dans les romans et dans la société, c'est l'imagination qui l'emporte sur la raison.

La littérature d'imagination a sa raison d'être, à la condition qu'on n'en fasse pas une nourriture exclusive. Il en est de la lecture des romans comme d'une liqueur, qui prise à petite dose, donne une excitation agréable et qui, prise à doses répétées, produit l'ivresse et devient un véri-

table poison. Il y a trop de romans ; nous en sommes inondés. Ceux qui pourraient les lire sans danger n'ont pas le temps de les lire, et ceux qui feraient mieux de lire autre chose ne lisent que cela. La plupart des lecteurs et des lectrices de romans sont étrangers à l'étude de l'histoire, de la philosophie et des sciences. Quel fléau que ces cabinets de lecture, où l'on ne donne à lire que des romans et lesquels ! Ces débits de littérature malsaine font autant de mal que les débits de boissons frelatées. Les jeunes filles, les jeunes gens et les femmes s'empoisonnent l'âme, comme les ouvriers s'empoisonnent le corps avec l'alcool. L'intoxication littéraire par le mauvais roman est aussi funeste que l'intoxication alcoolique. Les poisons intellectuels tuent aussi sûrement que les poisons physiques. Il y a des romans qui, semblables à des aphrodisiaques, excitent les sens, enflamment le sang et agitent les nerfs. D'autres, en identifiant l'amour et la vertu, endorment la conscience, comme des narcotiques. D'autres encore, véritables pamphlets anti-sociaux, peuvent être comparés à des substances explosibles qui menacent de tout faire sauter. Il y a aussi des romans, qui, semblables à des acides corrosifs, détruisent lentement et sûrement les scrupules, les délicatesses de l'âme. Enfin, les doctrines fatalistes, qui pénètrent dans le roman, peuvent être comparées à des hachis intellectuels, qui excitent les sensations et endorment la volonté. Ceux qui écrivent les romans, et ceux qui les vendent, prétendent que les romans sont toujours inoffensifs ; pour eux ils sont même utiles, mais ils le sont moins pour les jeunes gens, dont ils faussent le jugement, troublent le cœur et exaltent l'imagination, et pour les jeunes filles, dont l'âme, suivant l'expression de Michelet, peut être fanée, tannée, salie par ces lectures, qui lui enlèvent sa fraîcheur et sa pureté.

Les jeunes gens, les jeunes femmes, qui lisent beaucoup de romans, veulent en faire. Quand la Grande Made-

moiselle, dont l'esprit avait été exalté par la lecture des romans, s'éprit d'amour pour Lauzun, elle voulut faire un roman ; elle aimait à répéter les vers de *la Suite du menteur* sur les cœurs prédestinés l'un à l'autre par les ordres du ciel. Les victimes de l'amour sont souvent les victimes du roman.

Tout d'abord dans les romans, l'amour est la seule occupation des personnages ; l'obsession amoureuse, qui fait si souvent commettre mille extravagances dans la vie, est toujours représentée comme une vertu, comme la marque d'une grande âme, comme un droit. Qu'arrive-t-il ? C'est que des lecteurs de romans veulent mettre ces sophismes en pratique. J'ai entendu des prévenus, poursuivis pour avoir frappé des femmes qui leur résistaient, revendiquer le *droit à l'amour ;* ils ne s'excusaient pas, ils accusaient la femme qui avait repoussé leurs tentatives de séduction. Le nommé H., ancien sous-officier, que j'ai eu à juger, avait remarqué une jolie épicière de Marseille, mariée et très honnête. Pendant quinze jours, il se rendit à son magasin pour faire différents achats, en réalité pour essayer de la séduire. Toujours repoussé et furieux de ses échecs, il insista pour avoir un rendez-vous ; sur le refus qui lui fut opposé, il prit un couteau et frappa la femme à la poitrine. Arrêté et confronté avec la victime, il répondit : « Je reconnais avoir frappé le témoin ; mais c'est la passion seule qui m'a fait commettre cet acte, j'étais furieux que cette femme repoussât toutes les propositions galantes que je lui faisais. » A l'audience, au lieu de chercher à s'excuser, il reprocha à la femme de n'avoir pas accepté le rendez-vous : « Cette femme, dit-il, aurait dû accepter le rendez-vous que je lui donnais. » Ce prévenu n'était que l'écho des écrivains qui ont inventé le *droit à l'amour*.

Deux écoles littéraires ont proclamé ce droit : l'école sensualiste ou naturaliste et l'école romantique. Se fon-

dant sur la prétendue irrésistibité de l'amour physique, qui contraint les hommes à assurer la perpétuité de l'espèce, des écrivains sensualistes ont prétendu que les amants s'appartiennent de droit naturel. « Quand un homme et une femme ont l'un pour l'autre une passion violente, dit Chamfort, il me semble toujours que, quels que soient les obstacles qui les séparent, un mari, des parents, les deux amants sont l'un à l'autre de par la nature, qu'ils s'appartiennent de droit divin, malgré les lois et les conventions humaines. » Ce droit à l'amour et le droit à l'adultère sont admis par Schopenhauer, comme une conséquence du devoir naturel de la reproduction. Le philosophe allemand prétend que les femmes sentent vaguement qu'en trahissant leur devoir envers l'individu, elles le remplissent d'autant mieux envers l'espèce, qui a des droits infiniment supérieurs[1]. Le mari qui s'indigne de l'infidélité de sa femme n'est qu'un égoïste uniquement préoccupé de ses intérêts individuels. Mais la passion, qui représente l'intérêt de l'espèce, l'emporte en justice sur l'égoïsme du mari. Si les spectateurs des drames passionnels sont si indulgents pour les excès de l'amour, c'est, parce que, selon Schopenhauer, ils sentent que les desseins de l'espèce passent avant ceux de l'individu.

Stendhal, s'appropriant le sophisme de Chamfort, écrit aussi : « Une femme appartient de droit à l'homme qui l'aime et qu'elle aime plus que la vie. » Ce droit, c'est la nature qui le donne ; les lois de la société ne peuvent le supprimer. Stendhal appartient à l'école sensualiste du XVIIIe siècle[2].

C'est en s'inspirant de ces théories naturalistes, que

(1) Schopenhauer, *Pensées*, édit. Alcan, p. 103, 123.

(2) Stendhal exprime ses propres sentiments dans *le Rouge et le noir*, quand il met ces paroles dans la bouche de Julien Sorel : « Il n'y a point de droit naturel ; ce mot n'est qu'une antique niaiserie... Avant la loi il n'y a de naturel que la force du lion ou le besoin de l'être qui a faim, qui a froid, le *besoin* en un mot. »

Michelet a demandé, même pour les poissons, le droit à l'amour; il a réclamé le droit pour eux d'aimer avant d'être mis à la poêle : « Qu'ils aiment, après à la bonne heure! S'il faut les tuer, tuez-les. Mais que d'abord ils aient vécu [1]. »

Le Romantisme, malgré son lyrisme, aboutit aux mêmes conclusions que le naturalisme; lui aussi avec des accents pathétiques qui recouvrent un grossier sensualisme, il réclame le *droit à l'amour*, même le *droit à l'adultère;* il proclame que la passion doit être obéie, comme la voix de Dieu et l'ordre de la nature, « qu'il n'y a pas de crime, là où il y a de l'amour sincère [2] ». L'abbé Prévost avait commencé par faire de l'amour un droit; J.-J. Rousseau en fit un devoir, une vertu; le romantisme en fit une religion. Tous ces romanciers ont persuadé aux femmes qu'elles peuvent aimer sans être coupables, qu'elles ne font en cela que suivre les lois de la Nature. Aussi cette excuse tirée des lois de la Nature revient-elle souvent sous la plume ou dans la bouche des femmes adultères; Mme Weiss, adultère et empoisonneuse de son mari, écrivait à son amant : « Les crimes contre la loi ne me gênent pas, seuls les crimes contre la nature me révoltent. Je suis une adoratrice de la nature! » L'abbé Grégoire raconte que les abbés licencieux du XVIIIe siècle invoquaient déjà eux aussi les lois de la Nature. La nature est l'ennemie de la morale et des lois; c'est pour contenir la nature que les lois morales et sociales sont faites. Aussi les romans, qui ne reconnaissent pas d'autres droits que les droits de l'amour, recommandent-ils de suivre les lois de la nature.

Les anciens disaient : « Il y a un mari que le destin réserve à chaque femme [3]. » Le romantisme a dit : « Il y a une âme-sœur que la providence réserve à chaque

(1) Michelet. *La Mer*, p. 341.
(2) G. Sand. *Jacques*.
(3) Fragments d'Euripide.

femme, et cette âme-sœur est rarement celle du mari. Si la femme la rencontre sous les traits d'un amant, elle lui appartient de droit. C'est Dieu lui-même qui commande l'amour, qui rapproche les amants, qui les prédestine l'un à l'autre. La suprême Providence, qui est partout, en dépit des hommes, n'avait-elle pas présidé au rapprochement de Bénédict et de Valentine ? » Si l'amour s'éteint, si le cœur est pris par une autre passion, c'est encore Dieu qui l'appelle ailleurs ; l'inconstance est donc la soumission à la volonté divine ! Lorsque G. Sand quitte Musset, pour contracter une autre liaison (hélas ! encore bien éphémère avec le Dr P.), elle s'écrie : « Oui, je peux encore aimer, ceux qui disent que non en ont menti. Il n'y a que Dieu qui puisse me dire : « tu n'aimeras plus », et je sens bien qu'il ne l'a pas dit... Être heureuse un an et mourir. Je ne demande que cela à Dieu et à toi... Je veux t'aimer en dépit de tout et en dépit de moi-même. Tu m'y as forcé, Dieu aussi l'a voulu [1]. » Les romantiques empruntent aux croisés leur cri : Dieu le veut. C'est Dieu qui veut que la femme passe d'un amant à un autre avec une extrême rapidité ; chaque amant, à tour de rôle, lui apparaîtra grand comme un dieu, surtout s'il est fort comme Hercule.

De même que la dévotion mystique emprunte le langage de l'amour profane, la littérature romantique emprunte le langage de la dévotion mystique, pour traduire les sentiments de l'amour profane. Ce mysticisme romantique n'est qu'une forme voilée du sensualisme ; Sainte-Beuve en fait l'aveu dans *Volupté :* « Je me suis donné l'illusion mystique, dit-il, pour colorer et ennuager l'épicurisme. » Sa religiosité n'était qu'un raffinement de sensualisme. Dans cette langue mystique et sensuelle, la galanterie sexuelle est poétisée sous le nom de religion de l'amour ;

(1) Marieton. *Une histoire d'amour*. p. 112.

les caprices des sens sont décorés du nom de caprices du cœur ; l'union physique est voilée sous le nom d'union des âmes ; c'est une communion, un sacrement, dont l'amant est le prêtre. L'abandon de la femme entre les mains de son amant n'est point une faiblesse coupable, c'est un sacrifice sublime. Dans le *Lys de la vallée* de Balzac, « voici, dit Félix, la première, la sainte communion de l'amour. Oui, je viens de participer à vos douleurs, de m'unir à votre âme, comme nous nous unissons au Christ, en buvant la divine substance ». — D'après G. Sand, l'amour est « calqué sur l'amour que Jésus-Christ a ressenti et manifesté pour les hommes, c'est un effet de la charité divine, il obéit aux mêmes lois[1] ». — Chez Lamartine, l'amour prend aussi le langage de la dévotion. C'est Dieu qui allume l'amour dans le cœur des amants. L'amour est une religion, c'est le chemin du ciel, c'est lui qui fait croire à Dieu. L'amant est à genoux devant sa maîtresse, comme devant un autel ; Dieu et elle se confondent si bien dans son esprit, qu'il ne les distingue plus ; Dieu c'est elle, elle c'est Dieu ; il adore la divinité à travers son image ; il dit comme Tartuffe :

« Et je n'ai pu vous voir parfaite créature,
« Sans admirer en vous l'auteur de la nature. »

« O Amour ! s'écrie Raphaël... tu es le grand prêtre de ce monde, le révélateur de l'immortalité, le feu de l'autel. »

Dans la littérature romantique, l'amant invoque Dieu avant d'embrasser sa maîtresse ; après l'avoir embrassée, il le remercie d'avoir créé une créature aussi parfaite. Brizeux écrit :

« Aimer Dieu, n'est-ce pas aussi nourrir son âme
« A l'humide baiser de quelque jeune femme ?
« Dans cette femme aussi, n'est-ce point ici-bas,
« Aimer visiblement le Dieu qu'on ne voit pas ? »

(1) *Lucrezia Floriani*.

Musset, malgré son esprit habituel, associe, lui aussi, la religion à l'amour et même à la débauche : « Fussiez-vous avec une courtisane, dit-il, vous accomplissez son grande œuvre... Ne retenez pas les prières qui vous viennent à la bouche, pendant le sacrifice ; ce sont là les autels où il veut être compris et adoré [1]. » Il revient sans cesse à cette étrange comparaison :

« O femme, étrange objet de joie et de supplice !
« Mystérieux autel, où dans le sacrifice,
« On entend tour à tour blasphémer et prier. »

Ce langage n'est pas nouveau, c'est encore celui de Tartuffe, qui emploie les mêmes métaphores :

« J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille,
« Une dévotion à nulle autre pareille. »

Tartuffe se flatte de ne pas imiter les amoureux mondains,

« Dont la langue indiscrète, en qui l'on se confie,
« Déshonore l'*autel*, où leur cœur *sacrifie* [2]. »

Cette religion de l'amour n'a pas été seulement chantée par des poètes et des romanciers, elle a été aussi prêchée par un historien, Michelet, par les socialistes Fourier et Enfantin et par un philosophe, Renan. Dans son style naturaliste et mystique, Michelet fait tout à la fois de la femme une malade et un « autel », de l'amour une « communion ». « Qu'est-ce que la femme, dit-il, sinon notre temple vivant, notre sanctuaire, notre autel, où brûle la flamme de Dieu ? » — Fourier, faisant aussi de l'amour une religion, regrette que les philosophes ne soient point

(1) *La Confession d'un enfant du siècle.*

(2) Molière semble avoir emprunté ce langage à *Corneille*, qui dit dans Théodore (acte V) :

« Et je n'ai pas moins qu'elle à souffrir d'un supplice
« Qui profane l'autel où j'ai fait sacrifice. »

établis prêtres et pontifes de ce culte. — Renan, écrit, à son tour, qu'on a tort de se plaindre de l'affaiblissement des croyances religieuses, car, dit-il, les croyances se transforment et on aura toujours la religion de l'amour. Dans cette religion de l'amour il y a aussi des sacrements, une communion, un sacerdoce. L'amant de l'*Abbesse de Jouarre* est représenté comme un envoyé du ciel, comme un prêtre ; si la religieuse le repousse, elle offense Dieu ; en restant vertueuse, elle manque de noblesse ; « la vraie grandeur de la femme vous manquera, lui dit-on... le vrai dieu vous en voudra, si le dieu des moines est content... la vertu altière est chez la femme un vice : vous croyez entrer plus grande dans l'éternité avec votre attitude inflexible ; erreur, croyez-moi, moindre vous y serez. » L'abbesse cède pour être agréable à Dieu ; son frère l'absout en disant : « Ce fut un sacrement et le plus auguste de tous que le mystère de cette nuit, où vous acceptâtes son amour une heure avant de mourir. »

Ce langage, plus étrange que celui de Tartuffe, fait sourire un homme sensé, mais il ne reste point inoffensi sur l'esprit des jeunes gens et des femmes ; en confondant l'amour avec la vertu et la piété, il fausse leur esprit ; or, la corruption du cœur est souvent le produit de la corruption de l'esprit ; les sophismes, revêtus d'une forme brillante, sont les plus puissants agents de corruptions. Deux grands écrivains, qui ont semé beaucoup de sophismes dans leurs écrits, J.-J. Rousseau et G. Sand, ont été les premiers à reconnaître qu'un sophisme est souvent plus dangereux pour la société qu'un crime, parce qu'il peut enfanter un nombre infini de mauvaises actions. Dans la *Nouvelle Héloïse*, Claire dit à Julie : « Je hais les mauvaises maximes encore plus que les mauvaises actions [1]. »

(1) *La nouvelle Héloïse*, 1re partie, lettre XXXX. — Dans la 3e partie, la lettre XVIII est consacrée à la réfutation des sophismes qui excusent l'adultère.

G. Sand, déplorant les fautes, où l'avait entraînée son amour excessif de l'indépendance, s'écriait : « Maudits soient les hommes et les livres qui m'y ont aidé par leurs sophismes[1]. »

Si elle a eu raison de maudire les sophismes des autres écrivains qui ont contribué à ses fautes, elle n'aurait point eu tort de regretter aussi les sophismes qu'elle a répandus dans ses propres romans. J'ai déjà cité plusieurs crimes, celui du Dr Bancal et celui de la demoiselle Lemoine, qui ont été en grande partie inspirés par la lecture de ses romans. Qui dira le nombre de femmes qui sont devenues adultères à la suite de la lecture d'*Indiana*, de *Jacques*, de *Valentine*, de *Lélia?* Ce n'est point un adultère honteux que décrit le romantisme, mais un adultère glorieux, qui marche la tête haute, avec une auréole romanesque, foulant aux pieds les préjugés étroits d'une société bourgeoise. Dans des romans qui sont des plaidoyers contre le mariage, G. Sand, écrit que, si la femme ne rencontre pas dans le mariage l'amour auquel elle a droit, elle peut le chercher ailleurs. Le *droit à l'adultère* est une conséquence du *droit à l'amour*. Il semble que G. Sand a emprunté cette théorie à Pierre Leroux, qui, dénaturant le caractère du pardon accordé dans l'Évangile à la femme adultère, à cause de son repentir, a écrit que ce pardon était la proclamation du droit à l'adultère dans une société mal faite : « Pourquoi, dit-il, Jésus pardonne-t-il à la femme pécheresse? Parce qu'elle a beaucoup aimé. Et pourquoi ne condamne-t-il pas la femme adultère? Parce que la nature de la femme est d'aimer et que la femme adultère avait le droit d'adultère dans une société d'adultère[2]. »

Si la femme a le droit d'être infidèle à son mari, elle a le devoir d'être fidèle à son amant; « ce qui constitue l'adultère, dit G. Sand dans *Jacques*, ce n'est pas l'heure

(1) *La véritable histoire de Elle et Lui*, par M. de Lovenjoul.
(2) *Revue indépendante*, août 1832.

qu'elle accorde à son amant, c'est la nuit qu'elle va passer ensuite dans les bras de son mari [1]. »

Si quelqu'un doit, ce semble, douter de la légitimité de l'adultère, c'est le mari. Cependant, on voit, dans des romans, des maris pleins d'indulgence excuser l'infidélité de leurs femmes comme l'entraînement d'une destinée inévitable. Jacques de G. Sand est le type le plus accompli de ces maris débonnaires; il se tue pour ne pas gêner l'amour de sa femme et de son amant : « Ils ne sont pas coupables, dit-il, ils s'aiment. Il n'y a pas de crime là où il y a de l'amour sincère. Ils ont de l'égoïsme et ils n'en valent peut-être que mieux. » (*Lettre* XCVI.) Afin que son suicide ne soit pas un sujet de chagrin et de reproche pour sa femme, il prend toutes sortes de précautions pour faire croire que sa mort doit être attribuée à un accident. La mansuétude de Jacques dépasse l'indulgence de Ménélas.

Un mari moins débonnaire pourrait objecter que sa femme lui a juré de lui être fidèle ; mais dans le roman de G. Sand, le mari sait que ce serment est sans valeur; c'est la société qui a obligé la femme à prêter ce serment ridicule ; il sait que la fidélité de la femme est une chose impossible, contre nature, une absurdité, une bassesse. Qui peut répondre de son cœur ? C'est la nature qu'il faut accuser, c'est la société qu'il faut maudire. Loin de rougir de sa faiblesse, la femme a le droit d'en demander compte à la société. « Une seule littérature au monde, la romantique a honoré, magnifié, poétisé, glorifié, divinisé l'adultère [2]. »

Le roman moderne a encore favorisé l'adultère en lui fournissant l'excuse de la fatalité, J.-J. Rousseau n'était pas tombé dans cette faute; une des plus belles pages de

(1) Les anarchistes qui veulent supprimer le mariage cherchent des arguments dans les romans de G. Sand. Une brochure anarchiste qui vient de paraître pour dénoncer « l'immoralité du mariage », prend pour épigraphe cette citation de G. Sand : « Quelle chose stupide et misérable qu'un jour de noce ! »

(2) Brunetière. *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1892.

la *Nouvelle Héloïse* est celle où Saint-Preux raconte à Milord Édouard le combat intérieur de Julie à Meillerie; « cette aventure, écrit-il, m'a plus convaincu que tous les arguments de la liberté de l'homme et du mérite de la vertu ». C'est Gœthe qui commença à faire de la passion une force irrésistible. L'auteur de *Werther* et de *Faust* était un disciple de Spinoza, il le reconnaît dans ses mémoires. C'est par lui que l'esprit fataliste s'est introduit dans la littérature romantique; Mme de Staël avait très bien observé cette tendance fataliste des écrits de Gœthe : « On aperçoit dans ses écrits une philosophie dédaigneuse, qui dit au bien comme au mal : cela doit être puisque cela est. »

Depuis Stendhal jusqu'à M. Zola, romantiques ou naturalistes, presque tous les romanciers sont déterministes. Le mari de Mme Bovary, instruit de l'infidélité de sa femme, dit à son amant: « C'est la faute de la fatalité. » La fatalité de la passion est au fond des premiers romans de G. Sand. « Qu'ai-je fait ici-bas de bon ou de mauvais? s'écrie Stenio dans *Lélia*..., j'ai obéi à l'organisation qui m'était donnée. » Si l'homme est obligé de céder à son organisation, s'il ne peut résister à la passion, la faute n'est pas à lui. « la faute est à Dieu qui permet à l'humanité de s'égarer ainsi, » dit Lélia qui est fataliste. Presque tous les héros de roman sont fatalistes. Dès que la nature parle, ils s'empressent d'écouter sa voix, parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent faire autrement, ils cèdent à l'entraînement irrésistible de leur cœur et de leur tempérament.

Dans les romans de Stendhal, de Balzac, de Mérimée, de Flaubert, d'Alexandre Dumas fils, de M. Zola, on retrouve cette théorie corruptrice de la fatalité. D'après ces romanciers, il n'y a plus que des fatalités physiologiques; l'adultère n'est plus qu'une question d'occasion, de canapé, de circonstance. Le cœur et surtout le tempérament ont des exigences subites, qui ne laissent plus subsister la respon-

sabilité morale. Les héros de roman sont victimes de leurs nerfs, de leur sang, ils ne s'appartiennent plus, ils appartiennent à la passion qui les dévore, à l'appétit qui les domine. La fatalité les écrase ; la passion est chez eux aussi irrésistible que la faim et la soif. Dans ces romans sensuels et déterministes, les plus grandes faiblesses sont déterminées par les plus petites causes physiques, par un orage, par de l'électricité en l'air, par des senteurs pénétrantes. Oh ! les odeurs, les parfums, quel rôle ils jouent dans le récit des faiblesses féminines ! L'analyse et l'influence des odeurs occupent une grande place dans les poésies de Baudelaire et les romans de M. Zola. Baudelaire est le poète, M. Zola est le romancier des sensations de l'odorat. Et ce ne sont pas toujours les parfums délicats qui sont par eux analysés.

Stendhal n'explique l'homme que par la physiologie. Sa philosophie est celle d'Helvétius, de d'Holbach, de La Mettrie, qui faisaient découler toutes les facultés de la sensibilité. L'âme pour lui c'est le tempérament; « il n'y a pas de moral ». A ses yeux, le libre arbitre est un non-sens[1]. Le but de la vie est la recherche des sensations. L'amour n'est qu'une sensation. Lorsque Mlle de la Mole, dans *Rouge et Noir*, se rend compte de l'amour qu'elle éprouve pour Julien, que voit-elle dans cet amour ? des sensations. « J'ai le bonheur d'aimer, se dit-elle un jour, avec un transport de joie incroyable ; j'aime, j'aime, c'est clair ! A mon âge, une fille jeune, belle, spirituelle, où peut-elle trouver des *sensations*, si ce n'est dans l'amour[2] ? » — « De sa vie, une *sensation* purement agréable n'avait aussi profondément ému Mme de Rénal. » — Julien ne se représente son amour pour Mlle de Mole que comme le moyen de goûter les plaisirs les plus vifs, que la civilisation la plus élégante a réunis en elle. — Sensualiste, Stendhal est déterministe. D'après

(1) *De l'amour*, ch. v. — Voir aussi *l'Art et la vie de Stendhal*, p. 406.
(2) *Le Rouge et le noir*, ch. XII.

lui, la femme est incapable de vertu ; sa résistance n'est qu'une comédie; quand elle se plaint d'avoir été violée, elle ment. Combien de jeunes gens pervertis par ces sophismes, qui sont des erreurs psychologiques, ont voulu mettre en pratique cette théorie de la séduction et ont abouti au crime ! Quoi qu'en dise Stendhal, il y a des femmes qui résistent si bien, qu'elles aiment mieux se laisser assassiner que de céder. On trouve de ces femmes jusque chez les sauvages [1]. J'ai vu des cas où la jeune fille violée s'était évanouie de douleur et de honte. Je ne puis raconter toutes les affaires de viol, que j'ai connues comme magistrat; je me bornerai à en citer deux : une jeune fille de dix-huit ans, s'étant embarquée à Gaëte pour se rendre à Marseille, fut violée pendant la traversée par le second. Pour sauver son camarade, le capitaine avait fait jurer aux matelots de garder le silence et à la jeune fille de ne pas révéler le crime dont elle avait été victime. — Dans une autre affaire, une dame, qui avait été l'objet d'une tentative de viol, en avait conçu une si violente indignation contre son agresseur, qu'elle le tua quelques jours après. Ce fait me rappelle l'héroïsme de la femme d'un chef gaulois, qui violée par un centurion romain le fit assassiner; avant d'embrasser son mari, elle jeta à ses pieds la tête du centurion [2]. — Des femmes résistent si bien, que la justice constate qu'elles sont couvertes de lésions et d'ecchymoses. D'ailleurs, les accusés de viol avouent quelquefois. L'histoire est pleine de récits de suicides de femmes qui se sont tuées pour échapper au viol ou à la honte.

L'influence de Stendhal sur la littérature contemporaine et sur les mœurs publiques a été considérable et mauvaise ; elle dure encore. Balzac, Mérimée, Taine, Bourget,

(1) Livingstone. *Exploration du Zambèze*, p. 153. — Cameron. *A travers l'Afrique. Documents sur la fondation de l'œuvre anti-esclavagiste*, p. 58.

(2) Ce fait est raconté par Tite-Live, LXXXVIII. § 24, et par Valère Maxime LVI, ch. I, n° 2.

Zola[1] ont été mordus par la psychologie de ce romancier et l'ont imitée. M. Bourget lui a emprunté l'expression « état d'âme », dont il fait un si grand usage. Toutefois, malgré son admiration pour l'écrivain, il reconnaît qu'il a vu *le Rouge et le Noir* « produire sur certains cerveaux de jeunes gens l'effet d'une intoxication inguérissable[2] ». Il en a guéri, lui, mais combien d'autres en sont restés mortellement atteints, n'ayant pu éliminer de leur esprit le poison de ses sophismes ! Parmi les causes qui ont amené la corruption de l'esprit et du cœur de Robert Greslou, M. Bourget mentionne l'influence du *Rouge et Noir*.

Les romans de Balzac, comme ceux de Stendhal, sont sensualistes et déterministes. Lui aussi a mis beaucoup de mauvaise physiologie dans ses livres. Dans la *Physiologie du mariage*, il s'inspire de Broussais et recommande l'emploi des cataplasmes et l'application de sangsues, pour rendre la femme vertueuse. Si Balzac pense que la vertu des femmes dépend d'une application de sangsues, c'est qu'il les croit privées de libre arbitre[3].

Il y a aussi une philosophie sensualiste et déterministe dans Mérimée. C'est sa croyance à la fatalité de la passion et du tempérament qui lui fait raconter avec une froide ironie les explosions de la férocité et de la lubricité de la bête humaine.

Appartenant à une famille de médecins, Flaubert n'explique le moral que par le physique ; il ne croit pas que l'homme puisse réagir contre les influences physiologiques. Ses héros et ses héroïnes de roman sont des jouets de la fatalité physiologique.

(1) Balzac disait de la *Chartreuse de Parme* que c'était un livre où le sublime éclate à chaque page. Stendhal a été le maître de Mérimée qui a écrit sur lui une notice très élogieuse. Taine qui a emprunté à Stendhal sa théorie de la race, du milieu et du moment, l'appelle « le plus grand psychologue du siècle et des siècles précédents ». — « C'est notre père à tous, comme Balzac, » écrit M. Zola.

(2) Bourget. *Essais de psychologie contemp.*, p. 309.

(3) *Physiologie du mariage*, p. 129.

Disciple et neveu de Flaubert, Guy de Maupassant croit aussi à la fatalité physiologique. L'amour qu'il décrit c'est surtout l'amour physique; il explique l'adultère de la femme par des causes physiologiques.

C'est encore l'homme physiologique que M. Zola étudie dans ses romans. Sa pensée se révèle jusque dans les titres de plusieurs de ses livres. Dans la *Bête Humaine*, il s'est fait le disciple de M. le Dr Lombroso. Dans les *Rougon-Macquart*, il s'est inspiré du Dr Prosper Lucas, qui a écrit un très remarquable traité sur l'hérédité. Seulement, tandis que le Dr Lucas concilie l'hérédité avec la liberté morale, M. Zola rejette la liberté [1]. Considérés exclusivement au point de vue physiologique, les hommes et les femmes ne sont plus des êtres moraux, libres et responsables, ce sont des *mâles* et des *femelles ;* leurs enfants sont des *petits*. Aussi ces expressions reviennent-elles souvent sous la plume du romancier naturaliste.

On s'étonnera peut-être que je cite G. Sand parmi les romanciers qui croient à la fatalité des passions et à la toute-puissance de l'hérédité physiologique. Cependant, lorsqu'elle raconte ses faiblesses dans les *Mémoires de ma vie*, elle cherche pour elle-même des excuses dans l'hérédité, en racontant les fautes de sa mère.

Il semble que le grave problème de la liberté morale et de sa conciliation avec l'hérédité physiologique devrait être absent de ces œuvres légères, qui ne sont écrites que pour amuser. Cependant, comme les idées, les préoccupations d'une époque pénètrent partout, et que le problème du libre arbitre préoccupe beaucoup la société contemporaine, on le trouve dans les romans, au théâtre, même dans les journaux et ce sujet si grave, si complexe, si important, n'est pas toujours traité par les hommes les plus compétents.

A. Dumas fils, qui a le souci des questions morales et

(1) Dans *Cosmopolis*, M. Bourget exagère aussi le rôle de l'hérédité dans le suicide en croyant que la forme du suicide est héréditaire (p. 449).

sociales, en cherche un peu trop la solution dans la physiologie ; il en fait l'aveu dans la préface de l'*Ami des femmes*. Plusieurs de ses livres sont dédiés à des médecins. Il croit peu à la liberté ; il pense que la vertu et le vice sont dans le sang, que l'éducation ne peut rien contre la fatalité physiologique. Dans l'*Affaire Clémenceau*, le héros de ce roman prétend trouver une justification dans la transmission d'un sang porté à l'amour sensuel. M. A. Dumas est persuadé qu'il y a des êtres fatalement pervers et qu'on doit les abattre dans un coin « comme des chiens enragés ». La justice transformée en abattoir, le juge en boucher, le glaive de la justice changé en couteau, c'est la théorie déterministe en droit criminel. A. Dumas se plaît à montrer la bête dans l'homme, (*Visite de noces*), et dans la femme (*la Femme de Claude*). Lisez le portrait qu'il fait de la femme sensuelle, on croirait lire le portrait de la femme criminelle par le Dr Lombroso. Il aime à déshabiller la femme, à laver son linge sale en public, à montrer ses dessous, à expliquer par la physiologie, l'amour, la jalousie, l'adultère. Il termine le portrait de la femme sensuelle par ces mots : « Voilà l'animal. »

La physiologie a conduit le roman naturaliste à la pathologie, à la peinture de la folie alcoolique, de l'épilepsie, de l'hystérie, études extrêmement intéressantes, quand elles sont faites par des savants compétents, par les Drs Charcot, Magnan, Féré, Motet, Brouardel, Garnier, Dejerine, Ballet, Brissaud, etc., mais études sans valeur scientifique, quand elles sont faites dans des romans fantaisistes, en dehors de la clinique, de l'observation directe des malades. Mais si la prétention du roman de faire de la physiologie et de la pathologie mentales ne peut profiter à la science, elle peut troubler la conscience des lecteurs, en généralisant des exceptions, et en représentant comme des vérités scientifiques de simples hypothèses, qui sont rejetées par les savants les plus autorisés. C'est ainsi que la théorie du criminel-né du Dr Lombroso, que M. Zola a reproduite

dans la *Bête humaine*, est condamnée par MM. Tropinard, Manouvrier et Magnan. Pendant que les romanciers prétendent que la science condamne la responsabilité morale, les plus grands savants, Pasteur, Claude Bernard, J.-B. Dumas, Chevreul, Armand Gautier, etc., croient à la liberté humaine, qu'ils savent concilier avec l'hérédité.

Des romanciers, atteints de maladies nerveuses, les ont cultivées, pour mieux les décrire, et parce qu'ils étaient malades, ils ont cru l'humanité malade, incapable de maîtriser ses passions, livrée à la fatalité de ses instincts.

L'idée de la fatalité a fait de tels progrès, qu'un romancier, M. Henry Rabusson, dans le *roman d'un fataliste*, publié récemment par la *Revue des Deux-Mondes*, a fait du principal personnage un magistrat déterministe. Ce magistrat se rend compte de l'opposition qui existe entre ses théories et ses fonctions, et je ne le contredirai pas lorsqu'il porte sur lui-même le jugement suivant : « Je serai toujours un mauvais magistrat. »

Aujourd'hui, lorsque des romanciers étrangers veulent imiter les romans français, ils ne manquent pas d'introduire le sensualisme et le déterminisme dans leurs livres ; c'est ce qu'a fait, par exemple, le hollandais Couperus dans son roman intitulé *la Destinée*.

L'influence exercée par le roman physiologiste et déterministe est malsaine. Quelle excuse pour toutes les faiblesses que le déterminisme ! Quel encouragement pour tous les vices ! Quelle oreille commode pour les violents, les débauchés, les adultères que la croyance à la fatalité ! Avec la croyance à la responsabilité, le père, indigné de l'inconduite de son fils, peut lui dire comme le père de don Juan : « Ah ! quelle bassesse est la vôtre ! Ne rougissez-vous pas de mériter si peu votre naissance ? » Devant ces reproches, qu'il sait mérités, don Juan ne trouve à répondre à son père que cette grossière insolence : « Monsieur, si

vous étiez assis, vous en seriez mieux pour parler. » Mais s'il avait connu les théories déterministes, que le roman aujourd'hui propage partout, il n'aurait pas manqué de répondre à son père : « Vous me reprochez la séduction et l'abandon d'Elvire, le meurtre du commandeur, mais ignorez-vous que les savants nous apprennent aujourd'hui, au nom de la physiologie, de la biologie, de l'anthropologie, de la sociologie, que le meurtre et les autres crimes sont des phénomènes naturels ou des phénomènes sociaux, qui ne se distinguent pas des phénomènes physiques ? Ce n'est pas le père qui a le droit de reprocher au fils sa conduite, c'est le fils qui a le droit de reprocher à son père les penchants vicieux qu'il lui a transmis. Le coupable, c'est vous, mon père. Lisez les savants et les romanciers célèbres qui vulgarisent leurs théories, ils vous diront que le crime est héréditaire, que les passions sont fatales, que le fils est une victime de son père, que « la faute n'en est « pas à lui ; (que) la faute en est à ses parents qui lui ont « transmis un sang vicieux[1] », que le fils est la résultante de ses aïeux, de sa nourrice, de son régime, de sa nourriture, de ses vêtements[2]. Vous le voyez, mon père, ce n'est pas à moi de rougir de ma conduite, c'est vous qui devez en avoir honte, ou plutôt la science vous dispense de rougir et d'avoir des remords. »

Au moyen âge, on appelait les filles de mauvaises mœurs « des filles de petit gouvernement ». Comment les parents empêcheront-ils leurs enfants de devenir des « filles de petit gouvernement », s'ils leur laissent lire les romans qui enseignent la fatalité des passions et l'hérédité du crime ? La femme, dont l'esprit sera perverti par ces théories, pourra prendre un amant et empoisonner son mari en disant comme cette héroïne du roman de M. Octave Feuillet : « Je rêvais de grandes amours, je rêvais une

(1) Georges Renard. *L'homme est-il libre?*
(2) Moleschott. *Circulation de la vie*, t. II.

existence de luxe, de plaisirs, d'élégance, au milieu de fêtes mondaines. Je sentais que j'avais reçu du hasard tous les dons qui pouvaient me faire jouir de tout cela avec plénitude... et il fallait y renoncer à jamais ! Une occasion s'est présentée, j'ai aimé cet homme et j'ai compris que, s'il était libre, il m'épouserait, et alors... j'ai fait ce que j'ai fait ! Un crime ! Mais c'est un mot !... En réalité, le code de la morale humaine n'est plus aujourd'hui qu'une page blanche, où chacun écrit ce qu'il veut, suivant son intelligence et son tempérament. Il n'y a plus que des catéchismes individuels. Le mien est celui-là même que la nature me prêche par son exemple : elle élimine avec un égoïsme impassible tout ce qui la gêne ; elle supprime tout ce qui fait obstacle à son but ; elle écrase le faible pour faire place au fort... Relisez votre Darwin, mon oncle[1]. »

On connaît par les crimes d'Abbadie et de Lebiez le danger de ces théories darwinistes, que des savants veulent appliquer sans discernement à la société humaine, comme aux sociétés animales. J'ai déjà signalé l'influence du darwinisme sur ces deux assassins dans mon livre sur *le Crime et la Peine ;* je n'y reviens pas. Voici de nouveaux crimes commis sous cette influence. J'ai vu, il y a quelques années, juger par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône et condamner à mort pour assassinat le nommé Cornou, qui avait fait assurer sur la vie sa jeune domestique et l'avait tuée pour toucher le montant de l'assurance, 100 000 francs. Cet accusé, ancien conducteur de tramways, avait lu avec passion un très grand nombre de livres de philosophie darwiniste. Transportant dans la vie sociale les lois zoologiques du darwinisme, il était convaincu que la société, comme la nature, était régie par les lois de la lutte pour la vie et de la sélection. Après sa condamna-

(1) O. Feuillet. *La Morte*, p. 254.

tion, visité dans sa prison par le pasteur protestant, il lui dit qu'il avait voulu mettre en pratique ces doctrines et qu'il avait été vaincu dans la lutte pour la vie, qu'il avait eu à soutenir. « Je comprends, lui dit-il, que la société plus forte que moi me frappe, je suis un vaincu de la vie. » Déjà à l'audience, au moment où la condamnation à mort fut prononcée, je le vis s'approcher de l'avocat général et lui dire : « Sans rancune ! Monsieur l'avocat général. Nous avons lutté, vous l'avez emporté ; sans rancune. » Lorsque le pasteur, voulant réveiller le remords, lui parla de sa conscience, l'accusé lui répondit : « La conscience ! Ce n'est que le produit de l'éducation et de l'hérédité. » — « Mais, ajouta le pasteur, n'avez-vous donc pas conscience du bien et du mal ? » — « Le bien et le mal, répliqua le condamné, ne sont que des notions relatives ; ce qui est bien en France, est mal en Chine, et ce qui est mal ici est bien là-bas. » Intelligent et très vaniteux, il aimait à faire étalage de ses lectures, qui l'avaient perdu. La vanité littéraire éclatait dans toutes ses paroles. Avant le jugement il disait : « Mon avocat et moi nous avons préparé un système de défense qui est irréfutable. » Après la condamnation, tout en voulant bien rendre justice au talent de son avocat, il regrettait de n'avoir pas donné lecture des notes qu'il avait préparées, convaincu qu'elles auraient produit un plus grand effet. Lorsque son pourvoi fut rejeté et qu'il comprit que l'arrêt de mort serait exécuté, il menaça de faire une scène le jour où il serait conduit à l'échafaud, en ajoutant : « On en parlera dans les annales judiciaires. »

Le procès de l'anarchiste Ravachol a fourni une nouvelle preuve de la rapidité avec laquelle pénètrent chez les ouvriers les théories darwinistes de la lutte pour la vie et de la sélection. Le président dit à l'accusé : « Il y a eu chez vous préméditation. Vous avez dit dans votre interrogatoire du 9 juin : « Je veux arriver et triompher de tous

« les obstacles. L'ermite a été l'obstacle ; je l'ai supprimé. » — L'accusé répondit : « Oui, monsieur, c'est bien cela. » *Le Président :* « Vous avez revu ensuite ce cocher quelques jours après, le 26 juin, et vous avez pris à nouveau sa voiture ; que vouliez-vous faire ? » — *Ravachol :* « Je voulais voir s'il avait dit quelque chose à la justice ; s'il avait parlé, j'avais un poignard, j'avais un revolver, mon intention était de le supprimer. » — *Le Président :* « Alors, vous supprimez les gens qui vous gênent, comme ça, facilement ? » — *Ravachol :* « Oui, c'est une nécessité pour nous, c'est une nécessité de la vie, et de celle de tout le monde. » Toutes les réponses de l'accusé révélèrent une corruption de l'esprit égale à la perversité des sentiments ; sa dépravation intellectuelle venait évidemment de ses lectures. Le Président lui ayant dit : « Vous assassinez pour satisfaire vos passions ; que voulez-vous que la société puisse attendre d'un homme manifestant de pareils sentiments ? » — « C'est moi, répondit l'accusé, qui ai à attendre de la société ; elle doit me soutenir, et il n'est pas extraordinaire qu'on emploie tous les moyens pour être heureux, puisqu'elle délaisse les citoyens... Tout cela, voyez-vous, c'est la faute à la société ; c'est un phénomène qui se manifeste, et qui est le résultat de cette situation des travailleurs qui meurent de faim, au milieu de la richesse qu'ils ont produite. » Le phénomène dont parle l'accusé c'est l'assassinat d'un vieillard, qu'il avait tué pour voler. Voici dans quels termes Ravachol raconta l'assassinat : « J'ai mis la main sur sa bouche ; la mort ne venant pas assez vite, je lui ai enfoncé mon mouchoir entre les dents... Puis, comme il se débattait encore, je suis monté sur le lit, j'ai appuyé mon genou sur la poitrine ; il est mort bientôt. » L'accusé ne manifesta aucun remords ; il avait tué parce qu'il avait besoin d'argent, c'était la faute à la société qui ne l'avait pas fait riche et heureux ; « si j'ai tué, dit-il encore, c'est pour satisfaire mes besoins person-

nels ». Ces besoins personnels étaient nombreux, ils comprenaient une bonne chère, peu de travail et le luxe de plusieurs maîtresses. L'accusé mettait en pratique la théorie socialiste : à chacun suivant ses besoins. Cette théorie est un écho des systèmes philosophiques du XVIIIe siècle, qui nient le droit en le fondant sur le besoin. Helvétius fait dériver le droit du *désir* d'être heureux, Destutt de Tracy, du *besoin*, Volney, de l'*instinct de conservation*, Hobbes, de la *force*, d'Holbach, de l'*utilité générale*. Ces théories sont enseignées aujourd'hui avec plus de brutalité et de cynisme par des philosophes allemands, Stirner et Nietzsche, qui font l'apologie de l'égoïsme. On en trouve l'écho dans les romans qui, enseignent la culture du *moi* passionnel, un « égotisme » raffiné.

Les sophismes des philosophes arrivent au peuple par le roman et les journaux avec une rapidité incroyable. Les romanciers naturalistes propagent les doctrines des philosophes sensualistes et matérialistes. Stendhal est un disciple de d'Holbach et d'Helvétius ; Th. Gautier, un admirateur de l'attraction passionnelle de Fourier. La doctrine qui se dégage d'un grand nombre de romans est que le plaisir est le but de la vie. E. Sue décrit avec complaisance les sept péchés capitaux. Un autre romancier, Th. Gautier, regrette qu'il n'y ait que sept péchés capitaux et propose de donner un prix Montyon à celui qui inventera une jouissance nouvelle.

Le roman naturaliste n'a pas fait moins de mal en répandant dans le peuple des doctrines excessives sur la fatalité physiologique, sur l'hérédité du vice et du crime, en confondant l'hérédité des tendances avec l'hérédité des actes, et en oubliant que les tendances héréditaires peuvent être combattues par l'éducation, la volonté et le sentiment religieux. Ces redoutables questions de fatalité, d'hérédité, d'atavisme, d'irresponsabilité, sont si bien agitées par les romanciers, que M. le Dr Lombroso se console de ne pas

obtenir l'adhésion des savants en disant qu'il a celle de plusieurs romanciers et en particulier de M. Zola[1]. Qu'on ne dise donc pas que les spéculations métaphysiques ne présentent aucun danger en France, ainsi que le croient à tort tant de philosophes : « Chez les Allemands, dit M. Bersot, rien n'est moins innocent qu'un système de métaphysique ; ils ont la naïveté de pratiquer ce qu'ils croient... ; mais nous ne sommes pas le moins du monde Allemands. Ici la pensée est une chose, la pratique en est une autre[2]. » Je ne partage pas cette opinion : en France, autant qu'en Allemagne, et plus encore peut-être, il y a des hommes qui mettent leurs actes d'accord avec leurs doctrines. Il est bien rare qu'un communiste ne soit pas athée, matérialiste et fataliste. A toutes les époques, les faux systèmes philosophiques ont produit des conséquences criminelles. En 1847, par exemple, le jury de la Seine a jugé une association de *communistes matérialistes*, c'est le titre qu'ils se donnaient. Leur but était la suppression de la propriété par le vol, l'incendie et l'assassinat.

Les *restitutionnaires* complètent le sophisme de Proudhon : « la propriété, c'est le vol. » en ajoutant : « le vol, c'est la restitution. »

Les anarchistes dénient à la société le droit de juger, parce qu'ils sont matérialistes et fatalistes. Vaillant s'adressant aux jurés leur a dit : « Quelle que soit la peine dont vous me frappiez, peu m'importe, car regardant cette assemblée, avec les yeux de la raison, je ne puis m'empêcher de vous voir, atomes perdus dans la matière, raisonnant parce que vous possédez un prolongement de la moelle épinière, vouloir vous reconnaître le droit de juger vos semblables[3]. »

L'anarchiste Étiévant devant le jury de Seine-et-Oise

(1) Dr Lombroso. *Les Applications de l'anthrop. criminelle.*
(2) Bersot. *Essais de philosophie et de morale*, t. I, p. 510.
(3) *Gazette des tribunaux*. 11 janvier 1894.

donna lecture d'un factum, où il niait la responsabilité morale, et ce factum a été répandu à profusion par ses compagnons dans les cercles ouvriers.

Taine avait cru, lui aussi, pendant longtemps, que les théories métaphysiques étaient inoffensives, mais dans les dernières années de sa vie, éclairé par l'expérience, il avait l'habitude de dire : « Je n'aurais dû écrire en philosophie qu'en latin pour les initiés ; on risque trop de faire du mal aux autres[1]. » Si Taine reconnaît qu'on peut faire du mal aux autres avec des livres de philosophie, quel mal ne doivent pas produire des romans, où l'homme est représenté comme un animal irresponsable ! Sans doute, il y a une bête dans l'homme et il faut s'en souvenir pour la museler. Mais rien n'est plus dangereux que d'étaler les vilains côtés de l'homme, sans lui montrer ce qui fait sa grandeur. Si l'homme se croit une bête irresponsable, il agira en bête. Si, au contraire, il a une haute idée de sa nature et de sa destinée, s'il a le sentiment de sa responsabilité, il se respectera, il aura peur de se dégrader et de ressembler aux animaux.

Les romanciers naturalistes qui aiment à railler les croyances spiritualistes, répètent volontiers le mot de Pascal : qui veut faire l'ange, fait la bête. Il est vrai que l'aspiration à un idéal trop élevé n'empêche pas les défaillances. Toutefois celui qui, après avoir fait l'ange, fait la bête, a du moins fait l'ange pendant quelque temps ; s'il tombe, il regrette son ancienne élévation et aspire à y remonter. Mais celui qui se croit une nature purement animale ne cherche pas à s'élever, il s'endort dans la boue, il n'a pas de réveil. Le roman qui animalise l'homme le dégrade ; en lui enlevant le sentiment de sa dignité, il le corrompt.

Malheureusement, les romans physiologistes et déter-

(1) *Les Débats* du 6 mars 1893, article de M. de Vogüé sur Taisne.

ministes ont pénétré partout et propagé jusque dans les campagnes une conception avilissante de la nature humaine. Leur influence se fait sentir chez les paysans, comme chez les ouvriers. On me citait dernièrement ce mot d'un paysan provençal : « Un paysan, disait-il, est une machine, qui ouvre la terre pour y mettre du fumier, en attendant qu'il s'y couche, pour devenir lui-même du fumier. » Pendant longtemps on a opposé à la corruption des grandes villes l'innocence des campagnes. Mais avec la diffusion des romans naturalistes et de la presse révolutionnaire, avec les progrès de l'alcoolisme et du matérialisme, la corruption des paysans sera bientôt plus grande que celle des ouvriers, si elle ne l'est déjà. Les passions brutales ne trouvant plus de contrepoids dans les croyances religieuses, étant encouragées, au contraire, par les romans qui assimilent l'homme à la bête, produiront effectivement de véritables brutes. Le goût de la pornographie, les habitudes de débauche crapuleuse se sont développés dans les campagnes. Des parents chantent des chansons obscènes devant leurs enfants. Un de mes amis disait à un paysan marié et père de famille, qui se faisait un jeu de corrompre les jeunes filles : « Vous avez vous-même une fille ; si on venait vous la débaucher, cela vous ferait-il plaisir ? » — « Non, assurément, répliqua le paysan, mais, bah ! pourvu qu'elle ne me fît pas d'enfant ! » Si les crimes contre les mœurs sont plus fréquents à la campagne qu'autrefois, je crois qu'on peut l'attribuer en partie à l'influence des romans pornographiques. La provocation à la débauche conduit à l'amour stérile, aux pratiques abortives, aux attentats à la pudeur et même à l'infanticide. Les avortements deviennent de plus en plus fréquents. La pratique des avortements devient une industrie lucrative pour beaucoup de sages-femmes et même pour quelques médecins. On a vu dans de nombreux procès criminels et notamment dans celui des docteurs Boileux et la

Jarrige que les amants conduisent leurs maîtresses chez l'avorteur aussi facilement que chez le dentiste. La maîtresse prend de plus en plus l'habitude de supprimer la grossesse, non seulement pour éviter les charges de la maternité, mais pour conserver sa beauté « pour épargner à son ventre quelques rides ». *Nunc uterum vitiat quæ vult formosa videri.* (Ovide).

Les journaux révolutionnaires et anarchistes propagent les romans naturalistes en les donnant en feuilletons. Il y a, entre leurs doctrines et les romans qui animalisent l'homme, une étroite affinité. Lorsque l'assassin anarchiste Anquillo fut exécuté, on l'autorisa à dire un mot, il lança le nom de *Germinal*, c'est le titre d'un roman de M. Zola. Qu'est-ce que l'humanité ? dit Backounine, c'est l'animalité douée de la faculté d'abstraction ou de généralisation... La loi souveraine de l'animal, c'est le besoin ; cette loi produit la lutte pour la vie... Toutes les espèces animales ne vivent que de destruction... L'histoire de l'humanité n'est autre chose que la continuation et le développement de ce combat animal pour la vie. » Si la cruauté prend chez les anarchistes des proportions inconnues jusqu'ici, c'est parce qu'ils veulent se conduire, conformément à ces théories zoologiques, comme des animaux n'ayant de loi que le besoin. Les journaux révolutionnaires répandent les romans, où l'homme est assimilé à la bête, parce qu'ils savent qu'avec ces doctrines on déchaîne la bête humaine et qu'on fait des révoltés. Ils savent aussi qu'on affaiblit tous les bons sentiments, l'amour de la patrie et l'amour de la famille, en propageant le goût de l'obscénité. Les mauvais livres font les mauvaises mœurs, et les mauvaises mœurs font les mauvais soldats. Les révolutionnaires ont toujours favorisé la débauche. Dostoiewski, qui a connu de près les agitateurs russes, prête, dans un de ses romans à Verkhovenski, le langage suivant : « Nous favoriserons l'ivrognerie... une débauche sans exemple

jusqu'ici. Il nous faut une convulsion. A nous les chefs du mouvement à l'amener. »

La pornographie est devenue un métier lucratif, Arétin disait qu'avec un cahier de papier et une plume il pouvait gagner 3 000 écus par an. Arétin a des imitateurs, qui gagnent encore plus que lui à faire le même métier. Il s'est produit dans la littérature, dans le journalisme, un retour à la gravelure, comme au XVIIIe siècle. Dans une société épicurienne, où le plaisir est la principale affaire, les livres qui ont le plus de succès sont ceux qui flattent le goût de la grivoiserie. Un nombre prodigieux de livres, de revues, de journaux grivois sont répandus dans toutes les classes de la société, et sont distribués aux jeunes gens à la porte des lycées, aux jeunes ouvrières à la sortie de l'atelier, aux voyageurs dans les gares, aux passants dans les kiosques. Des libraires publient des « bibliothèques choisies » dont les volumes sont choisis parmi les ouvrages obscènes. « Cette bibliothèque choisie, » dit M. J. Lemaître, est une drôle de collection. Par la modicité de son prix elle s'adresse surtout au public populaire. Or, je parcours la liste des ouvrages déjà parus. Sur 33 volumes, il y en a 18 qui sont ou tout bonnement obscènes, ou fortement polissons et grivois. Les *Dames galantes* de Brantôme, les *Mémoires* de Casanova, les saloperies de Grécourt (et presque tout le reste est à l'avenant), voilà la pâture que des entrepreneurs de librairie offrent aux ouvriers, aux jeunes modistes, aux petits commis et aux potaches [1]. » Il y a même des romans, que je ne veux pas citer, qui enseignent au peuple les mœurs malthusiennes et les vices contre nature. Les libraires mettent à leur étalage la *Pucelle* de Voltaire et autres livres orduriers, pour tenter les jeunes gens. Au mois d'août 1897 la 8e chambre du tribunal correctionnel de

(1) J. Lemaître. *Impressions de théâtre*. 7e série, p. 63.

la Seine, dont je faisais partie, a jugé un jeune ouvrier qui avait volé à l'étalage d'un libraire la *Pucelle* de Voltaire, dont le titre l'avait tenté. Les hommes d'un âge mûr, d'un tempérament froid peuvent lire sans danger les poésies érotiques de Voltaire, d'Ovide, de Catulle, de Martial, pour y chercher des traits d'esprit et de mœurs ; l'âge, le tempérament les protègent. Il leur arrive, dit Bayle, « ce qui arrive aux médecins et aux chirurgiens, qui à force de manier des ulcères et de se trouver exposés à de mauvaises odeurs se font une habitude de n'en être point incommodés ». Mais il est aussi difficile aux jeunes gens de ne pas se laisser corrompre par des romans et des poésies érotiques que d'être dans le feu sans se brûler.

A quoi servent les efforts que font les parents pour écarter les images obscènes des yeux et de la pensée de leurs enfants, si ces images s'étalent dans la rue ? Toutes les leçons des professeurs, tous les conseils des parents demeurent stériles, si les enfants trouvent dans la rue des excitations malsaines. La société a le devoir de protéger la jeunesse en écartant d'elle toutes les causes de corruption ; elle manque à ce devoir quand elle ne seconde pas les efforts des pères de famille. S'adressant au père de famille, Juvénal disait : « Que rien de ce qui peut blesser les yeux, les oreilles ne pénètre aux logis qu'habite l'enfance... Eh quoi ! misérable, tu t'agites dans la crainte que ton vestibule, sali par l'ordure d'un chien n'offusque à son arrivée les yeux d'un ami, que ton portique ne se montre souillé de boue... et tu ne t'inquiètes point que ta maison s'offre aux regards de ton fils pure de toute souillure, exempte de tous vices ? » Ne peut-on pas adresser aussi ces fortes paroles aux représentants de la société et leur dire : « Eh quoi ! vous faites enlever avec le plus grand soin les immondices des rues, et vous laissez aux vitrines des magasins de librairie, de photo-

graphie, des kiosques, des bibliothèques des gares, des livres et des journaux, dont le titre seul est ordurier ; vous laissez chanter dans les cafés des chansons qui salissent l'esprit. Vous vous efforcez d'assainir les rues, de supprimer les causes qui vicient l'air, et vous laissez respirer à l'âme des jeunes gens une atmosphère empoisonnée. Pourquoi n'avez-vous pas pour l'âme la même sollicitude que pour le corps ? Si l'air moral que respirent les jeunes gens est sain, il leur donnera de la force, de la santé ; s'il est vicié, il les empoisonnera. La salubrité morale est aussi importante que la salubrité physique.

Les journaux révolutionnaires ne sont pas les seuls à mettre les mauvais romans à la portée des jeunes gens et des ouvriers, des journaux, qui se disent conservateurs, publient souvent des romans-feuilletons, qui ébranlent la société par leurs sophismes et qui propagent les mauvaises mœurs par leurs descriptions naturalistes.

Je viens de montrer que les mauvais instincts de l'homme trouvent un encouragement dans les doctrines matérialistes et fatalistes et que le crime peut en sortir. Le disciple, dans le roman de M. Bourget, a donc bien raison d'écrire à son maître, qui lui a enseigné le matérialisme et l'irresponsabilité : « Il existe de vous, le maître illustre, à moi, votre élève, accusé du crime le plus infâme, un lien que les hommes ne sauraient comprendre, que vous ignorez vous-même, et que je sens, moi, aussi étroit qu'imbrisable. J'ai vécu avec votre pensée et de votre pensée si passionnément, si complètement, à l'époque la plus décisive de mon existence. » Dans ces cas cependant, le crime n'a pas été glorifié. Il me reste à montrer que la littérature d'imagination, après avoir poétisé la maladie, la mort, le suicide, l'adultère, l'égoïsme, en est venue à glorifier le crime, comme les anarchistes.

La glorification du crime a été la grande aberration de la littérature romantique. J.-J. Rousseau disait qu'il « ne

saurait concevoir quel plaisir on peut prendre à imaginer et à composer le personnage d'un scélérat..., à lui prêter l'éclat le plus imposant ». Ce plaisir-là a été celui des romantiques.

Cette glorification du crime était encore un plagiat des littératures anglaise et allemande, qui avaient mis les brigands et les corsaires à la mode. « En Allemagne, dit Gœthe, on se grisait de toutes les manières de vin, de bière, d'amour et de rêves sanglants. » Schiller était dans cette ivresse de jeunesse et de pensée, quand il composa *les Brigands*, qui firent naître en Allemagne et en France un grand nombre de drames, dont les héros étaient des bandits. « On comprimait ma pensée, dit Schiller ; elle fit explosion par la création d'un monstre (le chef des brigands), qui n'a jamais existé dans le monde. Ma seule excuse c'est que j'ai voulu peindre les hommes deux ans avant de les connaître. » Alfred de Musset a imité *les Brigands* de Schiller, dans *la Coupe et les lèvres*. V. Hugo, à son tour, a transformé les bandits en héros et n'a plus vu de scélérats que parmi les rois, les prêtres et les ministres. Les romantiques prêtèrent des vertus admirables aux assassins, aux courtisanes, aux brigands et aux laquais ; ils firent des monstres. « Les monstres sont à la mode, disait G. Sand, faisons des monstres. » — « Elle pondait ses romans avec une facilité presque égale à la mienne, dit Musset, choisissant les sujets les plus dramatiques, des parricides, des rapts, des meurtres et même jusqu'à des filouteries. » — « A cette époque, dit G. Sand elle-même, on faisait les choses les plus étranges en littérature. Les excentricités du génie de V. Hugo avaient enivré la jeunesse... On ne trouvait pas Chateaubriand assez romantique... On cherchait des titres impossibles, des sujets dégoûtants [1]. »

(1) G. Sand. *Histoire de ma vie*, 4e partie, ch. xv.

Les romantiques allèrent chercher les hommes « énergiques » dans les prisons. G. Sand vit dans les habitués du bagne des hommes « pleins de puissance ». Tremnor, l'assassin de sa maîtresse, est dépeint dans *Lélia* comme un homme supérieur, Alexandre Dumas accumule les forfaits dans ses romans et ses drames ; « c'est une gageure de scélératesse. une gasconnade patriarcale de crimes [1] ».

Dans cette littérature, rien ne paraît beau comme un coup de poignard ; on a le culte du poignard. Charles de Rémusat, qui était cependant un homme d'esprit et de goût, appréciant à cette époque le dénoûment d'*Emilia Galotti*, où l'on voit un père tuer sa fille qui s'était laissé séduire, s'écriait avec admiration : « C'est un beau coup de poignard ! » Les héros romantiques ont toujours un poignard à la main ; ils le portent comme un ornement. quand ils ne s'en servent pas. Antony se sert d'un poignard en guise de cachet. Dans *Christine*, Sentinelli emploie un poignard, pour élargir une agrafe. Les héroïnes de Byron portent des poignards comme des corsaires. Balzac se lamente parce que les Parisiens suspendent le poignard comme une curiosité à un clou doré ; il aimerait mieux qu'on le portât à la ceinture et qu'on sût s'en servir.

Les monstres littéraires, les brigands, les assassins, les empoisonneuses poétisés par le roman ont créé des monstres judiciaires, des brigands qui ont assassiné, comme Lacenaire, et des femmes adultères qui ont empoisonné leur mari, comme Mme Laffarge. Les crimes de Lacenaire et de Mme Laffarge sont des crimes *romantiques*. Les gâteaux, que cette femme fit manger à son mari, étaient saupoudrés d'arsenic et de romantisme. Il suffit de lire ses mémoires, pour voir qu'elle n'était qu'un écho des

(1) Weiss.

romans de Mme Sand; elle avoue qu'elle avait lu ses romans avec enthousiasme, notamment *Indiana*. Ces lectures avaient développé en elle une telle exaltation romanesque. qu'elle refusa d'épouser un jeune homme qui s'était présenté avant M. Laffarge, parce qu'il avait déclaré son amour d'une façon si convenable, qu'il lui avait été impossible de la poétiser ; elle voulait être aimée, adorée follement. Le mariage, au surplus, lui semblait prosaïque, elle chercha à l'ajourner tant qu'elle put. Quand elle fut mariée, elle eut pour son mari le mépris qu'une héroïne de roman ne manque pas d'éprouver, en accusant la société d'avoir inventé la servitude du mariage. Ne pouvant surmonter le dégoût que lui inspirait son mari, elle mit en pratique le conseil, qu'elle avait lu si souvent en prose et en vers :

« Tu peux tuer cet homme avec tranquillité. »

En effet, dans le roman et le drame romantiques, la femme adultère et son amant ne rêvent que le meurtre du mari : « Oh! si vous saviez, dit *Antony*, combien de fois en pensant à cet homme, je me suis endormi la main sur mon poignard... et j'ai rêvé de grève et d'échafaud... Devoirs et vertu, vains mots..... Un meurtre peut vous rendre veuve... Je puis le prendre sur moi, le meurtre! Il y a un crime entre vous et moi, soit, je le commettrai. » — Dans *la Femme de trente ans* de Balzac, lord Grenville dit à Mme d'Anglemont : « J'ai plusieurs fois calculé trop habilement les moyens de tuer cet homme (le mari), pour pouvoir toujours y résister, si je restais auprès de vous, » ce à quoi la femme répond avec la même tranquillité : « J'ai eu la même pensée. »

Si, après un premier crime, il en faut un second, le héros romantique n'hésite pas à le commettre ; il n'y a que le premier crime qui coûte, ou plutôt il ne coûte guère et le second encore moins : « Avoir commis, pour te possé-

der, rapt, violence et adultère, et pour te conserver, hésiter devant un nouveau crime?..... Perdre mon âme pour si peu... Non, non, tu es à moi... Je t'emporte. Malheur à qui m'arrête! »

Le romantisme avait commencé par l'apologie du suicide ; il ne tarda pas à y ajouter la glorification de l'assassinat. *Werther* se tue pour ne pas tuer Albert, Antony ne se tue pas, malgré sa tristesse, mais il tue Adèle. Le drame d'A. Dumas enflamma l'imagination des jeunes gens et des femmes, et de même que *Werther* avait créé le *Werthérisme*, Antony produisit l'*Antoninisme*.

Dans la littérature romantique, les amants qui se contentent de l'adultère et qui reculent devant le meurtre du mari, sont honteux de leur faiblesse, mais ils s'en dédommagent en rafraîchissant leur esprit par l'idée du meurtre qu'ils caressent : « Si parfois, dit l'un d'eux, je rafraîchis mon âme par l'idée d'un crime, vol ou assassinat et les deux ensemble, je me trouve incapable de le commettre, en réalité. La comtesse est un admirable monstre qui demanderait grâce et n'est pas Othello qui veut. »

Les esprits cultivés ne lisent plus aujourd'hui les romans d'E. Sue; mais on les a beaucoup lus autrefois, quand le *Journal des Débats* les a publiés ; le peuple les lit encore avec avidité, les ouvriers et les ouvrières les dévorent. Or, les lecteurs y trouvent à chaque page cette idée que « pour une grande, une frénétique passion, une passion chaude et ardente, il faut le crime ».

L'écrivain qui a le plus admiré le crime passionnel, c'est Stendhal, dont j'ai déjà parlé, et dont je suis encore obligé de parler. Ce romancier, qui méprisait l'humanité et qui traitait son père de « vilain scélérat », lorsqu'il ne lui envoyait pas assez d'argent, professait pour le crime passionnel la plus vive admiration. Le but de la vie, pour lui, c'est le plaisir; le bonheur n'est que dans la satisfaction des passions et « l'énergie » ne se trouve que dans le crime

passionnel. Il a résumé sa vie dans ces mots : « J'ai écrit, j'ai aimé, j'ai vécu. »

A l'occasion d'un crime passionnel, commis en 1699 par la femme d'un conseiller au parlement d'Aix, des dames défièrent l'abbé Gastaud, avocat à ce parlement, de faire l'oraison funèbre de l'accusée. L'abbé releva le défi ; les dames l'enfermèrent dans une chambre en lui disant qu'on ne lui rendrait la liberté que lorsque l'oraison funèbre serait terminée ; l'abbé en sortit avec une harangue, où il faisait une peinture séduisante de la femme qui avait commis un crime d'amour, de sa grandeur d'âme, de la force de ses passions, de la fermeté avec laquelle elle avait conçu, préparé son crime pendant trois ans. Cet éloge de l'énergie amoureuse qui n'était qu'un jeu d'esprit, un amusement de société, est devenu, depuis Stendhal, une théorie littéraire. Aux yeux de ces amateurs d'énergie, l'amour qui ne va pas jusqu'au crime n'est pas un véritable amour ; s'il n'est pas une fièvre, une fureur, une frénésie homicide, c'est un amour sans force, sans beauté ; mais s'il va jusqu'au crime, oh ! alors il est beau, il est grand, il est admirable. Les meurtres par jalousie ravissent Stendhal : « Cette nuit, dit-il dans ses *Promenades dans Rome*, il y a eu deux assassinats. Un boucher presque enfant a poignardé son rival... L'autre assassinat a eu lieu près de Saint-Pierre, parmi les Transtévérins ; c'est aussi un mauvais quartier, dit-on, superbe à mes yeux ; il y a de l'énergie, c'est-à-dire la qualité qui manque le plus au XIXe siècle. » Stendhal méprise la France, parce que de son temps les crimes passionnels y étaient rares ; il n'aime pas ses compatriotes, parce qu'ils ne savent pas tuer et se tuer par amour. « A peine, s'écrie-t-il avec douleur, si les journaux nous racontent chaque année l'histoire de cinq ou six Othello ; les Français, en perfectionnant leur façon de vivre, arrivent à la délicatesse et à l'élégance, mais ils perdent l'énergie. A Rome, au contraire, point de gêne,

point de contrainte, point de ces façons convenues dont la science s'appelle ailleurs usage du monde ou même décence et vertu. » A Rome, on sait haïr un rival ; à Rome on sait se venger. A Rome un mari sait tuer sans façon l'amant de sa femme ; « voilà pourquoi Rome l'emporte sur toute l'Italie [1] ». En France les hommes du monde ne savent pas se mettre en colère et se venger ; à peine, si les hommes du peuple se donnent quelques coups de poing ; les Romains, eux, savent donner des coups de couteau. Dès qu'un coup de couteau est donné par un Romain, même pour un motif étranger à l'amour, l'admiration de Stendhal pour « l'énergie » du meurtrier n'a plus de bornes ; il ne songe pas un instant aux souffrances de la victime et de sa famille ; toutes ses sympathies vont à l'assassin. La vue du sang ne lui déplaisait pas. Un jour ayant vu tuer d'un coup de couteau une jeune ouvrière de Civitta-Vecchia, il fut frappé du superbe effet pittoresque, que produisait « la belle couleur du sang sur des bas bien tirés et une jambe bien faite ».

Pendant qu'il s'affligeait de l'infériorité de la France à l'égard de l'Italie en matière de coups de couteau, un crime passionnel fut commis dans les Pyrénées par un ouvrier ébéniste ; Stendhal le salua par un cri d'enthousiasme ; il écrivit que « l'assassin avait plus d'âme à lui seul que tous les poètes de l'époque ensemble, et plus d'esprit que la plupart de ces messieurs ». Ces poètes qui, d'après Stendhal, avaient moins d'âme et moins d'esprit que l'assassin, s'appelaient Delavigne, Lamartine et V. Hugo. L'assassin cependant était un vulgaire criminel qui, blessé de l'indifférence que sa maîtresse lui témoignait, lui tira d'abord un coup de revolver et lui coupa

(1) Chateaubriand, qui a longtemps habité Rome, dit cependant dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, « que les aventures tragiques d'amour ont cessé de remplir la vie des grandes dames romaines ». — Taine qui a visité l'Italie, a mieux compris que Stendhal le caractère de « l'énergie » italienne ; c'est, dit-il, « l'aptitude aux actions violentes et dangereuses... la colère avec le sang leur monte aux yeux et ils rentrent à l'instant dans la férocité primitive ; ce sont de vrais sauvages ». (*Voyage en Italie*, t. I, p. 315.)

ensuite le cou. On va voir par le récit de son crime qu'il fit aux assises que ce violent était aussi un faible d'esprit : « Alors, dit-il (sur le refus de Thérèse de sortir avec lui), je lui tire un coup de pistolet et je la manque ; je la saisis par le bras et lui dis : « retourne-toi, » en même temps je lui tire un second coup ; elle tombe et le mouchoir de la tête lui couvre les yeux. Je veux me détruire... Cependant, avant de tirer, j'observe qu'il n'y a pas de sang près du corps de Thérèse, je me dis à moi-même : ne serait-elle qu'étourdie?... Je relève le mouchoir qui couvrait les yeux de Thérèse, ils étaient ouverts. Je me dis : Oh! je suis perdu maintenant, et *toi tu me survivras pour te rire de ma mort!* Non, ce n'est pas juste. Je l'avouerai, je prends mon couteau, l'arme des lâches, je n'en avais pas d'autre et je lui coupe le cou. Je me faisais horreur à moi-même... Je lui couvris la figure pour ne pas la voir... Ensuite, par un sentiment naturel d'ordre et de propreté, j'essuie mon couteau, le referme et le remets dans ma poche ; puis je me tire dans la bouche un coup de pistolet qui, à mon insu, n'était chargé qu'à poudre. » Ce vulgaire criminel était un déséquilibré, voisin du délire de persécution ; c'est la peur des railleries de sa maîtresse qui en fait un fou furieux ; aux yeux de Stendhal, c'est un modèle « d'énergie et de délicatesse ».

Ce n'est pas seulement l'assassin par jalousie qui excite l'admiration de Stendhal ; le voleur lui plaît aussi : « Quand je suis arrêté par des voleurs, dit-il, ...je me sens une grande colère contre le gouvernement et le curé de l'endroit. Quant au voleur, il me plaît, s'il est énergique, car il m'amuse[1]. »

Ce que Stendhal appelle énergie, c'est le déchaînement de la cruauté et de la sensualité, c'est la violence de la passion n'écoutant plus la raison. Dès que la passion se

(1) Citation empruntée au livre intitulé : *L'art et la vie de Stendhal*, p. 406.

contient, que la raison intervient pour régler la sensibilité, « l'énergie » s'en va. Si une jeune fille refuse de quitter la maison paternelle et de se déshonorer en fuyant avec un amant, Stendhal écrit « qu'elle n'a pas eu assez de caractère pour prendre la fuite avec lui ». Pour avoir du caractère, il faut que la jeune fille perde le sentiment de l'honneur et de la pudeur[1].

Le paradoxe de Stendhal sur la beauté du crime passionnel a été repris, cultivé et agrandi par les plus célèbres écrivains de l'école romantique : on le retrouve aujourd'hui dans des romans de M. M. Barrès. M. Barrès adore l'Espagne, parce qu'on y a « la plus violente vie nerveuse qu'il ait été donné à l'homme de vivre », parce qu'on y respire aux courses de taureaux « la force enivrante qui s'exhale du carnage », parce que l'Espagnol sait être à la fois exalté et féroce, mystique et cruel, et qu'il « a envie de voir du sang, de mordre, de déchirer[2] ». M. M. Barrès, on le voit, imite Stendhal, mais Stendhal lui-même copiait Saint-Évremond. Toujours le plagiat. *O imitatores servum pecus.* Au XVIIe siècle, Saint-Évremond se plaignait déjà qu'on ne sût pas aimer en France avec la même énergie qu'en Espagne ; il vantait les fureurs, les emportements de l'amour espagnol ; il trouvait que l'amour en France était trop raisonnable : « Quoique l'amour, disait-il, n'ait jamais des mesures bien réglées en quelque pays que ce soit, j'ose dire qu'il n'y a rien de fort extravagant en France ni dans la manière dont on le fait, ni dans les événements ordinaires qu'il y produit. Ce qu'on appelle une belle passion a de la peine même à se sauver du ridicule... En Espagne, on ne vit que pour aimer. »

(1) On a cependant placé dans une collection des grands écrivains français, dédiée à la jeunesse, ce romancier qui dit dans la deuxième préface de l'amour : » Je n'écris que pour cent lecteurs... point hypocrites, point *moraux*. « Je ne puis comprendre comment on appelle « professeur d'énergie » un écrivain, qui passe son temps à analyser ses sensations et qui met le but de la vie dans la recherche du plaisir.

(2) M. Barrès. *Du sang, de la volupté et de la mort.*

Ne vivre que pour aimer, rendre l'amour extravagant et criminel, tel est l'idéal de ces théoriciens littéraires du crime passionnel, qui n'ont d'admiration que pour les passions frénétiques et pour les pays où les mœurs sont sensuelles et cruelles. Ces écrivains se contentent de rêver le crime passionnel et d'en savourer les jouissances par l'imagination ; ils se gardent bien de le commettre eux-mêmes, mais ils le font commettre aux autres.

Après les romanciers et les auteurs dramatiques qui ont célébré la beauté du crime passionnel, sont venus les historiens romanesques de la Révolution qui ont glorifié le crime politique, les massacres de la Terreur, puis les admirateurs de la Commune, et des « beaux gestes » des anarchistes lançant les bombes. Le crime de droit commun a été aussi excusé ; Dostoieski fait dire dans un de ses romans à un membre des sociétés secrètes de Russie : « Le crime n'est pas une folie, comme le veut Littré, mais une idée saine, presque un devoir, à tout le moins une noble protestation. » On a fait admirer au peuple des romans et des drames, où l'assassin a de l'honneur, le voleur de l'esprit et la courtisane de la pudeur. Lacenaire a fait école ; il admirait l'énergie de l'assassin ; « tout assassin, disait-il, est courageux ; » lui aussi a fait des disciples ; il a eu des admirateurs et surtout des admiratrices ; un certain nombre de femmes lui écrivirent pour lui exprimer leur admiration dans des lettres passionnées. Ce fait s'est encore reproduit pour Pranzini. On voit par ces exemples combien sont dangereux les romans qui poétisent les criminels, qui leur prêtent de l'esprit et une grandeur tragique.

La peinture du meurtre est surtout dangereuse quand elle est associée à la peinture de la volupté. Cette association des images sanglantes et voluptueuses, qui constitue le *sadisme*, a été décrite avec complaisance par un

certain nombre d'écrivains, qui ont ainsi propagé cette perversion sexuelle. On sait que chez certains individus, la volupté provoque la cruauté et réciproquement ; les images voluptueuses éveillent les images sanglantes et les images sanglantes éveillent les idées voluptueuses. Les princes très enclins à la débauche ont été des princes cruels. On a constaté que des soldats, après la bataille, au moment du pillage, éprouvaient de violents appétits sexuels. Je ne serais pas éloigné de croire que la vue du sang, répandu dans les combats du cirque, éveillait chez les Romains des excitations voluptueuses. Les médecins, qui ont étudié les perversions sexuelles, ont constaté que les débauchés se représentent volontiers des femmes baignées de sang. Le docteur Krafft-Ebing, professeur de psychiatrie à l'Université de Vienne, cite plusieurs cas, empruntés à sa clientèle, qui montrent la connexité qui existe entre la volupté et le penchant à verser ou à voir couler le sang. Il cite un jeune homme « dont l'imagination était toujours hantée par des idées sanguinaires qui entretenaient en lui des émotions voluptueuses... Souvent d'autres fantaisies cruelles l'obsédaient. Ainsi, par exemple, il se représentait dans le rôle d'un tyran qui fait mitrailler le peuple. Par une obsession de son imagination, il se dépeignait les scènes qui se passeraient si l'ennemi envahissait une ville, s'il violait, torturait et enlevait les vierges[1]. » Je crois que cet état d'esprit existait chez quelques poètes, notamment chez Baudelaire, Musset et Byron, qui se plaisaient à écrire des poèmes funèbres et voluptueux, où les meurtres succèdent à des scènes d'amour. Les poèmes de Byron sont remplis de descriptions de batailles suivies d'enlèvement de femmes ; c'est pour aiguillonner la volupté qu'il la fait précéder d'une tuerie. Dans les premières poésies de Musset, les coups de poignard et

(1) *Psychopathia sexualis*, p. 98.

de pistolet alternent avec les baisers. Baudelaire va plus loin ; il dit dans la préface de son livre :

« Si le viol, le poison, le poignard, l'incendie
« N'ont pas encor brodé de leurs plaisants dessins
« Le canevas banal de nos piteux destins,
« C'est que notre âme, hélas ! n'est pas assez hardie... »

On sait que des débauchés étranglent quelquefois les femmes dont ils ont abusé, non pas seulement pour se soustraire à la justice en supprimant le témoin, mais parce qu'ils éprouvent une sensation très agréable à les étrangler. Le nommé Verzeni, qui avait étranglé plusieurs femmes après les avoir violées, disait que ces meurtres lui causaient « une sensation extrêmement voluptueuse » ; à peine avait-il touché ses victimes au cou qu'il éprouvait des sensations sexuelles [1]. Il est probable que Vacher et les autres étrangleurs de femmes étaient dans ce cas. On dirait que Baudelaire a été obsédé par cette image de la femme égorgée et il a composé sur ce sujet une pièce intitulée : *Une Martyre !*

« Dans une chambre tiède où, comme en une serre,
« L'air est dangereux et fatal,...
« Un cadavre sans tête épanche, comme un fleuve,
« Sur l'oreiller désaltéré,
« Un sang rouge et vivant... »

Baudelaire termine la pièce en se demandant si l'assassin a pu enfin assouvir son besoin de sensations voluptueuses :

« L'homme vindicatif, que tu n'as pu vivant,
« Malgré tant d'amour, assouvir,
« Combla-t-il sur ta chair inerte et complaisante
« L'immensité de son désir ? »

Taine raconte que Byron dit un jour : « Je serais curieux d'éprouver les sensations qu'un homme doit avoir, quand il vient de commettre un assassinat [2]. » Dans un roman de

(1) *Psychopathia sexualis*, p. 89.
(2) *Histoire de la littér. anglaise*, éd. in-8°, t. III, p. 532.

Dostoiewski, Raskolwikoff veut aussi se procurer les sensations d'un assassin. Toujours le plagiat! Il n'y a pas d'excentricité littéraire qui ne se copie d'une littérature à l'autre. Les idées saines se communiquent difficilement, mais la contagion des extravagances se fait toujours avec rapidité. La littérature d'imagination a si bien propagé le goût des sensations perverses, que dans le procès de l'étudiant Ch..., un témoin est venu raconter qu'il avait entendu l'accusé exprimer le même désir que Byron : « Je voudrais me donner les sensations d'un assassin. » En se rappelant la blessure sans gravité que l'accusé s'était faite à la joue, au lieu de se viser à la tempe, le cinquième coup de revolver, qui était resté chargé, qu'il s'était abstenu de tirer, on est porté à croire qu'il a voulu tuer sa victime après l'avoir déshonorée, pour se donner des sensations littéraires et perverses, pour mêler la mort à l'amour, comme le font les héros de roman [1].

La vanité littéraire se mêle au sensualisme le plus pervers dans tous les actes de ce crime passionnel. Avant de tuer Mme C..., Ch... lui lit des vers qu'il a faits pour elle. Après le meurtre, il est fier de cette aventure romanesque, dont il espère utiliser le souvenir dans un roman psychologique. Un de ses amis du quartier latin lui écrit : « Tu parles de fierté, oh! oui, tu peux et tu dois en avoir... Ecris-nous... Mets-nous au courant de ton état d'âme... Tous, toutes, tout le quartier est avec toi, pour toi... Tu

(1) Le 23 avril 1898 deux étudiants étrangers l'un bulgare, l'autre russe habitant le quartier des écoles à Paris, se sont tiré un coup de revolver : le premier est mort, le second a survécu à ses blessures et a déclaré que c'était pour avoir une sensation nouvelle qu'il avait tenté de se suicider ; ces étranges paroles, qui dénotent à quel point la littérature, qui pousse les jeunes gens à la recherche et à l'analyse des sensations, détraque les cerveaux, m'ont été rapportées par le secrétaire du commissaire de police du Val-de-Grâce, qui s'était occupé de l'affaire. Ce commissaire de police m'a dit qu'il était effrayé du nombre toujours croissant des suicides au quartier latin et qu'il avait observé que ceux qui s'asphyxient se plaisent à décrire leurs sensations dans les plus petits détails. On a trouvé chez l'étudiant russe un carnet rempli de maximes de Schopenhauer, de Spinoza et d'autres philosophes.

seras grand homme, va mon grand cœur, après avoir été grand souffreur (tu vois que je néologise) ; tu nous feras de la littérature, comme tu la comprends. »

Faire de la littérature avec le meurtre de la femme qu'il a assassinée, une femme mariée, mère de trois jeunes enfants, est le sentiment qui remplit le cœur de ce jeune assassin littéraire et de ses amis. On va devenir célèbre en mettant en roman un beau crime d'amour, qu'on a commis. On va utiliser une aventure amoureuse, pour en faire de la copie.

Les massacreurs de cœurs féminins, dévorés par la vanité, n'éprouvent aucune répugnance à faire au public leurs confessions amoureuses, et même à faire les confessions des autres. Les romanciers les plus illustres n'ont pas échappé à ce travers. J.-J. Rousseau a composé la *Nouvelle Héloïse* avec le souvenir de son amour pour Mme d'Houdetot, qu'il a rendu public dans ses *Confessions*. Gœthe a divulgué dans *Werther* sa liaison avec Charlotte Buff et Kestner, ce qui faisait dire à un ami de ce dernier « qu'il est dangereux d'avoir un ami pour auteur ». Dans *René*, Chateaubriand n'a pas craint de raconter l'amour incestueux de sa sœur Amélie. Notre grand Lamartine, qui à un merveilleux génie poétique unissait un bon sens, rare chez les poètes, n'a pas su se préserver de ces indiscrétions peu délicates ; il s'est plu à rappeler dans *Graziella* l'amour et le désespoir de la jeune Napolitaine qu'il avait délaissée, et dans *Raphaël* l'amour de Julie [1]. Abélard, qui était un romantique du moyen âge, n'avait pas résisté non plus à la vanité de chanter ses amours avec Héloïse, au risque de la déshonorer et d'attirer sur elle la colère de son oncle. Combien cette vanité littéraire et cette exhibition de sa personne diffèrent de la simplicité, de la modestie, du tact des écrivains du XVIIe siècle, qui ne parlent jamais d'eux-mêmes !

(1) Dans la préface des *Nouvelles confidences*, Lamartine a noblement reconnu sa faute et déclaré qu'il n'avait écrit ces volumes que pour payer ses dettes.

Les héros de cour d'assises imitent la vanité littéraire des héros de roman et des romanciers ; eux aussi écrivent leurs mémoires. Dans le dossier de l'assassin Vitalis, ancien libraire, j'ai trouvé une multitude d'écrits intitulés : *Pensées pour elle*. A des dissertations contre la vie religieuse, Vitalis joint des déclarations d'amour adressées à la jeune fille, qu'il voulait épouser, écrites dans un style enflammé, écho de ses lectures romanesques : « Ingrate créature, écrit-il, tu n'as pas voulu régner sur un cœur qui t'aimait, qui pour un seul mot de ta bouche, un seul regard de tes yeux, aurait tout sacrifié, ses parents, son avenir, sa vie entière, ne vivant que pour toi, ne respirant que pour toi, ne pensant qu'à toi, toujours à toi. » Cet assassin lettré avait écrit aussi la biographie de la femme qu'il avait tuée, la mère de la jeune fille, et l'avait terminée par ces mots : « C'est le résumé de la femme du XIXe siècle. » — Mme Lafarge avait publié ses *Mémoires* et ses *Heures de prison*. — Dans le dossier de Marie Bière, on trouve six pièces de vers composées par elle. — Clotilde Andral, une ancienne ingénue du Palais-Royal, qui vitriola son amant, ne manqua pas de rédiger ses *Mémoires*. — La veuve Gras avait aussi des prétentions littéraires ; elle composa dans sa prison un long poème d'amour pour l'amant qu'elle avait aveuglé. — Les amants de Montmorency, qu'Alfred de Vigny a célébrés dans une « élévation », avaient écrit des vers avant de mourir, dans l'auberge où ils prirent leur dernier repas, etc.

Les malfaiteurs vulgaires, qui tirent vanité de leurs crimes, se contentent de dire : « On parlera de moi dans les journaux. » Les malfaiteurs lettrés associent la littérature à leurs crimes et cherchent la célébrité par les deux moyens réunis. « Vous ne sauriez croire, disait Lacenaire, combien, avant d'avoir la tête coupée, je voudrais laisser quelques pages dignes de moi... Vous le voyez, je suis un grand misérable, eh bien ! vous n'avez pas d'idée combien

de fois j'ai rêvé un triomphe sur la scène. » Il avait composé dans ce but un drame et un vaudeville. Il avait aussi rêvé la gloire de l'éloquence, et, avant de commettre des assassinats, il en avait imaginé dans sa jeunesse, afin d'improviser la défense des assassins. Il était flatté des égards qu'on avait pour lui à la prison : « Avril (son complice) est bien moins choyé que moi, disait-il, je parie que c'est parce qu'il ne fait pas de vers et que j'en fais, moi, d'assez passables. MM. les avocats du barreau de Paris, ont été fort polis pour moi, ils m'ont complimenté. » Les théories de Lacenaire sur la fatalité du crime ont eu encore plus de succès que ses poésies. On sait que des criminalistes célèbres ont voulu substituer à la doctrine de la responsabilité celle de la fatalité physiologique et qu'ils ont affirmé l'existence du criminel-né, en disant : « On naît voleur et assassin, comme on naît poète[1]. » Ils ont, à leur insu, reproduit la théorie de Lacenaire, qui avait dit dans les mêmes termes : « Je suis né assassin, comme on naît poète, comme Avril est né coquin, comme Papavoine est né fou[2]. »

L'assassin Morisset n'ayant pu parvenir à la notoriété par les poésies et les romans, qu'il avait composés, chercha aussi l'illustration dans le crime; il avait le culte de Lacenaire : « C'est, disait-il, un homme splendide, une puissante individualité... Finirai-je comme lui? Quand j'interroge fortement ma conscience, elle me répond : « C'est pos-« sible. » Poète, voleur, assassin, la gradation est singulière. Et j'ai dit tout bas... bien bas : j'ai déjà fait la moitié du chemin. »

Les auteurs des crimes passionnels, qui sont souvent de grands lecteurs de romans, se font remarquer par leurs prétentions littéraires; ils composent des vers, où ils font allusion à des faveurs qu'ils n'ont pas reçues, ou bien ils se vengent du dédain qui leur est témoigné par des poésies

(1) Dr Lombroso, Dr Maudsley.
(2) *Lacenaire après sa condamnation*, p. 54.

satiriques. Dans leur correspondance, ils développent volontiers la thèse du *droit à l'amour*, qu'ils ont empruntée à quelque roman. Le nommé Foncou, qui a été jugé, il y a quelques années par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, voulant séduire une jeune femme mariée, qui le repoussait, disait : « Quand on aime une femme, il faut que cette femme soit à vous. » Les jeunes gens qui se suicident avec leurs maîtresses, écrivent souvent avec beaucoup de détails l'histoire de leurs amours. J'ai lu plusieurs de ces récits très circonstanciés. On voit que, la tête farcie de lectures romanesques, ils éprouvent le besoin d'écrire un roman dramatique. L'un d'eux avait eu la singulière idée d'adresser à sa mère un carnet volumineux contenant le récit très détaillé de ses amours; sans se rendre compte de l'inconvenance de ses confidences, il dépeignait à sa mère le bonheur qu'il avait éprouvé à posséder sa maîtresse quelques heures avant de mourir avec elle.

On observe souvent aussi, chez les auteurs de crimes passionnels et mêmes chez les assassins ordinaires, une grande affectation de sensibilité, qu'ils ont empruntée à leurs lectures. On sait que c'est J.-J. Rousseau qui a mis la sensibilité à la mode, parce qu'il était lui-même extrêmement sensible; il s'attendrissait et pleurait avec une extrême facilité; presque à chaque page de ses confessions, il parle de ses larmes et de ses sanglots; dans le second dialogue, il dit lui-même : « Quant à la sensibilité morale, je n'ai connu aucun homme qui en fût autant subjugué. » Il se croyait très vertueux, parce qu'il parlait de la vertu avec attendrissement; il confondait la vertu avec l'amour de la vertu. On a cru, depuis J.-J. Rousseau, qu'il suffisait d'être sensible, pour être vertueux; on a tiré vanité de la sensibilité comme de la vertu. Necker, qui avait subi, comme tous ses contemporains, l'influence de son compatriote, disait : « Je ne demande pas s'il y a un but moral dans le roman, dans le conte, qui vient de me faire verser tant de

larmes, car on ne peut m'émouvoir sans me rendre meilleur[1]. » La facilité à éprouver des émotions et à verser des larmes ne prouve pas la bonté. J.-J. Rousseau, qui ne pouvait parler des enfants qu'avec la plus vive émotion, a mis les siens à l'hôpital. Mme de Luxembourg, qui s'était fait remarquer par son extrême sensibilité, avait fait mourir sa belle-fille à petit feu. Le sentimental Bernardin de Saint-Pierre était un assez vilain homme. La sensibilité n'est pas la vraie pitié. A l'époque de la révolution, des hommes qui pleuraient au théâtre sur des malheurs imaginaires, regardaient avec indifférence tomber les têtes sous la main du bourreau. A force de verser des larmes sur des malheurs chimériques, il n'en reste plus pour en verser sur des malheurs réels. Il n'est pas rare d'entendre des assassins parler de leur sensibilité. Hermione disait d'elle-même : « Hermione est sensible, Oreste a des vertus. »

Voici ce que je lis dans des lettres écrites par un assassin, qui a été exécuté ; il reconnaît qu'il est impossible de trouver un crime plus horrible que le sien, mais il essaie de trouver une atténuation dans les souffrances morales, que la victime lui a fait endurer : « Celui-là seul, dit-il, peut les comprendre, qui, a souffert comme moi et qui, comme moi, a une nature juste et un cœur sensible. » Et comme il prétendait qu'il avait été poussé au crime par sa maîtresse, il ajoutait qu'il s'était dévoué pour l'objet aimé, pour son idole, qu'il avait sacrifié sa vie pour elle. « Le bonheur de celle qu'on aime, disait-il, donne autant de bonheur que ses peines et ses souffrances vous font souffrir; quel est l'homme, qui, voyant souffrir une femme qu'il aime, ne ferait pas tout son possible pour l'en délivrer? » Cet assassin, qui avait plongé un couteau de cuisine dans la poitrine d'une femme, qui avait ensuite cherché à étrangler sa victime en lui cassant les dents, ne parlait que d'amour dans

(1) Manuscrit de M. Necker *sur l'attendrissement*, p. 43.

ses écrits : « La vie de l'homme, écrivait-il, doit être une vie d'amour. Comment être heureux si on ne pense qu'à soi?... La voix impérieuse de la nature nous dit : Aime, Dieu est amour ; si tu veux le connaître, aime. Ce n'est que par l'amour que tu pourras le comprendre. Ce mot résume tout. » Cet assassin écrivait à la mère de la jeune fille qu'il voulait épouser : « Vous m'avez vu suffoqué par les larmes vous demander en grâce ou la vie ou la mort, me traîner à vos genoux et les arroser de mes larmes, vous supplier enfin de me permettre d'aimer Marie ou de mourir de douleur.... Vous rappelez-vous le soir où je vous demandais la main de Marie? Nous nous promenions, vous étiez appuyée sur mon bras, comme une mère qui a besoin de l'appui de son fils; vous me parliez de Marie, j'étais heureux, j'éprouvais une joie indicible; quand la brise remuait parfois quelques feuilles, j'aurais voulu l'arrêter, afin de ne rien perdre de ces douces paroles qui me parlaient de ma bien-aimée... Pour voir si j'aimais Marie, vous me disiez qu'elle voulait se faire religieuse; je sentais alors un frisson me parcourir tout le corps; dans ma fureur, j'aurais voulu anéantir tous les couvents. »

Mme Weiss, qui empoisonna son mari, était aussi une femme sensible ; elle dit que la musique la fait « exquisement vibrer », qu'elle adore l'heure du crépuscule, qu'elle se sent « élevée et perdue en contemplant la nuit étoilée ». — Tacite raconte que Messaline était tout à la fois très sensible et cruelle; quand elle voulut faire périr Asiaticus, elle assista à son interrogatoire dans l'appartement de Claude et ne put s'empêcher de verser quelques larmes en entendant sa défense. Elle sortit pour les essuyer, mais en même temps elle recommanda à Vitellius de ne pas le laisser échapper[1]. — D'après Plutarque, le tyran de Phères, qui entendait sans émotion les cris des infortunés qu'il faisait égorger, allait

(1) Tacite. *Annales* XI, § 1.

pleurer au théâtre sur les malheurs de Priam et d'Andromaque. — Pendant la Révolution, on vit le même mélange de sensibilité et de cruauté chez Robespierre et plusieurs membres de la Commune de Paris; ils étaient sensibles pour les bêtes et cruels pour les hommes.

L'assassin Morisset, grand lecteur de romans et admirateur de Lacenaire, écrivait : « J'avais comme lui de grands élans de sensibilité et je ne voyais jamais sans émotion un veau conduit à l'abattoir ou un chien lancé dans la Loire. » On entend dire souvent : qui n'aime pas les bêtes n'aime pas les gens. Ce proverbe est vrai, en ce sens que celui qui maltraite les bêtes ne peut être bon pour les personnes, mais il n'est pas vrai en ce sens qu'il suffit d'aimer les bêtes pour être bon. Il ne suffit pas d'aimer les bêtes, comme des sœurs, pour avoir une belle âme. M. Zola, qui a écrit un article sur l'amour des bêtes, a raconté que cet article lui avait valu de touchants témoignages de sympathie d'un grand nombre de belles dames. Mais ces dames ignoraient qu'on observe souvent, chez des assassins cruels, un amour passionné pour les bêtes [1]. Un assassin, qui avait tué deux femmes à Marseille, et qui fut exécuté, aimait tendrement un perroquet; on m'a raconté que le jour de l'exécution, il demanda la faveur d'aller à l'échafaud avec son perroquet. Lacenaire n'a jamais pleuré que sur la mort d'un chat : « Moi, qui n'ai jamais pleuré auprès du corps d'aucune de mes victimes, disait-il, je me suis senti suffoqué à la vue d'un malheureux chat, que j'ai si cruellement assassiné. Expliquez cela, messieurs les philosophes. » — La veuve Gras, qui commit un crime si atroce, recueillait les oiseaux blessés. — Les femmes

(1) On observe souvent aussi la *zoophilie* chez les neurasthéniques, chez les hystériques, chez les aliénés. Ils refusent de manger de la viande, non point par hygiène, mais par amour pour les animaux. J'ai vu à Sainte-Anne une jeune fille refusant de prendre du lait, parce que c'était une nourriture animale. L'amour excessif des animaux est un signe de déséquilibre intellectuel, de dégénérescence, c'est un symptôme de sensibilité maladive.

galantes qui aiment peu leur famille, aiment en général, beaucoup les bêtes. Ovide nous raconte que sa maîtresse aimait beaucoup un perroquet. Juvénal nous dit que Cynthie était inconsolable de la mort d'un passereau. Il n'est pas rare de voir des femmes brutaliser leurs enfants et soigner leurs chats avec sollicitude. — J'ai observé le cas d'une mère qui maltraitait ses enfants et choyait sept chiens ; elle privait les enfants de nourriture, pour augmenter la ration des chiens. Juvénal cite des femmes romaines, qui auraient sacrifié leur mari, pour sauver leur petit chien favori. Je crois qu'on trouverait encore de ces femmes à Paris. De beaux yeux féminins, qui se mouillent de larmes à la mort d'un chien, d'un chat ou d'un oiseau, restent secs à la mort d'un époux.

« La mort d'un passereau leur fait verser des larmes[1] »...
« Il n'aurait pas marché sur une mouche à terre,
« Mais s'il l'avait trouvée à dîner dans un verre,
« Il aurait assommé cinq ou six de ses gens[2]. »

Il ne suffit donc pas d'être sensible et d'aimer les bêtes pour avoir l'âme tendre. L'étudiant Ch. qui avait une sensibilité excessive, accepta le sacrifice de la vie de Mlle G. ; il resta indifférent à la douleur que cette mort devait causer au mari et aux enfants, à la honte que ce scandale devait jeter sur une famille honorable. Cette sensibilité maladive, il ne la tenait pas seulement de son tempérament, il la devait beaucoup à ses lectures. « Je lus prodigieusement dit-il, les poètes surtout » ; il lut aussi passionnément les romanciers ; « je pleurai sur *Obermann*, sur *René*... Ma seule intelligence avait dévoré en moi le charbon de ma volonté. Plus j'ai pensé, plus je me suis senti déséquilibré. » Ces lectures des romanciers et des poètes avaient exalté sans mesure sa sensibilité et son imagination, lors-

(1) Gilbert.
(2) Alfred de Musset.

qu'il s'adonna à la lecture des romans d'analyse de Stendhal, de Balzac, de M. Bourget. A cette école littéraire, l'accusé contracta le besoin de la sensation et de l'analyse à outrance ; il se regarda vivre comme un héros de roman psychologique, analysant ses sentiments, ses émotions ; il composa un roman sur *la dispersion infinitésimale du cœur*. Ce besoin de sensation et d'analyse à outrance, qui dessèche le cœur et brûle le cerveau, acheva le détraquement de ses nerfs et de son imagination ; il était mûr pour le suicide, pour le crime ou pour la folie ; « j'avais peur de la folie, dit-il ; un jour, je me sentis irrésistiblement porté à saisir un couteau placé sur un billot, je dus m'enfuir. J'étais devenu un pathologique ».

M. Bourget s'est d'abord élevé contre la prétention d'attribuer à la littérature et particulièrement au roman d'analyse une part de responsabilité dans la perversité intellectuelle et morale de l'accusé de Constantine : « Il est facile, a-t-il dit, de rendre la littérature responsable de la maladie morale, élaborée dans cette âme par ce travail de dix années, et la malveillance n'y a pas manqué, comme si la littérature avait jamais eu la moindre action sur des âmes non préparées [1]. » — « Hé, Monsieur, disait déjà Stendhal en 1850, à propos de ce problème de la moralité littéraire, un livre est un miroir qui se promène sur une grande route. Tantôt il reflète à nos yeux l'azur des cieux, tantôt la fange du bourbier de la route. Et l'homme qui porte le miroir dans sa hotte sera par vous accusé d'être immoral ! Son miroir montre la fange et vous accusez le miroir !

(1) Préface de M. P. Bourget en tête des *Causes criminelles* de 1888 par Bataille. L'objection de M. Bourget n'étant que la reproduction de celle d'Ovide et de M. Jules Lemaître, à laquelle j'ai déjà répondu, je crois inutile de répéter ici cette réponse qui se trouve p. 420, 406. M. Bourget a lui-même constaté dans plusieurs de ses romans que les lectures peuvent exercer une grande influence, puisqu'il attribue la corruption d'esprit de plusieurs de ses héros à la littérature ; c'est ainsi que, dans *Crime d'amour*, il fait dire à un personnage : « La vie de collège et la littérature moderne m'ont souillé la pensée avant que je n'eusse vécu. Cette même littérature m'a détaché de la religion à quinze ans. »

Accusez bien plutôt le grand chemin où est le bourbier et plus encore l'inspecteur des routes, qui laisse l'eau croupir et le bourbier se former[1].

Tout d'abord, on peut répondre à Stendhal et à M. Bourget que c'est rabaisser la littérature que d'en faire un miroir, qui reproduit sans discernement l'azur des cieux et la fange du bourbier. Le miroir ne choisit pas, l'écrivain doit choisir; le miroir reflète, il ne pense pas. Parce qu'il y a de la boue dans le cœur humain, faut-il que le romancier, comme un miroir, reproduise cette boue[2]?

L'analyse à outrance est particulièrement dangereuse pour les jeunes gens qui ont besoin d'action, d'enthousiasme et de croyances généreuses. Il n'est pas bon de vivre trop replié sur soi-même, dans l'analyse de ses sentiments et de ses sensations. Cette culture du *moi*, qui est si fort à la mode aujourd'hui, produit l'égoïsme, un égoïsme féroce, la sécheresse du cœur, le goût des émotions violentes et le mépris de la moralité.

L'analyse à outrance développe la sensibilité et la rend maladive; à trop s'observer on devient nerveux, impressionnable, on devient l'esclave de ses impressions; « on devient à force de s'étudier, au lieu de s'endurcir, une sorte d'écorché moral et sensitif, blessé à la moindre impression, sans défense, sans enveloppe, tout saignant[3] »; on perd la plus belle des qualités, l'énergie virile, et on se fait une âme féminine. « Quand la nature t'a donné une âme virile,

(1) Stendhal, *Le rouge et le noir*, ch. XLIX.

(2) La littérature est moins le « miroir » de la société que l'expression de ses aspirations, de ses regrets, de ses espérances. Les pastorales de Fontenelle, de Florian, de Gesner, n'expriment pas les mœurs du XVIIIe siècle, mais ses aspirations. Les colonels du théâtre de Scribe traduisent bien l'état d'esprit de la France, qui, vivant sous un prince pacifique, regrettait les émotions de la guerre et admirait les soldats de la Révolution et de l'Empire. Pendant le règne de la bourgeoisie, éclatent les drames romantiques, qui s'inspirent des drames de la Révolution et font naître le désir de nouveaux drames révolutionnaires. La littérature n'est donc pas seulement une image des mœurs, elle provoque les changements dans les idées, les sentiments, elle contribue donc puissamment à faire les mœurs.

(3) *Idées et sensations*, par les frères de Goncourt.

tu affectes de ressembler à une femme, » disait Euripide[1].

Chenedollé, qui avait pris l'habitude de s'analyser et de noter ses moindres impressions, avait remarqué qu'il n'est pas bon à l'homme de trop s'observer, de trop se livrer à sa pensée et à sa douleur : « il dévore alors son propre cœur, disait-il, et il se tue ou devient fou. » Pour combattre ce danger, il se mit pendant trois mois à bêcher la terre tout le jour; « ce n'était que par ce moyen que je pouvais rendre un peu de repos à mon imagination malade et sortie des voies de la nature ». — Dans l'article qu'il écrivit sur le suicide de Sautelet, Armand Carrel disait que son ami était doué au plus haut degré de la faculté d'analyser promptement et finement ce qu'il éprouvait, et de fouiller dans les replis du cœur des autres; il ajoutait qu'il était animé d'une très vive curiosité, du désir de faire l'expérience de tout dans la vie. — « J. Stuart-Mill soutenait que la réflexion sur soi et le progrès de l'analyse psychologique ont une force dissolvante qui, avec la désillusion de la trop grande clarté, amène la tristesse. On voit trop le jeu de ses propres ressorts et le fond de ses sentiments. » (Guyou, *l'Irréligion de l'Avenir.*)

L'étudiant Ch... avait si bien compris les dangers de l'analyse à outrance qu'après sa condamnation, réfléchissant dans sa prison sur les causes qui l'avaient perdu, il disait : « Je me promis que si je devenais père, je préserverais mes enfants de l'analyse. » M. Bourget constate lui-même, dans la préface que j'ai déjà citée, que l'accusé de Constantine « fut la victime de ce dangereux esprit d'analyse qui va s'exaspérant chez certains nouveaux venus jusqu'à tout ravager dans leur cœur ». Sans doute, « cette littérature morbide ne prend pas fort sur les âmes saines, » ainsi que le dit Michelet, qui regrette « de voir en ce siècle tant de génie usé dans ce triste genre du roman, employé à scruter

(1) Euripide. *Fragments*, t. II, p. 374.

nos plaies, à les aigrir[1]. » Mais combien y a-t-il d'âmes robustes, inaccessibles aux mauvaises influences ? Michelet trouve lui-même que la jeune femme qui a été « au premier âge mûrie, gâtée, piquée du ver mystique et de l'équivoque religieuse », n'est plus une âme saine, qu'elle est préparée au roman.

L'influence du roman d'analyse est non moins manifeste chez Mme Weiss que chez l'étudiant Ch... Cette femme qui avait voulu, de concert avec son amant, l'ingénieur R..., empoisonner son mari, se plut après sa condamnation à raconter sa vie et son crime, à analyser son *moi*, les variations de son *moi*, ses états d'âme : « M. R..., écrivait-elle, avait fait naître en moi une femme que j'ignorais, une femme violemment passionnée, passivement soumise; il a bouleversé mon existence, mais il a bouleversé aussi mon être intime tout entier... J'ai aimé M. R..., comme le maître de ma pensée, de mon intelligence, de mon corps, de toutes les fibres de mon être, comme un maître adoré dans lequel je m'annihilais tout entière. » Dans la correspondance de l'accusée, saisie par la justice, on trouva l'indication des romans d'analyse qu'elle lisait : « J'ai lu *Cruelle Énigme*, disait-elle; c'est exactement la même histoire que *Cœur de femme*. L'amour sensuel et l'amour intellectuel inspirés en même temps à la même femme par deux hommes différents. Je ne vois pas trop l'énigme là dedans ; si l'un est

(1) Michelet. *L'Amour*, p. 275. — D. Nisard a exprimé le même regret que Michelet : « Ce qui se dépense d'imagination, d'esprit et de style dans ses témérités ingénieuses, tournerait peut-être à la gloire de la France, si tout à coup elle prenait en dégoût les romans et qu'elle renvoyât toutes ces plumes à des œuvres plus dignes de la nation qui tient le sceptre des choses de l'esprit[1]. » Les anciens préféraient l'histoire au roman ; l'histoire de la vie publique leur paraissait plus intéressante que la peinture de la vie privée. Ils trouvaient plus de profit et plus de plaisir à lire la vie des grands capitaines, des philosophes, des législateurs qu'à lire l'histoire d'une servante amoureuse ou d'un débauché.

Il n'y a eu que deux romanciers chez les Romains, Pétrone et Apulée, et ce ne sont pas des écrivains très recommandables. Nous en comptons des milliers. Le peuple s'intéresse plus à l'histoire du Juif-Errant ou de Rocambole qu'à l'histoire de son pays.

(1) D. Nisard. *Histoire de la Littér. Française*, t. IV, p. 576.

l'amant et ne sait pas être le mâle, l'autre au contraire... » Analysant son amour, elle écrit à son amant qu'il est à la fois intellectuel et sensuel : « Mon corps ne peut pas vivre sans ton corps. » — Dans sa prison, elle écrivit aussi beaucoup. Parlant de son mari qui, malgré son crime, continuait à l'aimer, elle disait : « Il a eu pitié de moi, car mieux que personne il sait que la femme, qui s'est manifestée en moi pendant cette année, n'a pas été celle qui a rendu son foyer heureux pendant cinq ans[1]. » S'excitant au suicide par la pensée que sa mort délivrera son mari et ses enfants de la flétrissure de sa détention, elle s'étonne de ses hésitations, de son désir de vivre, « et lâchement, écrit-elle, je me dérobe, je me mets au travail qui m'enlève la conscience du *moi* et stupidement je reste ». Le suicide, s'écriait-elle, est la force de ceux qui n'en ont plus, l'espoir de ceux qui n'en ont plus ; c'est le sublime courage des vaincus ; « je n'ai plus de chez moi, plus de mari, plus d'âme ; je n'appartiens qu'à la mort. Mes deux morts me tirent (elle venait de perdre une petite fille qu'on lui avait laissée), et je ne peux pas ! je ne veux pas ! Aide-moi, Mort, par pitié, aide-moi ! Viens, viens, viens ! » Après avoir vainement essayé de s'étrangler pendant sa détention préventive, elle s'empoisonna, pendant la nuit qui suivit sa condamnation, avec de la strychnine, enveloppée dans une feuille de papier à cigarette, cachée dans l'ourlet de son mouchoir.

Le roman d'analyse est utile, comme un examen de conscience, pour apprendre à l'homme à se connaître, mais à la double condition de ne pas se plaire uniquement à sonder toute la misère des cœurs faibles et corrompus, et de ne pas étaler le vice avec une parfaite indifférence. Il est dangereux d'apprendre à l'homme à se mépriser et à se croire l'esclave de son tempérament ; il n'est pas bon d'étu-

(1) Et, en effet, son mari a déclaré à l'audience que pendant les premières années de son mariage elle avait été une épouse dévouée, pieuse, lisant la Bible tous les matins.

dier la nature humaine avec une curiosité perverse et malicieuse, en négligeant ses beaux côtés. Le romancier d'analyse s'applique surtout à abaisser l'homme et à faire une étude approfondie des causes de la séduction de la femme et de la corruption de l'homme. Ce genre de roman, tel qu'il est pratiqué, n'est au fond que la continuation des romans du XVIIIe siècle, de Crébillon et de Laclos, docteurs de libertinage. M. Bourget, en effet, cite comme des modèles d'analyse les *Liaisons dangereuses*[1], *le Rouge et le Noir*, où des roués enseignent l'art de la séduction, et *Mlle de Maupin*, où est décrit un amour contre nature. La véritable psychologie, elle est dans les *Pensées* de Pascal, dans les *Maximes* de la Rochefoucauld, dans les *Caractères* de La Bruyère, dans les *comédies* de Molière, dans les *sermons* de Bossuet et de Bourdaloue ; ce n'est pas cette science du cœur humain qui fait l'objet du roman d'analyse ; ce qui l'intéresse c'est la psychologie de l'amour ; cette psychologie se trouve bien plus dans les tragédies de Corneille, de Racine, dans les comédies de Marivaux, dans les romans de Mme de Lafayette que dans les romans licencieux du XVIIIe siècle et du XIXe siècle. Chez les femmes les plus passionnées de Racine, l'amour est décrit avec décence avant la faute ; chez les romanciers contemporains il est analysé avant, pendant et après la chute, sans aucune réserve.

Dans la *Semaine littéraire* de Genève du 30 octobre 1898, M. Philippe Godet, qui a vu de près, comme professeur et comme ami, beaucoup de jeunes gens, écrit que tel roman psychologique (que je m'abstiens de citer) a fait un mal irréparable à de jeunes lecteurs ; « c'est, dit-il, une réalité dont j'ai les preuves en mains ! Tel livre exquis a amoncelé des ruines et je les ai vues. » Assurément, il y a des romans psychologiques, qui par l'élévation de la pensée, par la délicatesse des sentiments, font plus de bien que de mal ;

(1) Préface de *Terre promise*.

rien n'est plus beau et plus moral que la *Princesse de Clèves* de Mme de Lafayette; plusieurs romans d'Octave Feuillet, *Monsieur de Camors*, *Sibylle*, *la Morte*, sont tout à la fois des œuvres d'art et des œuvres saines; on peut encore ranger dans cette catégorie les derniers romans de M. P. Bourget, la *Terre promise*, *Cosmopolis*. Mais on ne peut en dire autant des romans antérieurs, *Crime d'amour*, *Mensonges*, *Cruelle Enigme*, où la sensualité se déguise sous le nom de sensibilité. Les héros et les héroïnes de ces romans vivent à la merci de leurs sensations; « tout cela, c'est de grandes saletés, » comme le dit l'abbé Taconet dans *Mensonges*. C'est J.-J. Rousseau qui a appris aux romanciers à masquer la sensualité sous la sentimentalité, à poétiser la sensibilité, Avant l'abbé Taconet, Bourdaloue avait vu où mène souvent la sensibilité : « La sensibilité du cœur, dit-il, n'est point un crime en elle-même, mais c'est le principe de bien des crimes; car aisément elle se change en sensualité [1]. »

C'est le crime de l'étudiant Ch..., perverti par ses lectures, qui a éveillé chez M. P. Bourget le sentiment de la responsabilité littéraire et opéré la transformation morale, qui éclate dans ses dernières œuvres. C'est à l'accusé de Constantine qu'il pense qnand il dit dans ses *Sensations d'Italie* page 58 : « Nos analystes s'ingénient à démontrer la complexité changeante du *moi* [2], ce qu'un pauvre enfant, auquel je ne saurais penser sans une réelle émotion appelait la *dispersion infinitésimale du cœur;* » (c'est le titre que Ch... avait donné à un roman d'analyse. C'est en songeant au mal que font les doctrines qui ruinent les croyances morales, que M. Bourget a écrit la belle préface du *Disciple*.

(1) Bourdaloue. *De la charité chrétienne et des amitiés humaines.*

(2) M. Bourget est au nombre de ces analystes qui à l'unité, à l'identité du *moi* ont substitué la multiplicité du *moi*; cette dernière doctrine, qui lui paraît l'affirmation d'une grande vérité psychologique, est, à mon sens, une grande erreur psychologique et une doctrine qui détruit la responsabilité morale.

La question de responsabilité le préoccupe de plus en plus ; responsabilité de l'écrivain envers ses lecteurs, responsabilité du père envers l'enfant naturel, responsabilité de l'homme qui a vécu dans le libertinage à l'égard d'une fiancée pure et sans tache, toutes ces responsabilités sont affirmées dans ses derniers romans.

On voit par les nombreux exemples que j'ai cités ce qu'il faut penser de l'opinion de ceux qui disent que le roman calomnie la société sans la pervertir[1]. Oui, le roman calomnie souvent la société ; il la représente plus mauvaise qu'elle ne l'est. Même au XVIIIe siècle, la société était moins corrompue que le roman. Aujourd'hui encore notre société vaut mieux que la peinture qui en est faite dans la plupart des romans ; ces romans la calomnient auprès des peuples étrangers, qui, nous jugeant d'après les romans, ont de nos mœurs une opinion peu favorable. Les étrangers oublient que le roman exagère les vices de la société, pour divertir les lecteurs, et parce que le vice se prête mieux que la vertu à des effets pittoresques. Cette peinture du vice calomnie la société, mais elle la pervertit en même temps, parce qu'elle en suggère l'imitation.

Stendhal revendique pour le romancier le droit de peindre la fange des bourbiers. De la fange à l'ordure il n'y a qu'un pas, et ce pas a été franchi souvent. Est-il bien nécessaire que le romancier concentre son observation sur les choses laides et répugnantes ? Est-ce que le beau n'est pas aussi réel que le laid ? Pourquoi ne pas faire dans un roman une place à la poésie, au gracieux, aux sentiments purs ? La réalité fangeuse et criminelle n'est pas toute la vérité. Le mérite et le charme d'un roman ne tiennent pas à la peinture des obscénités et des crimes et à l'emploi des mots grossiers. C'est un manque de goût et de sens moral de ne chercher ses observations

(1) Cuvillier-Fleury.

que chez les débauchés, les criminels, les ivrognes, les prostituées et les femmes adultères. Il est dangereux de s'attacher à la reproduction des scènes de luxure et de cruauté, de peur d'en suggérer l'imitation. Il y a dans l'homme une bête lubrique et cruelle, dont les instincts pervers sont endormis par l'éducation, mais toujours prêts à se réveiller par l'imitation des mauvais exemples.

Le romancier allègue qu'il corrige les mœurs, en montrant le vice dans toute sa laideur. On ne demande pas au romancier d'enseigner la morale, on lui demande seulement de ne pas étaler le vice. Toutes les exhibitions et peintures ne sont pas bonnes à faire; il y a des maladies morales, qu'il n'est pas plus prudent d'étaler dans les livres que dans la rue. Croit-on corriger les mœurs en étalant le vice? Ne sait-on pas qu'on excite la lubricité par des tableaux lubriques? Que dirait-on d'un médecin qui ferait respirer à ses malades un air vicié, pour leur apprendre le prix d'un air pur?

Le roman n'est pas toujours l'image fidèle de la société, parce qu'il peint souvent des caractères exceptionnels. La sœur et le frère, qui s'aiment comme René et Amélie d'un amour incestueux, sont des êtres exceptionnels. Le jeune homme qui, étant épris d'une femme mariée qu'il ne peut séduire, se tue de désespoir, comme *Werther*, est un personnage d'exception. Exceptionnel aussi est le jeune débauché, paresseux et orgueilleux, qui se suicide comme *Rolla*. La *Demi-Vierge* et la *Femme de trente ans* ne représentent pas non plus les mœurs générales des jeunes filles et des femmes de trente ans. Le roman, en un mot, se plaît à décrire des exceptions romanesques, psychologiques, physiologiques et même pathologiques; M. Bourget fait un mérite au roman d'analyse de « raconter les situations d'exception, les caractères singuliers[1] ». Or, qu'arrive-t-il?

(1) Bourget. *Terre promise*. Préface.

En répandant dans le public des types exceptionnels, des caractères singuliers, le roman les généralise, parce qu'il en provoque l'imitation ; il fait des René, des Amélies, des Werther, des demi-vierges, des femmes de trente ans.

Quand ils ne peignent pas des êtres exceptionnels, les romanciers se peignent eux-mêmes, et comme ils sont souvent des êtres singuliers, ils propagent par leurs écrits leurs singularités. Balzac disait à G. Sand : « J'aime aussi les êtres exceptionnels. J'en suis un. » Baudelaire, Murger et tant d'autres sont des personnages singuliers, dont les lecteurs imitent les défauts, les qualités étant plus difficiles à imiter. En poétisant la vie de bohème, Murger a fait des bohèmes, comme Baudelaire a fait des débauchés et Balzac des affamés d'or et de plaisirs. « Ah ! sous les pas de ce géant, dit Vallès, en parlant de Balzac, dont il a constaté l'influence sur les réfractaires, que de consciences écrasées, que de boue, que de sang ! Comme il a fait *travailler* les juges et pleurer les mères ! Combien se sont perdus, ont *coulé*, qui agitaient au-dessus du bourbier où ils allaient mourir une page arrachée à quelque volume de la *comédie humaine*[1] ! » Les types littéraires de Balzac ont servi de modèles à une foule de jeunes ambitieux qui, étant venus chercher fortune à Paris, se sont précipités dans les aventures de la Commune, pour y jouer un rôle et assouvir leurs convoitises. Ce sont les romans de Balzac qui aujourd'hui encore allument chez les jeunes gens cet amour immodéré du plaisir, de la fortune et du pouvoir, qui les pousse à chercher dans les intrigues de la politique et de l'amour un moyen de s'élever et de s'enrichir.

S'ils ne sont pas singuliers par leur caractère naturel, l'orgueil pousse souvent encore les romanciers à se singulariser pour ne pas ressembler au commun des mortels,

(1) J. Vallès. *Les Réfractaires*, p. 181.

même dans leurs vêtements et la coupe de leurs cheveux. Il est agréable de se singulariser surtout dans les sociétés, où règne l'égalité ; on trouve artistique de ne pas ressembler à un « bourgeois », et cette originalité est recherchée aux dépens du bon sens, qui est trouvé trop prosaïque. On ne peut donc pas dire dans ces différents cas, que le roman est irresponsable, comme n'étant que le miroir fidèle de la société, puisqu'il propage des singularités et met à la mode des types exceptionnels. Les romanciers et les poètes qui créent ces types exceptionnels sont eux-mêmes les premiers à les copier ; après avoir créé le *Corsaire*, Byron a voulu l'imiter ; après avoir imaginé *Rolla*, Musset l'a pris pour modèle.

Si le romancier se contente d'être un « miroir », son devoir est de ne pas embellir des actes déshonorants. Le roman n'est plus l'image fidèle de la société, lorsqu'il poétise l'adultère, le crime passionnel, qui sont punis par la société comme des actes coupables et délictueux. Il crée un état d'esprit inquiétant pour la sécurité publique en persuadant aux jeunes gens et aux femmes que l'amour est l'égal de la vertu, qu'il a des droits supérieurs à ceux de la loi, que le véritable amour va jusqu'au crime, que le meurtre passionnel est la marque d'une grande âme. Nos actions dépendent beaucoup de nos idées. Celui qui pense que la pauvreté est le plus grand des maux est plus enclin à s'enrichir même par une indélicatesse que celui qui a une opinion contraire. Tacite raconte que Asinius, petit-fils de Pollion, l'ami de Virgile et d'Horace, supposa un testament avec quelques chevaliers romains, et il explique son crime, en disant « qu'il avait eu le tort de considérer la pauvreté comme le plus grand des maux[1] ». De même, la femme mariée, qui se laisse persuader par un roman que l'amour est le plus grand des biens, et qu'il lui est permis

(1) Tacite. *Annales*, liv. XIV, § 40.

de le chercher en dehors du mariage, cette femme est bien près d'oublier ses devoirs. Dès lors, le romancier qui a poussé ses lectrices à l'adultère a une part de responsabilité dans les fautes des femmes, qui ont été grisées par ses sophismes ? Le romancier, qui, par ses paradoxes sur la beauté du crime passionnel a perverti l'esprit d'un lecteur et l'a poussé au crime, me paraît moralement complice du meurtre qu'il a fait commettre.

Les écrivains, qui propagent des paradoxes anti-sociaux n'aiment pas, je le sais, entendre proclamer leur responsabilité ; après avoir tout attaqué, la famille, la justice, le sentiment religieux, ils réclament pour eux le privilège de l'irresponsabilité. Mais les magistrats, qui retrouvent dans la bouche des accusés les sophismes littéraires, qui les ont perdus, sont effrayés du mal qu'on peut faire avec la plume ou la parole. Dans l'affaire Weiss, par exemple, on a vu l'ingénieur R... réclamer à sa maîtresse l'empoisonnement de son mari comme la seule preuve indiscutable de son amour. Après avoir longtemps reculé devant ce crime, Mme Weiss ne s'y décida que pour ne pas refuser à son amant la preuve d'amour qu'il exigeait. Après sa condamnation, se rendant compte du mal que lui avaient fait les sophismes, qui sont répandus dans les romans, et par lesquels on avait perverti son esprit, elle écrivit, dans ses notes autobiographiques, que son crime était « erreur et non méchanceté » et qu' « elle avait été aveuglée par des sophismes subtils[1] ».

Le roman croit encore échapper à la responsabilité, en disant qu'une œuvre littéraire écrite avec talent n'est jamais malfaisante. « Dès qu'un écrivain a du talent, dit M. Zola, j'estime que tout lui est permis... pour moi il n'y a d'œuvres obcènes que les œuvres mal pensées et mal exécutées[2]. » Le talent ne supprime pas la responsabilité,

(1) *Archives d'anthrop. criminelle*, 1891, p. 427.
(2) Zola, *Documents littéraires*, 2e éd. p. 386.

il ne fait que l'aggraver. Dira-t-on que la *Pucelle* de Voltaire n'est pas une œuvre obscène, parce qu'elle est écrite avec talent? Dans un roman, comme dans toute œuvre d'art, il y a deux choses : la forme et le fond; la forme peut être fine, délicate et le fond très pervers; on peut donner à boire un breuvage empoisonné dans une coupe ciselée avec art. Il y a des romanciers qui ont beaucoup de talent, et peu de sens moral. Les artistes de la Renaissance qui avaient au plus haut degré le sens esthétique, manquaient souvent de sens moral; il y avait parmi eux des assassins, des voleurs, des faux-monnayeurs. Les artistes italiens n'étaient pas les seuls à avoir des casiers judiciaires très chargés; les belges, les flamands, les hollandais, qui venaient à Rome prenaient les mœurs des italiens. Le sens esthétique ne se confond donc pas avec le sens moral. Le talent ne fait que rendre plus dangereux le roman, dont l'inspiration est malsaine. Une obscénité grossière révoltera un esprit délicat; une perversité élégante le corrompra, à son insu. « Le grossier, que vous en ôtez, ferait horreur, si on le montrait; et l'adresse de le cacher ne fait qu'y attirer les volontés d'une manière plus délicate, et qui n'en est que plus périlleuse, lorsqu'elle paraît plus déguisée. » (Bossuet.) Le talent n'est donc pas une excuse, c'est une aggravation. Le romancier est soumis à la loi morale comme le commun des mortels, même quand il a ou qu'il se croit avoir beaucoup de talent ; il ne lui est pas permis d'en faire un emploi nuisible à la société. S'il ne veut pas travailler pour le prix Montyon, il doit tout au moins ne pas travailler pour la morgue et la cour d'assises.

Des romanciers objectent que le souci de la morale coupe les ailes à leur imagination. Le respect de soi-même et des autres, le souci de la responsabilité, ne coupent les ailes qu'à ceux qui n'en ont pas. L'art ne perd rien à respecter la morale. Le talent grandit quand l'âme

s'élève ; il décline, quand elle se dégrade. « Le vers se sent toujours des bassesses du cœur ». Le style c'est l'homme.

Delacroix écrit dans son journal : « Pense au grand Michel-Ange, nourris-toi des grandes et sévères beautés, qui nourrissent l'âme. » C'est le conseil que Boileau adressait aux poètes :

« Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme. »

Il y a un étroit rapport entre la vie de l'auteur et ses œuvres. L'œuvre reflète le caractère de l'écrivain. Les paradoxes littéraires sont souvent les conséquences d'une vie paradoxale. La rectitude de la vie contribue à la rectitude de l'esprit. Il y a un lien étroit entre la beauté littéraire et la beauté de l'âme de l'écrivain. Le talent tient plus qu'on ne le croit à l'élévation des sentiments. La grande supériorité littéraire du roman de Mme de La Fayette sur le roman de J.-J. Rousseau vient de sa supériorité morale. Si on trouve dans la *Nouvelle Héloïse* tant de pages regrettables, à côté de belles pages, c'est à un défaut de délicatesse morale qu'il faut attribuer les erreurs de l'écrivain. Le goût c'est le dégoût de ce qui est bas et grossier, c'est le choix du beau et du délicat. « L'art, dit A. Comte, doit surtout développer en nous le sentiment de la perfection... Le vrai goût suppose toujours un vif dégoût [1]. »

J'accorde que l'art n'est pas chargé d'enseigner la morale, mais il est tenu de ne pas l'outrager, de ne pas encourager le crime passionnel par ses sophismes. Le meilleur préservatif du crime, c'est la réprobation ; on s'abstient d'un acte représenté comme déshonorant. Mais si les romanciers excusent, glorifient même un acte immoral, ils en facilitent l'accomplissement, en pervertissant l'âme des lecteurs. Combien serait moins lourde leur

(1) A. Comte. *Catéchisme positiviste*, p. 178.

responsabilité, s'ils s'abstenaient de peindre des adultères vertueuses, des courtisanes chastes, des débauchés mystiques, s'ils cessaient d'appeler le mariage une tyrannie, la fidélité conjugale une absurdité, l'adultère l'obéissance aux lois de la nature !

Gœthe prétend que le livre ne peut avoir une influence plus contraire à la morale, que la vie elle-même, qui présente tous les jours des exemples d'immoralité. Mais les exemples, que présentent les romans, sont bien autrement dangereux que ceux que présente la vie, puisqu'ils sont idéalisés et souvent accompagnés de fausses maximes.

Le moraliste ne souhaite pas la suppression complète de la physiologie dans le roman, car il en faut, pour faire une œuvre vraie ; il y a de la physiologie chez les plus grands poètes classiques, même chez les anciens, dans Virgile, dans Homère, dans Lucrèce. Homère décrit les blessures avec une grande exactitude. Le célèbre chirurgien Malgaigne a écrit deux intéressantes dissertations sur l'*anatomie et la physiologie d'Homère*, où il montre la parfaite exactitude de ses descriptions physiologiques. Le poème de *la Nature* contient la peinture physiologique de l'amour. Assurément, la littérature exige la connaissance exacte de l'homme et par suite la connaissance du corps comme celle de l'âme [1]. Un écrivain ne doit pas ignorer l'influence du climat, de la race, du tempérament, du sexe, de l'âge, de l'hérédité. Mais il ne doit pas oublier qu'il y a dans l'homme autre chose que des nerfs, du sang, un ventre et un bas-ventre. Toutes ces comparaisons de l'homme à une plante, à une bête, à une machine, qui reviennent sans cesse dans les romans, depuis que Stendhal les a mises à la mode, et qui sont données comme des nouveautés physiologiques devant

(1) Le Dr Menière, professeur agrégé de la faculté de médecine de Paris a écrit un livre sur *Cicéron médecin* et un autre intitulé : *Etudes médicales sur les Poètes latins*. — Les poètes latins donnaient à Minerve l'épithète de *Medica*.

régénérer le roman, sont des vieilleries qui datent de plusieurs milliers d'années. On s'en était déjà moqué dans l'antiquité : « Quel nom donner à ces systèmes? disait Hermios... moi que tout à l'heure on pulvérisait en atomes... on fait de moi une bête... Enfin survient Empédocle, qui me transforme en une plante[1]. » En faisant de ses personnages des hommes doués de conscience et de volonté et non des plantes et des bêtes asservies à leurs instincts, en rétablissant dans le roman la lutte si dramatique entre le devoir et la passion, non seulement l'écrivain ne sera plus exposé à encourager le crime passionnel en lui donnant l'excuse de la fatalité physiologique, mais il rendra son roman plus littéraire, plus émouvant.

Puisque les romanciers aujourd'hui étudient les traités de médecine et de physiologie, dont l'étude est nécessaire pour la connaissance de l'homme, qu'ils se rappellent que le grand enseignement qui résulte de ces études est la connaissance de la fragilité humaine. La médecine enseigne que non seulement la chair est faible dans l'homme, mais que la raison est fragile, que peu de chose suffit pour la troubler et l'égarer, que l'écrivain ayant le sentiment de sa responsabilité envers les jeunes gens, les femmes, les hommes du peuple, doit leur éviter toute excitation malsaine, toute parole malfaisante, tout sujet de scandale. Gœthe n'était pas de cet avis ; « même pour un enfant, disait-il, il n'est pas nécessaire de trop s'inquiéter de l'action qu'un livre ou une pièce de théâtre exerce sur lui[2] ». J'estime au contraire, qu'on ne saurait trop s'en inquiéter. V. Hugo[3], qui a toujours eu le respect de l'enfant, était mieux inspiré que Gœthe, lorsqu'il disait : « Poètes, ayez toujours un but moral devant les yeux. N'oubliez jamais que par hasard des enfants peuvent vous lire. Ayez pitié des têtes blondes. On

(1) Plutarque. *Dérision des philosophes païens*.
(2) *Entretiens d'Eckermann*, p. 268.
(3) V. Hugo, *Littér. et philo. mêlées*, p. 14.

doit encore plus de respect à la jeunesse qu'à la vieillesse. »

L'absence de toute mauvaise intention ne suffit pas pour empêcher un livre d'être malfaisant et pour rendre l'écrivain irresponsable du mal qu'il a fait. Il y a en littérature, comme en droit pénal, des délits d'homicides volontaires et des délits d'homicides par imprudence. Tuer un homme par négligence, par inobservation des règlements, c'est une faute que la loi punit à bon droit. L'absence d'intention criminelle n'exclut pas la responsabilité morale, ni même la responsabilité pénale. L'homme qui vit en société a le devoir de se préoccuper des conséquences de ses actes, et il commet une faute, s'il cause la mort d'un de ses concitoyens par sa négligence. J'ai eu à juger un propriétaire qui, pour conserver son vin, y ajouta une substance nuisible qui empoisonna ceux qui le burent; il n'avait pas eu l'intention de les tuer et cependant il fut condamné pour homicide involontaire. De même l'écrivain, qui mêle à ses récits des sophismes qui faussent l'esprit et qui conduisent ses lecteurs au suicide, à l'adultère ou à un crime, commet une faute dont il est responsable. Lorsque le *Disciple* de M. Bourget commet un crime, qui est la conséquence logique de l'enseignement du maître, celui-ci est moralement responsable du crime qu'il a fait commettre, et la mère du disciple a le droit de reprocher au maître sa culpabilité.

Les romanciers ne sont pas toujours seuls responsables des conséquences de leurs écrits. Souvent les coupables ce sont les maîtres et les parents qui font lire, ou qui laissent lire aux jeunes gens des romans, qui n'ont pas été écrits pour eux. Lorsqu'un enfant se blesse avec un fusil, que ses parents lui laissent manier, ce n'est pas l'armurier qui est responsable de l'accident, ce sont les parents qui sont imprudents. La nourriture morale doit être appropriée à l'esprit, comme le doit être la nourriture physique à l'estomac. Tel aliment convient à l'estomac d'un adulte et ne

convient pas à l'estomac d'un enfant. Un verre de liqueur, qui facilite la digestion d'un homme fait, troublera celle d'un enfant. Le jeune homme supporte le vin, mais aux enfants il faut du lait.

Je me demande si des professeurs, entraînés par leur admiration pour le talent d'Ovide, de Tibulle, de Properce, ne sont pas quelquefois imprudents en s'extasiant sans mesure, devant des jeunes gens, sur une poésie qui enseigne l'art d'aimer, de s'amuser, de boire, de courtiser toutes les femmes, même les servantes, qui idéalise non seulement l'amour physique, mais encore l'amour unisexuel. Dans une étude sur Ovide, après avoir célébré les mérites de l'*Art d'aimer*, un critique littéraire s'écrie en s'adressant aux jeunes gens : « Écoutez le maître et le suivez[1]. » J'ai entendu faire des cours à la Sorbonne, devant des jeunes filles, sur les *Contes* de La Fontaine et de Boccace. *Non erat hic locus*. Les professeurs, qui sont cependant des hommes d'esprit, des membres de l'Institut, auraient dû se rappeler ce passage de La Bruyère : « il y a parler bien, parler juste et parler à propos. » C'est pécher contre ce dernier genre que de traiter des sujets scabreux devant des jeunes filles, qui viennent chercher un enseignement à la Sorbonne ; elles ont mieux à faire que de lire les *Contes* de Boccace et de La Fontaine. J'ai vu fréquemment, dans des procès civils et criminels, que des jeunes femmes et des jeunes gens avaient été perdus par la lecture des poètes et des romanciers érotiques. Dans le procès de M. et Mme S..., Me Betolaud fit connaître que la jeune femme avait été corrompue par la lecture de l'*Art d'aimer* d'Ovide et par *Mademoiselle de Maupin*, roman de Th. Gautier[2]. La lecture des romans et des poésies érotiques donne aux jeunes gens le goût de la débauche et cette précocité prépare le terrain soit pour le suicide, soit pour le crime passionnel.

(1) Étude de J. Janin sur Ovide en tête de l'*Art d'aimer*, p. 62.
(2) Bataille. *Causes criminelles* de 1880, p. 85.

Les gamins de quinze à dix-huit ans, qui éprouvent de violents chagrins d'amour ou de jalousie, à l'âge où ils devraient faire des parties de barre, ne sont pas assez forts pour maîtriser la passion. S'ils ont conservé quelque retenue, n'étant pas capables de supporter leurs chagrins d'amour, ils se tuent. Si, au contraire, ils se laissent entraîner par leur amour pour des femmes indignes, ils voleront pour contenter leurs caprices et finiront par l'assassinat. C'était le cas, par exemple, du jeune Ducret, qui appartenait à une famille très honorable ; à treize ans, il commença à lire beaucoup de romans et de poésies érotiques ; il s'éprit d'une jeune fille et passa son temps à composer des poésies sentimentales ; à dix-sept ans il partit pour Bruxelles, afin de revoir la jeune fille qu'il aimait. Expulsé, il revint à pied à Paris ; puis il retourna à Bruxelles afin de revoir la jeune fille ; pour se procurer de l'argent il fit de la contrebande, mendia, vola son patron. Un nouvel amour pour une autre jeune fille s'empara de lui ; n'étant pas aimé, il en éprouva un si violent chagrin qu'il tenta de s'empoisonner. Pour s'étourdir, il se livra à la débauche, fréquenta les bals publics, s'adonna à la boisson. Ayant perdu sa place, dans un moment d'ivresse, il étrangla une vieille femme pour la voler ; pris de remords, il abandonna les valeurs et vint se livrer à la police. On trouva sur lui, copiée de sa main, la belle pièce de vers de V. Hugo sur *la Conscience ;* c'est cette poésie, qui semble lui avoir dicté sa dernière démarche, ses aveux spontanés, ses remords. Si les tribunaux ont à juger un nombre toujours croissant de jeunes voleurs et de jeunes assassins, c'est en partie à la précocité de la débauche qu'il faut l'attribuer. J'ai eu à juger pour excitation de mineurs à la débauche un jeune bachelier, qui tenait un bar, où il recevait les mineures ; il avait pour maîtresse une femme divorcée, fille d'un officier supérieur, qui avait été élevée à Saint-Denis.

Si les professeurs, qui se préoccupent plus de la forme que du fond des écrivains, comprenaient mieux la nécessité de ne pas séparer la culture de l'esprit de l'éducation à donner à l'âme des jeunes gens, ils leur épargneraient bien des sottises et à leurs parents bien des chagrins. Le moindre barbarisme des élèves les fait bondir. Qu'ils gardent la même indignation contre les écarts de langage des écrivains, qui font de la littérature une excitation à la sensualité.

Les lectures érotiques amènent la précocité sexuelle. Or, au point de vue de la morale, comme au point de vue de la santé, il y a intérêt à retarder les manifestations de l'instinct sexuel. La continence est une réserve de force. La précocité des passions détruit la force physique et la force morale ; elle diminue l'activité intellectuelle, affaiblit le sentiment de la famille, augmente l'égoïsme. Le jeune débauché, indifférent pour ses parents, insensible à l'honneur, peut devenir capable de toutes les indélicatesses, de toutes les bassesses, pour satisfaire ses passions.

La responsabilité du romancier ne fait pas disparaître non plus celle du lecteur. Une des règles les plus importantes de la vie morale est le choix des lectures ; elles doivent être appropriées à l'âge, au sexe, au tempérament et à l'éducation des lecteurs. Tel livre, qui sera inoffensif pour une personne, sera très dangereux pour une autre. Montesquieu, surprenant sa fille en train de lire les *Lettres Persanes* lui dit : « Laissez cela, c'est un livre de ma jeunesse qui n'est pas fait pour la vôtre. » Les mêmes livres ne font pas la même impression sur tous les lecteurs. Les romans qui charment l'esprit d'un homme mûr, sans le troubler, agiteront le cœur d'une jeune femme et troubleront sa raison. Le même roman passionné, qui sera inoffensif pour deux époux d'un âge mûr, qui leur sera même utile en réchauffant leur imagination engourdie, sera nuisible à un jeune homme, en jetant de l'huile

sur le feu de ses passions. L'impression produite par les livres varie suivant nos dispositions intérieures ; ils doivent donc être appropriées à ces dispositions. Le même livre, qui fera du mal à tel moment, pourra faire du bien à tel autre. La lecture des romans produit encore des effets différents, suivant qu'elle est faite avec mesure, par un esprit occupé à des études sérieuses, qui n'y cherche qu'un délassement passager, ou suivant qu'elle devient la la nourriture habituelle des jeunes gens. La lecture habituelle des livres d'imagination, qui ne donnent que des émotions, des sensations, des impressions, n'apprend aux jeunes gens ni à penser, ni à agir. L'âge modifie encore l'influence des livres. Tel roman qui ennuie à l'âge mûr, enflamme l'imagination d'un jeune homme. En 1803, Napoléon Ier trouvait J.-J. Rousseau ennuyeux ; dans sa jeunesse, la *Nouvelle Héloïse* lui avait tourné la tête. C'est après une lecture de J.-J. Rousseau qu'en mai 1806, à Valence, il prit la vie en dégoût et souhaita de mourir[1]. *Werther* paraissait très ennuyeux à La Harpe et à Geoffroy. Ce dernier écrivait en juin 1812 : « Il y a un roman, allemand, qui paraissait autrefois propre à faire tourner quelques jeunes cervelles... Mais il est si diffus, si chargé d'inutilités et de niaiseries, qu'il n'a plus aujourd'hui d'autres effets que de faire mourir non d'amour, mais d'ennui. » Or, on a vu par les exemples, que j'ai déjà cités au chapitre précédent que, pendant les années qui suivirent l'appréciation de Geoffroy, *Werther* continua à faire mourir des jeunes gens non d'ennui, mais d'amour et de désespoir.

C'est une faute pour un jeune homme et une jeune fille, dont la sensibilité et l'imagination sont plus développées que la raison, de ne chercher dans les lectures qu'un aliment à la sensibilité et à l'imagination. Mais que

(1) Chuquet. *La Jeunesse de Napoléon*, p. 15.

penser des hommes politiques qui fondent des bibliothèques populaires, dans un intérêt électoral, et qui, pour attirer les lecteurs et gagner des électeurs, placent des romans licencieux à côté des livres de propagande politique? J'ai vu des jeunes gens, des jeunes filles de quinze à seize ans, venir chercher ces livres. Que penser aussi de ces bibliothèques municipales, où les influences politiques font entrer comme administrateurs des agents électoraux peu lettrés, qui emploient les fonds à l'achat de romans pornographiques et autorisent les collégiens à venir les lire?

Le public a aussi une part de responsabilité dans le dévergondage littéraire. S'il est léger, il suscite des écrivains légers. Les romanciers pornographiques, seraient moins nombreux, si le public ne les lisait pas, s'il leur préférait une littérature sérieuse. « Je pourrais écrire des choses sérieuses, dit Martial, mais je préfère celles qui amusent; c'est ta faute, ami lecteur, toi qui lis et chantes mes vers dans toutes les rues de Rome. »

CHAPITRE XII

LA CONTAGION DU CRIME PASSIONNEL

PAR LE THÉATRE PASSIONNEL

> « Les mauvais exemples sont contagieux même sur les théâtres ; les feintes représentations ne causent que trop de véritables crimes... »
> (*Sentiments de l'Académie française sur le « Cid »*.)

L'influence du théâtre sur les mœurs a été examinée dans l'antiquité par Platon, Aristote et Aristophane, au XVIIe siècle par des théologiens, Nicole et Bossuet, au XVIIIe siècle par des philosophes, Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert. Je voudrais l'étudier en magistrat et en moraliste, à l'aide des procédures criminelles. Aujourd'hui, on aime les documents et on a raison, car une appréciation n'a de valeur que si elle s'appuie sur des faits certains. Tant que les preuves ne sont pas données, les questions n'avancent pas ; on reste dans le domaine de l'appréciation individuelle. Si la question de l'influence du théâtre sur les mœurs, sans cesse agitée, n'est pas encore résolue, c'est parce que ceux qui l'admettent ou qui la repoussent ne fournissent aucune preuve, aucun document probant à l'appui de leur appréciation ; les uns et les autres restent dans les généralités.

Je crois aussi que la question a été mal posée. En effet, tous ceux qui ont étudié l'influence du théâtre sur les mœurs l'ont déclarée bonne ou mauvaise, d'une manière

absolue, sans distinguer entre le bon théâtre et le mauvais théâtre, sans faire observer que l'influence d'une pièce de théâtre varie suivant l'âge, le sexe, l'éducation et l'intelligence des spectateurs. Pour les uns, le théâtre est toujours mauvais ; c'est une école de corruption. Pour les autres, le théâtre est toujours bienfaisant ; c'est une école de bonnes mœurs. Les premiers disent :

« Les dogmes qu'il contient, les leçons qu'il renferme,
« Loin de nous corriger, de nous rendre meilleurs
« Séduisent l'innocence et corrompent les mœurs [1]. »

Les seconds, non moins absolus dans leur affirmation contraire, prétendent que le théâtre est une école de vertu, une prédication laïque.

« La scène est une école où l'on n'enseigne plus
« Que l'horreur des forfaits et l'amour des vertus [2]. »

D'après Voltaire « la véritable tragédie est l'école de la vertu et la seule différence qui soit entre le théâtre épuré et les livres de morale, c'est que l'instruction se trouve dans la tragédie toute en action, c'est qu'elle y est intéressante et qu'elle se montre relevée des charmes d'un art, qui ne fut inventé autrefois que pour instruire la terre et pour bénir le ciel [3]. » D'Alembert dans sa *Lettre à J.-J. Rousseau*, pense aussi que le théâtre « c'est la morale mise en action, ce sont les préceptes réduits en exemples ; la tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes, la comédie les ridicules attachés à leurs défauts, l'une et l'autre mettent sous les yeux ce que la morale ne montre que d'une manière abstraite et dans une espèce de lointain ».

La vérité me paraît être entre ces deux affirmations con-

(1) Le Brun.
(2) Hauterive.
(3) Voltaire. *Dissertation sur la tragédie.*

traires. Il y a un bon théâtre et un mauvais théâtre ; il y des comédies qui corrigent en faisant rire ; il y a des tragédies qui instruisent en unissant les émotions morales aux émotions littéraires. Mais il y a aussi des comédies qui démoralisent la foule en la faisant rire des choses saintes, et il y a des drames qui, en poétisant l'amour libre, l'adultère et même le crime passionnel, les favorisent. La scène peut épurer ou corrompre les mœurs, élever ou abaisser les âmes, suivant l'usage que les auteurs dramatiques font de leur talent, suivant les intentions qu'ils se proposent, suivant leurs propres dispositions morales.

Le théâtre est une école de bonnes mœurs ou une école de mauvaises mœurs, suivant la pièce qui y est jouée. Je me propose donc de rechercher à l'aide des documents judiciaires, des procédures criminelles et de mes souvenirs de magistrat, dans quels cas, sur quels spectateurs le théâtre a une influence bonne, mauvaise ou inoffensive, quelles sont les pièces qui favorisent le vice et le crime passionnels par la peinture séduisante qu'elles en font et par les sophismes qu'elles propagent pour les excuser.

Les écrivains, qui craignent le reproche d'immoralité prétendent qu'il n'y a pas de pièces immorales, qu'il n'y a que des pièces mal faites, ou bien ils se rassurent en disant que le théâtre n'a pas la moindre influence sur les mœurs, sur le caractère d'un peuple. Je crois au contraire que le théâtre a une influence considérable, que le goût excessif des émotions théâtrales rend un peuple théâtral ; il lui faut des émotions dans la vie comme au théâtre, des émotions politiques, des émotions judiciaires, des émotions religieuses. La vie lui paraît ennuyeuse, si elle n'est pas mouvementée, l'amour lui semble fade s'il n'est pas tragique ; la politique, la justice, ne l'intéressent qu'à cause des incidents dramatiques. Le peuple qui a la passion du théâtre veut le théâtre partout, au palais de justice, à la chambre des députés, à l'église ; il transforme les

débats criminels en drames judiciaires, les discussions politiques en drames parlementaires, les cérémonies religieuses en représentations théâtrales, les récits de l'histoire en drames historiques. En un mot, il aime la justice théâtrale, la politique théâtrale, l'éloquence théâtrale, la dévotion théâtrale, l'histoire théâtrale, l'amour théâtral.

Le peuple qui a cette passion des émotions théâtrales, aime peu la raison, la logique, la suite dans les idées, les qualités solides de l'esprit et du cœur ; il préfère l'éclat, le brillant, la déclamation, l'emphase, la sonorité des mots. La mise en scène, la représentation, le pittoresque, les effets dramatiques le touchent plus que le vrai, que l'utile. En politique il aime les coups de théâtre, les changements à vue, les révolutions, les coups d'État plus que les réformes utiles. Les chefs d'État économes, pacifiques, manquent de prestige à ses yeux ; il leur préfère les brillants aventuriers, qui répandent à pleines mains son argent et son sang. Une politique sage, prudente, réformatrice, lui semble prosaïque, méprisable ; elle l'ennuie, et pour se désennuyer et se donner des émotions théâtrales, il fait une émeute ou une révolution. Le peuple qui idolâtre le spectacle veut toujours du nouveau ; il lui faut des coups d'épée, des coups d'État populaires ou des coups d'État des gouvernants, des coups de théâtre.

Pour plaire à ce peuple, les hommes politiques, les hommes de justice, les hommes d'église se transforment en personnages de théâtre, ils jouent leur rôle comme des acteurs, ils dramatisent la politique, la justice, la religion. Les historiens eux-mêmes dramatisent l'histoire, ils cherchent des effets dramatiques dans le récit des grands crimes historiques, ils rendent intéressants les scélérats qui ont joué un rôle dans les drames de la Terreur.

Avide d'émotion, dans la vie comme au théâtre, le peuple les cherche partout, dans les scandales de la presse, dans les scandales de la politique ; il est friand de récits

scabreux, d'histoires passionnelles, d'incidents dramatiques d'aventures tragiques : le vice et le crime l'intéressent au plus haut degré. Pour satisfaire sa curiosité et son besoin d'émotion, la presse recueille, amplifie les scandales, dramatise les crimes et les suicides de chaque jour, transforme les héros de la cour d'assises en personnages de théâtre.

La vie mondaine devient théâtrale, les journaux rendent compte d'une soirée, d'un bal, comme d'une pièce de théâtre. Le théâtre envahit les salons.

Le peuple avide de spectacles cherche les émotions dramatiques jusqu'au pied de l'échafaud ; il va assister à une exécution criminelle comme à un mélodrame ; la guillotine est pour lui un spectacle ; il va voir mourir un homme, comme s'il allait voir jouer un acteur ; il loue les fenêtres les plus rapprochées de l'échafaud, comme il loue des loges de théâtre. Le criminel, de son côté, prend une attitude théâtrale, il cherche des effets ; il sait qu'on parlera de lui dans les journaux, qu'on publiera son portrait.

Le théâtre ne donne pas le goût de l'émotion, qui est un sentiment naturel, mais il le développe outre mesure ; il rend le peuple *émotif ;* il lui donne des qualités aimables, de l'esprit, de la sensibilité, le goût de la sociabilité, mais il le rend impressionnable, railleur et cabotin.

M. P. Albert prétend cependant que le théâtre n'exerce aucune influence sur les mœurs, parce que les émotions qu'il donne, dit-il, sont essentiellement fugitives[1]. Je crois que c'est une erreur de croire que ces émotions sont passagères, qu'elles ne durent que pendant que la pièce est jouée ; elles produisent dans l'âme des mouvements qui se continuent après. Les critiques littéraires se trompent étrangement en jugeant des impressions du théâtre par celles qu'ils éprouvent eux-mêmes. Ces impressions sont

(1) P. Albert. *La Prose*, p. 274.

fugitives chez un homme d'un âge mûr, chez un habitué de la Comédie-Française, chez un critique blasé par l'habitude des spectacles, chez un homme qui a des soucis et des charges de famille ou des devoirs professionnels qui l'absorbent; mais elles sont durables et profondes sur les jeunes gens, sur les hommes du peuple, sur les femmes; elles peuvent devenir chez eux très rapidement le germe d'une action semblable à celles qu'ils ont vue sur la scène. Les sentiments, les idées, les passions que le drame a éveillés en eux, pendant la représentation, ne s'effacent pas après qu'ils sont sortis du théâtre; le spectacle reste gravé dans leur cerveau, dans leurs oreilles, dans leurs yeux, et ces images ont un tel pouvoir, qu'elles éveillent le désir d'imiter ce qu'ils ont vu. Dans une enquête, qui fut faite au conseil d'État, sous la présidence de M. Vivien, sur l'exploitation des théâtres et la censure, Jules Janin insista sur la nécessité d'une censure préventive et raconta à l'appui de son opinion, l'anecdote suivante : un jour visitant une des prisons de Paris, il reçut du directeur la déclamation suivante, qui l'impressionna très vivement : « Je lis vos feuilletons, lui dit le directeur, mais je n'en ai pas besoin pour savoir quel genre de pièces on joue; a-t-on joué un mauvais drame, je m'en aperçois vite au nombre des jeunes détenus qui m'arrivent[1]. » Une mère, dont le fils avait mal tourné, disait à Philarète Chasles que son fils avait été démoralisé par la fréquentation du théâtre « que cela lui avait cassé les bras, lui avait monté la tête et lui avait enlevé le goût du travail ». (*Études contemporaines*, p. 96.) — Mme de Staël raconte dans son livre sur l'Allemagne[2] que des jeunes gens, en voyant jouer les *Brigands* de Schiller, s'enthousiasmèrent pour le caractère et la vie du chef des brigands et voulurent l'imiter; ils se mirent en révolte contre la société et se jetèrent

(1) *Histoire de la censure théâtrale*, par Hallays-Dabot, p. 331.
(2) *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. XVII.

dans les forêts pour mener la vie de bandits. « Leurs essais de révolte ne furent que ridicules, dit Mme de Staël; néanmoins les tragédies et les romans ont beaucoup plus d'importance en Allemagne que dans aucun autre pays. On y fait tout sérieusement, et lire tel livre ou voir telle pièce influe sur le sort de la vie. » Ce n'est pas seulement en Allemagne que la lecture d'un livre ou la représentation d'un drame peuvent influer sur le sort de la vie. La passion du théâtre est encore plus forte en France qu'en Allemagne. Le spectacle a pris, à Paris et dans les grandes villes, une importance considérable ; les conversations roulent sur la pièce nouvelle, sur le jeu des acteurs ; les Parisiens connaissent mieux les noms des acteurs que ceux des généraux ; une actrice est plus populaire qu'un commandant d'armée ; le comédien aimé du public a un énorme prestige. On se croirait revenu à l'époque, où les Romains de la décadence couraient au théâtre, pendant que les barbares étaient à leurs portes, et où plusieurs villes furent prises par eux pendant que la population applaudissait avec frénésie des acteurs. Le peuple romain demandait du pain et des spectacles. A Paris, une partie de la population demande de l'alcool et des spectacles.

J'ai montré, dans le chapitre précédent, comment les lecteurs sont entraînés à copier les héros de roman par une sorte d'imitation contagieuse. L'influence du théâtre est encore plus grande que celle du livre. Le théâtre n'est pas seulement un amusement pour les oisifs, un plaisir délicat pour les lettrés, c'est suivant la nature des pièces jouées, une école de bonnes ou de mauvaises mœurs, une tribune qui répand les idées justes ou les sophismes ; il pétrit l'âme des spectateurs, il forme l'opinion, il prépare les réformes morales, sociales et même politiques. Avec Corneille, le théâtre est une école d'héroïsme ; avec d'autres auteurs dramatiques, il est une école de mauvaises mœurs, d'adultère, de débauche et même de meurtre

Le théâtre remue toutes les passions, les plus nobles comme les plus basses ; il donne des leçons d'amour, de dévouement, de patriotisme, comme il donne des leçons de haine et de vengeance ; il apprend à sacrifier l'amour au devoir, comme il enseigne à sacrifier le devoir à l'amour. Il y a un bon théâtre qui élève l'âme et fortifie la volonté ; il y a un mauvais théâtre qui énerve l'âme et affaiblit la volonté. Il y a des auteurs dramatiques, qui sont des peintres de mœurs, des psychologues pénétrants, des moralistes, des politiques et des philosophes ; il y en a d'autres, qui ne sont que des amuseurs publics, des flatteurs du peuple et des pornographes. Tout dépend de la pièce jouée, mais son influence est toujours grande. Les pièces d'A. Dumas fils ont pour effet de nous rendre indulgents, trop indulgents peut-être pour les filles séduites, et très sévères pour les séducteurs. *Horace* de Corneille, *Patrie* de M. Sardou, *la Fille de Roland* de M. de Bornier enseignent l'amour de la patrie. Les maris trouvent d'utiles leçons à l'*École des maris* de Molière : les mères à l'*École des mères* de Marivaux et de La Chaussée ; les pères à l'*École des pères* de Marivaux et de Pieyre ; les vieillards à l'*École des vieillards* de C. Delavigne. Les comédies qui sont des satires politiques, comme *Bertrand et Raton* de Scribe, la *Popularité* de C. Delavigne, *Rabagas* de Sardou, sont utiles à la société, en apprenant au public à se méfier des politiciens. Le théâtre est encore utile, quand il peint les avares, les tartuffes, les coquettes, les aventurières, quand il attaque les financiers véreux, les effrontés, les journalistes sans scrupules, les méchants, les agents d'affaires. C'est par le théâtre que Voltaire a fait pénétrer dans les mœurs ses idées sur la tolérance, sur l'égalité sociale et la liberté politique. C'est par ses comédies que Beaumarchais a attaqué l'ancien régime et travaillé à l'émancipation du tiers état. Le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro* ont exercé plus d'influence que des dissertations politiques.

Sans doute, ni les avares, ni les tartuffes, ni les misantrophes, ni les jaloux, ni les coquettes ne sont corrigés par le théâtre ; quand les vices et les travers sont enracinés il est, sinon impossible, du moins très difficile de les corriger, mais l'étude de l'avarice, de l'hypocrisie, de la misanthropie, de la coquetterie faite par des spectateurs, qui n'ont pas encore contracté ces défauts, peut les en tenir éloignés. Cette étude littéraire devient de l'hygiène morale, de la médecine préventive.

Il y a une philosophie chez les grands auteurs dramatiques. Corneille s'inspire de Descartes, Racine de Port-Royal, Molière de Gassendi. Les défenseurs du théâtre ont donc raison d'y voir un instrument de civilisation. Ses adversaires non plus, en pensant à d'autres dramaturges qui dépravent le peuple, n'ont pas tort d'y voir une école de corruption.

De même que le théâtre peut être une école de bon goût, en critiquant les travers des précieuses, des pédants, des marquis vaniteux, des médecins ignorants, des avocats bavards, il peut devenir aussi une école de grossièreté et de cynisme, en enseignant au peuple l'argot des voleurs, le cynisme des courtisanes et des femmes adultères.

Rien n'est plus contagieux que les bons et les mauvais exemples donnés par le théâtre, rien ne se propage plus facilement que les maximes sages ou perverses qu'il répand dans le public. Le théâtre a une puissance considérable pour le bien comme pour le mal. A. Dumas fils aurait dû, moins que personne, nier l'action de la littérature dramatique; car il a exercé lui-même une grande influence sur l'opinion, il ne s'est pas contenté de divertir les spectateurs, il a voulu les moraliser en modifiant les idées courantes sur la fille séduite, la femme mariée et le fils naturel ; il a contribué au rétablissement du divorce et au mouvement de l'opinion en faveur d'une loi, qui ne prohibe pas la recherche de la paternité avec autant de rigueur.

L'action du théâtre est encore plus grande sur les passions que sur les idées ; car les passions sont l'âme du théâtre et, pour intéresser les spectateurs, les héros de théâtre doivent être passionnés, amoureux, jaloux, ambitieux, vindicatifs.

Si le peuple entend des drames patriotiques, il devient patriote ; si on lui prêche le fanatisme sur la scène, on le rend fanatique ; si on lui débite des tirades anti-sociales, on l'excite à la révolte. Si on embellit le crime, on le pousse au crime. En un mot, le théâtre, qui n'est qu'un plaisir littéraire pour les esprits cultivés, est pour le peuple une école de moralité ou d'immoralité, de patriotisme ou d'égoïsme, d'obéissance aux lois ou de révolte.

Au théâtre ce n'est pas seulement l'idée qui s'adresse à l'esprit du lecteur, c'est la passion qui parle aux yeux du spectacteur, qui lui est communiquée par la voix, par la physionomie, par les regards, par les gestes des acteurs, par l'illusion de la mise en scène ; l'émotion de chaque spectateur est encore accrue par l'émotion des autres spectateurs, qui se communique à lui. Dans une salle vide ou incomplètement remplie, la pièce émeut médiocrement. Si la salle est pleine, l'émotion est beaucoup plus grande : une sorte de courant électrique traverse la foule et la fait vibrer. Montesquieu, qui avait cependant un cœur peu sensible et une tête très froide, écrit que la *Sémiramis* et l'*Atrée* de Crébillon l'avaient jeté « dans les transports des bacchantes ». Byron raconte que la représentation d'une pièce d'Alfieri, Myrra, produisit sur lui un ébranlement, qui alla jusqu'aux sanglots, « avec une angoisse, dit-il, une épouvante, dont rarement une œuvre poétique fut pour moi l'occasion ». Si des hommes de génie, tels que Montesquieu et Byron, sont remués avec tant de force par des fictions dramatiques, on comprend combien en peuvent être bouleversées les imaginations des jeunes gens, des femmes et des esprits plus sensibles que solides. Horace

cite le cas d'un spectateur que la tragédie rendit fou, Lucien raconte, qu'un bon comédien, nommé Archelaüs. ayant joué l'*Andromède* d'Euripide devant les Abdéritains, au milieu d'un été fort chaud, plusieurs spectateurs sortirent du théâtre avec la fièvre et l'imagination tout impressionnée par cette tragédie ; se représentant sans cesse Andromède, Persée, Méduse, ils ne pouvaient s'empêcher de déclamer les vers d'Euripide et de jouer la pièce comme Achelaüs. Cette tragédie d'Euripide avait déterminé une *Euripidomanie*. C'est la vue du *Thélèphe* d'Euripide qui décida Cratès à embrasser la vie cynique. (Patin. *Eschyle*, p. 135.) Bayle, qui cite la manie d'imitation des Abdéritains[1] ajoute avec une grande sagacité : « L'esprit est sujet aux maladies épidémiques tout comme le corps... Qu'il s'élève un hérésiarque ou un fanatique, dont l'imagination contagieuse et les passions véhémentes sachent bien se faire valoir, ils infatueront en peu de temps tout un pays ou pour le moins un grand nombre de personnes. »

Les passions sont contagieuses. Dans ses observations sur le *Cid*, l'Académie Française avait jugé la pièce de Corneille avec une injuste sévérité, mais elle n'avait pas eu tort de faire observer que « les passions violentes bien exprimées font souvent en ceux qui les voient une partie de l'effet qu'elles font sur ceux qui les représentent véritablement ;... les feintes représentations ne causent que trop de véritables crimes, et il y a grand péril à divertir le peuple par des plaisirs qui peuvent produire un jour des douleurs publiques ».

On a beaucoup écrit dans ces dernières années sur ce penchant à l'imitation, éveillé par la lecture ou le spectacle des faits criminels[2]. L'illustre savant Chevreul l'avait signalé un des premiers dans sa brochure, sur *la Baguette*

(1) Dans son *Dictionnaire*, v° Abdère.

(2) V. les livres de M. Tarde, du Dr Aubry, et le chapitre x de mon livre sur *le Crime et la Peine*, intitulé *le Crime et l'imitation*.

divinatoire et les tables tournantes : « Je ne doute pas, dit-il, que le spectacle de certaines actions, ou encore la connaissance que l'on prend par la simple lecture ne portent certains individus à ces mêmes actions, par suite d'une tendance au mouvement qui les détermine ainsi machinalement à un acte, auquel ils n'auraient jamais pensé sans une circonstance étrangère à leur volonté, et auquel ils n'auraient jamais été conduits par l'instinct. » J'ai vu plusieurs fois cette observation de M. Chevreul confirmée par des faits, que j'ai connus comme magistrat.

L'exemple donné a une si grande influence, qu'il crée une sorte de contagion, une sorte d'épidémie. Ceux qui se trouvent dans une situation identique à celle de l'auteur d'un crime, se sentent entraînés à l'imiter. En voyant un mari qui tue sa femme adultère, d'autres maris trompés se sentent des dispositions à la vengeance. Un employé de commerce à Marseille, le nommé Martinez, tue l'amant de sa femme. En lisant dans les journaux le récit de ce crime, le nommé Zattara s'écrie, excité par cet exemple : « Je ferai comme lui. » Lorsqu'une jeune fille abandonnée par son amant hésite à se venger, si elle lit dans un journal le récit d'une vengeance féminine, son imagination est ébranlée par cet exemple et la pousse à le reproduire.

Si le récit d'un crime peut impressionner si fortement certains individus déséquilibrés. au point d'éveiller chez eux des idées homicides, par suite d'un penchant machinal à l'imitation, il est facile de comprendre que la représentation d'un drame, où des sentiments criminels sont exprimés, où des meurtres sont commis, est encore plus susceptible d'éveiller des idées homicides chez des spectateurs impressionnables. Les esprits peu cultivés qui voient sur la scène tuer, empoisonner, étrangler, qui entendent des assassins exprimer en de beaux vers leurs sentiments cruels, sortent du théâtre l'esprit plein d'images sanglantes, le cœur rempli des sentiments de haine, de colère et de vengeance. A

force d'entrer dans les sentiments passionnés des héros de théâtre, ces spectateurs (et ce sont les plus nombreux) font en quelque sorte un apprentissage des passions de haine, de colère, de vengeance; ils fortifient leurs penchants pour ces passions, en s'habituant à y céder par l'imagination. Les paroles passionnées des acteurs augmentent les passions que les spectateurs apportent au théâtre. S'ils y vont avec des sentiments de colère, de haine contre des rivaux, ils sympathisent vivement avec les héros de théâtre, qui éprouvent et expriment ces mêmes passions avec véhémence, et, après avoir senti comme eux, ils éprouvent le besoin d'agir de même; ils sortent du théâtre encore plus haineux, plus vindicatifs qu'ils n'y sont entrés. Voilà pourquoi dans ses *Iambes*, A. Barbier a montré le danger de ces drames judiciaires, qui remplissent le cœur du peuple de passions violentes et ses yeux d'images sanglantes, quand il dépeint

« Sans haleine et sans pouls, et les lèvres muettes,
« Tout un peuple accroupi sur de noires banquettes,
« Écoutant à plaisir la langue des bourreaux,
« (Apprivoisant) ses yeux au sang des échafauds. »

La concentration de la pensée sur des images criminelles éveille chez les esprits simplistes des images de même nature. Or, penser à un acte c'est en commencer l'exécution. L'auteur n'aura peut-être songé qu'à tirer un enseignement utile de cette peinture des passions criminelles, en en montrant les conséquences; mais, ainsi que le dit encore M. Chevreul, « une action interprétée par d'habiles acteurs... peut avoir, indépendamment d'un sens moral, dont l'appréciation parfaite n'appartient qu'aux esprits cultivés, un langage moins élevé, plus accessible aux masses, qui pourra avoir des inconvénients plus ou moins pour l'individu, aussi bien que pour la société ». La même pièce qui, en décrivant les cruautés de la débauche, intéressera un homme cultivé par l'étude psychologique qu'elle con-

tient, pourra allumer dans un cœur de vingt ans le désir d'une vie passionnelle. Le même discours sur le mauvais usage des richesses fera le plus grand bien, s'il est adressé aux riches, et fera le plus grand mal s'il est adressé aux pauvres, parce qu'il les excite contre les riches.

Ne l'oublions pas, les impressions produites par la représentation des passions criminelles sont toutes différentes suivant l'âge, le sexe et la culture d'esprit, les dispositions particulières des spectateurs. Tandis qu'un esprit cultivé, d'une raison solide, d'un âge mûr, éprouvera une émotion morale à la représentation d'un crime passionnel, qui le fera réfléchir sur la faiblesse de la volonté et la violence des passions, des esprits incapables de se livrer à ces réflexions philosophiques seront émus par les passions qu'ils verront représenter et éprouveront des sentiments semblables à ceux des héros de théâtre. La représentation de *Phèdre*, qui intéressera au plus haut degré le moraliste le plus rigide (on sait que le grand Arnaud admirait beaucoup cette pièce et la trouvait très morale), exercera une action fâcheuse sur une jeune femme, qui sera choquée, pervertie par le spectacle de cette passion effrontée. Les habitués de la *Comédie-Française* et de l'Odéon vont chercher au théâtre un plaisir littéraire, une étude psychologique, une connaissance exacte des passions et des caractères. L'illusion que leur donne la représentation n'est jamais assez forte, pour les empêcher de juger la pièce et le but de l'auteur, d'apprécier la vérité de la peinture et la logique des situations; la raison ne les abandonne pas; ils ne se livrent pas à la fantaisie de l'auteur ou s'ils se donnent un instant, ils se reprennent vite. Rentrés chez eux, lorsque l'émotion du spectacle est refroidie, ils échappent à l'influence des mauvais exemples et des fausses maximes de la pièce. Bien différentes sont les impressions qu'éprouvent les jeunes gens, les femmes, les esprits peu cultivés, qui ont plus d'imagination et de sensibilité que de jugement; ils ne jugent pas la pièce, ils la

jouent, ils s'identifient avec les héros de théâtre, ils s'approprient leurs sentiments. Pour eux, le spectacle n'est pas une fiction, c'est un drame qu'ils vivent; ils ne sont pas spectateurs ils sont acteurs; dans la représentation d'un drame passionnel ils cherchent moins un enseignement psychologique que des excuses et des encouragements pour leurs propres passions; c'est ce que Gœthe avait observé : « Les jeunes gens, disait-il, voyaient dans ma pièce une bannière, sous laquelle leurs passions fougueuses pouvaient se faire jour impunément. »

Ceux qui vont au théâtre pour juger du mérite d'une pièce sont peu nombreux. La plupart des spectateurs y viennent chercher des émotions. On y accourt pour sentir encore plus que pour penser. Le succès d'une pièce dépend de l'intérêt qu'on y prend, des émotions qu'elle donne. A l'exception d'un petit nombre d'hommes qui vivent par la tête, la plupart d'entre eux, presque toutes les femmes et tous les jeunes gens, vivent par le cœur et l'imagination; ils ne trouvent du plaisir que dans les émotions, ils recherchent les spectacles qui les excitent dans leur cœur.

Ce n'est point la peinture de la sagesse qui émeut les spectateurs; elle élève l'âme, mais elle pique peu la curiosité, elle excite peu l'intérêt; le calme n'émeut pas. Les hommes sensés et maîtres de leurs passions, les femmes, qui savent trouver dans le mariage l'amour et le bonheur, ne sont point des héros de théâtre. Le public aime les passions frénétiques, les imaginations délirantes; il goûte peu sur la scène l'amour raisonnable et le bonheur domestique, il trouve que la vertu n'est pas amusante; il reproche aux écrivains qui lui donnent des idylles de ne pas mettre des loups dans leurs pastorales; il aime les loups. C'est pour se conformer à ce goût du public, pour le divertir[1] et lui

(1) « Pour moi, dit Corneille lui-même, je tiens avec Aristote et Horace que notre art n'a pour but que le divertissement. » Epître de *la Suite du*

donner des émotions, que les auteurs dramatiques puisent dans les annales du crime de belles horreurs, pour faire frissonner de terreur et de pitié les spectateurs, qu'ils accumulent dans leurs drames les adultères, les jalousies, les vengeances, les meurtres, les empoisonnements et les suicides. Les criminels abondent dans les drames. Il semble que le public ne prend plaisir à un spectacle que s'il voit des personnages tuer ou mourir. La mort est le principal ressort du théâtre. Il faudrait plusieurs sessions de cour d'assises pour juger tous les criminels de la tragédie, et plusieurs tables, pour y déposer comme pièces à conviction, les poignards, les cordes, les coupes empoisonnées, dont se servent les héros de théâtre, pour frapper, étrangler, empoisonner leurs victimes. On trouve au théâtre toutes les variétés du crime : des vengeances maritales, des vengeances féminines, des viols, des incestes, des fratricides, des infanticides, des parricides. Les criminels vulgaires ne lui suffisent pas ; il lui faut des personnes d'une scélératesse monstrueuse, d'une perversité raffinée. « Qu'un ennemi tue son ennemi, dit le commentateur d'Aristote, il n'y a rien là que d'assez simple. On ne s'émeut pas à ce spectacle vulgaire. Que des personnes indifférentes les unes aux autres et sans aucun rapport de parenté ou d'émotion se combattent et s'entre-détruisent, la catastrophe peut être affreuse, mais elle n'émeut encore que médiocrement. Mais quand, au contraire, les personnages qui luttent et s'égorgent sont unis par les liens les plus étroits qui devraient être les plus tendres, par exemple, quand c'est un frère qui tue ou doit tuer son frère, un fils son père ou une mère son fils, voilà les situations qu'on doit chercher[1]. » Voilà pourquoi les poètes ont mis sur la scène Médée tuant ses enfants pour

Menteur. — Dans la préface de *Bérénice*, Racine dit aussi que l'unique but du théâtre est de plaire.

(1) Barthélemy Saint-Hilaire. *Préface de sa traduction de la poétique d'Aristote*, p. XI.

se venger de leur père. Atrée présentant à son frère Thyeste une coupe contenant le sang de ses enfants. Dans une pièce de du Belloy, un mari jaloux présente à sa femme le cœur de son amant nageant dans le sang. Les grands criminels abondent dans le théâtre de Shakspeare comme dans celui des poètes grecs. Macbeth, lady Macbeth, Richard III, Jago. Othello sont des héros de cour d'assises. Dans nos grands tragiques, il n'est question que de meurtres et de suicides passionnels. On peut appliquer à leurs drames ce que Corneille disait de *Médée :* « Ici vous trouverez le crime en son char de triomphe et peu de personnages sur la scène dont les mœurs ne soient plus mauvaises que bonnes. » Le tendre Racine entasse les cadavres dans ses pièces, qui ne sont que des « tueries ». Dans *Andromaque*, il y a un meurtre celui de Pyrrhus, et deux suicides ceux d'Oreste et d'Hermione. Dans *Bajazet* on compte trois meurtres, ceux de Bajazet, de Roxane et d'Orcan et un suicide celui d'Atalide.

Sur la scène française, les meurtres sont commis dans les coulisses, mais sur la scène anglaise, ils sont souvent exécutés devant le public, contrairement au sage précepte d'Horace, qui conseille à l'auteur dramatique de ne pas commettre de meurtre devant les spectateurs :

« Ne pueros coram populo Medea trucidet. »

Assurément, il n'y a pas que des furieux et des criminels au théâtre. A côté d'Hermione, de Roxane et de Phèdre, on trouve, dans le théâtre de Racine, Iphigénie et Monime ; après avoir peint la fureur jalouse de Pyrrhus, Racine a tracé le beau portrait de Burrhus. Cependant, il semble qu'une tragédie où il ne coule que des pleurs, où le sang n'est pas versé, n'est pas une tragédie. Dans la préface de *Bérénice*, Racine s'excuse d'avoir écrit une tragédie sans meurtre et sans suicide : « Il est vrai, dit-il, que je n'ai point poussé Bérénice jusqu'à se tuer, comme Didon, parce

que Bérénice n'ayant pas ici avec Titus les derniers engagements, que Didon avait avec Énée, elle n'est pas obligée, comme elle, de renoncer à la vie... Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie; il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de cette tragédie. » Cependant *Bérénice* plaît moins qu'*Andromaque*, parce que Titus, sacrifiant son amour à ses devoirs, est trouvé trop peu dramatique. Dans sa tragédie de *Didon*, Lefranc de Pompignan a voulu, lui aussi, rendre Énée intéressant, mais il n'y est pas parvenu, parce que Énée est trouvé trop raisonnable. « Il faut à Melpomène, disait Voltaire, des passions furieuses, de grands crimes, des remords violents; ... l'églogue en dialogue intitulée *Bérénice*, à laquelle Mme Henriette d'Angleterre fit travailler Corneille et Racine, était indigne du théâtre tragique. » C'était là de la tragédie à l'eau-de-rose; Voltaire préférait la tragédie à l'eau-forte.

Les héros de théâtre ne parlent que de tuer ou de se tuer. Les assassins jugés par la cour d'assises annoncent avec moins de férocité le projet de frapper leurs victimes. Lacenaire seul, auteur de plusieurs drames, disait en style tragique : « La société aura mon sang, mais à mon tour j'aurai le sang de la société. » Les héros de théâtre, au contraire, répètent à satiété qu'il leur faut du sang; leur imagination se représente sans cesse le plaisir qu'ils auront à verser le sang de leur rival ou de la femme infidèle.

Dans *Zaïre*, Orosmane s'écrie :

« ... et ma main dégouttante
« Confondrait dans son sang le sang de son amant. »

Les femmes elles-mêmes se plaisent à faire couler le sang :

« Dans ton perfide sang, je puis tout expier...
« Revenez tout couvert du sang de l'infidèle, »

s'écrie Hermione, ivre de jalousie et de vengeance.

Phèdre dit aussi :

« Mes homicides mains, prêtes à me venger,
« Dans le sang innocent, brûlent de se plonger. »

Les sentiments qu'expriment les héros de théâtre, dépouillés de la beauté des vers qui les transfigurent, sont les mêmes que ceux qu'on observe chez les héros de la cour d'assises ; c'est la fureur de la vengeance qui les anime et les pousse à commettre les plus grands forfaits. A l'exception de Bérénice, presque toutes les femmes délaissées se vengent au théâtre : Hermione se venge, Roxane se venge, Phèdre se venge, Médée se venge. Comme les vitrioleuses contemporaines, Hermione et Roxane adressent à Pyrrhus et à Bajazet des menaces de mort, qu'elles répètent à satiété :

« Bajazet doit périr, dit-elle, ou l'épouser. »

Pour se venger de Pyrrhus, Hermione pousse Oreste à l'assassiner, et quand elle le voit hésiter, elle forme le projet d'aller elle-même le poignarder. Son imagination en délire se représente le plaisir qu'elle aura à verser le sang de l'infidèle :

« Quel plaisir de venger moi-même mon offense...
« De retirer mon bras teint du sang du parjure ! »

Comme les accusées jugées par les cours d'assises, les héroïnes de théâtre ont des raffinements de cruauté dans la vengeance ; elles veulent faire souffrir leur rivale en faisant expirer l'infidèle sous leurs yeux.

Hermione pousse la fureur de la vengeance jusqu'à vouloir faire périr le fils de sa rivale involontaire et Pyrrhus lui-même est assez odieux pour dire à Andromaque : « Le mariage ou la mort d'Astyanax ! »

La même fureur vindicative anime un grand nombre d'héroïnes de Corneille :

« L'esclave le plus vil qu'on puisse imaginer,
« Sera digne de moi, s'il peut t'assassiner »,

dit Pulchérie à Phocas.

Enfin, dernier trait de ressemblance avec les accusées qui souvent se tuent après avoir tué, les héroïnes de théâtre, elles aussi, font suivre le meurtre de leur propre suicide :

« Je saurai le surprendre avec son Atalide,
« Et d'un même poignard les unissant tous deux,
« Les percer l'un et l'autre et moi après eux. »

Il y a tant de criminels sur la scène, que d'Alembert, voulant défendre le théâtre contre les critiques de J.-J. Rousseau, lui disait : « Quand nous irions à ces tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel serait en cela notre crime et le leur ? Elles seraient, pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer cette comparaison, ce que les supplices sont pour le peuple, un spectacle où ils assisteraient pour le seul besoin que tous les hommes ont d'être émus. » Les hommes, en effet, aiment les émotions ; ils les cherchent partout, dans la rue, à la cour d'assises, au pied de l'échafaud, à la morgue, au théâtre, au cirque, aux courses de taureaux. Ils aiment les spectacles, qui les font frissonner, pleurer, s'apitoyer. La curiosité, l'égoïsme, le souvenir de leurs propres souffrances, la pitié, la sympathie leur font trouver du plaisir à voir les luttes, les malheurs, les souffrances des autres, à ne pas souffrir ce qu'ils voient souffrir et à partager leurs souffrances par l'imagination. Pour plaire au peuple romain et satisfaire son goût d'émotions, les généraux et les hommes politiques lui donnaient les jeux du cirque, la lutte et l'agonie des animaux et des gladiateurs. Pour divertir les spectateurs, les auteurs dramatiques les font

assister à la lutte, au meurtre et au suicide des héros de théâtre. C'est pour plaire au public, en le faisant frissonner, que Othello tue Desdemona, que Hermione fait poignarder Pyrrhus. Il y a beaucoup d'égoïsme dans les sentiments de terreur et de pitié, que le public va chercher au théâtre ; c'est un plaisir analogue à celui que décrit Lucrèce :

« Suave mari magno... »

L'homme qui ne court aucun danger trouve des émotions dans le spectacle des périls courus par les autres hommes. Le plaisir que prennent les spectateurs à la vue des acrobates, qui font des tours périlleux, vient du danger qu'ils courent. Le spectacle offre encore plus d'attrait, lorsque non seulement il présente un péril possible pour autrui, mais la mort imminente ou subie ; de là vient l'empressement du public à voir l'exécution des criminels. De là venait l'attrait des Romains pour les combats des gladiateurs. Pour faire durer ce plaisir atroce, on armait les gladiateurs de manière à rendre les combats plus longs et plus remplis d'accidents tragiques. Une mort prompte n'aurait pas satisfait les spectateurs ; il leur fallait une agonie lente et pleine de péripéties. On apprenait aux gladiateurs à se blesser sans se tuer, et quand le coup mortel était porté, à se coucher et à mourir avec grâce. Les philosophes, les vestales regardaient avec plaisir des hommes s'entretuer. C'est un sentiment analogue qui porte aujourd'hui la foule à se précipiter vers les lieux où un homme court un danger, où il se débat sous l'accusation d'un crime et où il va être exécuté. L'homme, qui est plus ou moins malheureux, s'intéresse peu au bonheur des autres ; il aime mieux les plaindre que les envier, il préfère les voir lutter et souffrir. Ne pouvant pas voir mourir les gladiateurs, il va voir pleurer les acteurs.

La représentation d'un crime passionnel est celle qui

donne le plus d'émotions. Voilà pourquoi le théâtre, qui cherche avant tout à émouvoir les spectateurs, vit de la peinture de la passion. Entendre sur la scène des amants passionnés, jaloux et furieux, qui crient et qui pleurent, s'associer à leurs souffrances est un plaisir. Ce plaisir est encore plus vif quand il s'agit de la représentation d'un amour coupable ; c'est l'attrait du fruit défendu. L'homme qui a un intérieur paisible, à l'abri des orages, aime à contempler chez les autres les tempêtes du cœur et des sens, les emportements de la passion. La femme la plus vertueuse ne hait point la peinture d'un amour coupable ; un pessimiste dira qu'elle est un peu lasse de sa vertu et veut se procurer, au moins par l'imagination, la jouissance d'un amour criminel ; il est plus exact de dire que cet attrait pour le mal vient surtout de sa curiosité. Pour la plupart des hommes et des femmes, la vie est si plate, si prosaïque, que la représentation d'un drame d'amour, fertile en situations tragiques, les secoue et les remue d'une manière agréable.

« Le jeu des passions saisit le spectateur,
« Il aime, il hait, il pleure, et lui-même est acteur [1]. »

Si le héros souffre, il souffre ; s'il est heureux, il est heureux, tant il s'identifie avec lui ; le jeune homme aime l'héroïne, la jeune fille aime le héros. Tous les deux vont voir aimer pour s'enflammer eux-mêmes à ce spectacle contagieux ; ils sortent de la représentation les sens en feu, l'imagination brûlante, ne rêvant que passions exaltées. « J'ai appris à pleurer Didon, écrit saint Augustin... si on voulait me priver de cette lecture, je pleurerais de n'avoir rien à pleurer... J'avais aussi une passion démesurée pour les spectacles du théâtre, parce que j'y trouvais une vive peinture de mes misères et qu'ils servaient

(1) L. Racine. *Epître à M. de Valincourt.*

d'amorce aux feux qui me consumaient[1]. » La passion représentée se communique aux jeunes spectateurs, ils s'enflamment en voyant sur la scène des amants se dire leur amour, se désirer, se posséder, ils souhaitent le même bonheur. M. Jules Lemaître explique la retraite de Racine après Phèdre par l'effroi que lui causa le caractère contagieux de la passion : « Quand il vit Phèdre sous les espèces de la Champmeslé, il conçut pour la première fois ce qu'il y a de contagieux dans la représentation de l'amour-maladie[2]. » Ce n'est pas seulement l'amour-maladie qui se communique par la représentation ; tout amour est contagieux, ainsi que l'a fait observer Bossuet dans ses *Réflexions sur la comédie*. On peut trouver qu'il n'examine le théâtre qu'à un point de vue trop exclusif, trop ascétique ; mais ses réflexions psychologiques et même phyiologiques (car Bossuet avait étudié profondément la physiologie) sont admirables de finesse et de bon sens ; il dépeint, comme le ferait un physiologiste contemporain, le caractère contagieux de ces représentations, « qui mettent en feu tout le parterre et toutes les loges... qui excitent la jeunesse à aimer, » qui font courir le feu de l'amour « dans toutes les veines », et le font pénétrer « jusqu'à la moelle des os ». A plusieurs reprises, il emploie le mot « contagion » pour exprimer la communication des passions par leur représentation : « Croyez-vous, en vérité, dit-il, que la subtile *contagion* d'un mal dangereux demande toujours un objet grossier ?... Dites que saint Augustin n'a pas déploré dans les comédies ce jeu des passions et l'expression *contagieuse* de nos maladies. »

Corneille prétend que « l'amour dans le malheur n'excite que la pitié et est plus capable de purger en nous cette passion que de nous en faire envie. Il n'y a point d'homme,

(1) *Les Confessions de saint Augustin*, liv. V, liv. III, ch. II.
(2) Jules Lemaître, 8e série, p. 81.

dit-il, au sortir de la représentation du *Cid*, qui voulut avoir tué, comme lui, le père de sa maîtresse, pour en recevoir de pareilles douceurs[1]. » Corneille se trompe, la peinture de l'amour dans le malheur n'en excite pas l'éloignement, tout spectateur voudrait être à la place de Rodrigue.

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Mais Corneille, pour répondre aux critiques excessives que lui adresse Bossuet, aurait pu faire observer que, si le théâtre n'offrait que des types d'amants, comme Chimène et Rodrigue, il ne serait pas bien dangereux, car ils apprennent à faire passer le devoir avant l'amour.

Ovide a aussi observé le caractère contagieux de la représentation de l'amour ; un jeune homme, dit-il, docile aux conseils que je lui donnais pour se délivrer de son amour allait être guéri ; « mais la vue *contagieuse* de quelques amants passionnés fut la cause de sa rechute... O vous, qui voulez cesser d'aimer, *évitez la contagion*... Tel qui regarde les blessures d'autrui se sent blessé lui-même. »

A la fin du *Banquet*, Xénophon avait déjà décrit, avec une précision toute physiologique, l'impression produite sur les spectateurs par la représentation d'un drame d'amour : « Ils entendent Bacchus demander à Ariane si elle l'aime, ils entendent Ariane jurer qu'elle n'aime que lui... Lorsque enfin les convives les virent se tenir enlacés... ceux qui n'étaient pas mariés firent le serment de se marier, et ceux qui l'étaient montèrent à cheval et volèrent vers leurs épouses pour être heureux à leur tour. »

Si la représentation d'un drame d'amour n'avait pour effet que de réchauffer l'amour conjugal et d'inspirer aux célibataires le désir du mariage, elle n'aurait que des effets bienfaisants ; mais elle conduit souvent à des liaisons

(1) Corneille. Préface d'*Attila*.

irrégulières, qui se terminent par l'abandon, elle produit chez les jeunes gens une précocité sexuelle dangereuse, elle prépare la chute d'un certain nombre de femmes mariées. Il n'est pas nécessaire, pour sauvegarder la moralité des jeunes gens, de leur inspirer l'horreur de l'amour et du théâtre qui le peint; on doit même leur représenter l'amour dans le mariage comme le but qu'ils doivent se proposer. Mais il est imprudent de leur placer, trop tôt sous les yeux, la peinture brûlante de la passion; en les initiant de trop bonne heure à la science des passions, on leur inspire le désir de compléter la théorie par la pratique. Les jeunes gens, qui sont très portés par la nature à l'obsession amoureuse, auraient besoin d'en être distraits par la suggestion d'autres sentiments. Il y aurait tout intérêt pour leur santé physique et morale, pour leurs études, à retarder leur initiation aux troubles de la passion. Or, la représentation d'un drame d'amour ne fait que hâter l'éclosion de la passion dans leur cœur. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater dans des procédures criminelles que des jeunes filles mineures, conduites trop trop tôt au théâtre, s'étaient laissées facilement séduire, qu'elles avaient abandonné sans hésitation leurs familles, pour suivre des séducteurs à la suite d'une représentation théâtrale. En voyant au théâtre que la passion excuse tout, qu'elle est toujours belle, admirable, même quand elle foule au pied tous les devoirs, elles sont amenées à croire qu'il n'y a rien au-dessus de la passion, rien de plus important, de plus poétique, rien de plus beau. Si elles avaient trouvé au théâtre autre chose que des folies amoureuses excusées, glorifiées, elles auraient pensé un peu plus à leurs parents, à leur honneur, à leur avenir, et un peu moins à leurs séducteurs, qui n'étaient que de vulgaires libertins.

Les critiques littéraires considèrent comme un grand progrès la place, de plus en plus grande, que les auteurs

dramatiques donnent dans leurs pièces à la peinture de l'amour. Dans son parallèle des anciens et des modernes, Perrault reproche aux anciens de n'avoir pas connu la galanterie. Sous l'influence des romans de chevalerie et des mœurs galantes de la cour, les auteurs dramatiques ont pris l'habitude de rendre les héros amoureux et de faire de la galanterie un mérite. Boileau lui-même, qui, dans son dialogue sur les héros de roman, a raillé ces héros qui ne parlent jamais que d'amour, et qui n'a jamais connu cette passion, par suite d'un accident de jeunesse [1], trouve que la *Jérusalem délivrée* serait ennuyeuse sans la peinture des amours de Renaud et de Tancrède. *Fabula jucunda nulla est sine amore Menandri.* L'amour étant dans la vie et le théâtre étant l'imitation de la vie, on ne peut lui en interdire la représentation, à la condition que l'auteur dramatique ne s'attache pas à la peinture de l'amour sensuel, qu'il ne dise pas que l'amour est la vertu, qu'il est supérieur à la loi, qu'il est le principal but de la vie, que l'amour vrai va jusqu'au crime, sophismes qui préparent les séductions, les adultères et les crimes passionnels.

Le théâtre est devenu la glorification de l'amour. Ce n'est que dans les tragédies de Corneille et dans *Bérénice* de Racine, que le héros sacrifie l'amour au devoir. Il est de règle aujourd'hui que c'est le devoir qui doit être sacrifié à l'amour. Au théâtre la passion est toujours belle, même quand elle est furieuse, folle et criminelle. Il n'en était pas de même chez les Grecs. Ils donnaient moins d'importance et moins de grandeur à l'amour sur le théâtre, parce que les femmes n'y venaient pas ; les anciens poètes dramatiques écrivaient pour les hommes. Les auteurs modernes au contraire, écrivent surtout pour les femmes, et comme celles-ci s'intéressent, avant tout,

(1) Cet accident a été raconté par Racine fils dans ses mémoires sur son père.

presque exclusivement à la peinture de l'amour, on compose pour elles des drames d'amour, où la passion est représentée comme une force divine, qui a le droit de s'élever au-dessus de l'honneur et du devoir. Manzoni disait que cette peinture ne faisait qu'augmenter la dose d'amour qu'il y a dans le monde, et comme cette dose est infiniment plus forte que de raison, les auteurs dramatiques rendraient un grand service à l'humanité, s'ils employaient leur talent à décrire et par suite à augmenter d'autres sentiments, tels que le courage, le patriotisme, le sentiment religieux, la bonté et la générosité. Ils ne feraient en cela qu'imiter les plus grands poètes grecs, Eschyle et Sophocle. Il n'y a pas d'amour dans Eschyle, il y en a très peu dans Sophocle, il y en a beaucoup plus dans Euripide, mais Aristophane le lui reproche. Dans une de ses pièces il fait dire par Eschyle à Euripide : « Je ne leur montrai ni Sténobée ni Phèdre impudique, et je ne sache pas avoir jamais mis en scène une femme amoureuse. » — *Euripide :* « Mais quel mal mes Sténobées ont-elles fait à Athènes ? » — *Eschyle :* « Tu es cause que d'honnêtes épouses de citoyens honnêtes ont bu la ciguë. » — *Euripide :* « Est-ce moi qui ai inventé l'histoire de Phèdre ? » — *Eschyle :* « Non, elle est vraie, mais le poète doit cacher ce qui est infâme, et ne pas le représenter sur la scène[1]. » — Les malheurs des familles royales, et de la patrie, paraissaient à Eschyle plus intéressants que la fureur d'un jaloux ou le malheur d'une femme qui n'est pas aimée. Corneille était de cet avis, quand il disait : « La dignité de la tragédie demande quelque grand intérêt d'État ou quelque passion plus noble et plus mâle que l'amour, telles que sont l'ambition ou la vengeance et veut donner à craindre des malheurs plus grands que la perte d'une maîtresse. » En composant *Esther* et *Athalie*,

(1) *Les Tusculanes*, liv. IV, § 32, 33.

Racine a montré, lui aussi, qu'on peut faire de belles tragédies sans amour. A. Dumas fils, qui a fait une si large place à l'amour dans ses premières comédies, a compris à son tour qu'il y a des pensées plus hautes que des préoccupations sexuelles, car il fait dire par Claude à son disciple : « Homme de vingt ans, qui as peut-être encore quarante ans à vivre, que viens-tu me parler de chagrins d'amour?... Et ton Dieu qu'il te faut retrouver? Et ta conscience qu'il te faut établir? Et ta patrie qu'il te faut refaire? » Les jeunes Grecs et les jeunes Romains, qui trouvaient au théâtre autre chose que des effusions amoureuses, pensaient un peu moins à leurs maîtresses et un peu plus à leur patrie. L'importance excessive, presque exclusive, donnée aujourd'hui par le théâtre à la passion, a pour effet de rejeter au second plan des sentiments plus nobles et plus élevés. C'est un peu trop borner l'horizon intellectuel des spectateurs que de concentrer leur attention sur les relations sexuelles. On voudrait un peu plus de variété dans le sujet des drames.

L'amour qui est le plus souvent décrit au théâtre, c'est l'amour sensuel. Racine l'avait déjà peint dans Roxane et dans Phèdre ; les critiques lui en ont fait un mérite et un titre de supériorité sur Corneille. Parce que chez Corneille, l'amour n'est pas un délire des sens et de la raison, on en a conclu qu'il a « une fausse et froide conception de l'amour », qu'il peint « un amour raisonneur et pédant sans trouble ni tendresse[1] ». Quelle erreur! Les héros et les héroïnes de Corneille sont des âmes fortes, mais aussi des cœurs tendres. On a raillé la virilité de ses héroïnes ; on n'a pas assez remarqué leur sensibilité. Il y a dans le théâtre de Corneille des mots *féminins* d'une vérité psychologique admirable ; je n'en citerai que deux qui prouvent que Corneille connaissait le cœur féminin aussi bien

(1) J. Lemaître. *Corneille et la poétique d'Aristote*, p. 13.

que Racine : Chimène reproche à Rodrigue de songer plus à son honneur qu'à son amour :

« Ton honneur t'est plus cher que je ne te suis chère. »

Pauline ne comprend pas davantage que Polyeucte préfère, lui aussi, sa foi à son amour, et lui dit :

« Quittez cette chimère et m'aimez. »

Quelle vérité dans ces mots ! Quelle connaissance du cœur féminin ! Corneille a encore mieux compris que Racine les raisons psychologiques du double suicide par amour, et du désir qu'éprouvent les amants d'être unis dans la tombe :

« Et jusque dans la tombe il est doux de s'unir. »

Dans plusieurs de ses tragédies les plus mâles, il revient sur cette idée ; c'est par elle que se termine *Horace*. Le roi, voulant apaiser les mânes de Camille, prononce ces vers :

« Je la plains, et pour rendre à son sort rigoureux
« Ce que peut souhaiter son esprit amoureux...,
« Je veux qu'un même jour, témoin de leurs deux morts
« Dans un même tombeau voie enfermer leur corps. »

Si l'on préfère aujourd'hui les héroïnes de Racine, qui cèdent à la passion, à celles de Corneille qui la surmontent, c'est parce que le théâtre nous a habitués à croire que l'amour vrai est sensuel, violent et sanguinaire. On aime mieux Racine, parce qu'il peint comme les romantiques l'amour furieux et criminel. Au XVIIe siècle, on préférait Corneille, parce qu'il donnait de la fierté et de la noblesse à l'amour, parce qu'il attribuait à ses héroïnes le pouvoir de surmonter par la volonté le trouble des sens :

« Une femme d'honneur peut avouer sans honte
« Ces surprises que la raison surmonte, »

dit Pauline. Chimène a la même fierté :

« Chimène a l'âme haute, et quoique intéressée,
« Elle ne peut souffrir une basse pensée. »

Aujourd'hui, le théâtre a propagé ce sophisme qu'une femme ne sait pas aimer, si elle n'aime pas follement, et parce que Racine a peint des femmes en proie à toutes les fureurs de la passion, il semble qu'une femme ne peut pas aimer autrement. Si l'amour de Roxane, d'Hermione et de Phèdre est furieux et criminel, c'est parce qu'il est surtout sensuel. Mais il y a autant d'amour dans le cœur de Junie, de Bérénice, de Monime, d'Iphigénie et d'Aricie que dans le cœur de Roxane, d'Hermione et de Phèdre. La douceur, la modestie, la résignation, la bonté, la raison ne sont pas incompatibles avec l'amour. Il y a plusieurs sortes d'amour. Il n'est point à désirer qu'il y ait dans la société beaucoup de femmes qui aiment le couteau ou le revolver à la main ; cet amour-là est à la portée des femmes les plus vulgaires. C'est pour avoir aimé de cette façon que tant d'accusées comparaissent entre deux gendarmes devant le tribunal correctionnel et la cour d'assises. L'amour qui ne ressemble pas à la frénésie de ces accusées est aussi vrai, plus noble et plus profond.

L'amour sensuel est plus rare chez la femme que chez l'homme. Le besoin physique est moins pressant chez elle. Le nombre des femmes passionnées n'est pas grand. L'instinct maternel est chez elles beaucoup plus développé que l'instinct sexuel. « Donnez-moi un enfant ou je meurs. » disait Rachel à Jacob. Si les auteurs dramatiques peignent si souvent l'amour féminin comme sensuel, c'est parce que c'est celui qui engendre les crimes.

C'est surtout le théâtre romantique qui, en poétisant l'amour qui tue ou qui se tue, a répandu dans le public cette croyance que l'assassin par amour est un grand cœur, un noble caractère. Suivant les auteurs dramatiques de cette école, un héros ne sait pas aimer, s'il n'est pas capable de poignarder sa maîtresse ou le mari de sa maîtresse. Dans le théâtre de Corneille, un amant prouve son amour à la femme, qu'il n'a pas pu épouser, en s'efforçant de sauver son

mari. Dans le théâtre romantique, l'amant ne croit pouvoir prouver son amour à sa maîtresse qu'en lui offrant d'assassiner son mari. D'après cette école, tant que l'amour ne tue pas, il est permis de douter de sa sincérité ; pour y croire, il faut qu'il ait fait couler du sang. Si l'amant ne devient pas un fou furieux, capable de poignarder un mari, d'étrangler un rival, il n'est pas pris au sérieux ; il ne prouve sa passion, que s'il commet des folies et des crimes. Malheur au héros de théâtre qui a le sens commun et le sens moral ; il cesse d'être intéressant, s'il a quelque souci de la vie humaine. Les spectateurs, et surtout les spectatrices, séduits par cette peinture de l'amour coupable, trouvent admirable un homme qui sacrifie tout à l'amour ; le héros qui sera moins extravagant cessera de leur plaire, parce qu'il est trop raisonnable. Il faut sur la scène des fureurs, du délire, des poignards et du sang. De la scène ce sophisme est descendu dans la société, que l'amour n'est pas bien profond, s'il n'est pas capable de tout, d'extravagance et de crime. Rien n'est plus faux que cette croyance : la criminalité de l'amour ne prouve que la violence et l'irritabilité du tempérament et nullement l'énergie du caractère. Les animaux tuent leurs rivaux et les femelles qui leur résistent ; on ne les cite pas cependant comme des modèles d'amour. Pourquoi dès lors ériger en énergie sur la scène la bestialité de l'amant qui assassine ? A l'exception d'Oreste, Racine n'a prêté ces fureurs criminelles de l'amour qu'à des femmes violentes et faibles ; Bajazet, Xipharès, Britannicus, tout en étant très épris, ne sont point des forcenés.

Tous les jours, les cours d'assises ont à juger des crimes commis par des amoureux furieux, qui n'ont rien de poétique. En 1891, par exemple, la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle a condamné à mort le nommé Meunier, douanier, ancien soldat, qui par amour était devenu deux fois incendiaire, trois fois assassin et même meurtrier de son fils.

Resté veuf avec deux enfants, Meunier s'était épris de Marie J..., sœur de son capitaine et l'avait demandée en mariage; sa demande fut repoussée, bien qu'il fût aimé et estimé de ses chefs, parce qu'il était veuf, père de deux enfants et sans fortune. Pour se procurer de l'argent, il vola un prêtre et mit le feu à la maison; le prêtre et la servante furent brûlés. Marie J... ayant persisté à ne pas vouloir l'épouser, Meunier la menaça de se tuer à ses pieds, puis pour la rendre pauvre comme lui, il mit le feu à la maison qu'elle habitait, dans la pensée qu'elle consentirait à l'épouser, quand elle n'aurait plus de maison. Enfin, voyant que ses enfants étaient aussi un obstacle à son mariage, il résolut de les faire périr; il commença par tuer l'aîné, âgé de huit ans, en l'étouffant dans un lit sous un édredon. Voyant que Marie J... persistait dans son refus et pensant que c'était son frère qui l'encourageait à le repousser, il voulut se venger de lui et lui tira un coup de fusil, qui lui fracassa le bras droit et la jambe droite. Quand le président l'interrogea sur l'assassinat de son fils, Meunier répondit : « Ah ! je l'aimais bien, cependant, mon petit. » — *Le Président :* « Comment! vous l'avez assassiné ! » — *L'accusé :* « Que voulez-vous? C'était par amour pour la demoiselle. J'étais fou. » Il accueillit sa condamnation à mort en souriant et dit en se frisant la moustache : « C'est égal, ce n'est tout de même pas ordinaire de mourir comme ça, pour une femme. » Au moment d'aller à l'échafaud, il dit encore : « Je ne suis pas un criminel. Ah! les femmes! Par amour d'une fille, tuer son propre sang! Un homme qui n'avait jamais rien eu avec personne et qui avait toujours eu une bonne conduite... Quand vous voudrez, je suis prêt. Un bon Français n'a pas peur de la mort. Un bon soldat comme moi ne la craindra pas. »

Il n'est pas rare de voir des accusés qui ont tué par amour, par jalousie, avouer avec orgueil le crime qu'ils

ont commis ; ils en sont fiers comme des héros de théâtre. En effet, en donnant l'habitude de vivre dans une atmosphère passionnelle, le théâtre fait aimer la passion qu'il peint avec complaisance, il affaiblit le sentiment du devoir en rendant intéressants les auteurs des crimes passionnels ; il tourne en compassion l'horreur que doit inspirer l'assassinat. Le comble de l'art est de faire pleurer non sur la victime, mais sur son meurtrier. Faire plaindre la victime, ce serait une banalité. C'est sur le criminel que le dramaturge attire la pitié et la sympathie, et il y réussit ; on le comprend, on le plaint, on s'associe à ses souffrances, à sa colère, à sa vengeance. La représentation d'un crime passionnel produit l'effet d'une plaidoirie habile, qui, en insistant uniquement sur les circonstances atténuantes, enlève l'acquittement de l'accusé. L'auteur dramatique rend le criminel intéressant en le rapprochant de nous, en l'expliquant, en montrant comment il a été graduellement poussé au crime par une passion qui nous est commune avec lui, comment il a lutté, souffert et succombé. Or, quand on voit souffrir un homme, quelque coupable qu'il soit, on éprouve pour lui de la sympathie. Dans sa réponse à J.-J. Rousseau, Marmontel me paraît donc avoir singulièrement exagéré l'effet moralisateur du théâtre quand il a dit des auteurs dramatiques : « Quelle est la passion qu'ils ont flatté ?... Quel est le vice qu'ils ont ménagé ?... Toutes les inclinations pernicieuses sont condamnées au théâtre ; toutes les passions funestes y inspirent l'horreur ; toutes les faiblesses malheureuses y font naître la pitié et la crainte. Le théâtre fait comme Sparte qui, pour préserver les enfants de l'ivresse, leur montrait des ilotes ivres[1]. » Il est possible que le spectacle des ilotes ivres ait enseigné la sobriété aux Spartiates. Mais la peinture de la passion, embellie par la poésie

(1) *Mercure de France*, novembre 1758.

et le jeu des acteurs, n'inspire pas la même répugnance que l'ivresse ; la vue d'un homme heureux d'aimer ne produit pas le même dégoût que celle d'un ivrogne ; l'image de son bonheur et même de ses souffrances est séduisante.

Les femmes amoureuses qui commettent des crimes nous paraissent admirables au théâtre ; M. Legouvé les appelle des « sublimes meurtrières[1] ». M. Jules Lemaître trouve adorables « ces anges de l'assassinat[2] ». Telle est la magie de la poésie dramatique, qui donne une auréole aux assassins par amour, que les crimes d'Hermione, de Roxane, de Phèdre, de Médée, ne nous inspirent plus aucune horreur. Nous sympathisons avec Hermione qui fait poignarder Pyrrhus, avec Roxane qui fait étrangler Bajazet. Racine nous inspire de l'intérêt pour Phèdre, qui respire à la fois l'inceste et le parjure. M. Saint-Marc Girardin et D. Nisard, ces deux Nestors de l'Université, trouvent légitime le meurtre de Pyrrhus et de Jason, et déclarent que s'ils avaient eu à juger, comme accusées à la cour d'assises, Hermione et Médée, ils n'auraient pas hésité à les acquitter. « Quand ces femmes lâchement trahies peuvent se venger. écrit Saint-Marc Girardin, nous applaudissons à cette vengeance légitime... Oui, contre Jason tout est légitime, et, si l'âme de Médée est altérée du sang du perfide, si sa main le répand, étant juré dans cette cause, jamais on ne me fera prononcer que cette femme est coupable. J'excuse, j'approuve, je défends l'épouse outragée qui se venge[3]. » Cette furie, que le célèbre critique excuse et approuve, a fait périr sa rivale dans d'atroces souffrances ; elle a tué son père ; elle voudrait brûler Corinthe, pour être plus sûre de faire périr le père de sa rivale ; dans sa soif de vengeance, elle regrette que sa rivale n'ait pas d'enfants pour

(1) *Revue Bleue*, 11 octobre 1890.
(2) *Ibid.*, 2 août 1884.
(3) *Cours de littér. dram.*, t. IV, p. 306.

les faire périr[1] ; enfin, cruauté infernale, elle égorge ses propres enfants pour se venger de leur père ; et cependant, si cette mère dénaturée était traduite devant la cour d'assises, M. Saint-Marc Girardin juré n'hésiterait pas à l'acquitter ! Comment s'étonner dès lors que les jurés acquittent si fréquemment les auteurs de crimes passionnels moins odieux, et que par cette impunité ils rendent ces crimes si fréquents ?

M. Saint-Marc Girardin n'est pas le seul critique littéraire qui ait approuvé la vengeance passionnelle. Dans son étude sur Hermione, D. Nisard n'hésite pas, lui aussi, à dire que « la vengeance lui est permise[2] ». M. G. Merlet, à son tour, étudiant le théâtre de Corneille, ne peut s'empêcher d'admirer « l'art du poète qui sait ennoblir le crime par l'intrépidité même de son audace et lui communiquer ainsi je ne sais quel air de grandeur ». Dans son examen de *Rodogune*, Corneille se félicite d'avoir composé le personnage de Cléopâtre, qui ne recule devant aucun crime, pour se venger d'une rivale et se conserver le pouvoir. « Tous ses crimes, dit-il, sont accompagnés d'une grandeur d'âme, qui a quelque chose de si haut, qu'en même temps qu'on déteste ses actions on admire la source d'où elles partent. »

« Ennoblir le crime, » « lui communiquer un air de grandeur, » donner du prestige à l'assassin, faire une auréole à l'empoisonneuse, est-ce bien faire une œuvre utile? Voici par un exemple, que j'emprunte à une procédure criminelle, la preuve du danger qu'il y a à familiariser l'esprit des spectateurs avec l'idée du crime, avec les images qu'il éveille, à supprimer l'horreur qu'il doit inspirer et à fausser l'esprit en ennoblissant l'assassinat. Le 16 novembre 1860, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a

(1) « Que n'a-t-elle déjà des enfants de Jason,
« Sur qui plus pleinement venger sa trahison ? »

(2) D. Nisard. *Histoire de la littér. française.*

jugé pour tentative d'assassinat le nommé P..., tailleur à Marseille, d'origine italienne, admirateur enthousiaste des tragédies d'Alfieri. Cet accusé, devenu l'amant d'une femme mariée, avait voulu tuer son mari par jalousie. Lorsqu'il fut arrêté et conduit au bureau de police, il demanda un verre d'eau ; l'agent lui ayant répondu d'attendre un instant, l'accusé s'écria qu'il était surpris de voir comment on entendait la civilisation en France. Un instant après, l'agent l'ayant regardé avec attention, l'accusé lui dit : « Vous n'avez pas besoin de tant me regarder ; je suis plus à plaindre qu'à blâmer. Je ne suis pas le seul à avoir fait une chose pareille. Lisez les tragédies et vous verrez qu'il y en a qui en font plus que cela. Ce que j'ai fait est bien fait, et si j'étais libre je recommencerais. » — Dans la perquisition faite à son domicile, on trouva à côté d'un moule à balles les tragédies d'Alfieri, qui étaient sa lecture favorite. Le juge d'instruction l'ayant interrogé sur cette lecture, l'accusé répondit : « J'ai apporté ce volume d'Alfieri quand je suis arrivé de Rome, il y a six ans ; je suppose qu'il n'est pas défendu de lire les tragédies de ce poète. » La confrontation entre l'accusé et le mari qui n'avait été que blessé, donna lieu à des incidents intéressants. Pour torturer le pauvre mari, qu'il regrettait de n'avoir pas tué, l'accusé prit plaisir à lui raconter les détails de sa liaison avec sa femme, à tirer vanité de l'amour que celle-ci avait pour lui, tout en niant la tentative d'assassinat qu'il avait commise. Le mari, qui était un ancien soldat, bondissant d'indignation devant tant de lâcheté et de cynisme, lui cria : « Assassin que tu es, tu disais autrefois que, lorsqu'on avait commis un crime, il fallait avoir la fierté et l'audace de l'avouer ; eh bien ! Romain, quel pitoyable langage tiens-tu !... Tu es un homme de rien, un homme à poignard et à tragédie[1] ! »

(1) En racontant ce crime passionnel inspiré par une aveugle imitation des tragédies d'Alfieri, je n'ai pas, ai-je besoin de le dire ? la pensée

L'exemple que je viens de citer prouve que les drames judiciaires sont quelquefois calqués sur des drames littéraires. Il n'est pas rare aussi d'observer, chez des accusés, qui ont commis des crimes passionnels, des attitudes théâtrales ; on dirait des héros de théâtre, qui ont voulu jouer le drame qu'ils ont vu. Enfin, voici un cas, où le drame judiciaire a été précédé d'une répétition comme les drames littéraires. Dans l'affaire Bancal, le président des assises dit à l'accusé, qui avait tué sa maîtresse, avait voulu se tuer ensuite et s'était manqué : « Dans vos conversations avec Mme P... pendant les jours qui ont précédé le crime, aviez-vous parlé de votre projet? — *L'accusé :* « Oui, un jour même elle me dit : « Faisons ensemble une petite « répétition. » Elle se mit alors sur une chaise dans la position d'une femme qui est morte ; puis elle s'étendit sur le lit ; je me couchai à côté d'elle, nous nous serrions la main et nous restions ainsi l'un à côté de l'autre. » Bancal et sa maîtresse avaient répété le rôle qu'ils allaient jouer comme des acteurs. J'ai aussi plusieurs fois constaté que des amoureux se préparent au meurtre et au suicide en chantant des airs d'opéra appropriés à la circonstance. L'étudiant Ch. se rendit à la villa où il voulait mourir avec sa maîtresse, en chantant l'air de *Faust : Salut à mon dernier matin.* On se rappelle que dans *Guillaume Tell,* il y a un air célèbre sur ces paroles : « En mon bon droit j'ai confiance. » Il y a quelques années, à Marseille, un négociant, qui avait attiré son ami dans une cave pour le tuer et le voler, s'était rendu à cette cave en chantant l'air de Guillaume Tell avec la variante suivante : « En mon bon bras j'ai confiance. »

Il en est du théâtre comme de la presse ; pendant que les esprits cultivés n'attachent aucune importance aux articles

absurde de demander la suppression de la tragédie, pas plus que le médecin, qui constate un délire religieux, ne souhaite la disparition du sentiment religieux.

de journaux, les esprits simplistes ont le respect de l'imprimé et croient trouver la vérité dans les journaux. De même, tandis que les spectateurs sensés s'amusent d'une fiction théâtrale, sans la prendre au sérieux, des hommes du peuple, comme l'ouvrier tailleur de Marseille, admirateur d'Alfieri, se persuadent qu'ils peuvent se permettre ce qu'ils voient s'accomplir sur la scène aux applaudissements du public.

Aristote qui aimait le théâtre, le défendait aux jeunes gens ; il craignait qu'ils ne fussent impressionnés par les meurtres, les vengeances, les trahisons qu'ils verraient représentés et comme réalisés sur la scène [1] ; il pensait à cet égard comme Platon. L'expérience judiciaire confirme la justesse des observations de ces deux grands philosophes. Voici encore un exemple à leur appui : le 2 novembre 1884, le jeune Joseph Wentzeis, âgé de treize ans, comparaissait devant la cour d'assises du Cher. Cet enfant, apprenti chez un confiseur de Bourges, s'était fait congédier à cause de ses indélicatesses et des poursuites amoureuses dont il obsédait une jeune servante, qui se montrait, disait-il, plus cruelle que la précédente. Il résolut de se venger de son patron ; à cet effet, il aiguisa avec soin un long couteau, alla se poster un soir à un endroit où son patron devait passer et lui plongea le couteau dans la poitrine. A l'audience, il déclara qu'il avait conçu l'idée de sa vengeance à la lecture d'un roman intitulé *la Belle Julie*, dont le héros est un assassin, âgé de quatorze ans, qui tue dans les mêmes conditions. Si le récit d'un crime peut impressionner le cerveau d'un enfant, au point de lui en inspirer l'imitation, combien est plus dangereuse encore pour un jeune cerveau la représentation d'un crime sur la scène, où l'on entend les cris de fureur du héros criminel, où l'on voit son visage

(1) Aristote. *Politique*, liv. IV, ch. xv, § 7.

enflammé de colère. C'est là le danger des mélodrames et de ces drames judiciaires, qui se jouent au *Boulevard du crime*.

Tous les mélodrames ne sont pas mauvais ; « Vive le mélodrame où Margot a pleuré ! » dit Musset. Il y a des mélodrames, qui ne sont contraires ni à la morale, ni au bon sens ; MM. Weiss et Sarcey ne les dédaignaient pas ; un bon mélodrame vaut mieux qu'une mauvaise tragédie. Mais il est dangereux de faire pleurer le peuple sur des forçats vertueux et de le faire rire sur des assassins spirituels. Dans un grand nombre de ces mélodrames, à l'usage du peuple, les forçats sont des prodiges de vertu qui font aimer le bagne et mépriser la société ; les assassins font de l'esprit. Il est rare que dans ces drames, il n'y ait pas, à côté des meurtres, quelque enlèvement, quelque adultère et même quelque viol. L'assassin bel esprit est presque toujours un séducteur élégant, un don Juan aux belles manières ; il crie son amour avec des accents lyriques, il invoque les droits de la passion, et si la femme mariée essaie de lui résister, il l'enlève et l'emporte au milieu des applaudissements frénétiques de la salle ; les jeunes gens envient le séducteur, les spectatrices envient la femme enlevée.

Schiller avait mis à la mode les brigands amoureux, Byron, les corsaires passionnés, V. Hugo, les bandits chevaleresques ; le mélodrame idéalisa les assassins facétieux. Tous ces bandits ont le cœur féroce et tendre ; ce sont des démons et des anges ; ils ont le rire amer, l'ironie sanglante, ils veulent du sang et de l'amour. Le héros du drame de Schiller, Moor, se réjouit comme un anarchiste de faire sauter les magasins à poudre : « Entendez-vous, s'écrie-t-il, sauter le magasin à poudre, qui étouffe sur le lit de douleur la mère et son fils qui vient au monde ? Voyez-vous ces langues de feu lécher le berceau de son premier-né ?... C'est là le flambeau nuptial. Ce sont les

chants de noces[1]. » Tous ces bandits littéraires, moitié satyres, moitié assassins, ébranlent l'imagination des jeunes gens, qui les prennent pour modèles et souhaitent une vie semblable, faite d'orgies et de révoltes. Une chose pourrait les détourner de cette imitation, la crainte de la justice, la peur des gendarmes, mais ils voient dans les mélodrames les criminels échapper aux gendarmes et rire à leurs dépens. Non seulement, on met sur la scène le meurtre, le vol, le viol, l'adultère, la prostitution et le vagabondage, mais on raille la justice, on berne la police ; on donne le beau rôle à l'assassin, le vilain rôle au magistrat. Croit-on que de pareils spectacles puissent inspirer le respect de la loi et de la justice ?

On a même fait des drames avec Cartouche, Mandrin, Mingrat, etc. ; les crimes les plus retentissants ont été portés au théâtre. Des meurtres, des vols, sont commis sur la scène. Dans le *Chiffonnier de Paris*, Garousse tue sur les planches un garçon de recettes, pour lui voler sa sacoche. Pendant ces dernières années, un certain nombre de garçons de recettes ont été tués à Paris, à Marseille et dans d'autres villes ; je me demande si le souvenir de quelque représentation théâtrale, reproduisant un crime semblable, n'en a pas donné l'idée aux criminels. Les drames de Pixérecourt, qui ont été si populaires au commencement du siècle, avaient inquiété les pouvoirs publics, et la Commune de Paris avait rédigé sur la police des théâtres un arrêté, où on lit le passage suivant : « Le grand principe de ne pas ensanglanter la scène est mis constamment en oubli, et la scène ne cesse pas d'offrir le spectacle hideux du vol et de l'assassinat. Il est à craindre que la jeunesse habituée à de telles représentations ne s'enhardisse à les réaliser et ne se livre à des désordres qui causeraient sa perte et le désespoir des familles[2]. »

(1) Schiller. *Les Brigands*, acte V, sc. III.

(2) Brunetière. *Les Époques du théâtre français*. p. 347.

C'est surtout pour le peuple que le théâtre devrait être une école de bonnes mœurs, de nobles sentiments. Les ouvriers, étant plus exposés que les riches à de dangereuses tentations, à cause de la misère, des chômages, de la fréquentation des cabarets; n'ayant pas reçu, d'autre part, les mêmes leçons de morale, de philosophie et de religion, ils auraient besoin, plus que les autres spectateurs, de trouver au théâtre des idées saines, des exemples de grandeur d'âme. Or, le théâtre, qui devrait fortifier la raison du peuple, ne semble fait que pour la troubler. Au lieu de développer ses bons sentiments, on s'adresse le plus souvent à ses mauvais instincts pour les exciter. De même que chaque année on voit paraître des revues nouvelles, à bon marché, des journaux nouveaux qui mettent les feuilletons à la portée des ouvrières, on voit s'ouvrir pour les ouvriers de petits théâtres, où on le familiarise avec le vice et avec le crime. On oublie ou on feint d'oublier que le vice a ses imitateurs, que le meurtre a ses plagiaires.

Sur les petits théâtres, un grand nombre de pièces ne sont que des prétextes à des tableaux vivants ; on y remplace le plaisir de l'esprit par l'excitation des sens. Il est superflu de faire ressortir l'influence de ces pièces qui ne sont que des exhibitions pornographiques. Le théâtre ainsi pratiqué devient une école de vice.

Dans quelques pièces, le théâtre est même une école de vol. Dans les *Mystères de Paris*, par exemple, on voit un voleur déguisé en bourgeois remuer l'or à pleines mains, en s'écriant : « Que c'est beau l'or ! Que c'est beau ! Les rayons du soleil sont pâles auprès de cela... Puis, quel charme dans cette voix métallique qui dit : L'or est tout. L'or peut tout. L'or donne tout (il plonge ses doigts dans la cassette) ; oh ! j'aime à manier l'or ! Quand je plonge mes mains dans ce bain d'or, il s'en dégage je ne sais quel fluide électrique qui circule dans mes veines et

m'embrase d'une cupidité nouvelle. » Je suis convaincu que ces paroles enflammées dites par un acteur de talent ont dû allumer la soif de l'or chez plus d'un spectateur. Il y a quelques années, à Marseille, la vue de plusieurs sébilles pleines d'or, placées à la montre d'un changeur, produisit chez un ouvrier une sorte d'éblouissement, qui le poussa en plein jour, devant de nombreux témoins, à casser la glace qui le séparait des piles d'or qui le fascinaient, afin d'essayer de s'en emparer.

Le devoir du théâtre serait de laisser les criminels dans l'ombre des prisons et de ne pas leur donner l'éclat et le prestige de la scène. Mais le théâtre, qui vise surtout au succès et à l'argent, spécule sur la curiosité malsaine du public pour la peinture du mal. Après avoir tourné en dérision le mariage, la fidélité conjugale, la chasteté, l'autorité paternelle, les lois et le pouvoir social, le théâtre joue avec le crime ; on fait admirer au peuple des types comme Robert Macaire, le chourineur, la goualeuse, la chouette, etc. Lorsque Robert Macaire fut joué pour la première fois en 1835, J. Janin écrivit avec beaucoup de bon sens : « Prenez garde à Robert Macaire, il est déjà l'élu de la foule; on l'aime, on l'admire, on l'applaudit, on le tutoie, on lui prêterait un couteau au besoin. Prenez garde ! Robert Macaire est le héros de la populace. » J. Janin disait vrai : Robert Macaire a servi de modèle à Lacenaire et à un grand nombre de jeunes assassins cabotins, qui font précéder et suivre le meurtre de bouffonneries, qui font des mots en faisant de mauvais coups. Après avoir assassiné Germeuil pour le voler, Robert Macaire garde son assurance; il est fier de son crime comme d'un trait d'esprit. Faire applaudir un criminel, le rendre intéressant, faire admirer son esprit, son habileté, c'est fausser l'esprit des spectateurs, étouffer leur sens moral et l'indignation contre le crime. De tels spectacles font perdre le respect de la vie humaine; j'ajoute

qu'ils font même perdre le respect de la peine. On voit, en effet, aujourd'hui beaucoup plus souvent qu'autrefois, de jeunes assassins aller à l'échafaud en riant et en faisant des mots ; c'est encore là une pose théâtrale empruntée à des souvenirs de mélodrames, où l'on voit des criminels plaisanter avec le bourreau ; ils veulent à leur tour mourir en héros de théâtre et le spectacle de leur insouciance cynique pervertit encore la foule, à qui ils enseignent le mépris de la peine. Lorsque Campi fut conduit à l'échafaud, il affecta de le braver, et dit en l'apercevant : « Ce n'est que ça... » Le jour de son exécution, Prado quitta la livrée de la prison et revêtit en souriant ses anciens vêtements, chaussettes rouges, bottines vernies ; il épouvanta l'aumônier qui l'accompagnait par son horrible sang-froid. Comme celui-ci lui offrait un verre de liqueur pour lui donner du courage : « Du courage, lui répondit Prado, mais j'en ai plus que vous ; vous êtes très ému, et je ne le suis pas moi qui vais à la boucherie pour faire la culbute. »

Aux audiences de la police correctionnelle et de la cour d'assises, à Paris et dans les grandes villes, on voit fréquemment de jeunes accusés chercher à provoquer l'hilarité et l'étonnement du public par des réponses cyniques, par des réflexions plaisantes ; ils posent pour la presse qui reproduit avec trop de complaisance leurs fanfaronades. Ces accusés cabotins, qui recherchent la célébrité par le cynisme, sont souvent des loustics de théâtre, des habitués du parterre ou du paradis. Il n'y a pas de pays au monde où l'on soit plus porté qu'en France à rire de la justice, de la police, des défenseurs de la société. Cette absence de respect tient à bien des causes : la légèreté du caractère parisien, son amour de la raillerie, de la *blague*, la violence de la presse, la fréquence des révolutions qui mettent au pouvoir des hommes qui ne sont pas toujours dignes de l'exercer. Mais les pièces où l'on habitue le public à rire de l'autorité, à

se divertir aux dépens des magistrats et des gendarmes ne sont pas étrangères à la perte du respect; ces plaisanteries, plus ou moins spirituelles, peuvent égayer sans inconvénient des artistes, des esprits cultivés, mais elles sont moins inoffensives pour la foule, pour les jeunes gens, qui prennent au sérieux ces facéties.

Le théâtre ne me paraît pas non plus avoir été bien inspiré, en poétisant le gamin de Paris, qui n'est souvent qu'un « voyou », hantant les cabarets, fréquentant les voleurs, tutoyant les filles, chantant des chansons obscènes. V. Hugo prétend que, malgré cela, il est toujours innocent, parce que « il a dans le cœur une perle d'innocence et les perles ne se dissolvent pas dans la boue ». Les sentiments honnêtes, qui subsistent dans le cœur du gamin, se dissolvent vite, au contraire, au contact des mauvais sujets. Ce type de gamin donné par le théâtre est un mauvais modèle pour les jeunes gens. On aura beau construire de nouvelles écoles, perfectionner l'enseignement, on ne parviendra pas à moraliser la jeunesse, tant qu'on permettra au théâtre, aux cafés-concerts, à la presse de lui donner des leçons de cynisme, de débauche et de crime. Il y a, surtout à Paris et dans les grandes villes, une corrélation étroite entre les spectacles corrupteurs et la criminalité des jeunes gens. Ainsi que le dit Platon, qu'on a le tort de considérer comme un rêveur, les récits et représentations de crimes produisent « dans la jeunesse une malheureuse facilité à commettre le crime[1] ». C'est parce que la représentation d'un crime peut, en éveillant l'instinct d'imitation, produire une fâcheuse impression sur les jeunes gens, qu'Aristote ne les admettait pas au théâtre[2]. Les jeunes assassins qui étonnent les magistrats par leur cynisme, qui répondent en riant de leurs crimes, copient les héros de théâtre, qui ont toujours le mot pour rire de leurs victimes ou de la justice.

(1) Platon. *La République*, liv. III.
(2) Aristote. *Politique*, liv. IV, ch. xv, § 7 ; *Poétique*, VI.

Le goût des chansons naturalistes, qui a commencé sous le second empire et qui s'est développé sous la troisième république, a encore contribué à rabaisser le niveau moral de la jeunesse. Autrefois les jeunes gens empruntaient leurs chants à l'opéra, à l'opéra-comique, ils chantaient les chansons de Béranger, de Nadaud, etc. Ces chansons étaient gaies, un peu lestes, il est vrai, mais sans grossières obscénités et plus d'une était animée d'un souffle patriotique et moral. Aujourd'hui les chansons obscènes, qui sont chantées, dans les cafés-concerts et les petits théâtres, ont développé chez les jeunes gens le goût des grossièretés et les instincts lubriques. Le peuple de Paris, qui avait autrefois l'amour de l'idéal, est devenu naturaliste dans ses mœurs et dans son langage ; le nombre des délits d'outrages, d'injures, s'accroît tous les jours.

Platon, Bossuet et J.-J. Rousseau, je le reconnais, se montrent trop sévères pour les pièces de théâtre qui font rire : « Ce désir de faire rire, que la raison réprimait en toi, dans la crainte de passer pour bouffon, dit Platon, tu lui donnes libre carrière et après l'avoir fortifié au théâtre, tu te laisses souvent aller dans les choses que tu fais à des mouvements qui font de toi un véritable bouffon. »

Dans sa sortie contre Molière, Bossuet s'élève contre « les éclats de rire qui font oublier et la présence de Dieu et le compte qu'il lui faut rendre de ses moindres actions et de ses moindres paroles ». Mais il y a temps pour tout; on ne peut penser à Dieu et à la mort toute la journée. J.-J. Rousseau, lui, condamnait le rire, parce que, atteint du délire de la persécution, en proie à une mélancolie maladive, il ne riait jamais ; dans une lettre, « qui contient sa renonciation à la société civile et ses derniers adieux aux hommes, adressée au seul ami qui lui reste dans le monde, » il dit qu'il ne lui est arrivé de rire que deux fois dans sa vie. Cette noire mélancolie était une conséquence de sa maladie mentale, car la gaîté et le rire sont les signes

d'une bonne santé physique et morale et même d'une bonne conscience. Voyez combien sont gais les bons prêtres, les meilleures religieuses. Rien n'est plus sain que la gaîté ; un théâtre gai sans grivoiseries, comme celui de Labiche est un théâtre bienfaisant ; il lui suffit de faire rire, pour être utile. Ce n'est pas un mince mérite que de faire rire, que de faire oublier un instant aux spectateurs les tristesses de la vie ; l'auteur dramatique qui leur donne cet oubli momentané, qui les renvoie du théâtre moins tristes, de meilleure humeur. leur rend un véritable service. Mais s'il y a un rire qui est sain, il y en a un autre qui est malsain, c'est celui qui s'attaque aux choses respectables, qui tourne en dérision les nobles sentiments, les croyances, les institutions sociales.

Le théâtre est malsain quand il fait rire du mariage, quand il poétise l'union libre et place l'amour au-dessus des lois. Il semble au théâtre que le mariage n'est jamais fondé sur l'amour, que l'amour conjugal n'est pas un véritable amour, parce qu'il s'appuie sur l'estime en même temps que sur la sympathie ; on prétend qu'il est impossible à des époux de s'aimer parce qu'ils sont raisonnables et ne ressemblent pas à des forcenés. Dans les drames, comme dans les romans. les maris sont presque toujours des tyrans, des bourrus, des hommes grossiers, tandis que les amants sont des cœurs tendres, des esprits distingués, des caractères symphatiques. « Le public, dit Voltaire, prend toujours le parti du héros amant contre le mari qui n'est pas héros, » parce que le théâtre l'a habitué à rire du mari et du mariage. Les meilleurs auteurs dramatiques rient de l'infortune, qui est pourtant peu risible, du mari déshonoré par sa femme. Les comédies de Molière sont pleines de plaisanteries sur ce sujet. Les anciens ne trouvaient point matière à plaisanterie dans le malheur d'un mari outragé ; les autres peuples ne trouvent pas non plus si plaisant le sort d'un homme, qui a des raisons de douter de la paternité de ses enfants. Sur

notre théâtre, l'inconduite de la femme rend le mari ridicule.

Cette peur du ridicule, qui dans notre société frappe injustement le mari outragé, contribue beaucoup aux vengeances maritales. J'ai plusieurs fois constaté, dans des affaires criminelles, que le mari malheureux souffre tellement de cette peur du ridicule, qu'il en devient presque fou ; il lui semble voir ses voisins, les passants rire de lui ; alors exaspéré il tue.

Elles sont rares les comédies qui prennent la défense du mariage et du mari. Les auteurs dramatiques, en général, n'ont pas un grand respect pour les droits du mari ; ils trouvent que les droits de l'amant leur sont supérieurs. Il y a même des pièces de théâtre, *l'Enfant malade* par exemple, où le mari, comme *Jacques* de G. Sand, cède sa femme à son amant, après avoir reçu la confidence de son amour adultère. Ces déclamations sentimentales sont encore plus pernicieuses pour les mœurs que les comédies qui rient des infortunes conjugales.

Les attaques contre le mariage n'ont pas cessé, même depuis le rétablissement de la loi sur le divorce. L'auteur des *Tenailles* réclame le divorce sur la demande d'un seul des époux, ce qui réduit le mariage au concubinage. L'amour qu'on représente sur le théâtre contemporain est le même que celui qu'on recherche dans la vie, c'est l'amour sans le devoir. On ne se marie pas pour constituer une famille, pour se dévouer à des enfants, on a peu de goût pour le dévoûment et les engagements solennels ; on se marie pour soi, on désire peu les enfants, on en a le moins possible[1], on les sacrifie en divorçant pour courir

(1) Des femmes viennent se plaindre auprès des magistrats de ce que leurs maris ne veulent pas avoir d'enfants, pas un seul. Un de mes collègues m'a raconté avoir même reçu une plainte semblable d'une femme de la campagne. Non seulement, dans beaucoup de familles on ne veut avoir qu'un enfant, mais il y a des ménages qui n'en veulent point. Chez les anciens Germains, que nous considérons bien à tort comme des bar-

à de nouvelles amours ; on oublie, ainsi que le dit, avec beaucoup d'esprit et de cœur, M. Jules Lemaître, que « dans le mariage il n'y a pas que le lit, il y a le berceau et le foyer[1] » ; on veut le lit et on ne songe plus au berceau et au foyer. Croit-on que ces pièces de théâtre, où le mariage est profané, où son but est méconnu, sont bien propres à inspirer aux femmes des sentiments élevés ? On peut dire du théâtre, qui enseigne à la femme le mépris du mariage, et qui revendique pour elle le droit à l'amour sans le devoir ce que Martial disait de Baïes : « Elle y est entrée Pénélope et en est sortie Hélène. »

Les pièces de théâtre qui représentent le mariage comme une servitude, la femme mariée comme une « vassale » et le mari comme un tyran, ne sont pas non plus de nature à inspirer aux femmes le sentiment de leurs devoirs ; elles sortent de ces représentations théâtrales plus raisonneuses et moins sensées ; se croyant victimes de la loi, persécutées par le mari, elles deviendront rapidement persécutrices et songeront à l'adultère ou au divorce.

Le théâtre n'a jamais beaucoup respecté le mariage. Cependant, c'est par le mariage que finissaient autrefois les comédies. Aujourd'hui, dans beaucoup de comédies, l'amour n'aboutit plus au mariage, c'est l'amour libre qui est représenté et souvent l'amour sensuel ; ce sont les mauvaises mœurs qui sont étalées sur la scène ; il n'est plus question d'estime et d'affection sincère, de dévoûment et de délicatesse, mais seulement d'appétit sexuel. Ce n'est même plus le droit à l'amour qui est revendiqué, c'est le droit au plaisir. Le théâtre n'offre presque plus des types d'amour pur, éprouvé par des cœurs délicats et des âmes généreuses ; l'amour qu'il décrit est souvent l'amour physique, c'est-à-dire celui qui peut être éprouvé

bares, « limiter le nombre des enfants... était considéré comme un crime ». Tacite. *Mœurs des Germains*, § 19.)

(1) J. Lemaître. *Impressions de théâtre*, 10e série, p. 201.

par l'homme le plus grossier, par la femme la plus vulgaire. Un homme d'un âge mûr peut voir avec intérêt une comédie où le « partage » est décrit avec vérité, mais croit-on que la peinture de la jalousie physique, avec un échange de paroles cyniques entre une femme mariée et son amant torturé par la jalousie, soit un spectacle sans danger pour les femmes? La peinture de l'amour physique de la jalousie physique, malgré ses prétentions à une psychologie pénétrante, n'est qu'une exhibition de sensualité sur la scène. avec toutes les conséquences habituelles de la pornographie.

M. Zola pense que notre théâtre meurt d'une indigestion de morale. A voir toutes les pièces qui se jouent, j'aurais plutôt pensé qu'il meurt d'une indigestion d'adultères et d'exhibitions pornographiques. Le théâtre est devenu une excitation érotique plutôt qu'un plaisir littéraire.

« Et les femmes au bout de ces drames impurs,
« Haletantes encor, l'œil en feu, les seins durs,
« D'un pied lent désertant la salle solitaire,
« (Regagnent) leurs foyers en rêvant l'adultère [1]. »

Pendant que le mari retourne le lendemain à ses affaires, et oublie le théâtre, en pensant à ses malades, s'il est médecin, à ses clients, s'il est commerçant, à ses procès, s'il est avocat, sa femme continue à songer au spectacle qui l'a émue, à envier le sort de l'héroïne de théâtre qui était follement aimée ; elle trouve qu'il lui manque quelque chose, elle aspire à une passion moins monotone que le mariage et qui lui donnera une ivresse inconnue. Sa curiosité passionnelle a été éveillée par le spectacle, son cœur s'est rempli d'aspirations romanesques et sensuelles, elle veut transporter dans sa vie ce qu'elle a vu sur la scène.

En mettant si fréquemment en scène des femmes adul-

(1) A. Barbier. *Melpomène.*

tères, les auteurs dramatiques ont contribué beaucoup à propager la croyance qu'il y a très peu de femmes honnêtes. Or, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater, dans des affaires criminelles, que ce scepticisme éveille et surexcite la jalousie des maris, au point de leur faire commettre des crimes. Dans un dossier que j'ai sous les yeux, je lis qu'un mari jaloux, qui avait tenté de tuer sa femme disait : « Sur cent femmes, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui font la vie. » Beaucoup de jeunes gens s'abstiennent de se marier, parce qu'ils ont pris au théâtre le mépris de la femme.

Le scepticisme cynique, avec lequel on rit du mariage, des devoirs de famille et de parenté, est un écho de la philosophie sensualiste du XVIIIe siècle, que Gresset avait exposée dans le *Méchant :*

« La parenté m'excède et ces liens, ces chaînes...
« Tout cela préjugé misères du vieux temps...
« Tous ces noms ne sont rien, chacun n'est que pour soi...
« Tout ce qui vit n'est fait que pour nous réjouir,
« Et se moquer du monde est tout l'art d'en jouir. »

Au XVIIIe siècle, le marquis d'Argenson écrivait : « La mode du mariage passera. » Ce dédain du mariage s'est démocratisé comme tout le reste ; l'union libre devient de plus en plus fréquente dans les grandes villes, où la morale du théâtre tend à se substituer à la morale religieuse.

Le théâtre tourne volontiers en ridicule l'autorité paternelle, comme l'autorité maritale. Ce sont surtout les jeunes gens qui auraient besoin de leçons, mais le théâtre les réserve pour les parents ; dans la plupart des pièces ce sont les enfants qui font la leçon aux parents. Le père qui veut s'opposer à une intrigue amoureuse de sa fille est toujours un barbare. On apprend à la jeune fille à lui désobéir, à le tromper avec la complicité d'une soubrette. Croit-on que ce soit un bon moyen d'apprendre à une jeune fille le respect de son père, que de lui faire entendre

les conseils que la soubrette adresse à Lucinde dans l'*Amour médecin* : « Allez, allez, il ne faut pas se laisser mener comme un oison ; et, pourvu que l'honneur n'y soit pas offensé, on se peut libérer un peu de la tyrannie d'un père. Que prétend-il que vous fassiez ? N'êtes-vous pas en âge d'être mariée ? Et croit-il que vous soyez de marbre [1] ? » Au théâtre, une jeune fille qui obéit à son père est une sotte ; elle est spirituelle, si elle fait rire aux dépens de ses parents. Au théâtre, le mari que les parents veulent donner à leur fille est toujours un nigaud, tandis que celui que se choisit la jeune fille, contre le gré de ses parents, a toutes les qualités. L'*École des femmes* fait rire à bon droit aux dépens des vieux jaloux qui veulent épouser des jeunes filles, mais les jeunes filles y apprendront des ruses et des fourberies, qu'elles pourront elles-mêmes employer sans scrupules par imitation de ce qu'elles auront vu sur la scène. L'*École des maris*, qui est une pièce agréable et instructive pour les hommes qui songent à se marier, ne me paraît pas non plus une école de vertu pour les jeunes filles, qui voient Isabelle, pendant qu'elle fait semblant d'embrasser son tuteur, donner derrière lui sa main à baiser à Valère et se rendre plus tard au logis de son fiancé. Assurément, Regnard dans les *Folies Amoureuses* et Beaumarchais dans le *Barbier de Séville* ont raison, comme Molière dans l'*École des Femmes*, de faire rire le public aux dépens des vieillards et tuteurs amoureux. Mais, la jeune fille qui verra au théâtre une ingénue berner Arnolphe, Albert ou Barthole, aux applaudissements de la foule, y trouvera des leçons de ruse et de moquerie à l'égard de ceux qui sont chargés de sa garde ; elle y puisera la pensée de duper elle aussi son tuteur et

(1) Bayle reconnaît « qu'il n'y a rien de plus propre à inspirer la coquetterie que ces pièces, parce qu'on y tourne perpétuellement en ridicule les soins que les pères et les mères prennent de s'opposer aux engagements amoureux de leurs enfants ». (*Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684, t. I, p. 204.)

de choisir un mari sans consulter sa famille. Je ne m'éloigne pas de mon sujet en insistant sur toutes les pièces de théâtre, qui peuvent faire perdre la pudeur aux femmes, aux jeunes filles ; car la perte de la pudeur est le commencement de la criminalité passionnelle ; elle rend la jeune fille plus accessible à la séduction, la femme mariée plus accessible à la pensée de l'adultère. Or la séduction conduit rapidement la jeune fille à l'abandon, à la grossesse, à l'avortement, à l'infanticide, à la vengeance contre le séducteur qui l'a abandonnée, et l'adultère peut avoir pour la femme mariée des conséquences aussi graves.

La mère est en général, mieux respectée que le père au théâtre. Mais les maîtres y sont presque toujours bafoués par les domestiques. Depuis que le théâtre s'est démocratisé, comme toutes choses, et que le goût s'en est répandu dans le peuple, en province comme à Paris, les domestiques, qui autrefois allaient le dimanche entendre les vêpres, vont voir en matinée des vaudevilles et des comédies, où figurent des valets fripons et des soubrettes intrigantes. dont le moindre défaut est d'être fortes en gueule et très impertinentes. Les valets aident les fils de famille à voler leur père. Les soubrettes apprennent aux jeunes filles à tromper leurs parents, aux pupilles à tromper leurs tuteurs, aux femmes mariées à tromper leurs maris. Valets et soubrettes contrecarrent la volonté de leurs maîtres, servent de complices aux enfants, leur portent des lettres, facilitent des rendez-vous. Croit-on que ces pièces, où l'on voit des Crispins, des Frontins, des Scapins voler leurs maîtres, fabriquer des testaments, ourdir des intrigues, soient des écoles de morale pour les domestiques, qui assistent à ces représentations, où ils prennent des leçons de friponnerie, d'insolence et de proxénétisme ? Les drames où l'on voit des valets amoureux de grandes dames, et leur faire partager leur passion,

me paraissent aussi susceptibles d'inspirer à des domestiques l'idée de ces passions extravagantes. J'ai vu dans plusieurs affaires, des domestiques, des ouvriers, vouloir imiter ces héros de théâtre et espérer le même succès. Les jeunes filles n'apprennent-elles pas aussi au théâtre à prendre pour confidentes de leur amour des soubrettes qui leur facilitent des rendez-vous ? J.-J. Rousseau, qui avait une tendance à s'approprier le bien d'autrui ainsi qu'il le reconnaît dans ses *Confessions*, où il avoue plusieurs vols, a le tort de généraliser le mauvais effet que peut produire sur quelques spectateurs le *Légataire* de Regnard, où l'on fabrique de faux testaments : « Qui de nous, dit-il, est assez sûr de lui pour supporter la représentation d'une pareille comédie sans être de moitié dans les tours qui s'y jouent ? » J.-J. Rousseau gâte par l'exagération une observation qui est juste, quand elle n'est pas généralisée : les pièces, où sont décrites avec complaisance les fourberies des valets et les ruses des jeunes filles, sont inoffensives pour la plupart des spectateurs, mais dangereuses pour les domestiques et les jeunes filles, qui sortent du théâtre, avec un penchant à imiter les exemples peu édifiants, qu'ils ont vus sur la scène. Les jeunes gens et les esprits peu cultivés se modèlent plus que les autres sur ce qu'ils voient et sur ce qu'ils entendent. Le spectacle qui les a frappés ne sort plus de leur esprit, ils continuent à voir et à entendre les personnages du théâtre qui les ont charmés; leur cœur se nourrit des sentiments qui ont été exprimés devant eux. Si ces sentiments sont élevés, ils sentent leur âme s'élever ; si ces sentiments sont bas, leur âme s'abaisse par contagion.

C'est une erreur de croire que la peinture exacte du vice suffit pour en inspirer à tous l'éloignement. Pour corriger le mauvais effet que produit la peinture du mal, les auteurs dramatiques, soucieux des conséquences de leurs œuvres, représentent le vice puni. Sans doute la

punition du vice et la récompense de la vertu sont fréquemment contredites par la réalité, qui nous montre souvent le vice triomphant et la vertu persécutée. Pour rester fidèle à la vérité, le théâtre devrait donc représenter le vice heureux et la vertu malheureuse. Mais ce spectacle du vice triomphant qui scandalise la raison, produirait sur la foule une impression démoralisante. Aussi, le vice est-il rarement impuni sur la scène. Lorsqu'on représenta à Euripide qu'Ixion, qu'il mettait sur la scène, était extraordinairement vicieux, il répondit : « Mais aussi je ne le laisse sortir du théâtre que puni. » Si les spectateurs avaient une ferme croyance à la punition du crime dans un autre monde, on pourrait leur représenter sans trop de danger le vice heureux. Mais, à mesure que la foi s'affaiblit chez le peuple, il serait de plus en plus dangereux de lui donner le spectacle du crime triomphant. Je sais que des critiques littéraires se sont élevés contre cette punition du crime sur la scène, en disant qu'elle n'est point nécessaire pour faire haïr le vice ; ils invoquent à l'appui de leur opinion plusieurs passages de Corneille, qui a dit : « (La vertu) se fait toujours aimer quoique malheureuse ; (le vice) toujours haïr quoique triomphant... Comme le portrait d'une laide femme ne laisse pas d'être beau, et qu'il n'est pas besoin d'avertir que l'original n'en est pas aimable, pour empêcher qu'on l'aime, il en est de même dans notre peinture, partant, quand le crime est bien peint, de ses couleurs, quand les imperfections sont bien figurées, il n'est pas besoin d'en faire voir un mauvais succès à la fin pour avertir qu'il ne faut pas les imiter[1]. » Il y a beaucoup de vrai dans cette réflexion : le devoir essentiel de l'auteur dramatique est de peindre le vice et la vertu sous leurs véritables couleurs ; la peinture fidèle du vice suffit pour en inspirer l'éloignement aux âmes d'élite, mais pas à la

(1) Corneille. Epître précédant la *Suite du Menteur*.

foule. *Nil nisi turpe juvat*, dit Ovide. Sans doute, il y a de l'exagération dans cet aphorisme, mais il y a du vrai ; le mal attire ; la représentation de l'adultère, loin d'en inspirer l'éloignement, en inspire le désir à la plupart des spectateurs.

« Discitur adulterium, dum videtur. »

Il ne faut point oublier non plus que l'art embellit le vice, qu'il rend même le criminel intéressant :

« Il n'est pas de serpent et de monstre odieux,
« Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux. »

C'est pour corriger ce mauvais effet de la peinture du mal, que dans le théâtre classique le criminel est toujours punit ou se punit lui-même. Hermione, Oreste, Phèdre, Œnone, etc., se punissent en se donnant la mort. « Il nous faut bien garder, dit l'Académie Française[1], d'accoutumer ni les yeux ni les oreilles du peuple à des actions qu'il doit ignorer, et de lui apprendre tantôt la cruauté et tantôt la fourberie, si nous ne lui apprenons en même temps la punition, et si au retour de ces spectacles, il ne remporte du moins un peu de crainte parmi beaucoup de contentement. » Corneille, qui avait été d'abord d'un avis contraire, partagea ensuite le sentiment de l'Académie ; il écrivit qu'on est obligé « de finir le poème dramatique par la punition des mauvaises actions et la récompense des bonnes... Le succès heureux de la vertu, en dépit des traverses et des périls, nous excite à l'embrasser, et le succès funeste du crime ou de l'injustice est capable de nous en augmenter l'horreur naturelle par l'appréhension d'un pareil malheur. »

Sans doute, il y a des crimes énormes, tellement odieux, qu'il n'est point nécessaire, pour en inspirer l'horreur d'en montrer la punition sur la scène, ni même de donner des

(1) *Les sentiments de l'Académie française sur le « Cid ».*

remords au criminel. Cléopâtre, Athalie, Néron, n'ont point de remords. Mais les crimes passionnels sont toujours intéressants au théâtre. Aussi Racine, qui a compris le danger de cette peinture, puisqu'il a fini par renoncer au théâtre, avait-il soin d'en atténuer l'effet par la punition du crime. Voici, en effet, ce qu'il écrit dans la préface de *Phèdre :* « Je n'ose assurer que cette pièce soit la meilleure des tragédies... Ce que je puis assurer, c'est que je n'en ai point fait, où la vertu soit plus mise en jour que dans celle-ci. *Les moindres fautes y sont sévèrement punies.* La seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même. C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer. »

Molière, pour punir Tartuffe, fait même intervenir le roi. Dans le *Festin de Pierre*, il fait intervenir la justice divine, puisque la justice humaine se tait. Le scandale serait grand, si on voyait Don Juan se moquer des lois divines et humaines, après qu'il a accumulé les trahisons, les cruautés, les impiétés; son ironie insolante à l'égard de son père, de sa femme et du pauvre démoraliserait la foule, s'il n'était pas châtié; car il n'y a pas loin de Don Juan à Robert Macaire. Malgré la punition dont il est frappé, Don Juan reste séduisant dans la pièce de Molière, aux yeux d'un grand nombre de spectateurs et de spectatrices. Mlle de Brie, qui annonçait la prochaine représentation de la pièce, écrivait : « Le rôle principal, Don Juan, est un grand coureur de filles et de femmes, et pourtant, en dépit de ces scélératesses coupables, on l'aime quoi qu'on en ait. » Molière, tout en faisant de Don Juan un type de grand seigneur spirituel, élégant, débauché, lui avait donné des vices qui le rendent odieux, une sécheresse de cœur révoltante, une impiété cynique, une attitude insolente à l'égard de son père, méprisante à l'égard du pauvre, qu'il veut faire parjurer pour son amusement. M. Jules Lemaître ne comprend pas que Molière ait dépeint Don Juan impie et méchant, parce que ces deux traits de

caractère rendent odieux un personnage qui lui paraît séduisant[1]. Molière a donné à Don Juan une incroyance cynique, parce que le libertinage des mœurs et le libertinage de l'esprit sont en général étroitement unis. Il a ajouté la méchanceté à la peinture de son caractère, parce que le don juanisme est souvent voisin du sadisme, qui rend le débauché méchant, cruel, contempteur de tous les hommes, même des jeunes filles séduites et abandonnées.

Les poètes et les auteurs dramatiques, qui sont venus après Molière, ont gâté le portrait du grand seigneur débauché, cruel et impie. Dans les pièces de théâtre du XVIIIe siècle, l'*Homme à bonnes fortunes*, le *Chevalier à la mode*, le roué est peint avec complaisance ; le séducteur n'est plus qu'un homme aimable, ses perfidies ne sont que d'agréables badinages. Chez les poètes et les auteurs dramaturges romantiques du XIXe siècle, le séducteur est poétisé, il est représenté comme affamé d'idéal, alors qu'il ne recherche que le plaisir, même au prix des souffrances des autres, et que son idéal c'est lui, son orgueil et sa sensualité. Byron et Musset n'ont plus fait de Don Juan qu'un héros affamé d'amour. Musset ne peut s'empêcher de l'admirer ; il lui envie sa longue liste de femmes brunes, blondes, grandes dames, soubrettes, qu'il a aimée et congédiées ensuite en les raillant.

« Voilà l'homme du siècle et l'étoile polaire,
« Sur qui les écoliers fixent leurs yeux ardents ;
« Ses crimes noirciront un large bréviaire,
« Qui brûlera les mains et les cœurs de vingt ans. »

Les auteurs dramatiques, au lieu de peindre le libertin avec son vrai caractère d'homme égoïste, sensuel et méchant, en ont fait un type d'élégance et de grandeur ; en poétisant le séducteur, ils ont fait des admirateurs et des imitateurs de Don Juan, par suite ils ont augmenté le

(1) J. Lemaitre. *Impressions de théâtre*, 1re série, p. 64.

nombre des malheureuses femmes séduites, vouées à la honte, à la souffrance et au crime.

Pourquoi les jeunes gens prennent-ils pour modèle un personnage menteur, fourbe et méchant? Pourquoi les femmes rêvent-elles de lui? N'est-ce pas parce que le théâtre et la poésie ont poétisé la séduction, rendu la perversité attrayante, et confondu la poursuite du plaisir avec la recherche de l'idéal, en donnant au sensualisme l'apparence de l'idéalisme? Au lieu de signaler cette confusion, des critiques dramatiques l'ont eux-mêmes propagée, allant jusqu'à revendiquer le droit à la séduction. « Don Juan, écrit Th. Gautier, avait le droit d'obtenir son idéal et d'apaiser cette immense soif d'amour qui dévorait ses veines, car tout désir doit être satisfait[1]. » A en croire ces admirateurs de Don Juan, il semble qu'il faut être un esprit distingué, affamé d'idéal, un brillant gentilhomme, pour jouer le rôle de séducteur. Ils oublient que ni la distinction de l'esprit, ni l'élégance des manières ne sont nécessaires pour ce rôle; il suffit d'être menteur, sensuel et méchant. Il y a des Don Juan de village, comme des Don Juan de salon, il y a des Don Juan d'écurie et de cuisine, comme il y a des Don Juan de boudoir.

Le théâtre ne se contente pas de poétiser la séduction, d'excuser l'amour coupable; ainsi que le roman, il a fait une vertu de l'amour.

« Par ses principes faux, les crimes déguisés
« Sous le nom de vertus sont métamorphosés[2]. »

La plus grande cause de corruption c'est la transformation du vice en vertu. Représenter par exemple, comme une jeune fille vertueuse une jeune fille qui se laisse séduire, et comme un honnête homme, un précepteur, qui abuse de la confiance des parents pour séduire son élève, c'est trans-

(1) Th. Gautier. *Histoire de l'art dramatique*, 5e série, p. 16.
(2) Le Brun.

former le vice en vertu et corrompre les jeunes filles et les jeunes gens, qui se trouvent dans la même situation que Julie et Saint-Preux. En voyant une héroïne donner un rendez-vous à son amant dans la maison de son père, après avoir fait des sermons de morale, et prêcher la vertu après avoir failli, une jeune fille, qui n'a pas l'esprit critique et la raison solide, est pervertie par cet exemple, sa conscience s'obscurcit.

La littérature moderne ne sait pas toujours distinguer entre les amours honnêtes et les amours coupables; il proclame que toute passion est belle, que ce qui fait le prix de l'amour, ce n'est pas sa qualité, mais sa violence.

« Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse, »

a dit Musset. Th. Gautier, écrit de même dans *Mademoiselle Maupin :* « Je me suis, toute ma vie, inquiété de la forme du flacon, jamais de la qualité du contenu. » Dans une pièce d'A. Dumas, Mme Aubray dit : « Il faut aimer n'importe qui, n'importe quoi, n'importe comment, pourvu qu'on aime. » Mettre sur le même pied toutes les sortes d'amour, ne plus distinguer entre l'amour d'une honnête femme et l'amour d'une prostituée, c'est ne plus distinguer ce qui est noble de ce qui est bas, c'est ne plus aimer la femme qu'au point de vue de la forme, sans souci de ses qualités morales; l'amour cesse alors d'être un sentiment moral, pour devenir une « ivresse », qui peut être éprouvée par l'homme le plus grossier. La société moderne, qui traite de barbares les mœurs du moyen âge, est loin de présenter au théâtre les mêmes types d'amour chevaleresque. Au moyen âge, pour plaire à sa dame, le chevalier devait combattre pour Dieu et pour les opprimés; il prouvait son amour par sa vaillance; aujourd'hui le héros de théâtre le prouve par sa sensualité et son extravagance.

Celui qui se laisse tyranniser par la passion, au point de la satisfaire par un crime, devrait être considéré comme un

être dégradé, ayant perdu sa noblesse et sa beauté, privé de fierté, d'énergie et de sens moral. Le théâtre, comme le roman, a répandu, au contraire, ce sophisme que l'homme passionné est plus beau, plus grand que l'homme qui se possède[1]. La femme, qui est le plus souvent représentée au théâtre, c'est la femme qui ne se possède pas, qui se livre aux entraînements de l'amour sensuel et furieux. Il semble qu'il n'y a pas d'autre amour, et cependant c'est là la forme inférieure de l'amour, celle qui se rapproche le plus de l'instinct animal. Corneille est le seul poète tragique qui ait représenté des femmes sachant résister à leurs passions. Aussi lui a-t-on reproché de faire ses femmes trop héroïques. Ce reproche ne le touchait guère, et il aimait mieux l'encourir que celui d'efféminer ses héros[2]. Les héroïnes de Corneille ne sont point froides, insensibles, comme on l'a prétendu; elles sentent vivement, mais elles savent, quand le devoir le commande, maîtriser leur sensibilité. Pauline elle-même n'est pas à l'abri des surprises des sens; elle l'avoue avec humilité et avec courage; elle hésite à revoir Sévère :

« Mon père, je suis femme et je sais ma faiblesse
« Je sens déjà mon cœur qui pour lui s'intéresse. »

Mais elle se ressaisit aussitôt. Toutefois, cette lutte contre la passion ne se fait pas cependant sans déchirements, dans le cœur de Pauline.

Bossuet avait injustement reproché à Corneille de glorifier l'amour en lui sacrifiant le devoir. Plus sévère encore que Bossuet, l'auteur de la *Dame aux Camélias* a prétendu que le *Cid* est un chef-d'œuvre au point de vue dramatique, mais une monstruosité au point de vue moral et social. Chimène, dit-il, est une fille dénaturée qui préfère l'amour au devoir, « il faut espérer qu'il n'y a pas dans le monde une honnête fille capable d'épouser le

(1) Ce sophisme se trouve même dans le livre de M. Séailles, *le Génie dans l'art*.

(2) Corneille. Préface de *Sophonisbe*.

meurtrier de son père[1] ». A. Dumas oublie que Chimène, malgré son amour, poursuit la mort de Rodrigue, que, si la peur de devenir la femme de don Sanche lui arrache ce cri :

« Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, »

elle rougit de cet aveu, qu'elle résiste à l'ordre du roi en disant :

« Quand il sera vainqueur, crois-tu que je me rende?
« Mon devoir est trop fort et ma perte trop grande,
« Et ce n'est pas assez pour leur faire la loi,
« Que celle du combat et le vouloir du roi. »

Après le triomphe de Rodrigue, elle résiste encore à l'ordre du roi qui lui dit que son devoir est satisfait, qu'elle peut suivre son amour :

« Si Rodrigue à l'État devient si nécessaire,
« De ce qu'il fait pour vous dois-je être le salaire?
« Et me livrer moi-même au reproche éternel
« D'avoir trempé mes mains dans le sang paternel? »

Devant cette résistance, dont il comprend la délicatesse, le roi n'insiste plus et engage Rodrigue à compter sur le temps pour vaincre les scrupules de Chimène. Le *Cid* n'est donc point une pièce immorale, et les bonnes mœurs ne courraient pas un grand péril, si le théâtre n'offrait que des pièces immorales, comme le *Cid*.

Le théâtre classique n'est pas dangereux, parce qu'on n'y trouve aucun des sophismes que le théâtre romantique et le théâtre naturaliste ont répandus sur le droit au bonheur et à l'amour, sur la servitude du mariage et la nécessité de la soumission à la loi de la Nature. Il ne fait pas de l'amour un besoin fatal, irrésistible, il n'en fait pas un droit, ni une vertu, il ne voit pas en lui une religion, une purification, une réhabilitation.

(1) A. Dumas. *Discours de réception à l'Académie française.*

On trouve, il est vrai, dans Corneille, des maximes qui excusent le crime passionnel, telles que celle-ci :

« L'amour rend tout permis
« Un véritable amour ne connaît pas d'amis [1].
« L'amour excuse tout dans un cœur enflammé,
« Et tout crime est léger dont l'auteur est aimé [2]. »

Mais les deux premiers vers sont dits par Euphorbe, affranchi de Maxime, qui excite son maître à trahir son ami, et les autres par une suivante. La véritable pensée de Corneille est dans ces beaux vers :

« Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de maîtresses ;
« L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir. »

Corneille disait que la grande utilité de la poésie venait « des sentences et réflexions que l'on peut adroitement semer partout [3] ». Dans cette pensée, il a semé partout dans ses tragédies les plus belles pensées, pour glorifier l'honneur, le patriotisme, le courage religieux, la clémence, etc. On pourrait faire avec ces maximes un admirable cours de morale.

Le théâtre de Racine est moins moral que celui de Corneille [4]. Cependant il ne fait jamais de l'amour une vertu. Dans la préface de *Phèdre*, il a le soin de faire observer « que les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses », il ne pense pas autrement que Boileau qui veut :

« ... que l'amour de remords combattu
« Paraisse une faiblesse et non une vertu. »

(1) *Cinna*, acte III.
(2) *La suite du menteur*, acte IV, sc. III.
(3) Epître de la *Suite du menteur*.
(4) « Corneille est plus moral, Racine plus naturel. » (La Bruyère.) Corneille est plus moral, parce qu'il représente les hommes tels qu'ils devraient être et Racine est plus naturel, parce qu'il les représente tels qu'ils sont. Il y a entre Corneille et Racine la même différence qu'entre Sophocle et Euripide ; Sophocle disait : « Je représente les personnes telles qu'il faut qu'elles soient et Euripide les représente telles qu'elles sont. » (Bayle, *Dictionnaire*, v° Euripide.)

Connaissant les reproches, que Nicole adressait aux poètes tragiques, de dépouiller les passions de ce qu'elles ont de blâmable et de les farder pour les rendre aimables, Racine, voulant, dit-il, « réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur piété et leur doctrine qui l'ont condamnée dans ces derniers temps », s'est appliqué à peindre la passion de Phèdre « avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité ».

Ce n'est que depuis J.-J. Rousseau et l'école romantique que l'amour coupable a cessé d'être une faiblesse, pour devenir une vertu.

De la glorification de l'amour à la réhabilitation de la courtisane par l'amour, il n'y a qu'un pas. Lorsque Corneille mit sur la scène Théodora vierge et martyre, condamnée au supplice de la prostitution, le public trouva la pièce trop licencieuse, et Corneille en attribua l'insuccès « à l'idée de la prostitution qu'on n'a pu souffrir, dit-il, bien qu'on sût qu'elle n'aurait point d'effet, et pour en atténuer l'horreur, j'ai employé tout ce que l'art et l'expérience m'ont pu fournir de lumière ». Voltaire reprocha vivement à Corneille d'avoir osé traiter un tel sujet : « Il ne paraît pas, dit-il, qu'il ait mis de voile sur ce sujet révoltant, puisqu'il emploie dans la pièce les mots de prostitution, d'impudicité, de fille abandonnée aux soldats. » Qui aurait cru à un tel accès de pudeur chez l'auteur de la *Pucelle?* Mais Voltaire, qui se permettait l'obscénité dans les livres, comprenait au moins la nécessité de la décence sur la scène. Il ne prévoyait pas qu'un jour viendrait, où la langue du théâtre serait aussi libre que celle du livre, où le théâtre, aimant mieux flatter les mauvais instincts de la foule que respecter les spectateurs, les habituerait à entendre des obscénités, où les prostituées seraient excusées, poétisées, réhabilitées sur la scène.

Dans plusieurs comédies du XVIIIe siècle, on voit déjà des femmes entretenues. Mais l'auteur n'attire pas sur elles

l'intérêt et la sympathie ; il les peint telles qu'elles sont. Le théâtre du XVIIIe siècle n'a jamais songé à réhabiliter la courtisane par l'amour, à faire de l'amour une vertu purificatrice. Au XIXe siècle, la courtisane envahit la scène, comme elle envahit la société. Selon la conception du théâtre moderne, l'amour lave toutes les souillures, efface toutes les taches ; lorsqu'une femme galante s'éprend d'amour pour un de ses nombreux amants, la société doit s'attendrir sur elle, et le jury l'acquitter, si elle se venge de son abandon.

Le théâtre moderne, comme le roman, prête les sentiments les plus élevés aux courtisanes ; il prétend qu'elles sont dévouées, héroïques, sublimes, que la passion les transfigure, que leur amour est plus enviable que celui des honnêtes femmes. D'après Balzac, « l'humilité de la courtisane amoureuse[1] comporte des magnificences morales qui en remontrent aux anges ». Balzac oublie que la tendance à subir des actes humiliants est souvent une perversion sexuelle, appelée le *masochisme*, que ce besoin d'humiliation, de soumission, peut aller jusqu'à la recherche des mauvais traitements, qu'on l'observe fréquemment chez les hystériques et les imbéciles. — Dans les romans d'E. Sue, qui sont toujours très lus dans le peuple, par les jeunes gens et les ouvrières, la prostituée a la candeur et la délicatesse d'une vierge. — Dans *Lélia* de G. Sand, Pulchérie tire gloire de sa prostitution et se place au-dessus de la mère de famille ; la véritable prostituée pour l'auteur de *Consuelo*, c'est la mère de famille qui consent à rester avec un mari qu'elle n'aime pas. Dans des drames où les rois, les reines, les ministres, les prêtres, les magistrats, sont traînés dans la boue, on voit des courtisanes se réhabiliter par la passion, se refaire une virginité par l'amour. Dans la préface d'*Angelo*, Victor Hugo déclare que, s'il a mis sur la

(1) La *Courtisane amoureuse* est aussi le sujet d'un conte de La Fontaine.

scène une courtisane, c'est parce qu'il a voulu protester contre le mépris de la société pour elle, « prouver au monde à quelles larmes se lavent les souillures, et combien l'homme est injuste, le fait social absurde, lorsqu'ils flétrissent la courtisane ». Ce sentiment est aussi celui de G. Sand; d'après elle, nous ne condamnons la courtisane que par un reste « de cette insurmontable puissance de la vanité sociale qui s'appelle l'honneur[1] ». Nous sommes loin de Corneille et du culte de l'honneur. Michelet lui-même, qui a tant d'esprit, d'imagination et de sensibilité, mais, hélas! si peu de bon sens, s'est laissé attendrir aussi sur les « saintes et les vierges de la prostitution » qui ont soif d'honneur[2]. Sous l'influence de l'école romantique et en particulier de G. Sand[3], cet attendrissement sur les prostituées a passé dans la littérature russe ; dans un roman de Dostoiewski on voit Kaskolnikoff s'agenouiller devant la prostituée Sonia.

Au nom du bon sens et de la morale, le théâtre d'E. Augier et de Th. Barrière a essayé de réagir par des pièces vigoureuses, le *Mariage d'Olympe*, la *Contagion*, les *Filles de marbre*, contre la réhabilitation de la courtisane. Mais, en faisant pleurer sur la *Dame aux Camélias*, A. Dumas l'a rendue intéressante; en la peignant sous les traits les plus séduisants, il l'a fait aimer du public. Dans la lutte qui s'engage entre la courtisane Marguerite et le père de famille Duval père, les sympathies de l'auteur vont du côté de la dame aux Camélias, et entraînent les sympathies du public du même côté. Le spectateur dit de Marguerite, ce que Musset dit de Manon :

« Tu m'amuses autant que Tiberge m'ennuie. »

(1) *Lélia*.

(2) Michelet. *La Femme*, p. 412.

(3) Une grande dame russe vient d'écrire la biographie de G. Sand sous le pseudonyme de Wladimir Karénine ; elle y montre que G. Sand a exercé une très grande influence sur les écrivains russes, Tourgueniew, Dortoiewski, Tolstoï. — Dostoïewski très nerveux, très impressionnable comme presque tous les écrivains d'imagination, raconte qu'il eut la fièvre tout une nuit, après avoir lu un roman de G. Sand.

Non seulement, la dame aux Camélias l'intéresse, mais il la trouve touchante et sympathique, il souhaite d'en rencontrer une semblable. Depuis la pièce d'A. Dumas, toutes les catégories de courtisanes ont envahi le théâtre. On ne compte plus les histoires de courtisanes portées sur la scène; ces femmes occupent au théâtre la même importance que dans la vie parisienne. Les sympathies éveillées par le théâtre en faveur des courtisanes portent le trouble dans les familles, elles suscitent des imitateurs de Duval chez les jeunes gens, et de prétendues imitatrices de Marguerite chez les femmes.

Les courtisanes se sont empressées de s'approprier le sophisme littéraire sur la réhabilitation par l'amour, elles prétendent toutes ressembler à la dame aux Camélias et se réhabiliter par l'amour. Les jeunes gens à leur tour subissent le charme dangereux de ce paradoxe. La dame aux camélias est une exception; mais le jeune homme généralise l'exception, comme ce personnage d'un roman de M. Bourget : « Ses phrases lues dans sa jeunesse sur le rachat des prostituées par l'amour... lui revinrent dans la pensée; la plus divine figure de courtisane amoureuse qui ait jamais été peinte, l'Esther de Balzac, avait tant séduit ses rêves d'autrefois, et chez les natures comme la sienne en qui les impressions littéraires précèdent les autres, celles de la vie, des rêves pareils ne s'en vont pas tout à fait du cœur[1]. » Qui n'a connu des jeunes gens, fascinés par la peinture poétique de la courtisane, dédaigner l'amour pur dans le mariage, prendre une vulgaire prostituée pour une nouvelle dame aux Camélias, et se laisser conduire par elle partout où elle voudra les entraîner, à l'abus de confiance, au vol, au faux, pour lui plaire et satisfaire ses caprices? Si tant de jeunes gens viennent échouer sur les bancs de la police correctionnelle ou de la cour d'assises, c'est parce

(1) Bourjet. *Mensonges*, p. 460.

que leur folle passion pour une femme indigne, dont des paradoxes littéraires leur ont caché la bassesse, leur a tout fait perdre, amour de la famille, honneur et conscience.

L'influence de ces sophismes se fait sentir encore dans les verdicts qui acquittent les femmes galantes accusées d'avoir vitriolé leur amants. Les jurés choisis parmi les spectateurs de ces drames qui poétisent la courtisane et la femme criminelle, prennent au sérieux des liaisons passagères, contractées dans la rue ou dans les bals publics ; ils voient dans les femmes galantes, délaissées de leurs amants, des Hermione qui méritent l'indulgence. J'ai vu le jury acquitter des prostituées, qui avaient tué leur amant. Encouragées par cette impunité, les femmes galantes s'excitent entre elles à se venger de leurs amants de passage qui les quittent. L'une d'elles, disait à une de ses amies, en lui offrant la moitié d'une bouteille de vitriol qu'elle destinait à son amant; « Tiens, prends, venge-toi aussi ». Elles se vengent lâchement, cruellement, pour les motifs les plus futiles, parce qu'elles sont jalouses, parce qu'on leur refuse une indemnité pécuniaire; elles réclament le mariage, quand elles continuent à fréquenter les bals publics et le jury acquitte souvent ces vitrioleuses peu dignes d'intérêt; il s'attendrit sur le sort des femmes galantes qui commettent des crimes passionnels et oublie de s'apitoyer sur le sort de l'homme tué ou privé de la vue.

Les drames qui réhabilitent la courtisane me paraissent avoir une grande part de responsabilité dans l'indulgence excessive du jury et par suite dans la fréquence des crimes passionnels. Les Français, plus esclaves de la mode littéraire, plus mobiles que les autres peuples et moins attachés à leurs traditions, ne savent pas réagir contre les paradoxes ; ils ont le culte du talent dramatique jusqu'à la superstition, sans examiner l'usage qui en est fait et les conséquences qui en résultent ; ils admirent étourdiment l'écrivain à la mode, même quand il met en péril par ses sophismes la

famille et la société. On voit des maris conduire leurs femmes à des pièces où l'on glorifie l'adultère, des mères de famille applaudir la réhabilitation de la courtisane, de même qu'on voit des bourgeois conservateurs traiter de « balançoires » la propriété et la famille.

Les sophismes du théâtre sont surtout dangereux pour les femmes, qui ont moins que les hommes l'esprit critique. J'ai acquis la preuve par l'interrogatoire des accusées et les réponses qu'elles font qu'un certain nombre d'elles ont été dépravées par ces sophismes. Ainsi par exemple, je trouve dans une procédure criminelle, la réponse suivante, faite par une accusée, qui après une vie très accidentée avait tué un amant, qui avait succédé à beaucoup d'autres : « L'amour d'un homme rend une femme honnête, quand elle le partage. » Cette accusée était convaincue qu'il suffit à une femme d'aimer pour être honnête, que la passion et la vertu, qui sont ennemies, sont identiques, ce qui rendrait la vertu facile aux jeunes gens et très difficile aux vieillards. Cet étrange paradoxe de l'identité de la vertu et de l'amour, elle l'avait puisé dans des drames et dans des romans. C'est ainsi que dans un roman de G. Sand, Lucrezia Floriani, qui a eu quatre amants, se croit le droit de dire parce qu'elle ne reçoit pas d'argent : « J'ai la certitude d'être une femme honnête, et j'ai même la prétention d'être devant Dieu une femme vertueuse. » Ce sophisme propagé par le roman et par le drame, a si bien pénétré dans le esprits, que les magistrats entendent des accusées le répéter comme une excuse de leur inconduite.

Quel mal ne font pas sur les jeunes filles pauvres des grandes villes, ces drames et ces romans qui prétendent que la société est seule responsable de la prostitution, que toutes les femmes ont droit au bonheur et à l'amour, que la courtisane est moins méprisable que les femmes du monde ! Une littérature qui poétise les courtisanes et les criminels, qui traîne dans la boue les institutions et les autorités

sociales, ne peut faire, parmi les femmes que des courtisanes et des déclassées, et parmi les hommes que des *bohèmes*, des *réfractaires*, des *socialistes* et des *anarchistes*. En poétisant la prostitution et l'adultère, les drames et les romans, pleins de déclamations contre la pudeur et le mariage. ont fait des prostituées et des adultères. La plupart des héros du roman et du théâtre romantiques sont des révoltés contre la société, des orgueilleux et des sensuels, à l'image de Rousseau. En représentant les riches et les représentants de l'autorité comme de grands scélérats, les pauvres et même les forçats comme les seuls honnêtes gens, le drame a excité les haines populaires. L'esthétique théâtrale de V. Hugo n'est qu'un long paradoxe anti-social ; car il donne aux laquais la dignité royale, aux rois la bassesse servile, aux reines les sentiments bas, aux courtisanes les sentiments nobles, aux magistrats les sentiments criminels et aux forçats les sentiments les plus vertueux. En mettant sur la scène les *Misérables*, qui contiennent d'ailleurs des pages superbes, V. Hugo a étendu l'influence considérable de son roman socialiste. Je pourrais citer un des chefs du parti socialiste, ancien élève du lycée Napoléon, qui a puisé dans les *Misérables* la haine de la société. En poétisant la *Vie de Bohème*, Murger, Musset et Baudelaire ont égaré un certain nombre d'artistes, d'étudiants et d'hommes de lettres, qui ont passé de la bohème littéraire à la bohème poétique. La littérature anti-sociale a créé un état d'esprit anarchiste ; dans les écrits des théoriciens de l'anarchie, on retrouve un écho des sophismes littéraires. Le mouvement socialiste et révolutionnaire, qui a fait explosion en 1848 et en 1871. a ses racines dans la littérature romantique ; c'est elle qui la première a raillé les vertus « bourgeoises », c'est-à-dire le bon sens, l'ordre, la discipline, la règle, qui sont des vertus sociales, à l'inverse de la littérature classique, qui, en subordonnant l'imagination et la sensibilité à la raison, la liberté passionnelle au devoir social, était une

littérature sociale. Les héros préférés du théâtre romantique sont des adversaires de la société, des bandits, des courtisanes et des criminels. Il m'en coûte de relever les erreurs d'écrivains illustres qui occupent, à bon droit, un rang élevé dans la littérature du XIXe siècle. Je ne méconnais ni leur talent, ni le génie de quelques-uns, mais ayant constaté que les sophismes qu'ils ont répandus ont eu et continuent à avoir de fâcheuses conséquences, je me fais un devoir de le dire. *Amicus Plato, magis amica veritas.* On peut appliquer au théâtre romantique, où il y a beaucoup de talent, peu de bon sens, ce mot de Tacite : *urendo clarescit*, il jette de l'éclat en brûlant. Or, nous sommes si admirateurs de ce qui brille et si indifférents aux conséquences, que « nous ressemblons un peu à des gens, qui, lorsqu'on met le feu à la maison s'occupent à admirer la torche et la bonne mine de l'incendiaire [1] ».

Le théâtre moderne a fait encore beaucoup de mal en représentant l'homme comme un être passif, sensitif, irresponsable. Dans beaucoup de drames, les personnages se disent emportés par des passions fatales, irrésistibles. Quelle excuse commode pour le vice que la croyance à l'irresponsabilité ! Les hommes ont tant d'intérêt à se croire irresponsables qu'ils se jettent avec avidité sur cette excuse. Beaucoup de femmes cèdent à la passion, parce qu'elles ont puisé dans des drames la croyance qu'on ne peut résister à l'amour ; elles y auraient résisté peut-être, si elles avaient cru qu'elles en avaient le pouvoir ; la croyance a l'irrésistibilité de l'amour a paralysé leur volonté. En effet, la résistance à la passion dépend de la force de la volonté, et la force de la volonté, à son tour, dépend de la croyance à cette force.

Le théâtre classique corrige le danger que présente la peinture du crime passionnel par l'élévation morale de la

(1) Joubert. *Pensées.*

pensée, par la croyance à la force de la volonté et à la responsabilité ; il croit que l'homme peut par sa volonté résister à la passion et que, s'il y cède, il est coupable. Dans le théâtre de Corneille, les grands mots de *devoir*, d'*honneur*, de *raison*, de *volonté*, reviennent sans cesse. Quel contraste avec le théâtre sensualiste et déterministe de notre époque ! Les héros et les héroïnes de Corneille ne sont pas des hommes et des femmes qui se croient irresponsables et incapables de résister aux passions ; ce sont des cœurs tendres, mais des âmes fortes, soutenues par le sentiment de l'honneur, Corneille a au plus haut degré le sentiment de la liberté humaine et il le donne à ses héros :

Poète de la volonté, il la mettait jusque dans l'amour ; dans sa dédicace de *la Place Royale*, il écrit : « C'est de vous que j'ai appris que l'amour d'un honnête homme doit être toujours volontaire. » Dans une de ses dernières tragédies, que l'on a tort de négliger ainsi que les dernières fables de La Fontaine, où il y a de si belles choses, dans *Pulchérie*, on trouve encore la peinture d'un amour qui reste sous la dépendance de la volonté et de la raison.

« Je vous aime, Léon, et n'en fais point mystère,
« Des vœux tels que les miens n'ont rien qu'il faille taire.
« Je vous aime et non point de cette folle ardeur,
« Que les vœux éblouis font maîtresse du cœur...
« Ma passion pour vous généreuse et solide
« A la vertu pour âme et la raison pour guide. »

Je reconnais que Racine, qui est janséniste, a moins que Corneille le sentiment de la liberté humaine, mais il me semble que M. J. Lemaître exagère cette différence quand il dit : « Le théâtre de Racine, tout au rebours de celui de Corneille, nous laisse sous l'impression d'une fatalité inéluctable[1]. » Louis Racine avait déjà réfuté ce reproche dans

(1) J. Lemaître. *Les Contemporains*, 2e série, p. 182. — M. P. Janet se contente de dire que dans Racine, le rôle du libre arbitre est assez effacé. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1875.)

les mémoires si intéressants, qu'il a écrits sur son père : « Mon père a été si éloigné d'enseigner le système de la nécessité, qu'il l'a mis dans la bouche de la détestable Œnone. » Phèdre repousse avec indignation l'excuse tirée de la fatalité de la passion, que lui souffle sa nourrice dans les vers suivants :

« Vous aimez, on ne peut vaincre sa destinée...
« La faiblesse aux humains n'est que trop naturelle. »

Phèdre ne croit pas qu'elle n'a pu vaincre sa destinée :

« Qu'entends-je ? Quels conseils ose-t-on me donner ?
« Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner ? »

Elle sait qu'elle est coupable, elle a des remords, elle le dit :

« Je cédais au remords dont j'étais tourmentée,
« Qui sait même où m'allait porter ce repentir ?...
« J'ai voulu devant vous, exposant mes remords,
« Par un chemin plus lent descendre vers les morts. »

Le remords est la preuve de sa liberté et de sa responsabilité. Une femme, qui est poussée au crime par une force irrésistible, n'a pas de remords. J'ai vu, observé, interrogé des assassins qui, sous l'empire d'un état morbide qui détruisait leur responsabilité, avaient tué leur mère ou tenté de tuer leur père ; ils n'avaient pas de remords, ils disaient qu'ils avaient été poussés par une force invincible. Aussi, je ne puis partager l'avis de M. J. Lemaître qui pense que Phèdre, torturée par les remords, est parfaitement innocente, parce qu'elle est une victime de la fatalité et qu'elle « est vraiment, en dépit de sa flamme incestueuse, aussi chaste qu'Hippolyte ».

Bien qu'elle accuse Vénus d'avoir allumé la passion dans son cœur, Phèdre se reproche d'y céder, elle comprend qu'elle aurait dû et pu y résister, qu'elle est coupable de vouloir faire partager son amour à Hippolyte ; elle le lui dit :

« Ne pense pas qu'au moment que je t'aime
« Innocente à mes yeux je m'approuve moi-même. »

Lorsque Thésée revient, elle reproche à sa nourrice de s'être opposée à son projet de suicide :

« Sur mes justes remords, tes pleurs ont prévalu. »

Elle songe encore à se tuer, pour échapper à la honte, ne redoutant que le déshonneur qu'elle léguera à ses enfants :

« Le *crime* d'une mère est un pesant fardeau,
« Je tremble qu'un discours, hélas ! trop véritable,
« Un jour ne leur reproche une mère *coupable*...
« Mes *crimes* désormais ont comblé la nature,
« Je respire à la fois l'inceste et la posture ! »

Dans les tragédies de Racine, la passion, quelque violente qu'elle soit, n'est donc jamais une fatalité.

M. le Dr Despine a prétendu que Molière avait voulu peindre dans Tartuffe la fatalité du vice. Molière croyait si bien à la liberté qu'il admet la possibilité du repentir chez Tartuffe (acte V, scène VIII). Le langage indigné de Cléanthe contre l'hypocrisie, qui exprime la pensée de Molière, suppose la croyance à la responsabilité. On ne s'indigne pas contre un vice qui est fatal. Il faudrait plaindre Tartuffe, si ses vices ne lui étaient pas imputables et Orgon aurait raison de dire : « le pauvre homme ! » L'indignation suppose la croyance à la responsabilité. Sans indignation, il n'y aurait pas de grande comédie.

Le théâtre moderne, au contraire, est en général fataliste ; ses héros, qui commettent des crimes d'amour, ne sont point honteux de leur crime, ils en rejettent la responsabilité sur la nature et la société. Les accusés de cour d'assises, qui les copient, font de même ; ils ne s'excusent pas, ils accusent la société ; ils ne demandent plus les circonstances atténuantes, ils les refusent à la société, qui gêne leurs passions ; ils réclament leur acquittement comme un

droit et souvent ils l'obtiennent du jury, qui dit comme un personnage de théâtre :

« Je pardonne à l'amour les crimes qu'il fait faire. »

Les jurés inclinent à croire à la fatalité des passions, comme les héros du théâtre romantique et du théâtre naturaliste. V. Hugo, qui a cependant écrit de si beaux vers sur la conscience, sur le remords, a fait Hernani fataliste :

« ... Je me sens poussé
« D'un souffle impétueux, d'un destin insensé...,
« Agent aveugle et sourd des mystères funèbres[1]. »

Dans un grand nombre de pièces modernes, lorsque la femme mariée devient adultère, c'est la faute à la nature, ou la faute à la société, ou bien encore la faute au mari; tout le monde a tort, le mari, les lois, la société, excepté la coupable. Quelques maris n'osent même plus reprocher à leur femme l'adultère, parce qu'ils le croient fatal, sa fatalité le rend excusable ; ils disent comme *Jacques*, le mari fataliste de G. Sand: « Nul ne peut répondre de son cœur et ce n'est point une faiblesse que de s'abandonner à son impulsion. » Dans le roman de G. Flaubert, le mari de Mme Bovrary, instruit de l'infidélité de sa femme dit à son amant : « c'est la faute de la fatalité », et l'amant lui-même ne peut s'empêcher de trouver méprisable un mari si débonnaire.

Le théâtre d'A. Dumas fils est fataliste. Mme Aubray traduit la pensée de l'auteur, quand elle dit : « Il n'y a pas de méchants, pas de coupables, pas d'ingrats ; il n'y a que des malades, des aveugles et des fous. » Ce fatalisme phy-

(1) Poète de la conscience et de la responsabilité dans *les Châtiments*, l'*Histoire d'un crime*, *la Légende des Siècles* et dans *les Misérables*, V. Hugo est le poète de la fatalité dans son théâtre, *l'Année Terrible*, *la Pitié suprême* ; d'après lui, il ne faut accuser des crimes des hommes que les éléments :

« Je le dis, l'accusé pour moi c'est l'élément...
« Hélas ! la faute en est au vent, ce noir passant. »

siologique A. Dumas l'avait déduit de ses études physiologiques, beaucoup trop sommaires. La physiologie conduit si peu nécessairement à la négation de la responsabilité morale, que les plus illustres physiologistes, que j'ai déjà cités (p. 444) et auxquels on peut joindre Flourens, Gall, admettent le libre arbitre. Mais A. Dumas, comme tant d'autres écrivains qui ne font qu'une étude superficielle des problèmes scientifiques et philosophiques, s'était laissé obséder par l'influence, assurément très considérable, du tempérament et de l'hérédité, et avait négligé l'action non moins étonnante de la volonté et des idées.

Le théâtre de M. Paul Hervieu me paraît fataliste comme celui d'A. Dumas. Dans les *Tenailles*, une femme mariée qui a pris un amant, parce qu'elle n'a pu divorcer, ne se considère pas comme une coupable, mais comme une malheureuse, et l'auteur semble être de son avis. Lorsque cette femme apprend à son mari que l'enfant issu du mariage n'est pas de lui, et que celui-ci à son tour veut divorcer, elle refuse le divorce, et comme le mari s'étonne et s'indigne de ce refus, en lui demandant avec effroi quelle vie il va mener désormais, la jeune adultère répond : « celle que j'ai menée depuis dix ans ; » — mais réplique le mari : « vous êtes une coupable et je suis un innocent » — « nous sommes deux malheureux, s'écrie la femme, au fond du malheur il n'y a plus que des égaux. »

Au théâtre, comme dans le roman moderne, on voit encore des personnages qui abritent leur irresponsabilité derrière le sophisme de la pluralité des *moi*. On objecte à une femme qui n'aime plus son mari, qu'elle l'aimait quand elle l'a épousé ; elle répond : « Ce n'est pas moi qui me suis mariée, il y a dix ans ; c'est une autre femme que j'ai été. » Cette réponse est exactement celle que faisait Mme Weiss qui avait empoisonné son mari, après l'avoir beaucoup aimé ; son amant, disait-elle, avait fait naître en elle une autre femme.

L'*Évasion* de M. Brieux est une protestation contre la fatalité physiologique, que certains médecins veulent faire peser sur l'humanité, sans tenir compte de la puissance de la volonté et de la conscience, qui peuvent modifier les instincts héréditaires. Cette belle comédie rétablit sur la scène la croyance du libre arbitre.

Mais, d'une manière générale, à l'exception du théâtre d'E. Augier, de Ponsard, de Barrière, de M. de Bornier, Coppée, Legouvé, Brieux, Sardou, c'est la croyance à la fatalité physiologique qui règne sur le théâtre moderne. Dans le théâtre antique, on trouve quelques héros qui, pour s'excuser de leurs fautes et de leurs crimes, accusent les dieux de leurs faiblesses. Les héros modernes n'accusent plus les dieux de leurs fautes, mais ils les attribuent à la fatalité du tempérament. M. Brunetière a donc raison, dans une certaine mesure, de dire : « C'est la fatalité du théâtre ancien qui reparaît dans le théâtre moderne, et le criminel y est redevenu comme autrefois plus malheureux que coupable [1]. » Mais il n'est pas complètement exact d'assimiler la fatalité antique à la fatalité physiologique ; car la fatalité physiologique supprime tout, conscience, devoir, responsabilité, tandis que la fatalité antique ne les exclut pas. Chez les anciens poètes grecs, la fatalité, c'est le destin, ce que nous appelons la prescience divine, la providence ; mais l'homme reste libre, soumis au devoir que lui dicte sa conscience ; il devient coupable s'il viole ce devoir, il a des remords, il est poursuivi par les furies. « Sans doute, il est au pouvoir du sort de le rendre malheureux, mais c'est là que s'arrête pour lui l'empire de la fatalité ; elle est sans force sur les mouvements de sa volonté et ne peut, malgré lui, les tourner à la vertu et au crime [2]. » Dans les tragédies de Sophocle et d'Euripide, l'homme a conscience de sa liberté.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1882.
(2) Patin. *Études sur les tragiques grecs*, « Eschyle », p. 39.

Même dans Eschyle, l'idée de fatalité n'exclut pas la responsabilité. Aussi, ces grands poètes n'ont-ils jamais excusé le crime passionnel, regardé l'adultère comme fatal. Dans *Oreste*, le chœur flétrit l'adultère en disant : « Elle mérite la haine de toutes les femmes, cette fille de Tyndare qui a déshonoré son sexe. » Le père d'Hélène trouve lui-même que sa fille a mérité la mort [1]. Seul Ménélas ressemble un peu à ces maris du théâtre moderne, qui croient à la fatalité de l'adultère de leur femme, mais il ne pousse pas la mansuétude et la niaiserie aussi loin. En effet, lorsque Hélène accuse Cypris de l'avoir perdue, qu'elle se plaint d'être déshonorée « sans être coupable », et de ne pouvoir à cause de son déshonneur, marier sa fille « qui pleure et rougit d'avoir pour mère une épouse coupable », Ménélas est tenté, pour se consoler de son infortune, de croire à la fatalité de la passion de sa femme pour Pâris ; mais il comprend bientôt qu'Hélène « ne met en cause Cypris que pour sauver les apparences et que c'est de son plein gré qu'elle a quitté sa maison pour le lit d'un étranger ».

Chez Euripide, comme chez Racine, Phèdre se sent coupable et responsable de sa faute : « J'avais conscience, dit-elle, de la honte attachée à cette conduite et à cette passion, je savais bien qu'une femme qui s'y abandonne est pour tous un objet d'horreur. » Lorsque sa nourrice veut calmer ses scrupules en lui disant qu'on n'est pas coupable de céder à Cypris, qui gouverne les dieux et les hommes, la Phèdre d'Euripide repousse avec indignation ce langage : « Odieuses paroles, dit-elle, ferme la bouche, ne me fais plus entendre ce honteux langage. »

Le théâtre de Shakespeare est encore moins fataliste que celui des Anciens. « C'est de nous-mêmes, dit le grand poète anglais, qu'il dépend d'être tels ou tels. Nos corps sont nos jardins et nos volontés en sont les jardiniers...

(1) Aux yeux des Égyptiens comme des Grecs, l'adultère d'Hélène était un crime. (Hérodote, liv. II, § 112.)

nous avons la raison pour refroidir nos mouvements de rage, nos aiguillons charnels, nos appétits. » (*Othello.*) Il a fait une peinture admirable du remords. Macbeth n'est point un monomane, un épileptique. comme l'a écrit M. Taine, c'est un criminel tourmenté par le remords ; le remords, j'en ai vu un exemple, peut produire des hallucinations.

C'est Diderot qui a introduit au théâtre la fatalité physiologique, dans *le Fils naturel;* il a été suivi dans cette voie par les Romantiques et les Naturalistes.

Dans la plupart des pièces modernes, il n'y a plus de lutte entre la passion et le devoir; il n'y a plus de remords. Ne croyant plus à la responsabilité, asservis à leurs instincts comme des animaux, les héros du théâtre moderne ne sont plus des êtres libres, partagés entre l'attrait de la passion et les révoltes de la conscience, surmontant par la volonté les entraînements de la sensibilité, ou pleurant leurs fautes et se relevant par le repentir; ils cèdent à la passion sans lutter, ne rougissant plus de leurs fautes, incapables d'énergie et de remords. En perdant la beauté morale, le théâtre s'expose à perdre la beauté esthétique; en supprimant les luttes intérieures, l'intérêt du drame diminue. La passion n'est dramatique que si elle est en lutte avec la conscience et la volonté. Louis Racine fait judicieusement objecter que, si Phèdre se livrait sans remords à sa passion honteuse, le spectateur indigné contre elle ne pourrait jamais l'écouter. Une passion fatale, qui poursuit sa satisfaction sans lutte. sans remords, est un cas pathologique qui n'intéresse que le médecin. Ce qu'il y a d'intéressant au théâtre, c'est la passion aux prises avec la volonté, c'est le combat dans Chimène de l'amour avec le devoir, c'est le combat dans Zaïre de l'amour avec la religion, c'est la lutte de la volonté contre le destin ou contre l'instinct sexuel. La volonté n'est pas seulement le fondement de la moralité, c'est la base du drame.

C'est elle qui rend le héros intéressant, dramatique ; on s'intéresse à lui parce qu'il lutte, parce qu'il se débat contre les passions et les événements qui l'accablent. En un mot, sans volonté pas de lutte, pas d'action, et sans action pas de drame. Exagérer dans un drame la violence des passions et supprimer la volonté, c'est diminuer l'intérêt du drame ; c'est, en outre, faire douter les spectateurs de leur liberté, et par suite diminuer leur propre volonté ; c'est aussi faire douter les jurés, choisis parmi ces spectateurs, de la légitimité de la peine.

La pitié pour les auteurs de crimes passionnels est un bon sentiment, à la condition qu'elle ne dégénère pas en niaise sensiblerie, qu'elle n'enlève pas aux coupables le sentiment salutaire de leur faute et qu'elle ne désorganise pas la société par l'impunité des criminels. On a une tendance aujourd'hui à une fausse sensibilité ; on s'attendrit sur les assassins et on oublie les souffrances des victimes, on donne toute sa pitié à ceux qui tuent par amour ou par jalousie et on n'en garde plus pour les maris empoisonnés par leurs femmes, pour les amants privés de la vue par les vitrioleuses. Cette pitié outrée pour les criminels est une pitié malsaine, elle confond le crime avec la maladie, le vice volontaire avec le malheur involontaire, elle oublie les droits de la société et les nécessités de la justice, elle encourage les vengeances individuelles, elle est une cruauté pour les victimes.

A ce point de vue encore, le théâtre a une part de responsabilité dans l'indulgence excessive des jurés, dans l'impunité accordée souvent aux auteurs des crimes passionnels, parce qu'il a des excuses et des pardons pour toutes les fautes, pour l'adultère de la femme mariée, pour la vengeance de la femme abandonnée, pour la vengeance du mari outragé. Les jurés ayant à juger l'auteur d'un crime passionnel se laissent gagner par l'émotion comme au théâtre ; ils voient une Hermione dans toute femme qui

a poignardé son amant, un Othello dans tout jaloux qui a étranglé sa femme ; ils éprouvent pour les accusés l'intérêt que leur inspirent les héros de Racine et de Shakespeare, et ils rendent trop souvent un verdict, qui témoigne de plus d'émotivité littéraire que de solide jugement. Cette pitié excessive ne vient pas d'un cœur plein de bonté, mais d'un esprit égaré par la croyance à la fatalité des passions.

Les maris outragés, les femmes délaissées prennent de plus en plus l'habitude de se venger, de se faire justice; ils se disent *justiciers*, comme les anarchistes [1] ; ils prétendent qu'ils ont le droit de se venger. J'ai entendu plusieurs accusés revendiquer le *droit à la vengeance*. Une femme qui avait tiré un coup de revolver sur son amant infidèle, disait à l'audience : « Je croyais avoir le droit de me venger. » Marie Bière répondit aussi au président des assises : « Je croyais avoir accompli un devoir en voulant tuer M. G.. ; » sur son carnet, elle avait écrit qu'elle le condamnait à mort; quelques jours après, elle l'exécutait. On a même écrit des chansons sur le prétendu droit qu'ont les femmes de se venger. J'ai vu juger par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, une femme, qui s'était préparée au meurtre de son mari en chantant une chanson, qu'elle avait apprise dans un café-concert et qui était intitulée : *La Vengeance d'une femme*.

Sans doute, la vengeance est une passion naturelle, et ce ne sont pas les drames qui l'ont inventée. La plupart des hommes et des femmes se vengent par passion instinctive. On a même par anthropomorphisme attribué à la divinité le plaisir de la vengeance. Mais il est certain qu'un certain nombre de vengeances féminines et de vengeances maritales ont été provoquées par des drames qui érigent

(1) L'assassin de Canovas disait au juge d'instruction : « Mes parents ont dépensé beaucoup d'argent pour me faire instruire ; je crois avoir répondu à leurs espérances. » — « Ces espérances, lui fit observer le magistrat, n'allaient pas jusqu'à croire que vous deviendriez un jour criminel. » — « Je ne suis pas un criminel, mais un justicier », répliqua l'assassin.

en système la vengeance, et par les maximes perverses qui la légitiment. Les drames qui excusent la vengeance la préparent. Le théâtre est plein de fausses maximes, qui légitiment la vengeance et, d'une manière générale, toutes les passions. En effet, les héros de théâtre, en proie à la fureur de l'amour malheureux et de la jalousie, dévorés par le besoin de se venger d'un rival ou d'une femme infidèle, s'excitent au crime et cherchent à s'excuser par des sophismes. Leurs confidents et leurs complices les y encouragent par d'autres fausses maximes, en disant par exemple :

« Eh bien ! l'ambition, l'amour et ses fureurs,
« Sont-ce des passions indignes des grands cœurs ?...
« La plus prompte vengeance en est plus légitime...
« La vengeance elle seule a de si doux plaisirs !...
« Qui se venge à demi, court lui-même à sa peine,
« Il faut ou condamner ou couronner sa haine,
« L'amour rend tout permis... etc., etc. »

Ces maximes ne sont que des excuses que se donnent les hommes passionnés, mais elles prennent l'apparence d'une vérité générale et d'un conseil donné par l'auteur dramatique. Revêtues de l'éclat de la poésie, débitées avec feu par des acteurs de talent, applaudies par le public, elles présentent un caractère spécieux, qui éblouit les spectateurs, dont le jugement n'est pas solide, ou qui partagent la passion des héros de théâtre ; ils s'emparent de ces maximes pour y chercher une excuse à leurs passions. Cicéron raconte que César avait toujours à la bouche ce passage des *Phéniciennes* d'Euripide : « Si l'on peut violer la justice, c'est pour régner ; en tout le reste, il faut être juste[1]. » Assurément, ce n'est pas cette fausse maxime qui a donné à César l'idée de violer la justice pour régner, mais elle a pu le fortifier dans son dessein. « Celui qui citait une pareille maxime, dit Schlegel, prouvait assez

(1) *De Officiis*, III, 21.

combien elle pouvait être dangereuse. » M. Patin ajoute : « Il n'est point, en effet, sans danger de prêter à une pensée coupable par un tour sentencieux l'apparente autorité d'une vérité générale et de préparer ainsi des axiomes commodes aux apologies du crime[1]. »

Le danger, qui peut résulter des maximes perverses du théâtre, est moins grand, quand il s'agit des maximes légitimant la raison d'État. Les grands crimes politiques ne sont pas contagieux comme les crimes passionnels. Tout le monde n'a pas une royauté à conquérir, un pouvoir à usurper, mais tout le monde peut éprouver les passions dérivant de l'amour, la jalousie, la colère et la vengeance. Voilà pourquoi les tragédies où s'agitent les affaires d'État, les ambitions politiques, les sentiments patriotiques, comme celles de Corneille, ne présentent pas le même danger que celles où il n'est question que de crimes passionnels, comme les premières tragédies de Racine. Les sentences, qui légitiment les vengeances passionnelles, sont plus contagieuses que les autres, elles peuvent fausser l'esprit d'un plus grand nombre de spectateurs.

De même que le théâtre apprend à aimer, il apprend à haïr et à se venger par les exemples de haine et de vengeance qu'il met sous les yeux, et par les fausses maximes qui légitiment la vengeance. Corneille et Racine excellent dans la peinture de la vengeance féminine. Dans le théâtre de Corneille, beaucoup plus varié que celui de Racine, on trouve toutes les vengeances féminines ; vengeance de la femme délaissée (Médée), vengeance de la femme ambitieuse (Rodogune), vengeance de la mère (Marcelle dans *Théodore*). C'est surtout la vengeance de la femme jalouse que décrit Racine. Le théâtre est plein aussi d'amoureux, de rivaux, de jaloux, de maris outragés qui se vengent. Parmi les spectateurs qui vont au théâtre, il y a des jaloux,

(1) Patin. *Eschyle*, p. 60.

des maris trahis, des femmes délaissées, qui n'ont pas encore eu la pensée de se venger ou qui l'ont repoussée. Mais ils perdent peu à peu leur répugnance pour la vengeance quand ils entendent cette passion exprimée dans de beaux vers, qui soulèvent les applaudissements de la salle ; la beauté des vers leur fait oublier la bassesse des sentiments. Lorsque les passions les plus basses sont exprimées dans la langue la plus noble, elles prennent un air de grandeur qui en masque l'odieux. En voyant les héros de théâtre exhaler ces sentiments de haine et de vengeance, les spectateurs impressionnables nourrissent leur âme de ces mêmes sentiments et s'approprient les excuses que le poète met dans la bouche de ses personnages.

Aristote croyait que le théâtre épure en nous les passions, en les rendant plus délicates et plus pures[1]. Je crois, au contraire, qu'en donnant une intensité extraordinaire aux passions, il les rend en nous par contre-coup plus violentes et moins pures. Si la représentation d'une passion éveille le germe de cette passion dans le cœur d'un homme qui ne l'éprouve pas, elle ne peut que la fortifier, l'enflammer dans le cœur d'un homme qui l'éprouve déjà en entrant au théâtre. En voyant *Othello*, le spectateur qui est déjà jaloux sent augmenter sa jalousie au contact de celle du héros de Shakespeare, et sa jalousie, loin de s'épurer, devient de plus en plus violente et sanguinaire. Celui, dont le cœur est déjà agité par l'amour, sort encore plus amoureux de la représentation d'un drame d'amour, qui verse de l'huile sur le feu. Les plaisirs de la vengeance sont exprimés avec tant de force au théâtre par des héros vindicatifs, que les spectateurs qui ont déjà des motifs de haïr et de se venger, se laissent de plus en plus envahir par la haine et la vengeance ; ils sortent du théâtre plus haineux et plus vindicatifs qu'ils n'y sont entrés.

(1) Aristote. *Poétique*. Préface de Barthélemy Saint-Hilaire, p. XXIX.

En voyant la représentation des passions criminelles, embellies par le talent de l'auteur et par celui de l'acteur, on est plus porté à les imiter, parce qu'elles perdent leur laideur. Le talent du poète donne un tel éclat à la peinture de la passion criminelle, qu'il lui enlève sa difformité. Le talent de l'acteur produit le même effet. Lorsque la fureur vindicative d'une femme abandonnée est dépeinte avec le charme du style de Racine et avec le talent d'une jolie actrice, qui a de beaux yeux, de beaux gestes et de beaux cris, la spectatrice délaissée par son fiancé ou son amant, qui va voir jouer Hermione, éprouvera moins de répugnance à l'imiter et à se venger comme elle, en sortant du théâtre.

Saint-Évremont, s'élevant contre cette idée paradoxale d'Aristote, que le théâtre « purge » les passions, dit avec raison : « Y a-t-il rien de si ridicule que de former une science, qui donne sûrement la maladie, pour en établir une autre qui travaille incertainement à la guérison : que de mettre la perturbation dans une âme, pour tâcher après de la calmer par les réflexions qu'on lui fait faire sur le honteux état où elle s'est trouvée ? Entre mille personnes qui assisteront au théâtre, il y aura peut-être six philosophes, qui seront capables d'un retour à la tranquillité par ces sages et utiles méditations : mais la multitude ne fera pas ces réflexions judicieuses, et on peut presque assurer que par l'habitude de ce qu'on voit au théâtre on s'en formera une de ces malheureux mouvements[1]. » Il est difficile de comprendre comment la peinture des passions « purge » l'âme de ces passions, puisqu'elle les excite. C'est l'auteur qui se purge, qui calme ses passions en les jetant sur le papier. Kotsebue se délivra de l'obsession du suicide en composant *Misanthropie et Repentir*. Gœthe se guérit de sa mélancolie en écrivant *Werther*. Dans une de ses lettres

(1) *Œuvres de Saint-Évremond*, édit. de 1711, t. III, p. 113.

à Sainte-Beuve, G. Sand lui raconte qu'elle se repose de son amour tragique avec Alfred de Musset, par la composition littéraire : « Je travaille beaucoup à des choses calmantes comme *Valentine* (je dis calmantes pour moi), etc. »

Le véritable théoricien de la vengeance c'est A. Dumas fils. Je ne conteste ni son grand talent dramatique, ni l'élévation morale de ses dernières pièces, mais jugeant, en magistrat impartial, l'influence des drames, où il dit au mari : « Tue-la », et à la femme : « Tue-le », je suis obligé de constater que cette double excitation au meurtre, adressée aux maris et aux femmes, a développé dans notre société l'habitude de se venger. A. Dumas ne veut pas en convenir ; il raconte qu'assistant aux débats de l'affaire Bière, qui se termina par un acquittement, il entendit un conseiller de ses amis lui dire : « Voilà pourtant ce dont vous êtes cause avec votre tue-la. » L'auteur de *la Femme de Claude* proteste contre ce reproche, en prétendant que la littérature n'a pas la moindre influence sur les mœurs[1]. Toutes les fois qu'on veut démontrer à un écrivain que ses théories sont dangereuses et antisociales, il s'empresse de répondre : « Bah ! ne vous inquiétez pas de ce que j'ai dit, la littérature n'exerce aucune action sur les mœurs[2]. » Mais alors pourquoi écrit-il ? La vérité est que les écrivains, *genus irritabile vatum*, n'aiment pas à entendre parler de leur responsabilité, et que ceux qui critiquent tout, religion, législation, justice, ne veulent pas eux-mêmes être critiqués. « Nul ouvrage ne peut être dangereux, » disait d'Holbach, en invoquant l'opinion de Hobbes, qui prétendait aussi « qu'on ne peut faire aucun mal aux hommes en leur proposant des idées ». La Mettrie, Grim tenaient le même langage[3].

(1) A. Dumas. *Les Femmes qui tuent et les femmes qui votent*, p. 56.

(2) C'est ce que disait Bayle (*Pensées diverses à l'occasion de la comète*, CXXXV). C'est ce que disent aujourd'hui M. le Dr Lombroso et M. le Dr Richet.

(3) D'Holbach. *Système de la nature*, 2e partie, ch. XII et XIII. — La Mettrie. *Discours préliminaire*, Grim. *Correspond. Littér.*, janvier 1772.

La théorie de l'assassinat, qui est exposée dans *la Femme de Claude*, n'est pas seulement celle du héros de la pièce, c'est la théorie de l'auteur. A. Dumas conseille au mari de tuer la femme adultère, au mépris de la loi divine et de la loi humaine qui défendent de la tuer. L'auteur de *la Femme de Claude*, qui a fait dans sa jeunesse des peintures si séduisantes des grandes pécheresses, devenu dans son âge mûr leur adversaire féroce, autorise la vengeance maritale et supprime la justice; se faisant grand justicier et tueur de femmes, il dit au mari, aveuglé par la colère et la jalousie, de se substituer au juge qui est calme et impartial, de prendre un fusil et de faire feu sur sa femme, comme sur un animal malfaisant. Dans la pièce, Claude menace de mort sa femme, si elle porte la main sur Antonin ou sur Rebecca, si elle fait quelque attentat sur son travail, si elle devient un obstacle à ce que Dieu lui commande; c'est l'apologie de l'assassinat. Qui ne voit le danger qu'il y a à dire, pendant plusieurs représentations, à des milliers de spectateurs, parmi lesquels il y a certainement des maris trahis : « Tuez vos femmes coupables, la loi vous le permet, » ce qui est faux. Les maris malheureux sont déjà assez portés par la colère à se venger, sans qu'il soit nécessaire que l'auteur dramatique encourage ce besoin de vengeance.

En donnant au mari le droit de tuer sa femme, contrairement à la loi qui le lui refuse, A. Dumas ajoute : « Ce n'est pas ta femme, ce n'est pas une femme! Elle n'est pas dans la conception divine, elle est purement animale. C'est la guenon du pays de Nod, c'est la femelle de Caïn; tue-la. » Il ne suffit pas d'une métaphore pour transformer une créature humaine en guenon, en animal malfaisant qu'on a le droit de tuer sans autre forme de procès. Déjà, dans l'*Affaire Clémenceau*, le héros du roman tue sa femme, en disant : « J'ai tué le monstre. » Dans les sociétés civilisées, les « monstres », c'est-à-dire les criminels, sont

jugés par les représentants de la société et non par ceux qui se prétendent les victimes. Devant la justice, un intervalle s'écoule entre le fait criminel et le jugement, des témoins désintéressés sont entendus par des juges impartiaux ; le coupable est défendu, la lumière est faite par la contradiction. Mais, si le plaignant est lui-même juge et exécuteur dans sa propre cause, si on supprime les débats, les témoins, la défense, l'impartialité du juge, ce n'est pas la justice qui est rendue, c'est une vengeance qui est satisfaite, disons le mot, c'est un assassinat qui est commis.

Le théâtre classique est plein, lui aussi, de héros et de héroïnes qui se vengent. Mais on ne les voit jamais invoquer le droit à la vengeance, représenter le meurtre comme un acte de justice. Dans *Horace*, il est vrai, cette confusion est faite : lorsque Horace vient de tuer sa sœur, Procule lui dit :

« Que venez-vous de faire ? » — « Un acte de justice ; »
« Un semblable forfait veut un pareil supplice, »

répond Horace ; mais le roi rétablit la vérité en disant :

« Cette énorme action, faite presque à nos yeux,
« Outrage la nature et blesse jusqu'aux dieux.
« Un premier mouvement qui produit un tel crime
« Ne saurait lui servir d'excuse légitime[1].
« Les moins sévères en ce point sont d'accord,
« Et si nous les suivons, il est digne de mort[2]. »

Le roi pardonne à Horace, parce que sa colère a été inspirée par un admirable patriotisme, et parce qu'il a sauvé Rome ; mais avec un bon sens, qui, hélas ! nous fait défaut, il appelle le crime un crime et non un acte de justice.

(1) Corneille n'est pas seulement un homme d'État, un philosophe, un psychologue ; c'est un avocat et un magistrat ; ses tragédies pourraient être étudiées avec beaucoup de fruit par les jeunes gens qui se préparent au barreau et à la magistrature ; on y trouve des plaidoyers admirables.

(2) D'après Tite-Live, non seulement Horace avait été blâmé, mais avait été condamné à mort par les duumvirs.

Dans le théâtre de Racine, comme dans celui de Corneille, la vengeance reste un crime. Hermione ne justifie pas sa vengeance. Oreste non plus ne cherche pas à se justifier. Ce n'est que dans le théâtre contemporain qu'on voit des personnages se venger sans remords, tuer avec tranquillité. Le crime, devenu raisonneur et sophiste, cherche à se justifier, il ne veut plus s'appeler un crime, mais un acte de justice; le meurtrier n'assassine pas, il exécute la condamnation qu'il a prononcée. Ce sophisme a passé du théâtre dans la bouche des accusés. Dans l'affaire de Marie Bière, le juge d'instruction dit à l'accusée : « Aujourd'hui, livrée à vos réflexions, redevenue plus calme, ne reconnaissez-vous pas avoir commis une action criminelle ? » — L'accusée, qui était une ancienne actrice, répondit : « Je me suis regardée comme l'instrument de Dieu pour punir un homme qui n'avait fait que du mal : ces idées sont peut-être absurdes, mais j'en étais pénétrée. » — L'habitude de se faire justice se généralise. Il y a quelques mois, la police découvrait dans le bois de Vincennes, le cadavre d'un jeune homme âgé de dix-sept ans, fils d'un nommé Vasseur marchand de vin. Des soupçons s'étant élevés contre le père, celui-ci répondit : « Oui, j'ai tué mon fils, il nous déshonorait, j'ai fait acte de justice. » Dernièrement encore à Marseille, un père a tué son fils, qui le déshonorait, en croyant faire acte de justice. C'est sans doute en s'inspirant de ces crimes qu'un écrivain vient de faire jouer sous le titre : *le Droit de la Mère*, un drame où une mère s'arroge le droit de tuer son fils.

Entraîné par son culte de la famille et par une noble indignation contre la courtisane, E. Augier, malgré son bon sens habituel, a représenté, lui aussi, l'assassinat de l'aventurière comme un acte de justice, dans le *Mariage d'Olympe*. Lorsque le marquis de Puygiron a tué l'aventurière, son neveu lui demande : « — Qu'avez-vous fait ? » — « Justice, » répond le meurtrier. E. Montégut, qui est

cependant un critique très fin, très judicieux, a écrit que ce coup de pistolet blesse les lois humaines, mais qu'il respecte et applique les lois divines[1]. Un autre critique, habituellement sensé et spirituel, approuve aussi les vengeances homicides et reconnaît le droit de tuer : « Il est des cas, dit-il, où l'on peut tuer, et d'autres où l'on peut pardonner[2]. » Dans la pièce d'E. Augier, le marquis de Puygiron a d'autant moins le droit de tuer Olympe, qu'il n'est pas son mari et qu'il débattait avec elle le prix d'une lettre qu'il voulait avoir. Le sentiment qui animait l'auteur était noble, élevé, le culte de la famille, mais les meilleurs sentiments peuvent conduire à des excès. On a brûlé des hérétiques par suite d'un amour compris de la religion ; on a guillotiné des nobles et des prêtres par suite d'un amour mal entendu de la liberté. Il n'est pas plus raisonnable de fusiller l'aventurière par amour de la famille. L'auteur n'a besoin que de la faire mépriser et haïr par une peinture fidèle de son ignominie. Aller plus loin, jusqu'à l'assassinat, c'est dépasser la mesure. Le mépris suffit. Une créature humaine ne peut pas être supprimée comme « une guenon », comme « un vibrion à forme humaine », comme « un petit lapin », et il n'est pas permis de crier : « A mort *Olympe!* à mort la *Femme de Claude!* à mort le mari de l'*étrangère!* » afin de se procurer un succès littéraire.

Après avoir fait périr sur la scène à coups de revolver ou de poignard les femmes adultères, les aventurières, les auteurs dramatiques, toujours à la recherche des effets nouveaux, ont adopté la thèse du pardon. Obligé d'osciller entre ces deux thèses, le théâtre, qui a besoin de changement, passe de l'une à l'autre. Les thèses littéraires sont comme les modes : quand une thèse, celle de la vengeance par exemple devient banale, la thèse opposée du pardon

(1) *Dramaturges et romanciers*, p. 353.
(2) Larroumet. *Études de littér. dram.*, 1re série, p. 39.

reparaît; nous en sommes là aujourd'hui. Il y a presque toujours un défaut de mesure dans les thèses théâtrales. Les spectateurs sont bien naïfs, lorsqu'ils les prennent au sérieux et qu'ils cherchent au théâtre des exemples à imiter.

En résumé, après avoir signalé les dangers qui peuvent résulter, pour certaines catégories de spectateurs, de la représentation des crimes passionnels, je ne conclus pas à la suppression du théâtre, mais à sa réforme, au respect de la vérité morale et de la loi, à la suppression des sophismes anti-sociaux. Une représentation exacte de la vie passionnelle et des conséquences tragiques, qui en résultent, n'est pas nécessairement immorale. *Frou Frou*, par exemple, n'est pas seulement une comédie très remarquable, mais un spectacle très moral qui met en relief, avec une vérité saisissante les conséquences de l'adultère. Ce portrait si finement observé de la Parisienne frivole, folle de plaisirs, incapable d'un sentiment sérieux, nerveuse, légèrement hystérique, au sens médical du mot, se jetant dans l'adultère par coup de tête, est le pendant de la provinciale romanesque, que Flaubert a décrite dans *Madame Bovary*.

L'étude que je viens d'écrire n'est pas un réquisitoire contre le théâtre, mais contre le mauvais théâtre. A côté des pièces qui font du mal, il y en a d'autres qui font du bien. Celui qui assiste à une représentation de *Cinna*, d'*Horace*, de *Polyeucte*, sort du théâtre avec des sentiments plus généreux, plus patriotiques, plus chrétiens, que lorsqu'il y est entré. Le théâtre n'est donc pas mauvais en soi, comme l'ont pensé Nicole, Bossuet et J.-J. Rousseau; il peut éclairer ou pervertir la conscience publique, suivant l'usage qui en est fait. Rien n'est meilleur qu'un bon théâtre. « La tragédie, disait Napoléon Ier avec chaleur, échauffe l'âme, élève le cœur, peut et doit créer des héros. Sous ce rapport peut-être, la France doit à Corneille une partie de ses belles actions; aussi, messieurs,

s'il vivait je le ferais prince[1]. » Il ajoutait que la haute tragédie était l'école des grands hommes, que c'était le devoir des souverains de l'encourager et de la répandre. En effet, un peuple qui se plairait à des spectacles cornéliens, grandirait en courage chevaleresque, en patriotisme, en élévation morale. Les soldats deviendraient plus courageux. Les femmes ne trouveraient pas moins que les hommes de plaisir littéraire et de profit moral aux tragédies de Corneille. Une jeune fille ne court aucun danger à imiter Chimène. Une femme, qui a fait un mariage de raison, pour ne pas désobéir à son père, et qui rencontrera plus tard celui qu'elle aurait désiré épouser, ne sera pas tentée, en écoutant Pauline, d'abandonner son mari et de s'enfuir avec un amant. Il n'est rien de meilleur que le théâtre de Corneille qui enseigne l'honneur, le devoir, le pouvoir de la volonté, la soumission de la sensibilité à la raison. Mais rien n'est pire que le mauvais théâtre, qui est une école de mauvaises mœurs, de raillerie desséchante, de cynisme, d'adultère et de crime passionnel.

De même, qu'on ne songe pas à supprimer le sentiment religieux, le patriotisme et le culte de la famille, à cause des excès auxquels ils peuvent conduire, on ne peut songer à supprimer le théâtre à cause des dangers que présentent certaines pièces. On n'arrache pas les vignes, parce qu'il y a des hommes qui abusent du vin, et des cabaretiers qui donnent du vin frelaté. On ne supprime pas le feu à cause des dangers d'incendie involontaire, ou parce qu'il y a des incendiaires. Mais on ne laisse pas les enfants s'approcher du feu, on punit les incendiaires, les marchands de vin qui empoisonnent le peuple, et on ne permet pas aux enfants de s'enivrer. De même, il ne faut pas conduire trop tôt au théâtre les jeunes gens et surtout les jeunes filles. Gœthe, qui n'est pas suspect d'austérité, s'élevait contre l'imprudence des parents qui conduisent leurs filles au théâtre :

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène.*

« Et puis, disait-il, qu'ont à faire au théâtre nos jeunes filles ? Elles n'y sont pas à leur place... Le théâtre est pour les hommes et les femmes, qui sont familiarisés avec les choses de la vie[1]. » A. Dumas fils était du même avis et recommandait aux parents de ne pas conduire leurs filles à la représentation de ses pièces. Aristote disait : « La loi doit défendre aux jeunes gens d'assister aux farces satiriques et aux comédies jusqu'à l'âge où ils pourront prendre place aux repas communs[2]. » Quintilien recommandait la comédie aux jeunes gens, « dès qu'il n'y aura plus lieu de craindre pour les mœurs, » et il ajoutait : « Quant à l'élégie, qui ne roule que sur l'amour, c'est un devoir d'en préserver les enfants, s'il est possible, ou d'en différer la lecture jusqu'à un âge plus avancé[3]. » Les parents aujourd'hui ne comprennent plus ce devoir.

Le théâtre étant l'imitation de la vie, on ne peut lui interdire la peinture des passions et des crimes qu'elles font commettre. Aristophane, qui était loin d'observer dans ses comédies, une sage réserve, était trop rigoureux quand il reprochait à Euripide de peindre le mal, et prétendait que l'auteur dramatique ne doit représenter que le bien. La littérature peut peindre le mal, mais à la condition de ne pas l'embellir. La peinture du mal cesse d'être dangereuse, si elle n'est pas faite avec complaisance ; elle peut même être utile, si elle est inspirée par un sentiment d'indignation ; l'effet produit dépend de l'exécution et des sentiments qui ont inspiré l'auteur.

On cherche au théâtre des malheurs, des passions, des ridicules, des vices et des crimes. On rit de la peinture des ridicules et des vices ; on pleure sur les malheurs représentés ; on s'émeut au contact des passions ; on éprouve de la pitié et de l'indignation pour les crimes. Peindre les

(1) *Entretien d'Eckermann*, p. 85.
(2) [illegible] *Politique*, liv. IV, ch. xv, § 8.
(3) [illegible], liv. I, § 8.

criminels sans complaisance, ce n'est pas les approuver. La peinture du crime suivi de remords ou de grandes catastrophes produit un grand effet dramatique et moral. En outre, le cinquième acte d'un drame serait impossible, si l'auteur ne pouvait se permettre quelque suicide ou quelque assassinat. Il n'y a pas de drame émouvant sans une petite tuerie ; il y faut quelques coups de poignard. Il n'est point désagréable d'entendre sur la scène rugir les jaloux et les femmes furieuses, qui méditent une vengeance. Mais, il ne faut point oublier que la représentation des passions et des crimes produit des effets différents sur les spectateurs, suivant leur âge, leur sexe, la culture de leur esprit. Le talent de l'auteur et la fidélité du portrait du héros criminel ne font point oublier à un esprit critique la criminalité de la passion représentée, tandis que le jeune homme et la jeune femme, transportés par la peinture de la passion, admirent tout sans discernement. Or, rien ne provoque plus à l'imitation que la sympathie qu'ils éprouvent pour le héros criminel. L'auteur augmente ce danger, s'il embellit le crime passionnel, s'il excuse l'adultère, idéalise l'amour libre et ridiculise le mariage. Son devoir est de ne jamais rendre la vertu ridicule et le vice aimable.

Le théâtre ferait bien aussi de suivre ce conseil de Voltaire qui disait : « Il est permis de mettre des coquins sur la scène, mais il est beau d'y mettre des gens de bien[1]. » Le théâtre a tant abusé de l'adultère, de la courtisane, des amoureux criminels, qu'il y aurait quelque nouveauté à peindre d'honnêtes gens et des femmes vertueuses. Le public trouverait à les voir le plaisir qu'éprouvait G. Sand à écrire la *Petite Fadette*, la *Mare au diable*, après *Lélia*, *Indiana* : « Dans cette littérature de mystère, d'iniquité, que le talent et l'imagination ont mise à la mode, disait-elle,

(1) Voltaire. *Commentaire sur Corneille.*

nous aimons mieux les figures douces et suaves que les scélérats à effets dramatiques. » Je suis de son avis. Il n'est pas vrai que la noblesse des sentiments soit moins littéraire que la bassesse des instincts, que le vice et le crime soient seuls intéressants. Pénélope et Andromaque sont plus sympathiques que Clytemnestre et Phèdre. Antigone et Iphigénie sont plus touchantes qu'Hermione. La Petite Fadette vaut bien Indiana. Le caractère de Burrhus est plus beau, même au point de vue dramatique, que celui de Pyrrhus. La beauté morale est plus littéraire que la laideur morale.

La grandeur d'âme d'Auguste pardonnant à celui qui veut l'assassiner, le patriotisme du vieil Horace préférant le salut de son pays à celui de son fils, sont des sentiments plus dramatiques que la fureur d'un jaloux. Les larmes d'admiration que Corneille faisait verser au grand Condé sont autrement émouvantes que celles que l'on verse sur un chagrin d'amour. Il y a d'autres passions aussi intéressantes et plus nobles que l'amour. Il y a d'autres malheurs plus grands, plus tragiques que des peines de cœur. Pourquoi nos auteurs dramatiques s'appliqueraient-ils à représenter les laideurs morales, sous prétexte de rechercher la vérité ? Les beaux sentiments sont aussi vrais que les mauvais. Il n'y a pas que des femmes adultères, des courtisanes et des criminels. Pourquoi le beau en littérature n'aurait-il pas la même valeur artistique qu'en peinture et en sculpture ? Pourquoi la littérature serait-elle moins faite que les *beaux-arts* pour la représentation du beau ? Ce serait peu flatteur pour elle.

Les anciens, qui avaient plus que nous le sentiment du beau, goûtaient aussi plus que nous le charme des nobles sentiments sur le théâtre. Nous préférons, nous, la peinture de la passion coupable. Il nous faut des femmes possédées par des passions furieuses, nous trouvons les furies adorables ; nous les préférons aux femmes douces et timides, qui expriment leur amour avec pudeur et délicatesse. Une

femme mariée, vertueuse et se dévouant pour sauver son mari, nous semblerait peu intéressante [1]; un jeune homme chaste, comme l'*Hippolyte* d'Euripide, nous paraîtrait ridicule. Pourquoi le théâtre n'aime-t-il pas à peindre des types d'amour pur et préfère-t-il représenter l'amour frénétique et sensuel, qui fait souvent de l'homme un assassin? Une fiancée, qui est partagée entre son amour et son devoir de piété filiale, une chrétienne mariée, qui repousse celui qu'elle aurait voulu épouser, sont bien autrement intéressantes qu'une femme qui n'est qu'amoureuse et qui cède à sa passion sans combat. Les luttes de la conscience contre l'instinct sont plus émouvantes que la peinture de l'amour physique et que la description des faiblesses féminines.

Les anciens, qui ne connaissaient pas la théorie de l'art pour l'art, ne croyaient pas rabaisser la littérature en disant :

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. »
« ET PRODESSE VOLUNT ET DELECTARE POETÆ. »

Les modernes, plus soucieux de l'indépendance de l'art, le séparent complètement de la morale. J'admets que le théâtre ne soit pas chargé d'enseigner la morale. Mais si on ne lui demande pas de moraliser, encore faut-il qu'il ne démoralise pas, qu'il n'excite pas les femmes à l'adultère, les hommes au mépris du mariage, les jeunes gens au dédain de l'autorité paternelle, les ouvriers à la haine de la société. S'il ne veut pas être une école de bonnes mœurs et de sagesse, il faut au moins qu'il ne soit pas une école de mauvaises mœurs et de vice et que le divertissement, qui est son but, ne soit pas contraire à la morale; ce n'est pas être trop exigeant que de demander aux auteurs dramatiques du goût, du tact, du bon sens et de la décence.

(1) Racine avait songé à ramener la tragédie des anciens et à traiter le sujet d'Alceste.

Ils ne sont pas tenus de composer leurs pièces uniquement pour la jeunesse : c'est aux parents à choisir celles que les enfants peuvent voir sans danger. Mais la morale du théâtre ne doit pas être contraire à la morale de la société.

Ainsi que le dit La Bruyère : « Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles. » Combien il serait facile aux auteurs dramatiques de rendre le spectacle bienfaisant, en montrant à la foule la prééminence de la volonté et de la conscience sur les passions. Quel bien immense pourraient faire les auteurs dramatiques, s'ils voulaient répondre à ce besoin d'honneur et d'élévation morale qu'éprouvent les hommes réunis ! Les hommes rassemblés au théâtre ont, en effet, plus de délicatesse morale que pris individuellement ; les vicieux s'y indignent contre le vice ; les plus criminels désirent voir la vertu récompensée et le vice puni. Il serait donc très facile aux auteurs de se trouver d'accord avec les sentiments des spectateurs, en dépeignant le vice avec des couleurs qui le rendent odieux. Ils aiment mieux flatter les mauvais instincts de la foule, en rendant la vertu ennuyeuse et le vice aimable ; ils ne se contentent pas de faire plaindre la femme adultère, ils veulent la rendre sympathique, aux dépens du mari ; ils ne se bornent pas à attirer la pitié sur les accusés de crimes passionnels, ils prétendent nous les faire admirer.

J'avoue que je ne suis point frappé de la beauté du crime passionnel. Je ne vois rien de bien intéressant dans la fureur d'un homme qui veut imposer son amour par la violence, dans la colère d'une femme qui veut se faire aimer à coups de revolver. Comment peut-on trouver poétique le geste d'un homme qui plante son couteau dans la poitrine d'une jeune fille, qui repousse son amour ou qui veut reprendre sa liberté ? « Je ne me lasse pas de la beauté des méchants, disait Nietzche ; je suis bien heureux de contempler les merveilles qu'élabore la chaude couvaison

des soleils brûlants : tigres, palmiers et serpents à sonnettes. Parmi les hommes aussi, il y a de belles portées de fauves, de magnifiques couvées de reptiles. » Admirer un homme, parce qu'il sait bien rugir et bien tuer, c'est le considérer comme un bel animal féroce, dont on admire la fureur, les fortes dents et les griffes redoutables. En se plaçant uniquement au point de vue naturaliste ou esthétique, il est permis d'admirer la rage du tigre et de la trouver plus pittoresque que la douceur du mouton. Mais, pour admirer les hommes et les femmes, il n'est pas superflu de se placer au point de vue social. Si les auteurs dramatiques et les critiques s'étaient placés à ce point de vue, ils n'auraient pas trouvé si adorables les furies qui se vengent. On ne fait pas une société avec des assassins, avec des Oreste et des Othello, avec des Hermione et des Médée. Il est possible que mes habitudes judiciaires aient affaibli mon admiration pour les fauves. Mais je trouve qu'ils sont mieux à leur place dans une prison que dans la société.

La poésie du crime passionnel, si complaisamment décrite par les auteurs dramatiques, ne résiste pas d'ailleurs à la prose de la police correctionnelle, à l'analyse des sentiments du criminel, qui balbutie le plus souvent de misérables excuses. Sur les bancs de la cour d'assises, le crime perd son auréole ; il y est moins poétique qu'au théâtre.

A l'époque où le romantisme embellissait le crime, un poète vigoureux, trop délaissé aujourd'hui, Népomucène Leminier, s'était élevé contre cette orgie de crimes littéraires :

« La poésie, institutrice
« Des dogmes, des lois et des mœurs,
« Au vil crime, à son noir supplice
« N'accorde point de lâches pleurs.
« Elle doit, en fille des temples,
« N'exalter que les beaux exemples,
« Qui seuls touchent les nobles cœurs.

« Quelle contagion étrange
« Nous pousse à rouler dans la fange
« Les couronnes des doctes sœurs !...
« C'est propager les mœurs vandales
« Qu'exhumer, des vieilles annales,
« Les monstres jadis trop fameux. »

Dans une société, où le goût du spectacle est général, où le peuple fréquente plus les cafés que les églises et forme sa morale au théâtre, il n'est pas bon que la scène fasse concurrence à la cour d'assises et remplisse l'esprit du peuple d'images sanglantes. Il ne faut pas lui faire voir trop de crimes, arrêter sa pensée sur trop de choses laides. Taine a judicieusement fait observer que l'impression qu'on en garde est mauvaise, que « les héros véritables » de la littérature sont les personnages accomplis et que les œuvres les plus parfaites au point de vue de l'art sont les œuvres les plus bienfaisantes au point de vue moral. Lui, qui dans sa jeunesse s'était montré indifférent aux conséquences malfaisantes des doctrines, il était devenu, dans son âge mûr, instruit par l'expérience, très préoccupé du mal que la littérature pouvait faire et il plaçait comme La Bruyère, le criterium du mérite littéraire dans le degré de bienfaisance. Théophile Gautier lui-même a dit : « Ce qui est honnête est si dramatique et si grand ! C'est à la chose honnête, à l'émotion vertueuse qu'il nous faudra revenir tôt ou tard, si nous voulons faire verser de justes larmes. Vous avez beau chercher l'intérêt dramatique dans les cris, dans les larmes, dans les réhabilitations posthumes du vice..., un sentiment calme et pur l'emportera toujours sur les plus habiles violences... Touchez-la hardiment cette noble corde du cœur de l'homme, et soudain vous la reconnaîtrez impérissable, éternelle, à ses toutes-puissantes vibrations[1]. »

Sachant par l'expérience judiciaire que les monstres

(1) Th. Gautier. *Histoire de la littér. dramatique*. t. V, p. 264.

littéraires peuvent produire des monstres de cour d'assises, en éveillant de mauvais instincts chez les jeunes spectateurs, je souhaite que les auteurs dramatiques mettent un peu plus souvent sur la scène des personnages, qui ne commettent ni crime ni suicide. Si le mérite de l'auteur dramatique consiste à donner de fortes émotions, je comprends que d'Alembert ait comparé la tragédie à l'exécution d'un criminel. Dans ce cas, d'ailleurs, le poète est éclipsé par le bourreau, car la guillotine donne des émotions encore plus fortes que le bourreau. Mais l'art dramatique ne doit pas consister seulement à émouvoir les spectateurs. Aristote, en disant que la tragédie a pour but d'exciter la pitié et la terreur, a trop restreint son domaine.

Je ne méconnais pas l'utilité qu'il y a à exciter la pitié dans l'âme des spectateurs. L'histoire raconte plusieurs faits, qui prouvent que le théâtre à ce point de vue est une école d'humanité. Lorsque Athènes fut prise par Lysandre, les vainqueurs se demandèrent s'il ne fallait pas raser la ville. Pendant qu'ils délibéraient, un musicien fit entendre les vers, où Euripide raconte l'abaissement d'Electre réduite par Egysthe à la condition des esclaves. Cette peinture du malheur émut les vainqueurs, qui renoncèrent à leur projet de destruction de la ville. Plutarque raconte que le tyran cruel de Phères, voyant jouer une tragédie, se sentit attendri par le malheur des héros de la pièce et s'empressa de sortir pour ne pas laisser voir son émotion ; il songea à punir l'auteur, « parce qu'il l'avoit amolly comme du fer s'amollit au feu[1] ». Mais la tragédie peut éveiller d'autres sentiments que la pitié et la terreur ; elle doit exciter l'admiration, le pardon des injures, l'amour de la patrie, le dévouement, le sentiment religieux. Les tragédies d'Eschyle remplissaient les âmes des Grecs de la fureur de Mars, suivant l'expression d'Aris-

(1) Plutarque. *De la fortune ou vertu d'Alexandre.*

tophane, elles leur apprirent à vaincre les Perses. Avec Corneille, le théâtre devint une école de volonté, d'héroïsme, de grandeur d'âme, de patriotisme. C'est surtout aux pièces de Corneille qu'on peut appliquer ce jugement de Napoléon Ier sur *Hector*, pièce de Luce de Lancival : « C'est une pièce de quartier général, on irait mieux à l'ennemi, après l'avoir entendue. » En composant *Esther* et *Athalie*, Racine a. lui aussi, agrandi le domaine de la tragédie. Malheureusement après Corneille et Racine, le théâtre a continué à chercher le succès plutôt dans l'émotion que dans l'élévation des sentiments et des idées, il a abouti au drame romantique et au mélodrame, où les adultères, les viols, les meurtres passionnels sont entassés pour émouvoir les spectateurs.

Le théâtre ne doit pas se contenter de représenter des suicides et des crimes passionnels. Ce n'est pas sortir de la vérité que peindre des hommes qui surmontent leurs passions ; ce sont les âmes les plus vulgaires qui y cèdent. il y en a d'autres plus nobles qui leur résistent. Le spectacle des vices passionnels apprend à mépriser la nature humaine, il fait trouver les défaillances toutes naturelles et par suite excusables. Au contraire. la vue d'un héros, qui résiste à la passion, communique son énergie aux spectateurs et leur apprend à l'imiter.

La peinture de la vie passionnelle sans idéal ne convient pas à la foule ; elle a besoin de trouver au théâtre autre chose que les passions, que les appétits de la vie ordinaire ; on doit s'adresser à sa raison : il faut lui faire entendre un langage plus noble que celui qu'elle parle, des sentiments plus élevés que ceux qu'elle éprouve ; on doit nourrir le peuple de pensées supérieures à celles qui lui sont habituelles. Les héros de l'histoire, les grands caractères. sont plus intéressants que les personnages vulgaires, qui nous racontent des histoires d'alcôve ou de cour d'assises. A. Dumas fils, qui a écrit beaucoup de drames d'alcôve, avait compris à la fin de sa vie la nécesssité d'un autre

théâtre. « Par la comédie, par la tragédie, par le drame... inaugurons donc le théâtre utile, au risque d'entendre crier les apôtres de l'art pour l'art. » Destouches avait déjà dit la même chose : « Je crois que l'art dramatique n'est estimable qu'autant qu'il a pour but d'instruire en divertissant. J'ai toujours eu pour maxime incontestable que, quelque amusante que puisse être une comédie, c'est un ouvrage imparfait et même dangereux, si l'auteur ne s'y propose pas de corriger les mœurs, de décrier le vice, de mettre la vertu dans un si beau jour qu'elle s'attire l'estime et la vénération publique. »

Il n'est pas nécessaire qu'une pièce soit immorale pour être littéraire. Il faut moins de talent pour faire une pièce avec des grivoiseries et des paradoxes, qu'avec des idées justes et le respect des convenances. Le théâtre et la morale sont si peu incompatibles, que les meilleures pièces de notre temps, comme de tous les temps, écrites par E. Augier, J. Sandeau, Ponsard, Sardou, Dumas, Coppée, de Bornier, Rostand, Brieux, etc., sont des œuvres saines et fortes.

On demande surtout à l'auteur dramatique de ne pas transformer le mal en bien ou le bien en mal et de se rappeler que les sophismes font encore plus de mal que les passions. « Malheur à vous qui dites que le mal est bien et que le bien est mal, qui donnez aux ténèbres le nom de lumière et à la lumière le nom de ténèbres, qui faites passer pour doux ce qui est amer et pour amer ce qui est doux. » (*Isaïe.*) C'est pervertir le peuple que de dire que l'amour c'est la vertu, l'adultère la soumission à la loi naturelle, que l'homme a droit au bonheur et à la vengeance.

Quand la loi divine et la loi humaine disent à l'homme : « Tu ne tueras pas, » il n'est pas permis à un auteur dramatique de dire au mari d'une femme adultère : « Tue-la, » et de dire à une femme délaissée par son amant : « Tue-le. » Puisque la société est instituée, pour remplacer la vengeance individuelle par la justice, le théâtre assume une

lourde responsabilité, quand il propose de remplacer la justice par la vengeance. Fausser l'esprit des spectateurs, leur apprendre que l'amour est l'égal de la vertu, qu'il est beau dans ses fureurs et ses crimes, c'est déchaîner les passions, c'est préparer des attentats.

C'est pervertir les spectatrices que leur donner toujours la représentation d'un amour féminin sensuel, qu'il est impossible de maîtriser. Ce n'est pas en leur enseignant l'irrésistibilité de l'amour qu'on peut leur apprendre la chasteté. En leur faisant croire que l'instinct sexuel ne peut être contenu, le théâtre naturaliste n'a même pas l'excuse d'abriter cette croyance à la fatalité passionnelle derrière une vérité scientifique, car il n'y a pas un traité sérieux de physiologie, qui affirme cette irresponsabilité de la passion[1]. La femme n'est pas seulement un organisme, une matrice, elle est surtout une âme, elle a aussi une conscience et une volonté, qui l'arrachent à la fatalité.

Pour ramener le bon goût et le bon sens sur la scène, la volonté des auteurs dramatiques ne suffit pas ; il y faut encore la collaboration du public. Si le public cesse d'aimer les vices et les crimes passionnels, les directeurs de théâtre cesseront de lui en donner. Dans tous les cas, les spectateurs ne doivent point oublier que les héros de théâtre, ne sont point des modèles à imiter, mais des sujets à observer, que Roxane, Médée, Hermione, Phèdre ne sont pas plus des modèles pour les femmes, que Pyrrhus, Oreste, Othello ne sont des modèles pour les hommes.

(1) Dans un livre récent sur l'*Instinct sexuel* (Paris, F. Alcan), M. le Dr Féré, médecin à Bicêtre, écrit les lignes suivantes, qui méritent d'autant plus d'être remarquées qu'elles émanent d'un savant déterministe : « Ce livre a pour but de mettre en lumière la nécessité du contrôle et de la responsabilité dans l'activité sexuelle, tant au point de vue de l'hygiène, qu'au point de vue de la morale. » (*Préface.*) M. le Dr Féré ajoute que « c'est au nom de la psychologie des bêtes soumises à la folie du rut périodique, et non pas au nom de la psychologie de l'homme civilisé, qu'on affirme l'irrésistibilité des impulsions sexuelles » (p. 30). Animal par ses organes, l'homme est libre par son esprit. Les sophismes littéraires ne sont souvent que des erreurs scientifiques.

CHAPITRE XIII

LA RESPONSABILITÉ DU CRIME PASSIONNEL

« La liberté constitue l'essence spéciale de l'homme. »
SIMPLICIUS. *Commentaires sur Epictète.*

On a déjà écrit sur la responsabilité et l'irresponsabilité des auteurs des crimes passionnels. Les uns prétendent que l'amour excuse tout, d'autres soutiennent que le crime passionnel est le plus grand des crimes. La vérité, comme toujours, me paraît être entre ces deux opinions extrêmes. Les crimes que Vénus fait commettre ne sont pas plus excusables que ceux que Bacchus inspire ; l'ivresse de l'amour n'est pas plus une justification que l'ivresse de l'alcool. Malgré tout ce que disent les poètes et les romanciers qui font de l'amour une vertu et de l'état passionnel une fatalité, l'amour n'est ni une cause de supériorité, ni une cause d'irresponsabilité, mais c'est souvent un motif d'indulgence, non d'impunité, une circonstance atténuante, même très atténuante, dans certains cas.

« Les crimes passionnels, qui sont ceux que nos juges, que l'opinion publique traitent avec le plus d'indulgence ou de fausse pitié, écrit M. Brunetière, sont peut-être, quand on les examine, les plus odieux, les plus dangereux de tous et surtout les plus anti-sociaux[1]. » M. Bourget pense de même que le crime passionnel, considéré au point de vue

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1891.

de la défense sociale, lui paraît plus redoutable que tout autre[1]. Je ne partage point cet avis. Outre que les victimes du crime passionnel, la femme adultère tuée par son mari, le séducteur qui abandonne sa maîtresse et qui est vitriolé par elle, ont une grande part de responsabilité dans le crime, l'auteur du crime ne devient jamais un récidiviste, un criminel de profession ; il ne recommence pas son crime, il n'en fait pas une habitude, une sorte de métier. Le crime passionnel est donc moins dangereux que le crime ordinaire.

Je ne partage pas davantage l'opinion de M. Brunetière qui écrit : « Ni l'amour, ni la haine qui tuent n'ont rien de moins coupable que la cupidité qui vole. » Tuer par amour et par jalousie n'est pas aussi odieux que tuer par cupidité. La jeune fille abandonnée qui tue son séducteur n'est pas aussi méprisable que la servante qui empoisonne son maître pour le voler. Le mari, qui dans la fureur de la jalousie assassine sa femme ou l'amant de sa femme, est infiniment moins coupable que le voleur de grand chemin qui assassine les voyageurs par cupidité. Le meurtre commis par l'amoureux éconduit sur la jeune fille qui le repousse est moins vil que le meurtre suivi de vol.

Dans beaucoup de crimes passionnels, un grand nombre de raisons commandent l'indulgence, et par ce mot je n'entends pas l'impunité, mais une atténuation notable de la responsabilité et de la répression. Il faut tenir compte des souffrances, du désespoir de l'amour malheureux, de l'aveuglement que produit la passion, de la fureur qui accompagne la jalousie, de la puissance de l'idée fixe, sorte d'obsession, qui trouble la raison et obscurcit le sens moral, de l'entraînement des sens, des prédispositions physiologiques du tempérament, de la jeunesse de l'accusé, de la faiblesse du sexe féminin, de l'intérêt que présente le sort

(1) Bourget, *Physiologie de l'amour*, p. 254.

de la femme abandonnée, de la femme légitime délaissée et du mari outragé.

Une justice humaine, qui veut tout peser avec mesure, doit prendre en considération le changement de caractère que produit souvent la passion. Sous l'empire d'un amour violent et malheureux, d'une jalousie qui le dévore, un homme doux et bon, peut devenir irritable et méchant ; celui qui était laborieux perd le goût du travail ; celui qui avait le caractère gai est envahi par la mélancolie et le désespoir ; l'homme énergique trompé par une femme dont il est épris, devient agité, nerveux ; on le verra pleurer comme un enfant ou rugir de colère. Sous l'influence de la passion qui le domine, l'homme sent son caractère se modifier et il peut se dire avec effroi comme un héros de Racine :

« Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi ? »

L'homme qui est ainsi emporté par la passion loin de son caractère naturel, est digne de pitié, surtout quand il est jeune, c'est-à-dire quand son cœur est plein de sentiments généreux et son cerveau vide d'idées et d'expérience.

L'indulgence à l'égard de la femme, accusée d'un crime passionnel, s'impose aussi dans la plupart des cas, pour des raisons physiologiques et psychiques. La femme est une matrice ; *tota mulier in utero*, disait Van Helmont ; cette définition est assurément incomplète, car, si la femme est une matrice, elle est aussi un cerveau, un cœur et une âme. Mais, il est certain que les retentissements de la matrice sur le système nerveux doivent être pris en considération. Les fonctions physiologiques, auxquelles les femmes sont soumises, règles, grossesse, allaitement, ménopause, déterminent souvent des troubles cérébraux. Il y a un lien étroit entre l'état des organes de la génération et l'état du cerveau. La vie physiologique et psychique de la femme gravite autour de la maternité.

Il y a beaucoup d'hystériques, au sens médical du mot, parmi les femmes qui commettent des crimes passionnels. Or, les femmes hystériques ne peuvent pas supporter les contrariétés sans pleurer, sans trépigner ; elles ont souvent des crises de larmes, de désespoir, pour les motifs les moins sérieux, comme dans le cas suivant : un ouvrier reproche à sa femme de ne pas tenir son dîner prêt, celle-ci très nerveuse, très sensible à ce reproche, lui répond : « Je ne le ferai plus à manger maintenant, tu ne me retrouveras pas ce soir ; » ceci dit, elle s'empare d'un flacon de laudanum et le vide. On comprend qu'avec un tempérament pareil, une femme incapable de supporter un reproche, ne peut se résigner à la trahison d'un amant, à l'infidélité d'un mari. Les femmes jalouses qui font des scènes, qui crient, cassent la vaisselle et tourmentent leur mari, n'ont un mauvais caractère que parce qu'elles ont un tempérament maladif ; on dit qu'elles sont méchantes, alors qu'elles sont seulement malades [1]. L'esprit de contradiction qui est si fréquent chez elles, tient à la nervosité [2]. Cette nervosité, qui rend la femme irritable, susceptible, emportée et violente, peut être déterminée non seulement par l'hérédité, mais par la souffrance continue, par un grand malheur, par la mort d'un enfant.

Le caractère de la femme qui commet un crime passionnel est souvent un caractère exalté, romanesque conséquence d'un tempérammment névropathique, dont elle a hérité de ses ascendants. Mme Weiss était une déséquilibrée, une nymphomane. La Ve Gras était hystérique Marie B... était la fille d'une femme qui avait été soignée comme folle, la nièce d'un homme mort aliéné ; à l'âge de quinze ans, elle avait tenté deux fois de se suicider : « Dès

(1) C'est en généralisant outre mesure des cas nombreux, mais exceptionnels, que Michelet a dit que la femme est une malade.

(2) Cet esprit de contradiction se trouve exactement décrit dans ce vers de Térence :

« *Nolunt ubi velis ; ubi nolis, cupiunt ultra.* »

ma jeunesse, dit-elle au juge d'instruction, mes sentiments toujours honnêtes avaient une vivacité extraordinaire. Ma maîtresse de classe disait : « Avec cette tête-là, je ne sais « pas comment vous ferez; vous serez bien malheureuse « dans la vie. » — Je me souviens qu'à quinze ans j'avais été prise d'une amitié idéale pour une jeune fille de la pension et qu'un jour j'ai voulu m'empoisonner, parce que j'avais cru qu'elle ne se souciait pas de mon affection. — J'ai eu de bonne heure une véritable passion pour la musique; c'était ma vie, c'était ma joie. — Lorsque j'ai été recherchée par M. X..., vers qui de mon côté je me sentais entraînée, je lui ai dit : « Je ne veux pas vous aimer, c'est trop grave. « Prenez garde, si je vous aime; je vous aimerai toute ma « vie. » Je lui ai dit aussi qu'après lui avoir donné mon cœur, je ne consentirais pas à être oubliée. »

Parmi les causes qui devaient contribuer à diminuer la peine, les anciens jurisconsultes plaçaient « la fragilité du sexe[1] », ce que Tacite appelle *impotentia muliebris*. En parité de crime, les femmes, dans l'ancien droit, n'étaient pas punies aussi sévèrement que les hommes : ainsi, par exemple, quand un homme avait commerce avec une religieuse, il était décapité, tandis que la religieuse n'était punie que de peines canoniques. La loi supposait que la jeune fille sans expérience ne pouvait se défendre que très difficilement contre la séduction. Aujourd'hui, la loi ne fait plus de distinction entre les hommes et les femmes[2], mais j'estime que les juges doivent la faire. En fait, le jury la fait; il se montre plus indulgent pour le sexe féminin.

(1) Jousse. *Traité de la justice criminelle*, t. II, p. 626.

(2) Dans certains cas, la loi pénale est même plus sévère pour la femme que pour l'homme : l'adultère de l'homme n'est puni que s'il entretient une concubine dans le domicile conjugal et il est puni moins sévèrement que l'adultère de la femme; le mari qui tue sa femme et son complice en flagrant délit est excusable, la femme ne l'est pas, si elle tue son mari et sa complice dans les mêmes conditions; la preuve de la culpabilité ne se fait pas de la même manière à l'égard de la femme adultère et à l'égard de son complice. (Art. 324, 337, 338, 339 du Code pénal).

Les décisions d'acquittement sont plus nombreuses pour les femmes que pour les hommes. En outre, depuis quelques années, l'écart entre les deux sexes va en augmentant. De 1856 à 1860 la proportion des hommes acquittés était de 23 p. 100 ; celle des femmes de 33. En 1876-1880 celle des hommes était de 19 p. 100 ; celle des femmes de 35. En 1892 l'écart a été plus considérable ; la proportion des hommes acquittés a été de 23 p. 100 ; celle femmes de 52.

C'est donc bien à tort que les féministes accusent les hommes d'être injustes à l'égard des femmes. dans l'application de la loi. Sur certains points, j'en conviens, la loi est susceptible de réformes en faveur des femmes. Mais on ne saurait reprocher aux jurés de pécher par un excès de sévérité envers les accusées. Je suis persuadé que les femmes seraient jugées plus sévèrement par des juges de leur sexe. Il est vrai qu'elles seraient aussi impitoyables pour les hommes.

Mais cette indulgence pour la femme ne doit pas aller jusqu'à l'impunité. sous prétexte que la colère de la femme délaissée est naturelle. La vengeance n'est pas légitime, parce qu'elle est naturelle. Toutes les passions sont dans la nature ; la conscience et la volonté sont faites pour résister aux entraînements naturels qui seraient dommageables pour autrui. Ainsi que le fait très finement observer Mme de Staël, « ce qu'il y a de naturel dans cette passion ne rend ses conséquences ni plus heureuses, ni moins coupables ; c'est à combattre les mouvements involontaires qui entraînent vers un but condamnable que la raison est particulièrement destinée ; car la réflexion est autant dans la nature que l'impulsion ».

L'homme qui séduit une jeune fille et qui l'abandonne est assurément bien coupable. Mais ses torts ne peuvent légitimer le meurtre. Le devoir de respecter la vie humaine ne varie pas suivant la dignité ou l'indignité de la victime.

Au surplus, la jeune fille qui se laisse séduire est-elle sans reproche ? N'est-elle point coupable d'avoir trompé ses parents, d'avoir déshonoré sa famille ? Si elle avait défendu son honneur, comme elle défend sa bourse, elle n'aurait pas succombé. Dans son admirable *Don Quichotte*, Cervantès a présenté cette observation d'une manière très spirituelle. Une femme vient se plaindre à Sancho d'avoir été violentée par un berger. Sancho condamne le coupable à remettre vingt ducats à la plaignante, puis lorsque celle-ci est sortie, il dit au berger : « Mon ami, courez après cette femme, reprenez-lui votre bourse de gré ou de force et revenez tous deux. » Bientôt, « le berger et la femme reviennent cramponnés l'un à l'autre, elle sa jupe retroussée tenant la bourse entre ses jambes, lui faisant tous ses efforts pour la reprendre; mais il n'y avait pas moyen, tant cette femme la défendait bien. Justice ! criait-elle de toute sa force. Justice ! voyez, seigneur, voyez l'effronterie de ce vaurien qui veut me reprendre la bourse... — Et vous l'a-t-il ôtée ? demanda Sancho. — Otée ! répliqua-t-elle ; oh ! il m'arracherait plutôt la vie... — Je confesse que je suis rendu, dit le paysan... et il la laissa aller. » Alors, Sancho se faisant rendre la bourse dit à la plaignante : « Ma sœur, si vous vous étiez défendue ce matin avec autant de force et de courage que vous venez de défendre cette bourse, dix hommes réunis n'auraient jamais été capables de vous violenter[1]. »

Tout en reconnaissant que la jeune fille qui a la faiblesse de se laisser séduire mérite une grande pitié, la société ne peut cependant lui donner le droit de dire au séducteur : « le mariage ou la mort ! » Une société, où les citoyens se feraient

(1) *Don Quichotte*, ch. XLV. Muyart de Vouglans raconte qu'un juge mit en pratique la sentence de Sancho ; il condamna un jeune homme qu'une femme accusait de viol, à lui payer une certaine somme de dommages-intérêts, puis il donna à cet homme la permission d'enlever à la femme l'argent qu'il venait de lui donner. Le jeune homme ne put y parvenir tant fut vigoureuse la résistance que la femme lui opposa. Ce que voyant, le juge ordonna à la femme de lui restituer l'argent, en lui disant qu'elle aurait pu aussi bien défendre son corps que son argent, si elle l'avait voulu. (*Institutes au droit criminel*, t. II, p. 358.)

justice, où la jalousie et la vengeance pourraient impunément commettre des meurtres, ne serait plus une société civilisée. On ne peut être juge et partie dans sa propre cause, encore moins juge, partie et exécuteur. Chez les peuples civilisés, c'est l'État qui rend la justice. Le citoyen homme ou femme, n'a pas le droit de se substituer à l'État, de condamner à mort où à la cécité, d'inventer des supplices nouveaux, de prononcer la sentence dans son for intérieur et de l'exécuter. La femme ne peut pas plus dire à l'homme : « Épouse-moi, ou meurs », que l'homme ne peut dire à la femme : « Sois à moi, ou meurs ; l'amour ou la mort. » Si par l'organe de ses représentants, la société donnait à la vengeance le droit de blesser ou de tuer, elle prononcerait elle-même sa propre condamnation. Permettre à la jalousie, à la vengeance, de faire souffrir, de brûler le visage, de crever les yeux, de percer la poitrine, ce serait faire rétrograder la société au delà de la barbarie primitive; ce ne serait plus même la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent : ce serait une loi encore plus barbare : œil crevé pour réparation refusée, crâne brisé pour mariage manqué. Le devoir des jurés est de faire respecter la vie humaine et non d'encourager le meurtre; acquitter une femme qui a tué son amant c'est autoriser la vengeance.

La pitié, que le jury éprouve pour la femme délaissée qui se venge, part d'un bon naturel, mais ce n'est pas avec la sensibilité que l'on juge. La pitié, comme tous les autres sentiments, doit être réglée par la raison. Le jury, au surplus, ne doit pas s'attendrir seulement sur les chagrins d'amour des femmes, qui sont tendres à la tentation; qu'il garde un peu de pitié pour les victimes : les yeux brûlés par le vitriol après d'atroces souffrances, le cœur et les poumons des victimes percés par les balles ne sont pas des spectacles moins dignes de pitié que les cœurs féminins percés par les flèches mythologiques de l'amour.

Les accusées, elles-mêmes, quand on les interroge, ont

conscience de leur responsabilité ; elles se sentent coupables, tout en étant étonnées des conséquences, qui sortent fatalement d'une première faute. Une jeune fille, qui avait voulu tuer son amant et se tuer ensuite, disait au magistrat qui l'interrogeait : « Je le reconnais, il y a dans tout ce qui m'arrive beaucoup de ma faute, mais je sens aussi que je suis poursuivie par la fatalité. » Ce qu'elle appelait fatalité, c'est la force des choses, qui fait sortir, avec une logique effrayante, les conséquences les plus tragiques d'une situation fausse. La faute originaire n'est pas fatale, mais il y a une grande part de fatalité dans les conséquences. Celle qui s'est placée dans une situation fausse ne peut pas toujours dire : « J'irai jusque-là et je n'irai pas plus loin ; » elle croyait s'arrêter à une liaison agréable, à une aventure joyeuse, et elle a passé rapidement de la faute secrète au déshonneur public. C'est avec une rapidité effrayante que l'idylle s'est transformée en un drame judiciaire. Les liaisons irrégulières deviennent vite des liaisons dangereuses ; commencées avec imprévoyance par l'attrait du plaisir, elles peuvent finir rapidement dans la douleur et dans la honte. Aimer ce n'est pas toujours aller au bonheur, comme le croient les jeunes filles, c'est souvent courir à un regret, à une déception et même à une catastrophe ; c'est souffrir et faire souffrir, haïr et tuer. Si la jeune fille séduite se révolte contre la lâcheté et la cruauté de celui qui l'abandonne, après l'avoir rendue mère, elle est tentée de se venger par le vitriol ou le revolver ; la voilà homicide ; si elle recule devant la vengeance, elle est attirée vers le suicide ou l'avortement, pour se soustraire à la honte. Que de femmes mariées qui voulaient se borner à l'amour platonique, sont devenues adultères et ensuite empoisonneuses !

« Un pas hors du devoir nous peut mener bien loin ; »
(Corneille.)

il peut mener rapidement la jeune fille séduite à l'avortement ou à l'infanticide, au suicide ou à l'homicide.

Goethe a résumé dans l'histoire de Marguerite de Faust les catastrophes qui peuvent résulter d'une première faute. Cette jeune fille, qui est si pure avant la séduction, trompe sa mère après la séduction et la fait mourir de chagrin : cette sœur si dévouée fait périr son frère dans un duel avec son séducteur ; cette mère si aimante tue son enfant : cette chrétienne si pieuse meurt à moitié folle dans une prison, en disant : « Ma mère, c'est moi qui l'ai tuée : mon enfant, c'est moi qui l'ai noyé !... Où est mon frère ?... La mort épie mes pas.

Dans la dernière lettre qu'il adresse à Lolotte avant de se suicider, Werther s'écrie : « Hélas ! je ne prévoyais pas que cette route me conduirait au suicide : » il aurait pu ajouter : « et à la tentation du meurtre, car il avait eu la pensée de tuer le mari de Charlotte : « Oui, Lolotte, pourquoi te le cacherai-je ? Il faut que l'un de nous trois périsse, et ce sera moi. O ma chère amie, dans ce cœur envahi par la fureur, s'est glissée l'affreuse idée de tuer ton époux !... toi... moi !... Il faut donc que je parte. » Il n'échappe au meurtre que par le suicide. Ce que Werther dit de lui, les meurtriers par amour peuvent se l'appliquer ; en commençant une idylle amoureuse dans le ravissement, ils ne prévoyaient pas qu'ils la termineraient sur les bancs de la cour d'assises. Le magistrat, qui voit passer sur ces bancs tant de victimes de l'amour, se sent pris de pitié pour elles et d'effroi pour la force mystérieuse qui les a poussées au crime, mais sans les affranchir toutefois de toute responsabilité.

L'amour vrai, en effet, peut être une circonstance atténuante, quelquefois très atténuante [1], mais ce n'est pas une justification. La raison et la volonté sont faites pour réfréner la passion. En dehors des cas, où l'homme est dépossédé de sa volonté et de sa raison par la maladie,

(1) L'ancien droit français, qui était si rigoureux, admettait cette atténuation, « car cette passion, dit Jousse, est comparée à la folie ou à l'ivresse ». (*Traité de la justice criminelle*, t. II, p. 629.)

il a le devoir et le pouvoir de se contenir. Ainsi que le dit M. le Dr Magnan « les centres supérieurs qui résident dans la région frontale règlent et modèrent les appétits et les instincts, qui ont pour base organique la vaste région située en arrière de la pariétale ascendante [1] ». Les écrivains, qui prétendent que les passions sont irrésistibles, ne se rendent pas compte de la force de la volonté [2] et des idées. Les grandes idées de devoir et de justice, l'amour de l'idéal, l'enthousiasme pour la beauté morale, le sentiment de la dignité personnelle, l'horreur du mal et la peur au remords, tous ces sentiments, inconnus des animaux, font contrepoids chez l'homme aux instincts passionnels et le rendent responsable. On a appelé l'homme, un animal raisonnable, un animal religieux, un animal métaphysique, un animal imitateur, un animal inventeur d'outils. On pourrait aussi le définir un animal responsable. La responsabilité est le caractère le plus saillant de la nature humaine. La société est l'organisation de la responsabilité civile et pénale.

Quelques médecins, quelques moralistes, assimilent l'amour à la fièvre ou à la folie. Huet, évêque d'Avranches, disait que l'amour est une fièvre, qui se guérit par d'abondantes saignées. Le docteur Sauvages de Montpellier, au XVIIIe siècle, considérait l'amour comme une maladie ; il a écrit un traité sur le *pronostic* et la *thérapeutique* de l'amour. Ce n'est point par métaphore que les poètes parlent « des feux de l'amour », « de la fièvre de l'amour », « de la flamme qui brûle dans le cœur ». Dans quelques cas, l'amour donne la fièvre ; ce n'est point par une figure de rhétorique que Phèdre dit :

« Je sentais tout mon corps et transir et brûler. »

(1) Magnan. *Recherches sur les centres nerveux*, 2e série.

(2) La volonté contribue même à préserver et à guérir des maladies. Vouloir guérir c'est commencer sa guérison. *Pars sanitatis velle sanari fuit* (Ovide).

Cependant, si l'amour peut devenir un état pathologique, normalement il ne l'est pas ; c'est un état physiologique, qui est dans l'ordre de la nature. pour assurer la conservation de l'espèce. Ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'il produit des troubles de la circulation et de la nutrition et un véritable délire, un état mélancolique avec stupeur.

On ne peut faire de l'amour une cause d'irresponsabilité et l'assimiler à une maladie mentale, en se fondant sur des caractères communs : l'idée fixe. l'obsession avec l'oppression précordiale. Il est très vrai que l'amour, comme une névrose, rétrécit l'horizon intellectuel, que l'amant ne pense qu'à la personne aimée, que son attention se concentre sur sa beauté, que le lieu qu'elle habite, l'air qu'elle respire, les vêtements qui la touchent sont pour lui tout l'univers. Mais l'obsession n'est pas toujours un signe de folie. Le savant a des idées obsédantes, il pense toujours à l'objet de ses études. L'homme de génie n'arrive à une découverte que par la concentration de ses pensées sur un même objet. On connaît la réponse, qui fut faite par un savant à cette question : « Comment avez-vous été amené à faire cette découverte ? » — « En y pensant toujours, » répondit-il. Donc, l'idée fixe, qui caractérise l'état psychique de l'amoureux, n'est pas un signe de folie.

Toute idée fixe détermine des actes, provoque une impulsion ; c'est là le jeu normal de la vie intellectuelle ; il se concilie avec la responsabilité, parce qu'il ne supprime ni la conscience, ni la volonté. Toutes les passions sont absorbantes et impulsives et on ne les considère pas comme des états morbides entraînant l'irresponsabilité. Toute passion consiste dans une complaisance, dans une concentration de la pensée sur l'objet de cette passion. L'ambitieux a une idée fixe : le pouvoir ; l'avare a une idée fixe : l'argent. Les nobles passions sont aussi des idées fixes ; l'ardent

patriote a une idée fixe : la grandeur de la patrie ; le missionnaire a une idée fixe : l'évangélisation des peuples païens ; le saint concentre ses pensées sur Dieu[1], etc. Ce qui distingue l'idée fixe du saint, de l'ambitieux, de l'idée fixe du fou, c'est que les premiers peuvent détourner leur pensée de l'objet de leurs préoccupations habituelles, tandis que le fou ne le peut pas. Or, tout en reconnaissant que l'idée fixe de l'amour est plus obsédante que celle des autres passions, néanmoins il n'est pas impossible de s'en détourner par des voyages, d'autres occupations et préoccupations. Enfin, en admettant que, dans certains cas d'amour malheureux, l'amoureux ne puisse s'affranchir de l'idée fixe qui le domine, on le verra tomber dans une tristesse incurable, dans un sombre et invincible désespoir qui aboutira au suicide ; mais, cette souffrance ne peut le conduire au crime que par l'assentiment de la volonté.

L'appréciation de la responsabilité de l'assassin par amour est surtout très difficile, quand il s'agit d'un débile, d'un dégénéré. Tous les dégénérés ne sont pas irresponsables, puisqu'il y a des dégénérés supérieurs et que les aliénistes ont tellement élargi la catégorie des dégénérés, qu'ils y font entrer les saints. Mais il y a des dégénérés inférieurs qui ne sont pas responsables, parce que chez eux la volonté est nulle et les impulsions irrésistibles.

L'homme normal peut résister à ses passions. Mais à quels signes physiques et psychiques distingue-t-on l'homme normal du dégénéré ? Malgré les travaux des physiologistes et des aliénistes contemporains, rien n'est encore plus obscur que la connaissance de l'homme. Depuis trois mille

(1) « Une passion dominante dit Locke, attache si fort nos pensées à son objet... qu'un homme par exemple, qui est passionnément amoureux, néglige ses affaires les plus importantes, incapable d'y penser... Mais, quoique les passions en général soient la principale cause de la maladie, ce n'est pas la seule qui enclave pour ainsi dire l'esprit et qui le borne pour un temps à un seul objet, dont on ne peut le détourner. » (*De la conduite de l'esprit pour la recherche de la vérité.*)

ans, les philosophes et les savants lui disent : « Connais-toi toi-même ; » mais il lui a été plus facile de connaître le monde que de se connaître lui-même. Après trois mille ans d'études, de recherches, d'inventions, de découvertes, l'homme moderne sait ce qui se passe dans les entrailles de la terre, dans les profondeurs des mers et au fond des cieux, mais il ne sait qu'imparfaitement ce qui se passe dans son cerveau. Cette connaissance a bien été avancée par les physiologistes et les aliénistes, qui ont montré le lien effrayant qui existe entre le cerveau et les facultés intellectuelles et morales. Mais que d'obscurités subsistent ! Quel terrible problème que celui de savoir si tel accusé est ou non responsable ! Et c'est à des jurés qu'on donne à résoudre ce problème !

« Imparfait ou déchu, l'homme est le grand mystère. »

Les aliénistes eux-mêmes ne parviennent pas toujours à s'entendre. En voici un exemple : Le 31 août 1899, la cour d'assises du Puy-de-Dôme a jugé le nommé Fournier (François), âgé de vingt-neuf ans, meunier, qui avait violé une jeune fille. Ses réponses et diverses dépositions de témoins ayant fait douter de l'intégrité de ses facultés, il fut soumis à l'examen d'un savant aliéniste de Clermont-Ferrand, qui conclut : 1° que Fournier était atteint de débilité mentale congénitale ; 2° que cette maladie, ou plutôt son état défectueux inné était de nature à enrayer en certains cas sa volonté ; 3° que cette débilité mentale avait été subitement aggravée par son arrestation et l'avait plongé dans une hébétude qui n'était pas simulée ; 4° que, vu les précautions prises par lui pour accomplir son acte criminel, et vu les quelques emplois qu'il avait pu occuper, il n'était pas complètement irresponsable, mais qu'on devait abaisser sa responsabilité au minimum. — Trois nouveaux médecins furent chargés d'examiner l'état mental de l'accusé et de rechercher si la stupeur qu'il présentait était simulée ou

n'était pas simulée, comme le pensait l'aliéniste de Clermont-Ferrand. Les nouveaux experts déclarèrent que l'accusé simulait l'hébétude ; il prétendait qu'il ne savait pas distinguer une pièce de 50 centimes d'une pièce de 5 centimes, qu'il ne connaissait ni son âge, ni l'année de son tirage au sort, qu'il ne savait pas compter. Ils ajoutèrent qu'ils ne trouvaient sur lui aucun des stigmates de la dégénérescence. La cour d'assises l'a condamné à deux ans d'emprisonnement.

Les aliénistes commis par la justice ont l'habitude de se faire communiquer la procédure ; ils y trouvent des renseignements très utiles, dans les interrogatoires de l'accusé, dans les dépositions des témoins, sur le caractère de l'accusé, sur ses antécédents, sur sa famille, sur la manière dont le crime a été commis. Mais j'estime que dans leur rapport les médecins doivent se tenir sur le terrain médical, ce qu'ils ne font pas toujours ; quelquefois ils font dépendre leurs conclusions de telle ou telle déposition. A mon avis, ils sortent alors de leur domaine. Dernièrement, à la chambre d'accusation que je préside, nous avons eu à examiner l'état mental d'un accusé qui avait tenté de tuer sous l'empire de la jalousie. L'aliéniste faisait dépendre ses conclusions d'un fait allégué par l'accusé et non établi par l'instruction. Si, disait l'expert, ce fait est vrai, l'accusé est responsable ; s'il est inexact, l'accusé est irresponsable. Nous avons pensé, mes collègues et moi, que l'aliéniste aurait dû se tenir sur le terrain médical, rechercher si l'accusé présentait des caractères physiques et psychiques anormaux ou morbides, et nous avons ordonné une nouvelle expertise qui est en cours.

Pour les accusés qui ne sont ni assez fous pour être enfermés dans les asiles d'aliénés, ni assez raisonnables pour être déclarés responsables, il devrait y avoir des établissements intermédiaires entre l'asile et la prison. Les déclarer irresponsables et les laisser en liberté c'est com-

promettre la sécurité publique ; les condamner, c'est violer la justice[1].

Mais si l'amour n'est pas normalement un état morbide de l'âme et du corps, il peut le devenir. A côté de l'amour normal, physiologique, il y a l'amour anormal, pathologique. Ainsi que le dit Littré, dans son Dictionnaire de médecine, l'amour « est la source d'aberrations que l'hygiéniste, le médecin-légiste sont appelés à prévenir ou à interpréter, afin de savoir si elles ont été accomplies dans des conditions normales ou d'aliénation mentale ». Cette appréciation est très délicate. C'est au médecin, très versé dans l'étude des maladies mentales, qu'il appartient de la faire ; tous les médecins n'ont pas la compétence nécessaire. Dans les cas très délicats, je conseille aux juges d'instruction de faire examiner les accusés par les aliénistes de Paris, qui ont une compétence exceptionnelle et de les faire transférer par le parquet au dépôt de la préfecture de la police, où ils pourront être examinés par les médecins. Dans l'affaire Walroff, la chambre des mises en accusation de la Cour d'Aix ordonna l'examen de l'accusé par MM. Brouardel, Motet et Garnier ; l'accusé fut transféré à Paris. En pareille matière, la question des frais est secondaire. Ce qui importe c'est que la justice ne s'expose pas à condamner un malade et à le déshonorer lui et sa famille.

Je tremble, toutes les fois que je vois soumettre aux jurés une question de responsabilité, parce qu'ils n'ont pas fait les études spéciales, qui sont indispensables pour la résoudre : on les voit tantôt déclarer irresponsables des accusés que les médecins-légistes déclarent responsables, et tantôt affirmer la responsabilité d'accusés, qui sont très certainement irresponsables. Les jurés considèrent comme une

(1) V. Gilbert Ballet. *Annales medico-physchologiques*, 1895, p. 271. — *Les Dégénérés*, par les Drs Magnan et Legrain, p. 214. Depuis 1863, il existe en Angleterre, à Broadmoor, un asile pour les aliénés criminels. Cette expression d'aliénés criminels est impropre, car les aliénés ne peuvent être considérés comme criminels, puisqu'ils sont irresponsables.

preuve de responsabilité l'affirmation des accusés qu'ils ne sont pas fous ; « puisque l'accusé, disent-ils, se déclare sain d'esprit, nous devons accepter sa déclaration ; puisqu'il proteste contre le soupçon de folie et repousse ainsi l'excuse qui l'absoudrait, pourquoi la justice l'admettrait-elle ? » Ce raisonnement spécieux est contredit par l'observation des aliénés. Les fous ne reconnaissent pas leur maladie, ils croient jouir de leur raison et accusent de folie les médecins qui les soignent. Lorsqu'un accusé allègue qu'il est fou, la présomption est que c'est un simulateur, qu'il veut passer pour fou, pour échapper à la peine, mais qu'il ne l'est pas.

On entend quelquefois aussi le Ministère public présenter comme preuve de perversité l'absence de regrets, de remords chez l'accusé. Cette insensibilité morale n'est pas toujours une preuve de perversité ; elle est quelquefois l'effet d'un endurcissement criminel ; mais souvent aussi elle est le signe d'une maladie mentale. Le fou ne regrette pas l'acte criminel qu'il a commis ; sa conscience ne lui reproche rien, il n'a pas de remords ; comme il est poussé par une force irrésistible, il dit qu'il recommencera. Le remords implique la liberté. Le fou n'étant pas libre ne peut pas en éprouver.

Il m'est très difficile de préciser les signes physiques et psychiques auxquels on peut reconnaître si l'amour est pathologique et entraîne l'irresponsabilité. Chaque cas doit être examiné d'une manière particulière. J'ai observé, dans une affaire de meurtre commis sur une jeune fille par un jeune homme qui voulait l'épouser, des symptômes physiologiques et psychiques, qui me portent à croire que l'accusé était un malade : son cerveau était congestionné, la pupille dilatée ; il ne parlait presque plus, il fallait le secouer pour lui arracher une parole, il sentait une grande lassitude dans les jambes, il ne pouvait ni dormir, ni travailler, il était comme hébété ; puis il passa de cet état de prostration à une fureur subite et tua la jeune fille.

C'est surtout la jalousie qui, en éclatant chez un déséquilibré, chez un hystérique, peut produire les plus grands ravages, un véritable égarement de la raison et de violentes impulsions. Les déséquilibrés, les nerveux, ombrageux, susceptibles, sont prédisposés à la jalousie morbide, qui les conduit tantôt au suicide, tantôt à l'assassinat. L'amour qui tue éclate souvent chez des névropathes. Chambige s'écriait dans sa prison : « Oh ! ma mère, pourquoi m'avoir donné des nerfs de femme ? » Un grand nombre de meurtriers par amour, par jalousie, ont des nerfs de femme, des nerfs si sensibles, si vibrants, si difficiles à maîtriser, qu'ils côtoient la folie, qu'ils ont peur de devenir fous. Il n'est pas douteux que les névropathes sont prédisposés au suicide et au crime passionnels. Le même Chambige avait eu des idées obsédantes de suicide et la peur de la folie ; son père s'était suicidé. Il n'est pas rare d'entendre des accusés de crimes passionnels dire pour s'excuser : « Je regrette vivement l'attentat qui m'est reproché ; je ne suis pas toujours maître de moi ; il y a des moments où je ne peux me contenir. » Quand on recherche les antécédents héréditaires de ces malheureux, on trouve souvent que ce sont des déséquilibrés, des dégénérés, fils de parents aliénés ou névropathes ; ils sont sournois, très susceptibles, taciturnes, soupçonneux ; les témoins disent qu'ils sont tout drôles, « tout chose ». Une susceptibilité exagérée est souvent le signe d'un état nerveux anormal.

Quand l'accusé n'a pas agi sous l'empire d'un état morbide, d'hallucinations, d'idées délirantes, il est responsable. Seulement sa responsabilité doit être atténuée, s'il présente quelques tares diminuant sa force de résistance. Mais s'il a agi sous l'empire d'un état morbide accompagné d'hallucinations, il doit être déclaré complètement responsable.

Je n'admets pas la responsabilité partielle. M. le Dr Charpentier, médecin de la Salpêtrière et quelques autres aliénistes pensent que dans certaines folies partielles,

l'aliéné peut être responsable de crimes n'ayant pas de rapport avec l'idée fausse qui l'obsède : « Un homme que la jalousie conjugale rend fou et qui tue sous l'influence de ce délire est irresponsable, dit M. Charpentier, mais il est responsable s'il commet un faux ou une escroquerie, parce qu'il n'y a pas de rapport entre le délit et la jalousie morbide[1]. » Avec MM. Falret, Morel, Griesinger, Magnan, je crois au contraire que le délire partiel se rattache toujours à un trouble général de la raison, à une maladie du cerveau et que dès lors il entraîne l'irresponsabilité.

M. le Dr Lassègue, insistant avec raison sur la prédisposition au suicide qui résulte du tempérament, dit qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre le suicide et le mobile auquel il est attribué, que l'homme qui se suicide par chagrin d'amour était prédisposé au suicide avant ce chagrin, que ce chagrin n'est pas la principale cause de son suicide[2]. Cette prédisposition est incontestable. Puisque tous les hommes qui ont des chagrins d'amour ne se tuent pas ou ne tuent pas, il y a lieu de penser que les uns sont plus que d'autres prédisposés au suicide et au crime. La prédisposition au suicide n'est autre chose qu'une organisation plus sensible à la douleur, moins capable de la supporter et voulant s'y soustraire : *ferroque averte dolorem*. La cause biologique du suicide est l'excès de la souffrance ; les désespérés le disent eux-mêmes dans leurs écrits : « Ma douleur est trop grande, écrit une désespérée, je ne puis plus la supporter. Je vais en chercher le remède dans la mort. Quand vous recevrez ces lignes, votre pauvre Marie ne sera plus que cendre. » — « Je ne puis vivre séparée de X..., ma douleur est si forte que je préfère la mort. »

C'est une grande erreur de croire, comme l'a fait Stendhal, que ce qui caractérise l'auteur d'un crime passionnel c'est l'énergie ; la colère, la jalousie, le besoin de

(1) *Congrès de médecine mentale de Lyon*, 1891, p. 183.
(2) *Gazette des Hôpitaux*, 1865.

vengeance éclatent chez les personnes nerveuses, irritables, incapables de se maîtriser, chez les enfants, chez les femmes. Cette irritabilité est un signe de faiblesse et non d'énergie. L'homme, qui ne peut supporter l'infidélité d'une maîtresse sans perdre la raison, n'est pas un homme énergique, mais un homme faible. Celui qui, transporté de colère à la vue d'un rival, cède au besoin de le frapper n'est pas non plus un homme fort. La femme abandonnée, qui pleure, crie, trépigne, s'arrache les cheveux et veut arracher les yeux à l'infidèle, n'est pas davantage une femme énergique. L'énergie ne consiste pas à se mettre en colère, à céder à toutes les impulsions du sang et des nerfs, à subir toutes les influences physiologiques sans pouvoir leur résister. Ces violents ne sont au fond que des faibles, des impulsifs, des débiles. Voici un cas récent de jalousie morbide produisant l'idée fixe du suicide et raconté par le jaloux, un ouvrier menuisier, intelligent, qui a su analyser ses sentiments : « J'ai cru que je perdais complètement la raison. Mes idées étaient tellement confuses que je croyais que ma tête allait éclater, tant mon cerveau était en ébullition. Qu'est-il résulté de toutes ces réflexions ? Il en est sorti une idée de fou, une de ces idées qui ne viennent qu'aux insensés et je ne puis m'y soustraire. Toute ma vie est repassée dans ma tête dans ces quelques instants et je n'ai pu y voir que déception et malheur; un mauvais génie m'a toujours poursuivi, et devant ce noir tableau, la fatale idée m'est venue de m'y soustraire par la mort. » — Autre exemple : « Je suis absolument incapable d'aucun travail, je ne sais pas, en somme, ce que je veux ou ne veux pas... je divague, je me trouve dans l'énervement. Une idée fixe m'obsède, me poursuit depuis des années, le suicide. De là, découragement et lâcheté. »

La jalousie morbide peut inspirer les actes les plus bizarres. La femme jalouse, d'un tempérament hystérique, très artificieuse, invente mille fables, mille accusations

plus absurdes les unes que les autres, pour se venger soit de son mari, soit de la personne qui excite sa jalousie. En voici un exemple : une femme se frappait de coups de couteau, et accusait son mari de lui faire les blessures qu'elle portait ; une enquête fut ouverte et la femme rétractant ses accusations dit au commissaire de police : « Hier j'étais folle, j'aime beaucoup mon mari, mais je suis jalouse, j'ai voulu me tuer. » On voit quelle prudence, quel discernement sont nécessaires au magistrat qui reçoit de semblables plaintes, pour apprécier leur exactitude ou leur fausseté. Il ne suffit pas de connaître le code pour faire un bon magistrat, il faut connaître la nature humaine, le cœur féminin ; il faut être psychologue et aliéniste [1]. La femme jalouse très nerveuse, déséquilibrée, croit aussi très facilement que son mari veut se débarrasser d'elle par le poison, pour avoir la liberté de prendre une maîtresse ou d'épouser une autre femme. En proie à un véritable délire de persécution, elle portera contre son mari les accusations les plus fausses et elle le fera de bonne foi.

Les fausses accusations portées par les jaloux sont souvent le résultat de véritables hallucinations.

Le nommé T..., ouvrier plombier, marié à une femme très honnête, en devint très jaloux; d'un tempérament nerveux, excitable, il eut bientôt des difficultés avec elle; soupçonneux, ombrageux, il l'épiait, la surveillait et il finit

(1) On devrait exiger des magistrats la connaissance des maladies mentales et pour cela créer un cours de ces maladies dans toutes les facultés de droit. Ce cours existe à Paris, il est fait par M. le Dr Dubuisson. Il faudrait le rendre obligatoire et le généraliser. Faute de connaissance des maladies mentales. les membres du parquet et les juges d'instruction ne savent pas discerner les cas où l'examen de l'aliéniste s'impose. On condamne comme responsables des malades irresponsables. D'après M. le Dr Magnan, rien qu'à Paris, 50 aliénés en moyenne sont condamnés par an. De 1885 à 1890, on a reçu dans les asiles du département de la Seine, peu de temps après leur condamnation, 281 aliénés, dont 76 paralytiques généraux. — Dans certaines affaires civiles très importantes, interdiction, nullité de testament de donation pour insanité d'esprit, la science des maladies mentales est non moins indispensable aux magistrats ; le testateur étant mort, les magistrats sont même privés des lumières de l'expertise médico-légale.

par croire qu'elle commettait des actes de bestialité. Sa femme injuriée et maltraitée fut obligée de quitter le domicile conjugal et de demander le divorce. Le 5 décembre 1897, son mari se dissimula dans le corridor de la maison, où elle était employée et lorsqu'elle arriva, il l'interpella en ces termes : « Je veux savoir ce que tu allais faire rue R... » Comme elle refusait de répondre, il tira de sa poche une bouteille pleine de vitriol et en jeta le contenu au visage de sa femme. Le liquide corrosif atteignit légèrement la femme T..., mais brûla plus grièvement une jeune fille, qui se trouvait à ce moment dans le corridor. L'inculpé prit aussitôt la fuite; arrêté le lendemain, il opposa une très forte résistance; on le trouva porteur d'un sabre-baïonnette fraîchement affilé. Interrogé sur le port de cette arme, il répondit que c'était pour se défendre contre une attaque possible de la part de l'amant de sa femme. Il ne se présenta pas devant les magistrats en accusé, mais en accusateur. L'enquête révéla que ce jaloux avait toujours eu un caractère bizarre. Il y avait des aliénés dans sa famille. Son oncle paternel perdit la raison en 1870; il avait deux fils sous les drapeaux; n'en recevant pas de nouvelles il partit pour les rejoindre. Ses allures ayant paru étranges, on le prit pour un espion. on l'arrêta et on le fusilla. Examiné par un médecin légiste, l'accusé fut trouvé atteint de jalousie morbide dominé par des idées délirantes ayant des hallucinations, incapable de se maîtriser.

Le changement de caractère est souvent un signe d'aliénation mentale. Dans une procédure, instruite contre un mari, qui, sous l'empire de la jalousie, avait tiré quatre coups de revolver sur sa femme, j'ai trouvé cette déclaration faite par tous les témoins, que l'accusé depuis quelques années avait changé de caractère. « Depuis trois ans, disait sa femme, mon mari avait beaucoup changé, il prenait tout le monde en grippe... Il me disait quelquefois en pleurant :

« Je sens du vide dans ma tête, il m'arrivera quelque chose; je plante bien des vignes, mais je n'en jouirai pas... Tu me feras soigner à Paris par un spécialiste... Il ne peut pas arriver pire que de devenir fou. » La femme de l'accusé ajouta : « Le jour de la première communion de mon fils, mon mari me dit encore : « Fais bien les choses; invite « beaucoup de monde; je ne verrai pas d'autres fêtes. »

Chez l'accusé atteint de jalousie morbide, on observe souvent des hallucinations de la vue et de l'ouïe, il croit voir sa femme en conversation criminelle avec un amant, ou il croit l'entendre lui faire le récit de sa faute. J'ai eu dernièrement à examiner, comme président de la chambre d'accusation, une procédure instruite contre le nommé N...., qui, marié à une très honnête femme, l'accusait d'avoir des relations avec ses domestiques, avec ses voisins, avec le curé, avec son père; tous les jours il lui découvrait de nouveaux amants. « J'ai mis ma femme à la porte, a-t-il dit au juge d'instruction, parce qu'elle avait des relations avec mon domestique, ils ont couché vingt-huit nuits consécutives dans mon lit, je l'ai su par ma femme qui me l'a raconté en dormant. » Le juge d'instruction avait fait observer à l'accusé que cet aveu fait par sa femme pendant son sommeil était bien extraordinaire, et lui ayant demandé s'il n'avait pas d'autre preuve plus convaincante de son infidélité, le malheureux mari lui répondit qu'il avait trouvé sa femme dans l'écurie avec un autre domestique; « je ne les ai pas vus couchés ensemble, dit-il, mais je suis sûr qu'ils étaient en conversation criminelle, parce que plus tard elle me l'a encore avoué en dormant. Une nuit, je la faisais parler et lui reprochant son inconduite, je lui disais : « Si je te tirais un coup de fusil? » Elle me répondit : « Nous te ferons mettre chez les fous; » puis elle se réveilla. Une autre nuit, je l'interrogeai sur un autre de ses amants; elle m'avoua encore, toujours en rêvant, qu'elle avait eu des relations avec lui. » Sa femme s'étant réfu-

giée chez le père de son mari pour échapper aux mauvais traitements, le mari supposa qu'elle était la maîtresse de son père. Un jour voyant sa mère sortir de sa maison, pendant que sa femme se trouvait seule avec son père, N... s'introduisit dans la maison pour les surprendre en flagrant délit : « Je les ai aperçus tous les deux dans le fond de la cuisine, dit-il, ils étaient debout, appuyés contre un escabeau et s'embrassaient; je leur ai dit : « Eh bien ! les amou- « reux? » mon père s'est retourné et m'a invité à sortir; alors j'ai tiré sur lui un coup de revolver; ma femme s'est sauvée, je l'ai poursuivie et je lui ai tiré quatre coups de revolver. Puis, je suis rentré chez moi, j'ai déposé mon revolver et me suis habillé pour me tenir prêt à me constituer prisonnier. Je ne regrette pas ce que j'ai fait; car cela était nécessaire pour venger mon honneur. Je souhaite seulement que les blessures que j'ai faites ne soient pas graves. »

La jalousie peut engendrer aussi le délire de persécution. Le jaloux en proie au soupçon se méfie de tout le monde, il croit facilement que ses amis, ses voisins, se concertent avec sa femme contre lui. Si un ami cherche à lui faire entendre raison et à lui faire comprendre que la conduite de sa femme est irréprochable, il tourne sa colère contre lui et le soupçonne d'être d'accord avec elle. Bien plus, lorsque à la suite d'un attentat qui amène son arrestation, il est interrogé par le juge d'instruction, il soupçonne ce magistrat d'être de connivence avec elle; il soupçonne même son avocat de se laisser influencer par sa beauté, il change de défenseur.

Le jaloux se livre souvent pour s'étourdir à des excès de boissons qui surexcitent sa violence et amènent un affaiblissement cérébral, atténuant sa responsabilité. Le 27 mars 1897, la cour d'assises du Puy-de-Dôme a condamné à trois ans d'emprisonnement le nommé Joseph Passavy, maçon, qui, sous l'empire de la jalousie et de l'ivresse, avait tué l'amant de sa femme. Exaspéré par l'in-

conduite de sa femme et par l'insolence de son amant, qui se vantait publiquement de ses relations avec elle, le malheureux mari se livra à des excès de boissons ; l'intempérance et le chagrin produisirent chez lui un affaiblissement intellectuel. Un jour, sous l'excitation de l'ivresse, il céda à la colère qu'il éprouvait contre l'amant de sa femme et le tua. Dans sa prison, il eut des hallucinations de la vue et de l'ouïe ; il voyait de larges traces de sang sur les murs de sa cellule, il ne pouvait dormir et refusait les aliments. Transféré à l'asile d'aliénés de Clermont, il revint à la santé et demanda à passer devant les assises, pour établir son innocence. On fit droit à sa demande, après l'avoir soumis à l'examen de trois médecins de Moulins, qui le déclarèrent responsable ; ils trouvèrent qu'il ne présentait aucun signe de dégénérescence, qu'il était normalement constitué.

Les avocats ont abusé aux assises des impulsions irrésistibles, qu'ils attribuent indistinctement à tous les accusés qui ont commis un crime, sous l'empire de la passion. Mais, s'il faut réagir contre ces théories systématiques, qui veulent généraliser l'irresponsabilité, il faut reconnaître qu'il y a des cas, où, sous l'influence d'un état morbide, les accusés ont réellement cédé à des impulsions qu'ils ne pouvaient maîtriser. La loi reconnaît l'existence des impulsions irrésistibles : « Il n'y a ni crime, ni délit, dit l'article 64 du Code pénal... lorsque le prévenu a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » Dans ces cas, l'irresponsabilité est évidente, et l'acquittement s'impose. Les médecins aliénistes, troublés par le reproche injuste qui leur est adressé de voir des fous partout, ne savent pas toujours conclure nettement, courageusement à l'irresponsabilité entière dans ces cas, et concluent souvent à une responsabilité atténuée [1]. La maladie est plus qu'une atté-

(1) M. le Dr Coutagne de Lyon avait raison de dire à ses confrères, dans un congrès : « Il ne faut pas qu'une déclaration de responsabilité atténuée

nuation, c'est une justification. Les médecins ne doivent pas se laisser intimider par les critiques peu sérieuses d'un public ignorant, qui leur reproche de voir la folie là, où lui ne la voit pas; le public, n'ayant pas étudié les maladies mentales, se fait des idées très fausses sur la folie, il croit qu'elle n'existe qu'avec des idées délirantes, des propos incohérents, il ignore la puissance des hallucinations et des impulsions irrésistibles qu'elles déterminent; par suite il ne sait pas voir la folie là où la voietnt les médecins aliénistes.

Si quelques médecins aliénistes pèchent par timidité dans leurs conclusions, d'autres, généralisant sans mesure des cas exceptionnels, affirment avec une extrême témérité, que la jalousie est une véritable folie, qui doit produire l'irresponsabilité. M. le Dr Paul Moreau (de Tours) considère la jalousie comme une véritable monomanie et il écrit : « Une passion violente, exclusive, dominant, entravant forcément pendant sa durée l'exercice de la liberté morale, doit entraîner l'irresponsabilité [1]. » Il faudrait fermer toutes les prisons et les transformer en asiles d'aliénés, si cette théorie était exacte, car tous les crimes sont commis sous l'influence d'une passion violente, et toute passion violente est exclusive, dominante et entrave la liberté morale. L'homme honnête est celui qui résiste aux entraînements de la passion, le vicieux, le criminel est celui qui y cède. La difficulté, pour l'appréciation de la responsa-

serve à escamoter un diagnostic. » — Les anciens médecins prêtaient tellement à la raillerie, que les poètes, depuis Horace, Ovide, Juvénal, Martial, jusqu'à Molière, les ont criblés d'épigrammes qui trouvent toujours de l'écho dans l'esprit des malades qui ne sont pas guéris, ou dans celui des parents, qui rendent les médecins responsables de la mort d'un être chéri. Les journalistes, les romanciers et les auteurs dramatiques cherchent aujourd'hui à soulever l'opinion publique contre les médecins aliénistes. Leurs critiques sont injustes. Sans doute, parmi les médecins comme dans toutes les carrières, il y a des incapables et des indignes. Mais croit-on que parmi les avocats il n'y ait que des Berryer et des Dufaure, et que tous les magistrats possèdent le caractère de Mathieu Molé et la science de d'Aguesseau?

(1) Dr Paul Moreau (de Tours). *La Folie jalouse*, p. 105.

bilité, est de savoir quand l'accusé a pu ou n'a pas pu y résister. La présomption est qu'il a pu y résister, tant qu'il n'est pas dans un état morbide. Or, la passion n'est pas un état morbide et M. Paul Moreau, reculant devant les conséquences des principes qu'il a posés, admet lui aussi qu'il est impossible d'acquitter tous les accusés qui ont commis un crime par jalousie.

Les cas les plus difficiles à apprécier sont ceux où l'accusé est sur les frontières de la folie. Parmi les hommes qui tuent par jalousie, il y a beaucoup d'esprits faibles, très accessibles à la suggestion; en voici un exemple : un ouvrier ayant dit à un ami qui se plaignait de sa femme : « Si j'avais une femme comme cela, je la jetterais à l'eau; » le mari de cette femme prit cette parole au sérieux et la jeta à l'eau. La suggestion, dont on parle tant aujourd'hui, n'est pas une idée nouvelle. Shakespeare, par exemple, l'a étudiée dans le personnage de Macbeth, poussé au crime par sa femme, qui lui en suggère l'idée et par la prédiction des sorcières. Il ne songe pas tout d'abord au meurtre de Duncan ; il ne pense qu'au bonheur d'être roi, il voudrait régner sans recourir au crime. Mais voyant que le hasard ne suffit pas pour lui donner la couronne, il envisage comme une éventualité possible la nécessité du crime; cette idée n'ayant pas été repoussée, finit par obséder son esprit : « Mon âme, chez qui l'idée du meurtre est encore à l'état de chimère, ébranle à ce point ma faible humanité que toutes les facultés de mon être sont étouffées par cette supposition... *Je cède à une suggestion*, dont l'horrible image fait dresser mes cheveux. » — On trouve encore le mot et l'idée de suggestion dans Bossuet : « Un saint pape, dit-il, a remarqué et après lui tous les saints docteurs, que la tentation nous attaque en trois manières, par la *suggestion*, par la délectation et par le consentement[1]. » — Dans une lettre

(1) *Élévations sur les mystères*, 23e semaine, 6e élévation.

inédite de Mirabeau au chevalier de Gassaud, je trouve encore le mot suggestion; Mirabeau reproche à son ami d'avoir séduit sa femme, « qui, lui dit-il, était vertueuse avant tes horribles suggestions ». — Il ne suffit pas de céder à une suggestion en dehors du sommeil hypnotique, pour être irresponsable. Othello est responsable du meurtre de Desdémona, bien qu'il ait subi les suggestions d'Iago.

La question est plus délicate quand le jaloux est dans un état d'esprit voisin du délire de persécution. J'ai souvent constaté que les jaloux se disent provoqués par les moqueries, les sourires des personnes qui excitent leur colère : ils sont poussés au crime par la croyance qu'on se moque d'eux. Tantôt c'est la femme, dont ils sont jaloux, qui se moque d'eux, tantôt c'est son amant, tantôt c'est le public. Un jaloux, qui avait tué sa maîtresse, mère de deux filles, prétendait même que ces deux filles avaient l'air de se moquer de lui. Cette extrême susceptibilité est le signe certain d'un état d'esprit très voisin du délire de persécution. Un jeune homme tua une jeune fille qu'il voulait épouser, parce que celle-ci ne le regardait pas, quand elle le rencontrait et riait de lui avec ses amies. — Un autre jeune accusé avait tué une jeune fille dont il était épris, parce qu'il l'avait vue montrer en riant à une amie une lettre d'amour qu'il lui avait adressée, et que la jeune fille avait dit de lui : « C'est un toqué. » Cette extrême susceptibilité, cette peur folle de la moquerie, sont des signes d'un état d'esprit, qui exige un examen attentif, pour savoir si l'accusé est ou non responsable. L'irresponsabilité entière ne peut exister que si le délire de persécution est bien établi. Un amour-propre excessif, qui se croit froissé par un regard, par un sourire, ne peut rendre irresponsable. Dans les ruptures de projets de mariage, qui amènent si souvent des querelles, l'amour-propre joue un rôle considérable; il y a des jeunes gens qui assassinent leur fiancée parce qu'ils pré-

tendent qu'on les a insultés en les congédiant, qu'on s'est moqué d'eux.

Si l'amour vrai est une grande cause d'atténuation[1], il faut s'empresser d'ajouter que tous les crimes passionnels ne sont pas des crimes d'amour. Les crimes d'amour vrai, de grande passion, sont rares. Dans la plupart des crimes passionnels il y a de la bestialité, de la fureur jalouse, de l'alcoolisme, de la cupidité, mais peu d'amour et souvent même pas du tout. L'amour vrai est rare. Dire à une femme : « Je vous tue, si vous ne cédez pas, » est une forme d'amour qui ressemble beaucoup au viol. Il ne faut pas confondre l'amour et le désir. Le désir peut être très violent, sans qu'il y ait amour. Les crimes de viol, d'attentat aux mœurs, sont déterminés par la violence du désir. Les animaux mâles, eux aussi, maltraitent et tuent les femelles qui leur résistent. L'amour, qui veut obtenir la possession avec le couteau ou le revolver, n'est que la contrefaçon de l'amour ; car l'amour vrai est le contraire de

(1) Cette atténuation de la culpabilité peut se traduire par l'application de la loi Bérenger. Comme la peine de l'assassinat est encore souvent trop sévère, le président des assises, en décomposant les questions permet au jury de l'abaisser ; au lieu de poser au jury la question : le nommé X... est-il coupable d'avoir le... à... volontairement commis un homicide sur la personne de ...? il peut décomposer le meurtre et poser les deux questions suivantes : 1° le nommé X... est-il coupable d'avoir le... à... volontairement porté des coups et fait des blessures à la nommée ...?; 2° ces coups ont-ils donné la mort ? — Il est assurément regrettable que le jury, pour abaisser la peine, soit obligé d'écarter un fait certain, il serait préferable d'admettre le système des *circonstances très atténuantes*, mais ce qui est infiniment plus regrettable, c'est l'acquittement. L'acquittement est un scandale, un encouragement au crime. Une peine très modérée serait une satisfaction à la conscience et une intimidation suffisante; ce n'est pas la durée de la peine qui importe le plus, c'est le principe d'une condamnation. Le législateur a commis une faute en rejetant le système des *circonstances très atténuantes*, sous prétexte qu'il ne faut pas énerver la répression : la répression est bien plus énervée par les acquittements, que le jury prononce parce qu'il recule devant une peine trop sévère — Je ne m'explique pas pourquoi Virgile au livre VI de *l'Enéide*, place dans le Tartare, sans faire aucune distinction entre elles, toutes les victimes de l'amour, les plus nobles et les plus infâmes ; Evadné est à côté de Phèdre, Laodamie à côté de Pasiphaé. Le juge ne doit pas imiter Virgile, il doit distinguer les moins coupables, graduer les peines, les proportionner à la faute.

la brutalité; il ne fait pas souffrir, il ne violente pas la liberté de la personne aimée, il fait sa volonté, il se sacrifie.

Les crimes de débauche ne sont pas des crimes d'amour. On entend souvent des accusés, qui ont tué la femme qui leur résistait, chercher à s'excuser en disant : « J'étais amoureux fou... Je l'aimais à la folie. » Or, l'instruction établit que ces amoureux fous ont d'autres liaisons ou passé la nuit précédente avec une autre femme. Un propriétaire brutal, débauché, qui se faisait un jeu de séduire les jeunes filles de la campagne qu'il louait pour des travaux agricoles, et qui les abandonnait quand il les avait rendues mères, fut si irrité de la résistance que lui opposa une de ces jeunes filles, qu'il l'attendit un soir dans un lieu écarté et d'un coup de serpe lui trancha presque complètement la tête. Quand sa victime fut à terre, il s'acharna sur elle et lui porta encore cinq coups de serpe. Lorsque le président lui reprocha à l'audience son horrible cruauté, lui aussi répondit qu'il était fou d'amour.

La débauche fait commettre aux hommes des crimes monstrueux. En 1891, par exemple, sur 571 accusés de viol et d'attentats à la pudeur sur des mineurs, il y avait 567 hommes et 4 femmes seulement. Le compte rendu du Ministère de la Justice de 1895, donnant les observations faites en 1892, constate une augmentation dans le nombre des viols et attentats à la pudeur commis sur des enfants. Des petites filles sont déchirées, mordues, éventrées, étranglées, jetées à l'eau. Les débauchés se jettent sur elles, comme des bêtes fauves. Lorsqu'on étudie de près ces abominables attentats, dont on ne peut dans un livre reproduire les détails, on reste confondu du degré de cruauté auquel conduit la débauche, et on se demande si vraiment l'homme, qui est plus lubrique et plus cruel que les autres animaux, est fait à l'image de Dieu ou à celle de la bête. Il y a une évidente exagération à définir l'homme, comme le faisait Taine : un être lubrique et

féroce, car, à côté de ces passions bestiales, il y a en lui des facultés intellectuelles et morales merveilleuses, qui le rattachent à un monde supérieur. Mais, il n'y a que des théoriciens, ignorant la réalité, qui puissent déclarer que la nature humaine est bonne, et méconnaître en elle l'existence de la bête sensuelle et cruelle, qui se livre aux plus grands excès quand elle n'est pas maîtrisée. Cette bête, que l'homme porte en lui, peut devenir un pourceau ou un tigre, ou même devenir l'un et l'autre; chez les uns il y a un pourceau, chez d'autres un tigre, chez d'autres un pourceau et un tigre réunis [1]. Les débauchés, en effet, deviennent facilement des assassins. La débauche appelle le meurtre. On trouve dans Tite-Live (liv. XXXIX, § 3, 16) une effroyable association de débauchés et d'assassins, qui comptait 7.000 membres. La férocité était si bien unie à la débauche, dans les fêtes des bacchanales, que si quelqu'un montrait de la répugnance à souffrir les infamies qui se commettaient dans ces réunions d'hommes et de femmes, il était immédiatement mis à mort. La Bible raconte le viol de la femme du lévite commis par une bande de mauvais sujets, dans des circonstances de cruauté identiques à celles que nous voyons assez souvent dans des affaires d'assises. Les jeunes malfaiteurs qui commettent des crimes passionnels sont souvent des souteneurs ; eux aussi parlent le langage de la passion et menacent de mort les prostituées qui veulent les quitter. « Si tu me quittes, je te tue, » disait l'un d'eux qui comparaissait devant moi, et lorsqu'on l'interrogeait, il répondait comme un héros de roman : « Vous

(1) Les prisons qui sont faites pour loger ces animaux lubriques et féroces, ne sont ni moins nombreuses, ni moins spacieuses, depuis que l'homme moderne se glorifie des progrès de la civilisation. Sous les bons sentiments que l'éducation, la famille, la religion inspirent aux hommes civilisés, il y a toujours un fonds de sensualité et de cruauté, qui tient à l'animalité. Qu'on explique le fait comme on le voudra, par le péché originel ou par la descendance animale, le fait est certain. Il n'y a pas un médecin, il n'y a pas un prêtre, il n'y a pas un magistrat expérimenté, qui puisse ignorer ce qui se cache de sensualité et de cruauté sous les dehors civilisés, et quelquefois sous les visages les plus gracieux.

ne voyez donc pas que j'aime cette femme à la folie. »

Il y a aussi des crimes passionnels qui ne sont, en réalité que des crimes alcooliques. La débauche se joint souvent à l'intempérance, pour faire commettre des crimes passionnels sous la double influence alcoolique et sensuelle. L'intempérance favorise l'impulsion à la colère et à la vengeance; il est en outre une cause de surexcitation sensuelle. Les drames de la jalousie sont souvent les drames de l'alcool; un grand nombre de ces drames prennent naissance dans les débits de boissons, où les hommes et les femmes du peuple se réunissent, boivent, chantent et se querellent. Des scènes de jalousie éclatent entre eux, lorsqu'ils sont échauffés par la boisson; elles se terminent souvent par des rixes et des meurtres. En voici un exemple; l'affaire a été jugée denièrement à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône : plusieurs groupes d'hommes et de femmes étaient réunis dans un bar à Marseille; une de ces femmes qui avait trop bu, voyant son amant regarder avec insistance une autre femme, est prise subitement d'un accès de jalousie, s'approche de l'autre femme et la souffflette; celle-ci riposte et égratigne la figure de son adversaire. L'amant de cette dernière voyant le sang couler s'élance avec fureur sur la femme, qu'il regardait il y a un instant avec tendresse, et lui perfore les poumons d'un coup de couteau.

C'est encore la boisson qui amène si fréquemment des scènes de jalousie dans les ménages irréguliers. La jalousie est surexcitée par l'intempérance. Le jaloux boit pour noyer ses chagrins, ses inquiétudes, et la boisson augmente son irritabilité. Quand il a commis un meurtre sur la personne objet de sa jalousie, ou sur son rivale, on met le crime sur le compte exclusif de la passion, alors que ce crime passionnel peut être attribué en grande partie à l'intempérance.

Le mari ou l'amant, adonné à la boisson, qui tue sa femme ou sa maîtresse dans une querelle, qui n'est même

pas déterminée par la jalousie, cherche souveut pour excuser son crime, à lui donner le caractère d'un crime passionnel ; il simule la jalousie, il calomnie sa femme, il lui prête des relations coupables.

Les prostituées, les souteneurs, se querellent, se battent et se tuent fréquemment par jalousie, à la suite d'excès alcooliques. A Paris, une partie de la population féminine vit de la prostitution, soit par insuffisance des salaires, soit par paresse, et une partie de la population ouvrière vit dans l'alcoolisme. Dans ce monde de femmes galantes et d'alcooliques, les suicides et les crimes passionnels sont extrêmement fréquents.

De même qu'il y a de faux crimes passionnels, il y a de faux suicides passionnels. Je trouve, par exemple, dans un procès-verbal de commissaire de police, classé comme suicide d'amour le suicide d'un chiffonnier, veuf, âgé de soixante-quatre ans, qui avait noué des relations avec la veuve d'un cordonnier et qui songeait à l'épouser. Cet homme était un ivrogne, qui dépensait en boisson son salaire, dix francs par jour. Un jour; en buvant avec un camarade il lui dit : « Je vais demander en mariage Mme X... et si je ne réussis pas, je me pends. » Le lendemain, on le trouva pendu. C'est à l'intempérance, plus encore qu'à l'amour, que le commissaire de police aurait dû attribuer ce suicide. — Autre exemple : en septembre 1896 à Paris, le commissaire de police constate le suicide d'un ouvrier, âgé de cinquante ans, veuf, père de trois enfants, qui, désespéré de l'abandon de sa maîtresse, avait absorbé le contenu d'une fiole de vitriol. Transporté à l'hôpital, interrogé par le commissaire de police, il fait la réponse suivante : « Depuis deux ans, je vivais avec la femme X... ; elle m'a quitté depuis quelques jours ; j'en ai éprouvé un profond chagrin et j'ai voulu mettre fin à mes jours. » Il semble bien que ce suicide ne peut être attribué qu'à un désespoir d'amour. Or, il résulte de l'enquête que cet homme et sa maîtresse

s'enivraient fréquemment et avaient ensemble des querelles continuelles, qu'un jour la femme, ayant été battue un peu plus fort que de coutume, abandonna son amant, et que celui-ci contrarié de son départ augmenta ses libations; pendant les trois jours qui précédèrent son suicide, il ne cessa de boire.

L'alcoolisme a fait à Paris des progrès effrayants, et développé à un point incroyable les instincts de débauche et de violence. Pendant que j'étais juge au tribunal de la Seine, j'ai constaté que l'on peut attribuer à l'alcoolisme la moitié des délits. A toutes les audiences, nous avions à juger des prévenus, qui sous l'empire de l'alcoolisme avaient commis des outrages publics à la pudeur et des violences graves. Ces alcooliques, qui frappent, comme des brutes, les agents de police, leurs voisins, leurs camarades, se livrent aux mêmes violences sur leurs femmes et leurs maîtresses, sous l'empire de la jalousie et de la boisson. Comme l'alcoolisme donne des idées de suicide et d'homicide, l'ivrogne dit à sa femme : « Je vais te tuer et je me tuerai ensuite. » Il est impossible de se faire, à distance, une idée de l'abrutissement par l'alcoolisme d'une partie de la population parisienne. Les habitudes d'ivrognerie ont gagné les femmes. Des femmes ivres se querellent avec leurs amants, et dans le paroxysme de la colère se jettent par la fenêtre. Si elles survivent à la chute, elles ne manquent pas d'accuser faussement l'amant de les avoir jetées.

Dans les crimes dits passionnels, les chagrins d'amour se compliquent souvent de questions d'argent. On tue et on se tue, non seulement parce que le cœur est trop plein d'amour, mais parce que la bourse est trop vide. Les femmes, qui se vengent de l'abandon par le meurtre de l'infidèle, se disent toujours les victimes de l'amour. Cependant, il y a des Ariane dont on apaise la douleur avec de l'argent. Leur désespoir n'éclate que si la rupture n'est

pas accompagnée d'arguments métalliques consolateurs. — Est-ce l'amour qui détermine ces liaisons passagères, contractées, dans la rue ou dans les bals publics, par des jeunes gens qui recherchent le plaisir, sans obligation, et par des femmes expérimentées, qui séduisent les jeunes gens encore plus qu'elles ne sont séduites par eux? L'amour vrai ne court pas les rues et encore moins les bals publics, et il est permis de ne voir dans celles qui les fréquentent ni des Juliette ni des Héloïse. On ne peut considérer comme des victimes de l'amour ces femmes de mœurs légères, qui, après avoir noué des relations éphémères, réclament de fortes indemnités en cas de rupture et tuent l'amant de passage, si la somme offerte est par elles trouvée insuffisante. Il y a des crimes passionnels, qui ne sont au fond que des crimes de cupidité. Il y a l'escroquerie à l'amour, comme il y a l'escroquerie au cautionnement; l'amour est en apparence le mobile du crime, mais la cause véritable est la cupidité.

La cupidité prend souvent le masque de l'amour ou se combine avec lui. Des jeunes gens pauvres recherchent des jeunes filles riches, en affectant pour elles un violent amour; si leur demande de mariage est rejetée, ils en éprouvent un si violent dépit, qu'ils se vengent par des violences. J'ai observé le cas d'un jeune cultivateur, qui après avoir recherché en mariage une jeune fille riche, et avoir espéré l'obtenir, fut si désappointé du refus des parents et si contrarié de voir lui échapper un parti si avantageux, qu'il attira la jeune fille dans un rendez-vous et, après l'avoir sommée de l'accepter pour époux, lui fit une blessure très grave dans la région du bas-ventre. — Autre exemple : Un boulanger devenu veuf, très épris de sa belle-mère, qui avait un commerce important d'épicerie, demanda sa main; sur son refus il la tua et se tira plusieurs coups de revolver. — Par imitation des vitrioleuses, on voit des amants délaissés se venger par le vitriol, moins

par désespoir d'amour que par dépit de perdre des relations avantageuses. Tout dernièrement, à Nice, un marchand algérien, sans ressources, noua des relations avec une marchande de gants, qui possédait une petite fortune. Celle-ci, n'ayant pas tardé à s'apercevoir que son amant était plus épris de sa fortune que de sa personne, voulut le congédier. Le marchand éconduit se vengea en lui jetant du vitriol qui l'atteignit au cou. Plus d'un débauché séduit des femmes, pour tirer plaisir et profit de son amour, et peut s'appliquer ces vers :

« Je ne suis pas de ces amants vulgaires ;
« J'accommode ma flamme au bien de mes affaires. »

Chez les ouvriers, qui sont éconduits après un projet de mariage, d'abord arrêté et ensuite rompu, le chagrin d'amour se complique du dépit d'avoir fait des dépenses inutiles. Un ouvrier, qui avait tué sa fiancée, disait au juge d'instruction : « Cette jeune fille m'avait dit qu'elle ne voulait plus se marier avec moi, et cependant, elle m'avait fait faire des dépenses en vue de ce mariage... En présence de ce refus, je voulais lui remettre la robe, les souliers que j'avais achetés pour elle, moyennant le remboursement de ce qu'ils m'avaient coûté ; elle refusa. Ce refus accrut mon irritation ; la colère m'a mordu au cœur et j'ai fait le malheur que vous connaissez. »

Le crime de la veuve Gras, qui vitriola son amant, n'est point un crime d'amour, mais un crime de cupidité. Cette femme avait trente-cinq ans et était sans ressources, quand elle fit la connaissance de L. R..., âgé de vingt ans. qui l'aima passionnément pendant plusieurs années. Craignant que cette passion ne vînt à s'éteindre et que son amant ne l'abandonnât un jour, elle voulut le rendre aveugle en lui jetant du vitriol, pour l'empêcher de la quitter, pour se l'attacher pour toujours et jouir ainsi de sa fortune. Lorsque le jeune homme, qui reçut un bol de vitriol en

pleine figure, connut le mobile de la conduite de sa maîtresse, la douleur morale qu'il éprouva fut plus cruelle que la douleur physique causée par le vitriol ; il dit au juge d'instruction : « Lorsque j'ai reçu le vitriol dans les yeux, j'ai poussé, non pas des cris, mais des hurlements, il m'est impossible de vous dire ce que je souffrais. Eh bien ! quand j'ai su que c'était ma maîtresse qui m'avait ainsi fait brûler, j'ai éprouvé un serrement de cœur indicible. Je ressens encore d'atroces douleurs. Cependant, elles sont peut-être moins vives que celles que j'ai éprouvées, en apprenant que tant de perversité peut se cacher dans le cœur d'une femme, à qui je n'avais fait que du bien. Je n'ai pas trouvé le sommeil pendant trente nuits et je suis étonné qu'on puisse survivre à de pareilles douleurs. Aujourd'hui, je suis aveugle. J'aurais compris qu'elle me tuât. Elle a été bien plus cruelle en me laissant vivre dans les conditions, où elle m'a mis et avec l'avenir qui m'est réservé. » — La perversité de cette femme était telle, qu'avant la découverte de sa culpabilité elle s'était installée auprès de son amant, dans l'intention, disait-elle, de mieux le soigner, mais en réalité pour contrecarrer le traitement médical et empêcher la guérison ; pendant ce temps, et après son arrestation, elle s'informait très assidûment du cours de la Bourse.

L'adultère et la cupidité sont aussi fréquemment associés. Les hommes d'un âge mûr, qui épousent des femmes jeunes, sont obligés souvent, pour obtenir leur consentement, de leur faire des donations par contrat de mariage. Ces donations étant subordonnées au décès du mari, la femme tue le mari, pour entrer en possession de ces avantages et en jouir avec son amant. Ce sont les démarches empressées, que font la femme adultère et son amant, pour jouir au plus vite de la fortune du mari, qui les trahissent. L'amant, s'il est ouvrier ou cultivateur, cesse de travailler, il va à la chasse, au cabaret, il fait des

dépenses qui attirent l'attention, il assiste la femme dans les démarches qu'elle fait auprès du notaire, pour recueillir la succession de son mari. — Le maître âgé, qui accorde des avantages pécuniaires à sa servante par testament, court les mêmes dangers que le mari âgé d'une jeune femme. J'ai observé le cas d'une servante, qui, après avoir partagé le lit de son maître, se leva pour le frapper et mit le feu à la maison pour le faire périr dansles flammes.

C'est encore à tort que l'on considère comme des crimes passionnels tous les meurtres commis par les maris qui, séparés de leurs femmes les supplient de reprendre la vie commune, et qui sur leur refus les tuent et tentent ensuite de se tuer. Ce n'est pas l'amour qui détermine ces crimes ; ces maris, à bout de ressources, veulent reprendre la vie commune, pour ressaisir l'administration de la fortune de la femme.

A Paris, les embarras d'argent sont si grands, que, dans les suicides passionnels, comme dans les crimes passionnels, la question pécuniaire joue souvent un aussi grand rôle que la passion. Voici, par exemple, une jeune femme, qui avait deux amants, l'un qu'elle aimait, l'autre qui l'aimait et qui fournissait des subsides. Ce dernier, ayant eu connaissance de ce partage, rompit ; de désespoir la maîtresse s'aphyxia après avoir écrit la lettre suivante à celui qu'elle aimait : « J'ai voulu t'écrire avant de mourir. Mon bonhomme sort d'ici ; il a appris que je te recevais ; tout est fini entre nous, m'a-t-il dit. Dès lors, pourquoi resterais-je sur cette terre ? Il me faudrait chercher d'autres relations et faire la noce ; ce n'est pas la peine. Reçois de ta bien-aimée un dernier baiser d'adieu ! celle qui va mourir en t'aimant. » Il y a aussi un certain nombre de femmes qui se tuent quand elles ont des chagrins d'amour compliqués d'embarras d'argent, ou quand l'argent venant à manquer, à la suite de la mort de leur amant,

elles ne peuvent se résigner à travailler. « La dame G..., dit un procès-verbal de police, a vécu pendant plusieurs années avec le baron X..., qui est mort il y a trois mois. Cette mort a laissé la dame G... dans le besoin. Son abattement moral était extrême ; elle éprouvait un chagrin réel de la mort de son amant ; je l'encourageais à se livrer à une occupation quelconque, mais elle n'avait plus d'énergie et elle finit par s'asphyxier. » A Paris, un grand nombre de femmes, appartenant à des familles pauvres ou venues de la campagne, s'élèvent par la galanterie à une vie d'aisance et de luxe ; lorsque cette aisance leur manque, à la suite de la mort ou de l'abandon de leur amant, quelques-unes se donnent la mort, moins à cause du chagrin d'amour qu'elles éprouvent, qu'à cause de la perte de leur bien-être ; elles aiment mieux mourir que travailler.

Ce n'est pas non plus toujours le sentiment de l'honneur qui arme le bras du mari, quand il frappe sa femme ou son amant. Il y a des maris qui supportent cyniquement pendant de longues années l'inconduite lucrative de leurs femmes, qui mangent, boivent et vivent sous le même toit avec leur amant; puis un jour, ils sont subitement pris d'un accès de jalousie et tuent l'amant. — Dans d'autres cas le mari débonnaire tue pour ne pas être tué; c'est ce que fit l'empereur Claude, qui, après avoir longtemps supporté les désordre de Messaline, la fit périr, quand il apprit qu'elle avait épousé sécrètement Caïus Silius.

On a l'habitude de classer encore parmi les crimes passionnels l'enlèvement et la bigamie; les avocats ne manquent pas d'invoquer toujours l'excuse de la passion en faveur des accusés de ces crimes. Cependant, ces crimes sont encore souvent moins inspirés par l'amour que par la cupidité. L'ancien droit français édictait des peines très sévères contre le rapt de séduction, afin « d'empêcher que ces crimes de rapt ne servent plus à l'avenir de moyens et de degrés

pour parvenir à des mariages avantageux[1] ». Le séducteur est quelquefois moins sensible aux beaux yeux de la jeune fille qu'il enlève qu'aux beaux yeux de la cassette des parents; il emploie l'enlèvement pour vaincre la résistance de la famille. Dans plusieurs affaires que j'ai jugées, le séducteur avouait cyniquement qu'il avait déshonoré la jeune fille, dans la pensée que ses parents seraient obligés de la lui donner en mariage. La justice ne saurait punir trop sévèrement cet odieux calcul. Un jeune ouvrier pauvre, ayant remarqué la fille d'un très riche propriétaire, résolut de l'enlever; afin d'avoir accès auprès d'elle, il se fit accepter comme domestique, et par ses manœuvres adroites, par ses regards et ses paroles, il finit par toucher le cœur naïf de la crédule jeune fille. Que de professeurs, de maîtres de musique et de danse séduisent leurs élèves moins par passion, comme Abélard, que par cupidité! Pour s'excuser, ils prétendent qu'ils ont été eux-mêmes enlevés par la jeune fille, qui n'est souvent qu'une enfant. Ces amoureux passionnés n'ont que la passion de l'argent.

Le crime de bigamie est quelquefois commis par un homme marié qui, violemment épris d'une personne, dont il ne peut obtenir les faveurs que par le mariage, se donne comme célibataire. Mais, souvent aussi le bigame est un voleur qui ne contracte le second mariage que pour s'approprier les valeurs de la femme et prendre la fuite. Le mariage est pour lui un instrument d'escroqueries. Il se marie pour voler. J'ai vu un mari empoisonner d'abord sa femme pour en hériter, et ensuite empoisonner son fils, qui était un obstacle à un second mariage, pour parvenir à épouser une femme très riche.

Innombrables sont les crimes qui revêtent les apparences de crimes passionnels et qui ne sont que des crimes de cupidité, de débauche, d'amour-propre, de jalousie sans

(1) *Déclaration de* 1639.

amour et de vanité. Souvent les auteurs de crimes dits passionnels éprouvent le besoin de faire parler d'eux : « Rappelez-vous que les journaux parleront de moi, » disait l'un d'eux; un autre assassin par jalousie disait de même : « Quelques jours vous entendrez parler de moi. » La vengeance de la femme délaissée s'exerce aussi quelquefois dans des circonstances théâtrales, qui prouvent que le mobile est plutôt le désir de la publicité que le désespoir d'amour. Avant de tirer sur leur amant, des jeunes filles annoncent avec éclat leur projet homicide, en disant : « On en parlera sur le journal. »

Ce désir d'attirer l'attention sur elles est fréquent chez les hystériques ; il les pousse quelquefois à jouer la comédie du suicide. On a cru jusqu'à ces dernières années que l'hystérie était une maladie exclusivement féminine. Mais il est aujourd'hui établi que les hommes peuvent en être atteints. Bien qu'elle soit beaucoup plus fréquente dans les grandes villes, on l'observe aussi à la campagne. La responsabilité des hystériques doit être appréciée d'après le degré de l'hystérie. La grande hystérie peut entraîner l'irresponsabilité complète, la légère hystérie une grande atténuation de la responsabilité. Les femmes même légèrement hystériques, tout en ayant, en général, un esprit très vif, très brillant, ont peu de volonté ; promptes aux coups de tête, elles ont des mouvements subits de colère, auxquels il leur est difficile de résister.

Les travaux des aliénistes ont démontré qu'il faut étendre le cercle de l'irresponsabilité, que, parmi les auteurs de crimes, il y a plus de malades qu'on ne croyait autrefois. Les magistrats multiplient les expertises, dans les cas douteux, pour s'en rapporter aux conclusions des aliénistes. Mais, il faut que ceux-ci de leur côté ne se laissent pas égarer par l'esprit de système, qu'ils se gardent de toute exagération, qu'ils ne confondent par le vice volontairement acquis avec la maladie involontaire, que les habitudes de

débauche et d'ivrognerie produisant les fureurs de la jalousie et de la colère ne soient pas considérées comme des conséquences fatales du tempérament, ainsi que le prétend le Dr Buchner.

Il ne faut pas qu'une fausse science, se mettant en contradiction avec la conscience et la loi, s'attendrisse sur le criminel responsable de ses vices, et lui dise comme Jocaste à Œdipe : « Hélas ! hélas ! infortuné, c'est le seul nom que je puisse te donner et je ne t'en donnerai plus d'autres. Je ne t'appellerais plus coupable. Le coupable ce n'est pas toi, c'est ton cerveau qui est mal conformé, c'est la société dans laquelle tu as vécu. La vertu et le vice sont des produits comme le sucre et le vitriol[1]. »

L'homme n'est irresponsables que s'il est malade de corps et d'esprit. Mais la maladie mentale et l'irresponsabilité sont des cas exceptionnels. La règle générale c'est la santé et la responsabilité.

L'étude des maladies mentales a conduit un certain nombre de médecins aliénistes à nier la responsabilité morale, même chez l'homme sain d'esprit. Mais, Pinel, Baillarger, Morel de Rouen, Foville, Brière de Boismont, Legrand du Saulle, Lasègue, Tardieu, Delasiauve, Fournet, Falret, Dagonnet, etc., ont fait consister la folie dans la perte du libre arbitre et n'ont admis l'irresponsabilité que pour l'homme malade.

Les faux crimes passionnels ne doivent pas bénéficier de la pitié et de l'indulgence qu'inspirent les crimes d'amour. Au surplus, l'amour, qui peut atténuer la culpabilité, ne doit jamais autoriser le crime. Les victimes de la jalousie et de la vengeance amoureuse doivent trouver protection auprès de la justice, comme les victimes de la cupidité et de la haine. Passionnel ou non, le crime est toujours le crime.

(1) Cette formule, qui a été donnée comme une profonde vérité scientifique, a été employée pour la première fois par Balzac, dans la *Peau de chagrin* et placée dans la bouche d'un bohème en état d'ivresse. (Edition Charpentier, 1845, p. 69.)

CONCLUSION

LES MOYENS DE DIMINUER LA CRIMINALITÉ PASSIONNELLE

« Oui, l'amour est un puissant maître, mais n'oublie pas qu'il nous égare et qu'il réside dans la moins noble partie de notre être. »

ECRIPIDE

Après avoir montré les causes multiples, psychologiques, biologiques, sociales et littéraires des suicides et des crimes passionnels, je crois qu'il est utile de tirer la conclusion, qui résulte de cette étude, où j'ai multiplié les observations, parce qu'elles me paraissent plus vraies, plus instructives que les réflexions générales. Je me propose aussi d'indiquer les moyens, qui me paraissent les plus propres à prévenir les crimes passionnels. Sans doute, il y en aura toujours, mais on pourrait certainement en diminuer le nombre.

C'est une grave erreur de dire avec Alfred de Musset :

« Aimer est le grand point; qu'importe la maîtresse ! »

C'est la manière d'aimer qui est le grand point. Ce qui importe, c'est de savoir comment on aime et qui on aime, c'est de ne pas confondre l'amour, mot profané, mais chose non profane, avec le désir, avec le caprice des sens et de l'imagination, avec la passion brutale, qui engendre la haine, la colère, les fureurs de la jalousie et de la vengeance. Ce n'est pas l'amour vrai qui met le couteau ou le

revolver à la main. C'est l'amour sensuel qui rend criminel. Ce qui importe c'est d'aimer une honnête femme : « Se marier quand on est jeune et sain, choisir une bonne fille honnête et saine, l'aimer de toute son âme et de toutes ses forces, en faire une compagne sûre et une mère féconde, travailler pour élever ses enfants et leur laisser en mourant l'exemple de sa vie : voilà la vérité. Le reste n'est qu'erreur, crime ou folie[1]. » En dehors du mariage, l'ivresse est au début de la passion, l'amertume est à la fin ; en croyant aller au bonheur, on va souvent à une douleur ou à une catastrophe, à un suicide ou même à un crime :

« Principium dulce est sed finis amoris amara.
« Lœta venire Venus, tristis abire solet[2]. »

(OVIDE.)

Si le grand poète, qui était parti pour Venise avec une maîtresse adorée, mais infidèle, avait aimé une compagne dévouée, il ne serait pas revenu d'Italie avec « un corps malade, une âme abattue, un cœur en sang » ; il n'aurait point perdu son génie et sa gaîté.

C'est donc un sophisme de dire avec Properce : *omnis amor magnus*. Tous les amours ne sont pas grands. S'il y en a de nobles, il y en a de vils. Si, dans les cœurs purs, l'amour fait germer les sentiments les plus généreux, si, suivant l'expression de Platon, il donne des ailes à l'âme et la rend capable de tous les dévouements, il peut aussi, dans les âmes grossières, faire éclater les instincts les plus pervers et rendre l'homme capable de tous les crimes.

Les amours des hommes sont plus désordonnés que ceux des bêtes. Que de jalousies ! Que de haines ! Que de trahisons ! Que de lâchetés enfantées par l'amour ! Aimer une jeune fille sans l'épouser, c'est lui enlever l'honneur et le

(1) A. Dumas fils, Préface du *Fils naturel*.

(2) « Qu'est-ce que les mortels, appellent l'amour, » demande Phèdre dans la tragédie d'Euripide. — « Ce qu'il y a de plus doux, mon enfant, et en même temps de plus amer, » répond la nourrice.

bonheur, c'est la pousser peut-être à l'avortement, à l'infanticide ou à la prostitution. Aimer une femme mariée, c'est tromper son mari, peut-être un ami, jeter le désordre dans une famille, déshonorer des enfants, c'est haïr un rival et peut-être le tuer. On ne peut donc compter sur l'amour hors du mariage pour purifier l'humanité, pour apprendre la pureté et la sincérité aux femmes, la bonté et la douceur aux hommes; car l'amour fait des femmes adultères qui empoisonnent leurs maris, des mères dénaturées qui abandonnent leurs enfants, pour suivre leurs amants, des pères qui ruinent leur famille pour satisfaire les caprices d'une maîtresse, des filles, qui se laissent séduire et font mourir leurs parents de honte et de douleur. Que d'hommes à qui l'amour fait tout oublier, l'honneur, l'amitié, la patrie, la famille! Que d'employés trompent leurs patrons, que d'officiers ministriels commettent des abus de confiance et des faux, pour avoir l'amour d'une femme! Sous l'empire de la passion, des médecins abusent de leurs malades, des prêtres de leurs pénitentes, de hauts fonctionnaires de leurs subordonnées[1]. « Pour combien de malheureuses, disait Bourdaloue, la nécessité de solliciter un juge impudique n'a-t-elle pas été un piège et une tentation ? »

Les poètes et les romanciers se font donc une étrange illusion, quand ils font de l'amour un moyen de purification, un instrument de réhabilitation, quand ils disent avec G. Sand : « Crois-tu donc qu'un amour ou deux suffisent pour épuiser et flétrir une âme forte ?... C'est un feu qui tend toujours à monter et à s'épurer. » Ce feu tend aussi à descendre et à s'éteindre dans la boue et dans le sang. S'il brûle hors du foyer domestique, il détruit tout, il accumule les ruines dans la famille et dans la société.

Ce qui purifie l'homme, ce n'est pas la passion, ainsi que

(1) Un recteur m'a désigné un département de son académie, où un grand nombre d'institutrices avaient été mises à mal par les hommes politiques, dont elles allaient chercher la recommandation.

le prétendent les romanciers et les poètes, c'est l'amour de la patrie, l'amour de l'humanité, l'amour des pauvres et des enfants, le respect des femmes malheureuses, qui gagnent leur pain si péniblement, c'est le culte de l'amitié. Ces sentiments ne se forment pas par le hasard d'une rencontre, par l'échange d'un regard, par une impression physique ; ils viennent de l'âme, ils ne sont éprouvés que par des cœurs droits.

Sans doute, les poètes n'ont pas tort de faire ressortir les transformations morales que l'amour produit quelquefois. Mais l'amour ne suffit pas pour transformer un criminel en héros. Un mauvais sujet amoureux reste un mauvais sujet. L'amour ne le purifie pas, il ne fait que le rendre plus criminel. De même que, dans une grande âme, tout est grand, dans une âme vile, tout est vil même l'amour. Pascal, dépeignant les beautés de l'amour, a dit : « On s'élève avec cette passion et on devient toute grandeur. » On s'abaisse aussi avec cette passion et on devient toute bassesse. L'humanité est encore bien loin de cet amour idéal, que chantent les poètes. L'amour transforme rarement les hommes en anges, il les change plus souvent en bêtes ; il fait plus de fous que de sages, plus d'assassins que de héros : il rend souvent des amants lâches et cruels, des amis hypocrites et traîtres, des femmes adultères et empoisonneuses, des maris jaloux et assassins. Si l'amour peut être le charme de la vie, quand il se met d'accord avec la raison et les lois sociales, il en devient le tourment et la honte, lorsqu'il veut se placer au-dessus du devoir. Mettre l'amour d'accord avec le devoir, c'est-à-dire le mettre dans le mariage, c'est le plus sûr moyen d'échapper aux conséquences tragiques, qui peuvent résulter d'une situation irrégulière.

Celui qui se place dans une situation fausse ne sait pas où il va, il entre dans l'inconnu, dans les surprises et les bouleversements de la vie, dans les souffrances et peut-être dans le chemin qui conduit au suicide et au crime ; il

(1) Corneille.

veut s'arrêter et ne le peut pas toujours, parce qu'il est entraîné par la force des choses, qui le mène là où il ne croyait pas aller au début de la passion. Un pas hors du devoir peut conduire l'homme et surtout la femme à la morgue, à la prison ou à l'hôpital, car d'une première faute sortent des fautes toujours plus graves et plus tragiques. La jeune fille, qui cède à l'amour hors du mariage, court comme une aveugle au-devant de la catastrophe, qui l'attend et qu'elle ne voit pas ; car, elle s'expose à une grossesse déshonorante, à l'abandon, à la tentation de l'avortement ou de l'infanticide, ou aux tristesses d'une maternité sans appui. Si elle se révolte contre la cruauté de l'abandon, elle est tentée de se venger de l'infidèle par le meurtre ; si elle a le cœur trop tendre pour la vengeance, si elle aime mieux pleurer et pardonner, elle est attirée vers le suicide, pour mettre un terme à ses souffrances. De telle sorte que cet amour, qui lui semblait divin, qui lui promettait un bonheur si grand, la conduit à tuer son enfant, ou à tuer son amant, ou bien à se tuer elle-même. L'infanticide, l'homicide, et le suicide, voilà les trois alternatives qui attendent la fin de l'idylle amoureuse pour la fille séduite [1]. Si la femme est

(1 La fille qui se laisse séduire est encore exposée à être assassinée par son amant, lorsqu'elle lui réclame l'exécution d'une promesse de mariage ou lorsqu'elle devient enceinte. Ces crimes sont assez rares ; j'en ai vu cependant quelques exemples. Voici le récit d'un de ces crimes fait par l'amant, le nommé Roure, pendant l'instruction : « J'ai fait il y a trois ans la connaissance de Rose D... qui était à cette époque une jeune fille sage et bien élevée. Il avait même été question entre nous d'un projet de mariage. Ce projet n'a pu se réaliser, à cause de l'opposition de mes parents. Nous avons bientôt habité ensemble. Pendant quelque temps, nous avons été heureux ; mais depuis un an et demi son caractère était devenu très difficile. Elle a fait tout ses efforts, pour m'amener à l'épouser, et, comme je ne pouvais y consentir, nous avions de fréquentes querelles, pendant lesquelles elle me reprochait de l'avoir détournée du droit chemin. J'avais bien songé à rompre ces relations, mais elle ne voulait y consentir à aucun prix. L'existence devint pour moi insupportable. Je fis offrir à Rose une somme assez importante, mais elle la refusa. Dans cette situation, j'ai conçu le projet d'en finir en lui donnant la mort. Cette idée a germé dans mon esprit dès le commencement de ce mois ; je l'ai méditée chaque jour. Enfin, mardi dernier, je me suis décidé à en finir. Le soir, j'ai soupé avec Rose. Pendant le repas nous nous sommes un peu querellés, après quoi nous avons passé la soirée ensemble, lisant chacun un livre à notre convenance, Rose s'est

mariée, les conséquences de l'adultère peuvent être ou le meutre du mari par l'amant avec la complicité de la femme adultère, ou le meurtre de l'amant et de la femme par le mari. Il ne suffit donc pas de dire avec Ovide : « Ami de la paix, ô Amour, tu as le meurtre en horreur... contente-toi de faire verser des larmes, sans avoir à te reprocher la mort de personne. » Il faut éviter les situations fausses, si on ne veut pas verser ou faire verser des larmes et du sang ; car il y a des situations, qui conduisent presque fatalement à une catastrophe. On croit, en s'embarquant sur le fleuve du Tendre, faire un voyage agréable au milieu d'un pays couvert de fleurs, mais bientôt les fleurs s'évanouissent pour faire place aux épines, qui se recouvrent de taches de sang; le voyage se termine dans les pleurs, dans le désespoir et la colère, avec le désir de mourir ou de se venger; parmi les joyeux voyageurs, les uns abordent au

couchée d'assez bonne heure : elle a continué à lire dans son lit, puis elle s'est endormie. Moi, au contraire, j'ai veillé assis sur un fauteuil, près de la cheminée, un livre à la main. Mon esprit était toujours preoccupe de l'acte que j'allais commettre. Enfin, vers deux heures du matin, j'ai soufflé ma lampe et à la lueur du gaz de la rue je me suis approche du lit où dormait ma maitresse. Je lui ai passé rapidement un mouchoir autour du cou et je l'ai serre. Elle se débattit vivement. Un moment, je n'avais plus de force et je lâchai le mouchoir; elle cria alors, mais pas assez fort pour être entendue; elle essaya de sauter à bas du lit, mais je la retins, puis je repris le mouchoir et j'achevai mon œuvre. Elle a tenté encore de se defendre, mais j'ai serré plus fort. La lutte n'a pas duré une minute, car sa force de résistance diminuait à mesure que je serrais le nœud. J'etais monté sur le lit et je m'etais placé à genoux, de manière à la dominer. Bientôt elle a poussé un gémissement et j'ai compris qu'elle n'avait plus de vie. » Le crime accompli, l'assassin prit la fuite. Arrivé à Orange, il alla chez un armurier, acheta un pistolet à deux coups, le fit charger et se rendit dans un hôtel pour se brûler la cervelle; n'ayant fait que se blesser, il fit appeler le commissaire de police, pour lui avouer son crime et se faire arrêter. — Un de mes collègues m'a raconté avoir instruit une procédure contre un homme, qui voulant se débarrasser de sa maitresse, parce qu'elle était devenue grosse de ses œuvres, lui proposa une promenade en mer et la noya. — Un proprietaire aisé, ne pouvant réussir à faire avorter une jeune servante qui était enceinte de ses œuvres, s'écria furieux : « Puisqu'elle ne veut pas avorter, qu'elle crève! » Il l'empoisonna avec de la strychnine. — Pour se soustraire à ses devoirs envers la fille séduite, qu'il a rendue grosse et envers l'enfant qu'elle porte, le séducteur excite la malheureuse fille à se faire avorter. Si l'enfant vient au monde, il pousse la mère, il la contraint souvent à le tuer. Que d'avortements, que d'infanticides, dont les femmes portent seules la responsabilité, alors que les plus grands coupables échappent à la répression!

suicide et à la folie, les autres à la vengeance et au crime. Quel réveil après les doux songes du début! Qu'aurait-il fallu pour que Marguerite n'eût pas à se reprocher la mort de sa mère, la mort de son frère et la mort de son enfant? Il aurait fallu seulement que, résistant à la séduction de Faust, elle gardât son amour pour un honnête homme, qui l'aurait épousée.

Se placer dans une situation fausse, c'est s'exposer à perdre son repos, son honneur et ceux des autres. La situation à trois, qui produit au théâtre tant de scènes comiques, est souvent dans la vie fertile en incidents tragiques; c'est elle qui conduit Werther au suicide et qui inspire à Saint-Preux la pensée de se noyer avec Mme de Wolmar. Que de jeunes gens, qui ne croyaient trouver que le honheur dans une intimité avec une femme mariée, ont glissé comme le héros de Gœthe jusqu'à la tentation du meurtre du mari! Ils ont cru d'abord se donner la distraction d'un flirt: puis, leur cœur s'est pris, ils ont souffert de ne point posséder la personne aimée, ils sont devenus jaloux du mari et un jour, comme Werther, ils se réveillent épouvantés des pensées homicides qui traversent leur esprit. « Quand je m'égare ainsi dans mes rêveries, dit Werther, je ne puis me défendre de cette pensée : Quoi! si Albert venait à mourir, tu serais!... elle pourrait... Je poursuis ma chimère, jusqu'à ce qu'elle me conduise au bord d'un abîme et je recule tout frémissant. » D'autres dans la même situation, ne reculent pas devant le crime.

Que de femmes mariées, qui voulaient se borner à une affection délicate, sont tombées dans l'adultère et de là dans des fautes encore plus grandes! Au début de l'attrait qu'elle ressent pour un autre que son mari, la femme mariée qui y cède recule d'horreur à la seule pensée d'attenter à la vie de son mari; mais bientôt son caractère se modifie, son indifférence pour son mari devient de la haine, et si son mari, par ses soupçons et sa jalousie, devient un obstacle

qui gêne sa passion, la pensée de supprimer cet obstacle se présente à son esprit et n'est plus repoussée.

C'est en songeant à cette rapidité foudroyante avec laquelle des conséquences imprévues sortent d'une situation fausse, que Ovide s'écrie en tête de *Remedia amoris* :

« Principiis obsta, sero medicina paratur. »

Les tempêtes du cœur ressemblent aux tempêtes de la mer, commençant par un vent qui fait d'abord blanchir les flots ; bientôt le vent augmente, les vagues se creusent et abondissent ; alors « la mer ne peut plus se calmer et ses flots vont se rompre sur le rivage avec une écume sale et bourbeuse[1] ». La passion devient violente, exigeante, impérieuse, parce qu'on ne lui a pas résisté dès le début ; si on la laisse grandir, on ne peut plus la maîtriser.

Le poète latin, qui a enseigné à la jeunesse romaine l'art d'aimer, tout surpris de voir finir en drames sanglants les idylles amoureuses, cherche à éteindre le feu qu'il a allumé : « Pourquoi, dit-il, souffrir qu'un amant se comprime le cou dans un lacet et se pende au sommet d'une poutre élevée? qu'un autre plonge dans ses entrailles un fer homicide?... Commencez par fuir l'oisiveté ; l'oisiveté fait naître l'amour et le nourrit une fois qu'il est né... Travaillez donc et vous serez sauvé. La paresse, le sommeil prolongé outre mesure... le jeu, de longues heures passées à boire ôtent à l'âme... toute son énergie... La campagne, les soins de la culture sont aussi pour le cœur la source d'agréables distractions... Livrez-vous aussi à l'exercice de la chasse... Surtout fuyez au loin : quels que soient les liens qui vous retiennent, fuyez, entreprenez des voyages de longue durée.... prolongez votre absence jusqu'à ce que votre amour ait perdu ses forces et que le feu ne couve plus sous la cendre... Parez-vous des dehors d'une parfaite tranquillité et ce calme fictif deviendra réel. » Ce dernier

(1) *Enéide*, l. XII, v. 528 ; *Isaïe*, l. VII, 28.

conseil révèle, chez Ovide, une grande science psychologique, car simuler un sentiment conduit à l'éprouver[1]. *Frequens imitatio transit in mores*, dit Quintilien.

A ces judicieux conseils qu'Ovide adresse aux jeunes gens, pour les préserver du suicide et du crime passionnels, on peut ajouter les suivants : « Ne gaspillez pas votre cœur dans des liaisons indignes, gardez-le pour de nobles amours, pour une honnête femme que vous aimerez toute votre vie. La faculté d'aimer n'est pas infinie : elle se perd ; le cœur se flétrit. Avant de vous jeter avec étourderie dans des liaisons irrégulières, songez aux dangers des situations fausses, aux tristesses des faux ménages, à la naissance possible d'un enfant naturel, à l'effroyable responsabilité de celui qui jette un enfant sur le pavé des grandes villes.

« Point de bâtards !... La loi les condamne... Songez-y bien[2]. »

L'amour dans le mariage, avec le désir d'avoir de jolies têtes d'enfants autour de vous, doit être le but de votre vie. »

Un ancien poète grec, Phocylide, donnait aussi à la jeunesse grecque des conseils, qu'il n'est pas inutile de rappeler : « Respecte la pureté des tendres vierges... Ne t'abandonne pas à des amours effrénées. Non, l'amour n'est pas un Dieu... il est de toutes les passions la plus dangereuse et la plus funeste.... Abstiens-toi de toute union charnelle, qui ne soit pas précédée d'un contrat et qui ne soit fondée que sur la violence et la séduction. » Que le jeune homme tenté de séduire une jeune fille, songe à la douleur de son père et de sa mère le jour où ils apprendront son déshonneur : ils ne l'ont pas élevée avec tant de sollicitude, ils ne l'ont pas bercée toute petite sur leurs genoux, se réjouissant de ses pre-

(1) Les aliénistes constatent même que la simulation de la folie conduit à la folie (Magnan, *Recherches sur les centres nerveux*, 2e série, p. 561).

(2) Phocydide.

miers pas et de ses premiers sourires, ils ne l'ont pas arrachée à la maladie, pour en faire un instrument de plaisir à l'usage de quelque débauché. Séduire une jeune fille jusque-là honnête et l'abandonner ensuite, c'est la déshonorer, c'est l'assassiner moralement, c'est souvent tuer du même coup ses parents, qui en meurent de chagrin (j'en ai cité des exemples). Dès lors, en quoi est-il séduisant celui qui abuse de la crédulité d'une jeune fille et la repousse ensuite, la honte sur le front et un enfant sur les bras?

Amour sans mariage et mariage sans amour sont les principales causes des suicides et des crimes passionnels. L'amour hors du mariage est, en général, sensuel, parce qu'il n'est pas ennobli par l'amour des enfants; il a la peur de l'enfant ou même la haine de l'enfant, car l'enfant c'est pour la fille-mère la preuve du déshonneur, c'est un obstacle au plaisir, une charge, et pour l'amant un embarras. Cette crainte de la maternité et de la paternité naturelles rend l'amour sensuel. Or, l'amour sensuel est l'amour qui tue; c'est, en outre, celui qui est le moins durable et les ruptures donnent lieu à des querelles, à des haines, à des vengeances.

L'amour dans le mariage n'est pas une garantie absolue de bonheur, car l'amour peut passer; cependant c'est le meilleur moyen de se mettre à l'abri des drames de l'adultère, qu'un mariage sans amour fait toujours craindre. Les femmes, en effet, sont si bien faites pour aimer, que si l'amour n'accompagne pas le mariage, quelques-unes se consoleront par la maternité ou le sentiment religieux, mais d'autres rechercheront en dehors du mariage l'amour qui leur manque. La cohabitation avec un homme qu'elles n'aiment pas, l'obligation de remplir avec lui le devoir conjugal, devient pour elles une souffrance intolérable; ce devoir conjugal est un supplice, quand l'union est mal assortie et ne donne pas au cœur de la femme la satisfaction nécessaire. Malheureusement, on se marie souvent sans amour ; de là tant de mariages qui

finissent par la mésintelligence et l'adultère. On recherche trop la fortune en se mariant; de là tant de jeunes filles ayant plus de qualités que d'écus, qui sont délaissées et qui se flétrissent dans l'isolement; quelques-unes en souffrent au point d'en perdre la raison[1]. Tandis que l'amour heureux et partagé contribue à la santé de l'esprit et du corps, le besoin d'amour non satisfait peut produire la mélancolie, des troubles cérébraux et des maladies de langueur. Les mariages d'amour, qui étaient autrefois fréquents en France y sont devenus rares, alors qu'ils sont encore nombreux en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Suède. Les exigences de la vie dans les grandes villes, l'amour du luxe et du confortable chez les femmes, rendent les mariages difficiles. C'est pour les mêmes motifs que dans les grandes villes, en France, on se marie plus tard qu'en Angleterre et en Suède. Les mariages tardifs contribuent à augmenter la démoralisation, car les hommes n'attendent pas l'union légale et forment des unions passagères, qui souvent finissent mal. En outre, lorsqu'ils se marient, ils sont déjà usés par le plaisir. On se marie de moins en moins; de là tant de célibataires qui cherchent à séduire les jeunes ouvrières ou les femmes mariées. Les mariages étant moins nombreux, beaucoup de jeunes filles, ne trouvant pas à se marier, glissent dans la galanterie. Si les mariages étaient plus nombreux, moins tardifs, et surtout accomplis dans de meilleures conditions, il y aurait moins de filles séduites et abandonnées, qui se vengent par le revolver ou le vitriol, il y aurait moins de femmes adultères qui empoisonnent leurs maris, il y aurait moins de maris trompés qui tuent leurs femmes par jalousie. J'ajoute qu'il y aurait aussi moins de crimes contre les enfants[2].

(1) En visitant dernièrement les asiles de femmes de Villejuif et de Sainte-Anne, j'ai vu un certain nombre d'honnêtes filles, dont le besoin d'affection et le désir du mariage n'avaient pas été satisfaits, en proie au délire mélancolique, ou au délire érotique, qui disaient : « Je veux me marier. » Quelques-unes entendaient la voix d'un jeune homme leur disant qu'il allait les demander en mariage.

(2) Il y a des parents mariés qui martyrisent les enfants; mais c'est

Les physiologistes, qu'on accuse bien à tort d'immoralité[1], effrayés des ravages que fait la corruption des mœurs, disent qu'il est urgent, pour relever le niveau moral des populations, de recommander la continence aux célibataires et la fidélité aux époux. Pendant qu'un certain nombre de romanciers, de poètes et d'auteurs dramatiques vantent la supériorité de l'amour libre et excusent l'adultère, les physiologistes, au nom de l'hygiène, d'accord avec la morale, réservent leurs éloges à la pudeur et au mariage. Tandis qu'une partie de la littérature d'imagination flatte les mauvais instincts de la foule, chante le plaisir de l'inconstance et accable d'épigrammes la chasteté, qu'elle déclare ridicule et impossible, la science plus éclairée et plus morale, plus soucieuse des intérêts de la société, proclame le mérite et la possibilité de la continence pour les célibataires, la nécessité et la sainteté du mariage ; elle enseigne que ce sont les races chastes qui font les races fortes et fécondes. Dans son livre sur l'amour, Michelet, qui avait beaucoup fréquenté et aimé les physiologistes, faisait judicieusement observer que les romanciers et les utopistes, qui avaient tant écrit sur l'amour et qui n'avaient pas été heureux sur ce sujet, auraient mieux fait de consulter l'his-

surtout dans les unions irrégulières que les enfants sont maltraités. L'amour des enfants n'est pas un sentiment aussi naturel, aussi universel qu'on le croit. Ce ne sont pas seulement les Chinois qui tuent les enfants, surtout les petites filles, avec une extrême facilité. Chez les Romains, le père avait le droit de tuer les enfants infirmes, et d'exposer ses enfants infirmes ou non; s'il trouvait qu'il avait trop d'enfants, il s'en débarrassait en les exposant. Aujourd'hui, l'égoïsme des unions irrégulières et le divorce ont diminué l'amour des enfants; les ouvriers qui divorcent abandonnent facilement leurs enfants, en même temps que la mère. Les unions irrégulières redoutent les enfants; les plus honnêtes se contentent de ne pas les désirer; les plus coupables les suppriment.

1. La justice anglaise vient de saisir plusieurs livres de physiologistes distingués, notamment le livre de M. le Dr Féré sur la *Pathologie des émotions*.

(2) Conférence internationale tenue à Bruxelles en 1889 pour la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes. — Krafft-Ebing *Psychopatia sexualis*; Dr Ribbing, *l'Hygiène sexuelle*; Dr Surbled, *la Vie de jeune homme*; Dr Féré, *l'Instinct sexuel*; Dr Herzen de Lausanne, *la Question des mœurs*; Dr Mausdley, *Crime et folie*, p. 272. — Darwin admirait beaucoup la chasteté (*De la Descendance*).

toire et même l'histoire naturelle. L'histoire, en effet, enseigne que le mariage a puissamment contribué aux progrès de l'humanité. L'histoire naturelle montre que les animaux supérieurs tendent à la stabilité dans leurs amours, que la veuve qui se remarie garde l'empreinte du premier mari et peut avoir des enfants qui lui ressemblent.

Favoriser le sentiment religieux est aussi un moyen de diminuer la criminalité passionnelle. Darwin, ayant visité d'anciennes peuplades sauvages à Taïti et à la Nouvelle-Zélande, a constaté qu'un système de débauche, sans pareil dans aucune partie du monde, et que l'infanticide, conséquence de ce système, avaient presque totalement disparu sous l'action des missionnaires chrétiens. Taine compare le christianisme à « la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même ». « Sans lui, dit-il l'homme redevient voluptueux et dur, la cruauté et la sensualité s'étalent[1]. »

J'ai constaté bien souvent, dans ma carrière, que des hommes, que des femmes avaient été préservés du suicide par les croyances religieuses. Dieu est le grand consolateur des femmes délaissées. La crainte de comparaître devant lui, après avoir accompli un acte qu'il défend, contient beaucoup de désespérées qui sont tentées de se donner la mort. G. Sand a raconté qu'elle a été guérie de la tentation de suicide par la lecture des écrivains classiques et par le retour à la croyance à une vie future, qu'elle avait perdue. Le désespoir, le mot le dit, c'est la perte de l'espoir. Les héros de Gœthe, de Byron, de Musset, qui finissent par le suicide, sont des sceptiques. Dans *Lélia*, G. Sand fait de Stenio, qui se suicide, un débauché et un athée. Don Juan mêle l'impiété à la débauche, il veut contraindre le pauvre à l'athéisme. Méphistolès dit de lui-même : « Je suis celui qui nie. »

1. Darwin. *Voyage d'un naturaliste;* Taine, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1891, p. 493.

Là où le sentiment religieux est conservé, la criminalité diminue; là où il s'affaiblit, elle augmente. Le suicide était très rare au moyen âge; il a commencé à devenir plus fréquent au XVIIIe siècle, lorsque le sentiment religieux s'est affaibli. La foi préserve encore plus du suicide que du crime, parce que le croyant après le crime espère échapper au châtiment et avoir le temps de se réconcilier avec Dieu tandis qu'après le suicide il comparaît immédiatement devant lui. Voilà pourquoi dans des pays, où il y a beaucoup d'homicides, en Espagne, en Italie, il y a très peu de suicides. Dans les écrits des suicidés, que j'ai lus en très grand nombre, j'ai trouvé la preuve qu'ils ne croyaient plus à rien et qu'ils allaient chercher le repos dans le néant.

M. Jules Lemaître ne pense pas que les croyances religieuses préservent mieux du suicide et du crime que le scepticisme. Il raille Octave Feuillet de ce qu'il représente un héros de roman athée, avalant une fiole d'opium, et une femme athée, empoisonnant sa rivale, une femme mariée, pour épouser son mari, qui est son amant[1]. Malgré mon admiration pour son beau talent, je suis obligé de dire que M. J. Lemaître se trompe, ainsi que M. Barrès, qui, dans la préface d'un livre récent « offert à quelques collégiens de Paris et de la province », attribue les suicides fréquents de jeunes gens au tort qu'ils ont de croire qu'il y a du sérieux dans la vie. Afin de préserver leurs camarades de la contagion du suicide, MM. Barrès leur conseille d'être « ardents et sceptiques ». Je crois qu'il serait plus sage de leur conseiller d'être modérés et croyants. Sans doute, tous les athées ne finissent pas par le suicide et par l'homicide, il y a des sceptiques aussi incapables de l'un et de l'autre que des croyants; une heureuse nature, une bonne éducation, l'amour de la science, préservent du vice. Il y a même des saints laïques, comme Littré. Mais que l'homme, que la

(1) J. Lemaître. *Les Contemporains*. 3e série, p. 28.

femme surtout ne soient pas mieux préservés du suicide et du crime par la foi que par le scepticisme, c'est là une assertion, qui est contraire à l'expérience judiciaire et à l'expérience médicale.

La femme a encore plus besoin que l'homme de croyances spiritualistes, pour soutenir sa volonté instable et modérer sa sensibilité nerveuse. La foi peut seule faire de cet être, faible par nature, une personne forte par éducation. Il résulte de mes recherches personnelles qu'il y a moins de suicides de veuves que de suicides de veufs déterminés par le chagrin, à la suite de la mort de leurs conjoints. J'ai aussi constaté plusieurs suicides de pères désespérés de la mort de leurs enfants et je n'ai constaté aucun suicide de mère. Si les veuves et les mères, quoique plus sensibles à la douleur et moins fortes pour la supporter, se tuent plus rarement que les veufs ou les pères, c'est parce qu'elles trouvent la force et la consolation dans le sentiment religieux et l'espérance d'une autre vie, où elles reverront leurs enfants et leurs époux. Si la proportion des femmes dans le nombre des suicides s'accroît depuis quelques années, c'est parce que les femmes commencent à perdre leurs croyances, au contact de leurs maris, de leurs pères incrédules.

Il est vrai que les croyances ne suffisent pas toujours à préserver les femmes des suicides d'amour, parce que l'amour se combine quelquefois avec le mysticisme.

Ce n'est pas profaner la vie religieuse que de penser qu'elle peut être une consolation pour les chagrins d'amour. Privées de croyances, de pauvres filles séduites et délaissées se laissent tomber dans le désespoir ou dans la débauche. Combien ne serait-il pas préférable de les voir entrer dans un couvent, où peu à peu leur douleur se calmerait et ferait place au désir d'occuper leur activité et leur besoin d'aimer en aimant les orphelins et les pauvres !

La précocité des jeunes gens pour la débauche étant une

cause de leur précocité pour le suicide et le crime passionnels, les parents pourraient la prévenir par une meilleure éducation, par une surveillance plus sévère sur leurs lectures, sur les camarades qu'ils fréquentent, sur les spectacles qu'ils vont voir. Racine fils raconte que son père ne parlait jamais de pièces de théâtre devant ses enfants et qu'ayant été prié de donner des leçons de déclamation à une jeune princesse royale, âgée de quinze ans, il fut tellement choqué de lui entendre réciter une tirade amoureuse d'Hermione, qu'il refusa de continuer à lui donner des leçons. Aujourd'hui, il y a des parents qui conduisent leurs enfants à des spectacles pornographiques.

Il y aurait moins de filles séduites et de femmes adultères, si les parents ne donnaient pas à leurs filles des habitudes de luxe supérieures à leur rang social, à leur fortune. Ne pouvant réaliser par le mariage les rêves qu'elles ont formés et conserver leurs habitudes de luxe, les jeunes filles souffrent de ces déceptions; elles ne se marient pas et préfèrent un amant riche, qui les abandonnera un jour, à un mari d'une situation modeste, qui les aimerait toute sa vie, mais dont elles rougiraient, ou bien si elles se marient, elles souffrent de la vulgarité de son esprit et de ses manières et tournent mal.

Les jeunes gens seraient moins précoces pour la débauche, si les parents ne les encourageaient pas eux-mêmes à « s'amuser », en disant qu'il faut que jeunesse se passe. Les jeunes gens, dans les grandes villes, prennent si bien l'habitude de s'amuser de bonne heure, qu'ils prennent des maîtresses à quinze, à seize ans; de là des querelles, des jalousies, qui finissent par le suicide ou par des coups de couteau.

Les parents éviteraient encore souvent le suicide de leurs enfants, à la suite d'un chagrin d'amour, s'ils ne s'opposaient pas à un projet de mariage, uniquement parce que la jeune fille aimée par leur fils, quoique possédant toutes les qua-

lités de cœur, d'esprit et de corps, n'a pas toute la fortune qu'ils auraient désirée.

Les suicides passionnels n'étant possibles que par un excès de sensibilité et par un défaut d'énergie pour supporter la souffrance, que de malheurs les parents éviteraient, s'ils apprenaient aux enfants à modérer leur sensibilité et à fortifier leur volonté! Que d'actes de désespoir ils préviendraient, s'ils leur enseignaient de bonne heure à se maîtriser, à modérer leur suceptibilité nerveuse! Le dégoût de la vie, le désespoir à la suite d'un chagrin d'amour, sont souvent, en effet, les conséquences d'un système nerveux trop impressionnable et d'une volonté trop faible; il y a d'étroits rapports entre le pessimisme et le nervosisme[1]. Le suicide, la folie, le crime, sont des déchéances de la volonté, des désordres de la sensibilité. L'incapacité chez un homme de modérer et de surveiller l'élément affectif ou émotionnel de sa nature, je l'appelle esclavage, dit Spinoza. Maîtriser ses nerfs, développer sa volonté, c'est se préserver du suicide, de la folie et du crime.

Cette nécessité de fortifier la volonté est aujourd'hui mieux sentie qu'autrefois par les psychologues et les médecins; mais elle n'est pas encore comprise par les parents. Les parents, surtout les mères, gâtent les enfants, les accablent de caresses et d'attentions, les rendent égoïstes, sensuels, incapables de supporter une contrariété; au lieu de fortifier en eux la volonté et la raison, qu'il ne faut pas confondre avec l'intelligence, on développe la sensibilité, la sensualité, on en fait des nerveux prédisposés à la passion précoce, à la neurasthénie et au pessimisme, à la jalousie et à la colère. Au XVIe siècle, Charron avait judicieusement défini le but de l'instruction; elle doit, disait-il, « plus tendre à la sagesse qu'à la science et à l'art, plus à former bien le jugement et par conséquent la volonté et la cons-

(1) Dr Régis. *La médecine et le pessimisme contemporain.*

cience qu'à remplir la mémoire et réchauffer l'imagination[1]. » On fait aujourd'hui le contraire; on remplit la mémoire des enfants, on réchauffe leur imagination, on leur prodigue les excitations sensuelles, on fait une part trop grande à la musique, surtout à la musique d'opéra, dans l'éducation des jeunes filles; on néglige la culture de la volonté et du sens moral; on fatigue le système nerveux par un surmenage intellectuel, on en fait des sensitifs et des efféminés, au lieu d'en faire des hommes d'action et de volonté. Ce surmenage intellectuel et émotionnel produit surtout des effets déplorables chez les jeunes filles[2].

Si les parents songeaient à l'influence que leurs vices, leurs habitudes alcooliques exercent sur leurs enfants au moment de la conception et pendant la grossesse, il y aurait moins d'enfants débiles de corps et d'esprit, soumis aux entraînements des passions par leurs prédispositions héréditaires. Il y a beaucoup de dégénérés parmi les auteurs des suicides et des crimes passionnels. Or, ces dégénérés sont souvent issus de parents alcooliques ou débauchés. « Si nous pouvions apercevoir clairement, dit J. de Maistre, tous les maux qui résultent des générations désordonnées et des innombrables profanations de la première loi du monde, nous reculerions d'horreur[3] ». La science aujourd'hui a mis en lumière les maux qui résultent des générations désordonnées; elle a établi que la constitution physique et morale des enfants se ressent de l'état physique et moral des parents au moment de la procréation[4], et que les en-

(1) Charron, liv. III, ch. xiv, § 13.

(2) J'ai vu ces jours derniers à l'asile Sainte-Anne une jeune fille russe, fille d'un cultivateur, agrégée ès sciences mathématiques, dont le système nerveux a été détraqué par le surmenage cérébral.

(3) J. de Maistre. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 1er entretien.

(4) Les anciens philosophes avaient eu le pressentiment de cette solidarité, qui unit les enfants aux parents. « Les enfants nés d'une couche illégitime, dit la Bible, lorsqu'on s'informe de ce qu'ils sont, deviennent des témoins, qui déposent contre le crime de leur père et de leur mère. » (*La Sagesse*, IV.) — « Oh ! combien est belle la race chaste ! » — Platon avait observé qu'il est très important que les enfants soient engendrés

fants issus de parents débauchés et alcooliques sont souvent des dégénérés. Sur 1773 enfants idiots, épileptiques, imbéciles et hystériques, qui sont entrés à Bicêtre dans le service du docteur Bourneville, du 1er janvier 1879 au 1er janvier 1898, les pères de 677 enfants faisaient des excès de boissons, les mères de 59 enfants étaient adonnées à l'ivrognerie[1]. Donc, si les parents avaient le sentiment de leur responsabilité, on n'aurait pas tant à gémir sur la débilité physique et morale des nouvelles générations, débilité qui les prédispose au suicide et au crime passionnels, car les impulsions au suicide et à l'homicide sont fréquentes chez les dégénérés, chez les hystériques, chez les épileptiques. J'en ai observé plusieurs cas, surtout chez les femmes. On en trouvera de nombreux exemples dans les livres des aliénistes[2].

Les parents pourraient encore préserver leurs enfants de la criminalité passionnelle, en surveillant leurs lectures. Il y a beaucoup de littérature dans les suicides et les crimes passionnels des jeunes gens. Pour en trouver la cause, il ne suffit pas de dire : cherchez la femme; il faut souvent chercher le livre. Le choix des livres et des spectacles n'est pas plus indifférent à la santé de l'esprit que le choix des aliments à la santé du corps. La santé morale et la santé physique des jeunes gens dépendent en grande partie de la nourriture qu'ils prennent et de l'air qu'ils respirent.

par des parents sobres et maitres de leur raison et que les enfants nés de parents alcooliques « ne seront ni solides, ni droits, soit d'esprit, soit de corps ». (Les *Lois*, VI.) — Socrate avait constaté que les enfants issus de parents jeunes sont mieux doués que ceux qui naissent de parents âgés. (Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, IV, § 4.) — Aristote avait fait la même observation (*La Politique*, liv. VII, ch. XIV, § 9.) — Confucius anoblissait le père, à cause de la vertu de ses enfants. — Comme le Dr Bourneville, tous les médecins physiologistes et aliénistes attribuent, en grande partie, la dégénérescence des enfants aux habitudes de débauche et d'alcoolisme des parents. (V. Morel, *Traité des dégénérescences*; P. Lucas, *Traité de l'Hérédité*; article du Dr Voisin, dans le dictionnaire de médecine de Jacoud; Dr Magnan, *les dégénérés; Recherches sur les centres nerveux*).

(1) *Archives de neurologie*, 1898, p. 527.

(2) Les Drs Bourdin et Carrière ont écrit des études spéciales sur les impulsions au suicide et à l'homicide chez les dégénérés.

Comme les parents, les écrivains d'imagination ont une part de responsabilité dans la fréquence des suicides et des crimes passionnels. Beaucoup d'entre eux ne s'en doutent pas ; car les hommes, en général, ne connaissent pas toute leur responsabilité. On ne se croit responsable que de ses propres fautes et on oublie la part de responsabilité que l'on a dans les fautes des autres, de ses enfants de ses amis, de ses élèves, de ses lecteurs, de ses auditeurs. Toutes nos paroles, tous nos actes exercent une influence sur les paroles et les actes des autres. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, rien ne se perd. Tout homme naît pour le salut ou pour la perte de plusieurs de ses semblables, l'écrivain plus que tout autre. La littérature, qui pourrait faire tant de bien en propageant les idées saines, les sentiments élevés, fait un mal incalculable, en détruisant le sens moral des lecteurs, en poétisant la débauche, les perversions sexuelles, l'adultère, le suicide, le double suicide et la vengeance passionnelle.

J'ai cité de nombreux exemples de suicide et de double suicide, après une orgie, copiés sur des poésies de Musset d'Alfred de Vigny; j'ai rapporté des paroles de jeunes gens qui, ayant survécu à des tentatives de ce genre, disaient que ce double suicide leur avait paru héroïque, poétique. Puisqu'il y a une contagion du suicide, puisque ce dénouement d'une passion sensuelle plaît tant à l'imagination dépravée des jeunes gens, le devoir des poètes est de ne pas leur offrir de semblables images, revêtues du prestige de la poésie. Il y a tant de jeunes gens débilités d'esprit et de corps par la débauche, criblés de dettes, en révolte contre l'autorité paternelle, incapables de se remettre au travail, que, si des poètes leur offrent pour sortir d'embarras, l'issue du suicide dans une scène d'orgie, ces malheureux succomberont à la tentation. Il y aurait certainement moins de débauchés et de suicidés, si les poètes et les romanciers ne représentaient pas les débauchés comme affamés d'idéal.

Don Juan, qui n'admet pas d'autre vérité que la suivante : 2 et 2 font 4 et 4 font 8, est dépeint par eux comme dévoré par la soif de l'infini. En réalité, cette soif de l'infini c'est la soif du plaisir ; cette faim de l'idéal c'est la poursuite du sensualisme; l'idéal de don Juan, c'est Mathurine, c'est Elvire, c'est Charlotte, etc. Sganarelle, qui connaît son maître le définit : « un vrai Sardanapale, un pourceau d'Épicure, une véritable brute. » Ce n'est que dans les romans que les débauchés sont des cœurs nobles et des esprits philosophiques. Dans la réalité, ce sont des candidats au gâtisme, au suicide ou au crime passionnel ; les auteurs des drames parisiens sont assez souvent des « fêtards ».

Si quelques jeunes gens trouvent séduisante la vie de bohème, qu'ils lisent la vie de Murger, écrite par l'un de ses amis ; il n'y a pas de livre plus triste. Une bonne partie des lettres de Murger reproduites dans ce volume, sont datées de l'hôpital Saint-Louis, où il fit plusieurs séjours[1] ; plusieurs de ses amis sont indiqués comme morts à l'hôpital. La mort de Murger fut « terrible », dit son ami.

Les poètes épargneraient à leurs lecteurs bien des folies, s'il les mettaient en garde contre les entraînements de l'amour sensuel, qui est haineux et vindicatif, et s'ils leur montraient la supériorité de l'amour spiritualiste. Les grands poètes de l'amour, Dante, Pétrarque, Lamartine n'ont pas chanté l'amour sensuel[2].

La forme supérieure de l'amour est celle où la considération des qualités morales et intellectuelles joue un rôle aussi important que le prix attaché aux qualités physiques,

(1) Murger cherchait l'inspiration dans le café ; « il est des nuits, dit-il, où j'ai pris jusqu'à six onces de café. » L'abus du café détermina chez lui un terrible purpura. Dans cette vie de Murger, on ne trouve que des récits de misère noire, des demandes d'emploi et d'argent. Rien n'est triste comme ses amours ; rien n'est moins poétique ; la femme qu'il a le plus aimée le trompe avec un de ses amis intimes huit jours après le début de sa liaison.

(2) Lamartine, il est vrai, a écrit dans sa jeunesse deux volumes de poésies érotiques, mais il les a brûlés.

où l'affection et l'estime viennent s'ajouter au désir. Un peuple, qui ne s'attacherait qu'à la beauté physique et négligerait la beauté morale et intellectuelle, serait voisin de la décadence et retournerait à la barbarie.

Les écrivains érotiques croient s'excuser en disant que leur vie est honnête; Ovide disait :

« Mores distant a carmine nostri,
« Vita verecunda est, Musa jocosa mihi. »

Martial répétait la même excuse en écrivant :

« Lasciva est nobis pagina, vita proba est. »

L'honnêteté de la vie de l'écrivain érotique ne supprime pas le danger de ses écrits.

Les amours libres finissant presque toujours par les ruptures, et celles-ci souvent par les vengeances, la littérature pourrait encore prévenir beaucoup de suicides et de crimes passionnels, en mettant à la mode l'amour dans le mariage. C'est lui demander beaucoup, je le sais; mais elle a tant de puissance, que, si elle le voulait, elle pourrait poétiser l'amour honnête. N'a-t-elle pas au XVIIIe siècle, par la plume de J.-J. Rousseau, mis à la mode l'allaitement, au point que des femmes du monde, qui allaient dîner en ville, se faisaient apporter leurs bébés au dessert, pour leur donner le sein? Rien n'est impossible aux poètes et aux romanciers; ils ont tourné en dérision les deux plus grands biens de l'homme, la santé et la vertu; ils ont trouvé la santé moins poétique que la maladie, la vie moins pittoresque que la mort, la vertu plus ennuyeuse que le vice; ils ont embelli la mélancolie, la phtisie, les perversions de l'instinct sexuel, le saphisme, le sadisme, le masochisme, l'adultère, le suicide, le double suicide, le crime passionnel. Je ne les crois point incapables de poétiser la santé, la raison, le travail, la tempérance, l'amour pur, qui sont aussi poétiques que la déraison, l'oisiveté, l'intempérance et la débauche.

On peut appliquer à la littérature qui embellit le vice et enlaidit la vertu ce vers du poète latin :

« Dat veniam corvis, vexat censura columbas; »

elle blanchit le corbeau et noircit la colombe ; elle veut rendre blanc ce qui est noir et rendre noir ce qui est blanc ; au lieu d'enseigner la beauté de la pudeur, le prix de la tempérance, la dignité de l'amour dans le mariage, elle propose à l'imitation des lecteurs de belles orgies, de beaux suicides et de beaux crimes.

La tâche de l'écrivain cependant n'est pas de rendre les hommes mélancoliques, désespérés, haineux et criminels, de fournir des excuses aux passions qui sont toujours à la recherche d'un sophisme, pour faire taire la conscience, ce juge importun et gênant. La société étant fondée sur la famille et celle-ci sur le mariage [1], est-il excessif de demander au romancier de ne pas écrire que « le serment du mariage est une absurdité que la société imposa [2] » ? Les hommes sont assez portés à rechercher le fruit défendu et les raffinements du vice [3], pour qu'il soit inutile de leur faire une peinture séduisante des passions criminelles. La pauvre humanité est assez poussée par la nature à la lubricité et à la haine, pour qu'il soit nécessaire de la rendre encore plus lubrique et plus haineuse par des excitations sensuelles et des provocations à la vengeance. Il semble que la mission de la littéra-

(1) En Egypte, en Syrie, les musulmans des hautes classes, ayant reconnu que la polygamie est un principe de dissolution pour la famille et pour l'État, reviennent à la monogamie, bien que Mahomet leur permette de prendre plusieurs femmes. Je tiens ces renseignements d'un juge musulman du tribunal du Caire et d'un ancien procureur général à la Cour d'Alexandrie.

(2) G. Sand. *Jacques.*

(3) « *Nitimur in vetitum semper cupimus que negata.* » (Ovide.) — Les peuples sauvages, comme les peuples civilisés, cherchent à augmenter le plaisir par les raffinements pervers de l'imagination. Un missionnaire représentait à un anthropophage, qui allait manger une tête humaine, combien il était odieux de tuer un homme pour manger une tête qui pense ; « c'est à cause de cela, répondit l'anthropophage, qu'il est agréable de la manger. »

ture consisterait plutôt à adoucir ce qu'il y a d'instinctif en nous ; subordonner la partie animale à la partie rationnelle de son être, faire prédominer l'homme spirituel sur l'homme instinctif, l'homme social sur l'homme animal, soumettre les passions à la raison et à l'intérêt social, se dégager de la bête, la courber sous le joug de la loi, est le but de la vie humaine. La littérature a-t-elle le droit d'éloigner l'homme de ce but, de détruire cet idéal, d'exciter ses mauvais instincts ?

La société ayant pour but d'assurer le respect de la femme, le respect de l'enfant, le respect de la vie humaine, la littérature remplit-elle sa mission sociale en enseignant le mépris de la femme, le mépris de l'enfant, le mépris de la vie humaine ? Si les romanciers, qui représentent la femme comme un être malade, inférieur, n'excitaient pas le mari par une étrange contradiction à tuer la femme adultère, qui est à leurs yeux irresponsable, il y aurait certainement moins de vengeances maritales. La littérature n'a pas le droit, pour donner de fortes émotions aux lecteurs, de rendre les vengeances plus fréquentes. Les meurtres sont assez nombreux, pour qu'il soit inutile d'en augmenter le nombre. La littérature devrait être un instrument de vie et de progrès et non un principe de mort ; elle n'a pas le droit de se mettre en révolte contre le code et la loi morale. Le devoir de l'écrivain n'est pas de contrecarrer l'action des lois, de propager des sophismes antisociaux sur la fatalité, l'irrésistibilité de la passion, sur les droits de l'amour, identique à la vertu et supérieur à la loi, sur la légitimité du suicide, sur la beauté du crime passionnel, sur la nécessité de la vengeance, sophismes qui font des vicieux, des suicidés et des assassins.

On n'a jamais songé à attribuer à la littérature du XVIIe siècle une part de responsabilité dans les suicides et les crimes, parce qu'elle ne propageait pas les sophismes et ne flattait pas les mauvais instincts de la foule ; elle ne

séparait pas l'esthétique de la morale. La littérature valait mieux alors que la société et en relevait le niveau moral. Aujourd'hui, bien que la société soit bien malade, la littérature d'imagination, sauf de très honorables exceptions, vaut moins que la société et contribue, ainsi que la politique, à la corrompre davantage. Si elle ne veut pas rendre les hommes sages, elle devrait tout au moins ne pas les rendre fous et criminels.

Les écrivains, qui pervertissent la conscience publique par les sophismes et les images malsaines, ne se rendent pas compte de la fragilité humaine et de la rapidité de la contagion mentale. De même que tout un troupeau peut être infecté de la gale par ce qu'une seule bête en est atteinte, de même tout un groupe de lecteurs peut être dépravé par un seul livre. Ce ne sont pas seulement les esprits faibles qui subissent la contagion de l'exemple, du sophisme. Cette influence est subie par des hommes intelligents, d'une grande sensibilité, d'une faible volonté. Les jeunes gens, les femmes [1], les nerveux, prennent très facilement les idées, les sentiments de ceux qui les entourent, des écrivains qui les passionnent. Les paradoxes les séduisent. Ils se défendent difficilement contre les sophismes. Chez eux la déraison passe vite des idées dans les actes. Fragilité ton nom est femme, dit un personnage de Shakspeare. Il serait plus exact de dire : Fragilité ton nom est humanité; car le « sexe fort » est aussi fragile que le sexe faible; il commet même beaucoup plus de suicides et de crimes.

Je n'irai pas jusqu'à dire avec Taine : « la raison n'est point naturelle à l'homme, ni universelle dans l'humanité... A proprement parler l'homme est fou, comme le corps est malade par nature; la santé de notre esprit comme la santé de nos organes n'est qu'une réussite fréquente et un bel

(1) G. Sand, malgré tout son talent, a épousé successivement les idées de ses amis, même les plus paradoxales.

accident[1]. » C'est l'état de santé et non la maladie qui est la règle générale; mais la raison est bien fragile. Les plus grands esprits côtoient la folie. Napoléon Ier disait à Pinel qu'entre un homme de génie et un fou, il n'y a pas l'épaisseur d'une pièce de six liards, et il ajoutait en souriant : « Il faut que je prenne garde de tomber entre vos mains[2]. » L'homme n'est pas fou par nature, mais il le devient facilement. Beaucoup d'hommes et encore plus de femmes vivent dans un état de demi-folie, sur les frontières de la folie. Les écrivains devraient se bien pénétrer de cette fragilité de la raison humaine et ne pas oublier que le sophisme est autrement contagieux que la raison.

Ce n'est pas la peinture du mal, faite avec réserve, qui fait l'immoralité de l'œuvre ; l'œuvre peut rester chaste, si l'inspiration est élevée, si le mal n'est décrit que pour être flétri. Malgré la crudité de son langage, Juvénal est chaste. Lucrèce reste chaste dans la description physiologique de l'amour. Le livre est immoral, quand le but de l'auteur est l'excitation de la sensualité par la peinture séduisante du vice.

Les gouvernants, comme les écrivains, devraient se rappeler cette fragilité de la nature humaine, pour créer un milieu favorable à la santé de l'esprit et du corps, pour ne pas permettre à la presse d'éteindre le sentiment de la pudeur et d'exciter les passions antisociales, surveiller mieux qu'ils ne le font, les étalages des kiosques, des librairies, les bibliothèques municipales, les bibliothèques populaires, les petits théâtres, où on laisse tout dire et tout chanter[3]. Il y a un

(1) Taine. *L'Ancien régime*, 10e édit., p. 314, 312.

(2) Pinel. *Physiologie de l'homme aliéné*, p. 40.

(3) L'auteur de la *Censure sous Napoléon III* réclame la suppression de la censure parce qu'elle est, dit-il, plus préoccupée d'arrêter les allusions politiques que les obscénités ; « tout ce qu'une savante pornographie peut inventer a paru sur la scène : mots à double sens, calembours grivois, situations raides, farces polissonnes ont reçu depuis longtemps l'estampille des censeurs ». — Valère Maxime attribue l'austère discipline, qui s'était conservée chez les anciens habitants de Marseille, à la sévère surveillance, qu'ils exerçaient sur les spectacles (liv. II, ch. VI, § 7.)

grand intérêt social à maintenir dans les mœurs le sentiment de la pudeur ; outre qu'il est le charme et la parure de la femme, il est la sauvegarde de la paix domestique. La chasteté de la femme est le plus solide fondement de la famille et de la paix publique. C'est par des bonnes mœurs plus que par les travaux de l'esprit que la femme sert les intérêts de la société et contribue à ses progrès. La corruption de la femme détruit la famille, et la désorganisation de la famille amène la décadence des peuples. N'est-ce pas Horace qui a dit : « Notre siècle, fécond en crimes, a souillé d'abord les mariages, les générations, les familles et de là tous les maux se sont répandus sur le peuple et sur la patrie[1]. » Montesquieu a dit de même : « Il y a tant d'imperfections attachées à la perte de la vertu dans les femmes, toute leur âme en est si fort dégradée, ce point principal ôté en fait tomber tant d'autres, que l'on peut regarder dans un état populaire l'incontinence publique comme le dernier des malheurs et la certitude d'un changement dans la constitution[2]. »

Les habitudes d'intempérance contribuant beaucoup à la fréquence des suicides et des crimes passionnels, la société pourrait encore en diminuer le nombre, en prenant des mesures efficaces contre l'alcoolisme[3]. Comme l'occasion fait le buveur, de même qu'elle fait le voleur, s'il y avait moins de débits de boissons, il y aurait moins d'alcooliques, et par suite moins d'aliénés et de criminels. Chez les nations où l'alcoolisme a été combattu, on a vu diminuer la folie et le crime. En Norvège, par exemple, la proportion des alcooliques dans le nombre des aliénés est descendu à 4,4 p. 100 en 1893 ; les suicidés qui étaient au nombre de

(1) Horace, liv. III, ode VI.

(2) Montesquieu. *Esprit des Lois*, liv. VII, ch. VIII.

(3) D'après le Dr Magnan, sur 100 hommes admis dans les asiles d'aliénés du département de la Seine, plus de 35 y sont amenés par l'alcoolisme; sur 100 femmes, plus de 12 (*Recherches sur les centres nerveux*, 2e série, p. 46). — D'après M. le Dr Rochard, la somme que coûte annuellement à la France l'alcoolisme, (prix de l'alcool, travail perdu frais de traitement, etc.) s'élèverait à la somme de un milliard et demi.

109 par an et par million d'habitants jusqu'en 1850, sont descendus à 65 en 1896. La criminalité qui était de 180,3 par an par 100 000 habitants est descendue à 142,1 en 1894[1].

Les gouvernants pourraient encore diminuer la criminalité passionnelle, s'ils n'attiraient pas les ouvriers dans les grandes villes, qui sont des foyers d'excitations passionnelles, s'ils les laissaient dans les campagnes. Les poètes, Horace, Juvénal, Boileau, ont décrit les embarras. le bruit des grandes villes. Mais au point de vue moral et social, l'entassement des hommes dans les grandes villes produit des inconvénients autrement graves que ceux qui sont décrits par les poètes. Les cerveaux faibles(et il y en a beaucoup) s'y détraquent facilement, sous l'influence des excitations de la presse révolutionnaire et pornographique, des sophismes politiques et littéraires, des exhibitions des petits théâtres, des chansons des cafés-concerts, des spectacles corrupteurs de la rue. Les parents n'y peuvent surveiller leurs enfants, ni les maîtres leurs domestiques; de là tant de liaisons irrégulières qui finissent mal, de là tant de suicides de jeunes filles enceintes; les mariages y sont moins nombreux et plus tardifs qu'à la campagne. Il y a bien moins de filles séduites, d'enfants naturels, de suicides et de crimes passionnels à la campagne. En favorisant l'agriculture, en dégrevant l'impôt foncier, on pourrait retenir les ouvriers à la campagne.

Une autre cause de démoralisation, que la société pourrait supprimer, c'est la provocation à la débauche sur la voie publique, dans les brasseries, dans les bals publics et les petits théâtres, qui ne sont que des marchés pour la prostitution[2].

C'est bien à tort, selon moi, que l'on rend la civilisation

(1) *Archives d'anth. crim.*, 15 nov. 1899, p. 689.

(2) Dans la séance du 3 avril 1888, l'Académie de médecine a réclamé des mesures contre la provocation à la débauche.

responsable de l'accroissement de la criminalité ; c'est l'incurie des gouvernements, c'est l'incapacité des législateurs qu'il faut accuser. Au XVIIIe siècle, les philosophes, d'Holbach, Grim, Helvétius, J.-J. Rousseau ont exagéré l'influence des lois et des gouvernements, en disant que c'étaient les lois et les constitutions qui faisaient les mœurs[1]. Aujourd'hui, on néglige l'action des lois, on répète *quid leges sine moribus ?* On n'est frappé que de l'influence du tempérament, que de la puissance de l'hérédité ; on explique tout par le tempérament ; la vertu des femmes, l'éloquence des orateurs, la sensibilité des poètes, la tournure de l'esprit et du caractère, même les opinions politiques et les systèmes philosophiques[2]. L'influence du tempérament est en effet très grande ; elle a été reconnue par les philosophes spiritualistes, par les théologiens, par nos moralistes, même par nos grands poètes du XVIIe siècle, par Corneille, par Molière, par La Fontaine, qui a même observé l'influence du tempérament sur le génie des écrivains anglais (l. XII, f. XXIII). On a raison de mettre en lumière l'influence du tempérament, mais on gâte cette idée juste, en l'exagérant

(1) Seul, Montesquieu, avec son esprit étendu et compréhensif, a su voir toutes les causes sociales, religieuses, philosophiques, politiques, physiques et physiologiques, qui contribuent à la formation des mœurs.

(2) M. Faguet écrit : « Un philosophe même grand, qui expose son système, n'est qu'un homme qui explique son caractère et peut-être son tempérament. » (*Études sur le XIXe siècle*, p. 268.) Lorsque Descartes nous explique son système il nous explique sa pensée et non son tempérament. Avec le même caractère, des philosophes peuvent avoir des systèmes différents ; les caractères de Malebranche et de Condillac se ressemblent, leurs systèmes diffèrent. Avec des tempéraments différents, des philosophes peuvent avoir la même doctrine : Maine de Biran, Jouffroy et Cousin n'avaient pas le même tempérament et cependant leurs systèmes philosophiques se ressemblent. M. Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ce lettré délicat, qui a vécu dans l'intimité de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Juvénal et de Tacite, au lieu d'expliquer la vertu de Mme de Sévigné par sa forte éducation, par sa droite raison, par sa foi chrétienne, par sa tendresse pour ses enfants, ne l'attribue qu'à son tempérament froid. Il s'appuie sur le témoignage de son cousin Bussy, une mauvaise langue, s'il en fut, qui n'inspire aucune confiance à Michelet, qui était connu, dit Saint-Simon, « par la vanité de son esprit et la bassesse de son cœur », qui avait été blessé dans son amour-propre parce que sa belle cousine avait repoussé ses hommages et qui d'ailleurs avait rétracté le portrait satirique qu'il avait fait d'elle.

et en niant l'action des lois, des gouvernements, des religions, des littératures. Les lois et les gouvernements contribuent beaucoup à former les mœurs. Les lois de Moïse, de Manou, de Solon, de Lycurgue ont puissamment contribué à former le caractère, les sentiments, les idées des Juifs, des Indous, des Athéniens, des Spartiates. Les mauvaises lois, les mauvais gouvernements corrompent les mœurs ; les bonnes lois, les bons gouvernements les réforment. Les progrès de l'alcoolisme et de la pornographie, la licence de la presse et du théâtre ne sont point des conséquences fatales de la civilisation ; on peut les supprimer par de bonnes lois. Le progrès de la civilisation ne comprend point nécessairement le progrès de l'intempérance et de la pornographie.

Ce sont de mauvaises lois, qui ont fait les mauvaises mœurs [1], et ce sont les mauvaises mœurs qui déterminent tant de suicides [2], et tant de crimes, et non les progrès de la civilisation. Abrogez les mauvaises lois, moralisez le peuple, laissez-lui le sentiment religieux, qui est un soutien de la morale, un préservatif du suicide et du crime passionnels, combattez l'alcoolisme et la pornographie, organisez la responsabilité de la presse, assurez la répression par une meilleure composition des

(1) Parmi les mauvaises lois, je place la loi de 1880, qui a établi la liberté des débits de boissons, — la loi de 1881, qui a édicté l'impunité de la presse, — la loi de 1884, qui a rétabli le divorce, c'est-à-dire la désorganisation de la famille, — les articles du code civil qui organisent l'irresponsabilité du séducteur, qui exigent un acte authentique pour la reconnaissance de l'enfant naturel, qui, par suite, déclarent non avenue la reconnaissance résultant du propre aveu du père naturel, de ses lettres et de la possession d'état, qui interdisent la recherche de la paternité.

(2) Dans la statistique que j'ai donnée des suicides passionnels, je n'ai compté que les suicides suivis de mort. Mais les tentatives de suicides sont encore plus nombreuses : il est difficile d'en savoir le nombre. La plupart des rapports de police relatifs à de simples tentatives de suicides ne sont pas communiqués au parquet de la Seine ; ils restent classés au premier bureau de la première division de la préfecture de police, ou encore au cabinet du préfet de police, quand ils intéressent des familles honorables. Enfin, les commissaires de police ne dressent même pas toujours des rapports ; souvent ils s'en abstiennent à la demande des parents ou dans des cas peu graves. Les statistiques du ministère de la justice ne contiennent donc qu'une partie de la vérité. La vérité est encore bien plus affligeante que celle qui résulte des rapports officiels.

listes du jury, protégez la femme et l'enfant en déclarant le séducteur responsable, et vous diminuerez beaucoup le nombre des suicides et des crimes passionnels.

La pauvre humanité qui est composée, en grande partie, d'êtres faibles, passionnés, instinctifs, peu réfléchis, rétrograderait vite vers l'animalité, si les gouvernements, les législations, les littératures et les religions ne lui proposaient pas un idéal de justice et de moralité et ne l'aidaient pas à l'atteindre.

Sous l'influence de l'alcoolisme, de la débauche, de la littérature sophistique et érotique, du matérialisme des idées et des mœurs, de la politique qui protège les débits de boissons, c'est-à-dire les débits de poisons, le peuple s'abêtit, s'appauvrit et se corrompt; la race dégénère ; la population diminue. Les réformes législatives, qui pourraient relever le niveau moral de la population, sont arrêtés par des considérations électorales. Malgré le nombre de plus en plus considérable de fous, de suicidés, de déséquilibrés, de criminels, que fait l'alcoolisme, malgré la campagne menée contre ce fléau par l'Académie de médecine, par l'Institut, par les moralistes, les économistes et les criminalistes, aucune loi n'est votée, parce que les débitants de boissons sont les meilleurs agents électoraux.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LE SUICIDE PASSIONNEL

Le mal d'amour : l'insomnie, l'inappétence, 1 : La mélancolie, les maladies de langueur, la fiancée du poète Millevoye, 2; Le dégoût du travail, 3: Observations de Théocrite, Virgile, Gœthe, Musset, 4 ; La cause de la souffrance de l'amour malheureux : le besoin d'union d'après saint Thomas, Bossuet, 5 ; Le mythe de Platon, 6 ; L'idée fixe, l'obsession amoureuse, 7 : L'exclusivisme de l'amour, 11 ; l'indifférence pour les amis et les parents, 13 : Les illusions de l'amour, 14 ; l'idéalisation de l'objet aimé, les effets de la concentration de l'esprit sur son image, 15; Le désespoir de l'amour malheureux, 16 : Le chagrin causé par la rupture ou l'ajournement d'un projet de mariage, 17 ; Les suicides de femmes, 19; Le nombre des suicides passionnels, 20. Autres conséquences de l'amour malheureux : l'intempérance, la débauche, 21 ; Les vocations religieuses, à la suite de chagrins d'amour, 22 ; Suicides, pour se soustraire à un mariage antipathique, 24 ; Suicides de maîtresses qui veulent et ne peuvent se réhabiliter par le mariage ; suicides de courtisanes, 26 : Suicides d'hommes, l'amour sans estime, 27 ; Les causes de l'aveuglement de l'amour, 29; Le coup de foudre, 30 ; Amours de femmes pour hommes indignes, 33 : Amours d'hommes pour femmes laides, 34 : L'âge de l'amour. Les suicides de jeunes gens, 35 ; d'hommes âgés, 36 ; Suicides tantôt prémédités, tantôt subits, 37 ; Tentatives répétées, 38 ; Les instruments de suicides, 40 : La mode pour le genre de suicide, 41 ; La préoccupation de la toilette chez les femmes qui se suicident, 43 ; Le choix du lieu du suicide, 45 ; Suicides d'amour à la campagne, 46, à Paris, 47 ; Les sentiments, les écrits des suicidés par amour, 48 : Les prédispositions physiologiques, 49.

CHAPITRE II

LE DOUBLE SUICIDE PASSIONNEL

La douleur de la séparation, 52 ; Le besoin d'union dans la tombe, 53 : Cléopâtre, Abélard, Olinde, Roméo, 54; Préparation du double suicide, 56 ; L'état psychique des amants, 59 ; Doubles suicides de soldats et de leurs fiancées, 60 ; Doubles suicides provoqués par l'ajournement d'un projet de

mariage, 62 ; Doubles suicides provoqués par une possession incomplète, 62 ; Doubles suicides provoqués par un sentiment d'honneur, 63 ; Doubles suicides provoqués par l'opposition des parents à un projet de mariage, 65 ; La suggestion du suicide, 69 ; Double suicide d'une femme mariée et de son amant, 70 ; Double suicide d'un homme marié et de sa maîtresse, 71 ; Cas de suggestion du suicide par la femme, 72 ; Cas de suggestion du suicide par l'amant, 75 ; Meurtre par jalousie sous l'apparence d'un double suicide, 76 ; Les causes de la suggestion, la suggestibilité des nerveux, 77 ; Suggestion du suicide entre femmes, 78 ; Suggestion du suicide dans les ménages d'alcooliques, suggestion du suicide dans les ménages de jaloux, 80 ; L'exécution du double suicide, le rôle de chacun des amants, 81 ; Cas de survie de l'amant, 82 ; La préméditation dans les doubles suicides, 83.

CHAPITRE III

LA HAINE EN AMOUR

Exemples d'amour haineux, 88 ; La Vénus homicide, 89 ; L'égoïsme de l'amour, 90 ; L'amour haineux du jaloux, de la femme abandonnée, 91 ; Exception à cette règle, 92 ; L'amour qui se tue et l'amour qui tue, 93 ; La cruauté du désir, l'exaspération de l'amour-propre froissé, 94 ; Les héros et les héroïnes de Racine et de Corneille, 95 ; Le rôle de l'amour-propre dans les fureurs de l'amour chez les ouvriers, 97 ; La calomnie contre la femme qui résiste, 98 ; L'orgueil de la femme vindicative, 99 ; L'explication de la haine en amour par saint Thomas, Pascal et Platon, 100 ; L'amour et la haine chez Hermione, Oreste, Othello, Roxane, Médée, Pyrrhus, 101 ; Exemples de crimes d'amour, 103.

CHAPITRE IV

LA SÉDUCTION ET L'ABANDON

Les souffrances de l'abandon, 106 ; L'abandon après des promesses de mariage, 108 ; L'abandon après la grossesse de la fille séduite, 109 ; Caractère de la femme abandonnée qui se tue, 110 ; Critique du caractère de Didon de Virgile, 113 ; Caractère de la femme abandonnée qui tue, 113 ; La fureur de la femme abandonnée contre le séducteur qui épouse une autre femme, 114 ; La vengeance de la femme abandonnée pendant sa grossesse, 116 ; La vengeance d'une jeune fille corse, 117 ; Le plaisir, les raffinements de la vengeance, 123 ; Les femmes furies, 124 ; La haine de la rivale, le désir de la défigurer, 126 ; Préméditation de la vengeance, 127 ; Lutte entre la haine et l'amour, 128 ; réfutation de Schlegel, 130 ; La vérité psychologique des tragédies de Racine et de Corneille, 131 ; Les oscillations de la femme qui prépare la vengeance, 132 ; L'état d'esprit de la femme qui se venge, au moment du meurtre et après, 133.

CHAPITRE V

LA JALOUSIE

Les caractères de la jalousie, 135 ; La brutalité du jaloux, 137 ; Cas où la femme pardonne au jaloux, cas où elle le prend en aversion, 138 ; Sui-

cides de femmes pour se soustraire aux violences du jaloux, 140; Jalousie sans motif, 140; Maris jaloux qui doutent de leur paternité, 141; Jalousie morale déterminant le suicide, 141; Jalousie physique déterminant le meurtre, les mutilations, 143; La jalousie d'Abélard, 144; La jalousie rétrospective, 144, 145; Menaces de mort du jaloux, pressentiment de la femme assassinée, 146; La jalousie à son paroxysme, 147; L'état physiologique au moment du crime de l'assassin jaloux, 149; L'état physiologique de la femme, 149; Le suicide du meurtrier par jalousie: Othello, Orosmane, Hermione, 150; Cas où l'idée du suicide a précédé l'idée du meurtre, 151; Simulation d'un double suicide, 152; Jalousie entre amis, 153, — entre père et fils, 154; La jalousie féminine, 154; La jalousie entre femme légitime et maîtresse, 156; La jalousie de la marâtre, 156; Le suicide de la femme jalouse, 157; La femme jalouse des amis, des livres, de la beauté de son mari, 158; La jalousie de la femme qui vieillit, 158; Jalousie sans amour, 160; Jalousie d'une fille contre sa mère, parricide, 160; Jalousie de pères criminels, 162; L'influence du climat sur la violence de la jalousie en Provence, 165; en Italie, 167; en Espagne, 169; en Orient, 170; Changement de caractère produit par la jalousie, 171; Le nombre des crimes et délits commis par jalousie, 172; Cas où les crimes sont prémédités, 172; Cas où les crimes ne sont pas prémédités, 173; Sentiments du jaloux avant et après le crime, 174.

CHAPITRE VI

L'ADULTÈRE DE LA FEMME

Les progrès de l'adultère en France, 177; Les causes de l'adultère de la femme.

§ 1. — La disproportion des âges, 178.

§ 2. — Mariage forcé, 182.

§ 3. — Education disproportionnée avec le rang social et l'éducation du mari, 185.

§ 4. — Le sentimentalisme romanesque, 186.

§ 5. — L'amour platonique, 187.

§ 6. — L'ennui, 189.

§ 7. — Le tempérament, 190; L'amour d'une femme âgée pour un homme jeune, 191; L'absence du mari, 192; L'occasion, 193.

§ 8. — La musique, 196.

§ 9. — L'orgueil de la beauté, l'amour de la toilette, 197.

§ 10. — Les mauvais conseils, 199; le plaisir de corrompre, femmes perdues par leurs mères, 201; les tireuses de cartes, 202; l'adultère et la dévotion, 204.

§ 11. — L'intempérance, 205.

§ 12. — Les défauts du mari, 206; la première nuit de noces.

L'hypocrisie de la femme adultère, 207; ses ruses, la crédulité du mari, la comédie du suicide, 209; le divorce, 211.

La méchanceté de la femme adultère: l'abandon des enfants, 212; amour maternel et amour filial étouffés par l'adultère, 215.

La haine de la femme adultère contre son mari, 217; Maris calomniés auprès des enfants, 218; Poussés au suicide ou au meurtre, 219; Parricides provoqués par la femme adultère, 220; avortements, 222; Les mobiles du meurtre du mari, 223.

L'empoisonnement du mari, 225; L'empoisonnement du mari: exemples en Grèce, à Rome, 225, au XVIIe siècle, 226; L'empoisonnement du mari,

exemples contemporains, 228 ; Mode d'exécution du crime, 230 ; La complicité de l'amant, 232 ; les provocations de la femme, 233 ; La jalousie de l'amant, l'initiative du crime prise par l'amant, 234 ; Double crime d'empoisonnement, 235 ; Le crime de Baux, 236 ; Le suicide du mari, 240 ; Le cas de Jacques de G. Sand, 241 ; la folie du mari malheureux, 242 ; La fuite de la femme adultère, 243.

L'expiation, 244 ; Le suicide de la femme adultère, la prostitution, 245 ; Les regrets de la femme divorcée, 246 ; La mort de Mme Bovary, 247.

CHAPITRE VII

LE PARDON. — LA VENGEANCE DU MARI

La découverte de l'adultère, 248 ; la crédulité du mari, 249.

Le pardon, 250 ; Les motifs du pardon, 251 ; La rechute de la femme adultère, 252 ; Cas de remords chez la femme, 253 ; L'aveu, 254.

La vengeance du mari, 254 ; Le sentiment de l'honneur conjugal, 255 ; Les vengeances maritales dans l'histoire, 256 ; L'erreur propagée par la littérature sur le droit du mari de tuer sa femme, 258 ; Le divorce et les vengeances maritales, 262 ; Conclusion, 264.

CHAPITRE VIII

L'ADULTÈRE DU MARI

L'inégalité de la loi entre les deux sexes, 265 ; Les conséquences de l'adultère du mari, 266 ; La brutalité du mari débauché, 267 ; Le crime du président d'Entrecasteaux, 268 ; La sensualité et la cruauté, 269 ; L'adultère du mari avec la servante, l'institutrice, 270 ; Les instruments du crime, 271 ; L'hypocrisie du mari, 272 ; Le suicide de la femme délaissée, 273 ; Le suicide du mari adultère, 274 ; La vengeance de la femme légitime, 274 ; Le pardon à l'égard du mari, la colère à l'égard de la maîtresse, 275 ; Les rivalités féminines, 276.

Les unions libres, 278 ; Les querelles, les violences, les suicides et les homicides dans les unions libres ; Les amants plus vindicatifs que les maris, 280 ; Le chantage après la rupture, 281.

CHAPITRE IX

LES CAUSES DE LA FRÉQUENCE DES SUICIDES ET DES CRIMES PASSIONNELS

La fréquence des crimes passionnels, 282 ; La recrudescence de la haine, de la vengeance, 283.

§ 1. — *L'indulgence du Jury*, 284, particulièrement du jury parisien, 285 ; Les sophismes littéraires sur le crime passionnel, 285 ; la contagion de ces sophismes, 286 ; L'influence de la défense, 287 ; Motifs d'indulgence, 288 ; Dangers de l'impunité, 290 ; La contagion du vitriolage, 291, des habitudes de vengeance, 293 ; La vendetta corse, 294 ; La sévérité du jury suisse, 295.

§ 2. — *La précocité de la jeunesse pour le suicide et le crime passionnel*,

295 ; Susceptibilité nerveuse des jeunes gens, 297 ; Précocité pour l'alcoolisme, 298 ; Fréquentation prématurée du théâtre, 300 ; les lectures pornographiques, 301 ; La corruption des jeunes gens par des bibliothèques populaires, 302 ; Dangers sociaux de la pornographie, 303 ; La mauvaise éducation, la faiblesse maternelle, 303.

§ 3. — *Le développement du nervosisme*, 304 ; Les causes de ce développement ; Les prédispositions des névropathes pour le suicide et le crime passionnels, 306.

§ 4. — *La protection insuffisante de la femme*, l'irresponsabilité du séducteur, 307.

CHAPITRE X

LA CONTAGION DU SUICIDE PASSIONNEL PAR LA LITTÉRATURE PASSIONNELLE

La progression des suicides, 309 ; La comparaison des motifs de suicide dans l'antiquité et dans les temps modernes, 310 ; La contagion mentale, 311 ; L'imitation en littérature, en politique, en philosophie, 312 ; L'influence des premières lectures, 313 ; Les bons livres, les mauvais livres, 314 ; L'influence grandissante de la littérature sur les goûts, les sentiments, les idées, 316, même sur les voyages, 317, et les modes d'aimer, 318 ; L'action réciproque de la société sur la littérature et de la littérature sur la société, 319 ; L'influence des héros de d'Urfé, de Mlle de Scudéry, de Corneille, de Marivaux, de Florian, de J.-J. Rousseau, 320 ; L'influence de Gœthe ; L'origine de sa mélancolie, 321 ; ses idées de suicide, 322 ; *Werther* et la *Werthéride*, 322 ; la suggestion du suicide, 323 ; l'opinion de Gœthe sur *Werther*, 324 ; Jacobo Ortis de Foscolo, Léopardi, 327 ; La mélancolie et le suicide en France au commencement du XIXe siècle : Napoléon Ier, Mme de Staël, Sismondi, Ampère, 325 ; Suicides de Sautelet, 326, de Gros, de Léopold Robert, de Moine, 327 ; *René* de Chateaubriand, ses imitateurs, 328 ; le *vague* des passions ; l'amour de la solitude, 329 ; Les causes physiologiques de la tristesse de *René*, de *Werther*, du *Peintre de Saltzbourg*, 330 ; L'imagination érotique de Chateaubriand, 331 ; Le caractère de sa tentative de suicide, 333 ; Le sensualisme mystique de Chateaubriand, 334 ; Le suicide d'*Atala*, le suicide de *Velléda*, 335 ; La mélancolie de Byron, 336 ; Le *Byronisme*, 338 ; La mélancolie de Lamartine et d'Elvire, 342 ; Le suicide d'après Mme de Staël, 343 ; L'obsession du suicide chez G. Sand, sa tentative de suicide, 344 ; Le suicide dans les romans de G. Sand, 345 ; L'influence d'*Indiana* sur le double suicide du Dr Bancal et de sa maîtresse, 346 ; Le suicide dans la littérature ancienne et dans la littérature romantique, 348 ; Alfred de Vigny, le suicide de *Chatterton*, 349 ; Le double suicide dans la littérature, 350 ; Les amants de Montmorency et les amants de Constantine, 351 ; La glorification de la passion, 353 ; Rapprochement entre un drame judiciaire et plusieurs drames littéraires, 354 ; La glorification du suicide et du double suicide par la littérature, 355 ; Le suicide après une orgie, dans Byron, Musset, Baudelaire, 356 ; L'incrédulité, la débauche et le suicide, 357 ; Suicides calqués sur celui de *Rolla*, 359 ; Le dégoût de la vie chez un débauché, 360 ; Suicides de débauchés dans l'antiquité, 361 ; Les histoires de sang et de débauche dans la littérature contemporaine, 362 ; L'idée de la mort dans les poésies et les romans érotiques, 363 ; La profanation de la mort, 364 ; Les motifs du suicide depuis *Hamlet*, 365 ; Suicides de femmes après repas, 366 ; Le côté théâtral du suicide passionnel, 367 ; Suicides déterminés par le pessimisme philosophique, 368 ; Suicides d'ouvrières déterminés par les lectures romanesques, 369 ; Le suicide devenu une

maladie démocratique, 370; Roméo et Juliette et Saint-Marc Girardin, 374; Le suicide dans la littérature classique et la littérature romantique ; Projet de suicide de Molière, Boileau, Chapelain, 345 ; La santé morale chez les écrivains du XVIIe siècle, 376 ; Le bon sens au XVIIIe siècle, 378 ; La névrose au XIXe siècle, 379 ; Le pessimisme de Th. Gautier, 381 ; Le pessimisme de Sainte-Beuve, 382 ; La folie de J.-J. Rousseau, 383 ; Les maladies de l'imagination et de la sensibilité chez Chateaubriand, 384 ; Les maladies de l'imagination et de la sensibilité chez G. Sand ; Les maladies de l'imagination et de la sensibilité chez Alfred de Musset, 385 ; Le nervosisme de Lamartine, de Sainte-Beuve, 386 ; D'Octave Feuillet, 387 ; Des de Goncourt, de Daudet, de Zola, 388 ; Les génies bien équilibrés et les génies maladifs, 389 ; Les conséquences du nervosisme chez les romanciers et les poètes, 390 ; Leur sensibilité douloureuse, le pessimisme névropathique et le pessimisme littéraire, 391 ; L'influence des écrivains d'imagination sur les jeunes gens et les femmes, 394 ; L'impressionnalité moderne en littérature, en peinture, en justice, en politique, 395 ; L'affaiblissement de la raison par l'abus des excitants, par la culture des maladies nerveuses, 396 ; par l'exaltation de l'imagination et de la sensibilité, 398 ; L'irresponsabilité littéraire d'après Gœthe, 400 ; La responsabilité littéraire d'après M. Bourget, 401 ; Conseils aux jeunes sur leurs lectures pour se préserver du suicide, 402 ; La co-existence d'une prédisposition physiologique et d'une cause littéraire dans le suicide *littéraire*, 406.

CHAPITRE XI

LA CONTAGION DU CRIME PASSIONNEL PAR LE ROMAN PASSIONNEL

Crimes passionnels commis à la suite de lectures passionnelles, 407 : Accusés attribuant leur criminalité à leurs lectures, 410 ; Dangers des romans judiciaires illustrés, 411 ; Le crime de Mlle Lemoine ; son amour pour son cocher déterminé par la lecture de romans, où de grandes dames aiment des subalternes, 413 ; La préparation de la séduction par la lecture des romans, 415 ; Les passions érotiques éveillées par les romans, 416 ; Les passions érotiques éveillées par les livres mystiques, 417 ; Le danger de *Paul et Virginie* pour les jeunes filles ; exemples, 417 ; Les lectures de Francesca di Rimini et de Charlotte de Werther, 418 ; Aveux d'Ovide, de Catulle, de Properce sur le danger des lectures érotiques, 419 ; Les modes d'aimer créés par les romans, 421 ; L'idéalisation de l'amant et la caricature du mari dans les romans, 423 ; Les progrès de l'adultère déterminés par la glorification de l'adultère, 424 ; Cas de jalousie provoqués par la lecture des *Contes* de Boccace et de La Fontaine, 426 ; Les déclarations d'amour adressées à J.-J. Rousseau et à Chateaubriand par les lectrices de la *Nouvelle-Héloïse* et d'*Atala*, 425 ; Romans inoffensifs pour quelques lectrices, 427 ; L'intoxication littéraire par les romans, 428 ; Le *droit à l'amour* en littérature et en cours d'assises ; les réminiscences littéraires des accusés de crimes passionnels, 429 ; Les écoles littéraires qui ont inventé le *droit à l'amour*, 430 ; Criminels et romanciers invoquant la voix de la Nature, 431 ; Le mysticisme romantique, 432 ; L'amour romantique, 433 ; La religion de l'amour d'après les écrivains romantiques et d'après Michelet, Fourier, E. Renan, 434 ; L'influence des sophismes passionnels, 435 ; Le *droit à l'adultère* créé par les romans, 436 ; La fatalité de l'amour en littérature, 437 ; Le roman sensualiste et déterministe de Stendhal, 439 ; ses erreurs psychologiques, 440 ; Le roman physiologiste et déterministe

de Balzac, de Mérimée, de Flaubert, 441 ; L'hérédité physiologique dans les romans de Zola, 442 ; d'A. Dumas fils, 443 ; L'influence malsaine du roman naturaliste, 444 : Crimes inspirés par les théories darwinistes, 446 ; Vulgarisation par les romans des faux systèmes phylosophiques, 449 ; Dangers des romans qui *animalisent* l'homme, 451 ; corruption qu'ils propagent dans les campagnes, 452 ; Les progrès de la pornographie favorisée par la presse révolutionnaire, 453 ; La glorification du crime passionnel par le roman, 456 ; Les monstres littéraires, 457 ; Le culte du poignard, 458 ; Monstres judiciaires imitant les monstres littéraires, 458 ; Antony et l'*antoninisme*, 459 ; L'admiration de Stendhal pour le crime passionnel, 460 ; La théorie de l' « énergie amoureuse », 462 ; L'admiration de M. Barrès et de Saint-Evremond pour l'amour espagnol, 464 ; L'indulgence pour le crime passionnel, pour le crime politique, pour le crime de droit commun, 465 ; Le *sadisme* littéraire, 466, et le *sadisme* judiciaire, 467 ; Un assassin plagiaire de Byron, 468 ; la vanité littéraire dans le crime passionnel, les confessions des assassins imitant les confessions des écrivains, 469 ; La théorie fataliste de Lacenaire sur le criminel-né, 471 ; La sensibilité littéraire et la sensibilité des assassins, 472 ; l'amour des bêtes chez les criminels, 475 ; La sensibilité maladive développée par les romans, 476 ; Le danger des romans d'analyse, 477 ; Crimes déterminés par la recherche et l'analyse des sensations, 479 ; Le roman psychologique du XVIIIe et du XIXe siècle, 482 ; La calomnie et la corruption de la société par le roman, 484 ; L'imitation, la généralisation des personnages d'exception décrits dans les romans, 485 ; L'influence de Balzac, 486 ; Le crime de Mme Weiss et l'influence malfaisante des sophismes, 488 ; La distinction du sens esthétique et du sens moral, 489 ; La responsabilité des romanciers, 492 ; La responsabilité des parents, 493 ; La responsabilité des professeurs, 494 ; La responsabilité des lecteurs, 496 ; La responsabilité des fondateurs de bibliothèques populaires, 498.

CHAPITRE XII

LA CONTAGION DU CRIME PASSIONNEL PAR LE THÉATRE PASSIONNEL

Les adversaires et les partisans du théâtre, 500 ; Le bon et le mauvais théâtre, 501 ; La puissance du théâtre ; critique de l'opinion de M. P. Albert, 503 ; Exemples cités par J. Janin et Philarète Chasles, 504 ; La passion du théâtre en France, 505 ; Les pièces de théâtre qui sont utiles, 506 ; celles qui sont nuisibles, 507 ; L'action du théâtre sur les passions, 508 ; *Euripidomanie*, déterminée par une tragédie d'Euripide, 509 ; La contagion des spectacles, l'opinion de M. Chevreul, 510 ; La puissance des images, 511 ; Les différences des impressions théâtrales suivant l'âge, le sexe, le tempérament, l'éducation des spectateurs, 512 ; La recherche de l'émotion théâtrale. Les héros de théâtre, 513 ; Le crime au théâtre des anciens, de Shakspeare, de Corneille, de Racine, 514 ; Les héroïnes de théâtre qui se vengent, 517 ; Les causes du besoin d'émotion théâtrale, 518 ; La représentation du crime passionnel, 520 ; La contagion de l'amour par sa représentation, d'après Bossuet, Ovide, Xénophon, 521 ; Les effets de la représentation d'un drame d'amour sur les spectateurs, 523 ; A quelles conditions la peinture de l'amour est possible, 524 ; La peinture de l'amour chez les poètes grecs, 525 ; La peinture de l'amour dans Racine, 526 ; La peinture de l'amour dans Corneille, 527 ; La peinture de l'amour dans le théâtre contemporain, 528 ; La peinture de l'amour dans le théâtre romantique,

529 ; Effets produits par la représentation du crime passionnel, 531 ; L'admiration des critiques littéraires pour les amoureuses criminelles, 532 ; Crime passionnel commis par imitation des tragédies d'Alfiéri, 534 ; Attitude théâtrale des accusés de crimes passionnels, 535 ; Le danger de la représentation du crime passionnel pour les jeunes gens, 536 ; Les mélodrames, l'assassin bel esprit, 537 ; les drames judiciaires, 538 ; Lacenaire imitateur de Robert Macaire, 540 ; Le cynisme théâtral des jeunes assassins, 541 ; Les chansons obscènes, 543 ; Le rire, d'après Bossuet, Platon, J.-J. Rousseau, 543 ; L'utilité du théâtre gai ; — le danger des railleries malsaines, 544 ; Les vengeances maritales provoquées par la peur du ridicule, 545 ; Les pièces de théâtre où le mariage est attaqué, 546 ; où l'adultère est excusé, 546 ; Le mépris de la femme et du père au théâtre, 548 ; Les railleries contre les maris et les tuteurs, 549 ; Les valets fripons et les soubrettes intrigantes, 550 ; La pointure exacte du vice suffit-elle pour en inspirer l'éloignement ? La punition du crime est-elle nécessaire au théâtre ? Opinion de Corneille, de Racine, de Molière, 553 ; La séduction au théâtre : le don Juan de Molière, de Byron, de Musset, 554 ; L'amour érigé en vertu au théâtre, 556 ; La confusion de l'amour et de la débauche, 557 ; Les héroïnes qui ne se possèdent pas et celles qui se possèdent, 558 ; La moralité comparée du théâtre de Corneille et de Racine, 560 ; La réhabilitation de la courtisane, 561 ; ses conséquences, 564 ; L'influence de ces sophismes sur le verdict des jurés, 565 ; L'influence de ces sophismes sur les crimes passionnels commis par les femmes, 566 ; Les passions anarchistes développées par le théâtre romantique, 567 ; Le danger du théâtre fataliste, 568 ; La responsabilité morale dans Corneille, Racine, Molière, 569 ; Les accusés de crimes passionnels copiant dans leurs défenses les héros du théâtre fataliste, 571 ; La fatalité dans le théâtre moderne, 572 ; Différences entre la fatalité antique et la fatalité physiologique du théâtre, 574 ; La liberté morale chez Shakspeare, 575 ; La fatalité physiologique dans le théâtre de Diderot, 576 ; L'absence de volonté et de remords dans le théâtre moderne, 576 ; La pitié excessive pour le crime conduisant à l'impunité, 577 ; Le *droit à la vengeance* créé par le théâtre, revendiqué par les accusés de crimes passionnels : les assassins justiciers, 578 ; Le danger des fausses maximes au théâtre, 579 ; Le danger des fausses maximes pour les crimes politiques et les crimes passionnels, 580 ; Le théâtre épure-t-il les passions ? 581 ; Le droit à la vengeance d'A. Dumas fils, 583 ; Danger de cette excitation au meurtre, 584 ; Pas de droit à la vengeance dans le théâtre ancien, 585 ; Accusés invoquant le droit à la vengeance, 586 ; La vengeance dans le théâtre d'E. Augier, 587 ; La thèse du pardon, 587 ; Conclusions, 588 ; Conseils aux parents, 589 ; A quelles conditions le théâtre peut peindre le mal, 590 ; L'abus des criminels au théâtre, 591 ; La beauté littéraire des nobles caractères, 592 ; Le théâtre et la morale, 593 ; Moyens de rendre le théâtre bienfaisant, 594 ; La prétendue beauté du crime passionnel contredite par l'expérience judiciaire, 595 ; Le critérium du beau littéraire, 596 ; Le théâtre doit-il uniquement exciter la terreur et la pitié ? 597 ; « Les pièces de quartier général, » d'après Napoléon Ier ; Le besoin d'idéal, 598 ; Le danger des paradoxes au théâtre, 599.

CHAPITRE XIII

LA RESPONSABILITÉ DU CRIME PASSIONNEL

Les deux opinions extrêmes, 601 ; Motifs d'indulgence pour l'auteur du crime passionnel, 602 ; Motif d'indulgence pour la femme, 603 ; Les causes physiologiques du tempérament jaloux de la femme ; les prédispositions

du tempérament névropathique, 604; L'indulgence de l'ancien droit pénal pour la femme, 605 ; La sévérité du droit moderne pour la femme ; L'indulgence du jury pour la femme, 606 : La responsabilité atténuée de la femme séduite, 607 ; Le devoir du jury, 608 ; La responsabilité de la faute ; la fatalité des conséquences, 609 ; Le pouvoir de résister à la passion, 610 ; L'amour est-il un état pathologique ? 611 ; L'obsession amoureuse est-elle une obsession morbide ? La responsabilité des dégénérés, 613 ; Les mystères du cerveau ; les contradictions des aliénistes, 614 ; Le devoir des médecins experts ; La nécessité d'un établissement intermédiaire entre l'asile et la prison, 615 ; Les difficultés de l'expertise médicale, 616 ; Signes d'amour pathologique, 617 ; La jalousie chez les déséquilibrés, 618 ; Critique de la responsabilité partielle, 619 ; Les prédispositions physiologiques, 620 ; Les fausses accusations portées par les hystériques jalouses, 621 ; Cas de jalousie morbide, 622 ; Jalousie avec hallucinations, et le délire des persécutions, 624 ; Les impulsions irrésistibles, 625 ; Double écueil des expertises : timidité ou témérité des conclusions, 626 ; La suggestibilité de quelques jaloux ; La suggestion non hypnotique, 628 ; Distinction du délire des persécutions et de la susceptibilité ombrageuse, 628 ; Les faux crimes d'amour, 629 ; Les crimes de débauche, 630 ; la bête dans l'homme, 631 ; Les crimes passionnels commis par les alcooliques, 632 ; Les faux suicides passionnels, 633 ; Les progrès de l'alcoolisme à Paris, 634 ; Crimes de cupidité sous l'apparence de crimes passionnels, 635 ; L'adultère et le vol, 637 ; Crimes passionnels commis par maris séparés, suicides dits passionnels commis par femmes entretenues, 638 ; La cupidité dans les crimes de détournement des mineures et de bigamie, 639 ; Le désir de la célébrité chez les accusés hystériques de crimes passionnels ; Conclusion : la distinction du vice volontaire et de la maladie involontaire.

CONCLUSION

LES MOYENS DE DIMINUER LA CRIMINALITÉ PASSIONNELLE

Les diverses sortes d'amour, 643 ; L'amour qui rend criminel, 644 ; Les conséquences des situations fausses, 646 ; L'amour hors du mariage, 647 ; La situation à trois, 649 ; Les conseils d'Ovide pour se préserver du suicide et du crime passionnel, 650 ; les conseils de Pocylide, 651 ; Le mariage sans amour, 652 ; Les conseils des physiologistes, 654 ; L'utilité du sentiment religieux, 655 : Les devoirs des parents, 657 ; Les devoirs des écrivains, 661 ; La fragilité de la nature humaine, 665 ; Les devoirs des gouvernants, 668 : La nécessité des réformes législatives, 671.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY